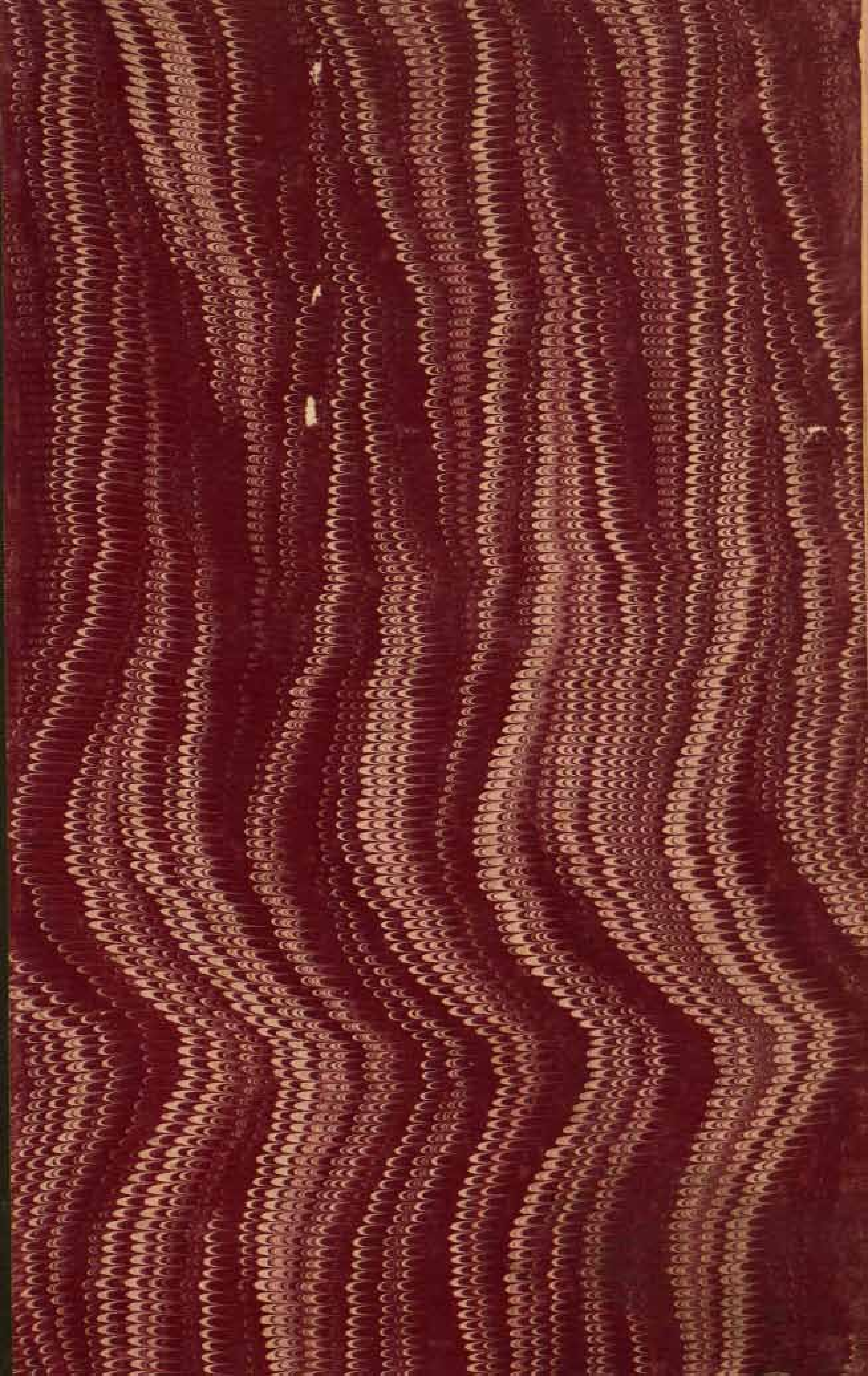




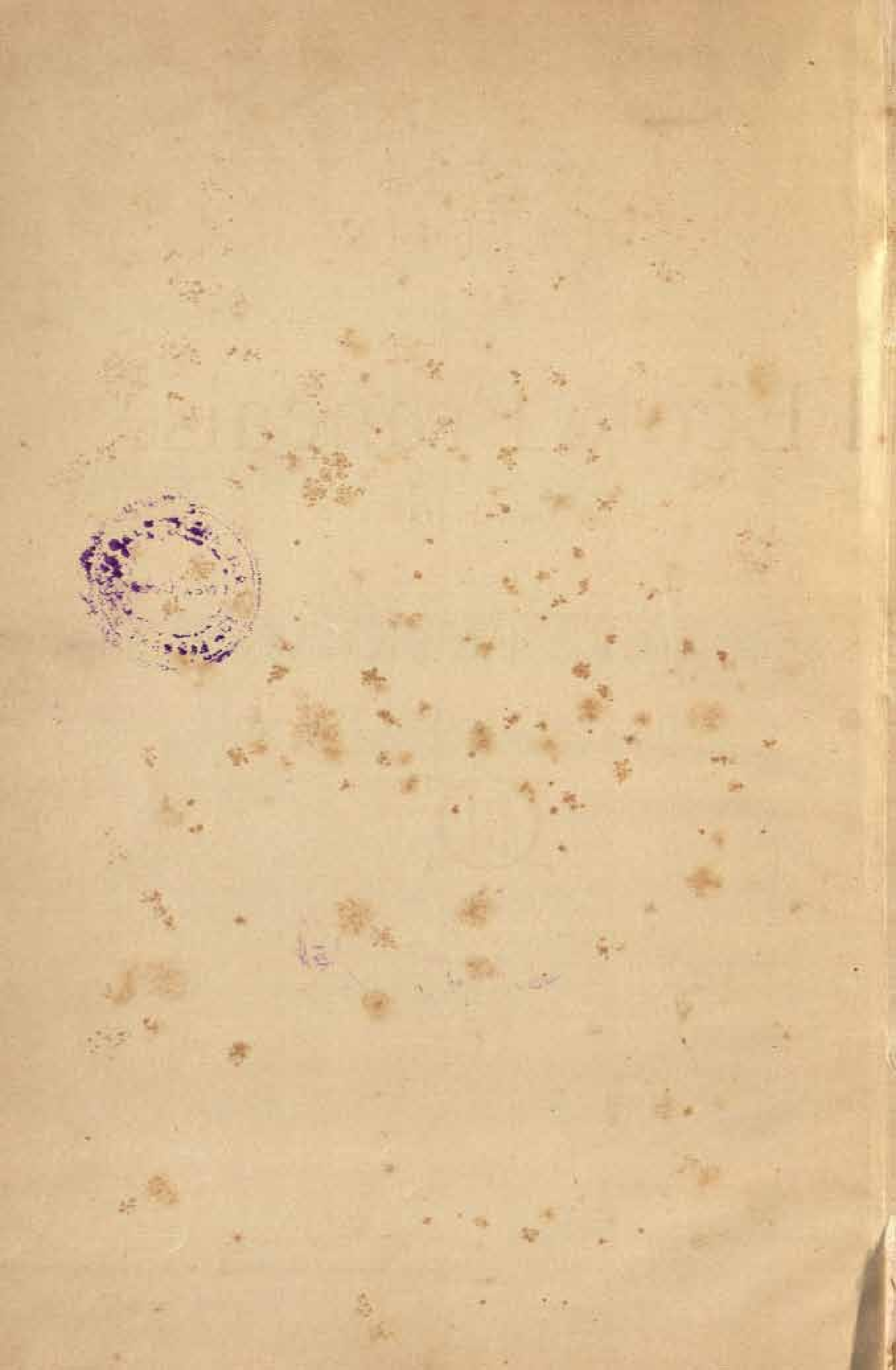
BULLETIN

DE

L'ÉCOLE FRANÇAISE

D'EXTRÊME-ORIENT





BULLETIN

DE

l'Ecole Française

D'EXTRÊME-ORIENT

TOME Ier — 1901





HANOI

F.-H. SCHNEIDER, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

1901

A M. Paul Doumer

fondateur de

l'École française d'Extrême-Orient

AVERTISSEMENT

Le Bulletin dont nous commençons la publication sera consacré à l'étude philologique de l'Asie Orientale ou — selon une expression plus usuelle, que nous emploierons en l'étendant à l'Inde — de l'Extrême-Orient.

Il existe déjà dans cette partie du monde plusieurs revues savantes, toutes estimables, quelques-unes excellentes, mais dont le cadre ne dépasse guère les frontières du pays où elles paraissent.

Notre intention est que celle-ci, en réservant, comme il est naturel, la plus grande place à l'Indo-Chine, embrasse l'ensemble des pays d'Extrême-Orient. C'est le programme assigné à notre Ecole par son fondateur, et nous le croyons dicté par un juste sentiment de l'histoire.

L'Extrême-Orient n'est pas seulement une expression géographique, c'est une réalité historique, une trame de faits connexes qui ne se peuvent dissocier sans en demeurer mutilés ou amoindris. Non seulement, en effet, l'Indo-Chine et les Iles ont été les dépendances de l'une ou de l'autre des deux grandes nations civilisatrices de l'extrême Asie, l'Inde et la Chine, mais ces deux mondes eux-mêmes se sont constamment pénétrés. Unifiés dans une certaine mesure par la diffusion du bouddhisme ; reliés par un va-et-vient incessant de voyageurs, de pèlerins, d'ambassadeurs, de marchands ; rattachés par la guerre et la politique, ils constituent les éléments d'un système distinct, qu'ils doivent concourir à expliquer. Aussi voit-on de plus en plus la philologie orientale, obéissant à une évidente nécessité, associer des disciplines autrefois séparées, les indianistes se faire sinologues pour écrire l'histoire de l'Inde, et les sinologues se mettre à l'étude de l'Inde pour expliquer les antiquités de la Chine.

Etablie par le cours des événements à la limite de ces deux civilisations, voisine de l'Inde, de la Chine, du Japon, de l'Insulinde, la France semble être dans la situation la plus favorable pour relier entre elles des études spéciales, trop isolées jusqu'ici, et pour leur donner l'organe commun qui leur manque.

Le Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient *pourrait devenir l'instrument de ce travail de comparaison et de synthèse. Il offrira des avantages appréciables, non seulement aux Français de l'Indo-Chine, mais à tous les travailleurs de l'Extrême-Orient. En réunissant leurs connaissances particulières, ils auront le bénéfice de vues plus larges et de résultats plus sûrs ; en discutant ensemble les questions d'une portée générale, ils en verront mieux les faces multiples et les lointaines attaches ; ainsi la solidarité des efforts répondant à celle des faits permettra de poursuivre avec de meilleures chances de succès l'examen des nombreux problèmes qui attendent encore une solution.*

Notre Bulletin comprendra des mémoires ou des notes, une chronique, le compte-rendu des livres nouvellement publiés et le dépouillement des périodiques.

Nous donnerons une attention toute spéciale à la partie bibliographique, trop négligée dans la plupart des revues. Nous répondrons, dans la mesure du possible, aux demandes de renseignements que nos lecteurs désireraient nous adresser sur l'objet de leurs travaux.

Les questions que nous nous proposons d'étudier sont celles qui constituent la philologie, au sens le plus large du terme, c'est-à-dire l'histoire politique, l'histoire des institutions, des religions, des littératures, l'archéologie, la linguistique, l'ethnographie, en un mot tous les aspects de la vie sociale.

Nous espérons que cet organe d'étude, d'information et de discussion sera favorablement accueilli et que ses lecteurs voudront aider à son perfectionnement en nous adressant toutes les communications qu'ils jugeront capables d'en accroître l'utilité ou d'en soutenir l'intérêt.

L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

I

LETTRE DE M. A. BARTH, MEMBRE DE L'INSTITUT

Monsieur le Directeur et cher ami,

Vous me demandez une contribution à votre Bulletin. De quoi pourrais-je bien vous parler, si ce n'est de l'Ecole, des satisfactions qu'elle nous donne ou nous promet, et de ce que nous attendons d'elle? Il n'y a pas encore longtemps, ces satisfactions étaient assombries par de cruelles inquiétudes, quand, pendant des semaines et des mois, nous étions sans nouvelles de votre collaborateur Pelliot, enfermé dans Pékin, et que tout ce qui nous revenait de là-bas faisait prévoir une affreuse catastrophe. Heureusement, de ces craintes, il ne reste plus que le souvenir : les annales de l'Ecole ne s'ouvriront pas par un nécrologe. Et non seulement nous n'avons pas eu à déplorer ce malheur qu'on annonçait déjà comme accompli ; mais, sauf une de ces malechances inévitables en ce climat, la retraite prématurée, pour des raisons de santé, de M. Cabaton, qui vous prive d'une collaboration précieuse, on peut dire que l'Ecole, jusqu'ici, a eu tous les bonheurs. Pas un accroc, pas une fausse démarche, avec sa suite de repentirs et de reprises, aucun mauvais vouloir, nulle déception n'ont encore compromis ni même troublé ses jeunes débuts. A peine née, elle a eu l'honneur d'être louée à l'étranger par un juge aussi compétent que M. le professeur Kern de Leyde [1] et d'être proposée comme un exemple à imiter, non pas dans quelque terre déshéritée, où tout serait à créer, mais dans les Indes-Néerlandaises, chez vos voisins de Java, au siège même de cette admirable société de Batavia, que nous avions et avons encore tant de raisons de regarder avec envie. Tout cela, en une entreprise si lointaine, si neuve, si compliquée, et, à beaucoup d'égards, si chanceuse, est très beau, presque trop beau : pour peu qu'on soit superstitieux — et on le devient si facilement au contact prolongé des Asiatiques, — on pourrait y pressentir une menace de la Némésis, s'il ne fallait pas y voir plutôt un gage de l'avenir et un encouragement à persévérer.

Et voici que votre *Rapport* pour l'année 1899 et les premières publications de l'Ecole, votre *Inventaire des monuments chams* et la *Numismatique annamite*

(1) Dans les *Bijdragen* de l'Institut Royal de la Haye, t. I. (1899), p. 405 et suiv. (V. p. 43).

du capitaine Lacroix, sont pour nous de nouveaux motifs de joie. Ils nous ont apporté la preuve qu'au milieu des soucis et du tracas d'une installation forcément laborieuse et encore toute provisoire, le travail scientifique n'est pas resté en souffrance : en presque toutes ses branches, l'œuvre de l'Ecole a été solidement et méthodiquement amorcée. Personnellement, vous avez commencé l'exploration du vaste domaine qui, bien au delà des terres françaises, s'ouvre à vos recherches, et vous avez noué des relations, qui resteront cordiales et fructueuses, avec vos savants confrères de Java. Avec l'aide de vos collaborateurs, continuant l'œuvre de M. Aymonier, vous dressez l'inventaire et la carte archéologiques de l'Annam et du Cambodge ; vous estampez les inscriptions, dont il est de toute nécessité que l'Ecole possède la série complète ; vous faites rechercher et copier ce qui subsiste des littératures khmère et chame ; vous recueillez les coutumes des tribus aborigènes, les vocabulaires et les grammaires de leurs langues, ce qui, soit dit en passant, vous placera bientôt en présence du problème compliqué des transcriptions. Vous préparez ainsi l'élaboration de la philologie et de l'ethnographie de l'Indo-Chine française, toutes deux encore à peine ébauchées et que c'est la mission de l'Ecole de constituer. En même temps vous créez une bibliothèque et un musée vraiment dignes du nom, formés, non pas au hasard, pour l'apparat et pour la curiosité, mais avec méthode et en vue du travail. On ne verra plus disperser dans les résidences ou envoyer au Musée Guimet des morceaux dépareillés et, partant, sans valeur : l'Indo-Chine conservera ses richesses. Et vos collections qui, en fait de pièces originales, ne recueilleront que ce qui autrement serait destiné à périr, ne seront pas obtenues au prix du pillage et de la dévastation des monuments : non seulement vous ne démolirez pas, vous préserverez et conserverez. Mais vous ne restaurerez pas, ce qui, de toutes les formes du vandalisme, est d'ordinaire la pire. Il ne faut pas que le temple vieux-neuf de Bodh-Gayâ ait son pendant au Cambodge. Est-il permis d'espérer que votre vigilance, sous ce rapport, pourra s'étendre à des monuments situés en un territoire qui ne nous appartient pas, mais où, si je ne me trompe, nous avons des droits de police, et que les temples d'Angkor ne seront plus exploités comme une carrière par de soi-disant archéologues, ainsi qu'ils l'ont été encore tout récemment, dit-on, au grand scandale des indigènes ?

Mais je ne veux pas ici reproduire votre *Rapport*, ni entrer dans le détail de l'œuvre accomplie ou en train de s'accomplir ; je veux simplement noter quelques caractères de cette œuvre, qui me paraissent particulièrement rassurants pour l'avenir. Elle dénote en effet un plan bien mûri et une conception saine de ce que peut et doit être l'activité de l'Ecole. Une large place y est faite, d'une part, à des entreprises qui exigent l'intervention d'un pouvoir officiel et le concours des ressources de l'Etat et, d'autre part, au travail collectif. Même les contributions individuelles y aboutissent à une sorte de collaboration et convergent vers un ensemble, où elles seront à leur vraie place, où elles se prêteront un mutuel appui et auront ainsi toute leur efficacité. Quant aux travaux indépendants auxquels l'Ecole accordera son patronage, l'exemple de la *Numismatique annamite* du capitaine Lacroix, qui est parfaite en son genre, nous est garant qu'ils

seront choisis avec soin, que les productions médiocres et les non-valeurs prétentieuses seront, ou admises à correction, ou simplement éliminées.

Et ceci m'amène à faire une dernière observation, toute à l'actif de l'œuvre : c'est que, dès maintenant, elle n'est pas due uniquement à des membres de l'Ecole. M. le capitaine Lunet de Lajonquière et M. Lavallée ont pu là-bas être adjoints officiellement à votre personnel ; mais ni M. le capitaine Lacroix, ni MM. les docteurs Gaide et Thoulon, ni le P. Cadière, des missions d'Annam, n'en font partie à aucun degré : ce sont des auxiliaires qui n'ont avec vous d'autre attache que leur bonne volonté. Or cette collaboration du dehors est un point d'une importance capitale ; car c'est là en définitive qu'est l'avenir de l'Ecole. Nous aurions fait une mauvaise spéculation et mis sur pied à grands frais une machine éphémère, si, pour les recherches d'histoire, d'archéologie, de philologie, pour les travaux qui dépassent la portée de la simple observation et demandent des ouvriers rompus aux méthodes savantes, l'Ecole devait être réduite à ses propres forces et si, autour d'elle, continuaient à pousser des productions, comme nous n'en avons que trop vues ces dernières années, où s'étale l'inconscience de toute méthode et de toute critique. Pour prospérer, pour vivre, il faut que l'Ecole devienne un centre d'étude, qu'elle se forme sur place une clientèle scientifique et, pour cela, qu'elle justifie son nom et se fasse enseignante.

Ici je touche aux *desiderata*. Cette nécessité, pour l'Ecole, de donner un enseignement, nul, Monsieur le Directeur, n'en est plus persuadé que vous : elle est inscrite dans vos statuts, et votre *Rapport*, tout en signalant certaines difficultés présentes, y appuie avec toute la netteté et la force désirables. De mon côté, je n'ai laissé échapper aucune occasion de l'affirmer et d'y revenir sans cesse, soit dans les discussions qui ont précédé et suivi la fondation de l'Ecole, soit depuis, à divers propos. Permettez-moi pourtant d'y insister ici de nouveau, au risque ou plutôt avec la certitude de me répéter une fois de plus et de prêcher à des convaincus. C'est un privilège dont les vieillards abusaient déjà au temps d'Homère.

Rappelez-vous ce qu'était et dans quelles conditions s'accomplissait naguère le travail scientifique dans nos possessions d'Indo-Chine. Ce ne sera pas bien difficile, car ces conditions n'ont pas eu le temps de beaucoup changer. Les travailleurs n'y ont jamais fait défaut, ni les travaux non plus ; et, si votre bibliothèque prétend, comme elle y est tenue, recueillir tout ce qui s'est produit là-bas depuis les origines de notre domination, il vous faudra, de ce chef seul, préparer de nombreux rayons. Parmi ces travaux, il y en a eu et il y en a encore beaucoup d'excellents : la description du pays et de ses habitants, de ses coutumes, de ses monuments, son histoire contemporaine ou récente, la statistique de ses produits, l'étude de ses intérêts présents et à venir ont été l'objet de nombreuses monographies et de plusieurs œuvres d'ensemble du plus grand mérite. Par contre et sauf quelques exceptions qui peuvent se compter sur les doigts d'une seule main, toutes les publications touchant d'une façon quelconque au passé, à ce passé dont le mystère était plein de séduction et auquel on ne pouvait se dérober indéfiniment, témoignaient d'une lamentable inexpérience. L'infériorité devenait particulièrement humiliante, quand on les comparait

à ce qui se faisait ailleurs, non seulement dans des établissements de vieille tradition scientifique, mais dans d'autres plus récents, comme ceux des Anglais dans la presqu'île Malaise et en Birmanie. Et pourtant notre personnel n'était inférieur ni en nombre, ni en qualité à celui de nos rivaux. En culture générale et surtout littéraire, la moyenne chez nous est plutôt supérieure à celle de nos voisins de Java. Quand au zèle, il est attesté par l'abondance même de la production. L'infériorité scientifique, que la distinction souvent très réelle de la forme ne fait ressortir que plus nettement, n'en est pas moins aussi incontestable que facile à expliquer.

Le personnel, en effet, de qui émanaient ces travaux — et de qui ils devront aussi émaner en grande partie à l'avenir — se compose d'officiers de terre et de mer, de fonctionnaires de nos diverses administrations et de missionnaires, auxquels on peut ajouter de très rares indigènes et quelques chargés de missions officielles. Sauf ces derniers — et encore ! — les uns et les autres apportent en Indo-Chine une éducation professionnelle infiniment estimable, mais qui ne les a pas précisément préparés à des recherches délicates d'histoire, d'archéologie ou de philologie. De ces diverses disciplines, ils ne sont au courant ni des résultats, ni des méthodes ; ils n'en possèdent pas davantage les instruments : ils ont peut-être quelque teinture des idiomes du pays ; mais ils ignorent les vieilles langues savantes, sans lesquelles ces idiomes ne peuvent être scientifiquement mis à profit et qui sont les clefs indispensables pour pénétrer dans le passé. Et ce déficit initial, ils ne trouvaient jusqu'ici, une fois rendus à leur poste, rien qui leur permît de le combler : ni bibliothèques, ni collections formées en vue de la recherche, ni centre d'études, ni conseils, ni direction d'aucune sorte. Les moins mal pourvus étaient encore ceux qui entreprenaient de travailler au Tonkin, dans l'Annam ou dans la Basse-Cochinchine, où la langue écrite est depuis plus ou moins longtemps le chinois : ils y trouvaient des maîtres indigènes et, à la condition de ne pas toucher aux choses d'origine hindoue, des documents d'un maniement moins délicat. Mais ceux que leur bonne ou mauvaise fortune amenait au Cambodge et au Laos, c'est-à-dire précisément dans les milieux qui réservent à ces études les plus riches moissons, étaient vraiment déshérités. Ils pouvaient bien apprendre la langue parlée vulgaire ; mais ils ne trouvaient personne pour leur enseigner l'ancienne langue littéraire, qui n'est plus sue même des lettrés, ni, à plus forte raison, le sanscrit et le pâli, sans lesquels toute tentative d'obtenir l'intelligence du vieux khmer est vaine, personne surtout pour les initier aux méthodes critiques et pour les éclairer sur la vraie nature et la complexité des problèmes ambiants dans lesquels ils risquaient de donner tête baissée. Dans ces conditions, ce dont il faut s'étonner, ce n'est pas qu'on n'ait pas fait mieux : c'est qu'on n'ait pas fait plus mal.

C'est cet état de choses et les expériences qu'il nous a fait faire, expériences de plus en plus décourageantes à mesure que les travaux devenaient plus ambitieux et, par cela même, moins solides, qui ont suggéré à quelques-uns de nous l'idée d'y remédier autant que possible, en instituant à Saigon, comme les Anglais s'étaient hâtés de le faire à Rangoun, un enseignement approprié. Pour

aller au plus pressé, nous ne pensions qu'à l'établissement d'une modeste chaire de sanscrit et de pâli, quand M. Doumer nous a comblés en nous offrant le plan d'une Ecole complète, richement outillée et dotée, telle que nous n'aurions pas osé même la rêver. A nous maintenant de faire en sorte que les fruits ne tardent pas trop à répondre à ses généreux desseins. Grâce à vos soins, il a été pourvu aux tâches les plus pressantes : les ressources matérielles, l'outillage scientifique se créent et se développent ; dès maintenant, ceux de nos travailleurs de là-bas, assez avisés pour sentir le besoin de conseils et d'une direction, savent où ils les trouveront. Mais il est évident que l'état de choses que je viens de décrire et que je ne crois pas avoir exagéré n'a pas cessé du coup, qu'il ne se modifiera que peu à peu et par l'effet d'un véritable enseignement.

Cet enseignement, Monsieur le Directeur, vous avez vous-même hâte de l'organiser, dès que l'installation définitive de l'Ecole vous le permettra. En attendant et pour commencer, vous pensez pouvoir ouvrir prochainement une conférence de chinois. C'en est, en effet, la partie probablement la plus demandée, sinon la plus importante au point de vue de l'Ecole, et celle que vous trouverez le plus facilement à recruter à Saigon même, où le chinois est resté la langue écrite des affaires et, comme en Annam et au Tonkin, dans une certaine mesure, celle de l'administration. Pour le reste et la partie essentielle de l'enseignement, celui du sanscrit, du pâli et du khmer étudié philologiquement, nous vous accorderons volontiers les délais nécessaires. Nous prévoyons même de ce côté des difficultés que vous apercevez sans doute vous-même, mais auxquelles, pour le moment, vous vous contentez de faire allusion dans votre Rapport, sans les spécifier : c'est qu'il ne vous sera guère possible d'organiser au siége de l'Ecole un enseignement proprement dit de ces disciplines ; d'abord, parce qu'elles ne sont pas directement nécessaires à nos fonctionnaires et, ensuite, parce que ceux qui s'y intéresseront résident rarement à Saigon et sont dispersés sur toute la surface de nos vastes possessions. J'avoue que la difficulté me paraîtrait insurmontable, s'il fallait l'aborder de front. Mais il y a peut-être des moyens de la tourner.

Tout enseignement n'est pas tenu d'être oral, ne consiste pas nécessairement en des leçons faites à des auditeurs. Au besoin et sans trop perdre de son efficacité, il peut se donner de loin, par correspondance ; il peut se résumer en des conseils, en une direction, en une simple influence plus ou moins directe ; parfois il suffit de l'exemple : le niveau élevé et la parfaite discipline qui distinguent la production scientifique de vos voisins des îles hollandaises, ne sont pas dus autant aux souvenirs de l'Ecole de Delft, d'où sortent la plupart de leurs fonctionnaires, qu'à l'action exercée sur place par la Société de Batavia, qui est un puissant centre d'études, sans être un corps enseignant. Vous n'en êtes pas là pour le moment [1] ; peut-être y arriverez-vous un jour. En attendant, ce sera enseigner que de donner un plan de travail, de préciser l'état

[1] Peut-être y aurait-il lieu, dès maintenant et à son exemple, de vous adjoindre des correspondants, surtout en Indo-Chine même à la condition de les choisir avec discernement.

exact d'une question et la manière dont elle doit être posée, d'indiquer les livres à consulter, de faire par avance la critique des théories impossibles, de redresser des travaux qui allaient mal s'emmancher; ce sera enseigner aussi que de faire des livres d'enseignement. Pourquoi les publications de l'Ecole ne comprendraient-elles pas une série de *manuels* spécialement appropriés aux besoins de votre milieu : un manuel pâli, que nous ne possédons pas en français; un manuel sanscrit, puisque celui de Bergaigne, excellent pour faire marcher une classe, est peut-être trop rigide pour le travail solitaire de l'autodidacte; un manuel cambodgien et vieux-khmer, tel du moins qu'il est possible de le faire à présent, où seraient notées les particularités phonétiques qui prévalent dans les emprunts faits aux langues de l'Inde ?

Mais ces livres et ces consultations, il ne suffira pas de les offrir; il faudra faire en sorte qu'on en sente le besoin autour de vous et que, de près et de loin, on vienne vous les demander. Pour cela, vous avez la propagande orale et écrite, j'allais dire la prédication; car si vous êtes, vos collaborateurs et vous, des savants en mission, n'êtes-vous pas aussi, dans une certaine mesure, des missionnaires, des apôtres? Vous aurez à persuader aux gens des vérités que les plus zélés et les mieux doués ne comprennent pas toujours comme des leçons qui leur soient applicables; par exemple, à faire voir, au besoin avec preuves à l'appui, — vous n'aurez que l'embarras du choix — qu'il faut se mettre au courant des choses dont on prétend traiter; que, pour parler le cambodgien avec ses boys ou même avec les bonzes, on n'est pas en état d'interpréter de vieux textes, ni même des récents, quand ils sont techniques; et qu'il ne suffit pas, pour traduire du pâli hypothétique, qu'on ne sait pas même transcrire proprement, de savoir feuilleter un dictionnaire de Childers.

Mais il n'est que temps de couper court à ces réflexions déjà beaucoup trop longues. En résumé, nous accueillerons ici toujours avec joie et reconnaissance les savants travaux des membres de l'Ecole; mais nous ne chanterons victoire que le jour où ils pourront nous montrer une série de publications vraiment estimables produites autour d'eux par d'autres, sous leurs auspices. Ce jour là, nous estimerons que l'Ecole et, par elle, la France auront commencé à remplir la mission scientifique qu'elles ont assumée en Indo-Chine, et je n'ai pas besoin d'ajouter, Monsieur le Directeur et cher ami, que nous avons tous le ferme espoir que ce jour est prochain.

Audierne, octobre 1900.

A. Barth.

II

MES SOUHAITS POUR L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

Par M. Michel Bréal, membre de l'Institut

Les parents et les parrains d'un enfant nouvellement venu au monde aiment à former des projets pour son avenir, et, avant qu'il ait usé ses premières bavettes, ils lui ont déjà tracé tout un progamme de vie et rattaché à lui de fructueuses combinaisons. C'est ce que le lecteur pensera sans doute en lisant ces lignes, où l'un des amis de la première heure va exposer ce qu'il entrevoit, ce qu'il ambitionne et ce qu'il souhaite pour l'Ecole de Saigon.

Cette Ecole a été fort judicieusement appelée « d'Extrême-Orient ». Elle n'est donc pas enchaînée à un seul pays ni à une seule tâche. Et déjà elle l'a montré en envoyant un de ses élèves, le premier en date, à Pékin, pour y étudier sur place, comme un volcan en éruption, cette civilisation chinoise actuellement en pleine ébullition. D'autre part, le Directeur ne paraît pas d'humeur à imiter les directeurs d'écoles qui font consister leurs fonctions dans une assiduité plus ou moins prolongée à leur bureau. On l'a déjà vu à Java, au Cambodge, au Laos, au Tonkin. D'intelligents et vaillants officiers de notre armée coloniale sont venus apporter leur concours actif, et ce n'est pas non plus d'eux qu'on doit craindre ce que les Latins appelaient *umbratilem laborem*. M'autorisant de ces précédents, je dirai donc qu'il y a un côté par où l'Ecole de Saigon me paraît destinée à s'étendre, et d'où elle tirera un singulier accroissement de force et de vitalité. C'est de l'Inde que je veux parler. Ce grand et riche pays, qui a failli être nôtre, n'est pas entièrement perdu pour nous, puisque nous y avons des stations comme Chandernagor et Pondichéry. D'ailleurs en matière d'étude et de science l'Inde n'est la propriété exclusive de personne. Des voyageurs français, allemands, danois, russes, y ont marqué leur trace, et ont travaillé, à côté des Anglais, à en faire connaître le présent et le passé. Puisque aujourd'hui, par la possession de l'Indo-Chine, nous en sommes les plus proches voisins, il est naturel que nous voyions dans ce voisinage un motif pour pousser de plus en plus de ce côté nos recherches scientifiques.

Je suppose que nous n'aurons pas de peine à trouver des correspondants à Pondichéry ou à Chandernagor. S'ils veulent envoyer à Saigon leurs communications, le journal où j'écris leur servira d'organe. S'il se trouve parmi les élèves de l'Ecole quelque sanscritiste désireux de lire les textes en compagnie et avec les commentaires d'un brahmane, il s'établira pour un temps dans l'une de nos colonies de l'Inde. Il pourra même se faire qu'à son retour quelque pandit, désireux de voir le pays où ont dominé autrefois ses ancêtres, le suive jusqu'au Cambodge et jusqu'en Cochinchine. Il appartiendra alors à la Direction de voir quels services on peut tirer de ces collègues indigènes.

Pour la connaissance de la religion, du droit, des coutumes, pour l'histoire de la science, y compris la médecine, on aura encore longtemps besoin des éclaircissements qu'un natif seul peut fournir. Aussi doit-on souhaiter que *l'Ecole d'Extrême-Orient* exerce une attraction assez puissante, pour attirer auprès d'elle quelques-uns des représentants de la science de l'Extrême-Orient. L'Indo-Chine, étant un pays de lettrés, je ne doute pas que pour la partie chinoise ce vœu sera bientôt rempli. Mais il faut en souhaiter autant pour la partie indienne. Quelques gratifications données à propos pourront sous ce rapport être d'un heureux effet. Une bibliothèque généreusement dotée, et qui s'accroîtrait à mesure, servirait de centre à ce groupement de maîtres et de disciples. Ce serait peut-être aller un peu vite que de parler déjà d'une Université orientale à Saigon. Mais quand on se dirige dans le sens des intérêts et des besoins d'un pays, les choses se font parfois plus aisément et plus rapidement qu'on ne suppose : c'est un besoin pour nous de connaître à fond les idées et les croyances d'une population qui est désormais soumise à l'autorité de la France ; c'est également un besoin pour cette population de se faire connaître de nous. On a donc le droit d'espérer qu'entre savants d'Europe et lettrés d'Asie un rapprochement se fera, qui contribuera au progrès matériel et moral de la colonie. Il semble que pour les facultés de compréhension et d'assimilation de notre race il y ait là une grande et belle entreprise à tenter dont l'Ecole de Saigon est le premier jalon.

Michel Bréal.

III

LETTRE DE M. E. SENART, MEMBRE DE L'INSTITUT

Mon cher Monsieur Finot,

C'est avec un joyeux empressement que je souhaite la bienvenue à votre Bulletin. Si j'ai eu ma faible part à l'organisation de cette Ecole française d'Extrême-Orient que nous devons à la forte initiative, à l'esprit éclairé de M. le Gouverneur général de l'Indo-Chine, comment ne saluerais-je pas avec une satisfaction profonde le pas décisif par lequel elle s'engage résolument dans les labeurs et les responsabilités de la production scientifique ?

Tous ceux qui, dans quelque mesure, ont appelé ou préparé sa création lui ont dans leur pensée assigné une action à la fois très large, très élevée et très pratique.

La tâche d'un pouvoir civilisé déborde les préoccupations immédiates du présent ; elle implique une juste et libérale sollicitude pour ce patrimoine vraiment national du passé, langues et histoire, traditions et monuments. Il ne s'agit pas seulement de satisfaire une haute curiosité, il y a là un devoir strict et même une ressource de gouvernement. On dirige mieux un pays que l'on connaît plus profondément ; c'est travailler efficacement à son bien que d'éveiller en lui le respect et l'émulation de sa grandeur passée.

En assumant l'administration de l'Indo-Chine, la France a pris charge d'âmes ; elle ne pouvait ni faillir à ses traditions ni négliger des exemples qui lui sont donnés par ses voisins de l'Ouest et du Midi, par l'Angleterre dans l'Inde, par les Pays-Bas à Java. Les fonctionnaires de tout ordre qu'elle délègue à la direction, à la défense de ce domaine lointain, entrant en contact permanent avec un peuple auquel ils ont voué pour des années le meilleur de leurs forces, mis en présence d'une civilisation singulière qui doit piquer leur curiosité, conçoivent en grand nombre le désir de connaître l'un et l'autre plus à fond et par les origines ; beaucoup pourraient tirer parti pour leur tâche professionnelle et des renseignements positifs et du vivant intérêt que leur suggérerait l'étude du pays. A tous, particulièrement aux esprits actifs qui demandent à l'exploration archéologique, historique, scientifique un passe-temps honorable, le Gouvernement devait un centre de ralliement où, avec les directions et les informations techniques, ils pussent rencontrer l'encouragement d'une sympathie empressée, et, tour à tour, des conseils pour des travaux projetés, une hospitalité facile pour des recherches achevées.

A cette pensée s'ajoutait un autre intérêt, plus général sinon aussi pressant, l'intérêt de la science française. Au fur et à mesure que notre temps a plus exigé de la recherche précise et minutieuse, mieux senti le prix de l'observation directe des lieux et des monuments, on a vu se multiplier ces postes d'étude dont l'initiative, peu à peu imitée par d'autres, est pour notre pays un

titre dont il a le droit de s'honorer. Athènes a essaimé à Rome ; l'Ecole du Caire a pris pied en Orient. Peu de points étaient mieux désignés que notre Indo-Chine pour marquer une nouvelle étape de cette colonisation savante. Ce n'est pas seulement comme terre française qu'elle nous attirait. Elle est placée au confluent des deux grandes civilisations de l'Orient lointain, la civilisation indienne et la civilisation chinoise. Si, en Annam et au Tonkin, l'action de la Chine était de tout temps évidente, les recherches, les belles découvertes de M. Aymonier ont fait apparaitre le Cambodge ancien comme un prolongement de l'Inde. Indépendamment du témoignage exprès des traditions et des documents épigraphiques, le seul aspect des monuments attestait d'autre part des relations étroites avec la grande île de Java. L'Indo-Chine n'est donc pas un champ d'études isolé ; pour l'embrasser il faut étendre les regards bien loin par delà ses frontières propres, en Chine, en Inde, en Malaisie : vers ces horizons si vastes elle est un centre naturel de rayonnement.

Sortie de ces préoccupations diverses, l'Ecole devait combiner le triple caractère qui s'accuse dans sa charte.

Elle est d'abord, comme le dit son nom, une « Ecole ». Suivant les besoins, et dans la mesure de son développement progressif, elle devra distribuer un enseignement qui répandra, avec une solide méthode philologique, la connaissance des vieux idiomes savants du pays, sanscrit et prâcrit. Elle devra surtout exercer un enseignement à distance par les conseils, les indications que son Directeur, avec l'autorité de sa culture spéciale, saura multiplier près de tous ceux, français ou indigènes, fonctionnaires militaires ou civils, missionnaires ou colons, qui recourront à son expérience. Le Musée et la Bibliothèque, dont la création est prévue, appelée par les statuts mêmes, fourniront à cet enseignement des ressources précieuses. Ces annexes ne seront pas moins indispensablement réclamées par la seconde mission de l'Ecole. Elle doit être un atelier scientifique.

Elle travaille à faire connaître l'Indo-Chine actuelle sous ses aspects multiples, à éclairer les ténèbres qui enveloppent ses annales. Ce sera l'œuvre du Directeur et des pensionnaires, suivant les aptitudes et l'orientation propre de chacun ; ce sera aussi l'œuvre de tous ces collaborateurs dispersés par leurs fonctions à travers le pays et que vous ne manquerez pas de conquérir, de préparer, d'attacher à l'entreprise commune. Et, si la pente de mes études personnelles m'entraîne à insister sur le travail archéologique et linguistique, j'ai hâte d'ajouter que, à mon sens, aucun objet intéressant la connaissance du pays ne saurait en principe être exclu. J'espère que, à l'occasion, des pensionnaires voués à d'autres genres d'investigations viendront activer, en le diversifiant, le mouvement intellectuel de votre vaillante escouade.

Ces pensionnaires, le Règlement a laissé à l'Académie toute latitude pour les choisir. Nulle condition d'âge. Ce pourront être des étudiants ou des savants déjà formés, qui, tout en contribuant à l'objet propre de l'institution, trouveraient un profit personnel à faire en Extrême-Orient un séjour un peu prolongé. Aussi l'Ecole nous apparait, et ce n'est pas son moindre privilège, comme une sorte de foyer commun libéralement ouvert à des représentants divers de

l'orientalisme français ; hospitalier, suivant les occasions, à l'indianisme, à la sinologie, à d'autres branches d'études, puisqu'aussi bien les bourses de voyage envisagées par le budget de la maison permettront parfois, aux uns et aux autres, d'aller prendre contact avec les objets immédiats de leurs recherches.

Que votre sagesse, justement ironique à l'hyperbole, ne m'accuse pas de rêver trop grand, de méconnaître les limites où vous enferment le cadre de votre personnel et la mesure de vos ressources. Telle n'est pas ma pensée, et je n'ai garde d'imaginer qu'il soit possible de tout mener de front avec une activité invariablement égale. Mais il est bon de constater que, dans les prévisions de son fondateur et grâce à la souplesse de son organisation, l'Ecole pourra et devra se plier à ces divers rôles, tout en faisant, suivant les temps, les circonstances et les besoins, la part plus large à l'un ou à l'autre.

Le plus pressant et le plus nécessaire, à mon sens, est certainement le premier. Pour acquitter ce devoir d'initiateur et de maître, vous trouverez dans votre Bulletin un instrument précieux de communication et d'échange, un moyen d'enseignement, une archive de renseignements. Accueillant à toutes les informations utiles et solides, étranger à tout pédantisme étroit, bienveillant à toutes les initiatives sérieuses, il se fera rapidement, j'en ai le ferme espoir, une belle place dans la colonie et au dehors. Il sera le lien permanent entre l'Ecole et ses amis de France. De tout cœur je lui souhaite une carrière facile, active, prospère. Vous savez avec quel plaisir nous y noterons les traces du zèle et de la sympathie de tous ces collaborateurs connus et inconnus dont c'est une de vos préoccupations principales d'éveiller l'intérêt et de grouper les contributions.

Avec mes félicitations et mes vœux, je vous renouvelle, mon cher Monsieur Finot, l'expression de mon affectueux dévouement.

E. Senart.

LA RELIGION DES CHAMS

D'APRÈS LES MONUMENTS

PAR M. LOUIS FINOT

Directeur de l'École française d'Extrême-Orient



Le territoire aujourd'hui occupé par le royaume d'Annam le long de la mer de Chine a été pendant des siècles le siège d'un État puissant, le Champa [1], habité par une population de race malaise et de culture indienne : les Chams. Refoulé vers le Sud par le progrès des Annamites, soumis à la fin du XVe siècle, définitivement écrasé au milieu du XVIIe, le peuple Cham est aujourd'hui réduit à deux petites vallées du Sud de l'Annam où, selon l'expression de M. Barth, ses misérables restes achèvent de s'éteindre parmi les vestiges de sa grandeur passée. S'ils vont encore faire des offrandes aux vieux temples, ils ont perdu toute idée de la religion de leurs ancêtres : leur faible esprit n'a pas même retenu le nom des anciens dieux. Un amas confus de superstitions vulgaires, de rites irréfléchis et de formules incomprises constitue la trame grossière de leur vie religieuse. Il serait vain de chercher dans leur culte actuel des données traditionnelles pour en éclairer les origines. Les textes manuscrits, d'après ce que nous en connaissons, ne paraissent pas devoir nous renseigner davantage sur l'état initial, les transformations, l'importance relative et la succession chronologique des diverses formes religieuses qui se sont développées dans le royaume de Champa. Les seuls guides possibles sont l'épigraphie et l'archéologie.

Les données des inscriptions ont été condensées dans un chapitre du mémoire d'Abel Bergaigne [2]. Il ne sera pas sans intérêt de compléter cette étude en groupant ici les faits qui ressortent d'un premier examen des monuments. Sans doute nos documents iconographiques, à la suite des assauts répétés de diverses sortes de Barbares, sont devenus assez clairsemés. Les uns ont péri, d'autres ont été transférés au-delà des mers, quelques-uns au fond des mers ; de ceux qui sont restés en Indo-Chine, la plupart ont quitté les édifices dont ils faisaient

---

(1) En transcription sanscrite *Campâ* ; le nom de *Cham* n'en est sans doute qu'une abréviation. Hiuen-tsang l'appelle *Mahâchampa*. Le plus ancien témoignage que nous possédions sur l'existence de ce royaume est l'inscription de Nhatrang (ou Vo-can), qui prouve son existence sur la côte orientale de l'Indo-Chine dès le IIe ou IIIe siècle de l'ère chrétienne. Sur l'extension qu'il aurait eue au Nord de l'Annam et à l'Ouest sur le Mékhong, nous n'avons aucune donnée authentique.

(2) *L'ancien royaume de Campâ dans l'Indo-Chine d'après les inscriptions.* Paris, 1888. V. pp. 64-70 : Religion.

partie pour aller décorer certains jardins publics ou privés, perdant ainsi une grande partie de leur signification religieuse. Il est possible néanmoins de tirer de ces débris d'utiles conclusions sur l'histoire religieuse des Chams [1].

La religion principale de ce peuple était l'hindouisme, c'est-à-dire l'adoration, exclusive ou combinée, des trois dieux de la *trimûrti* indienne : Brahmâ, Viṣṇu et Çiva, et des *çaktis* ou épouses des deux derniers : Umâ et Lakṣmî. Le buddhisme a eu également sa part dans la dévotion éclectique et tolérante des Chams.

I. — Culte de Brahmâ

Brahmâ tient peu de place dans l'iconographie, et son culte n'avait, selon toute probabilité, qu'une minime importance, bien moindre qu'au Cambodge. Il est caractérisé par un quadruple visage [2]. Il figure au fronton de la face O. d'une des tours de My-sơn (nº 138). On le trouve associé à d'autres dieux dans les bas-reliefs de Tri-thuy et de U'u-diêm (nºs 27, 220). Un bas-relief de Tourane le représente assis, entouré de porteurs d'éventails et de parasols (nº 162).

II. — Çivaïsme

Çiva. — La forme la plus répandue du çivaïsme était le culte du liṅga. Les symboles en sont assez nombreux, plus nombreuses encore les tables à libations (*snâna-droṇî*) où ils étaient encastrés et d'où ils ont disparu [3]. Une des tours de Pho-hai (nº 2) a conservé un liṅga *in situ*, sur un autel au centre du sanctuaire. La pagode de Glai Lamo (nº 26) contient deux liṅga que les indigènes ont peints, le premier d'un visage d'homme, le second d'un visage de femme, pour représenter, disent-ils, Po Klong Chan et sa femme.

On réunissait souvent plusieurs liṅga sur une même table à libations ; deux de ces tables ont été trouvées à My-sơn : l'une, carrée, porte quatre liṅga ; l'autre, oblongue, en porte sept (nºs 139 et 140).

Ces liṅga ont tous la forme habituelle : ce sont des cylindres de pierre à bout plus ou moins arrondi. Mais il nous reste un spécimen d'une variété mentionnée à diverses reprises dans les inscriptions sous le nom de *mukhaliṅga* « liṅga à visage » [4]. Il se trouve dans le temple de Po Klong Garai, à Phanrang (nº 18). Le liṅga, placé sur une table carrée au centre du sanctuaire, porte, sculptée en

---

(1) Ce travail a été fait exclusivement sur les monuments existant en Indo-Chine. Les nᵒˢ sont ceux de l'Inventaire sommaire des monuments chams de l'Annam, qu'on trouvera à la suite de cet article. Le recueil des *Inscriptions de Campâ et du Cambodge* par MM. Bergaigne et Barth (*Notices et extraits des manuscrits*..., T. XXVII), est cité sous le titre abrégé de *Corpus*.

(2) *Caturmukha* est le surnom de Brahmâ. En réalité, on ne voit généralement que trois visages, la figure étant presque toujours adossée.

(3) Ces tables sont ordinairement carrées : la forme ronde est très rare, et c'est seulement dans ce dernier cas qu'on peut y voir une représentation de la *yoni*.

(4) Il y en a des exemples dans l'Inde. Voir Cunningham. *Arch. Survey*, t. V, p. 25 et pl. XII, 6.

relief sur sa face antérieure, une tête de roi aux sourcils allongés, aux fines moustaches et à la barbiche en pointe; elle est coiffée d'une tiare, et le cou, à la naissance du buste, est entouré d'une sorte de tissu de mailles. M. Aymonier termine la description qu'il en a donnée [1] en disant: « C'est certainement Çiva. » Peut-être serait-il plus exact de dire que c'est le roi fondateur du temple identifié avec Çiva. La physionomie, la coiffure, les ornements sont ceux que les sculpteurs donnent invariablement aux rois Chams. On peut comparer, par exemple, les statues des rois Po Klong Mö-Nai et Po Klong Ga-Hul, dans les environs de Phanri (nos 4 et 5): l'aspect est le même [2].

L'identification du roi fondateur avec la divinité à laquelle est dédiée la fondation est une idée bien connue et qu'exprime habituellement le nom même du dieu. Un roi Bhadravarman érige une statue d'Īçvara: il la nomme Bhadreçvara; un de ses successeurs, Indravarman la réédifie: elle prend alors le nom d'Indrabhadreçvara [3].

L'union de la figure royale et du liṅga procède de la même conception.

On rencontre encore celle-ci sous une autre forme dans le curieux monument du temple de Po Romê, Phanrang (no 24). C'est un grand bas-relief en forme de stèle, dont la figure principale, vue à mi-corps, est la représentation habituelle d'un roi Cham: longues moustaches, barbiche en pointe, haute tiare, pendants d'oreilles, ornements du cou et de la ceinture. Au-dessus de lui s'étagent trois têtes couronnées, et derrière ses épaules naissent six bras portant des attributs: couteau et trident, massue et glaive, peigne et vase à parfums. Le trident, ainsi que les deux Nandin couchés à droite et à gauche, indique clairement que la divinité à laquelle le roi est identifié est Çiva. Les deux derniers attributs, qui conviennent mieux à une divinité féminine, pourraient symboliser la présence de la Çakti.

Çiva est fréquemment représenté sous sa propre figure, particulièrement au fronton des temples, en diverses attitudes:

1o Debout, à six bras, les deux bras supérieurs joints derrière la tête, les autres tenant un trident et un lotus, un sabre et une coupe. (Fronton du temple de Po Klong Garai, no 17);

2o Debout sur Nandin, dans l'attitude de l'assaut, tenant des deux mains une lance. Il a 24 ou 28 bras; parmi ses attributs, un croc à éléphant, une Nâgî, une clochette, une cruche, une besace, un arc. (Deux bas-reliefs de Tourane, nos 159 et 160);

3o Dansant le tâṇḍava. (Un bas-relief à Tourane, no 161). Un autre, à Phonglê, le représente entouré de Nâgîs, dont une joue de la harpe, une autre du tambourin;

---

(1) *Lettre de M. Aymonier sur son voyage au Binh-thuân. Saigon*, 1885, p. 5.

(2) L'image traditionnelle des rois Chams se répète dans toutes les niches qui s'étagent sur les faces du temple de Po Klong Garai: le roi est assis, les jambes croisées et les mains jointes; la tête est identique à celle du *mukhaliṅga*.

(3) Même usage au Cambodge. Dans une inscription de Loley, de 805 çaka, le roi Yaçovarman érige la statue de Çrī Indravarmeçvara (Aymonier, *Quelques notions sur les inscriptions en vieux Khmer*, p. 28-29). C'est apparemment Çiva adoré sous les traits d'Indravarman.

4° Assis, tenant d'une main un chapelet, de l'autre un trident. (Tourane, n° 163).

Çiva remplit encore le rôle de *Dvârapâla* ou gardien de l'entrée des temples (1). Il a un visage démoniaque, des yeux saillants, de longues dents. Il est armé d'une massue et porte une couronne et des pendeloques de crânes, un *upavîta* (cordon brahmanique) et des bracelets de serpents. Le plus beau spécimen (n° 84) se trouve à Đong-dương.

Le dvârapâla, debout sur un taureau (2), brandit une sorte de coin, tandis que, sur la tête de l'animal, un petit personnage, tourné vers la figure principale, tient de la main droite une épée et de la gauche un bouclier sous lequel il s'abrite.

Umâ. — La çakti de Çiva était la grande déesse chame. On l'adorait sous les noms d'Umâ, Bhagavati, Po-Nagar. C'est à elle qu'était consacré le grand sanctuaire de Po-Nagar, à Nha-trang. On y voit encore sa statue, qui reçoit aujourd'hui les hommages des Annamites comme elle reçut jadis ceux des Chams (n° 31, fig. 1). La déesse est assise, les jambes croisées à l'indienne, les mains étendues sur les genoux, la paume en haut. Par derrière naissent huit autres bras plus petits tenant un couteau et une cymbale, une flèche et un croc à éléphant (3), un disque et un objet brisé (la conque?), une lance et un arc. Elle porte un collier et des bracelets. Son trône est supporté par un lotus. On croit que cette statue date de 965 A. D. (4). Umâ est souvent représentée sur Nandin (n° 70). Dans un bas-relief de My-sơn, elle est debout, dans l'attitude de la danse, tenant dans ses dix mains différents attributs : disque, conque (5), arc, flèche, lacet, etc.



FIG. 1. — UMÂ.

(1) C'est une coutume ancienne et générale au Cambodge et à Java : dans ce dernier pays, les dvârapâlas sont souvent de proportions gigantesques et d'une exécution très soignée.

(2) On n'aperçoit que la tête du taureau ; la terre recouvre tout le corps, ainsi que la statue du dieu jusqu'à mi-jambe. La partie hors de terre mesure 1 m 80.

(3) Le petit temple situé au N.-O. de la grande tour (n° 34) a sur sa face O. un bas-relief en briques représentant Umâ, la chevelure ornée de crânes, assise le croc en main sur un éléphant.

(4) Aymonier, *Etude sur les inscriptions tchames*, p. 27.

(5) En Indo-Chine, comme dans l'Inde et à Java, Umâ porte ces attributs viṣṇuites : sans doute faut-il y voir la pensée d'identifier les deux çaktis.



FIG. 2. — GANEÇA.

Gaṇeça. — Nous savons que certains sanctuaires étaient dédiés à Gaṇeça (*Corpus*, nº *XXVIII*). Mais ce culte devait être peu développé, car les images de Gaṇeça sont fort rares. Il est représenté sur un bas-relief très fruste de Tourane (nº 148). Nous ne connaissons qu'une statue de ce dieu (fig. 2); elle se trouve en Cochinchine, dans la pagode de Hội-phước, village de Tân-triêu-dong, arrondissement de Biên-hòa [1].

Skanda est réprésenté une seule fois dans un bas-relief dont nous parlerons plus loin.

Nandin (v. fig. 3) paraît au contraire avoir joui, au Champa comme à Java, d'une grande popularité. Indépendamment des représentations où il



FIG. 3. — NANDIN.

paraît comme monture de Çiva ou d'Umâ, on trouve communément dans le vestibule des temples une grande statue de Nandin [2]. D'autres statues plus petites se rencontrent dans les sanctuaires [3].

---

[1] La statue, entièrement peinte en rouge, a 0 m 70 de haut. Elle nous a été signalée par M. Chesne, administrateur de Biên-hòa.

[2] Po Klong Garai (nº 17). Glai Lamo (nº 26); Po Romê (nº 24); Khương mỹ (nº 64), très beau Nandin de 1 m 50 de long sur 0 m 65 de haut; Tourane (nº 154, fig. 3); Phong-lệ.

[3] Par exemple à Po-Nagar de Phanrang.

III. — Viṣṇuïsme

Le culte de Viṣṇu et de sa çakti Lakṣmî a tenu dans la religion chame une place très importante, quoique probablement inférieure à celle de Çiva et d'Umâ.

Viṣṇu. — Le monument le plus curieux du culte de Viṣṇu est une statue, qui offre cette particularité d'être à la fois un document iconographique et épigraphique.

En 1891, M. Aymonier écrivait (1) : « Aux inscriptions que j'ai fait estamper moi-même en 1885 je n'ai pu joindre ici qu'un seul document d'après une copie faite dans le temps par M. Jeanneau, qui en avait remis la photographie au chef des bonzes de Phnom-Penh. Je la tiens de ce dernier. C'est une inscription tchame. M. Jeanneau la croyait khmère et dit qu'elle a été trouvée sur le socle d'une statue à Biên-hòa, dans la Cochinchine française actuelle. Je suppose que la statue en question orne actuellement quelque collection particulière en France. Il serait à désirer que l'inscription pût être estampée, la copie étant insuffisante. »

La statue a par bonheur échappé aux collectionneurs. Viṣṇu est devenu une idole annamite (2). Il reçoit un culte dans la pagode de Bửu-sơn, village de Bình-trước, hameau de Bình-thành, à environ 800 m N.-O. de l'Inspection de Biên-hòa. La statue, haute de 1 m 50, est adossée à une stèle, dont la face postérieure porte l'inscription chame dont parle M. Aymonier. Elle a été trouvée près du village, dans le creux d'un gros arbre, et transférée dans la petite pagode actuelle, où il est impossible de la photographier. Nous en donnons (fig. 4) un dessin fait par un indigène et dont l'exactitude a été vérifiée (3).

Le dieu est assis les jambes repliées, portant une tiare (*mukuṭa*) et des bracelets ; il a quatre bras : les deux mains supérieures tiennent le disque et la conque et les deux mains inférieures chacune une massue.

Une autre statue mutilée qui se trouve à Cô-thành, Quang-tri (nº 224) doit être un fragment de Viṣṇu, à en juger par le disque que tient la main gauche : le bras est orné d'un bracelet formé d'une rangée de petites figures assises.

Plusieurs bas-reliefs représentent Viṣṇu assis sur Garuḍa (Ư'u-diêm, nº 220) ; My-sơn, édifice nº 105).

Lakṣmî. — Dans les ruines de Đong-dương est un tympan (nº 90) portant sculptée en bas-relief une déesse assise entre deux éléphants qui, de leur trompe, tiennent au-dessus de sa tête un objet peu distinct, qui doit être un vase à eau. C'est la représentation ordinaire de Lakṣmî (4).

---

(1) *Première étude sur les inscriptions tchames*, dans le *Journal Asiatique*, janvier-février 1891, p. 7. Voir la transcription et la traduction partielle de l'inscription, ibid. p. 84.

(2) Ce fait est extrêmement fréquent en Indo-Chine. Les Annamites ont été les plus précieux auxiliaires de l'archéologie : ils ont très peu détruit et beaucoup conservé.

(3) Nous devons ce dessin, accompagné d'une bonne reproduction de l'épigraphe, à l'obligeance de M. Cabanes de Laprade, administrateur adjoint de l'arrondissement de Biên-hòa.

(4) Cf. Burgess, *Rep. Belgâm and Kaladgi*, p. 13 ; *Elura Cave Temples*, pl. VIII, XLII ; Grünwedel, *Buddhistische Kunst*, p. 41.



FIG. 4. — VIṢṆU.

Un autre offre l'image d'une déesse assise sur les replis d'un Nâga dont les treize têtes l'entourent. Elle a quatre bras, dont trois portent une conque, un disque à trois pointes, une massue (fig. 5). Ces attributs sont ceux de Viṣṇu et par conséquent de sa çakti [1]. Viṣṇu est également représenté assis sous les têtes du Nâga [2]. Nous avons donc ici une image de Lakṣmi.



FIG. 5. — LAKṢMÎ.

La même déesse figure dans une niche de la tour du Nord de Hoà-mỹ (n° 69), assise sous son dais de Nâgas; mais ici elle n'a que deux bras, et ses mains étendues tiennent (autant que la distance permet d'en juger) des boutons de lotus : c'est encore une attitude particulière à Lakṣmî [3]. On la retrouve dans un autre bas-relief de Tourane (n° 157), mais sans adjonction de Nâgas. Au même lieu est une grande statue de déesse (n° 155, fig. 6), la tête auréolée, assise les deux bras étendus sur les genoux : c'est probablement Lakṣmî, bien qu'elle ne tienne pas de fleurs de lotus, mais seulement, à ce qu'il semble, des tiges souples qui en évoquent l'idée.

Garuḍa. — Garuḍa est souvent représenté dans son office de monture de Viṣṇu, plus souvent encore séparé et indépendant du dieu. Il était évidemment, avec Nandin, une des figures les plus populaires du panthéon cham. Il figure au fronton des temples, s'éploie sur les corniches, se profile aux angles, hérisse les arêtes de ses ailes. Il a un bec d'oiseau, une haute coiffure à triple étage, des pendants d'oreilles. Ses ailes et sa queue redressées l'entourent comme d'une auréole. Il tient appliquées contre sa poitrine ses deux mains, la paume en avant.

Une pierre de fronton (n° 67) représente la tête de Garuḍa (la face est malheureusement brisée) sous le dais de Nâgas qui paraît être l'attribut commun du groupe de Viṣṇu.

Peut-être le mythe de Garuḍa dévorateur de serpents a-t-il donné naissance à ce motif d'encadrement prodigieusement répandu, qui consiste dans une

---

[1] « Susiddha Vaiṣṇavī kāryā çaṅkha-cakra-gadāmbujā » (*Caturvargacintām*. II, 90) « Vaiṣṇavi doit être représentée portant une conque, un disque, une massue, un lotus. »

[2] Voir par exemple Burgess, *Rep. Belgâm and Kaladgi*, pl. XXX.

[3] Voir Grünwedel, *loc. laud.*



FIG. 6. — LAKṢMÎ.

tête de monstre broyant entre ses dents des Nâgas dont les longs corps sinueux retombent de chaque côté, suivant la ligne des baies ou des frontons.

Parfois Garuḍa, seul ou portant Viṣṇu, est lui-même à cheval sur un monstre ; parfois il sort de la gueule d'un monstre. (My-sơn, édifice n° 105 ; Tourane, plusieurs statues et bas-reliefs).

IV. — Cultes associés

Les monuments qui associent deux ou trois membres de la Trimûrti sont assez rares. Nous pouvons cependant en citer deux :

1° Un bas-relief en forme de stèle, qui se trouve à U'u-diêm (n° 220). Au centre, Çiva et Umâ sont assis sur Nandin : le dieu a la jambe gauche pendante, la droite repliée sous lui, la main droite tenant un rosaire, la main gauche appuyée sur la cuisse ; Umâ est à sa gauche, les bras croisés. A gauche d'Umâ, Skanda est à cheval sur un paon. Au-dessus de lui plane Garuḍa portant Viṣṇu, qui a quatre mains, deux jointes, deux tenant le disque et la conque. A droite de Çiva, Brahmâ sur un lotus à longue tige.

Comme on le voit, le groupe çivaïte occupe la place d'honneur ; les mains jointes de Viṣṇu indiquent sa subordination à l'égard de Çiva ; enfin, détail à noter, Gaṇeça est absent ;

2° Une pierre plate (n° 27) de forme irrégulière, de 1m60 de large sur 1m30 de haut, ensablée au bord de la lagune de Tri-thuy, Khánh-hoà, où on l'avait transportée pour l'embarquer; elle est brisée en deux et rongée par la mer. Voici ce qu'on distingue dans ce fruste bas-relief : à gauche, Brahmâ, les mains jointes, le genou droit plié ; à droite, assis sur un sanglier, Çiva à quatre bras, dont deux sont levés et deux ont les mains jointes ; au centre une grande figure indistincte, apparemment le troisième membre de la Trimûrti : ce monument, à la différence du précédent, serait donc viṣṇuite.

La divinité composite (Harihara) formée de la fusion de Çiva et de Viṣṇu en un seul corps est mentionnée dans les inscriptions [1] : nous n'en avons pas trouvé d'exemple; seule une certaine confusion des attributs révèle cette tendance syncrétique.

V. — Buddhisme

Les sanctuaires buddhiques étaient probablement peu nombreux dans le Champa et la religion du Buddha n'y eut, selon toute apparence, qu'une influence restreinte.

A Đong-Dương, au milieu d'édifices dont quelques-uns étaient certainement brahmaniques, se trouve au moins un temple buddhique. C'est un édifice à quatre

(1) *Corpus*, n° XXIII.

portes, où on voit (n° 87, fig. 7) une grande statue du Buddha de 1m50 de haut, qui devait autrefois en occuper le centre. Il est assis les mains étendues sur les genoux. Il a les cheveux crépus, le nez épaté, les lèvres lippues surmontées d'une légère moustache, l'*uṣṇiṣa* sur la tête et l'*ūrṇā* au milieu du front. La tête est séparée du tronc.

A côté de la grande statue gît une tête de Buddha de facture et dimensions analogues dont le corps a disparu (n° 88). Dans une autre partie du bois nous avons trouvé trois Buddhas acéphales. Il semble donc que Dong-dương ait été un centre buddhique assez important.



FIG. 7. — BUDDHA.

Il faut sans doute reconnaître un Bodhisattva dans une statuette de bronze (fig. 8) trouvée en terre près de Binh-dinh ([1]). Elle représente un personnage assis à l'indienne sur les replis d'un Nâga dont les sept têtes l'ombragent. Il porte une haute coiffure étagée en cône, un diadème, un collier, des bracelets de bras et de poignets, des pendants d'oreilles, une ceinture à franges. Son vêtement passe sous le bras droit, laissant l'épaule nue, et retombe sur l'épaule gauche. Il a la plante des pieds marquée du *cakra*. Sa main droite, qu'il tient ouverte et appuyée, la paume en haut, sur la main gauche, dans le geste de la méditation, porte une fleur de lotus. L'attitude et le costume, malgré l'absence de l'*ūrṇā*, indiquent clairement un Bodhisattva, et ainsi se trouvent confirmées les quelques données des inscriptions sur la présence du buddhisme mahâyâniste dans le Champa ([2]).

Un témoignage encore plus décisif nous est fourni par les médaillons de la grotte de Phong-nha (Quảng-binh). Ces médaillons ([3]) sont formés par l'apposition d'une sorte de cachet en creux sur un gâteau de terre molle grossièrement arrondi. Ils sont de différentes grandeurs, de 2 à 7 centimètres.

([1]) Elle a été gracieusement offerte à l'Ecole française par Mgr Van Cammelbeke, vicaire apostolique de la Cochinchine orientale.

([2]) Bergaigne, *L'ancien royaume de Campâ*, p. 70. Cf. Aymonier, *Première étude sur les inscriptions tchames*, pp. 32-36.

([3]) Ces médaillons, tout à fait analogues aux « Buddhist Seals » trouvés dans l'Inde à Bodh-Gayâ et à Sohnâg (Gorakhpur) et reproduits dans le *Mahâbodhi* de Cunningham, pl. XXIV et le J. R. A. S., juillet 1900, p. 432, ont été découverts par MM. Camille Paris et Cadière et offerts par eux au Musée de l'Ecole française. M. Paris en avait trouvé cinq; la trouvaille du P. Cadière, plus importante par le nombre et la variété des figures, en comprend une trentaine.



FIG. 8. — BODHISATTVA.

Les figures ont un assez fort relief. Les principaux types qui y sont représentés sont les suivants :

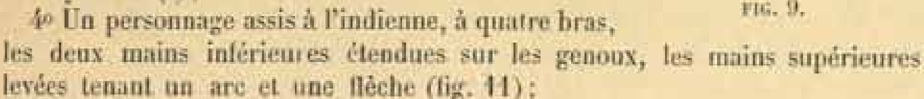
1° Un Buddha, auréolé, assis à l'indienne sur un lotus, les mains réunies sur la poitrine dans le geste de l'enseignement ;

2° Un *dagoba*, surmonté d'un parasol, accosté à droite et à gauche de parasols étagés ; au pied du reliquaire, un vase de fleurs (fig. 9). Cet emblème est buddhique ;

3° Un personnage à quatre bras, assis, les pieds rapprochés, le genou gauche reposant à terre, le genou droit relevé, le corps appuyé sur la main gauche inférieure, la droite reposant sur le genou droit ; la main gauche supérieure est levée, la droite *soutient la tête* (fig. 10). Ce geste caractéristique est celui du Bodhisattva Padmapâṇi ou Avalokiteçvara, une des figures les plus populaires du Panthéon mahâyâniste [1] ;

FIG. 9.

4° Un personnage assis à l'indienne, à quatre bras, les deux mains inférieures étendues sur les genoux, les mains supérieures levées tenant un arc et une flèche (fig. 11) ;



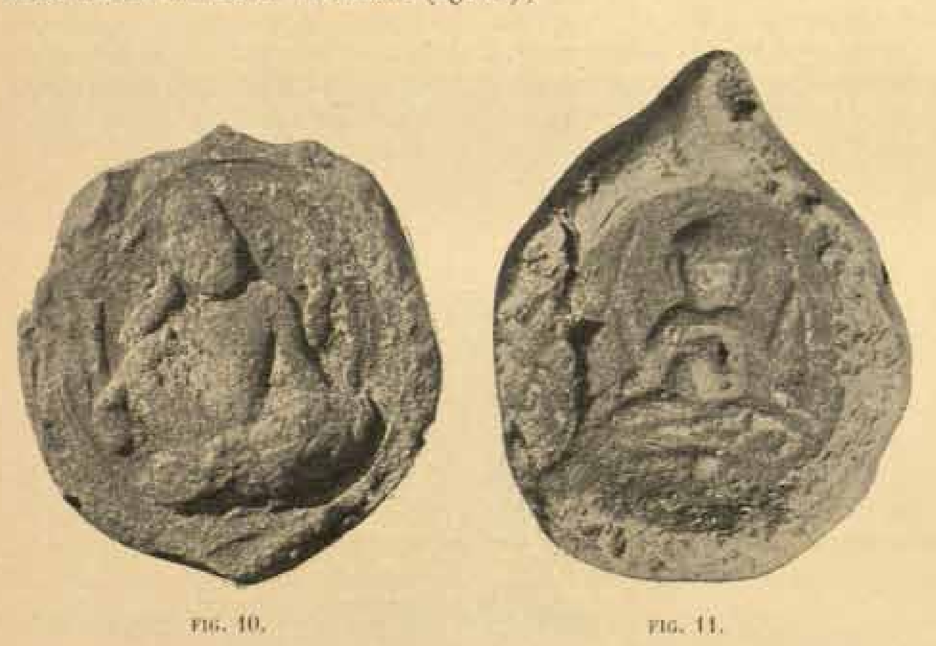
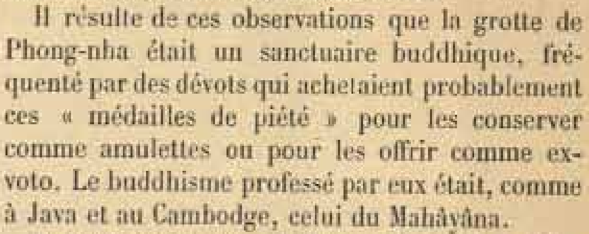


FIG. 10. FIG. 11.

5° Une déesse à quatre bras, assise sur un lotus dans la même attitude que le précédent et tenant dans ses mains supérieures deux lotus (fig. 12).

(1) Grünwedel, *Buddhistische Kunst*, p. 156.

Les attributs de ces deux derniers personnages feraient songer à Çiva et à Lakṣmi, mais on sait que les représentations du tantrisme buddhique présentent la plus grande analogie avec celles du brahmanisme [1]. Nous inclinons

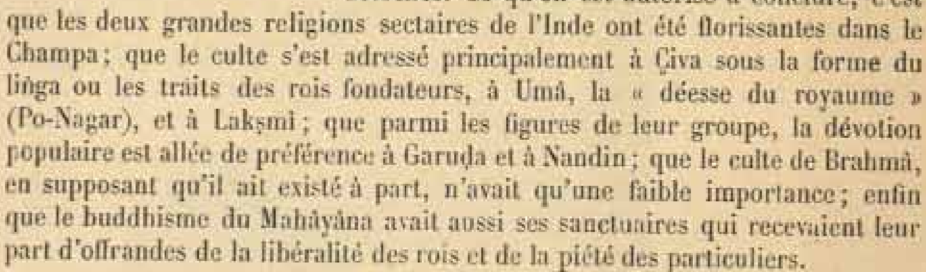


donc à voir dans la première de ces figures Avalokiteçvara, dans la seconde Târâ.

Il résulte de ces observations que la grotte de Phong-nha était un sanctuaire buddhique, fréquenté par des dévots qui achetaient probablement ces « médailles de piété » pour les conserver comme amulettes ou pour les offrir comme ex-voto. Le buddhisme professé par eux était, comme à Java et au Cambodge, celui du Mahâyâna.

FIG. 12.

Il serait imprudent de presser jusqu'à en faire sortir des conséquences trop particulières les faits que nous livre une série incomplète de monuments détachés. Ce qu'on est autorisé à conclure, c'est



que les deux grandes religions sectaires de l'Inde ont été florissantes dans le Champa; que le culte s'est adressé principalement à Çiva sous la forme du liṅga ou les traits des rois fondateurs, à Umâ, la « déesse du royaume » (Po-Nagar), et à Lakṣmi; que parmi les figures de leur groupe, la dévotion populaire est allée de préférence à Garuḍa et à Nandin; que le culte de Brahmâ, en supposant qu'il ait existé à part, n'avait qu'une faible importance; enfin que le buddhisme du Mahâyâna avait aussi ses sanctuaires qui recevaient leur part d'offrandes de la libéralité des rois et de la piété des particuliers.

L. FINOT.



[1] Voir le récent ouvrage de M. A. Foucher, *Etude sur l'Iconographie bouddhique de l'Inde* (Paris, 1900), p. 172 sqq.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES MONUMENTS CHAMS DE L'ANNAM

1-3. Tours de Pho-hai. Province de Binh-thuận, village de Pho-hai, à 4 kil. de Phan-tiet, canton de Lai-ah, huyện de Ham-thuận.

3 tours en briques : 1, Tour du Nord. 2, Tour du Sud contenant un liṅga sur une table à libations carrée. 3, Tourelle annexe de la précédente.

4. Pagode de Thuận-lương. Province de Binh-thuận, village de Thuận-lương, 45 kil. de Phan-tiet, en suivant la route mandarine.

Pagode moderne, de construction annamite, contenant les statues du roi cham Po Klong Mō-naï et de sa femme Po Via-Sōm.

5. Pagode de To-ly. Province de Binh-thuận, village de To-ly. — Pagode moderne, de construction annamite, contenant les statues du roi cham Po Klong Ga-hul et de ses deux femmes.

6. Pagode de Thanh-hiêu. Province de Binh-thuận, village de Thanh-hiêu, sur la rive gauche du Song-lũy, à environ 4 kil. N.-O du tram de Song-lũy. — Pagode contenant la statue du roi Po Nit.

7. Pagode de Po Pa-Nrong-La-Vang et autel de pierre. Province de Binh-thuận, à environ 8 kil. du tram de Song-lũy.

8-12. 5 Piédroits inscrits. Province de Khanh-hoa, poste de Phanrang. Provenant d'une tour entièrement rasée, à environ 400 m de l'église.

13. Vestiges de 3 tours en briques. Province de Khanh-hoa, village de Chung-mỹ, canton de Nghia-lap, arrondissement de An-phước, à environ 9 kil. S.-O. de Phanrang.

14. Stèle de Yang-kur, à environ 500 m N. du village de Chung-mỹ.

15. Stèle de Po-sah, à 2 kil. 1/2 O.-S.-O. du village de Binh-qui.

16. Stèle de Ta-kun, à 1 kil. S. de la précédente.

17-20. Temple de Po-Klong-Garai. Province de Khanh-hoa, village de Dăc-nhơn, canton de Van-phước, arr. de Ninh-thuân, à environ 5 kil. O. de Phanrang. — Groupe de 4 bâtiments : 17, Grande tour. 18, Edicule d'entrée. 19, Edicule entre les deux précédents. 20, Edicule Sud. La grande tour contient un *mukhaliṅga,* un Nandin, 4 piédroits inscrits.

21. Inscription du rocher de Đá-nẻ ou de Batau Tablah. Province de Khanh-hoa, village de Van-lam, canton de Nghia-lap, arr. de An-phược.

22. Stèle de Glai Klong anœh, à environ 1 kil. 1/2 N.-N.-O. de Đá-nẻ, dans un *khuk* (cimetière de famille).

23. Stèle de Po-Nagar. Province de Khanh-hoa, village de Mong-đức, canton de Van-phược, arr. de Ninh-thuận.

24 Temple de Po-Romê. Province de Khanh-hoa, village de An-xuân, canton de Van-phược, arr. de Ninh-thuận. — Une tour en briques contenant: un bas-relief représentant un roi avec les attributs de Çiva; deux statues de déesses, dont l'une porte une inscription sur la poitrine; 2 Nandin; 2 piédroits inscrits.

25. Stèle de Đatrang. Province de Khanh-hoa, village de Binh-chữ, canton de Hữu-đức, arr. de An-phược.

26. Glai Lamo. Province de Khanh-hoa, village de Ninh-thuận, canton de Hữu-đức, arr. de An-phược. — Petite construction récente contenant: une stèle, 2 liṅga, un Nandin.

27. Bas-relief de Tri-thuy. Provenant de Phanrang et transporté au bord de la lagune, à environ 7 kil. E. du poste. La pierre est brisée et fruste; elle paraît représenter les trois figures de la Trimûrti.

28-30. Tours de Hoa-lai ou de Nhơn-sơn. Province de Khanh-hoa, village de Nhơn-sơn, canton de Kinh dinh, arr. de Ninh-thuận, à 10 kil. N.-E. de Phanrang. — 3 tours en briques.

31-37. Temple de Po-Nagar de Nhatrang. Province de Khanh-hoa, village de Cu-lao, près de Nhatrang.

Groupe composé de: 31, grande tour ou tour du Nord, contenant: une grande statue d'Umâ; une petite statue de déesse, avec inscription; 4 piédroits et 1 linteau inscrits; des inscriptions sur les parois du vestibule; — 32, petite tour ou tour du Sud, contenant un piédroit et un linteau inscrits, et des inscriptions sur les parois du vestibule; — 33, édicule sud: liṅga; statuette de Viṣṇu, mutilée; — 34, édicule N.-O.: inscription sur la paroi du vestibule; — 35, pagodon annamite, au N.-E. de la grande tour: statue de pierre, représentant une figure assise, les mains sur les genoux; — 36, double colonnade de briques, dans l'axe et en contre-bas de la grande tour, à laquelle on accédait par un escalier; — 37, stèle naguère transportée au Gouvernement général, à Hanoi, aujourd'hui au musée de l'Ecole française d'Extrême-Orient. (I. 13).

38. Inscription de Vo-can. Province de Khanh-hoa, village de Vo-can, phu de Dieu-khanh, à 6 kil 1/2 O. de Nhatrang. — Roche portant une inscription. Elle a été rapportée dans le jardin de la Résidence, à Nhatrang.

39. Tours de Nhan-thap. Province de Phu-yên, village de Nhan-thap, huyên de Thuy-hoà. — 2 tours en briques, dont l'une complètement rasée, sur une colline appelée Nui Nhan-Thap.

40. Inscription de Nhan-thap, dans une grotte au pied de la même colline, du côté Sud.

41. 4 bas-reliefs à Quinhon, dans le jardin de la Résidence, province de Binh-dinh.

42-43. Tháp-đôi ou Tours de Hưng-thạnh. Province de Binh-dinh, village de Hưng-thạnh, canton de Duong-an, huyên de Tuy-phước. — 2 tours en briques, à 6 kil. de Quinhon, sur la route de Binh-dinh : 42, tour du Nord ; 43, tour du Sud.

44-47. Thị-thiện ou Tours d'argent. — Province de Binh-dinh, village de Tam-lộc, canton de Nhơn-ân, huyên de Tuy-phước. — Une tour et 3 édicules, au point de rencontre de la route de Quinhon à Binh-đinh avec la route mandarine : 44-45, grande tour et annexe ; 46, édicule Est ; 47, édicule Sud.

48. Tour de Thư-thiện. Province de Binh-dinh, village de Thư-thiện, canton de Nhơn-nghia, huyên de An-nhơn. — Une tour très délabrée.

49-51. Dương-lang ou Tours d'ivoire. — Province de Binh-dinh, village de Vân-tương, canton de My-thuận, huyên de An-nhơn. — 3 tours en briques et pierres.

52. Kỉnh-tiên ou Tour de cuivre. Province de Binh-dinh, village de Nam-an, canton de An-nghiả, huyên de An-nhơn. — Une tour en briques.

53. Phước-lộc ou Tour d'or. Province de Binh-dinh, village de Phủ-thạnh, canton de Xuân-an, huyên de Phủ-cát. — Une tour en briques.

54. Tour de Binh-lâm. Province de Binh-dinh, village de Binh-lâm, canton de Quang-nghiệp, huyên de Tuy-phước. — Une tour en briques et pierres.

55. Vestiges de l'ancienne citadelle de Chaban, à environ 8 kil. N. de Binh-đinh.

56. STÈLE DE KIM-SƠN. Province de BINH-ĐINH, village et canton de Kim-sơn, huyện de Hoài-nhơn.

57. Vestiges de la TOUR DE AN-NINH. Province de QUANG-NGAI, village de An-ninh, canton de Phổ-cảm, huyện de Duc-phổ. — Une tour entièrement détruite.

58. INSCRIPTION DE QUANG-NGAI. Piédroit inscrit apporté du village de Quang-ngai dans le jardin de la Résidence.

59. Vestiges de la CITADELLE DE CHÂU-SA. Province de QUANG-NGAI, village de Châu-sa, canton de Binh-châu, huyện de Binh-son.

60. TOUR DE PHÚ-HƯNG. Province de QUANG-NAM, huyện de Hà-đong, canton de Phú-qui-hạ. — Restes d'une tour ruinée. Fragments de sculptures.

61-67. TOURS ET SCULPTURES DE KHƯƠNG-MỸ. Province de QUANG-NAM, huyện de Hà-dong, canton de Hoà-đức.

3 tours en briques: 61, Tour centrale. 62, Tour du Nord. 63, Tour du Sud. Hors des tours: 64, Nandin. 65, Bas-relief: lutteurs. 66, D° : lotus et chars. 67, D° : Garuḍa. Ces 3 bas-reliefs sont conservés au Musée de l'Ecole française (S. 11, 12, 13).

67 *bis*. INSCRIPTION DE KHƯƠNG-MỸ. Déposée pendant quelques années près du pont de Hoà-mỹ, aujourd'hui conservée au Musée de l'Ecole (I. 12.)

68-70. TOURS DE HOÀ-MỸ ou de CHIÊN-ĐANG. Province de QUANG-NAM, village et canton de Chiên-dang, huyện de Hà-dong.

3 tours en briques : 68, tour centrale. 69, tour du Nord. 69 *bis*, tour du Sud. 70. Bas-relief : Umā sur Nandin, conservé au musée de l'Ecole (S. 4.)

71. RUINES DE PHU-NINH. Province de QUANG-NAM, huyện de Ha-dong, canton de Phước-lôi. — Emplacement d'une tour, 10 figures en buste provenant d'une corniche; 2 Gaṇeça.

72. INSCRIPTION DE HOÀ-MỸ. Même lieu. — Rocher inscrit, en trois fragments, dont deux sont près des tours et le troisième a été transporté à Phong-lé.

73. ÉLÉPHANT de pierre, dont la tête émerge d'une rizière, à gauche de la route mandarine, 800^{m} au N. de l'embranchement des tours de Hoà-mỹ.

74. LIṄGA DE HA-LAM. Province de QUANG-NAM, village de Ha-lam, huyện de Hà-dong. — Liṅga inscrit.

75. TOUR de THUAN-DUONG, à 9 kil. environ à l'E. de la route mandarine, N.-E. des tours de Hoá-mỹ, entre les trams de Nam-ky et de Nam-ngoc.

76-95. RUINES DE ĐỒNG-DƯƠNG.

76-83. Edifices divers.

84-93. Statues: 3 Kâla (84-86); Buddha (87); tête de Buddha (88; Musée de l'Ecole, S. 9); figure agenouillée (89; Musée, S. 8); bas-relief: Lakṣmî entre deux éléphants (90; Musée, S. 7); 3 Buddha sans tête (91-93). 94-95, stèles.

96-97. RUINES de CHIM-SƠN et TRÀ-KIỆU. Province de QUANG-NAM, village de Chim-sơn, canton de Mậu-hoà-trung, huyện de Duy-xuyên: une tour en briques (96). — Village de Trà-kiệu, au N. du précédent: vestiges d'une citadelle chame, remparts, emplacements d'édifices, débris de sculptures (97).

98. INSCRIPTION de HÒN-CÚC. — Rocher inscrit, appelé Hòn-cúc, au bord du Sông-thu-bồn, à environ 5 kil. O. de Trà-kiệu.

99-142. RUINES de MỸ-SƠN. Province de QUANG-NAM, village de Mỹ-sơn, huyện de Duy-xuyên.

99-100. Maisons d'habitation.
101-102. Edicules.
103. Portique à 4 portes.
104. Stèle (Musée, I. 2).
105. Petit édifice.
106. Maison à deux chambres.
107. Grand bâtiment.
108. Rangée d'édicules.
109-115. Edifices divers.
116. Edicule ruiné.
117-119. 3 stèles (Musée, I. 1, 7, 8).
120. Grande tour.
121-126. Edifices entourant le précédent.
127. Stèle (Musée, I. 3).
128-130. Petits bâtiments.
131. Tour ruinée.
132. Tour.
133-135. Piédroits inscrits. (Musée, I. 4, 5, 6).
136. Petit temple.
137-138. Tours.
139-140. 2 tables portant des liṅga (Musée, S. 5, 6).
141. Tympan: Umâ (Musée, S. 10).
142. Linteau sculpté: scène de cour (Musée, S. 14).

143-145. Tour de Bàng-an. Province de Quang-nam, village de Bàng-an, canton de Hạ-nong, phu de Diện-bang, à 4 kil. de la citadelle.
Une tour octogonale et 2 édicules en briques : 143, grande tour. 144, édicule S. O.; 145, édicule N. E. (ruiné).

146. Tour de Quà-giáng. Province de Quang-nam, village de Quà-giáng, canton de Thanh-quít, phu de Diện-bang.
Ruines d'une tour en briques.

147-214. Sculptures du jardin public de Tourane.
- 147. Pilier sculpté (Musée, S. 26).
- 148. Gaṇeça, statue.
- 149. Combattant, bas-relief.
- 150. Kâla, bas-relief.
- 151-153. Eléphants, 3 acrotères.
- 154. Nandin, statue.
- 155. Lakṣmî, statue.
- 156. Piédestal, composé de 2 demi-socles sculptés et 2 bases rondes ornées de lotus.
- 157. Lakṣmî sous le Nâga, tympan (Musée, S. 23).
- 158. Bas-relief : scènes du Râmâyaṇa (?). (Musée, S. 25).
- 159. Çiva sur Nandin, tympan.
- 160. — — — (Musée, S. 24).
- 161. Çiva dansant, tympan.
- 162. Brahmâ, bas-relief.
- 163. Çiva assis, bas-relief.
- 164-214. Kâlas, Garuḍas, sculptures diverses.

215. Grottes de marbre, à environ 7 kil. S. de Tourane. L'entrée de l'une des grottes est ornée de sculptures chames.

216. Stèle de Bo-mang, transportée à Phong-lé, à environ 8 kil. S.-O. de Tourane.

217. Tour de Linh-tai. Province de Thừa-thiên, village de Vinh-hóa, canton de Diêm-trương, phu de Phu-loc. Sur la lagune de Câu-hai, près de la passe de Chou-may.

218. Stèle de Phu-lương. Province de Thừa-thiên, village de Phu-lương, canton de An-thanh, huyên de Quang-diên.

219-220. Sculptures de Ưu-điềm. Province de Thừa-thiên, village de Ưu-điềm, canton de Pho-trach, huyên de Phong-điềm.
- 219. Statue de déesse, en pierre.
- 220. Bas-relief représentant Çiva, Viṣṇu, Brahmâ, Umâ et Skanda.

221-222. Sculptures de Cu-hoan. Province de Quang-tri, huyện de Hai-lang.
221. Statue d'homme tenant une massue.
222. Tête de Çiva encastrée dans une table à libations (?).

223. Sculptures de Nhân-biếu. Province de Quang-tri, huyện de Thuân-xương.
9 acrotères, 1 table à libations, 1 fût de colonne.

224. Sculptures de Cô thanh. Province de Quang-tri, huyện de Thuân-xương. — 2 statues mutilées

225. Sculptures de Bich-la. Province de Quang-tri, huyện de Thuân-xương. — Bas-relief : Çiva.

226-227. Vestiges d'un Temple cham à Hạ-trung. Province de Quang-tri, huyện de Gio-linh.
226. 1 piédestal sculpté.
227. 1 inscription.

228. Grotte de Phong-nha. Province de Quang-binh, canton de Cao-lao, huyện de Bo-trạch.
Inscriptions.

229. Grotte de Lạc-son. Province de Quang-binh, canton de Thuân-lê, huyện de Tuyên-chánh.
Inscriptions.

L. F.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES

Actes du Onzième Congrès des Orientalistes, Paris, 1897. — Paris, Imp. Nationale, 1898-1899. 5 vol. in-8°.

Le Congrès des Orientalistes qui s'est tenu à Paris en 1897 et dont les actes ont été publiés au cours des années suivantes, a donné lieu à un grand nombre de communications sur toutes les parties de cette vaste et hétérogène agglomération d'études qu'on a coutume de désigner sous le nom d'orientalisme. Ne pouvant analyser tous ces travaux, nous nous bornerons à noter ceux qui intéressent plus spécialement l'Inde et l'Extrême-Orient.

Dans la *Première section* (*Pays aryens*) :

M. Senart rend compte de l'étude qu'il a faite du *manuscrit Dutreuil de Rhins*. Ce manuscrit, découvert en 1892, dans une grotte voisine de Khotan, par Dutreuil de Rhins et Grenard, se compose de cahiers d'écorce de bouleau et contient en écriture kharoṣṭhī une recension du *Dhammapada* dans un prâcrit spécial. C'est le plus ancien ms. indien connu : M. Senart le fait remonter jusqu'au IIe s. de notre ère au plus tard. Un autre fragment du même ms. est parvenu à Saint-Pétersbourg et a pris le nom de *Manuscrit Petrovsky*.

M. Djam Sunde Dai présente un abrégé de l'histoire de la *littérature hindie* ou du Nord de l'Inde. Le premier poète qui ait écrit en hindi est Chand (XIIe s.), qui célébra dans un poème épique de 100.000 vers les exploits de son souverain Prithvî Râj. Après l'ère des bardes de Marwar vient l'âge classique (XVIe-XVIIe s.) dont le plus illustre écrivain est Tulsî Dâs, auteur d'un *Râmâyaṇa* en hindi.

M. David Lopes, dans une *Note historique sur l'Inde*, annonce la publication d'une Chronique des rois de Vijayanagar, composée dans la première moitié du XVIe s. par deux marchands portugais qui faisaient le commerce des chevaux entre Vijayanagar et Goa.

M. Aurel Stein, éditeur de la *Râjataraṅgiṇî*, chronique kashmirienne composée au XIIe s. par le pandit Kalhaṇa, présente les *cartes de l'ancien Kashmir* destinées à accompagner cet ouvrage. Ce travail augmentera incomparablement la clarté et l'intérêt du texte.

M. J. Kirste parle de *la double direction de l'écriture indienne* : 1° de gauche à droite : *brâhmî*; 2° de droite à gauche : *kharoṣṭhî*. S'appuyant sur un principe de physiologie, d'après lequel la direction de droite à gauche est liée à l'usage de la main gauche, M. K. explique que si l'écriture brâhmî se dirige de gauche à droite, bien qu'elle dérive d'une écriture sémitique en sens inverse, c'est par suite du préjugé religieux qui prohibait l'usage de la main gauche. Comme ce préjugé était beaucoup moins fort chez les scribes qui, au Nord-Ouest, transformèrent l'écriture araméenne en kharoṣṭhî, cette seconde écriture garda la direction primitive de droite à gauche.

M. Foucher, dans une *Note sur l'itinéraire de Hiuen-tsang au Gandhâra*, identifie de la façon la plus plausible les sites mentionnés dans cette région par le pèlerin chinois : Puruṣapura = Peshawer ; Puṣkarâvatî = Prang et Charsadda ; Po-lu-sha = Shâhbâz-Garhi ; U-to-kia-han-c'ha = Udabhâṇḍa (Ond).

M. Feer confronte avec les textes buddhiques les *Jâtakas dans les Mémoires de Hiuen-tsang.*

M. Hans Œrtel étudie la bizarre *légende de Dirghajihvî* dans les Brâhmaṇas.

M. L. de la Vallée Poussin examine *une pratique des Tantras.*

Dans la *Deuxième section* (*Langues et archéologie de l'Extrême-Orient*) :

M. E. Bonin présente une *Note sur un manuscrit mosso*, qui lui fut donné par un tong-pa (sorcier) du village de Keloua, sur le Yang-tse-Kiang, Yunnan. L'écriture est purement hiéroglyphique et consiste dans la représentation exacte des objets.

M. Bushell étudie les *inscriptions en écriture joutchen* et en quelques autres écritures étrangères qui ont été employées par diverses races de la Chine (Kitan, Tangout, etc.).

M. C. de Harlez analyse le *Gan-shih-tang*, « Lampe de la salle obscure », traité de morale taoïste, où on remarque une exhortation à ne pas tuer les filles.

M. Sheffield décrit une machine à écrire les caractères chinois, dont il est l'inventeur.

M. Courant, dans des *Notes sur les études coréennes et japonaises*, donne une bibliographie critique des principaux ouvrages concernant le Japon et la Corée.

M. Volpicelli recherche la *prononciation ancienne du chinois* et vérifie, au moyen des transcriptions chinoises du sanscrit, les principes posés dans sa *Chinese Phonology*.

M. Aymonier consacre une étude à *Yaçovarman*, roi du Cambodge. Quatre règnes occupent le IXe siècle : Jayavarman II (802-869 ?) ; Jayarman III (867 ?-877) ; Indravarman (877-889) ; Yaçovarman (889-avant 910). 1o *Jayavarman II* vint de Java. Il eut pour résidences successives : Indrapura (?) ; Hariharâlaya (peut-être le *Praḥ Khan*, près d'Angkor Thom) ; Amarendrapura (?) ; le Mahendraparvata (probablement *Beng Mâlâ*). Dans ses dernières années, il revint à Hariharâlaya, qui resta la capitale jusque vers le milieu du règne de Yaçovarman. — 2o *Jayavarman III* eut un règne insignifiant ; — 3o *Indravarman* construisit les monuments de *Bakou* et *Bakong*, et le Çivâçrama (pb. le *Bayon*). — 4o *Yaçovarman* fit creuser l'étang de Yaçodhara (1 kil. E. d'Angkor Thom), bâtit sur une île artificielle, au centre de l'étang, un temple (le *Méboune*), éleva de même sur un îlot le temple de *Loley* (893), et acheva la construction d'*Angkor Thom* (Yaçodharapuri), qu'il érigea en capitale (± 900). Au centre de la ville, il éleva une pyramide appelée Yaçodharagiri (*Pimânakas*). Une inscription trouvée dans le temple de Banteai Chhmar (N. de la province de Battambang) nous apprend qu'il fit une incursion dans le Champa, dont il détrôna le roi Jaya Indravarman, mais qu'il tomba ensuite dans une embuscade, dont il s'échappa à grand'peine. Il est probable que Yaçovarman n'est autre que le *Roi Lépreux*, dont la statue est sur un belvédère d'Angkor Thom. Il était mort en 910. Il eut pour successeurs à Yaçodharapuri ses deux fils *Harṣavarman I* et *Içânavarman II*. En 928, *Jayavarman IV*, oncle des précédents, en montant sur le trône, quitta Angkor Thom et se fixa à Chok Gargyar, là où sont les ruines dites de Koh Kér (province de Kompong Svai) ; son fils cadet et successeur *Harṣavarman II* y resta ; mais son fils aîné *Râjendravarman* revint, dès son avènement, se fixer à Râjendrapuri qui resta dès lors la capitale des rois du Cambodge.

M. R. F. St Andrew St John, au sujet du pays de *Takkola*, mentionné dans le *Milinda-Pañha* et, sous la forme *Takola*, par Ptolémée (qui en fait un entrepôt de la Khrusê Khersonêsos), critique les localisations de Lassen, Gerini, Forchhammer, et conclut à un point non déterminé de la presqu'île de Malacca. M. Blagden joint à cette communication quelques observations tendant à placer Takkola à peu près au même point que la ville de Kra.

M. C. O. Blagden compare les données des Annales chinoises, d'Albuquerque et du Sejarah Malayu sur la *chronologie médiévale de Malacca* ; il conclut que Malacca a été fondé à la fin du XIVe siècle.

M. Masse parle du *choléra d'après la légende annamite.*

M. DUMOUTIER consacre un article intéressant et curieusement illustré à *la sorcellerie et la divination chez les Annamites.*

Dans la *septième section* (*Ethnographie et folk-lore de l'Orient*):

M. Edouard BLANC étudie les documents archéologiques relatifs à l'expansion de la civilisation gréco-bactrienne au-delà du Pamir et à son contact avec la civilisation chinoise dans l'antiquité : monnaies à légendes chinoises-indiennes ; terres cuites de Khotan, de caractère indien ou iranien ; pierres gravées à légendes indiennes de l'époque des Guptas ; mss. buddhiques en écriture kharoṣṭhi.

Mission Pavie. Indo-Chine. 1879-1895. Géographie et voyages. III. *Voyages au Laos et chez les Sauvages du Sud-Est de l'Indo-Chine,* par le capitaine CUPET. — Paris, E. Leroux, 1900. In-4°, 428 pp.

Les voyages topographiques de M. Cupet ont duré un an (avril 1888-avril 1889). Ses itinéraires dans le Haut-Laos couvrent surtout le royaume de Luong-Prabang, le Tran-Ninh et les Hua-Pan. Au Sud, il a traversé principalement le pays des Jarai, des Radeh et des Bahnar. Ses levés, réunis en quinze planches à la fin du volume, paraissent faits avec grand soin. Il a rencontré de nombreuses et graves difficultés, qu'il a surmontées avec autant de vaillance que de présence d'esprit. Il était donc de toute justice d'assurer à ses travaux, au moyen d'une publication spéciale, la notoriété à laquelle ils avaient droit. On peut seulement se demander si on a pris pour y arriver le meilleur moyen. Ce lourd in-quarto, incommode à manier, inutilement luxueux, consacré à dépeindre l'état du Laos il y a douze ans, par conséquent dépourvu d'actualité et dépassé sur bien des points, n'aura probablement qu'un cercle de lecteurs assez restreint. Un volume plus modeste, mais imprimé plus tôt, aurait incontestablement trouvé un public plus attentif. Le journal de route est un plat qu'il faut servir chaud. Il est vrai que l'état des peuplades sauvages n'a guère changé depuis le passage du capitaine Cupet, et que sa relation pourrait, sur ce point spécial, avoir un certain attrait de nouveauté : mais un topographe, obligé par métier de dévorer les kilomètres, n'a guère le loisir de s'arrêter aux curiosités ethnographiques, et s'en tient forcément aux faits généraux et apparents, qui ne sont pas toujours les plus essentiels. La tribu des Jarai notamment, d'un si curieux archaïsme ethnologique, a été observée très superficiellement. En somme, l'œuvre de M. Cupet — œuvre très utile et très méritoire — tient dans les quinze cartes qui sont à la fin du volume : le reste est un long commentaire, dont l'intérêt ne fait pas oublier la longueur.

Notice sur le Laos Français, publiée par le personnel administratif du Laos sous la direction de M. le lieutenant-colonel TOURNIER, Résident supérieur. — Hanoi, F.-H. Schneider, 1900. In-8°, 191 pp.

De tous les pays de l'Union indo-chinoise le Laos est le moins connu, et il est naturel qu'il en soit ainsi ; ce qui l'est moins, c'est le degré éminent de cette ignorance. Il n'y a pas longtemps que les lecteurs des journaux eurent la satisfaction d'apprendre que l'influence française faisait des progrès au Laos ! On pouvait, il est vrai, alléguer pour excuse l'absence d'une monographie contenant, sous une forme

claire et précise, les renseignements nécessaires sur ce lointain pays. Cette lacune est aujourd'hui comblée par la publication de la *Notice* dont le Corps administratif du Laos vient d'enrichir notre littérature coloniale.

Disons tout de suite que cette notice est très satisfaisante. Rédigée à l'aide de documents de première main, décrivant avec exactitude tous les aspects du pays, elle fournit en abrégé toutes les informations désirables. Le style lui-même n'est pas sans mérite : simple, franc, souvent pittoresque, il est en somme — à part un ou deux endroits où le rédacteur s'est laissé glisser aux suavités du langage officiel — très supérieur à celui dont sont affligées la plupart des productions administratives.

Quelques réserves sont à faire : la seule qui soit de notre domaine concerne la partie historique. L'auteur n'a pas essayé de faire l'histoire du Laos, et je ne l'en blâme pas : dans l'état actuel des sources, le silence est peut-être le parti le plus sage. Mais il aurait dû garder la même réserve à l'égard de la question, obscure entre toutes, des origines ethniques. Loin de là : il s'est avisé d'imaginer de toutes pièces un extraordinaire roman historique, où on voit des « pseudo-nègres » autochtones subir une invasion tibétaine ; puis des « Touraniens » refoulés de l'Inde par les Aryens venir fonder une dynastie au Laos ; les Chams remonter le Mékong jusqu'à Savannakhet, — mais pas plus loin, attendu que le monument cham le plus septentrional est celui de Huen-hin ; — d'autres Chams, après la destruction du Champa par les Annamites, venir fonder le royaume de Bassac, etc. Il est inutile de discuter des hypothèses qui ne reposent sur rien : le mieux est de n'en pas tenir compte, pour rendre justice aux sérieuses qualités qui recommandent le reste de l'ouvrage.

P. Lefèvre-Pontalis. *Recueil de talismans laotiens.* — Paris, E. Leroux, 1900. In-4°. (Annales du Musée Guimet. T. XXVI, 4e partie, p. 67-107.)

Après quelques considérations assez vagues sur les superstitions des Thai, l'auteur donne la reproduction d'un recueil de talismans qui lui fut donné par un bonze de Luong-Prabang. Ce sont pour la plupart des figures géométriques, cercles ou carrés, divisées en compartiments, dont chacun contient un chiffre ou une lettre. Comme ces caractères ne forment aucun sens et que les courtes indications données sur l'usage des talismans sont d'une parfaite banalité, il faut convenir que l'intérêt de ce mince volume est aussi mince que le volume lui-même.

A. Raquez. *Au pays des pagodes. Notes de voyage.* — Shanghai, 1900. In-8°, 429 pp.

Le genre littéraire connu sous le nom de journal de voyage est en général une variété du genre ennuyeux. Il y a des exceptions : le livre de M. Raquez en est une. D'abord il est instructif, et cela n'est pas banal dans un temps où la plupart des voyageurs se soucient beaucoup moins de renseigner le lecteur que de lui faire admirer l'éclat de leurs descriptions, la profondeur de leurs pensées et la finesse de leurs bons mots. Ensuite il est simple, de franche allure et de bonne humeur. C'est un excellent et agréable guide, qu'on suit avec plaisir à Canton, Hong-kong, Shanghai, sur le Yang-tse, à Han-keou, à travers le Hou-nan et le Kouei-tchéou. La vie chinoise et la vie européenne en Chine nous sont présentées, en notes vives et

imagées, sous tous leurs aspects : mœurs, administration, industrie, commerce, etc. Quelques renseignements de seconde main laissent à désirer, par exemple ceux qui nous sont donnés pp. 71 et 74 comme émanant du P. Desgodins. Bigandet n'a point traduit les livres pâlis de Ceylan. M. Foucaux (et non Foucault) a effectivement publié une vie du Buddha en sanscrit, mais fort différente de la légende pâlie. Le Kandjour n'est pas un poème buddhique en 108 volumes (!), mais une collection de livres buddhiques. De Jæshke (et non Joesk) il existe bien un dictionnaire tibétain lithographié, mais en outre un dictionnaire fort bien imprimé et une grammaire publiée à Londres. Ces menus détails n'enlèvent rien à la valeur d'un ouvrage qui se recommande par une observation sagace et un patriotique souci des grands intérêts de la France en Extrême-Orient.

E. Lagrillière-Beauclerc. Etudes coloniales. *A travers l'Indo-Chine.* — *Paris*, 1900. In-8°, VIII-253 pp.

L'ouvrage de M. L.-B., fruit d'une « mission d'études » confiée à l'auteur par le ministre des colonies, aurait pu être rédigé dans les bureaux du ministère. C'est une compilation formée d'extraits de rapports administratifs, de statistiques, d'ouvrages quelconques, mis bout à bout, sans beaucoup d'ordre ni de critique. L'observation personnelle y tient une place imperceptible, et les rares spécimens qui nous en sont donnés ne font pas regretter l'absence du reste. Comme théorie originale il faut citer celle d'une race brune divisée en deux familles, la famille hindoue et la famille indo-chinoise. C'est une nouveauté ethnographique. Sur les *costumes*, voici ce que l'auteur rapporte du Cambodge : « Au Cambodge, on porte des cotonnades imprimées ». Rien de plus. M. L.-B. a vu un temple hindou à Saigon, et il en conclut « qu'il reste encore en Cochinchine quelques sectateurs de Siva et de Vichnou », comme si les « Malabars » de la rue Pellerin descendaient en droite ligne des colons hindous du VIe siècle de l'ère chrétienne.

Les citations ne sont pas toujours heureusement choisies. L'auteur d'un *Résumé de la géographie annamite* nous fait savoir, p. 6, que les Nuns « se rapprochent du type chinois » tandis que les Thos « semblent appartenir à la race Kmer ». Tout le monde sait que les Nuns et les Thos sont des Thai et n'ont absolument rien de commun avec les Khmers.

Il est bon d'être documenté ; mais c'est peut-être pousser un peu loin la documentation que nous signaler la présence en Indo-Chine du chien (*canis domesticus*), du cheval (*equus caballus*), du coq (*gallus domesticus*), etc. Quant au « zèbre (*bos indicus*) », mettons-le à la charge du typographe.

On demanderait donc vainement à cet ouvrage des vues originales ou des informations approfondies. Comme répertoire de documents statistiques, il peut avoir son utilité : mais les chiffres changent avec les jours, et, dans un an, que restera-t-il de la « mission d'études » de M. Lagrillière-Beauclerc ?

J. Chailley-Bert. *Java et ses habitants.* — Paris, A. Colin, 1900. In-12. XVIII-375 pages.

M. Chailley-Bert, poursuivant ses études de colonisation comparée, est allé à Java pour étudier sur place la politique et l'administration hollandaises dans l'Insulinde.

En quelques mois, il a mené à bonne fin sa mission, analysé l'âme européenne, ausculté l'âme indigène, déterminé les problèmes, mesuré les difficultés, critiqué les solutions et énoncé sous six numéros les mesures qu'il prendrait, s'il était gouverneur général. Il était inévitable que ses appréciations fussent vivement discutées : elles l'ont été. Mais ce qu'on ne saurait mettre en question, c'est la sincérité et la compétence dont il a fait preuve dans son enquête. Venu à Java, non par divertissement, mais dans le noble but de faire profiter la France des leçons offertes par ce pays de vieille et intelligente colonisation, il a consciencieusement rempli sa tâche. Il étudie successivement la société indigène, la société européenne, la question des métis, la question chinoise, le fonctionnement du protectorat, les vicissitudes du système Van den Bosch et les conséquences de son abandon. Il nous montre les fonctionnaires européens écrasés d'attributions excessives, les chefs indigènes exclus des affaires et souffrant de leur exclusion. Il conclut à la nécessité de les associer davantage à l'administration et, en conséquence, de leur donner une éducation préparatoire ; ainsi se trouve posé le problème plus général de l'enseignement indigène. Le volume se termine par une étude sur le Jardin botanique de Buitenzorg.

Tous ceux qui s'intéressent aux questions coloniales feront bien de lire ce livre ; ils y trouveront matière à s'instruire et à réfléchir.

H.-L. Jammes. *Au pays annamite, notes ethnographiques.* — Paris, A. Challamel, 1898, in-16. 280 pp. — *Souvenirs du pays d'Annam.* — Ibid. 1900, in-16. 292 pp.

L'auteur de ces deux volumes avait vécu longtemps en Cochinchine et au Cambodge et connaissait bien, paraît-il, la langue du pays. On pouvait espérer de lui quelque livre substantiel et solidement documenté, résumant sa longue expérience de la vie coloniale. Ce livre, il n'a pas su le faire. Ses « notes ethnographiques » ne sont guère qu'un chapelet de causeries superficielles. Les idées ne surpassent pas en originalité celles qui s'échangent quotidiennement sous les pankas de Cochinchine. Les faits ne sont que de simples anecdotes ou de menues légendes. Ce qu'il y a d'histoire est presque entièrement faux : qu'il nous suffise de dire que l'auteur croit que le buddhisme est né en Birmanie ! La forme laisse autant à désirer que le fond : c'est une alternance de vulgarité et d'emphase. L'Annamite est un « petit spermatozoïde » ; un prince cambodgien meurt « desséché comme un hareng saur par les femmes et l'alcoolisme » ; Cholon « se complaît au centre d'un chancre dévorant sous l'œil vigilant de la police » ! En résumé feu Jammes n'était ni, comme il en avait l'amusante prétention, un ethnographe ; ni, comme il le croyait sans doute, un écrivain. Reconnaissons toutefois que ses idées sont généralement justes : sur la valeur économique de l'Annamite, sur l'application indiscrète des lois françaises aux indigènes, sur les effets désastreux de l'instruction européenne distribuée sans discernement, sur les dangers de l'*irrespect* que la légèreté ou l'inexpérience tolère et encourage, on ne peut que lui donner pleinement raison, en regrettant qu'il n'ait pu mettre au service d'opinions aussi saines une dialectique plus forte et un meilleur style. Ces pages sont malgré tout bonnes à lire, en France surtout où les questions coloniales sont si mal connues. Voici la table des chapitres des deux volumes :

Au pays annamite : La Basse Cochinchine. Le Mékong et la plaine des Joncs. La conquête des Basses provinces. La langue annamite. La religion des Annamites. Le

culte des esprits et les pratiques de sorcellerie. La mort chez les Annamites. La médecine et les médecins. La légende de la montagne de Tay-ninh. Les codes français en Indo-Chine. Le travail de l'argent chez les Annamites. Un mot sur la femme annamite. Domesticité et servitude. Les noms de famille en Annam. Influence de la religion chrétienne en Cochinchine.

Souvenirs du pays d'Annam: La conquête de la Cochinchine. La bataille de Chi-Hoa. Le domaine asiatique de la France. Cholon, la ville Chinoise. Les fêtes chinoises à Cholon. Le culte de la mort chez les Chinois de Cochinchine. La contrebande de l'opium en Indo-Chine. L'agriculture chez les Annamites. Etude rapide du caractère annamite. L'accouchement chez les Annamites. Les grandes chasses et les grands chasseurs de Cochinchine. Le fermage des plumes d'oiseaux. La superstition et la légende au pays d'Annam. Juges et tribunaux français en Indo-Chine. Pourquoi les Annamites ne respectent-ils plus les Européens ? Les métis franco-annamites. La puissance du prestige.

PIERRE LEROY-BEAULIEU. *La Rénovation de l'Asie. Sibérie, Chine, Japon.* — Paris, A. Colin, 1900. XII-482 pp.

La rénovation de l'Asie, selon M. Leroy-Beaulieu, est la conséquence de trois grands faits qui sont en voie de changer complètement les rapports de l'Extrême-Orient avec l'Europe. Ces faits sont : la construction du Transsibérien, l'entrée du Japon dans le cercle des nations civilisées, enfin l'ouverture de la Chine aux influences européennes. D'où la triple division de l'ouvrage : Sibérie, Japon, Chine.

Après une revue des ressources naturelles et artificielles de la Sibérie, l'auteur aborde l'étude de la vaste entreprise qui va rapprocher l'Extrême-Orient de l'Europe, en donnant par surcroît une vie nouvelle à la Sibérie : le Transsibérien. Il en montre les phases, les procédés d'exécution, les conséquences : Port-Arthur à 12 jours de Paris, Shanghai à 14 jours, Hong-kong à 17 : « Pour Saigon même, que les paquebots les plus rapides partis de Marseille n'ont pu toucher qu'en 23 jours, la navigation pourra difficilement soutenir la lutte de vitesse avec le Transsibérien. La capitale de la Cochinchine marque à peu près la limite de sa zone d'attraction : tout ce qui est au Nord et à l'Est sera rapproché de l'Europe par l'ouverture du chemin de fer russe. »

Le second fait important est la transformation du Japon. Le Japon est un peuple extraordinaire. Il semble que les fatalités de la race et les entraves de la tradition n'existent pas pour lui. Au VIe siècle, il absorbe avec facilité la civilisation chinoise ; au XIXe, il se change avec une foudroyante rapidité en un Etat européen : il se donne une flotte de guerre, une armée de cinq cent mille hommes, des arsenaux, des chemins de fer, des banques (sans parler du régime parlementaire) : il devient un facteur prépondérant de la question d'Extrême-Orient et un élément considérable des combinaisons internationales. Ses finances sont prospères, son industrie est en plein développement, son commerce avance par bonds prodigieux. On est en présence d'un phénomène unique dans l'histoire.

M. Leroy-Beaulieu en a analysé clairement les éléments : son exposé, appuyé sur les statistiques et vivifié par l'observation directe, donne une idée très nette de l'état du Japon. Après avoir étudié les antécédents historiques qui expliquent en grande partie la situation présente, il passe en revue l'industrie, l'agriculture, le commerce, les finances, la politique intérieure et la politique étrangère. Il ne cache pas son estime pour

ce peuple énergique et sa confiance dans son avenir ; il croit que la culture européenne qu'il s'est donnée n'est pas un vernis de surface, mais une transformation intime et durable, que pourrait seulement compromettre une confiance excessive en lui-même et une défiance injustifiée à l'égard des étrangers.

La Chine forme avec le Japon le plus frappant contraste. Ici un gouvernement intelligent et actif, une administration excellente, un peuple libre de préjugés traditionnels, mais profondément imbu du sentiment patriotique : là un gouvernement décrépit, un corps de fonctionnaires sottement orgueilleux, routiniers, incapables et corrompus ; un peuple industrieux sans doute, mais étranger à la conception d'une patrie et admirateur superstitieux de l'antiquité. Ici le progrès, là une décadence générale.

La guerre sino-japonaise révèle au monde toute l'étendue de cette désagrégation et déchaîne les convoitises européennes Les concessions territoriales arrachées à la Chine précipitent la crise qui se déroule actuellement. M. Leroy-Beaulieu combat énergiquement l'idée d'un partage : l'effondrement de l'Etat chinois et l'anarchie qui s'ensuivrait, les périls du partage et la possibilité d'une guerre générale, enfin les énormes difficultés que les puissances trouveraient à administrer leurs nouvelles possessions lui paraissent des raisons décisives qui doivent engager les Etats européens à conserver le gouvernement chinois, si mauvais qu'il soit, comme intermédiaire entre eux et le peuple qu'il s'agit d'adapter à leurs fins économiques.

Ce résumé très incomplet peut donner une idée de l'intérêt que présente le livre de M. Leroy-Beaulieu. Sans rien révéler de très nouveau, il a le mérite de bien poser les questions, de fournir à la discussion des raisons clairement déduites et appuyées sur des documents précis, et de donner au lecteur une idée nette de situations complexes. Il est bien écrit, avec une élégante simplicité. La lecture en est aussi attachante qu'instructive.

Mgr Mossard, vicaire apostolique de Saigon. *L'annamite appris en quatre leçons et vingt fables.* — Hong-kong, 1900. In-16, 137 pp.

Petit livre sans prétention, écrit à un point de vue exclusivement pratique et très propre à faciliter aux débutants leurs premiers pas dans la connaissance de l'annamite.

G. Dumoutier. *De la condition morale des Annamites du Tonkin et des moyens pédagogiques d'en élever le niveau.* Mémoire au Congrès international de sociologie coloniale de 1900. — Hanoi, 1900. In-12, 24 pp.

L'éducation des indigènes est une question grave entre toutes, une question décisive pour l'avenir de notre puissance coloniale et celui des races placées sous notre autorité. C'est aussi celle où se donne le plus aisément carrière la tourbe des préjugés et des incompétences. Il est bon que de temps en temps une voix autorisée s'élève pour rétablir les droits de la sagesse et du bon sens. Tel est le caractère de l'opuscule que vient de publier M. Dumoutier, directeur de l'enseignement au Tonkin. Chercheur infatigable, M. D. a acquis par un labeur prolongé cette intime connaissance du peuple annamite, qu'attestent tant de travaux d'une solide et ingénieuse

érudition. C'est donc avec la double expérience du savant et du fonctionnaire qu'il expose ici, avec autant de fermeté que de modération, les principes d'une instruction rationnelle des indigènes. Ses idées portent la marque de la plus droite raison. On doit se féliciter que l'enseignement public au Tonkin soit placé sous une direction aussi éclairée.

L. F.

E. Bonhoure. *L'Indo-Chine*. — Paris, Challamel, 1900. In-18, 359 pages.

La partie la plus considérable de cet ouvrage forme un tableau clair, intéressant et documenté de la situation administrative de la colonie Elle en donne les différentes phases depuis la conquête et expose les résultats budgétaires correspondant à chacune de ces phases.

L'étude des cinq divisions administratives de la colonie est surtout complète en ce qui concerne les parties de civilisation annamite (Cochinchine, Annam, Tonkin) civilisation qui a été particulièrement étudiée par l'auteur, tout au moins au point de vue de l'organisation de la société annamite.

Les données historiques et ethnographiques concernant les autres races de l'Indo-Chine ne présentent pas une documentation aussi sérieuse. Les expressions de « race brahmanique » et de « race bouddhique » ne sont pas heureuses. Classer le royaume de Luong-Prabang comme royaume khmer est tout à fait une fantaisie au double point de vue de l'histoire et de l'ethnographie. Quant au problème des origines et des migrations des races indo-chinoises, il me paraît que l'auteur a établi le plus souvent comme axiomes des suppositions grandement discutables.

On pourra peut-être reprocher à la conclusion de trop dépouiller les premières phases de l'occupation au bénéfice de la dernière. Il me paraît difficile dans l'établissement d'un protectorat de débuter tout d'abord par l'état actuel de l'administration et de la politique indo-chinoises. Elles sont l'une et l'autre le résultat d'efforts antérieurs qu'il serait injuste de méconnaître. Mais ceci est plutôt du domaine de la politique et sort par conséquent du cadre de ces études.

L'ouvrage en somme est intéressant et prend bonne place dans la bibliographie indo-chinoise.

L. de Lajonquière.

PÉRIODIQUES

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Comptes-rendus des séances. — Janvier-février. — Séance du 16 février 1900. — M. Barth fait une communication sur l'Ecole française d'Extrême-Orient, dont nous extrayons les principaux passages :

Dans le dernier volume des *Bijdragen* (1) de l'Institut royal de la Haye, un de nos confrères étangers, M. le professeur Kern, de Leide, a publié sur notre jeune Ecole d'archéologie en Indo-Chine des considérations qui méritent de ne pas rester inaperçues en France, où il n'y a pas beaucoup de lecteurs pour ce qui s'écrit en hollandais. Je me permets donc de signaler à l'attention de l'Académie cette appréciation d'une œuvre qui s'est fondée sous son patronage et qui reste placée sous sa direction. J'estime aussi qu'il est désirable que nos Comptes-rendus gardent la trace de ce témoignage d'intérêt qui nous vient de l'étranger, de la part d'un homme dont la sincérité est aussi peu suspecte que sa rare compétence.

M. Kern commence par rappeler ce que la France a fait jusqu'ici pour l'exploration scientifique de l'Indo-Chine; il expose ensuite, en entrant dans le détail, et d'une façon plus complète qu'on ne l'a fait encore chez nous, les statuts et l'organisation de l'Ecole, son objet et l'ampleur du champ qui s'ouvre devant elle. Après cet exposé, où l'on sent à chaque ligne l'homme de grande expérience et parfaitement informé, M. Kern continue ainsi :

« Si l'on compare la façon dont le Gouvernement français prend à cœur les intérêts de la recherche scientifique dans ses possessions d'outre-mer avec l'organisation ou plutôt le défaut de toute organisation qui prévaut sous ce rapport dans notre domaine oriental, on constate que les Français sont beaucoup plus sérieux et plus pratiques que nous, qui nous tenons volontiers, mais à tort, pour un peuple éminemment pratique. Lors de la réforme de notre enseignement supérieur, on a institué chez nous un doctorat des langues et littératures de l'Archipel indien, avec le dessein de former de jeunes savants qui, à une éducation scientifique générale, joindraient les connaissances spéciales requises et trouveraient ensuite dans les Indes néerlandaises un champ d'activité où ils pourraient se distinguer eux-mêmes et bien mériter de la science, au profit et à l'honneur du pays. Vingt-deux ans se sont écoulés depuis, et nous avons envoyé là-bas jusqu'à trois de ces docteurs : à chacun d'eux on a assigné des fonctions mal définies, sans lien ni rapport entre elles, sans qu'aucun contrôle soit exercé sur les résultats par des personnes autorisées. Si, malgré tout, il s'est fait là-bas de la bonne besogne, c'est grâce au zèle et à la parfaite compétence de ces fonctionnaires ; la participation du Gouvernement n'y est pour rien. Les Français comprennent que, si une entreprise scientifique doit être fructueuse, il ne suffit pas d'y consacrer de l'argent ; il faut encore qu'un ensemble de règles à la fois fermes et souples assure la coopération des efforts individuels en vue du but commun. En France et dans les colonies françaises, on paraît aussi comprendre qu'un gouvernement ne s'abaisse pas en demandant l'avis de corps savants tels que l'Académie, et cela, parce que le Français tient à l'honneur de son pays, est fier de ceux qui contribuent à en assurer le bon renom : le plus haut placé n'estime pas au-dessous de lui de prêter l'oreille à des conseils bienveillants, dussent-ils venir de personnes étrangères à la machine de l'Etat.

« A plusieurs reprises et récemment encore par l'organe de la Société de Géographie, des personnes compétentes ont exprimé chez nous le vœu de voir enfin dresser la carte archéologique de Java (2). Je me joins à leurs vœux ; mais je crois en même temps qu'il serait possible

(1) *Bijdragen tot de taal-, land- en volkenkunde van Nederlandsch-Indië*, t. L (1899), p. 405 et s.

(2) Un essai en ce sens, très méritoire, et sur une assez grande échelle, a été tenté, dès 1891, par M. Verbeek. Si l'on réclame mieux, cela montre combien nos voisins se contentent difficilement en pareille matière. (Note de M. Barth.)

de prendre un ensemble de mesures qui répondraient à la fois aux besoins de la philologie et à ceux de l'archéologie. Un établissement sur le modèle de la *Mission d'Indo-Chine* ne nécessiterait pas plus d'argent, peut-être moins, que ce que le gouvernement indien a dépensé jusqu'ici pour ses fonctionnaires en philologie et pour frais de lexiques et autres publications. L'essentiel, c'est une bonne organisation. »

De cet éloge, nous pouvons, je crois, retenir deux choses : d'abord que l'Ecole, à peine née, est proposée comme un modèle par un juge aussi compétent que M. Kern, et ce nous est une raison de plus de croire que le dessein en est bon ; ensuite, qu'elle est proposée comme un modèle pour Java, où nos voisins possèdent cette admirable Société de Batavia, la plus active et la mieux disciplinée de toutes les associations scientifiques de l'Orient. Si nous faisons un retour sur nous-mêmes, sur notre propre indigence en Indo-Chine, sur le manque presque absolu de ressources et de direction où sont restés jusqu'ici les travailleurs que nous avons là-bas, nous serons édifiés sur l'urgence qu'il y avait à faire cet effort et sur la nécessité d'y persévérer, pour peu que nous entendions faire honneur à la mission que nous avons assumée en notre qualité de maîtres du pays.

M. Kern termine son article en examinant le programme de début de l'Ecole. Il approuve entièrement le projet du directeur de prendre en quelque sorte, par une exploration personnelle, possession du domaine à exploiter, et aussi, par une première visite, d'entrer en relation avec les autorités et les savants de Java, auprès desquels il lui promet l'accueil le plus empresssé.

L'Académie sait comment ce programme est entré depuis en voie d'exécution. Après un premier séjour au Cambodge, pour s'initier à la langue du pays, M. Finot est allé à Java, où il a trouvé en effet l'accueil le plus gracieux auprès de M. Brandes et de ses savants confrères de la Société de Batavia. Il a pu visiter dans les meilleures conditions les belles collections réunies dans la capitale, ainsi que les monuments les plus remarquables de la période hindoue dans l'île principale et dans celle de Bali. De retour de Java, la saison étant devenue favorable, il se remit en route suivant un itinéraire arrêté de concert avec le Gouverneur général. Il commença par l'ancien royaume de Campâ, où les misérables restes du peuple Cham achèvent de s'éteindre parmi les vestiges de sa grandeur passée. Il remonta ainsi lentement les côtes de l'Annam, visitant et relevant avec soin les ruines, estampant les inscriptions, pour lesquelles il reste à glaner même après le passage de M. Aymonier et de ses équipes, préparant ainsi cette carte archéologique de l'Indo-Chine française qui est un des premiers *desiderata* inscrits sur le programme de l'Ecole, en même temps qu'il se préoccupait des mesures à prendre pour préserver, autant que possible, ce qui subsiste encore d'une destruction complète.

M. Barth cite ensuite quelque extraits d'une lettre particulière de M. Finot intéressant l'archéologie chame et fait ressortir notamment l'intérêt des ruines de Dong-Duong et de My-son.

Jusqu'ici, rien de semblable, que je sache, n'avait été signalé en Annam. En fait de monuments chams, on ne connaissait que des tours en briques, avec arêtes, chaînes et pinacles en pierre, tantôt isolées, tantôt réunies par groupes. Rien n'y approchait de la variété de types que montre la lettre de M. Finot, et qui rappelle les grandes bâtisses de l'empire khmer. Les religieux des pagodes actuelles sont logés d'ordinaire dans de simples huttes, des paillotes groupées auprès du sanctuaire. Il est probable qu'il en était de même anciennement et que c'est là ce qu'il faut entendre par les *kuṭis* des inscriptions (1). Mais ces mêmes inscriptions nous parlent aussi de grandes salles affectées à divers usages, aux réunions, aux repas, aux processions et danses sacrées, ainsi que de vastes enclos dont les portes étaient

(1) Actuellement encore les huttes des moines portent le nom de *kuṭi*, prononcé *kedei* ou *kot*, selon qu'on élide la première ou la seconde voyelle. (L. F.)

orientées suivant les quatre points cardinaux. De tout cela, le Cambodge nous fournissait déjà des exemples, et voici qu'on en trouve aussi dans l'Annam [1].

Mars-avril. — Séance du 2 mars 1900. — EDMOND POTTIER. *Notice sur la vie et les travaux de M. Gabriel Devéria.* (Avec une bibliographie.)

Mai-juin. — Séance du 4 mai 1900. — M. BRÉAL donne à l'Académie communication des parties principales du Rapport de M. Finot au Gouverneur général de l'Indo-Chine sur les débuts de l'Ecole française d'Extrême-Orient. (Imprimé in-extenso à la suite du procès-verbal. Cf. ici même, p. 69) Il fait connaître en outre que la Commission a désigné, pour occuper l'une des places de pensionnaire de ladite Ecole, M. Henri Parmentier, architecte du Gouvernement.

M. PERROT approuve cette dernière décision et en fait ressortir l'intérêt. Il désirerait qu'un architecte fût aussi attaché d'une manière permanente à l'Ecole française d'Athènes.

Séance du 11 mai 1900. — M. SENART présente de la part de M. Adhémard Leclère deux ouvrages intitulés : *Les Codes cambodgiens* (Paris, 1898, 2 vol. in-8°), et *Recherches sur les origines brâhmaniques des lois cambodgiennes* (Paris, 1899, in-8°) :

Je suis en retard pour présenter à l'Académie les deux ouvrages dont M. A. Leclère m'a chargé de lui faire hommage. Ils témoignent une fois de plus d'une activité à laquelle j'ai eu déjà plus d'une occasion de rendre justice. M. Leclère avait publié des travaux intéressants sur les coutumes et les lois qui prévalent au Cambodge. Il a eu raison de considérer qu'il devait compléter sa tâche en nous rendant accessibles tous les textes relatifs à cet ordre d'idées qu'il lui a été possible de recueillir. Ils sont de nature diverse. A côté d'ordonnances royales expressément destinées à régler certaines matières juridiques, ils comprennent des recensions spéciales, très remaniées et condensées, de livres traditionnels d'origine indienne, comme le *Dharmaçâstra*, le *Nîtiçâstra*. Le titre de « Codes cambodgiens » manque donc d'exactitude : il est aussi un peu ambitieux. Et M. Leclère me permettra de lui faire ici une petite querelle sur un certain penchant à enfler la voix, à substituer des généralisations un peu trop occidentales aux détails techniques, au souci de préciser le caractère propre des textes, de déterminer les conditions locales et historiques. M. Leclère est peu philologue. Il n'en a que plus de mérite à sentir, comme il fait, le prix des documents ; il est, en revanche, d'autant plus exposé, notamment dans la comparaison des sources indiennes, à des méprises, à une inexactitude graphique, qui ne peuvent manquer de choquer un peu les gens du métier.

Je pense notamment à son mémoire sur les origines brâhmaniques des lois cambodgiennes. Je n'oserais dire qu'il me paraisse toujours conduit avec une préoccupation suffisante de tous les documents parallèles, ni avec le sentiment précis du problème, avec la méthode circonspecte dont son esprit entreprenant semble malaisément s'accommoder. Il y a sûrement une exagération singulière à présenter le Dharmaçâstra cambodgien, par rapport à son prototype, le Mânava-Dharmaçâstra, comme le résultat d'une réaction réfléchie, soudaine, presque révolutionnaire, du bouddhisme exilé de l'Inde contre le brâhmanisme vainqueur. Même au Cambodge, M. Leclère se souvient trop des manières de penser ou de la phraséologie de l'Occident. Sa logique simpliste brûle les étapes et néglige un peu les complexités de l'histoire.

---

[1] Les ruines de Mỹ-Sơn et de Đong-Dương avaient déjà fait l'objet d'un rapport adressé au Ministère de l'instruction publique par M. Camille Paris, chargé de mission. M. Aymonier avait proposé au Comité des travaux historiques et scientifiques la publication de ce rapport (Voir *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 1896, p. 562), mais il n'a pas été, que je sache, donné suite à la décision du Comité. Le seul rapport de M. Paris qui ait été publié — à ma connaissance du moins — n'en parle pas. (Voir C. Paris, *Rapport sur une mission archéologique en Annam. Ibid.* 1898, n° 2.) (L. F.)

Ces réserves — ai-je besoin de l'ajouter? — ne m'empêchent en aucune façon de rendre un hommage bien mérité à un zèle éclairé auquel nos études doivent déjà plus d'un service, qui nous met cette fois en possession de documents d'une utilité à la fois pratique et scientifique, à un sentiment très élevé, très méritoire, des responsabilités qui incombent en pays lointain aux représentants de la domination française.

Séance du 22 juin 1900. — M. Senart, en présentant de la part de M. Etienne Aymonier un volume intitulé : *Le Cambodge ; le Royaume actuel* (Paris, 1900, in-8°), s'exprime en ces termes :

Ce n'est point ici, devant cette Académie qui, il y a quelques années, lui a conféré une des plus hautes récompenses dont elle dispose, que j'ai besoin de rappeler les belles explorations dont l'honneur restera attaché au nom de M. Aymonier. Par les monuments dont elles ont révélé l'existence, par les travaux, par les découvertes dont elles ont fourni la matière, elles ont marqué vraiment le point de départ de l'étude scientifique du Cambodge et de son passé. Nous ne possédions auparavant que des notions assez vagues sur quelques monuments d'une surprenante grandeur, mais d'une origine profondément mystérieuse. En nous apportant son ample moisson d'inscriptions, M. Aymonier a reconquis à l'histoire toute une vaste et importante province. Ses découvertes avaient eu le caractère particulier d'être méritées, non pas par une curiosité accidentelle et aventureuse, qui eût été déjà très digne d'éloge, mais par une application persévérante, méthodique, la pensée d'arracher sans retard le secret de leur signification et de leur origine à des documents inattendus et obscurs.

Revenu dans la métropole après ces brillantes recherches sur le terrain, M. Aymonier a continué de se montrer l'esprit curieux et actif, sage et modeste, qu'avaient si bien mis en lumière ses premiers efforts et ses heureux succès. Il n'a cessé de se livrer à l'étude archéologique et linguistique du pays dont il avait, comme par un coup de baguette, évoqué le passé de la nuit.

Il couronne aujourd'hui cette patiente préparation par la publication dont je suis heureux d'offrir les prémices à l'Académie. Plus qu'à personne, il lui appartenait avec l'abondance de ses renseignements, la précision de ses souvenirs, de nous donner un travail d'ensemble où fût exposé l'état des connaissances acquises jusqu'à ce jour. Il a voulu, à un tableau géographique très minutieux du pays, joindre une sorte d'inventaire des monuments, un résumé des données qu'a fournies le déchiffrement des inscriptions sanscrites, et aussi un aperçu, dû à sa seule expérience, des indications qu'il a pu emprunter aux inscriptions khmères anciennes, qui se marient à la série sanscrite.

Cette tâche, il la remplit avec une précision, une simplicité de ton, une richesse d'illustrations, qui donnent à son livre autant d'utilité que d'agrément. L'ouvrage s'ouvre par une description générale où sont passés en revue la constitution et l'aspect du pays, sa constitution ethnographique, les institutions, les lois et les traits caractéristiques des monuments. Puis, district par district, il s'engage dans l'examen de détail, accompagnant chaque division d'une carte à la fois topographique et archéologique. On imagine de quel prix est une pareille mine de renseignements, soigneusement énumérés et classés, pour tous ceux qu'intéresse l'histoire de la presqu'île indo-chinoise.

En effet, M. Aymonier entend embrasser non pas seulement le royaume actuel du Cambodge, si déchu de la puissance et de l'étendue d'autrefois, mais encore les provinces que la conquête lui a arrachées, et notamment ce groupe d'Angkor dont les puissants restes ont popularisé le nom.

Ce livre vient bien à son heure, résumant tous les résultats acquis, au moment où notre jeune école de Saigon pourra, si ses destinées se poursuivent sous des auspices favorables, imprimer sur les lieux mêmes une impulsion nouvelle à l'étude des antiquités du pays. Mais il ne pourra avoir vraiment tout son prix que s'il s'achève. Le volume qui vient de paraître forme un tout, puisqu'il embrasse tout le royaume actuel du Cambodge ; mais un tout bien imparfait, puisqu'il laisse de côté plusieurs des régions où se sont conservées les traces de beaucoup les plus significatives de l'ancienne civilisation du pays. M. Aymonier, avec sa réserve habituelle, ne le donne pas comme un premier volume ; je puis dire cependant que la suite

en est toute prête, et je dois ajouter qu'il importe et à nos études et à notre bon renom que cette suite paraisse sans retard. Il me paraît impossible que ce premier effort, dû uniquement à des initiatives individuelles, ne reçoive pas des encouragements qu'il mérite à un si haut degré et qui augureront le prompt achèvement de ce qui sera un véritable monument non seulement d'une vie noblement dévouée à des entreprises désintéressées, mais d'une série d'études multiples qui ont fait grand honneur à la science française. M. Aymonier nous en livre aujourd'hui les premières œuvres. Elles méritent à tous égards d'être placées sous le haut patronage de notre Compagnie, qui s'est fait honneur de ne pas marchander à l'archéologie de l'Indo-Chine son intérêt et ses encouragements. »

*
* *

Journal asiatique. — Janvier-février 1900. — M. Aymonier étudie *les inscriptions du Bakan et la grande inscription d'Angkor Vat.* « Bakan » est le nom de l'étage supérieur du temple d'Angkor Vat : les piliers des galeries portent 13 inscriptions buddhiques relatant des pèlerinages et des bonnes œuvres, et datant du XVI[e] et du XVII[e] siècle. La grande inscription d'Angkor Vat est une longue amplification en vers cambodgiens, dont l'auteur, nommé Jai, rappelle ses bonnes œuvres et forme des souhaits pour ses existences futures. Date : 1702 A. D.

Mars-avril 1900. — E.-F. Gautier. *Les Hovas sont-ils des Malais ?* Les Malgaches appartiennent incontestablement au groupe malayo-polynésien : le dialecte des Sakalaves étant beaucoup plus rapproché du malais que celui des Hovas, les premiers semblent représenter la population primitive et les seconds une race de conquérants étrangers, peut-être Arabes, métissés, et ayant adopté la langue des vaincus.

Sylvain Lévi. *Les missions de Wang Hiuen-Ts'e dans l'Inde.*

Wang Hiuen-Ts'e se rendit trois fois dans l'Inde : une première fois, comme attaché à la mission de Li I-Piao, les deux autres fois comme chef de mission. La première mission (643-645) avait pour objet de reconduire un brahmane envoyé par le roi du Magadha Harṣa Çilâditya et de porter la réponse de l'empereur à cette ambassade : elle passa par le Népal, où régnait Narendradeva et fit les pèlerinages du Gṛdhrakûṭa et de Mahâbodhi, où elle laissa des inscriptions (les stèles originales n'ont pas été retrouvées, mais le texte nous en a été conservé, et elles sont traduites par M. Chavannes à la suite du mémoire de M. Lévi). La seconde mission (646-648) était envoyée au roi Harṣa : quand elle arriva, elle trouva le roi mort, et un ministre usurpateur (nommé Na-fou-ti O- lo-na-choen ?) qui l'accueillit en ennemie et fit massacrer son escorte. Wang s'enfuit, retourne au Népal et au Tibet, revient à la tête de 1.200 Tibétains et de 7.000 cavaliers Népalais, s'empare de la capitale, fait le roi prisonnier et le ramène en Chine. Dans sa troisième mission (657-661), dont l'objet était d'offrir un kaṣâya aux lieux saints, Wang passa par le Népal, séjourna au couvent de Mahâbodhi et revint en Chine par le Kapiça. Après son retour, il écrivit une « Relation de voyage dans l'Inde centrale » (*Tchoung-T'ien-tchou king ki*), qui est perdue, mais dont on trouve des extraits dans une compilation officielle faite en 666, le *Si-iu-tchi*, ainsi que dans le *Fa-iouen-tchou-lin*, encyclopédie buddhique achevée en 668 : ce sont ces extraits que M. Lévi a traduits, en y joignant les passages de *l'Histoire des T'ang* relatifs à Wang et une savante annotation. Il est fâcheux que tant de noms restent à identifier. Qu'est-ce que le royaume de Po-li-che ? et la ville de Tch'a-pouo-ho-lo, au bord de la rivière Kia-pi-li ? et le roi Na-fou-ti O-lo-na-choen ? De tout temps les Chinois ont eu un talent particulier pour rendre les noms étrangers méconnaissables.

E. Senart. *Note sur quelques fragments d'inscription du Turfan.*

Dans des grottes de la région de Turfan, visitées par M. O. Donner en 1898, se trouvent des peintures murales accompagnées de courtes inscriptions. On y voit notamment une liste

de treize nakṣatras (mansions lunaires) accompagnée de diagrammes consacrés pour figurer les constellations et de figures assises représentant sans doute les divinités qui y président. Ailleurs on lit un vers sanscrit faisant mention du Buddha Kanakamuni. L'écriture est cet alphabet « central-asiatique » qu'on connaissait déjà par les mss. Weber découverts à Kudjar. Il en résulte que cette écriture était passée dans l'usage courant et occupait une aire assez étendue.

A. Leclère. *Mémoire sur les fêtes funéraires et les incinérations qui ont eu lieu à Phnom-Penh du 27 avril au 15 mai 1899.* Analyse de deux petits manuels du protocole cambodgien rédigés il y a quinze ans, « exactement copiés, dit-on, sur des manuscrits plus anciens » (?). M. L. se trompe quand il dit que la cérémonie funèbre de 1899 a commencé par l'incinération du corps d'Ang-Duong : il a été incinéré en 1863.

Mai-juin 1900. — S. Lévi. *Les missions de Wang Hiuen-Ts'e dans l'Inde* (Fin).

Sur le site de Mahâbodhi, on a découvert deux inscriptions sanscrites érigées par un religieux Sthavira nommé Mahânâman ; l'une est datée de 269. Fleet, qui a publié ces inscriptions (*Corpus*, III, 274 et 278), entend 269 de l'ère Gupta = 588-589 A. D. M. Lévi démontre que cette date est impossible et propose 269 çaka = 347 A. D. Mahânâman était l'un des deux moines envoyés par le roi de Ceylan Meghavarṇa en pélerinage aux Lieux Saints, et dont la mission eut pour résultat la fondation du couvent de Mahâbodhi. A ce propos, M. Lévi donne la traduction des notices sur Ceylan insérées dans le *Pien-i-tien*, et qui s'étendent du vᵉ au viiiᵉ siècle. Une notice de l'époque des T'ang dit qu'au Nord de l'île les hommes ont l'air des Hou (barbares de l'Asie centrale), et qu'au Sud les hommes ont l'air des *Laotiens*. La comparaison de ces notices avec le *Mahâvaṃsa* conduit à cette conclusion importante que « la chronologie du Mahâvaṃsa peut être admise comme une autorité solide, sinon impeccable, tout au moins à partir du ivᵉ siècle. » — Après le viiiᵉ siècle, les relations officielles cessent entre la Chine et Ceylan. Le *Pien-i-tien* ne contient plus qu'un extrait sur une ambassade au commencement du xvᵉ siècle ; en 1405 l'eunuque Tcheng Houo fut envoyé par l'empereur Ioung-lo pour faire des offrandes aux sanctuaires buddhiques : accueilli en ennemi par un roi impie, il s'empara de la capitale, fit le roi prisonnier et s'ouvrit par la force une route jusqu'à ses vaisseaux. Un musulman chinois, Ma Hoan, attaché comme interprète à la mission de Tcheng Houo, en a laissé une relation intéressante, où il mentionne entre autres le Pic d'Adam et le Buddha couché de Kelani. — A la fin de son mémoire, M. Lévi revient sur la fameuse question de l'introduction du buddhisme en Chine, qui a excité de si vives controverses. L'objet de la discussion est un passage de l'Histoire abrégée des Wei mentionnant le voyage, en l'an 2 av. J.-C., d'un envoyé Chinois, nommé King, chez le roi des Yue-tchi : il s'agissait de savoir si King avait apporté de Chine au roi des Yue-tchi, ou reçu du roi des Yue-tchi et rapporté en Chine les livres buddhiques. Les nouveaux textes apportés au débat par M. Lévi paraissent trancher la question dans ce dernier sens, contrairement à l'interprétation de M. Specht. Il en résulte qu'en l'an 2 av. J.-C., le roi des Yue-tchi était buddhiste et que, grâce à lui, le buddhisme commença dès cette époque à se propager en Chine.

A.-M. Boyer. *L'époque de Kanishka.*

M. Boyer qui, dans un précédent mémoire, avait rapporté l'origine de l'ère çaka à l'avènement de Nahapâna, aborde ici la question de l'époque de Kaniṣka. D'accord avec M. Lévi pour écarter toute espèce de relation entre l'ère çaka et le règne de Kaniṣka, il est en complet désaccord avec lui sur la date de ce règne. Tandis que M. Lévi le reporte avant l'ère chrétienne, M. Boyer le place à la fin du ierᵉ siècle de J.-C. Son travail fait avec un soin minutieux et une excellente méthode aura tout au moins ce résultat important de faire apparaître avec une netteté toute nouvelle les éléments du problème.

C.-E. Bonin. — *Note sur les anciennes chrétientés nestoriennes de l'Asie centrale.*

Revue de l'Histoire des religions. — T. XLI, n° 1. Janvier-février 1900. M. Courant. *Sur le prétendu monothéisme des anciens Chinois.* Discute le sens des expressions *thien ti, chang ti,* « l'empereur ou les empereurs du ciel, d'en haut » et montre qu'on ne saurait en inférer le monothéisme des anciens Chinois.

N° 2. Mars-avril 1900. — A. Barth. *Bulletin des religions de l'Inde.* III. Bouddhisme, 1re partie.

* * *

Bulletin de géographie historique et descriptive. — Année 1899, n° 1, p. 64. Eudes Bonin. *Le mont Omei.* Description des pagodes du mont Ngo-Meii ou Omei, province de Setchouen.

Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland. — Janvier 1900. — Vincent A. Smith. *Çrâvasti.*

Çrâvasti est une ville illustre dans les traditions buddhistes. Depuis le général Cunningham, on s'est accoutumé à l'identifier avec Sâhet-Mâhet, deux groupes de ruines situés sur les bords de la Rapti à environ 40 kil. en deça de la frontière népalaise, à cheval sur les districts de Gondâ et de Bahraich (Oudh). Or M. Smith, développant un précédent article (1), établit que cette hypothèse est en contradiction avec les données des deux pèlerins chinois Fa-hian et Hiuen-tsang. Tous deux placent Çrâvasti à une distance équivalente à 140 kil. N.-O. de la ville natale du Buddha, Kapilavastu. Le site de Kapilavastu est déterminé avec une suffisante approximation par les piliers de Nigliva et de Paḍariâ découverts respectivement en mars 1895 et décembre 1896 par Führer. Nigliva est dans le Népal, à 50 kil. env. N.-O. de la station d'Uskâ Bazar, district de Basti, 18 kil. au-delà de la frontière. Paḍariâ est à 8 kil. environ au-delà de la frontière, approximativement par 83° 18' long. E. Gr. Le pilier de Nigliva marque l'emplacement du stûpa édifié en mémoire du Buddha Konâkamana (Kanakamuni); celui de Paḍariâ s'élève à l'endroit même où se trouvait le bois de Lumbinî (2), lieu de naissance de Çakyamuni. Or, comme d'après les pèlerins chinois Kapilavastu était situé entre ces deux piliers, et comme à la place indiquée on trouve dans la forêt des ruines s'étendant sur une longueur de plusieurs milles, il s'ensuit que ces ruines ne peuvent être que celles de Kapilavastu. Nous avons maintenant un point de départ assuré pour déterminer le site de Çrâvasti : 140 kil. au N.-O. nous amènent à plus de 60 kil. au N.-O de Sâhet-Mâhet. A cette distance même, dans la région du Têrai Népalais où la Rapti fait un coude au sortir des montagnes, près de Bâlâpur, au N.-E. de Nepalganj, station terminus du Bengal and North-Western Railway, se trouvent des ruines étendues, où M. S. croit retrouver Çrâvasti. Cette hypothèse est contredite par une statue qui se trouve à *Sâhet-Mâhet* et qui porte une inscription disant qu'elle a été

---

(1) *Kauçambi and Çrâvasti,* J. R. A. S., juillet 1898, p. 503. M. Smith reporte Kauçambi de Kosam (où l'avait localisé Cunningham), aux environs de Bharhut, plus de 50 milles au S.-O. Il a réfuté de même l'identification de Kusinârâ avec Kasia, mais sans en proposer une nouvelle (*The remains near Kasia in the Gorakhpur district.* Allahabad, 1896.)

(2) Inscr. *Lummini.* Sur ce nom voir Speyer, W. Z. XI (1897), p. 22 (Lummini = Rukmiṇi) et Barth, *Rev. hist. rel.* mars-avril 1900, p. 175, note 2.

élevée à *Çrâvastî* : M. S. se tire de difficulté en supposant qu'elle a été apportée là de sa place primitive. Bien que les raisonnements de M. S. paraissent logiques, il est nécessaire qu'ils soient vérifiés par des fouilles sur le terrain indiqué (1).

Capt. P.-R. Gurdon. *Açvakrânta near Ganhati.*

Açvakrânta, en Assam, sur la rive N. du Brahmaputra, est le siège de traditions légendaires sur Kṛṣṇa ; un temple ruiné contient quelque sculptures viṣṇuites.

Satiç Chandra Acharya Vidyabhushana. *Mahâyâna and Hînayâna.*

Recueil de textes où ces mots se rencontrent ; l'auteur en tire la conclusion que *Mahâyâna* et *Hînayâna* ont eu successivement deux sens : 1º Les auteurs des plus anciens écrits du Mahâyâna appellent Hinayâna tout système différent du leur, buddhiste ou non-buddhiste ; 2º à partir du IVe siècle, les Mahâyânistes sont ceux qui consentent à s'expatrier pour prêcher la religion buddhique au dehors, et les Hînayânistes sont ceux qui s'y refusent. — Dans une note additionnelle, M. Bendall conteste justement cette singulière explication.

M. Macauliffe. *Translation of the Japji* (Le *Japji* est la prière quotidienne des Sikhs).

A. N. Wollaston. *An Autograph of the Mogul Emperor Jahangir* (A. D. 1617). Autographe au bas d'un portrait de Jahangir, reproduit dans le Journal de l'ambassade à la cour du Grand Mogol de Sir Thomas Roe.

---

(1) Les antiquités buddhiques du Népâl ont donné lieu à un certain nombre de publications, dont voici les principales :

Barth, dans le *Journal des savants*, février 1897, et *Revue de l'histoire des religions*, mars-avril 1900. — Führer. *Monograph on Buddha Sakyamuni's Birth-place in the Nepalese Tarai.* (Archæological Survey, Imperial Series, vol. 26). Ce volume, contenant le compte-rendu des deux campagnes de Führer a été annulé et retiré de la circulation.

L'inscription de Nigliva a été éditée, avec fac-simile, par Bühler, dans l'*Epigraphia Indica*, V (1898), p. 1.

Le pilier de Paḍariâ a fait l'objet des publications suivantes : Notice de Bühler, réimprimée de l'*Athenæum*, dans J. R. A. S., avril 1897, p. 429. — Id., dans les Comptes rendus de l'Académie de Vienne, janvier 1897. — Notice de Vincent A. Smith, J. R. A. S., juillet 1897, p. 615, (texte). — Edition avec fac-simile par Bühler, *Epigraphia Indica*, V (1898), p. 1. — Barth, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 14 mai 1897.

Les traditions relatives à Kapilavastu fournies par les livres chinois ont été réunies par T. Watters : *Kapilavastu in the Buddhist Books*, J. R. A. S., juillet 1898, p. 533.

M. Waddell, après la découverte du pilier de Nigliva, a publié un petit guide du pèlerin aux lieux saints, en tibétain : *A Tibetan Guide-book to the lost site of the Buddha's birth and death*, J. A. S. B., LXV (1896), p. 275. On sait que M. Waddell a bruyamment réclamé la priorité de la découverte de Kapilavastu : cette querelle sans intérêt est exposée dans la correspondance du J. R. A. S., juillet 1897, p. 644, et janvier 1898, p. 199.

A ces découvertes est venue se joindre celle du stûpa de Piprahwâ par M. W. C. Peppé, au N. du district de Basti, à 1/2 mille de la frontière népalaise : ce stûpa contenait, entre autres objets, une urne de stéatite portant gravée à la pointe une inscription en caractères d'Açoka, aux termes de laquelle « ce réceptacle des reliques du Buddha Bhagavat a été consacré par par les Çâkyas Sukirti et ses frères, avec leurs sœurs, leurs fils et leurs femmes. » Voir Bühler, J. R. A. S. avril 1898, p. 387. — Barth, dans les *Comptes-rendus de l'Ac. des Inscr.*, 11 mars et 15 avril 1898. — W. C. Peppé, *The Piprahwâ Stûpa*, J. R. A. S. (Additions de MM. V. Smith et Rhys Davids.)

E. J. Rapson. *Notes on Indian coins and seals* Part. I. Commencement d'une série de notes où M. Rapson se propose de tenir au courant ses *Indian coins*, publiés dans le *Grundriss* de Bühler.

A. B. Keith. *The Nîtimanjarî of Dyâ Dviveda.*

Bonne notice d'un ouvrage sans valeur. La *Nîtimañjarî* (entre 1450 et 1600 A. D.) comprend 170 çlokas, dont le premier hémistiche contient une maxime morale et le second un exemple tiré du *Ṛg-Veda*.

Dans les « Notes and News », rapport sommaire de M. Bendall sur son voyage dans le Nord de l'Inde en 1898-1899.

Avril 1900. — M. A. Stein. *A sanskrit Deed of sale concerning a Kaçmirian Mahâbhârata Manuscript.*

Contrat de vente d'un ms. du *Mahâbhârata* écrit sur un feuillet du livre lui-même. Il est daté du 10 juillet 1682 et écrit de la main du pandit Takade Bhaṭṭa Haraka, qui a annoté beaucoup de manuscrits de Ratnakaṇṭha, et qui devait être le contemporain et l'ami de ce savant Kashmirien. Il a notamment glosé le codex archetypus de la *Râjataraṅgiṇî*; c'est lui que M. Stein, avant que son identité fût révélée, désignait par A². Le prix de vente des deux volumes est de 45.000 dinaras, qui font environ 14 roupies (le mille de dinaras égale 1/4 de roupie).

R. Hoernle. *On an ancient block-print from Khotan*. Description d'un xylographe de 72 feuillets dans un alphabet inconnu.

E. Senart. *A new fragment of the thirteenth Edict of Piyadasi at Girnar*. M. Rhys Davids a trouvé à Junagadh deux fragments détachés du rocher de Girnar, l'un au musée, l'autre à terre au pied du rocher. L'un de ces fragments, représenté par une bonne photographie, fournit à M. Senart la matière de plusieurs observations importantes pour l'explication du 13ᵉ édit.

Dans la « Correspondance » une brève notice de M. Bendall sur quelques mss. de la bibliothèque de Kâthmandu, parmi lesquels un commentaire non identifié sur le *Kâtantra*. — M. Macdonell signale comme le plus ancien texte *imprimé* en devanâgari, une planche de *l'Hortus indicus Malabaricus* de Rheede van Draakenstein, Amsterdam, 1678.

Notice nécrologique sur Sir William Wilson Hunter.

Juillet 1900. — A. V. Bergny. *Notes on some Brâhmî-Kharoshthî Inscriptions on Indian Coins*. (Suivi d'une critique de M. Rapson.)

V. A. Smith. *The Buddhist Monastery at Sohnâg in the Gorakhpur district*. Ruines consistant en fondations très massives indiquant un édifice de vastes proportions. On y a trouvé un assez grand nombre de tablettes votives appelées communément « Buddhist seals », analogues à celles de Pakna-Bihât (Cunningham, *Arch. Surv. Rep.*, vol. III) et de Mahâbodhi.

G. A. Grierson. *On the languages spoken beyond the North-Western Frontier of India* (avec carte).

E. J. Rapson. *Notes on Indian Coins and Seals. III. The Kulûtas*. Le royaume de Kulûta correspond à la vallée actuelle de Kullu (Penjab). M. R. examine les textes qui mentionnent les Kulûtas et les peuples voisins, Cinas, Kîras, Udumbaras, Campakas.

Journal of the Ceylon Branch of the Royal Asiatic Society. 1898. (Colombo, 1899). — O. COLLETT. *Contributions to Ceylon Malacology.* — A. HALY. *Aids to the identification of Ceylon Birds.* — F. H. DE VOS. *The Ceylon Elephant.* (Traduction d'un opuscule de Cornelis Taay van Wezel, publié en 1713.) — A. E. BUULTJENS. *Don Jeronimo de Azevedo, governor of Ceylon from 1594 to 1611.* — F. H. DE VOS. *Monumental remains of the Dutch East India Company in Ceylon.*

*
* *

Journal of the Straits Branch of the Royal Asiatic Society (Singapore). — N° 33. Janvier 1900. — H. N. RIDLEY. *The Flora of Singapore.* — W. W. SKEAT and H. N. RIDLEY. *The Orang Laut of Singapore.*

N° 34. Juillet 1900. — E. M. MEREWETHER. *Inscriptions in StPaul's Church, Malacca.* — H. N. RIDLEY. *The use of the Slow Loris in Malay Medicine.* — H. S. HAYNES. *A List of Brunei-Malay Words.* — R. HANITSCH. *An Expedition to Mount Kina Balu, North Borneo.* — H. N. RIDLEY. *Damnar and Wood oil.* — R. HANITSCH. *Notes on the Flying Frog.*

*
* *

Journal of the China Branch of the Royal Asiatic Society (Shanghai). — Vol. XXXI (1896-1897). Shanghai, 1900. — E. H. PARKER. *Inscriptions de l'Orkhon, déchiffrées par Vilh. Thomsen.* Il paraît y avoir contestation sur la priorité de la découverte des fameuses inscriptions de l'Orkhon : contrairement à l'opinion courante, M. Parker nous apprend sans commentaire qu'elles ont été découvertes, non par le Finnois Heikel, mais par le Russe M. N. Iadrintzeff, en 1889. Quoi qu'il en soit, c'est à la suite de la mission de M. Heikel que le texte en fut édité par celui-ci sous les auspices de la Société Finno-Ougrienne d'Helsingfors. Les recherches subséquentes de Radloff furent publiées dans son *Atlas des antiquités de la Mongolie*, 2 fasc. Pétersburg, 1892. Les nouvelles inscriptions comprenaient une partie chinoise et une partie turque, écrite dans un alphabet inconnu : la clef de l'écriture turque fut trouvée en 1893 par Vilh. Thomsen, qui y reconnut un alphabet de 38 lettres d'origine araméenne. (V. Thomsen, *Inscriptions de l'Orkhon déchiffrées*, 1re livraison. *L'alphabet.* Helsingfors, 1894). Cette identification permit à Radloff de donner de ces textes une traduction complète avec un glossaire (1894 et 1895). Deux grandes stèles, en l'honneur l'une du Tegin Kül, l'autre du Khan Mogilan (m. en 734 A. D.) nous donnent une sorte d'épopée de la race turque avant son contact avec l'Islam : au double point de vue historique et linguistique, ces monuments sont d'un intérêt exceptionnel. M. Thomsen a complété son ouvrage en 1896 par une 2e partie contenant une grammaire, un glossaire, etc. C'est à cette 2e partie qu'est consacrée la recension de M. Parker.

A. FORKE. *Wang-chung and Plato on death and immortality.* (Wang-chung, philosophe matérialiste, 27-98 A. D.)

THOS. W. KINGSMILL. *The Chinese system of family relationship and its Aryan affinities.*

Journal of the Asiatic Society of Bengal. — Part. I. History, literature, etc. — 1900, n° 1. — WILLIAM IRVINE. *Jangnâmah of Farrukhsiyar and Jahândâr Shâh.* Extraits d'un poème hindi composé dans la 1re moitié du XVIIIe siècle par Çridhar ou Murlidhar, de Prâg.

BABU AKSHAY KUMAR MAITRA. *A new copper-plate inscription of Lakshmanasena.*

Donation d'un terrain à un pandit par Lakṣmaṇasena, en 1121-22 A. D. N'apporte aucun fait nouveau.

BABU N. N. VASU. *The Manahali copper-plate inscription of Madanapâladeva.*

Donation d'un village faite à titre de dakṣiṇâ à un brahmane qui avait lu le *Mahâbhârata* à la reine. L'acte est daté seulement de la 8e année du roi ; il contient une généalogie de la dynastie des Pâlas, dont l'un, Gopâla III, prédécesseur de Madanapâla, était inconnu jusqu'ici.

W. HOEY. *On the identification of Kusinara, Vaisali and other places mentioned in the Chinese pilgrims.*

Vaisali serait Dherand, sur la rive gauche du Gange, à 30 milles environ N.-O.-O. de Patna ; Kusinara serait Sewan, station du chemin de fer à environ 40 milles N.-N.-O. du point précédent. Toutes ces identifications ne valent ni plus ni moins que celles qu'on a faites jusqu'à ces derniers temps et qui se sont presque toujours trouvées fausses. — A cet article est joint le texte d'une inscription sur cuivre publié par M. T. Bloch. Cette plaque, provenant d'un village au N. de Gorakhpur, contient une donation faite en 921 [Vikrama] saṃvat par Jayâdityadeva II.

*
* *

Indian Antiquary. — Septembre 1900. Textes en langue du Chitral, avec une traduction interlinéaire, par le Col. J. DAVIDSON. — Traduction d'une anthologie tamoule, par le Rev. POPE (continuée dans les nos suivants). — Suite du travail de M. R. C. TEMPLE sur les 37 *Nats* (esprits) des Birmans (continué dans les nos suivants). — Sir S. M. CAMPBELL. *Notes on the Spirit Basis of Belief and Custom.* (Suite. — Traite du mauvais œil. — Continué dans les nos suivants.) — Ch. PARTRIDGE. Suite de l'Index au Dictionnaire des mots anglo-indiens (Hobson-Jobson) de Yule (continué dans les nos suivants).

Octobre 1900. — J. F. FLEET. Identifications des noms de lieu qui se trouvent dans la fausse charte d'Altêm, présidence de Bombay, Etat de Kohlapur.

Novembre 1900. — Documents inédits sur la prise de Madras par La Bourdonnais, en 1746, publiés par R. C. TEMPLE. — Contes populaires de la vallée de l'Indus, publiés par W. CROOKE.

T'oung-Pao. — 2e série. N° 1, mars 1900.

G. SCHLEGEL. *The Secret of Chinese Method of transcribing foreign sounds.*

M. Schlegel montre dans cet important travail (continué dans le n° suivant) que les transcriptions chinoises obéissent à des règles plus constantes qu'on ne le croirait d'après les

nombreuses exceptions signalées par Stan. Julien. L'erreur de Julien a été de prendre comme point de départ la prononciation de Péking, tandis que l'ancienne prononciation s'est conservée beaucoup mieux dans les dialectes du Sud. « Je suis convaincu qu'un Chinois de l'époque des T'ang, s'il se levait de son tombeau, converserait sans beaucoup de difficulté avec un Chinois moderne d'Amoy ou de Changchow. » C'est ainsi que *Buddha*, prononcé *Fo* à Péking, est prononcé *Put* à Amoy.

A. Vissière. *L'Odyssée d'un prince chinois.*

Le prince Tch'ouen, père de l'empereur Kouang-Siu, fut chargé, en 1886, d'une tournée d'inspection navale. En bon lettré, il ne manqua pas de composer à cette occasion un certain nombre de petits vers, qu'il publia ensuite avec des notes explicatives dont le besoin se faisait sentir. Ses impressions sont assez curieuses et méritaient les honneurs d'une traduction.

G Schlegel. *Dangers of the Peking pronunciation of the Chinese characters.*

Cette note prétend réfuter une identification de M. Chavannes, mais la réfutation nous semble peu décisive. Hiuen-tsang (III, 83) dit qu'à l'E. du royaume de *To-lo-po-ti* (Dvâravatî) et à l'O. du royaume de *Mo-ho-tchen-po* (Mahâ-champa) se trouve le royaume de *I-chang-na-pou-lo* (Îçânapura). On a toujours cru que Dvâravatî était la capitale du Siam et Mahâ-Champa le royaume de Champa, aujourd'hui royaume d'Annam. Si cela est, Îçanapura est forcément le Cambodge. M. Chavannes avait fortifié cette conclusion en citant un passage de l'Histoire des T'ang, suivant lequel, au début de la période Tchen-koan (627-650), le roi du Tchen-la s'appelait 伊金那 *I-chin-na*. Or nous savons par les inscriptions qu'à cette date le roi du Cambodge s'appelait Îçânavarman. Il semble donc que I-chin-na = Îçâna, et que, par conséquent, Îçânapura soit le Cambodge. M. Schlegel observe que le 2e caractère, qui se prononce *kin* (*chin* seulement en pékinois) ne peut représenter *çâ* : il y voit un « misprint » pour 奢 *Sia* (dans Hiuen-tsang, le nom est écrit 伊賞那 I-chang-na) ; il accepte donc la transcrition Îçânapura ; « mais, ajoute-t-il, le *Pien-i-tien* dit clairement que c'était un royaume en Birmanie. » Cette assertion ne paraît guère conciliable avec le texte de Hiuen-tsang et de I-tsing. La conclusion générale qui se dégage de ce débat, c'est que la géographie tant chinoise que sanscrito-pâlie de l'Indo-Chine est pleine d'incertitudes et de contradictions : le seul moyen d'y voir clair est de réunir tous les textes, de les classer chronologiquement et de les soumettre à une critique d'ensemble. Tant qu'on se bornera à opposer une citation à une autre, on n'aboutira à rien.

N° 2. Mai 1900. — Ce fascicule contient la fin des articles de MM. Schlegel et Vissière et un résumé, par M. Lefèvre-Pontalis, des chroniques laotiennes recueillies par la Mission Pavie à Luong-Prabang.

N° 3. Juillet 1900. — G. Schlegel. *Geographical Notes.* xii. *Shay-po* 闍婆 *Djavâ.* Cherche à démontrer que ce nom ne désigne pas Java, mais la presqu'île de Malacca.

C. de Harlez. Le *Tien fu hia fan tchao shu*, livre religieux des Tai-Ping.

N° 4. — M. Courant. *Sommaire et historique des cultes coréens.*

G. Schlegel. *On some unidentified Chinese transcriptions of Indian words.* 刺悉胝 *La-sit-ti* « hampe de bannière » = * *lasṭi*, mot sanscrit refait sur le pâli *laṭṭhi*. 薩陀波論 *Sat-t'o-p'o-lun* « toujours pleurant » (nom d'un Bodhisattva) = *Sadâparuṇ* (*nam*). 罽賓 *Kipin* = *Kapaṇi*, skr. *Kṛpaṇin* « misérable ». « Quant à la position géographique du Kipin, notre ami le Dr J. Marquardt qui s'occupe d'une revue critique de différents Etats de l'Inde du Nord déterminera *in time* où le pays était situé. » — *Unidentified transcriptions in the Itinerary of U-K'ong.* (Identifications très problématiques).

A. Vissière. *Généalogie du prince King.*

Tijdschrift voor indische Taal-, Land- en Volkenkunde. Deel XLII, Aflevering 2 en 3.

J. Brandes. *Quelques notices sur l'ancien Batavia.*

J. Brandes. *Encore quelques piagems javanais de la période mahométane de Mataram, Banten et Palembang.*

A Java, comme au Cambodge, les jumeaux étaient la propriété du roi. Le présent document, trouvé dans la résidence de Palembang, est un acte daté de 1653 A. D., par lequel le *pangeram* (pb. le roi de Palembang), ayant reçu deux enfants jumeaux, fait remise au père de ses redevances pécuniaires.

Snouck Hurgronje. *Etudes sur la langue d'Atjeh.*

André de la Porte et J. Knebel. *Les ruines de Panataran.*

Le Tjandi Panataran, situé dans la partie orientale de Java, résidence de Kediri, district de Blitar, est un des monuments les plus intéressants de l'île par ses nombreux et remarquables bas-reliefs. MM. de la Porte et Knebel en donnent ici une description nouvelle qui ajoute peu à ce qu'on en savait déjà. Cependant il faut accueillir avec satisfaction les plans qui accompagnent leur travail, ainsi que les rapprochements qu'ils font entre les bas-reliefs du temple principal et le Râmâyaṇa javanais. Quant aux sculptures du *pendapa*, ils n'en ont pas tenté une nouvelle explication. (Cf. Brandes, dans: *Notulen*, XXV, 1887.)

Afl. 4. — F. de Haan. *Uit oude notarispapieren.* I.

M. de Haan a trouvé, dans les archives notariales, l'inventaire, dressé en 1696, de la succession de Isaac de Saint-Martin, « conseiller ordinaire et sergent-major de l'Inde Néerlandaise ». Cet inventaire comprend une centaine de mss. malais, javanais, arabes, persans, macassars, tamouls, singhalais. Les textes malais sont en grande majorité : ils traitent des sujets les plus variés : roman, philosophie, religion, histoire, droit. On y remarque une chronique des rois malais l'histoire des Pâṇḍavas, l'histoire de Kalilah et Dimnah, etc. Les livres javanais ne sont généralement désignés que sous le titre vague de livre ou traité. Dans l'article qui suit (*Over eene oude lijst van maleische Handschriften*), M. Van Ronkel fait ressortir l'intérêt de cette pièce pour l'histoire des études malaises.

Dr J. Brandes — *Omina et portenta.*

La connaissance du calendrier, à Bali, se fonde sur un traité intitulé *Wariga*. On l'appelle aussi *Wariga Garga*, à cause de l'important chapitre des présages (*utpâta*) qui est placé dans la bouche de Garga. Cette partie est indubitablement d'origine indienne ; mais les recherches dont M. Brandes rend compte n'ont pas abouti à la découverte du prototype sanscrit.

M. Knebel donne une liste des mots javanais de la résidence de Tegal qui diffèrent de ceux de Solo.

M. Brandes ajoute un complément à l'article précédemment paru de M. H. D. H. Bosboom sur les maisons anciennes de Batavia.

R. Kern. *Dwerghertverhalen uit den Archipel. Sundasche Verhalen.* Compare quelques contes d'animaux, tels qu'ils existent en sundanais avec les versions javanaises.

M. Brandes. *En Hofreis naar Mataram om en bij 1648 A. D.* Analyse le récit donné par le *Babad Banten* d'une ambassade envoyée par le sultan de Banten à la cour de Mataram vers 1648.

Afl. 5. — SNOUCK HURGRONJE. *Islam und Phonograph.*

Les usages nouveaux tels que le tabac, l'imprimerie, la photographie, soulèvent généralement entre les savants musulmans des controverses sous forme de consultations (*fetwa*). Sajjid Uthman de Batavia, vieillard de 70 ans passés, s'est acquis une grande réputation dans ce genre de polémique. Un de ses derniers fetwa est dirigé contre le phonographe dont il condamne l'usage, au moins pour la récitation du Qoran.

N. ADRIANI. *Etude sur les langues des îles Togian (Célèbes)*

Afl. 6. — J. BRANDES. *Piagems javanais.* — F. A. LIEFRINCK. *L'esclavage en Lombok.* — N. ADRIANI. *Etude sur les langues des îles Togian.* — F. DE HAAN. *Notices sur l'ancienne ville de Batavia : Kota Tahi.*

Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft. T. LIV, fasc. 1.

H. OLDENBERG. *Vedische Untersuchungen.*

7. *Narâçaṃsa.* Combat l'interprétation de Hillebrandt, qui voit dans ce mot l'ancienne dénomination du feu méridional, du feu des morts, et par suite du dieu des morts. Narâçaṃsa ne doit pas se traduire, comme le veut Hillebrandt, par *hominum censor*, mais par « louange des hommes », c'est-à dire louange chantée par les hommes (chantres, prêtres,) en l'honneur des donateurs généreux. — 8. *Soma und der Mond.* Contre la théorie de Hillebrandt que Soma est la lune, dans le *Ṛg-Veda.* — 9. *Upaniṣad.* Réplique à Deussen et nouveaux arguments à l'appui de l'interprétation : *upaniṣad* = adoration du brahman-âtman.

AUFRECHT (TH). *Neue Erwerbungen aus Bombay.* Catalogue d'une collection de 90 textes sanscrits imprimés à Bombay, achetés par la bibliothèque de l'Université de Bonn.

CALAND (W). *Zur Exegese und Kritik der rituellen Sûtras.* XXXIII. *Zum Kauçikasûtra.*

Corrections au texte imprimé, tirées du ms. de Haug, conservé à Munich. M. Caland est la plus haute autorité en matière de rituel ; et le manuscrit de Haug doit être bon, puisque M. Caland le dit ; et il est non moins incontestable que M. Bloomfield n'aurait pas dû le laisser entièrement de côté dans son édition du *Kauçikasûtra* : mais n'est-il pas un peu excessif de porter contre lui cette sévère sentence : « Une nouvelle étude du manuscrit monichois du *Kauçikasûtra* non utilisé par Bloomfield m'a confirmé dans ma supposition que l'éditeur de ce texte n'avait pas travaillé partout avec cette acribie philologique, qui doit être appliquée à la publication d'un texte de ce genre. »

Fasc. 2. — OLDENBERG. *Vedische Untersuchungen.*

10. *ari, aryah.* (Adhère presque complètement à l'interprétation de Bergaigne.) 11. *Sur l'histoire de l'anuṣṭubh védique.*

J. JOLLY. *Sur les sources de la médecine indienne.*

1. *Vagbhaṭa*

Fasc. 3. — Quelques corrections à divers textes védiques par Böhtlingk.

Giornale della Società Asiatica Italiana, vol. XIII. 1900.

E. L. de Stefani. *La Novellina jainica di Madirâvatî.*

Cette histoire, qui a pour auteur un Jaina Çvetâmbara, paraît être un rifacimento d'un récit du *Kathâkoça*. On en donne ici le texte skr. accompagné d'une traduction assez faible. Quelques observations et corrections à la page 217 du même n°. Le roi de Jayanti, Nṛsiṃha, irrité d'une parole irrévérencieuse de sa fille Madirâvatî, la marie à un mendiant impotent : mais, par l'effet des actions antérieures de la princesse, il se trouve que le prétendu mendiant n'est autre que le roi des Vidyâdharas, qui reçoit dans un palais de cristal son beau-père confus.

Il Nîtisâra di Kâmandaki. Traduction par M. C. Formichi (suite).

P. E. Pavolini. *A proposito della Triglotta buddhistica.*

Zachariae, *Die Indischen Wörterbücher*, a traité à tort ce texte comme un ouvrage indépendant : ce n'est que le Vocabulaire pentaglotte réduit à trois langues par la suppression du chinois et du mandchou.

Id. *Eroine brammaniche in un novelliere giainico.*

Comment les personnages de Draupadî, Kuntî, Devakî, Rukmiṇî ont été transformés dans le *Kathâkoça* de Çubhaçîlagaṇi, différent du *Kathâkoça* anonyme traduit par Tawney.

Id. *Le gazzelle e la musica.*

L. Nocentini. *Prodotti coreani.* Produits animaux, végétaux et minéraux de la Corée avec le nom en caractères et l'identification.

CHRONIQUE

FRANCE

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 19 octobre 1900, a mis au concours pour le prix ordinaire à décerner en 1903 le sujet suivant : *Etudier avec détails une période de l'histoire de l'Indo-Chine.*

INDO-CHINE

Ecole Française d'Extrême-Orient. — M. Foucher, maître de conférences à l'Ecole des Hautes-Etudes, a été chargé de la direction *p. i.* de l'Ecole pendant l'absence de M. Finot. M. Foucher, qui vient de publier un ouvrage sur l'*Iconographie bouddhique*, prépare un travail sur l'art gréco-bouddhique et l'influence de l'art classique dans l'Inde et en Indo-Chine.

— M. Pelliot, pensionnaire de l'Ecole, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur pour sa belle conduite pendant le siège des légations, à Pékin.

— M. Cabaton, ancien secrétaire-bibliothécaire de l'Ecole, publiera prochainement dans nos Mémoires le résultat de ses recherches sur les Chams.

— M. Parmentier, architecte, pensionnaire de l'Ecole, a commencé l'étude des monuments chams de l'Annam. Plusieurs de ces monuments sont dans un état inquiétant : il est probable que des travaux de consolidation seront prochainement décidés.

— M. Lavallée, qui avait été chargé d'une mission ethnographique et linguistique chez les tribus sauvages du Laos, en a rapporté une série de vocabulaires qui seront prochainement publiés, et une collection ethnographique, conservée au Musée de l'Ecole.

— M. le capitaine de Lajonquière vient d'achever l'inventaire archéologique du Cambodge.

— M. le docteur Gaide, médecin des colonies, a fait don à l'Ecole de 3 mss. thai et de 2 mss. lolo provenant des Sip-song-pan-na. La bibliothèque s'est également enrichie d'un ancien ms. de la « Charte des Mans » provenant de la région de Cao-bang, offert par M. le capitaine Dehove.

— S. M. le Roi de Siam nous a fait parvenir un exemplaire du Canon pâli publié par ses ordres.

— M. Babonneau, chef des travaux de la ville de Hanoi, a envoyé au musée de l'Ecole une collection de poteries et de monnaies trouvées à Hanoi, sur l'emplacement de l'ancienne citadelle de Dai-la, en l'accompagnant de plans et de croquis très soigneusement exécutés.

— Sont entrées au Musée plusieurs sculptures et inscriptions chames ou khmères, provenant, les unes de la province de Tourane, les autres de Bati et Sambor. Parmi

les inscriptions, nous citerons : une stèle de My-son, qui paraît une des plus anciennes inscriptions chames, après celle de Nhatrang ; la stèle de Po-Nagar de Nhatrang, jadis exilée à Hanoi ; la stèle de Ban Houé Tamoh (Laos), un des beaux spécimens de l'épigraphie sanscrite, que M. le colonel Tournier avait fait rapporter à Khong et qu'il a mis le plus aimable empressement à nous offrir.

* * *

Cambodge. — M. Maspero, résident au Cambodge, prépare une *Grammaire cambodgienne.*

* * *

Cochinchine. — Un arrêté du Lieutenant-gouverneur, du 18 août 1900, nomme une commission pour examiner un ouvrage sur les plantes médicinales de Chine et d'Annam, le traitement des maladies des chevaux et de l'épizootie des buffles, dont l'auteur, M. Paulus Cua, demande l'impression aux frais de la colonie.

* * *

Annam. — M. Cadière, missionnaire à Cu-lac (Quang-binh), auteur d'une *Phonétique du dialecte de Hué* que nous espérons publier prochainement, a en préparation une *Syntaxe annamite.*

* * *

Tonkin — *Monographies Tonkinoises.* — La circulaire suivante a été adressée par M. Morel, résident supérieur au Tonkin *p. i.*, aux administrateurs chefs de province :

Hanoi, le 14 juillet 1900.

Messieurs,

Par circulaire du 11 mai 1898, nº 35, de mon prédécesseur, vous avez été invités à établir, d'après un plan donné, une monographie de chacune de vos provinces, destinée à figurer à l'Exposition universelle de 1900.

Vous avez fourni ce travail en temps utile et quelques-uns d'entre vous m'ont adressé des notices rédigées avec soin et qui, bien que peut-être pas encore assez complètes, sont réellement fort intéressantes. Mais dans un grand nombre de provinces, les études présentées ont été tout à fait insuffisantes dans le fond comme dans la forme. Il semble que l'importance de l'œuvre projetée par l'administration n'ait pas été suffisamment comprise par tous les Chefs de province.

L'ouverture de l'Exposition de Hanoi qui devait avoir lieu le 1er décembre 1901, vient d'être reportée au 3 novembre 1902.

A cette occasion, j'ai l'honneur de vous prier de reprendre le travail dont il vient d'être question, en vous conformant aux indications et au plan contenus dans la circulaire précitée du 11 mai 1898.

Le chapitre II, historique de la conquête, généralement négligé dans les précédentes notices, offre un intérêt tout particulier. Je vous serai obligé d'y apporter tous vos soins et d'exposer dans votre nouvelle rédaction :

L'historique sommaire de votre province, avant l'époque de notre établissement ;

Les principaux événements dont elle a été le théâtre, pendant la période de conquête ;

L'œuvre de la pacification avec indication du rôle de la garde indigène et des actions d'éclat accomplies par ses chefs.

Vos archives et, en particulier, les registres de correspondances vous fourniront à cet égard de précieux renseignements.

Le développement agricole, commercial et industriel de votre province doit être exposé d'une façon claire avec des chiffres à l'appui.

Les travaux publics exécutés en vue de la plus grande facilité de la circulation ou de l'extension des cultures seront relatés avec des indications suffisamment nettes et précises.

Vous voudrez bien inviter tous les fonctionnaires sous vos ordres à collaborer à ce très intéressant travail, chacun dans la mesure de ses aptitudes et de ses connaissances spéciales. Je récompenserai ceux que vous croirez devoir me signaler comme vous ayant apporté le concours le plus utile. Mais je tiens essentiellement à ce que votre monographie soit faite sous votre direction immédiate et personnelle de manière à former un ensemble homogène, d'une cohésion parfaite, d'une lecture facile, accompagné de cartes et autant que possible de photographies destinées à agrémenter le texte et qui seront reproduites dans l'ouvrage que je veux faire composer avec les matériaux que vous m'aurez fournis.

L'œuvre à laquelle je vous demande d'apporter tous vos soins est de longue haleine. Les anciennes notices ont été généralement établies à la dernière heure et, par suite, se sont ressenties de la trop grande hâte avec laquelle elles ont été produites. Aussi vous prié-je de commencer votre étude, dès réception de la présente circulaire, en établissant, successivement, la notice spéciale de chacun des huyén de votre province. Vous voudrez bien m'adresser copie, chaque mois, des notices de deux arrondissements afin que je puisse suivre les progrès de vos travaux, auxquels j'attache le plus vif intérêt.

Vous vous trouverez de cette sorte, dans six ou huit mois, sans aucune entrave apportée à la prompte expédition des affaires courantes, avoir réuni tous les éléments devant servir à la confection de votre monographie. Il ne vous restera plus alors qu'à condenser tous les documents partiels en une notice générale et c'est ce dernier travail d'ensemble qui devra vous incomber tout particulièrement.

La monographie générale de votre province, établie dans les conditions qui viennent d'être indiquées, devra me parvenir à la date du 1er juillet 1901 au plus tard.

INDE

Birmanie. — Un département archéologique a été institué en Birmanie, à partir du 17 mai 1899, pour le déchiffrement des inscriptions et la conservation des monuments. Le nouveau service se propose de publier la traduction des inscriptions de la pagode d'Arakan, un index des inscriptions birmanes, des tables paléographiques. Il a commencé à dresser la liste des monuments, en vue de choisir ceux qui devront être réparés et entretenus. Un crédit annuel a été accordé pour l'entretien des pagodes de Thabyinnyu et de Gawdawpalin à Pagan. Un Musée provincial va être établi à Rangoon pour conserver les objets qui étaient auparavant envoyés à l'Indian Museum de Calcutta. *(Indian Antiquary.)*

* * *

Calcutta. — La Société Asiatique du Bengale a tenu le 7 février 1900 sa séance annuelle, en présence de S. E. le baron Curzon de Kedleston, vice-roi de l'Inde, patron de la Société. Lord Curzon a prononcé à cette occasion un remarquable discours, dont nous extrayons quelques passages, avec le regret de ne pouvoir le reproduire en entier.

L'idée dominante de ce discours est celle des responsabilités du Gouvernement à l'égard des monuments historiques. Lord Curzon l'affirme en commençant :

Au cours de ma récente tournée, durant laquelle j'ai visité quelques-uns des sites les plus fameux de l'Inde et des monuments les plus renommés pour leur beauté ou leur intérêt historique, j'ai fait remarquer plus d'une fois, en réponse aux discours des municipalités, que je regardais la conservation des monuments anciens comme une des obligations primordiales du Gouvernement.

L'orateur fait observer que les obligations du Gouvernement sont beaucoup plus étroites dans l'Inde qu'en Europe, où les monuments sont entourés d'une publicité qui les protège contre la destruction et où les fortunes privées suppléent dans une large mesure à l'initiative gouvernementale. Il déclare que ces obligations s'étendent à toutes les branches du travail archéologique :

Je ne suis pas de ceux qui pensent que le Gouvernement peut se permettre de patronner l'une et d'ignorer l'autre. C'est, à mon sens, un égal devoir pour nous de fouiller et découvrir, de classer, reproduire et décrire, de copier et déchiffrer, d'entretenir et conserver. De la restauration, je ne puis parler en ce moment, parce que les principes d'une restauration légitime et artistique demanderaient une analyse plus détaillée que celle que j'ai le temps de leur consacrer ce soir. Mais il ressort de ce que j'ai dit que mon opinion des obligations du Gouvernement n'est point hésitante et que mon estimation de l'œuvre à faire est large.

Lord Curzon rappelle ensuite les ravages exercés par les fanatismes rivaux sur les monuments de l'Inde, antérieurement à la domination britannique, et les mesures prises par l'administration anglaise pour leur conservation :

Dans le domaine de l'archéologie, comme ailleurs, l'exemple du devoir a été donné au Gouvernement de l'Inde par l'effort individuel et par l'enthousiasme privé ; et c'est seulement par degrés que le Gouvernement qui, en tout temps, est lent à apprendre, s'est échauffé pour sa tâche.

Les premières recherches archéologiques, conduites par les fondateurs et les pionniers de cette Société, par Jones, Colebrooke, Wilson, Prinsep et maint autre *clarum et venerabile nomen*, avaient surtout un caractère littéraire. Elles consistaient à reconstruire des alphabets, à traduire des manuscrits, à déchiffrer des inscriptions. L'érudition sanscrite était le culte académique de l'époque. Comment ces hommes travaillaient, c'est ce que montre le fait que Prinsep et Kittoe moururent de surmenage à l'âge de quarante ans.

Ensuite vint une ère de recherches dans les constructions et les monuments ; la plume fut assistée par la pioche, et successivement les descriptions, les dessins, les peintures, les gravures, et plus tard les photographies révélèrent graduellement aux yeux le précieux contenu des carrières inviolées de l'Hindoustan. Dans cette génération d'explorateurs et d'écrivains, un honneur spécial est dû à deux noms : James Fergusson, dont l'ouvrage de début fut publié en 1845, et qui fut le premier à placer l'étude de l'architecture indienne sur une base scientifique ; et le général A. Cunningham, qui, quelques années seulement plus tard, entreprit les premières fouilles scientifiques des topes de Bhilsa. Eux et d'autres travaillèrent avec un zèle au delà de tout éloge ; mais l'œuvre était trop grande pour l'effort individuel et demeura sur beaucoup de points décousue, fragmentaire et incomplète.

Cependant le Gouvernement de l'Inde, occupé à poser les fondements et à étendre les frontières d'un Empire nouveau, s'inquiétait peu des reliques des anciens. De temps en temps un Gouverneur général, exceptionnellement éclairé ou généreux, réservait un peu d'argent à une restauration capricieuse des anciens monuments. Lord Minto nomma une commission pour diriger des réparations au Taj. Lord Hastings ordonna des travaux à Fatehpur Sikri et à Sikandra. Lord Amherst essaya quelque restauration du Kutub Minar. Lord Hardinge persuada à la Cour des Directeurs de sanctionner des arrangements pour faire examiner, dessiner et décrire les

principales antiquités indiennes. Mais ces efforts spasmodiques n'eurent guère d'autre résultat que la collection de quelques dessins et l'exécution, par manière d'acquit, de quelques réparations locales. Combien peu le levain avait pénétré la masse et avec quelle force la barbarie dominait encore l'esthétique dans l'esprit officiel, on peut le voir par les incidents qui se produisirent de temps en temps.

Au temps de Lord William Bentinck, le Taj fut sur le point d'être détruit pour la valeur de ses marbres. Le même gouverneur général vendit aux enchères le bain de marbre du palais de Shah Jehan à Agra, qui en avait été arraché par Lord Hastings pour en faire présent à George IV, mais n'avait jamais été expédié. Sous le même régime, une proposition fut faite de céder les jardins de Sikandra au service des Travaux publics d'Agra, pour en faire un terrain de culture productive. En 1857, après l'insurrection, il fut solennellement proposé de raser le Jamma Masjid de Delhi, la plus noble mosquée du monde, et elle ne fut épargnée que sur les instances de Sir John Lawrence. En 1868, la destruction des grandes portes du tope de Sanchi fut empêchée par le même homme d'Etat. J'ai lu qu'un grand pilier musulman, vieux de 600 ans, fut démoli à Aligarh, pour faire place à certains embellissements municipaux et pour l'érection de quelques échoppes de banias, qui, une fois bâties, ne furent jamais louées. Quelques-unes des colonnes sculptées de l'exquise mosquée hindou-musulmane à Ajmir furent jetées bas par un fonctionnaire zélé pour construire un arc de triomphe, sous lequel le vice-roi du temps devait passer. Les livres de James Fergusson résonnent d'une note incessante de protestation passionnée contre les constructeurs de casernes et les ingénieurs militaires. Je dois avouer que, dans ma pensée, ces personnages ont été, et, dans la sphère plus restreinte qui leur est actuellement laissée, sont encore des pécheurs endurcis. Escaladez la colline à Gwalior et voyez les baraquements des soldats anglais et les restes, non encore entièrement effacés, de leur occupation du palais dans le Fort. Lisez dans les Guides à Delhi les horreurs qui ont été perpétrées, dans l'intérêt des casernes, mess et cantines des régiments, sur les féeriques pavillons, cours et jardins de Shah Jehan.

Il y a moins de trente ans que le Gouverneur de l'Inde fut invité par nombre de médecins militaires à raser les remparts du Fort à Delhi, pour améliorer la santé des troupes ; et s'il ne le fit pas, c'est qu'une troupe rivale de doctrinaires médicaux entra en scène pour réclamer la conservation de ces mêmes remparts qui, selon eux, servaient de barrière contre la malaria. Autrefois, quand on organisait des pique-niques dans les jardins du Taj, ce n'était point une chose extraordinaire pour les joyeux convives de s'armer d'un marteau et d'un ciseau avec lesquels ils passaient l'après-midi à arracher des fragments d'agate et de cornaline des cénotaphes de l'empereur et de sa reine....

Que l'ère du vandalisme ne soit pas encore entièrement finie, cela résulte avec évidence d'expériences récentes, au nombre desquelles je puis mettre la mienne. Quand Fergusson écrivit son livre, le Diwan-i-Am ou salle d'audience publique du palais de Delhi était un arsenal militaire, dont les colonnades extérieures avaient été construites en arcades de briques éclairées par des fenêtres anglaises. Tout cela a été enlevé plus tard. Mais quand le Prince de Galles vint dans l'Inde en 1876 et tint un darbar dans cet édifice, l'occasion était trop bonne pour n'en pas profiter, et une nouvelle couche de badigeon fut copieusement étendue sur les piliers et les plinthes de grès rouge du Darbar-Hall d'Aurangzeb. Cela aussi, j'espère le faire disparaître. Quand S. A. R. fut à Agra et que les pavillons du palais de Shah Jehan furent réunis ensemble pour servir à une soirée et à un bal, on fit appel au talent local pour reproduire les peintures effacées que les artistes Mongols avaient tracées sur le marbre et le plâtre deux siècles et demi auparavant : le résultat de ce travail est un objet d'aversion et de regret. Quand je fus à Lahore, en avril dernier, je trouvai l'exquis petit Moti Masjid ou la Mosquée-Perle, qui fut élevée par Jehangir il y a exactement 300 ans, encore employée à l'usage profane auquel elle avait été convertie par Ranjit Singh, celui du Trésor public. Les arcades ont été bâties en briques, et le pavé de marbre a été creusé comme une cave pour recevoir les caisses de roupies. J'ai plaidé pour faire remettre dans son état primitif ce beau petit monument. Ranjit Singh s'inquiétait peu du goût et des trophées de ses prédécesseurs mahométans, et un demi-siècle d'occupation militaire anglaise, avec son universel pot de peinture et les exigences des ingénieurs des Travaux publics, a précipité ce triste déclin.

Heureusement, dans ces dernières années, quelque chose a été fait pour arracher les principaux bâtiments du Palais Mogol à ces deux insatiables ennemis.

Après la conquête de la Haute-Birmanie en 1885, le palais des rois, à Mandalay, qui, bien que bâti pour la plus grande partie en bois, est un noble spécimen de l'art birman, fut converti par nos bataillons conquérants en club, en bureaux et en église. Je m'occupe d'éloigner par degrés ces habitants superflus.

Il y a encore d'autres sites et monuments de l'Inde sur lesquels j'ai les yeux, que je visiterai, si possible, pendant la durée de mes fonctions, et que j'espère sauver d'un destin pareil ou pire.

Lord Curzon rappelle ensuite ce qui a été fait pour l'archéologie indienne : la création de *l'Archæological Survey* par Lord Canning (1860), et sa brillante carrière sous la direction de Cunningham et de Burgess ; les restaurations ordonnées à Agra par Sir John Strachey ; le crédit de 3 lakhs 3/4 de roupies octroyé par Lord Lytton pour la restauration des monuments des North-Western Provinces ; l'institution du poste de curateur des anciens monuments par Lord Ripon en 1880. Mais à cette période succéda une phase de réaction où on parut admettre que la tâche de cataloguer et d'étudier les monuments touchait à son terme, et que le Gouvernement devait se borner désormais à la tâche plus modeste de les conserver.

L'orateur conclut ainsi :

Pour ma part, je suis loin d'être convaincu que le Gouvernement ne puisse pas faire beaucoup plus qu'il ne fait actuellement ou qu'il n'a jusqu'ici consenti à faire. Je ne prévois certainement pas le temps où l'État aura épuisé ses obligations, et où les recherches archéologiques et la conservation des monuments dans ce pays pourront se dispenser de la direction et du contrôle du Gouvernement. Je vois de fertiles champs de travail encore inexplorés, de tristes bévues à réparer, des lacunes béantes à combler, d'abondantes occasions de patiente rénovation et de recherche savante. Dans mon opinion, il n'est à aucun degré vraisemblable que les contribuables de ce pays se ressentent d'un léger accroissement de dépenses (et après tout on va loin, en matière d'archéologie, avec quelques milliers de roupies, et le total des frais est extrêmement restreint) pour des objets qui les intéressent, je le crois, aussi vivement que nous-mêmes. J'espère affirmer avec plus de décision encore, pendant la durée de mes fonctions, la responsabilité du Gouvernement à l'égard des antiquités indiennes, inaugurer ou obtenir une attitude plus libérale de la part de ceux qui ont charge de fournir les ressources nécessaires, être enfin le fidèle gardien de cet inappréciable trésor d'art et de science qui, pour quelques années, a été remis entre mes mains.

Le speech présidentiel, prononcé au cours de la même séance par M. H. H. Risley le savant auteur des *Tribes and Castes of Bengal*, est consacré en majeure partie à l'ethnologie. M. Risley a longuement commenté la proposition de l' « Association Britannique pour l'avancement des sciences » tendant à profiter du prochain recensement pour obtenir sur les races non civilisées de l'Inde des données *ethnographiques*, des données *anthropométriques* et des *photographies*. Il en prend texte pour réclamer la création d'un Survey ethnographique, qui recueillerait avec méthode tous les vestiges des coutumes primitives. Il retrace brièvement l'histoire de l'anthropométrie, introduite par lui dans l'Inde et demande qu'on publie un choix des photographies les plus typiques des indigènes de chaque province. Enfin il propose une explication du totémisme, selon laquelle le totémisme aurait pour origine l'exogamie ; l'exogamie elle-même résulterait d'une variation d'habitudes reconnue avantageuse et conservée d'après la loi de la sélection naturelle.

Dans les séances suivantes, d'intéressantes découvertes ont été signalées à la société par le Pandit Haraprasâd Çâstri :

1° Une statuette de Gaṇeça, taillée dans une turquoise, et provenant du Népal ; le dieu, à la différence des représentations ordinaires, a quatre faces et des jambes courtes ; il chevauche sur un lion et est accompagné à gauche de sa çakti. (*Proc.*, p. 69) ;

2° Un manuscrit en écriture newari (XIIe siècle) du *Râmacarita* de Sandhyâkara Nandi (XIe siècle). Il donne en quatre chants l'histoire de Râmapâla Deva, un de Pâlas du Bengale. Malheureusement le commentaire, qui parait indispensable à l'intelligence du texte, s'arrête au commencement du chant II. (*Ibid.*, p. 70) ;

3° Quatre feuillets d'un manuscrit du supplément de Puruṣottama à l'*Amarakoça* : l'écriture est intermédiaire entre le gupta et le vieux-bengali. (*Ibid.*, p. 79) ;

4° Trois manuscrits de tantras : *a*) *Laṅkâvatara*, manuscrit de la bibliothèque du Darbar, Kathmandu, écrit en 908 A. D. : sur le traitement des maladies par la médecine et les pratiques magiques ; *b*) *Niçvâsa-tattva-saṃhitâ*, même bibliothèque ; en caractère gupta plus ancien d'un siècle au moins que le précédent : sur la *dikṣâ* tantrique ; *c*) *Kulikâmnâya*, bibliothèque de la Société Asiatique du Bengale : fragment dont l'écriture parait remonter au moins au VIIe siècle. (*Ibid.*, p. 100.)

Ces manuscrits, très intéressants au point de vue paléographique, fournissent en outre un important *terminus a quo* pour la littérature tantrique.

M. Haraprasâd Çâstri a fait une remarque, qu'il considère comme la clef de l'étrange transformation subie par le buddhisme mahâyâniste et qui aboutit à l'introduction dans le culte des çaktis et des rites obscènes. Au Népal, on a identifié le *Buddha* avec l'*Upâya*, et le *Dharma* avec la *Prajñâ* : celle-ci, étant du féminin, a fourni une divinité femelle, qui est devenue la mère des Bodhisattvas. Dans la bibliothèque du Darbar à Kathmandu, se trouve un manuscrit de la secte Kâlacakra avec des illustrations montrant Buddha et Prajñâ « in the unspeakable situation begetting the Bodhisattvas. »

*
* *

Girnar. — Le 4 juin 1900 a été posée la première pierre d'une construction que le Nabab de Junagadh a décidé d'élever au-dessus du roc de Girnar pour protéger les inscriptions d'Açoka, de Rudradâman et de Skandagupta qui y sont gravées.

CHINE

On nous annonce la prochaine publication d'un Dictionnaire de poche chinois-français par le P. Debesse.

ANGLETERRE

Londres. — La Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland a tenu sa séance annuelle le 8 mai 1900, sous la présidence de Lord Reay. Tous les orateurs ont commenté avec diverses nuances de regret la décision de la « Statutory Commission » pour la constitution de la nouvelle Université de Londres, qui a repoussé le projet, présenté par la Société, d'une Faculté Orientale. Le rapporteur en parle avec résignation :

Apparemment l'opinion publique n'est pas encore assez avancée pour comprendre la valeur immédiate, en matière d'économie, de philosophie et d'histoire, des faits qui ne peuvent s'apprendre que par l'étude de l'Orient. Il sera peut-être plus attentif aux avantages

commerciaux de l'étude des langues orientales et des idées de ces peuples d'Orient, avec lesquels nous pouvons espérer entrer en relations commerciales. En tout cas le Conseil fera de son mieux en cette matière, qu'il considère comme étant d'intérêt national.

Le Dr Gaster, qui revient de Berlin, fait le compte des chaires d'orientalisme en Allemagne, en France, en Russie et s'indigne :

Et maintenant que fait-on ici ? Absolument rien. On nous dit dans le rapport qu'on entretient l'espoir que quelque chose pourra être fait, qu'un miracle aura lieu quelque jour, et que nous nous réveillerons avec une école des langues orientales. Nous nous glorifions dans ce pays d'être très pratiques... Je ne puis comprendre comment il est possible que cette pratique nation anglaise soit incapable de saisir l'importance des études orientales. A mes yeux, cette Société tient la clef de l'Orient, la clef des grands problèmes économiques qui s'y dérouleront ; et, si nous ne nous rendons maîtres de cette clef, comment nous étonner si les Allemands et d'autres nous évincent dans tout l'Orient ?

Lord Reay a parlé en homme d'Etat précis et pratique. Il fait observer qu'il existe déjà différentes chaires d'orientalisme ; et, tout en approuvant l'idée d'une école spéciale, il insiste sur un point très important négligé par le précédent orateur :

Laissez-moi ajouter qu'il ne suffira pas d'organiser une école si nous ne persuadons aux étudiants d'y entrer. Le pire de la situation présente, ce n'est pas qu'il n'y ait point de chaires (vous n'avez qu'à jeter les yeux sur les programmes d'*University College* et de *King's College* pour constater qu'on y fait des leçons sur une grande variété de sujets orientaux) ; mais c'est que, si vous demandez qui assiste aux cours de pâli ou de chinois, on vous apprend qu'il y a un ou deux auditeurs et, en quelques cas, on vous dira que le professeur ne fait pas de leçons parce qu'il n'y a pas d'étudiants. Eh bien, c'est là incontestablement un lamentable état de choses. Il y a différents moyens de l'améliorer. Il y a naturellement le Gouvernement qui, en donnant les emplois aux fonctionnaires, peut rendre la connaissance de ces langues obligatoire... Il y a beaucoup d'autres moyens d'y arriver. Comme le Dr Gaster l'a déjà indiqué, il y a en France beaucoup d'étudiants qui suivent ces cours, et il en est de même à Berlin. Pourquoi ces études sont-elles vigoureusement poursuivies dans des pays qui ont de moindres possessions orientales ? Et à quoi est dû le fait qu'ici on ne semble pas sentir le besoin de cette branche d'éducation ? Allons-nous attendre que nous recueillions les désastreux résultats de notre négligence ? C'est malheureusement ce qui arrive trop souvent en Angleterre : à un certain moment il survient quelque chose qui révèle le fait que nos rivaux nous ont distancés, et pourquoi ? Parce qu'ils nous ont prévenus, en formant des hommes qui défient notre compétition.

Lord Reay a terminé par des félicitations bien méritées à l'éminent secrétaire de la Société, M. Rhys Davids. Tous les lecteurs du *Journal* s'associeront au jugement favorable porté sur cette publication, qu'une direction intelligente a placé au premier rang des revues orientales.

*
* *

Oxford. — M. A. B. Keith travaille à un catalogue de la collection des manuscrits Hultzsch de la Bodléienne. (J. R. A. S.)

L'illustre professeur Max Müller est décédé le 28 octobre 1900, dans sa studieuse retraite d'Oxford. Sa brillante carrière scientifique est trop connue pour qu'il y ait lieu de la rappeler ici. Il fut pendant longtemps le maître incontesté de la mythologie comparative, et, bien que ses théories ne comptent plus aujourd'hui que de rares adeptes, on doit leur reconnaître le mérite d'avoir suscité une foule d'idées

fécondes et élargi l'horizon intellectuel. Max Müller fut un puissant initiateur. Sa grande édition du *Rg-Veda* a été le fondement de la philologie védique. Sa collection des *Sacred Books of the East* a fourni à l'histoire religieuse et à la philologie des matériaux du plus grand prix. Dans la dernière période de sa vie, il avait porté son activité sur les textes buddhiques ; il en publiait des traductions dans sa nouvelle collection des *Sacred Books of the Buddhists*, il leur donnait place dans les *Anecdota Oxoniensia*, il inspirait des ouvrages tels que le *Catalogue du Tripitaka chinois* de Bunyu Nanjio et l'*I-tsing* de Takakusu, où les sources chinoises sont mises en œuvre pour l'explication du buddhisme indien. Sa mort est une grande perte pour la philologie indienne dont il était le plus séduisant interprète.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

15 décembre 1898

ARRÊTÉ PORTANT RÈGLEMENT POUR LA MISSION ARCHÉOLOGIQUE D'INDO-CHINE

(*Journal Officiel de l'Indo-Chine, 1re partie*, 1899, p. 99.)

Le Gouverneur général de l'Indo-Chine,

Vu le décret du 21 avril 1891 ;
Vu l'avis émis, le 9 décembre 1898, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER

Il est fondé en Indo-Chine une Mission archéologique permanente.

Elle est placée sous l'autorité du Gouverneur général et sous le contrôle scientifique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France.

ART. 2.

Elle a pour objet :

1° De travailler à l'exploration archéologique et philologique de la presqu'île indo-chinoise, de favoriser par tous les moyens la connaissance de son histoire, de ses monuments, de ses idiomes ;

2° De contribuer à l'étude érudite des régions et des civilisations voisines : Inde, Chine, Malaisie, etc.

ART. 3.

La Mission a pour chef un Directeur, nommé par le Gouverneur général sur la présentation de l'Académie des inscriptions.

Il est nommé pour six années ; son mandat est renouvelable.

Il sera chargé :

1° De présider et de prendre part lui-même à l'enseignement, qui devra comprendre des cours de langues sanscrite et pâlie et d'archéologie pratique, former les auditeurs européens ou indigènes aux bonnes méthodes de travail et les mettre en état de collaborer utilement à l'œuvre archéologique poursuivie ;

2° D'exercer sa direction et son contrôle sur les études et les travaux des pensionnaires dont il sera question à l'article 4.

A cet effet, il devra, dans la mesure des ressources qui seront mises à sa disposition :

Créer les organes, tels que bibliothèque, musée, qui paraîtront nécessaires au succès de l'entreprise ;

Fonder et diriger une publication où trouveront place, avec les travaux émanant directement de la Mission, ceux qu'il pourra recueillir ou provoquer au dehors, en en guidant au besoin les auteurs de ses conseils et de son expérience.

ART. 4.

Il pourra être adjoint à la Mission, sur la désignation de l'Académie des inscriptions, des pensionnaires français dont le nombre, variable suivant les circonstances et l'opportunité, ne devra, jusqu'à nouvelle décision, dépasser en aucun cas le maximum de trois.

Pourront être désignés : soit des jeunes gens se destinant à l'étude de l'Inde ou des pays d'Extrême-Orient, qui paraîtront offrir des garanties sérieuses de préparation scientifique, soit des savants dont les recherches rendraient désirable un séjour en Orient.

Ces pensionnaires ou savants en mission devront, tout en poursuivant leurs travaux personnels, coopérer à l'objet spécial de la Mission.

Ils seront défrayés par la Mission et y demeureront attachés pendant un an au moins. Ce terme pourra être prorogé d'année en année sur la proposition du Directeur et l'avis de l'Académie.

Un fonds spécial sera inscrit au budget de la Mission pour leur être distribué en bourses de voyage au moyen desquelles ils feront des séjours d'étude, d'une durée proportionnée aux ressources disponibles, dans les pays d'Orient, Inde, Chine ou autres, selon l'objet particulier de leurs recherches.

ART. 5.

Chaque année, le Directeur devra adresser au Gouverneur général de l'Indo-Chine un rapport détaillé sur les travaux de la Mission, ses publications en cours ou projetées, l'activité des pensionnaires et généralement sur tout ce qui intéressera les résultats et les progrès scientifiques de l'institution.

Ce rapport sera communiqué par le Gouverneur à l'Académie des inscriptions par l'intermédiaire du Ministre de l'instruction publique.

L'Académie correspondra avec le Directeur toutes les fois qu'elle le jugera opportun pour lui communiquer ses observations ou ses avis.

ART. 6.

Il pourra être adjoint à l'enseignement scientifique de la Mission un enseignement des langues, écritures et littératures modernes de l'Extrême-Orient.

Saigon, le 15 décembre 1898.

PAUL DOUMER.

30 décembre 1898

Arrêté portant nomination de M. Louis Finot, directeur adjoint à l'Ecole des Hautes-Etudes, aux fonctions de Directeur de la Mission archéologique d'Indo-Chine. (*J. O.* 1899, p. 234).

30 décembre 1898

Arrêté nommant M. Antoine Cabaton secrétaire du Directeur de la Mission archéologique, à titre provisoire et pendant la période d'organisation de la Mission (*Ibid.*)

5 mars 1899

Arrêté créant un emploi de secrétaire-bibliothécaire de la Mission archéologique d'Indo-Chine. (*J. O.* 1899, p. 334)

6 mars 1899

Arrêté nommant M. Antoine Cabaton secrétaire-bibliothécaire de la Mission archéologique d'Indo-Chine (*Ibid.*)

30 mars 1899

Arrêté portant que le Directeur de la Mission archéologique d'Indo-Chine et les savants qui en font partie auront droit aux indemnités de route et de séjour allouées par le décret du 3 juillet 1897 aux officiers supérieurs ou assimilés ; que le secrétaire-bibliothécaire et les jeunes gens attachés à la Mission auront droit aux indemnités allouées aux officiers subalternes par ledit décret ; et que les moyens de transport sont mis gratuitement à la disposition du Directeur, du secrétaire-bibliothécaire et des personnes attachées à la Mission archéologique. (*J. O.* 1899, p. 506).

31 mars 1899

Arrêté par lequel M. Lunet de Lajonquière, capitaine au 3e régiment de tirailleurs Tonkinois, est attaché à la Mission archéologique.

15 août 1899

Arrêté nommant M. Paul Pelliot, élève diplômé de l'Ecole des Langues Orientales, pensionnaire de la Mission archéologique d'Indo-Chine. (*J. O.* 1899, p. 995.)

15 janvier 1900

Arrêté détachant temporairement à la Mission archéologique d'Indo-Chine M. Alfred Lavallée, commis de 1re classe des Postes et Télégraphes en Cochinchine.

20 janvier 1900

Arrêté changeant la dénomination de la Mission archéologique d'Indo-Chine en celle d'Ecole française d'Extrême-Orient. (*J. O.* 1900, p. 323).

1er février 1900

RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT AU GOUVERNEUR GÉNÉRAL SUR LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE PENDANT L'ANNÉE 1899.

Hanoi, le 1er février 1900.

Monsieur le Gouverneur général,

En créant, par votre arrêté du 15 décembre 1898, la Mission archéologique d'Indo-Chine, vous lui avez tracé un programme qu'il convient de rappeler ici.

Suivant l'article 2, « elle a pour objet : 1° de travailler à l'exploration archéologique et philologique de la presqu'île indo-chinoise, de favoriser par tous les moyens la connaissance de son histoire, de ses monuments, de ses idiomes ; 2° de contribuer à l'étude érudite des régions et des civilisations voisines : Inde, Chine, Malaisie, etc. » L'article 3, énumérant les attributions du Directeur de la Mission, porte : « Il sera chargé : 1° de présider et de prendre part lui-même à l'enseignement, qui devra comprendre des cours de langue sanscrite et pâlie et d'archéologie pratique, former les auditeurs européens ou indigènes aux bonnes méthodes de travail et les mettre en état de collaborer utilement à l'œuvre archéologique poursuivie ; 2° d'exercer sa direction et son contrôle sur les travaux des pensionnaires..... A cet effet il devra....: créer les organes tels que bibliothèque, musée, qui paraîtront nécessaires au succès de l'entreprise ; fonder et diriger une publication où trouveront place, avec les travaux émanant directement de la Mission, ceux qu'il pourra recueillir ou provoquer au dehors, en en guidant au besoin les auteurs de ses conseils et de son expérience. » Enfin, l'article 6 décide qu' « il pourra être adjoint à l'enseignement scientifique de la Mission un enseignement des langues, écritures et littératures modernes de l'Extrême-Orient ».

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce qui a été fait pendant l'année 1899, pour répondre à vos intentions et à celles de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à qui vous avez remis le contrôle scientifique de ce nouveau service.

I

Entre les diverses régions de l'Indo-Chine qui se recommandaient à notre attention, nous avons cru devoir faire choix du Cambodge pour y commencer nos travaux. Plusieurs motifs nous y engageaient. Le peuple khmer a joué dans l'histoire de la Péninsule un rôle prépondérant. Sous l'influence d'une noble culture, il s'est élevé à un degré éminent de civilisation. Il a créé un art original où s'exprime le sentiment des belles lignes, des formes imposantes et des grandes perspectives. Il a développé dans ses écrits les thèmes religieux et légendaires de l'Inde, avec une qualité particulière d'imagination et de style. Il s'offre ainsi à l'étude avec l'attrait

d'un magnifique passé que sa déchéance présente ne saurait faire oublier. Or, ce fertile champ de recherches est demeuré en grande partie inexploité. Si les stèles et les piliers des temples ont livré à la sagacité d'Abel Bergaigne, de M. Barth, de M. Aymonier, une partie des annales du Cambodge, son histoire n'en demeure pas moins enveloppée de ténèbres que nous devons nous efforcer de dissiper. De toutes les manifestations de l'art cambodgien, on ne connait guère — et encore bien incomplètement — que la plus éclatante : celle qui a rendu fameux le nom d'Angkor. Mais si l'architecture d'Angkor marque l'apogée de l'art khmer, il faut chercher ailleurs pour en connaître les variétés et les transformations.

La connaissance pratique de la langue, si magistralement inaugurée par le très beau dictionnaire de M. Aymonier, est restée stationnaire depuis lors ; quant à l'étude historique et comparative, elle n'en a même pas été tentée. Il est vrai que cette étude suppose le dépouillement de la littérature que personne n'a songé à entreprendre.

Cette exhumation des lettres cambodgiennes me parut dès l'abord l'œuvre la plus urgente, et mon principal objet, pendant un séjour de trois mois au Cambodge (avril-juillet) fut de réunir une collection aussi complète que possible des écrits khmers. Des prédictions pessimistes m'avaient fait craindre des difficultés presque insurmontables : l'événement les a heureusement démenties. Les moines cambodgiens, loin de dissimuler leurs manuscrits, me les ont communiqués avec une parfaite urbanité. Leur supérieur général, le Saṅgharāj de Phnom-penh, a fait copier pour moi une partie de ses livres. Les bibliothèques des particuliers elles-mêmes n'ont pas tardé à s'entr'ouvrir. Aujourd'hui la Mission archéologique possède un fonds cambodgien d'environ cent ouvrages formant plus de trois cents volumes : *Vies de Bouddha*, en prose et en vers ; *Paraphrases du canon bouddhique ; Poèmes dramatiques* (dont l'un est une curieuse version du Râmâyana) ; *Petits traités de morale, de divination, de médecine ; Livres liturgiques, Recueils de prières*, etc. Il y a là une quantité de précieux et intéressants documents que nos publications feront connaître.

Ces recherches m'ont été facilitées par le concours dévoué et efficace que m'a prêté M. Cabaton, secrétaire de la Mission archéologique. M. Cabaton est depuis retourné au Cambodge poursuivre l'œuvre commencée. Il a réussi, à force de patience et de ténacité, à se faire ouvrir les portes de la bibliothèque du Roi ; il en a inventorié tout ce qu'une obstination inintelligente n'a pas réussi à lui cacher. Il a fait copier le *Manuscrit original de la chronique royale* et le *Recueil des lois cambodgiennes*. Il a étudié, avec l'appoint d'une solide compétence technique, plusieurs traités médicaux. Enfin, il a commencé l'élaboration d'un lexique Cham, qu'il se propose de compléter dans un prochain séjour au Binh-thuân et qui ne peut manquer de rendre de grands services.

J'ai eu également à apprécier l'utilité de sa collaboration dans un voyage d'études, au cours duquel j'ai visité le temple de Phnom-Bacey, près de Kompong-Cham, et les monuments de la province de Bati : Ta-Prohm, Phnom-Chiso, Prasat-Néang-Khman, Ta-Mau, Thma-Doh. Je ne pouvais songer, vu la courte durée de mon séjour et les multiples études que je devais entreprendre, à dresser l'inventaire complet des monuments cambodgiens. Il est toutefois nécessaire que ce relevé soit fait : je dirai plus bas comment il le sera.

Avant de passer à un autre sujet, je ne puis omettre de rappeler une importante mesure qui exercera la plus heureuse influence sur le progrès des études cambodgiennes : je veux parler de l'acquisition de caractères typographiques cambodgiens. On est en droit d'espérer que le travail philologique, longtemps suspendu faute de matériaux, puisera dans la diffusion des textes par l'impression un nouvel élément d'activité et de succès.

II

Pendant que nous poursuivions nos recherches au Cambodge, un de nos collaborateurs opérait sur un point opposé et un terrain différent. Accueillant un vœu, dont vous aviez bien voulu vous faire l'interprète auprès de lui, M. le Général commandant en chef les troupes de l'Indo-Chine avait, à la date du 1er mars, mis à la disposition de la mission M. le capitaine d'infanterie de marine Lunet de Lajonquière, que ses études antérieures semblaient préparer à devenir un précieux auxiliaire de nos travaux. Notre attente a été pleinement justifiée. M. de Lajonquière a mis au service de notre œuvre de remarquables qualités d'observation, une activité infatigable et un dévouement à toute épreuve. Il n'est que juste de reconnaître la grande part qui revient à cet officier dans les résultats que nous avons jusqu'ici obtenus ou préparés.

La première mission qui lui fut confiée portait sur la frontière chinoise. En voici une brève relation faite par lui-même :

« Le but de ma mission était d'étudier, au point de vue archéologique, ethnographique et linguistique, la zone frontière comprise entre Mon-kai et Lao-kay.

« J'ai cru devoir laisser de côté la région même de Mon-kai et celle de A-koi, qui ne sont guère que des centres chinois.

« Je suis donc parti de Bac-ninh au milieu de mars, pour me rendre directement à Lang-son. De cette ville, j'ai fait une pointe à l'Est, par Ban-dan et Chi-ma, vers Dinh-lap.

« Je suis reparti de Lang-son, par Dong-dang, sur Longtchéou et suis rentré au Tonkin par les Ba-chau et Cao-bang. J'ai continué ensuite par Nguyên-binh, Bao-lac, le Dong-van, le canton de Yen-minh et Ha-giang. Enfin par Than-thuy, Hoang-thu-Py, Xin-man et Pa-kha, j'ai gagné Pho-lu, d'où j'ai rallié Hanoi à la fin de juin.

« Je n'ai pu trouver aucune trace de monuments anciens. Les stèles en caractères chinois dont j'ai relevé les inscriptions sont peu importantes et de dates assez modernes. Il n'est guère probable qu'il en ait été érigé antérieurement, bien que les gens du pays prétendent que des stèles plus anciennes ont été emportées ou brisées par les Chinois.

« Je me suis attaché à recueillir les vocabulaires des diverses peuplades stationnées sur mon itinéraire ; le tout forme une série de vingt-deux vocabulaires : *Thai*, *Man*, *Meo*, *Lolo* ; la comparaison de ces vocabulaires pris en différents points et tous par moi-même permet de concentrer en ces quatre groupes la composition ethnique de la zone parcourue, en dehors, bien entendu, des éléments annamite et chinois.

« Je n'ai pu rapporter qu'un petit nombre de manuscrits. Les différents groupes cités plus haut se servent tous des caractères chinois, qu'ils emploient tantôt avec leur valeur idéographique, tantôt comme transcription phonétique des sons de leur propre langue. Mais les lettrés sont rares parmi eux et manquent même totalement chez certains, qui ne se jugent pas capables d'apprendre par eux-mêmes les caractères. Ceux-ci empruntent pour leurs besoins l'aide des lettrés chinois à la solde des chefs. Les manuscrits devaient donc être rares avant la période de troubles que ces régions viennent de traverser et qui a achevé de détruire tout ce qui subsistait. Si quelques manuscrits ont été épargnés, ils doivent être conservés comme fétiches par leurs possesseurs et ne seront connus qu'après de longs pourparlers, que le temps très limité dont je disposais ne me permettait pas de commencer utilement. »

Le voyage dont il vient d'être question sera plus tard l'objet d'un compte-rendu détaillé. Dès maintenant, on peut le caractériser comme un effort méritoire pour débrouiller le problème complexe de l'ethnographie indo-chinoise au moyen de la linguistique. Sans être absolument nouveau, ce procédé n'a pas été suffisamment pratiqué. Je ne veux pas dire par là qu'on ait systématiquement négligé l'étude des langues indo-chinoises ; j'entends qu'on n'a pas fait de cette étude ce qu'il faut qu'elle soit : la base nécessaire de toute investigation ethnographique. Ni les caractères physiques des populations, même précisés par des mensurations souvent illusoires, ni les divisions arbitraires et superficielles des Chinois ou des Annamites ne peuvent servir à constituer une classification scientifique des races. La seule méthode qui puisse conduire à des résultats sérieux et introduire l'ordre et la lumière dans le chaos actuel, c'est l'étude comparative des idiomes. Cette méthode est facile et sûre ; elle aboutira à des conclusions nettes, que d'autres données, historiques ou sociologiques, pourront sans doute rectifier, mais seulement, j'en suis convaincu, sur des points de détail.

C'est dans cet esprit, Monsieur le Gouverneur général, que nous nous proposons de commencer l'étude ethnographique de l'Indo-Chine. Je dis commencer, car il faut bien avouer que, malgré d'estimables travaux de détail, cette étude est encore à faire. Si on admet que la détermination complète d'une race suppose celle de son origine, de ses affinités et de son extension, il n'est peut-être pas une race en Indo-Chine dont la connaissance ne comporte un certain degré d'indétermination, qui confine parfois à l'ignorance. Sans doute quelques groupes se détachent avec une certaine netteté. Nous distinguons à l'Est de la péninsule la race annamite, et nous pouvons suivre dans l'histoire cet incessant mouvement d'inondation qui l'a poussée du Delta du fleuve Rouge à celui du Mékong. A l'Ouest, nous voyons la race Thai s'épanchant comme une large nappe de la Chine méridionale vers la péninsule malaise, à travers le Tonkin, le Laos et le Siam. Mais c'est à peu près tout ce que nous percevons nettement. Le groupe Khmer apparaît isolé au milieu de peuplades mal connues avec lesquelles il a sans doute des

rapports qui restent à établir. Une incertitude d'un autre genre règne sur les Chams. Leur origine ne paraît pas douteuse : à en juger par leur langue et leur civilisation, ce sont des Malais venus de Java. Mais quelle est leur aire d'occupation ? On compte généralement comme établissements Chams le groupe du Binh-thuân et une sorte de chapelet de petites communautés égrenées à travers la Cochinchine et le Cambodge jusqu'au Siam. Or, c'est là une vue singulièrement incomplète. Au pied du versant oriental de la chaîne annamitique, et débordant même sur le versant opposé, se trouvent des populations nombreuses, qui peuvent être Chames, qui, en tout cas, ont reçu une forte empreinte Chame ; ce fait parfaitement constaté met en question tout le schéma ethnographique de l'Indo-Chine orientale. Jusqu'où s'étend cette zone de race ou d'influence Chame ? Est-elle contiguë à la zone Khmère ou, comme certaines observations le laissent supposer, en est-elle séparée par une zone intermédiaire de races différentes ? Il serait bien hasardeux de donner aujourd'hui une réponse à ces questions. Nous espérons qu'elles seront prochainement éclairées d'une lumière nouvelle. Un nouveau collaborateur, dont votre bienveillante intervention nous a assuré le concours, M. Lavallée, est en route pour une exploration linguistique et ethnographique de ces régions mystérieuses. Il vient d'arriver à Attopeu, après avoir recueilli plusieurs dialectes, et s'apprête à continuer cette marche laborieuse dont nous nous promettons les meilleurs et les plus importants résultats.

Reste enfin la question compliquée de l'ethnographie de la frontière sino-tonkinoise. Elle a été attaquée de deux côtés : à l'Est, par M. de Lajonquière, dont le voyage a été l'occasion de ces remarques ; à l'Ouest, par M. le docteur Gaide, médecin des colonies à Sse-mao, qui, sans être attaché officiellement à la mission veut bien se tenir en communication constante avec nous et nous faire part des précieuses observations qu'il recueille, avec autant de zèle que de sagacité, au cours de ses voyages. Nous sommes également en relations avec M. le docteur Thoulon, médecin des colonies à Longtchéou, qui nous a annoncé le don d'une collection de photographies prises méthodiquement pour illustrer la description ethnographique de la région qu'il habite.

La tâche à accomplir, en ce qui concerne l'ethnographie, nous paraît donc aujourd'hui bien définie et bien commencée.

III

Suivant l'idée qui a présidé à sa fondation, la Mission archéologique doit étendre ses travaux non seulement sur l'Indo-Chine, mais sur l'ensemble des pays d'Extrême-Orient.

Nous avons cru bon d'inaugurer cette partie de son programme par un voyage d'études dans l'île de Java. Notre choix était dicté par deux raisons principales. Au point de vue de l'enquête historique, l'Indo-Chine ne saurait être isolée de Java. Les relations pacifiques ou guerrières des deux pays ont été constantes. C'est de Java que le royaume de Campâ tire son origine, sa religion et ses arts ; et peut-être en est-il de même du Cambodge. La seconde raison est d'ordre pratique. Java est un grand centre d'études : le travail philologique y est poursuivi avec une excellente méthode. L'étude de cette organisation devait fournir de précieux éléments à celle que nous avons pour but d'instituer en Indo-Chine.

Nous nous sommes rendus d'abord à Batavia.

La Société des Sciences et Arts de Batavia est d'un âge vénérable et d'une activité juvénile. Sa bibliothèque abondante et bien composée ; son vaste musée ethnographique où se réfléchissent comme en un miroir toutes les races qui peuplent les Indes néerlandaises, et qui ne cesse de se développer sous l'habile direction du docteur Serrurier ; ses riches collections de statues, d'inscriptions, de manuscrits, qui ont fourni à l'érudition du docteur Brandes la matière de tant de beaux travaux ; ses publications variées (*Revue*, *Mémoires*, *Comptes-rendus*) où s'élabore la connaissance philologique des Indes néerlandaises : tout ce splendide atelier scientifique nous a paru digne d'être étudié et imité.

Nous n'avons pas négligé l'examen des monuments javanais. Guidés par les conseils de nos savants confrères de Batavia, nous avons parcouru la plus grande partie de l'île, visitant tous les monuments importants : les petits temples hindous du plateau de Dieng ; le Tjandi Mendoet, dont la restauration, due à l'intelligente initiative d'un résident éclairé, M. de Bruyn Prince, a été préparée avec une admirable conscience artistique par un architecte de talent, M. Vande Kamer ; la Boroboedoer, bien connue par la grande publication du Gouvernement des Pays-Bas ; les temples de Prambanan, sur lesquels veille la sollicitude passionnée d'un archéologue

éminent, le docteur Groneman, président de la Société archéologique de Djogjakarta ; les temples de Singosari, Toempang, Kidal ; enfin le Tjandi Panataran, qui représente un stade plus avancé de l'art javanais. Nous avons terminé notre excursion par un séjour à Bali, dont le résident, M. Liefrinck, auteur d'un ouvrage approfondi sur l'île qu'il administre, a mis la plus délicate obligeance à nous en faire connaître les coutumes et les institutions.

IV

La diversité des travaux que le Directeur de la Mission a pour fonction d'apprécier, lui fait un devoir de prendre contact avec toutes les parties de l'Indo-Chine. C'est seulement par un examen personnel qu'il peut se rendre compte de l'état vrai des questions et juger sainement des méthodes et des solutions qui lui seront offertes. C'est aussi en établissant des relations amicales avec les travailleurs épars dans toute la péninsule qu'il peut réussir à exciter les initiatives, à discipliner les vocations et à coordonner les efforts. Ces raisons m'avaient de bonne heure suggéré et vous avaient fait approuver l'idée d'un voyage circulaire en Indo-Chine, qui me permît de connaître *de visu* les antiquités Chames de l'Annam, les principales races du Tonkin, les populations et les monuments du Laos. M. le capitaine de Lajonquière, revenu du Tonkin, devait me prêter le secours de ses connaissances topographiques et de sa longue expérience des choses du pays.

Partis de Saigon le 16 octobre 1899, nous sommes arrivés à Hanoi le 18 janvier 1900, ayant ainsi achevé de parcourir en trois mois toute la côte d'Annam. Nous avons fait un relevé complet des monuments Chams et estampé toutes les inscriptions.

Les monuments Chams sont nombreux en Annam, de Phan-Thiet au Sud à Dong-Hoi au Nord. Les provinces les plus riches sont celles de Quang-Binh et de Quang-Nam. Voici la liste des antiquités les plus remarquables :

BINH-THUÂN

Tours de Pho-Haï, près de Phan-Thiet.

KHANH-HOA

Temple de Po-klong-Garai, près de Phan-Rang ;
Temple de Po-Romé, près de Phan-Rang ;
Tours de Hoa-Lai, près de Phan-Rang ;
Temple de Po-Nagar, à Nha-Trang.

PHU-YEN

Tour de An-Tinh.

BINH-DINH

Tours de Hon-Than, près de Qui-Nhon ;
Tours d'Argent, près de Binh-Dinh ;
Tour de Thua-Thieng, près de Binh-Dinh ;
Tours de Vang-Thuong, près de Binh-Dinh ;
Tour de Cuivre, près de Binh-Dinh ;
Tour d'Or, près de Binh-Dinh.

QUANG-NAM

Tours de Cuong-My ;
Tours de Qua-My ;
Ruines de Dong-Duong ;
Tour de Tim-Son ;
Ruines de My-Son ;
Tour de Bang-An.

QUANG-BINH

Grottes à inscriptions de Phong-Nha et de Lac-Son.

En comptant les édifices, les inscriptions détachées et les sculptures, nous arrivons à un total d'environ 180 numéros pour l'Annam.

Les temples Chams sont généralement situés sur des hauteurs qui dominent un vaste horizon. Bâtis en briques, avec ou sans interposition de pierres, ils sont, à la seule exception de la tour octogonale de Bang-An, sur plan carré, avec un porche saillant sur la face Est et une fausse porte sur chacune des autres faces. Le sanctuaire est une salle carrée, nue, obscure, dont la voûte a la forme d'une haute pyramide ; à l'extérieur, elle dessine une série d'étages superposés, en retrait l'un sur l'autre, et dont la décoration reproduit celle de l'étage inférieur. Ordinairement, chaque étage a sur ses quatre faces une niche abritant une figure de pierre ou de brique. L'amortissement des arcades est toujours en arc brisé. Toutes les voûtes sont à joints parallèles.

Si l'aspect général est le même partout, la variété des détails révèle au contraire l'effort continuel et souvent heureux d'un esprit inventif. Tantôt les formes sont massives et trapues tantôt elles sont légères et élancées. Ici les pilastres, d'une simplicité sévère, montent d'un seul jet jusqu'à la corniche ; là ils sont chargés de moulures et d'ornements. L'arcade des portes se modifie d'un édifice à l'autre : ici elle est simple et régulière ; ailleurs elle devient double, triple, quadruple, s'élargit, s'épaissit, ondule, prend la forme de guirlandes de feuillage ou de serpents entrelacés.

Ces modifications, que je ne fais qu'indiquer sommairement, paraissent marquer les moments successifs d'une évolution régulière. Il me semble possible, en partant du prototype donné par les monuments javanais et en s'aidant des indications chronologiques fournies par les inscriptions, de faire l'histoire de cet art Cham, qui est un des aspects les plus intéressants de la civilisation en ce pays. Cette étude permettra également de préciser quelques traits de l'histoire religieuse de ce peuple, entre autres l'introduction d'éléments vishnuites et buddhistes dans le culte fondamental, qui est l'adoration de Çiva, principalement sous la forme du liṅga. Dès maintenant, nous avons achevé une carte archéologique de l'Annam (abstraction faite des antiquités annamites), qui paraîtra prochainement. Dans quelques mois, nous aurons fait le même travail pour le Laos. Enfin, dans la seconde partie de l'année, M. de Lajonquière se rendra au Cambodge pour dresser l'inventaire et la carte des monuments Khmers. Listes et cartes, complétées par de nouveaux renseignements et de nouvelles découvertes, serviront de base à un inventaire descriptif des monuments Khmers et Chams de l'Indo-Chine. Elles auront, en outre, l'avantage immédiat de fixer l'état des monuments et de permettre des mesures de surveillance et de conservation.

V

Tels sont, Monsieur le Gouverneur général, les voyages d'études effectués au cours de l'année dernière. Il me reste à vous faire connaître l'état des services intérieurs de la Mission.

Bibliothèque. — Nous nous proposons de rassembler dans la bibliothèque de la Mission tous les ouvrages de quelque importance concernant l'Extrême-Orient. Notre collection de manuscrits comprend déjà le fonds cambodgien mentionné plus haut, un petit nombre de manuscrits Chams et les manuscrits rapportés du Tonkin par le capitaine de Lajonquière. Nous avons également commencé une série d'estampages et de photographies.

Notre collection de livres imprimés a compris tout d'abord les dons du Ministère de l'instruction publique, de l'École des langues orientales, de la Société asiatique, du Musée Guimet, de l'India office. Les Sociétés asiatiques de Batavia, de Londres, de Calcutta, de Ceylan, de Singapour ont bien voulu témoigner de leur intérêt à notre œuvre en nous envoyant leurs publications. Les PP. Jésuites de Shanghaï nous adressent leur intéressante collection de dissertations publiées sous le titre de *Variétés sinologiques*.

Ces relations courtoises avec les institutions scientifiques d'Europe et d'Orient sont pour nous un précieux encouragement et une aide efficace. Nous nous attacherons à les développer.

Une plus large dotation de l'article relatif à la bibliothèque nous permettra, pendant la présente année, d'enrichir nos collections d'un grand nombre d'ouvrages que nous mettrons, avec la plus grande libéralité possible, à la disposition des travailleurs.

Musée. — La nécessité d'un musée n'est, croyons-nous, contestée par personne. L'idée de cette création ne date pas d'aujourd'hui ; elle a même été sur le point de se réaliser et, avec quelle ampleur, le palais du Lieutenant-gouverneur de la Cochinchine est là pour l'attester. Si elle a échoué, il ne faut attribuer cet insuccès qu'à cette discontinuité dans l'effort qui a

frappé de stérilité tant d'œuvres tentées en Indo-Chine. Aujourd'hui nous pouvons reprendre ce projet avec plus de chances de succès ; mais il importe de bien définir ce que nous voulons faire et comment nous le voulons faire.

A mon avis, notre futur musée doit être un musée de l'Indo-Chine, c'est-à-dire rassembler en un même local tout ce qui peut servir à l'étude des civilisations indo-chinoises. On peut même admettre qu'il y aurait avantage à y joindre quelque image des civilisations voisines.

Le musée devrait comprendre deux sections : une section archéologique et une section ethnographique.

Section archéologique. — Nous n'imiterons pas les iconoclastes qui, pour orner des collections publiques ou particulières, n'ont pas craint de dépouiller certains monuments des statues et des bas-reliefs qui les décoraient. Le musée devrait recueillir :

1° Les sculptures provenant de monuments entièrement ruinés ;

2° Celles qui ne font pas partie intégrante des édifices et que leur mobilité expose à la disparition ;

3° Les inscriptions détachées.

Quant aux autres sculptures qui paraîtraient dignes d'étude, elles seraient représentées par des moulages, que des ouvriers indigènes, après une éducation préalable, pourraient exécuter.

Section ethnographique. — Cette section devrait refléter le plus fidèlement et le plus complètement possible l'état social des diverses races de l'Indo-Chine. Certains objets y figureraient sous la forme de l'original : vêtements, armes, ornements, instruments de musique, accessoires du culte, etc.; les autres sous forme de reproductions réduites à une échelle convenue : maisons, véhicules, instruments de pêche, de labourage, etc. . . .

Cette organisation est celle du musée de Batavia : il me semble qu'on ne peut imaginer mieux.

Publications. — Outre l'inventaire sommaire et la carte des monuments Chams de l'Annam, dont j'ai déjà parlé, nous allons mettre sous presse la *Numismatique de l'Annam*, du capitaine D. Lacroix, que suivra probablement une *Grammaire du dialecte de Hué* par le P. Cadière, missionnaire. Enfin, notre intention est de commencer, dès cette année, la publication d'un *Bulletin*, où seront étudiées toutes les questions relatives à l'histoire des civilisations d'Extrême-Orient.

Enseignement. — La question de l'enseignement ne pourra être utilement abordée que quand la Mission possédera une installation définitive. Elle soulève d'ailleurs certaines difficultés pratiques qui demandent à être approfondies. Toutefois, nous serons en mesure de donner, dès cette année, un cours de langue et d'écriture chinoises, si le désir en est manifesté.

Personnel. — M. Paul Pelliot, nommé pensionnaire, est arrivé récemment et se dispose à se rendre à Pékin pour se perfectionner dans la pratique de la langue chinoise. Par contre, nous devrons prévoir le départ prochain de M. Cabaton, à qui l'état de sa santé ne permet pas de prolonger son séjour en Orient. En dehors de ces deux membres de la Mission, nous pourrons disposer, pendant cette année, du concours de deux collaborateurs temporaires : M. de Lajonquière et M. Lavallée.

J'ai achevé de vous exposer, Monsieur le Gouverneur général, les efforts qui ont été faits par la Mission archéologique, pendant la première année de son existence, pour justifier la noble pensée qui a réservé la place des antiques disciplines dans l'organisation de notre jeune empire d'Extrême-Orient. La brièveté du temps écoulé et le petit nombre des travailleurs nous justifiera sans doute de n'avoir pas de résultats plus considérables à vous présenter. Notre vœu est de voir se multiplier le nombre de nos collaborateurs permanents ou occasionnels. Pour arriver à débrouiller l'histoire de cette terre, où les races juxtaposées, les idiomes divers et les monuments disparates attestent les longues révolutions d'un passé confus et troublé, ce n'est pas trop de toutes les bonnes voulontés. Nous n'entendons nullement bâtir ici une chapelle close desservie par quelques initiés, mais une maison aux larges portes, ouvertes à tous ceux que ne sollicite pas exclusivement l'intérêt de l'heure, mais qui gardent le goût des recherches désintéressées et la préoccupation des choses de l'esprit. Il n'y a d'ailleurs que des esprits superficiels pour juger ces connaissances inutiles. Elles sont au contraire indispensables à tous ceux qui exercent, à quelque degré, au nom d'une civilisation supérieure, la tutelle de populations sujettes. Pris dans son sens élevé, l'art de gouverner implique aussi

bien la conscience du passé que la prescience de l'avenir; et cela est doublement vrai quand il s'agit de guider les destinées de ces peuples d'Orient, respectueux jusqu'à la superstition des traditions anciennes, et dont l'être intime tient par toutes ses racines aux plus lointaines origines de leur race. Ces vérités sont trop manifestes pour n'être pas généralement admises : c'est une raison d'espérer que des concours nombreux et zélés viendront seconder nos recherches et prendre part à une œuvre qui pourra n'être pas inutile au progrès de la science universelle, à l'honneur de la science française et à l'avenir de l'Indo-Chine.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Gouverneur général, l'assurance de mon respectueux dévouement.

LOUIS FINOT.

15 février 1900

Arrêté autorisant M. Pelliot, pensionnaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient, à se rendre en mission en Chine. (*J. O.* 1900, p. 311.)

9 mars 1900

Arrêté relatif à la conservation en Indo-Chine des monuments et objets ayant un intérêt historique ou artistique (*J. O.* 1900, p. 502).

Le Gouverneur général de l'Indo-Chine,

Vu le décret du 21 avril 1891;
Vu l'arrêté du 15 décembre 1898, portant création d'une Mission archéologique permanente en Indo-Chine, et l'arrêté du 20 janvier 1900, donnant à la Mission archéologique la dénomination d'Ecole française d'Extrême-Orient;
Vu l'arrêté du 22 décembre 1899, portant réglementation du domaine en Indo-Chine;
Sur le rapport du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient et l'avis du Directeur des Affaires civiles de l'Indo-Chine,

ARRÊTE :

TITRE PREMIER

DES IMMEUBLES ET MONUMENTS HISTORIQUES SITUÉS EN INDO-CHINE

Article premier. — Les immeubles par nature ou par destination, dont la conservation peut avoir, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public, seront classés, en totalité ou en partie, par arrêté du Gouverneur général, pris sur le rapport du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient et après avis de la commission permanente du Conseil supérieur de l'Indo-Chine.

Le déclassement aura lieu dans la même forme.

Art. 2. — Les immeubles classés faisant partie du domaine colonial, du domaine local, provincial ou municipal, ne pourront être aliénés, à peine de nullité de la vente, qu'après autorisation du Gouverneur général donnée en commission permanente du Conseil supérieur de l'Indo-Chine.

Art. 3. — Les immeubles appartenant à des particuliers ne pourront être classés qu'avec le consentement des propriétaires. L'arrêté qui prononce le classement en détermine les conditions et mentionne l'acceptation de ces conditions par le propriétaire.

Art. 4. — L'immeuble classé ne pourra être détruit, même en partie, ni être l'objet d'un travail de restauration, de réparation ou de modification quelconque, si le Gouverneur général n'y a consenti.

Art. 5. — Le classement d'un immeuble n'implique pas nécessairement la participation de l'Administration aux travaux de restauration ou de réparation de l'immeuble.

Dans le cas où l'Administration prend à sa charge une partie de ces dépenses, l'importance de son concours est fixée en tenant compte de l'intérêt de l'édifice, de son état de conservation et des sacrifices consentis par son propriétaire.

Art. 6. — Le classement d'un immeuble et l'exécution par l'Administration de travaux de restauration ou de réparation n'impliquent pas la participation de l'Administration dans les charges résultant des travaux d'entretien proprement dits.

Art. 7. — L'expropriation pour cause d'utilité publique d'un immeuble classé ne pourra être poursuivie sans autorisation préalable du Gouverneur général donnée après avis de la commission permanente du Conseil supérieur de l'Indo-Chine.

Les servitudes d'alignement et autres qui pourraient causer la dégradation des monuments ne sont pas applicables aux immeubles classés.

Art. 8. — Les effets du classement suivent les immeubles classés, en quelques mains qu'ils passent.

Art. 9. — Le Gouverneur général peut, en se conformant à la législation en vigueur en Indo-Chine, poursuivre l'expropriation des monuments classés ou qui seraient l'objet d'une proposition de classement refusée par le propriétaire.

TITRE II

DES OBJETS MOBILIERS

Art. 10. — Il sera fait, par les soins du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, un classement des objets mobiliers faisant partie du domaine colonial, du domaine local, provincial ou municipal, dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public.

Art. 11. — Ce classement ne deviendra définitif qu'après approbation du Gouverneur général, la commission permanente du Conseil supérieur entendue. Le déclassement, s'il y a lieu, sera prononcé suivant les formes indiquées à l'article 1er pour les immeubles.

Un exemplaire de la liste des objets classés sera déposé à la Direction des Affaires civiles et au Secrétariat de chacune des administrations locales de l'Indo-Chine.

Art. 12. — Les objets classés et faisant partie du domaine national sont inaliénables et imprescriptibles.

Art. 13. — Les objets classés faisant partie du domaine local, provincial ou municipal ne pourront être restaurés, réparés ni aliénés par vente, don ou échange qu'avec l'autorisation du Gouverneur général donnée en Conseil supérieur de l'Indo-Chine.

Art. 14. — Les travaux, de quelque nature qu'ils soient, exécutés en violation des articles qui précèdent, donneront lieu, au profit du domaine, à une action en dommages-intérêts contre ceux qui les auraient ordonnés ou fait exécuter.

Les infractions seront constatées par le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient et suivies devant les tribunaux civils, à la requête du Directeur des Affaires civiles et, en cas de délit, devant les tribunaux correctionnels, d'office et à la requête du ministère public.

Art. 15. — Les objets classés qui auraient été aliénés irrégulièrement, perdus ou volés, peuvent être revendiqués pendant trois ans, conformément aux dispositions des articles 2279 et 228 du Code civil.

La revendication peut être exercée par les propriétaires et, à leur défaut, par le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

TITRE III

DES FOUILLES ET DES DÉCOUVERTES

Art. 16. — Lorsque par suite de fouilles, de travaux ou de faits quelconques, on aura découvert des monuments, des ruines, des inscriptions ou des objets, pouvant intéresser l'archéologie, l'histoire ou l'art, sur des terrains appartenant au domaine public, au domaine colonial, local, provincial ou municipal, l'autorité communale devra assurer la conservation provisoire des objets découverts et aviser immédiatement l'administrateur chef de la province des mesures qui auront été prises.

L'administrateur en référera, dans le plus bref délai, au Gouverneur général qui statuera sur les mesures définitives à prendre.

Si la découverte a eu lieu sur le terrain d'un particulier, il sera procédé de même, et le Gouverneur général pourra, sur le rapport du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient et après avis de la commission permanente du Conseil supérieur de l'Indo-Chine, poursuivre l'expropriation dudit terrain en tout ou en partie, pour cause d'utilité publique.

Art. 17. — La propriété des objets d'art ou d'archéologie, édifices, bas-reliefs, statues, médailles, vases, colonnes, inscriptions, qui pourraient exister sur ou dans le sol des immeubles faisant partie du domaine national en Indo-Chine ou concédés par le Gouvernement à des particuliers, est réservée au domaine.

TITRE IV

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Art. 18. — Tout fonctionnaire public qui, à l'occasion de ses fonctions, découvrira ou recevra un objet susceptible d'être classé comme monument historique, devra en aviser immédiatement le Gouverneur général, qui statuera sur la destination de cet objet, suivant les règles qui précèdent.

Art. 19. — Aucun monument historique ne pourra être déplacé en tout ou en partie, sans l'autorisation du Gouverneur général. Toutefois, le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient est autorisé à transporter au Musée de l'Indo-Chine tous les objets classés dont la conservation lui paraîtrait nécessiter ce transport.

Art. 20. — Aucun monument historique ne pourra être exporté, en tout ou en partie, du territoire de l'Indo-Chine sans l'autorisation du Gouverneur général. A défaut de cette autorisation, il sera saisi à la sortie par le service des douanes, et le Gouverneur général statuera sur sa destination, suivant les formes prescrites, sans préjudice des poursuites à exercer, s'il y a lieu, contre le contrevenant. Cette disposition est applicable aux objets qui auraient été enlevés des monuments historiques dont ils faisaient partie antérieurement à la promulgation du présent arrêté, ainsi qu'aux objets dissimulés en violation des articles 13 et 15 ci-dessus (1).

Art. 21. — Les autorités locales sont responsables de l'intégrité des monuments historiques en Indo-Chine.

Art. 22. — Le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient est chargé de la surveillance des monuments historiques et autres antiquités de l'Indo-Chine. Il propose au Gouverneur général les mesures propres à en assurer la conservation.

Art. 23. — Le Directeur des Affaires civiles de l'Indo-Chine, le Lieutenant-gouverneur de la Cochinchine, les Résidents supérieurs au Tonkin, en Annam, au Cambodge et au Laos et le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hanoi, le 9 mars 1900.

PAUL DOUMER.

Par le Gouverneur général de l'Indo-Chine :
Le Directeur des Affaires civiles,
BRONI.

3 juillet 1900

CIRCULAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

M. Doumer, Gouverneur général de l'Indo-Chine, à Messieurs les chefs des Services généraux et des Administrations locales

Messieurs, j'ai pensé qu'il y aurait un intérêt réel à doter l'Ecole française d'Extrême-Orient d'une collection complète des publications relatives à l'Indo-Chine et à former ainsi une biblio-

(1) Lire 16 et 18.

thèque centrale où les personnes désireuses d'entreprendre une étude quelconque sur la colonie pourraient trouver tous les renseignements qui leur seraient utiles.

Dans ce but, j'ai l'honneur de vous prier d'adresser, à l'avenir, au Directeur de l'Ecole, à Saigon, deux exemplaires de toutes les publications, quelles qu'elles soient, exécutées par les soins ou en vertu des ordres de l'administration que vous dirigez.

Vous voudrez bien en outre lui faire parvenir deux exemplaires des ouvrages déjà parus dans ces conditions, ainsi qu'une nomenclature détaillée de ceux dont les éditions seraient épuisées, avec l'indication des bibliothèques où ils sont déposés.

Paul Doumer.

13 juillet 1900

Arrêté accordant la franchise postale et télégraphique au Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient avec divers fonctionnaires et *vice versa*. (*J. O.* 1900, p. 1074.)

28 juillet 1900

Arrêté portant que M. Parmentier, architecte, élève diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts, est nommé pensionnaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

29 juillet 1900

Arrêté portant que M. Lavallée, commis de 1re classe des Postes et des Télégraphes, qui était détaché temporairement à l'Ecole française d'Extrême-Orient, est remis à la disposition du Directeur des Postes et Télégraphes de la Cochinchine, à compter du 3 août 1900.

23 août 1900

Arrêté portant que la démission de son emploi offerte par M. Cabaton, secrétaire-bibliothécaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient, est acceptée, pour compter du 20 juillet 1900.

24 octobre 1900

Arrêté portant que M. Commaille (Jean), commis de 3e classe des services civils, est mis à la disposition du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, pour être chargé de la comptabilité du matériel, de la bibliothèque et du musée de cet établissement scientifique.

13 janvier 1901

Arrêté chargeant M. Edouard Huber d'une mission ayant pour objet l'histoire et les langues de l'Indo-Chine.

— Arrêté nommant M. Alfred Foucher, maître de conférences à l'Ecole des Hautes-Etudes, pensionnaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient et le chargeant de remplacer le Directeur de l'Ecole en cas d'absence de ce dernier de la colonie.

Hanoi. — Imp. F.-H. Schneider.

ETUDES SUR LES TONKINOIS

Par M. G. DUMOUTIER
Directeur de l'enseignement au Tonkin

I

L'HABITATION

Les premières habitations, après la vie troglodytique qui a laissé au Tonkin des traces curieuses dans les cavernes du soulèvement calcaire, furent construites avec les matériaux de la forêt, troncs d'arbre, bambous et feuilles, et très vraisemblablement sur le modèle dont la case dite *mường* nous a conservé la tradition exacte.

La case *mường* est l'habitation des montagnards du Tonkin ; les dispositions en sont réglées par la nécessité de se soustraire à la griffe des fauves, aux émanations et à l'humidité du sol ; elle est élevée sur de hauts pilotis, comme la maison malaise, comme la case des Papous, et couverte d'une haute et épaisse toiture de feuilles. Le rez-de-chaussée, entre les piliers, sert d'étable, de poulailler et de magasin pour les réserves de bois. L'étage, auquel on accède par une échelle de bambous, est réservé à l'habitation de la famille; il se compose d'une seule et vaste pièce, divisée en plusieurs compartiments par une ou deux cloisons de nattes à hauteur d'homme. Un de ces compartiments est à l'usage des femmes, un autre est occupé par le foyer ; le compartiment principal est la pièce commune, dans une partie de laquelle, auprès d'une fenêtre, se trouve le plancher d'honneur où l'on reçoit les hôtes. Le foyer s'étend sur deux mètres carrés environ ; il est assez peu rassurant de voir faire la cuisine dans ces maisons de vannerie, mais l'épaisse couche de terre sur laquelle sont disposées les pierres de l'âtre proprement dit, isole suffisamment les bambous du plancher et les sinistres sont relativement rares.

Les Annamites, descendus dans la plaine et établis auprès des cours d'eau, se protégèrent par de simples enclos de palissades et construisirent leurs cases au ras du sol ; c'est la paillotte que nous voyons partout, aux parois de lattes de bambous recouvertes de torchis, et à la toiture en feuilles de latanier ou en herbes de marais, selon les localités ; le plancher est simplement le sol battu. Ces maisons sont faites par travées et comprennent le plus souvent trois travées pleines, plus deux travées d'extrémité en appentis.

Les trois travées pleines constituent à la fois le salon, la salle à manger et le temple des ancêtres ; c'est la partie ouverte et accessible à tous. Les travées sont indiquées par les colonnes et les fermes qui soutiennent la toiture, mais ne sont pas séparées les unes des autres par des cloisons. La travée centrale

est le temple de la famille; elle contient au fond, adossé à la paroi qui fait face à la porte d'entrée, l'autel des ancêtres. Celui-ci est, selon la fortune de la famille, plus ou moins luxueux, et il se réduit le plus souvent, chez les pauvres, à un simple meuble fermé contenant les pieuses tablettes. L'entrecolonnement est parfois, au-dessus de l'autel des ancêtres, encadré de frontons et de panneaux sculptés; en avant se trouve un lit de camp de forme carrée, couvert d'une natte fine bordée de rouge, sur lequel on fait asseoir les hôtes que l'on veut honorer. Entre la porte principale et ce lit d'honneur est un plancher recouvert d'une natte qui sert aux prosternations. Les deux travées latérales à la travée centrale ouvrent également par une porte sur la façade. Les deux extrémités, en appentis, sont séparées des trois travées par des cloisons et servent, selon l'état de la famille, de chambres pour les femmes ou de magasin; rarement elles ont une porte de sortie au dehors; elles communiquent avec la pièce centrale par une porte percée dans la cloison et en avant.

Ce type de maison est à peu près unique dans la campagne; il comprend un nombre plus ou moins grand de travées, il est construit en torchis ou en briques, selon l'importance de la famille, mais ses dispositions sont partout les mêmes. Ces maisons, à moins d'occuper le milieu d'un jardin ou d'être construites en façade d'une rue, n'ont pas d'issue par derrière; les Annamites ont une propension à bâtir sur limites, au fond du jardin ou de la cour, et ne peuvent que difficilement, dans ces conditions, établir chez eux des courants d'air.

Dans les villes où se concentrent le commerce et l'industrie, les maisons affectent des dispositions spéciales dues à ce que le terrain a été divisé, perpendiculairement à la rue, en bandes étroites destinées à donner au plus grand nombre possible la facilité d'exposer ses produits à la vue des acheteurs. Ces propriétés, qui varient entre trois et quatre mètres de largeur, ont parfois une profondeur considérable; la nécessité d'assurer l'éclairage des pièces et l'évacuation des eaux des toitures a imposé une distribution spéciale des locaux, qui fait alterner une pièce close et couverte avec une cour à ciel ouvert. Ce sont des couloirs interminables et forcément malsains; on y trouve la disposition des maisons d'artisans des cités antiques, dont Pompeï nous a conservé de si saisissants spécimens, et de nos cités populeuses du moyen-âge, où la surface habitable, limitée par des murs d'enceinte, était, comme ici, parcimonieusement divisée sur le parcours des voies commerçantes.

L'Annamite des villes met en pratique à son insu l'adage antique : *Parva domus magna quies.* L'entrée de sa maison sur la rue est protégée par un auvent couvert sur lequel ouvrent une large baie et une porte latérale; c'est la partie par laquelle, pendant le jour, sur un plancher mobile, se prolonge le magasin jusqu'au bord de la route, et où le commerçant fait son étalage. Les particuliers qui n'ont rien à vendre modifient les ouvertures de la façade, mais la division intérieure reste la même. La première pièce est donc ou le magasin ou la salle des hôtes; elle correspond aux trois travées centrales de la maison des champs, et contient l'autel domestique et les lits de camp pour

les réceptions et les repas. En arrière se trouve la première cour, l'*impluvium*, dont la citerne occupe le centre ou bien l'un des côtés. Quand la citerne est au milieu, les deux parties latérales de la cour sont disposées en passages couverts, par lesquels on accède au deuxième bâtiment, qui est l'habitation proprement dite; les gens riches multiplient ainsi à volonté et selon leurs besoins les cours et les bâtiments, réservant toujours ceux du fond pour les femmes et pour la cuisine.

Les bâtiments intérieurs ont parfois une petite soupente en forme d'étage, où l'on grimpe par une échelle; mais, jusqu'à l'occupation française, il fut formellement interdit aux particuliers de surmonter leurs maisons d'un étage apparent et d'ouvrir des fenêtres sur la rue. La même prohibition s'étendait aux charpentes sculptées et aux figures de dragons, de phénix, de poissons, etc., sur les murs ou sur les boiseries; il était également interdit d'ouvrir cinq portes aux façades des maisons.

Dans les villes il n'existe aucun mur mitoyen entre les héritages, et, bien que les maisons n'aient entre elles aucune solution de continuité, elles ont chacune leurs pignons indépendants, simplement adossés aux pignons latéraux des maisons voisines. Les murs de ces pignons montent plus haut que les toitures, qui sont en retrait; ils se découpent en larges gradins et se terminent en petits chapiteaux qu'on prendrait pour des têtes de cheminées. Ces dispositions donnent, aux villes tonkinoises de Hanoi et de Nam-dinh, un caractère tout à fait spécial que l'on ne retrouve nulle part ailleurs en Asie orientale.

∴

L'architecture est, de toutes les manifestations artistiques d'un peuple, celle qui se transforme le plus lentement, je ne dis pas dans l'ornementation et dans les accessoires, mais dans la forme générale des édifices et dans la disposition des locaux. Des règles conventionnelles, déterminées par les institutions, les croyances, les mœurs et les habitudes d'une race, ayant présidé à l'établissement des formules architectoniques, il faut, pour que ces formules arrivent à se modifier et à se transformer, que le caractère même de la race, ses mœurs et ses institutions se transforment d'abord; or qu'est-il au monde, depuis l'origine des temps, de plus permanent que les institutions chinoises?

Le Rituel des Tcheou, qui fut écrit la sixième année de Tcheou-ouang (1109 avant J.-C.) donne, pour la construction des maisons particulières, des palais et des édifices publics, des instructions qui sont encore suivies aujourd'hui.

La Chine contemporaine a donc le même aspect qu'avait la Chine d'il y a trois mille ans, et on peut en inférer que les formes architecturales des édifices tonkinois d'aujourd'hui sont celles-là mêmes qu'enseignèrent aux Annamites les conquérants chinois des premiers siècles de notre ère. L'architecture annamite est simplement de l'architecture chinoise, et, si on en excepte les palais de Hué,

on peut ajouter qu'elle est de l'architecture chinoise modifiée dans le sens de la décadence, ou plus exactement de l'insuffisance des moyens. On y retrouve en outre çà et là quelques influences étrangères, principalement dans les édifices religieux. La disposition intérieure des maisons annamites, que j'ai succinctement décrite plus haut, est celle des maisons de toutes les villes de la Chine, à l'exception peut-être de Péking qui est, du reste, une ville tartare. Le type de l'édifice chinois est le *T'ing* ; c'est une toiture énorme, surbaissée, supportée par de massifs piliers de bois et dont les angles, relevés en bec de sabot, perpétuent, dit-on, la forme de la tente des premiers nomades, dont les angles de toile ou de peaux étaient relevés par des lances. Le *T'ing* chinois est devenu le *Đình* annamite : c'est la maison commune où se tiennent les assemblées des notables, où se passe toute la vie publique et où l'on conserve, dans un tabernacle, la tablette du patron du village.

Les palais des plus anciennes dynasties de l'Annam nous ont été conservés, sinon dans leurs matériaux primitifs, du moins dans leur architectonique. Le plus ancien de ces palais est celui du roi Yên-dương, fondateur de l'éphémère royaume de Âu-lạc, qui subsiste encore au milieu de la ville antique de Cổ-loa, dans la province de Bắc-ninh. Détruit par les armées de l'Empereur chinois Tsin Chi-hoang-ti, l'an 207 avant J.-C., il fut reconstitué par la piété des Annamites, déclaré monument historique par des chartes royales, et le soin de son entretien fut confié à des familles dont les noms sont gravés sur des stèles de marbre.

Pendant les premiers siècles de notre ère, les événements politiques ne permirent guère de construire autre chose que des forteresses ; l'Annam, sous le joug des Chinois, essaya bien à plusieurs reprises de reprendre son indépendance, mais ses succès furent de courte durée. Il ne reste, de cette époque qui dura jusqu'au IX[e] siècle, que des ouvrages en terre, lignes de remparts, fossés et *tumuli*, effrités par le temps, déformés par les cultures, mais imposants encore par leur masse qui était formidable. Cao-biền, contemporain de Charles-le-Gros, fut un grand constructeur ; gouverneur militaire chinois, puis roi de l'Annam, il paraît avoir apporté un réel intérêt à l'organisation politique et sociale du pays, et son souvenir est resté à ce point honoré au Tonkin, que le temple qui lui fut élevé au XI[e] siècle par Lý Thái-tông, existe encore dans la rue des Pavillons-Noirs à Hanoi.

Avec Đinh Thiên-hoàng l'Annam reprend son indépendance, et l'on voit l'architecture se développer. Une capitale est construite de toutes pièces à Hoa-Lư, on bâtit des palais, des ministères, des temples. Les Annales nous ont conservé des descriptions merveilleuses de ces édifices, entourés de larges fossés ; il y avait le palais de la *Splendeur Eternelle*, près la montagne des *Grands Nuages*, dont les tuiles étaient en argent et les murs intérieurs revêtus de panneaux et d'ornements en or. Il était au milieu d'une enceinte de forme rectangulaire, percée de portes sur chacune de ses faces. Chaque porte était monumentale et en forme de pavillon, celle de l'Est était le pavillon de la *Brise*, celle de l'Ouest

le Pavillon de la *Fleur de pourpre*, celle du Nord le pavillon des *Plantes grimpantes*, et celle du Sud, le pavillon de la *Joie Suprême*. Le palais était surmonté d'un étage qu'on appelait les *Grands Nuages*, du nom de la montagne voisine. On construisit encore, à Hoa-Lư, les palais du *Long Printemps* et de la *Grâce Impériale*. Deux dynasties, celle de Đinh et celle de Lê antérieure, régnèrent à Hoa-Lư, mais leur existence fut de courte durée (968 à 1010). La ville, abandonnée, ne fut plus bientôt qu'un amas de ruines ; or, comme les ruines ne persistent guère au Tonkin en raison de la fragilité des matériaux, celles-ci disparurent à leur tour et les cultures reprirent leurs droits autour des chaumières des paysans, sur l'emplacement des splendeurs évanouies. On ne conserva dans la ville morte que les palais des empereurs Đinh Tiên-hoàng et Lê Đại-hành, qui furent transformés en temples dynastiques, et nous parvinrent ainsi dans un état parfait d'intelligent entretien.

A cette époque, l'influence des Chams se fit sentir dans les arts annamites ; à la suite de leurs victoires sur leurs belliqueux voisins, les Annamites ramenaient chez eux, outre un butin considérable, un grand nombre de captifs. Des temples chams furent élevés dans les centres où les captifs étaient relégués ; celui de Hanoi occupait l'emplacement du temple de la *Raison Suprême* (chùa Tào) qui existait encore il y a dix ans derrière les bâtiments de la Trésorerie, et qui a été en partie démoli pour la construction du Trésor annamite. Quand on procéda à ces travaux de démolition en 1886-1888, on mit à jour des vestiges intéressants du temple cham, des pierres sculptées ayant appartenu à des frises, des pierres d'angle retroussées en sortes de palmettes, des stèles avec des inscriptions qui furent malheureusement converties en seuils de porte, et deux statuettes représentant des femmes jouant du luth, terminées en corps d'oiseaux. Ces statuettes, d'un très haut intérêt pour l'archéologie du Tonkin, figuraient en 1889 dans la salle du Comité central de l'Alliance Française à Paris (1). Tout le reste a disparu.

Les rois Lý, qui vinrent ensuite, furent de grands constructeurs ; ils couvrirent le pays de temples, chaque héros eut ses autels, chaque ville son palais littéraire. C'est à cette époque, XI[e] XII[e] et XIII[e] siècles, qu'appartiennent les temples de Phù-đồng, sur le canal des Rapides ; de Yen-lãng, non loin du Pont de Papier ; de Trấn-vũ ou du Grand-Bouddha, disparu il y a quelques années pour laisser la place à un temple d'un style qu'on pourrait appeler *franco-chinois ;* le temple de Confucius à Hanoi ; la plupart des temples de Thủy-chương, dit le *village des papetiers*, et tant d'autres encore.

Tous ces édifices ont pour modèle le T'ing chinois, c'est toujours la toiture qui en est la partie principale ; ils comprennent des pavillons annexes et latéraux, une ou plusieurs cours d'accès et un portique. Ce portique est à trois

(1) M. C. Paris, *Rapport sur une mission archéologique en Annam* (Paris, 1899) dit qu'il s'est rendu dans les bureaux de l'Alliance pour examiner ces statues : « mais on n'en a conservé aucun souvenir. »

portes et chacune d'elles est surmontée d'un étage où l'on suspend généralement une cloche; quand il s'agit d'un édifice royal, deux autres portes sans étage sont percées dans le mur de face, à droite et à gauche du portique, et les rampes de l'escalier d'accès de la porte principale sont ornées de dragons à cinq griffes.

Le plan des temples littéraires (Văn-miêu) est le même depuis Hanoi jusqu'à Péking, mais les temples bouddhiques du Tonkin diffèrent totalement de ceux de la Chine. Ils ont, au Tonkin, la forme invariable d'un T renversé; la partie transversale sert à contenir les fidèles et les officiants, et la partie longitudinale est réservée tout entière aux divinités, dont les statues s'élèvent en gradins successifs jusqu'à la toiture.

Des tours bouddhiques, de forme chinoise, se rencontrent au Tonkin dans quelques bonzeries, mais elles paraissent des réductions de celles de la Chine, et bien que le nombre de leurs étages soit le même, ces étages sont tellement petits que l'édifice n'est pas sensiblement plus élevé que la toiture du temple; on conserve le souvenir de la tour de Báo-thiên, qui était une des merveilles de l'Annam. Elle a disparu depuis longtemps; elle occupait les terrains de la cathédrale de Hanoi et on a pu voir pendant des années, engagées dans les racines d'un banian du temple voisin, des blocs de pierre sculptés provenant de cette tour qui fit l'admiration des anciens Annamites.

La pyramide du pinceau de pierre, près du petit lac de Hanoi, est le *Ouen-pi* des Chinois; auprès se trouve un arc de triomphe portant à son sommet un colossal encrier de pierre reposant sur des crapauds à trois pattes; ce sont les attributs du temple de l'île de Jade, consacrée au Génie taoïque de la Littérature.

Le *Tchao-ping* chinois se retrouve, comme un écran de maçonnerie, en arrière de la porte d'entrée du prétoire des magistrats annamites et de certains temples; on l'appelle ici *Binh-phong*. Il est décoré tantôt d'un Dragon, tantôt d'un Tigre. Les stèles commémoratives ou votives sont généralement de forme chinoise et reposent, comme en Chine, sur des tortues de pierre. Le *Tai* des anciens empereurs de la Chine, cette construction étrange dont M. Paléologue (1) reporterait l'origine et l'inspiration aux monuments à terrasses superposées et décroissantes de la Chaldée et de l'Assyrie, paraît avoir laissé des traces au Tonkin. Le haut tumulus entouré de fossés qui se trouvait au centre même de la cité antique de Đại-la était, il y a quinze ans, très reconnaissable encore dans ses assises superposées. C'est bien là le caractère des bases colossales de ces constructions dont parlent les annales chinoises, folies ruineuses des empereurs qui portaient jusqu'à cent mètres de hauteur le sommet de leurs tours, et que voulurent par la suite imiter tous les princes et tous les grands seigneurs. De véritables collines artificielles se rencontrent encore,

(1) *L'Art chinois*, par M. Paléologue (Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts), p. 100.

çà et là, dans le voisinage immédiat des anciennes résidences royales annamites qui ne peuvent, semble-t-il, avoir une autre origine. Les travaux de démolition de la citadelle de Hanoi ont fait disparaître une de ces collines qui n'avait pas moins de vingt mètres de hauteur. Une tour devait surmonter ces assises dont les faces étaient recouvertes d'un parement de briques, et qu'on gravissait par des séries d'escaliers extérieurs.

Il n'y a plus de Tai en Chine depuis l'avénement de la dynastie mongole, mais il ne serait pas impossible que le souvenir de ces édifices eût persisté au Tonkin, et peut-être pourrait-on en voir une réminiscence assez fidèle dans ces constructions de la fin du XVIIIe siècle, qui occupent le centre de toutes les citadelles tonkinoises à la Vauban et que nous appelons des miradors.

On y retrouve toutes les dispositions du Tai, à ceci près que l'escalier de la tour est intérieur au lieu d'être extérieur. Comme lui il était placé au centre de la ville royale ou administrative, dans l'axe du palais, entre le portique d'honneur et la pièce d'eau. C'était la tour porte-étendard du roi ou du grand fonctionnaire ; les Annamites l'appellent encore *Côt-cờ* « colonne du drapeau ». Nos soldats, qui les ont canonnés, les ont baptisés du nom de miradors ; ont-ils eu en effet, de nos jours, ce rôle utilitaire auquel certainement n'ont pas pensé les anciens ? C'est possible, bien que des postes d'observation fussent placés sur chacune des portes de l'enceinte ; quoiqu'il en soit et malgré leurs proportions amoindries, la permanence du type paraît probable et la tour de l'étendard de Hanoi, aujourd'hui pigeonnier militaire, serait alors, en Asie orientale, un des derniers spécimens de ces édifices, dont le modèle aurait été rapporté il y a trente siècles, par Mou-ouang, des temples de Suse, de Ninive ou de Babylone [1].

*
* *

Les seuls matériaux employés dans la construction par les Annamites sont la terre cuite et le bois ; on comprend dès lors que les édifices ne puissent se prêter à des dimensions excessives en hauteur et qu'ils ne laissent, dans la suite des temps, que peu ou point de traces. Il n'y a pas d'autres ruines au Tonkin que les reliefs du sol, et l'archéologue n'y a pas le plaisir des yeux. Quelques grosses constructions, dans le haut Delta, ont été faites en pierre dite de *Biên-hoa*, qui a un aspect de meulière ; partout ailleurs c'est la brique, assemblée au mortier de chaux et de sable. Au temps de la domination chinoise et surtout aux IXe et Xe siècles, les toitures des édifices officiels étaient recouvertes de tuiles énormes, hémicylindriques, vernissées vertes et jaunes ; celles de la rangée inférieure se terminaient par des motifs décoratifs représentant des dragons ou des *Tao-tie*, tout à fait identiques à celles des temples et des tombeaux impériaux des environs

---

(1) *Chine*, par M. G. Pauthier, 1re partie, p. 95.

de Péking. J'ai retrouvé, il y a dix ans, de nombreux fragments de ces tuiles vernissées dans les *tumuli* de Đại-la, surtout dans celui qui est occupé aujourd'hui par les constructions de la brasserie Hommel ; leur facture très spéciale et surtout la nature de leur émail, qu'on ne rencontre sur aucune autre poterie de cette époque, me donnent à croire que ces tuiles étaient de fabrication chinoise. Plus tard, sous les rois des dynasties de Lý, de Trần et de Lê, la terre cuite forma des ornements d'architecture de grandes dimensions, des panneaux ajourés, des frises, des bandeaux ornés, des filets de moulures agrémentés de perles émaillées de vert, des panneaux décorés de bas-reliefs, des carreaux estampés. Les parements des grosses briques présentèrent des reliefs qui, par leur assemblage, formaient des dessins ; ces parements étaient vernissés d'un émail grossier, gris-verdâtre ou bleu, d'autres étaient peints sans émail. C'était un peu, à part la nature et l'importance des figures représentées, la brique ornementale des palais de Darius.

Les édifices de cette époque devaient avoir un caractère polychrôme et ornemental très accusé, caractère que l'on retrouve en Chine dans le revêtement des tours, des portiques et des temples de porcelaine, lesquels sont d'une fraicheur et d'un éclat qui rivalisent avec celui des faïences persanes. J'ai trouvé de telles briques, fragmentées ou entières, sur divers points de Đại-la, dans les fouilles pratiquées sur l'emplacement de Thăng-long, lors des travaux du Jardin Botanique de Hanoi, et dans les environs du Village-du-papier. Une étude scientifique et méthodique de la traduction, par les Annamites, de l'architecture chinoise serait des plus intéressantes ; elle est en dehors de ma compétence, je souhaite qu'elle soit entreprise un jour.

Le bois le plus ordinairement employé pour les constructions particulières, colonnes et charpentes, est le *Xoan* (melia azedarach) ou lilas de Chine ; c'est un bois veiné comme le frêne, que les fourmis blanches n'attaquent pas volontiers à cause de sa résine amère. On emploie aussi des cupulifères, le *Giẻ lồi* qui est le chêne du Tonkin, le *Giẻ gai*, châtaignier, le *Song sang* qui passe pour être imputrescible dans la terre ; le *Thông* (pinus sinensis). Pour les temples et les constructions riches, on emploie les bois de fer, le *Lim-xanh*, le *Sến-mật*, le *Tan-mật*, le *Gù sừng*, etc.

L'orientation d'une maison est soumise à des règles très compliquées, où l'hygiène n'a rien à voir, et qui sont indiquées dans les livres de géomancie. Le propriétaire doit consulter, d'après son âge, des tables dressées à cet effet. S'il est né, par exemple, sous l'influence du *bois*, élément qui correspond dans l'astrologie chinoise à la planète Jupiter, il donnera à sa maison 29 *thước* de longueur s'il veut la faire petite, et 41 *thước* s'il veut la faire grande, avec 15 *thước* de largeur dans les deux cas. La travée du milieu aura 7 *thước* 1/2 de largeur. Il devra, en outre, creuser une mare du côté de l'Est et commencer les travaux le jour *Mậu*. Ces prescriptions varient avec les influences planétaires qui ont présidé à la naissance du propriétaire, et avec son âge.

Il est, de plus, des influences néfastes à éviter : un chemin en ligne droite ou

une rivière devant la porte principale, une mare à moins de cinquante pas dans l'axe de l'un des quatre angles; c'est la raison des sentiers détournés et en ligne brisée qui, au lieu de vous faire entrer par la porte principale de la maison, vous font décrire des méandres sans fin avant de vous introduire, obliquement, par le côté de la propriété.

Le choix d'un terrain est une chose grave, car il peut aussi bien déterminer le bonheur que la ruine de toute la famille. Une source à l'Est est de bon augure pour la fille qui fera un bon mariage, et mauvais présage pour le fils qui ne réussira à rien. Un cours d'eau à droite ou à gauche de la maison donne la richesse, mais s'il se dirige directement et de face vers l'horizon, il frappe de stérilité la femme du propriétaire.

LA SCULPTURE

L'Annamite, avec ses qualités innées de souplesse, d'habileté et de patience, doit nécessairement réussir dans l'art du sculpteur et, de fait, on rencontre au Tonkin, parmi les corps de métier qui s'occupent du travail du bois, une proportion de sculpteurs beaucoup plus considérable que dans n'importe quel pays d'Europe.

La sculpture est ici un art surtout hiératique, et à part quelques objets mobiliers destinés aux grands du pays, c'est dans les temples qu'il faut rechercher les manifestations artistiques de ceux d'entre les sculpteurs annamites dont l'influence européenne n'a pas encore modifié, en bien ou en mal (en mal le plus souvent), le caractère d'originalité.

C'est, comme en toute chose, l'inspiration et la forme chinoises qui dominent, et qui constituent l'allure caractéristique des objets sculptés dans les temples du Tonkin, avec, toutefois, dans certaines parties, quelques modifications dues à des influences étrangères qu'on peut rapporter aux Chams, et qu'un œil exercé découvre facilement.

L'exécution annamite est restée, sous certains aspects, inférieure à l'inspiration chinoise ; la sculpture manque de relief, de plans, de hardiesse ; elle donne une impression de froid découpage, avec des duretés, des raideurs, des aspérités désagréables à l'œil, résultant de l'abus de figures symboliques sans grâce ni mouvement, et de formes végétales conventionnelles.

La sculpture annamite n'a pas de profil, elle décore des panneaux d'un plan uniforme, et épouse exactement les surfaces des moulures géométriques. Elle procède en cela comme la sculpture arabe dont elle diffère toutefois radicalement par le style.

Ces réserves faites, il convient de reconnaître dans l'agencement des dessins qui ne laissent, dans leur enchevêtrement, aucun méplat choquant, comme dans l'habileté de l'exécution, laquelle est d'une impeccable précision, les caractères d'un talent véritable qu'une éducation artistique et l'emploi d'un outillage plus docile amélioreraient encore, sans aucun doute.

Les Annamites copient sans cesse des modèles archaïques, et leur imagination n'intervient que pour les associer et les combiner dans des proportions numériques déterminées par la nature et l'étendue de la surface à orner ; mais jamais ils ne les modifient, jamais ils ne les vivifient.

Leur art est inerte, dépourvu de pensée, de philosophie, parce que leur éducation artistique n'a pas la nature pour modèle. Il est dur et âpre d'aspect, parce que l'outil pour ainsi dire unique dont se servent les sculpteurs, sorte de ciseau oblique en forme de pied de biche qu'ils actionnent à petits coups de marteau, ne peut produire que des raideurs et des duretés en dépit de l'inconcevable habileté avec laquelle ils le manient. L'emploi de gouges montées en échoppes, obéissant à tous les caprices de la main, leur permettrait d'obtenir les surfaces concaves ou ondulées qu'on ne trouve jamais dans leurs sculptures, et l'interprétation même de leurs modèles chinois en retirerait un avantage qui créerait à côté de l'autre un style à part, plus souple, plus chaud, plus ému.

Le perfectionnement de l'outillage devrait être, à mon avis, le premier acte de toute tentative en vue de faire évoluer le sens esthétique de l'artiste annamite, depuis si longtemps stationnaire. Quant à l'évolution elle-même elle ne saurait être que le résultat d'une évolution mentale, car le beau idéal étant simplement ce qui s'accorde à notre caractère dans ses aspects multiples et changeants, il est impossible de demander à des individus différents de race, de tradition, d'éducation et de culture d'éprouver, dans la même excitation, un égal plaisir esthétique ; c'est là, je crois, toute la philosophie de l'axiôme *de gustibus non est disputandum*. Pour amener les Annamites à comprendre le beau comme les Européens modernes, il faut autre chose que des modèles et des conseils ; c'est un travail de longue haleine qui doit porter sur des générations successives, car il consiste à transformer les facteurs intrinsèques de l'impression dans l'organisme de l'individu, ce qui revient à modifier les caractères mentaux de la race ; c'est une évolution complexe qui exige, pour l'entreprendre, de la sagacité, de la prudence et de la patience.

La nature doit rester le grand maître, le seul modèle ; mais il est tant de manières également émotives de comprendre le maître et d'interpréter le modèle, qu'il me semble que l'Art aurait tout à gagner à ne pas devenir international par l'imposition d'une esthétique unique, et à laisser chaque race traduire, selon son degré d'évolution psychique, les excitations produites chez elle par les agents sensoriels.

Cet avis n'est pas partagé par tout le monde, car non seulement chacun a des dispositions spéciales à sentir le beau selon son tempérament, son entraînement, ses qualités ataviques, mais on doit encore compter avec les maladies du goût ; de même qu'il est des myopes, des presbytes, des héméralopes, des nyctalopes, des daltoniens, il est, a pu dire un humoriste professeur, des disesthésiques et des paresthésiques, des synesthésiques, des hyperesthésiques et des anesthésiques.

Dans laquelle de ces catégories convient-il de ranger l'amateur français, par exemple, qui fait exécuter, par un sculpteur tonkinois, un fauteuil Louis XIII

orné de dragons et de caractères chinois, ou un bahut de style Henri II avec un fronton japonais, des emblèmes annamites, et des lièvres de bois pendus par la patte sur les panneaux des portes?

Les sculptures hiératiques ornent les tabernacles, les encadrements de chapelle, les retables d'autel; il en est de découpées avec une finesse de dentelle, mais aucune n'a l'importance et la valeur artistique de ces retables chinois, où des scènes de la vie laïque ou religieuse sont traitées en ronde bosse ou en haut relief avec une vigueur de plans et une hardiesse de facture vraiment remarquables.

Les statues des temples doivent être classées en deux catégories; les statues bouddhiques et les statues taoïques. Les premières forment l'ensemble du panthéon bouddhique, elles ont toutes le visage et les mains dorés, ainsi que les vêtements; toutes sont exécutées d'après un type conventionnel et rappellent la douce et majestueuse figure du Bouddha Çâkyamuni. Les statues taoïques comprennent la variété infinie des génies stellaires, des saints du taoïsme, des personnages historiques ou légendaires divinisés; celles-ci, par la diversité des figures et des attitudes, donnent une idée plus précise de l'état de la statuaire annamite. A cette seconde catégorie se rattachent les statues des supérieurs de bonzeries, qu'il est d'usage de sculpter, après leur mort, dans l'attitude de la prière et de placer dans un temple spécial, en arrière des pagodes bouddhiques. D'aucunes de ces statues sont de véritables portraits. Elles sont, contrairement aux statues bouddhiques, recouvertes de peintures, le visage et les mains sont couleur de chair.

Le bois employé par les statuaires religieux est le *gô mit* (jacquier); c'est un bois jaune, à fibres fines et serrées, facile à travailler, se coupant dans tous les sens et ne se déformant pas.

Les statuaires religieux forment, parmi les sculpteurs, une classe à part; ils travaillent par équipes, dans les bonzeries où on réclame leurs services; ils n'ont pas d'atelier à domicile et ne fabriquent aucune statue d'avance. Le montage d'une statue est une opération assez longue, car, à part les statuettes qui sont faites d'un seul morceau de bois, il faut ajuster et relier ensemble parfois un grand nombre de pièces. Quand l'ébauche est dégrossie au ciseau, et que toutes les parties sont amenées à leurs proportions définitives, on dissimule tous les défauts et les traces d'assemblage au moyen d'un mastic composé de kaolin et de laque, et on se sert ensuite du même mastic pour recouvrir la statue tout entière et former les épaisseurs des détails. On opère par couches successives, et l'artiste se livre alors à un véritable modelage au mastic sur une armature de bois. Quand le modèle est amené à un point suffisant et qu'il est sec, on le polit par le frottement à l'aide de petites pierres, et on procède ensuite aux opérations du laquage et de la dorure. Seules, les statues représentant les plus hautes divinités du panthéon bouddhique sont entièrement dorées, le visage, les mains à l'or mat, et les vêtements à *l'or laqué*, qui est le plus souvent de l'étain. Les personnages de second ordre,

comme les Bodhisattvas, ont les vêtements dorés à la laque et le visage et les mains peints de couleur chair ; les saints personnages, les génies du taoïsme, les juges des enfers, les esprits de l'air, propagateurs du bouddhisme, les personnages humains divinisés, le dieu de la guerre, etc., ont les mains et la figure peintes de couleur chair et les vêtements laqués de différentes couleurs.

Il existe au Tonkin quelques statues de personnages historiques. Dans le temple dynastique de Hoa-lư on peut voir la statue du roi Đinh Thiên-hoàng, fondateur de la première monarchie vraiment annamite, lequel régna vers la fin du xe siècle. Cette statue, qui ne date que de 1863, est la reproduction fidèle d'une statue beaucoup plus ancienne qui était en terre durcie; l'exécution en est barbare : la tête, le buste et les membres sont disproportionnés, et la figure est sans expression. Auprès de lui on remarque une place vide, elle était occupée jusqu'au commencement du xixe siècle par la statue de son assassin, Đỗ-tịch, que les habitans avaient coutume, chaque année, à la date anniversaire du régicide, de sortir et de bâtonner publiquement devant le temple. Réduite à un état informe, elle fut un jour solennellement brûlée et on ne la remplaça pas.

Dans le temple funéraire des rois Lê de la dynastie antérieure, qui est situé également à Hoa-lư, se trouvent les statues de Lê Đại-hành, de sa mère Bảo-quang et de son fils et successeur, le sanguinaire Ngọa-triều. La première de ces statues est positivement très remarquable.

La pagode bouddhique du village de Yên-lãng, non loin du Pont de papier, renferme dans un grand tabernacle la statue dorée du roi Thánh-tông, de la dynastie des Lý. Trois autres statues royales se trouvent dans le temple de l'*Heureuse nativité* (Dục-khanh) du village de Hoa-vân.

Les deux Jeanne d'Arc tonkinoises, Trưng-nhị et Trưng-trắc, ont leurs statues colossales dans le temple qui leur est élevé à Hanoi; deux autres statues également énormes, représentent le géant Lý Ông-trọng et sa femme, dans la pagode de Kẻ-trêm dite des *quatre colonnes*. Toutes ces statues étant des figures d'apothéose, les personnages sont représentés assis dans l'attitude hiératique imposée par la tradition taoïque, et rien ne les distingue de ce qu'on appelle communément *des bouddhas*. Dans les cloîtres latéraux de certaines pagodes on peut voir, alignées le long des murs, des figures polychrômes de personnages dans les postures les plus variées; ce sont ou bien des La-han (Arhats) ou bien des saints du taoïsme. Chacun d'eux est représenté avec une physionomie spéciale et dans un mouvement conventionnel qui est le sien et qui sert à le distinguer des autres; mais ce mouvement, cette physionomie, rompent absolument avec la tradition hiératique ; les traits des personnages expriment des caractères personnels, des passions humaines ; leurs attitudes sont celles de la vie réelle, et nulle part ailleurs il n'est possible de mieux se rendre compte de l'esthétique des Annamites dans les arts plastiques ; leurs personnages n'ont ni anatomie ni proportions, et lorsqu'ils veulent accentuer un caractère ils tombent toujours dans la caricature. Ces statues sont en terre durcie et laquée.

On voit encore, sur les parois de quelques temples bouddhiques, des scènes de l'Enfer représentées en haut relief avec les personnages de premier plan en ronde-bosse. Ces reliefs sont en terre durcie rendue plus consistante par l'incorporation dans la masse d'une pâte de papier. Ils sont couverts de peintures et de laques.

On trouve, dans de vieux temples, des statues fort curieuses qui nous transmettent des types et des costumes anciens. Je citerai une pagode bouddhique auprès de Hương-Canh, dans le Vĩnh-Yên, où l'on peut voir de fort belles statues dorées, au nez aquilin, à la longue chevelure bouclée recouvrant les épaules comme une perruque du temps de Louis XIV. Le temple funéraire des rois de la dynastie des Lý, à Đình-bảng, près du phu de Từ-sơn (Bắc-ninh), contient des personnages vêtus de longues tuniques noires et coiffés d'un haut bonnet cylindroconique, rappelant celui des médecins de Molière. Dans ce temple on voit des statues de bouffons difformes, de nains, de soldats, de palefreniers royaux, dans leurs costumes archaïques du XIIe et du XIIIe siècle, époque à laquelle régnaient les rois Lý.

Le plus grand échantillon de la statuaire au Tonkin est la statue du Guerrier noir (Trần-vũ) dit le *Grand-Bouddha* de Hanoi. C'est une masse de bronze couverte d'une admirable patine noire, d'une hauteur de trois mètres et d'un poids d'environ 4.000 kilogrammes. Elle fut fondue sous le règne de Hi-tông, par les Annamites, au moyen d'un moule fait par les Chinois. La divinité Trần-vũ, qui gouverne la partie nord du zodiaque chinois, est représentée assise, une main levée en l'air dans un geste hiératique, et l'autre appuyée sur une épée autour de laquelle s'enroule un serpent et dont la pointe repose sur une tortue. Les détails de l'épée, de la tortue et du serpent sont habilement exécutés, mais le personnage est d'une facture tout à fait barbare ; les yeux et les lèvres sont peints, et des touffes de poils sont plantées dans le bronze des lèvres et du menton pour figurer la barbe. La statue paraît avoir été fondue d'un seul jet, mais de nombreuses pièces, ajoutées après coup, indiquent que l'opération ne fut pas absolument parfaite.

Ce colosse de bronze n'est pas unique au Tonkin, il en existe deux autres de dimensions presque identiques et représentant, dans la même attitude et avec les mêmes attributs, le même Guerrier noir. L'une se trouve au village de Xuân-lôi et l'autre au village de Cự-linh non loin de Hanoi ; cette dernière fut fondue dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, sous le règne de Cảnh-hưng.

Mais la plus belle statue de métal qui soit à notre connaissance, au Tonkin, est celle du dieu de la guerre dans son temple de la rue des Voiles à Hanoi. C'est une remarquable pièce de bronze, sonore à la percussion, ce qui indique une fonte moins massive que celle du Guerrier noir. — Le dieu, de grandeur humaine, est représenté dans son attitude ordinaire, assis sur un trône à dragons. Ses vêtements ne sont pas, comme dans ses autres statues de bois peint, surchargés de broderies en relief et d'ornements dorés ; sa robe paraît être d'une grand simplicité, les plis en sont traités avec une ampleur inusitée.

Cette statue, noyée dans les ténèbres d'un tabernacle placé à 2 m. du sol, dans un sanctuaire obscur, est de plus enveloppée d'une robe d'étoffe jaune ; elle ne peut être examinée qu'à la lueur incertaine des bougies du temple. Il est donc difficile de se rendre un compte exact de la perfection du travail.

Toutefois, ce que l'on peut voir du modelé des mains et de la figure contraste tellement avec la facture barbare du Grand-Bouddha qu'en l'absence de tout renseignement précis nous hésitons à donner comme annamite la statue de bronze de la rue des Voiles.

Le calcaire est fréquemment employé dans la statuaire annamite pour la figuration de personnages allégoriques ; on trouve ces statues dans les temples de certains génies civils ou militaires ; elles sont toutes d'inspiration purement chinoise, sans modelé et sans mouvement, elles ont la tête enfoncée dans les épaules, les bras collés au corps ; aucun accessoire, aucun détail n'est détaché. Ce sont des pièces massives, des sortes de bornes qui, de même que les gaînes des momies d'Egypte, n'ont d'humain que la forme générale, et dont les détails sont traités plutôt en bas-relief qu'en ronde-bosse. Placées le plus souvent au dehors des temples, elles forment des gardes d'honneur, elles alternent avec des éléphants et des chevaux de pierre, de facture tout aussi grossière. Le monument le plus complet dans ce genre est le temple des *Nuages-Rouges* au sommet de la colline de Lim, entre le phu de Từ-sơn et Bắc-Ninh. Toutes ces figures sont des imitations en réduction de ces colosses de marbre qui jalonnent les deux côtés de l'avenue grandiose par laquelle on accède à la nécropole des Ming, entre Péking et la Grande Muraille de Chine.

Je ne connais au Tonkin qu'une seule statue de pierre qui, comme les statues de bois laqué des bonzes défunts dans les pagodes, puisse être considérée comme un véritable portrait ; c'est celle que la tradition indique comme étant la statue de l'artiste à qui l'on doit le Grand-Bouddha de Hanoi. Elle est en calcaire gris non veiné ; la figure est traitée avec une réelle habileté et un grand sens artistique ; l'expression obtenue est vraiment saisissante. Elle est placée dans le même temple que le colosse de bronze.

Deux autres figures, représentant les portraits de deux bienfaiteurs du temple de Báo-thiện, à Hanoi, dont la tour aujourd'hui disparue était jadis une des trois merveilles de l'Annam, existent encore dans ce temple. Ces figures sont traitées en haut relief sur des stèles ; les sculptures de ce genre sont très rares au Tonkin.

La pierre employée par les statuaires tonkinois est un calcaire marmoréen assez tendre ; elle provient des montagnes du Đáy et du Thanh-hoá. De grandes exploitations existent depuis l'antiquité, aux rochers du phủ de Quốc-oai et auprès de Đông-triều ; au pied de ces derniers rochers, on peut voir encore au milieu de la carrière, ensevelie jusqu'à mi-jambes dans les éclats et les débris de pierre, une statue de guerrier, inachevée et abandonnée.

Les sculpteurs annamites taillent, façonnent et ornementent les stèles dédicatoires ou commémoratives qui sont érigées parfois sur des socles en

forme de monstrueuses tortues, et qu'on rencontre auprès de tout édifice public, temple, pont, porte monumentale, etc. Ces stèles sont parfois très délicatement sculptées d'ornements en bas-relief; parmi les plus remarquables, il faut citer celle de l'ancien temple du Ciel à Hanoi, qui se trouve auprès de la fabrique d'allumettes, et celles du temple de Confucius.

Enfin l'art annamite s'exerce encore dans la sculpture en pierre des chimères, des lions héraldiques figurés assis, la gueule ouverte et menaçante, une patte posée sur une boule, des chiens ou seulement des têtes de chiens pour placer de chaque côté de la porte, des brûle-parfums et des vases de pierre pour les autels en plein air.

L'INCRUSTATION

La pensée de faire servir l'irisation des nacres à l'ornementation des objets d'usage quotidien est aussi vieille que l'homme lui-même. Les coquilles percées furent, avec les dents et les griffes, les premiers spécimens de joaillerie que les hommes primitifs étalèrent sur leur personne. Quand l'outillage barbare et rudimentaire de la pierre fut remplacé par l'outillage de métal, l'industrie humaine marqua dans l'histoire de son évolution une phase que n'a pas dépassée en importance l'invention de la machine à vapeur. Les objets mobiliers furent perfectionnés; les armes devinrent luxueuses; les uns et les autres reçurent des applications artistiques empruntées aux différents règnes de la nature, ivoire, nacre, métaux, bois précieux et odorants. Les plus anciens vestiges de l'industrie humaine, se rapportant à l'aurore des civilisations, nous montrent des objets incrustés de substances diverses, et les annales chinoises nous disent qu'au temps des Han, deux siècles avant notre ère, les guerriers incrustaient la selle de leurs chevaux des fragments irisés d'une sorte de coquille que l'on ne trouvait que dans le pays de Nam-hải; c'est ainsi que l'on appelait alors les territoires baignés par la mer de Chine et le littoral du golfe du Tonkin (*Tây kinh tạp ký*).

L'art de l'incrusteur est donc très ancien en Chine, et il semblerait qu'il eût dû de là rayonner sur les peuples voisins, à mesure que ceux-ci, barbares et nomades, s'éclairèrent et devinrent sédentaires sous l'influence de la Chine. Et cependant, si les Japonais paraissent avoir reçu des Chinois leurs procédés d'incrustation, les Annamites n'ont conservé aucune tradition, concernant cette industrie artistique, avant la fin du XVIIIe siècle, et ils revendiquent le mérite de l'invention en faveur d'un de leurs nationaux, nommé Nguyên-kim, natif du village de Thuân-nghia, dans le Thanh-hoa. Cet homme, après plusieurs vicissitudes, aurait établi sa demeure au village de Chuyên-nghiêp, dans l'arrondissement de Phu-xuyên, province de Hanoi, et aurait peu à peu initié à son art tous les habitants du village. Plus tard, on voit trois centres d'inscrusteurs au Tonkin, à Chuyên-nghiêp, à Nam-dinh et à

Hanoi. Celui de Hanoi était au village de Cưu-lâu, qui reconnaissait pour son génie protecteur l'incrusteur Nguyên-kim, élevé au rang de génie et de patron de la corporation, et à qui on avait construit un temple. Le temple et le village de Cưu-lau ont disparu pour faire place à cette partie de la rue Paul-Bert, à Hanoi, qu'on appelait encore au début de l'occupation française la rue des Incrusteurs.

Les plus anciennes incrustations annamites ne datent donc que d'un siècle au plus, et encore doit-il en rester très peu de cette époque. Lors de l'arrivée des Français dans le pays on trouvait un grand nombre de meubles et d'objets divers, boîtes, plateaux, panneaux, paravents, etc., incrustés sur bois noir ou sur bois laqué. Ces objets, épars dans les familles, avaient à peu près tous la même facture, et les anciens comme les récents se faisaient remarquer seulement par le choix de la nacre dont les couleurs étaient d'une étonnante vivacité. Quant au dessin, il n'existait pour ainsi dire pas; certaines boîtes, certains meubles, n'étaient qu'une marqueterie de nacre analogue à celle des Arabes.

Il convient toutefois d'ajouter que les bons ouvriers étaient littéralement enlevés par la Cour, et que tout travail d'une facture supérieure était réservé au roi. Les rois d'Annam, imitant à leur insu les rois de France du XVIIe siècle, avaient installé dans leur palais de Huê des ateliers où travaillait l'élite ouvrière de toutes les industries. Mais ils différaient de leurs collègues d'Europe par la manière dont ils traitaient ces ouvriers. Nos rois de France à partir de François Ier entretinrent et logèrent au Louvre, dans une galerie spéciale, les artisans et les artistes les plus habiles qu'ils voulaient honorer et placer hors de pair; avoir les *honneurs du Louvre*, comme on disait alors, équivalait à des lettres de noblesse, celles-ci étant le plus souvent, du reste, la conséquence naturelle de la première faveur royale.

Les rois annamites traduisirent d'une autre manière leur goût pour les arts et leur affection pour les artistes. Dès qu'un homme habile se révélait dans une profession, les mandarins le faisaient enlever militairement et le malheureux était conduit à Huê, enfermé dans l'enceinte du palais et condamné à travailler pendant toute sa vie pour le roi, qui ne lui payait aucun salaire et le nourrissait à peine. Quand il était devenu vieux et incapable de travailler davantage, on se contentait de le renvoyer à sa famille. Cette coutume barbare fut également en usage au Japon, où elle dura depuis les premiers temps de la féodalité militaire jusqu'en 1868.

Non seulement il ne restait dans les provinces annamites que des artisans inhabiles, mais ceux qui, se sentant quelque inspiration artistique, auraient pu produire des œuvres remarquables ou simplement originales, apportaient tous leurs soins à étouffer chez eux ces généreux sentiments, qui ne pouvaient leur rapporter que des travaux forcés et gratuits dans une détention perpétuelle.

Les révolutions et les guerres ont fait sortir des trésors royaux, des temples et des grandes familles, beaucoup de ces œuvres d'art, mais elles furent

aussitôt drainées par l'amateur européen, et il n'en reste pour ainsi dire plus dans la circulation.

Depuis l'occupation française, l'artiste peut à son gré et en toute sécurité suivre son inspiration et perfectionner son travail, c'est pourquoi l'art annamite en général et l'art de l'incrusteur en particulier ont subi depuis vingt ans, au Tonkin, une réelle amélioration. Rien n'égale la finesse, la délicatesse de certains motifs d'incrustation, surtout dans les ornements qui encadrent les panneaux des bahuts, des coffrets et des plateaux; il y a là des rinceaux, des vrilles de pampres, d'une ténuité telle qu'on se demande comment il est possible de les obtenir, d'une matière aussi fragile que la nacre, au moyen d'outils aussi grossiers que ceux dont se servent les ouvriers annamites. Dans les incrustations soignées chaque pétale de fleur est serti d'un filet de nacre exactement découpé qui en épouse les contours, et qui les borde et les enchâsse à la façon des plombs de nos verrières. Ce travail accuse une patience, une légèreté de touche, une dextérité à toute épreuve; et la variété, l'opposition des nuances, le jeu de la lumière sur les irisations produisent, sur l'ébène des parties incrustées, des effets artistiques incontestables.

Il faut cependant un certain entraînement, une certaine accoutumance de l'œil, pour apprécier et aimer les incrustations de nacre, et d'aucuns les accusent de faire en Europe assez triste figure. Peut-être ceux-là ont-ils raison, mais je suis toutefois porté à croire qu'ils n'ont établi leur opinion que d'après des objets de facture vulgaire, des bahuts et des coffrets fabriqués pour l'exportation, lamentables produits dont les nacres blafardes empruntent un éclat factice aux ardeurs de notre soleil tonkinois, mais s'éteignent et se refroidissent sous le soleil de France.

L'outillage de l'incrusteur se compose d'un marteau et d'un ciseau à froid pour briser les coquilles et pour équarrir les morceaux; d'une pierre tendre sur laquelle les fragments sont dressés et amincis par le frottement; d'une série de limes taillées d'un seul côté, comme les limes de nos sculpteurs sur ivoire; d'un manche de bois fendu, serré par une virole mobile et faisant l'office d'un petit étau à main, pour tenir la pièce en cours de travail; pour établi, un banc. Les morceaux de nacre étant aplanis et amenés à l'épaisseur voulue, on les place par nuances qu'on réunira ensuite selon les dessins pour composer les feuilles, les tiges, les pétales, les boutons d'une fleur. Chaque partie du dessin à exécuter est collée sur un de ces morceaux de nacre, et le travail de découpage commence, à coups de lime. Quand tous les détails du dessin ont été ainsi séparément exécutés, on les présente chacun à leur tour à la place qu'ils doivent occuper sur l'objet à incruster, et on trace leurs contours sur le bois avec une fine pointe de métal. On procède alors au travail du champlevage; c'est une opération fort délicate, il s'agit de n'enlever du bois qu'un morceau exactement semblable comme forme et quantité à celui du morceau de nacre qui doit prendre la place. De la réussite de ce travail dépend la réussite de l'œuvre; si l'alvéole est trop large, le morceau de nacre ne peut

y être maintenu qu'à grand renfort de mastic de laque, et la pièce perd beaucoup de sa valeur.

Les objets incrustés les plus usuels sont les bahuts (*tủ*), les plateaux (*khay*), les boîtes rondes ou carrées (*hộp* ou *tráp*), les panneaux à inscriptions (*câu đối*), les écrans (*bình phong*), les dessus de porte (*nghi môn*), les bancs à dossier (*ghế tràng ky*), les fauteuils (*ghế bành tượng*), les chaises (*ghế đẩu*), les pipes (*điếu*), les tableaux à inscriptions (*bức hoành*), les tables rondes (*bàn xoay*), les tables longues et carrées (*bàn tẩn* ou *án thư*), les baguettes à manger le riz (*đũa*), les montures d'éventail (*quạt*).

L'industrie de l'incrustation de nacre deviendra dans l'avenir, pour les Annamites, une source de profits considérables, mais à la condition qu'elle s'appliquera à des meubles et à des objets dont la facture, en tant qu'ébénisterie, ne laissera rien à désirer. Les bahuts annamites, jusqu'ici, ne sont autre chose que d'informes carcasses de mauvais bois à peine assemblées et mal collées, destinées seulement à supporter et à maintenir dans la position verticale un certain nombre de panneaux incrustés. Ces meubles sont, au point de vue européen, absolument inutilisables et doivent être entièrement refaits par un ébéniste.

G. DUMOUTIER.

VIENG-CHAN

PAR LE CAPITAINE LUNET DE LAJONQUIÈRE

Ancien attaché à l'Ecole française d'Extrême-Orient

Parmi les royaumes thaï qui s'établirent et se développèrent dans les vallées de la Ménam et du Mékong, le royaume de Lan-xang (Million d'éléphants) fut un des plus prospères. Sa renommée devint telle au XVIIe siècle, que les Hollandais envoyèrent de Java un ambassadeur nommé Van Wusthoff auprès de son roi. Cet ambassadeur, reçu dans Vieng-Chan, la capitale, en raconte les splendeurs: assise sur la rive gauche du grand fleuve, à proximité de vastes plaines cultivables, ses murs renfermaient des pagodes riches et nombreuses, des palais, des habitations opulentes, toute une foule gaie couverte de soie et d'or, ne rêvant que fêtes et chansons.

Cependant que vivait en joie cet insouciant royaume, se formaient, à l'Orient comme à l'Occident, des nuages menaçants. Gia-long, ayant reconstitué l'unité annamite, avait jeté ses regards jusque par delà les montagnes de l'Ouest, vers les peuples qu'il considérait comme tributaires. Le mouvement de réaction qui entraîna ses successeurs dans des difficultés avec les nations européennes, les empêcha de poursuivre sa politique; ils se contentèrent d'offrir aux royaumes du Mékong une amitié un peu hautaine. C'est à ces relations qu'on doit, sans doute, les quelques traces d'art annamite que nous avons pu relever dans les ruines de Vieng-Chan.

A l'occident, le royaume thaï du Siam, définitivement débarrassé de la domination cambodgienne, sortait vainqueur de ses démêlés avec le Pégou et la Birmanie. La dynastie nouvelle réorganisait le royaume et cherchait à établir son influence sur tous les groupements de race thaï. En 1827, le péril devint imminent. Effrayé des prétentions siamoises, le roi Anu qui régnait alors sur le Lan-xang, se retourna vers la cour d'Annam qui, occupée ailleurs, négligea de lui venir en aide. Une armée siamoise, commandée par le général Bodin, franchit les solitudes des forêts clairières, surprit la ville, qui ne paraît pas s'être défendue, et s'en empara. Le roi Anu se réfugia en Annam d'abord, puis dans le Trân-ninh où par la suite il fut pris. Le général siamois rasa les palais et les cases, pilla et saccagea les pagodes; il emporta l'or, l'argent, les soieries, les manuscrits des bibliothèques, les statues du Buddha en métaux précieux, entre autres le fameux Buddha d'émeraude (Prah-Kéo) pour lequel on construisit plus tard une merveilleuse pagode à Bang-kok; il rassembla les habitants de la ville et des environs, les poussa devant lui sur la rive droite, et au delà vers les bas pays qui manquaient de bras.

Alors la solitude se fit dans l'ancienne capitale. La végétation intense envahit la ville et recouvrit l'emplacement des rues désertes et des cases renversées. Les élégants, mais frêles édifices, déjà attaqués par les démolisseurs siamois, s'écroulèrent peu à peu sous les orages, disloqués et tordus par les racines puissantes des banians. La mission De Lagrée ne trouva que des ruines où Van Wusthoff avait trouvé des palais et des foules en fête.

Mais ce qui était vrai hier ne l'est plus aujourd'hui. La ville morte s'éveille; la brousse disparaît; une gaie rangée de boutiques s'allonge sur le bord du fleuve; l'ancien palais des rois, rasé jusqu'au sol, sort de nouveau de terre; les familles emmenées par l'envahisseur reviennent dans la vieille patrie désormais paisible et sûre. Les pagodes dévastées sont restaurées; de nouveau les murs se couvrent de fraîches peintures et les *thats* écroulés redressent leur blanche pyramide sommée d'une flèche de cuivre. Un simple arrêté a fait ce miracle. Vieng-Chan est devenue le siège du Résident supérieur et la capitale administrative du Laos unifié. Au moment précis où commence cette ère nouvelle, il nous a paru intéressant de fixer l'image de la vieille ville et surtout d'étudier avec quelque détail les nombreuses pagodes qui en font l'ornement et que des restaurations malhabiles ne tarderont sans doute pas à déformer.

I. LA VILLE

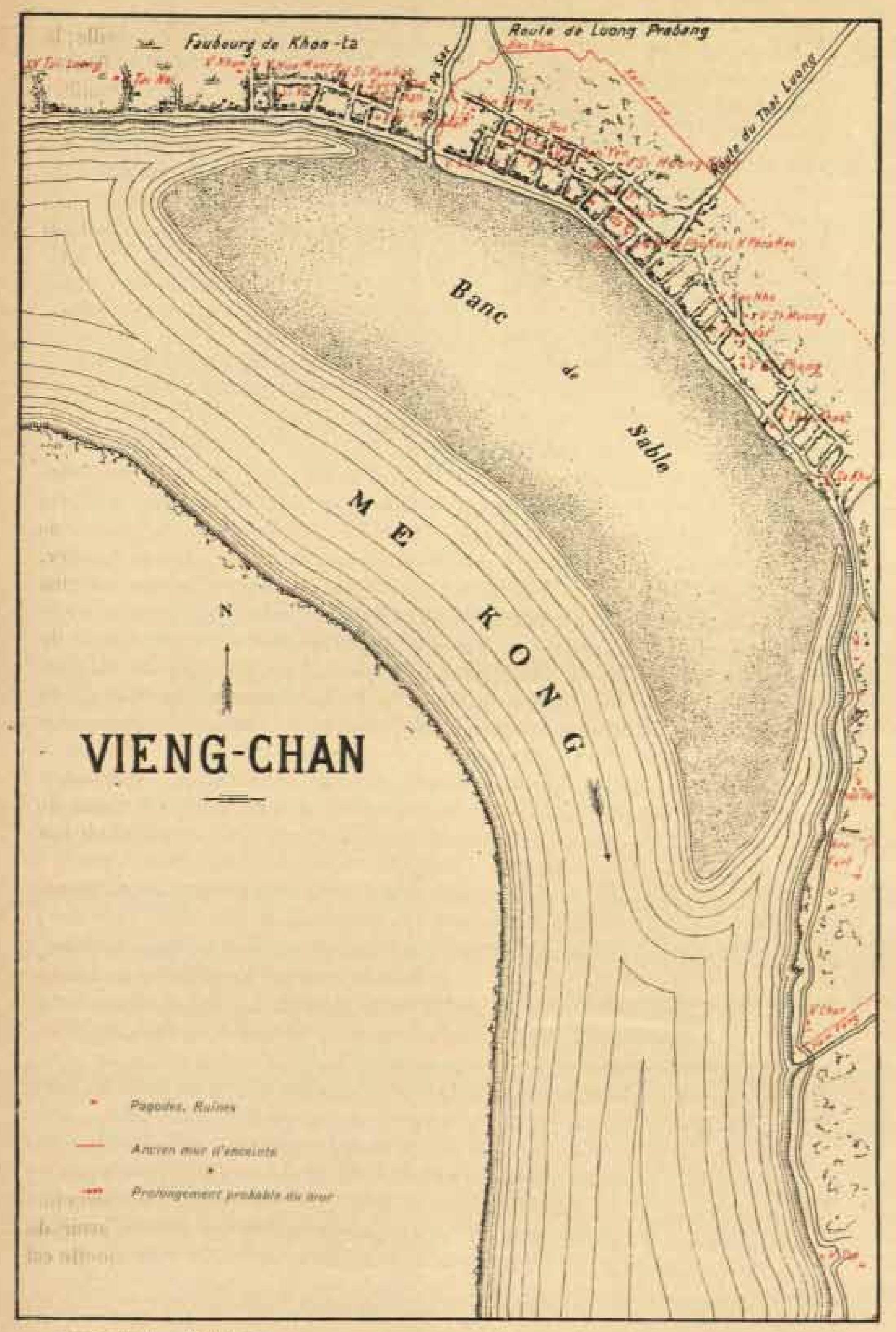
Plan général. — Elle s'étend sur la rive gauche du Mékong, entre l'embouchure du Nam-Pasak en amont et celle d'un petit ruisseau en aval, ces deux embouchures étant distantes de 5 kilomètres 200 en suivant le contour de la rive. Celle-ci est en effet recourbée en un arc de cercle presque régulier, embarrassé dans sa partie convexe par un immense banc de sable large de plus de 1 kilomètre en certains points (V. fig. 13).

Le faubourg de Khon-ta prolonge la ville, s'étendant sur une longueur de plus de 1.500 mètres en amont du Nam-Pasak sur un seul rang de maisons. C'est dans ce faubourg que se trouvent le Trésor, l'Agence des Messageries fluviales et une maison de commerce, qui importe de l'alcool, de l'absinthe, des vins et exporte du caoutchouc.

La ville proprement dite, où sont situés tous les bâtiments de l'administration, est entourée par une ancienne muraille, qui part du confluent même du Nam-Pasak, pour rejoindre le confluent du Huei d'aval. Cette enceinte suit une direction à peu près parallèle à la rive du fleuve, dont elle se tient éloignée de 4 à 500 mètres environ, avec un renflement qui porte cette largeur à 1 kilomètre dans la partie amont qui paraît avoir été la plus peuplée.

Mur d'enceinte. — Le mur d'enceinte peut être divisé en trois sections : la première, de l'embouchure du Nam-Pasak au bastion de la route de Luong-Prabang; la deuxième entre le bastion de la route de Luong-Prabang et celui de la route du That-Luong; la troisième entre le bastion de la route du That-Luong et l'embouchure du Huei.

1re section. — Le Nam-Pasak sert de fossé à cette partie de la fortification qui se développe sur une longueur de près de 1 kilomètre. Toute cette partie affecte (autant qu'on peut en juger par un croquis rapide fait dans de très mauvaises conditions de visée à travers la brousse), la forme à peu près régulière d'un front bastionné dont les saillants seraient garnis de fortins circulaires formant tambours. Le mur était en briques sans crépissage et pouvait avoir de 4 à 6 mètres de haut, avec banquette intérieure en terre. Cette banquette est



Faubourg de Khon-ta
Route de Luang Prabang
Route du That Luang
Banc de Sable
ME KONG
N
VIENG-CHAN
Pagodes, Ruines
Ancien mur d'enceinte
Prolongement probable du mur

actuellement envahie par la brousse et il est difficile de suivre la crête du mur, qui du reste est en partie éboulé.

2e section. — Deux portes fortifiées donnent passage, l'une à la route de Luong-Prabang à l'ouest, l'autre à celle du That-Luong à l'est. Ces portes étaient formées de bastions hexagonaux appuyés par un de leurs côtés au mur d'enceinte. Les murs de ces bastions, hauts de 8 mètres, sont encore assez bien conservés. Ils sont couronnés d'une sorte d'ornement en forme de fer de lance d'une épaisseur de 80 centimètres environ, avec 1 mètre de diamètre et 1m 50 de hauteur. Ces ornements sont séparés l'un de l'autre entre les points extrêmes de leur grand diamètre horizontal par un intervalle d'environ 0 m 40.

Des créneaux pour fusils et canons sont ménagés au pied de ces murailles, qui n'ont pas de banquette intérieure permettant d'atteindre le haut.

Entre ces deux portes, le mur d'enceinte ne présente guère de particulier qu'une brisure fortifiée à un changement de direction. Cette brisure est formée d'un redan flanqué et protégé à son saillant par un tambour hexagonal. Dans cette partie le mur n'est élevé que de 4 mètres environ et éboulé sur presque toute sa longueur. Il est du reste entièrement recouvert par la végétation.

3e section. — Entre la porte du That-Luong et le Huei, le mur d'enceinte ne présente rien de particulier. Il est du reste presque complètement écroulé et couvert de terre. Sur le monticule formé par ces décombres ont poussé de gros arbres, et une brousse épaisse, formée en grande partie d'arbustes épineux, s'étend à droite et à gauche sur une largeur de plus de 200 mètres.

Le fossé creusé le long de la face extérieure est en partie comblé.

Enceinte du palais. — Une autre enceinte intérieure, large de 2 à 300 mètres et s'appuyant directement à la rive par un bastion qui dominait le fleuve, enfermait les bâtiments mêmes du palais. Les murs de cette enceinte étaient couronnés des mêmes ornements que ceux de l'enceinte extérieure, mais de dimensions moindres ; la hauteur était d'environ 4 mètres. Ils forment des saillants et des rentrants qui indiquent une certaine préoccupation du flanquement des faces.

A 7 ou 800 mètres en amont du Huei, on retrouve sur la rive la trace d'une fortification carrée appuyée au fleuve.

Ancien palais. — Il ne reste que des décombres de l'ancien palais sur l'emplacement duquel on construit en ce moment la Résidence supérieure. Il paraît avoir été de dimensions modestes.

Tracé de la ville. — Entre le Nam-Pasak et la route du That-Luong, quatre rues parallèles au fleuve, coupées à angle droit par des rues perpendiculaires, dessinaient la partie la plus importante de la ville. Les maisons actuelles ont été reconstruites sur l'emplacement des anciennes détruites par les Siamois, mais elles sont, paraît-il, plus grandes, entourées de jardins plus étendus. Malgré cela elles n'occupent guère que les deux premiers rangs du quadrilatère en allant du fleuve vers la périphérie. Au delà, jusqu'au mur d'enceinte, s'étend une brousse épaisse et presque impraticable dans laquelle on distingue çà et là quelques pans de murs de pagodes écroulées. La partie de la ville comprise entre la route du That-Luong et le Huei est presque déserte et paraît même

n'avoir jamais été habitée d'une façon aussi complète que la partie ouest ; on y trouve encore des traces d'anciennes rizières qui n'ont certainement pas été créées depuis la prise et la destruction de la ville.

II. DIVERS ÉLÉMENTS DES PAGODES

Outre le palais du roi, le mur d'enceinte renfermait, suivant les Laotiens, soixante-deux pagodes. Ces pagodes sont aujourd'hui complètement en ruines, à l'exception de celle de Sisaket qui a été nouvellement réparée.

L'ensemble d'une pagode laotienne comprend :

1° Le temple principal *(vihâra)* ;
2° Une bibliothèque ;
3° Un cloître, galerie circulaire ;
4° Des cellules-chapelles ;
5° Des *thats* ;
6° Les logements des moines.

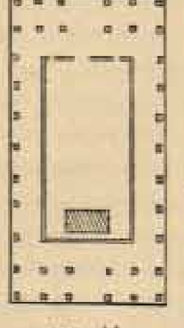
Toutes les pagodes ne présentent pas la série entière de ces bâtiments. Elles ne comportent le plus souvent que le *vihâra* et les logements des bonzes qui sont, eux, toujours en bois.

Vihâra. — Le *vihâra* est un bâtiment rectangulaire dont la longueur est en général double de sa largeur.

La façade principale est toujours sur un des petits côtés. L'autel du Buddha est adossé à l'autre petit côté, qui le plus souvent n'a pas d'ouverture et forme le fond de la nef.

Cette nef s'élève sur un soubassement plus ou moins élevé, qui atteint parfois 4 mètres, par une succession de terrasses.

Les murs de la nef ne sont pas perpendiculaires : ils s'inclinent légèrement vers l'intérieur, de telle sorte que les divers profils donnent une section trapézoïdale.


FIG. 14.

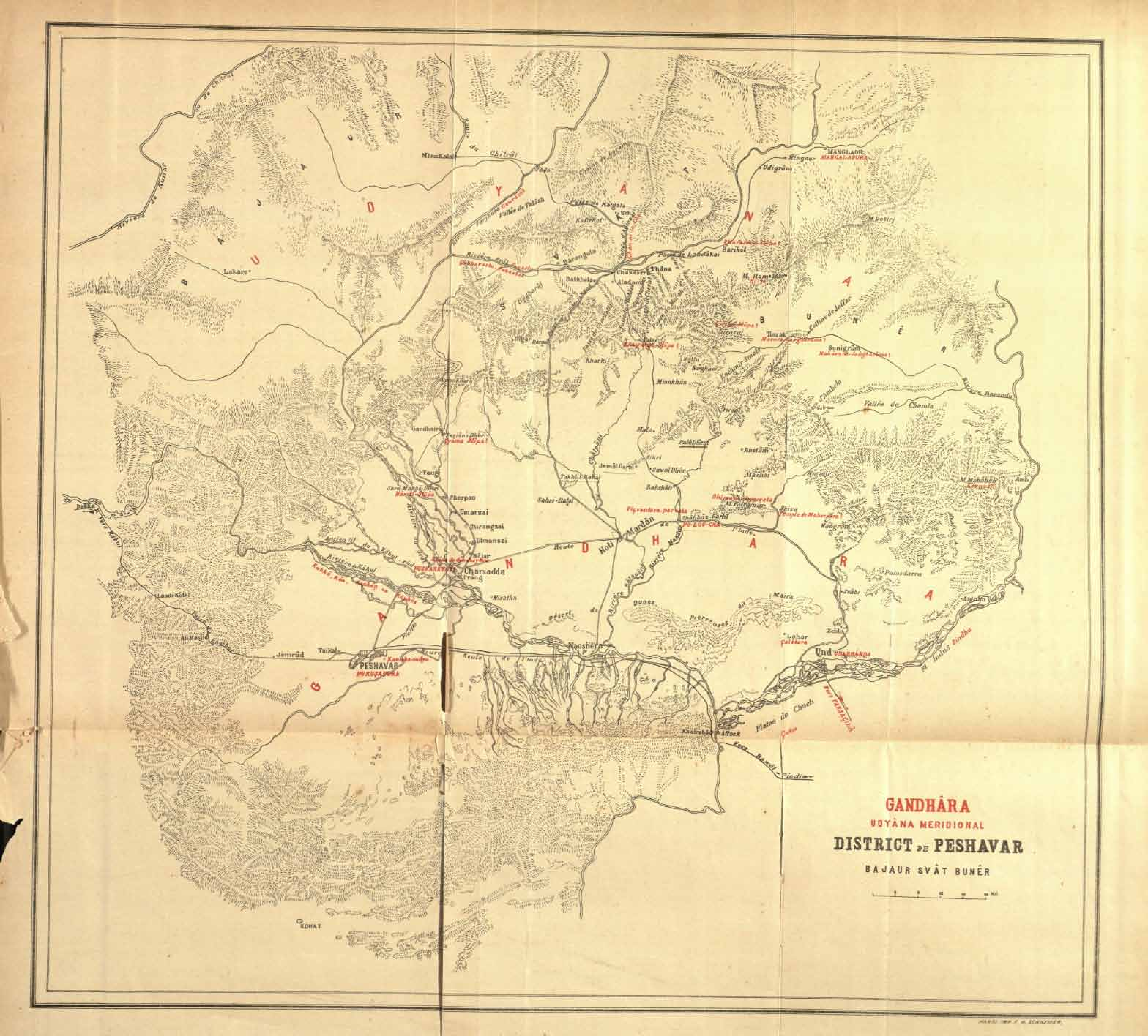
La porte principale ouverte dans la façade est accompagnée de deux portes plus petites symétriquement percées dans la même façade. Ces deux portes sont quelquefois reportées aux extrémités voisines des grands côtés, comme dans la Vat Sisaket, par exemple.

Des fenêtres en nombre égal sont percées dans les murs des longs côtés. Leur appui est maintenu assez élevé.

Toutes ces ouvertures, portes et fenêtres, sont à section trapézoïdale.

Parfois une colonnade court sur les quatre faces de la nef, qui dans ce cas n'a pas de colonnade intérieure (fig. 14).

Parfois le mur des longs côtés est reporté jusqu'à la colonnade extérieure, dégageant les colonnades intérieures, qui sont par suite comprises dans la nef (fig. 15).


GANDHÂRA
UDYÂNA MERIDIONAL
DISTRICT DE PESHAVAR
BAJAUR SVÂT BUNÊR
PESHAVAR
Charsadda
Mardân
Hoti
Jemrûd
Taikal
Attock
Und
Thâna
Chitrâl
Lakare
Sherpao
Umarzai
Turangzai
Utmanzai
Prâng
Vallée de Chamla
Plaine de Chach
MANGLAOR
Udigrâm
Sunigrâm
KOHAT

Les colonnades des petits côtés sont quelquefois doublées, formant parvis sur les deux faces.

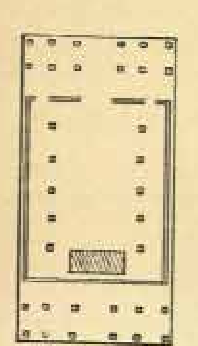


FIG. 15.

Au-dessus de la nef règne un plafond en planches.

La couverture de la nef est formée par un toit à deux pentes très inclinées. L'arête est prolongée à ses deux extrémités par des ornements en forme de trompe d'éléphant, caractéristiques des monuments siamois et laotiens de l'époque actuelle.

La couverture des colonnades ou des bas-côtés est de deux systèmes :

1° Un auvent accolé au pignon des petites faces court tout le long des grands côtés. Il prend appui sur les murs à une certaine distance au-dessus de l'appui du toit supérieur. Cet auvent a souvent une pente différente de celle du toit supérieur (fig. 16).

2° Les parvis et la colonnade ou les bas-côtés (dans la disposition de la fig. 15) sont couverts d'un toit à deux rampants de même inclinaison que celle du toit supérieur (fig. 17). Cette disposition, de beaucoup la plus élégante, paraît cependant un peu délaissée au Laos. Dans ce système, l'extrémité des arêtes est ornée du même motif en trompe d'éléphant que l'arête du toit supérieur.

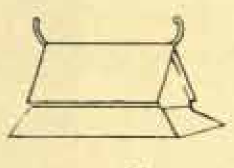


FIG. 16.

Les couvertures sont en tuiles. Le prolongement des toitures est soutenu par des ornements en col de cygne d'un modèle presque uniforme.

Bibliothèques. — Ces bibliothèques sont de petits édicules à base carrée (fig. 18). Ils s'élèvent au dessus d'un soubassement généralement haut de un ou deux mètres. On accède à la porte par un escalier étroit et sans rampe. De petites fenêtres sont percées sur les trois autres côtés.

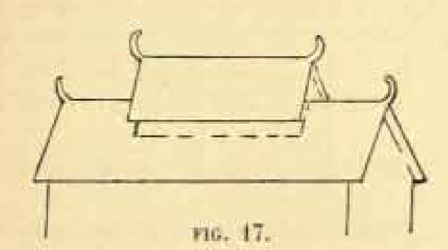


FIG. 17.

Les murs ne sont pas perpendiculaires. Ils sont inclinés vers l'extérieur, formant ainsi un tronc de pyramide renversé. La surface extérieure est ornée de figures en stucage.

Le toit en deux plans superposés est à quatre faces. Les arêtes sont ornées de dragons.

Ces édicules sont la reproduction des coffres en bois laqués et dorés qui, dans la plupart des pagodes, servent à conserver les livres. D'autres fois ils affectent la forme de la fig. 19.

Galerie circulaire. — Quelques pagodes sont entourées d'un mur d'enceinte parallèle aux faces de la pagode. Un toit en auvent appuyé à ce mur et reposant sur une colonnade intérieure forme galerie couverte.

Cellules-chapelles. — Dans certaines pagodes, on a construit pour quelques bonzes des cellules en maçonnerie qui servent en même temps de chapelles.

Ce sont des édicules de forme allongée n'ayant qu'une ouverture, la porte. La structure générale est diverse. L'intérieur ne comprend qu'un autel adossé au mur du fond et, ménagé devant cet autel, un gradin assez large, qui sert de lit à l'occupant.

That. — Les that ([1]) sont des édicules de formes et dimensions variées. Ils dérivent de la pyramide ou du cône très effilés, mais ils ont été évidés, travaillés



FIG. 18.

et leurs profils sont généralement très tourmentés (fig. 19). Les moulures abondent. Les parties circulaires succèdent aux sections carrées, et sont elles-mêmes surmontées de sections hexagonales, sans aucune transition. Ils sont parfois surmontés de parasols étagés en zinc découpé. Quelques-uns sont revêtus de feuilles de métal doré. Il en est de gracieux, il en est de franchement laids.

Logements des moines. — Ce sont généralement de petites maisons laotiennes en planches et paillotte divisées en deux chambres, une pour le moine, une pour ses élèves. Elles s'alignent toutes semblables autour de l'enceinte, leur porte d'entrée tournée vers le vihàra. Dans beaucoup de pagodes cependant, les moines logent simplement dans une case quelconque qu'ils ont divisée en compartiments.

Les ouvertures sur les façades extérieures sont encadrées de motifs qui

---

(1) Abréviation de *dhâtugarbha* « reliquaire ».

procèdent tous d'un même système et ne diffèrent que par les détails de l'ornementation.

L'ornementation des pieds-droits procède du pilastre. Chacun des montants



FIG. 19.

du chambranle est formé d'un quart de pilastre dont l'arête serait brisée (fig. 20). Ils sortent d'un piédestal de même tracé quand il s'agit d'une porte, — d'une console ornant l'appui, quand il s'agit d'une fenêtre — et viennent supporter une corniche très ornée, surmontée d'ornements superposés en forme de pyramide. Ces ornements servent ordinairement d'encadrement à des niches centrales, de grandeur décroissante, le plus souvent au nombre de sept.

Toutes les parties de cet encadrement sont couvertes de motifs très variés : fleurs, volutes, rinceaux d'un dessin très détaillé et très serré. Les reliefs de ces motifs en stucage sont blancs ou dorés, les fonds sont d'un rouge sombre, quelques œillets sont ornés de placages en faïence ou en verre de couleur. L'ensemble de cette ornementation à motifs très fins est loin d'être désagréable ; la multiplicité des détails éteint le ton criard des couleurs trop vives et même la verroterie devient d'un effet acceptable.

FIG. 20.

III. DESCRIPTION DES PRINCIPALES PAGODES

Nous allons examiner maintenant en particulier quelques-unes des principales pagodes : Vat Sisaket, Vat Phra-Keo, Vat Phra-Men, Vat Kang, That Luong.

Vat Sisaket. — La pagode de Sisaket se compose d'un vihàra central entouré

d'une colonnade. La toiture est du système représenté fig. 15, avec cette modification que le toit est à trois étages. Ce système de toiture à auvent paraît avoir été peu usité à l'époque de la construction de la plupart des pagodes de Vieng-Chan : on ne le retrouve employé qu'à la Vat Thai-noi, dans le faubourg de Khon-ta et, très rarement, dans les pagodes de Luong-Prabang.

La façade principale est tournée à l'Ouest vers le fleuve. Elle est percée d'une seule grande porte. Quatre petites portes, deux par face, sont percées aux deux extrémités des longs côtés. Sur la face à l'Est est représentée une fausse porte. Un autel haut de deux mètres, large de six, supporte, presque adossé à la muraille qui fait face à la grande porte, une colossale statue du Buddha, dorée entièrement des genoux jusqu'au sommet de sa tête crépue. De nombreuses statues ou statuettes du Buddha, de toutes formes et de toutes dimensions, sont placées pêle-mêle et sans ordre sur l'autel. Sur le sol, au pied de l'autel, près de divers ustensiles, une belle statue en pierre dorée (fig. 21), de facture évidemment étrangère, représente un personnage coiffé d'une tiare conique assis



FIG. 21.

sur les replis d'un Nâga et s'appuyant contre son corps, dont la tête dressée, la gueule entrouverte, paraît au-dessus de la tiare. Le Nâga lui-même est supporté par une tortue [1]. On voit à côté le beau porte-cire dont parle Francis Garnier [2].

---

[1] Cette statue peut représenter soit Viṣṇu, soit plus probablement un Bodhisattva. Elle est certainement d'origine khmère : on en trouve le pendant à peu près exact dans Aymonier, *Le Cambodge*, t. I, p. 133 (d'après une photographie de Fournereau).

[2] *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, t. I, p. 290.

Les faces intérieures des murs n'ont aucun ornement en relief, aucun listel, aucune moulure ; le sol, le plafond, les ouvertures se recoupent avec la surface des murs en lignes géométriques : ceci est du reste général. Une peinture rouge sombre forme cimaise à 1 m 30 de hauteur ; au-dessus, les murailles sont entièrement couvertes de peintures à fond noir, rouge ou or d'un ton assez foncé. Ces peintures représentent une série de scènes, souvent érotiques, tirées des livres sacrés. Les personnages, très nombreux, tous de même taille (10 à 15 centimètres de haut), sont en général assez grossièrement dessinés et l'ensemble n'arrive à produire un effet agréable que par la multiplicité des détails de valeurs égales.

Le plafond est fort beau. Il est en bois, peint d'une couleur rouge sombre et orné de caissons formés par la saillie des poutres et des poutrelles croisées. Des ornements en cuivre, sortes d'appliques pendantes en forme de fleurs, ornent ces caissons et constituent un ensemble d'un aspect très agréable et d'un goût très pur.

Les façades extérieures n'ont pour décoration que les encadrements des ouvertures qui paraissent d'un dessin moins soigné que dans les autres pagodes.

La colonnade extérieure est formée de pilastres dont les arêtes sont rentrées. Les fûts des pilastres sont sans ornement et leur largeur va en diminuant de la base au chapiteau ; ils n'ont pas de socle et aboutissent à un chapiteau formé de feuilles allongées dont le plus grand nombre se redressent pour soutenir l'architrave, quelques-unes retombant pour engainer les têtes du fût.

Une balustrade, formée de faïences chinoises vernies de vert et ajourées, ferme l'intervalle entre les pilastres, laissant huit passages, trois sur chacune des grandes faces et un sur chacune des petites. On y accède par des perrons sans rampes.

Les portes et fenêtres sont en bois, chaque battant formé d'une seule pièce, les gonds à pivot formant corps avec elles. Un couvre-fente en bois est appliqué sur l'un des battants, et la fermeture est maintenue par des loquets également en bois Les deux battants de la porte principale sont décorés de dessins représentant des hommes à longue barbe debout sur des animaux fantastiques. La partie inférieure de ces dessins est effacée et indistincte, mais la partie supérieure est encore très visible. L'image est produite par une sorte de gravure en creux sur le panneau. Les parties gravées se dessinent en traits noirs, les parties saillantes ont été dorées à l'or mat. Il en résulte un effet très discret et très heureux de tons. L'attitude des personnages, leurs gestes, la forme et l'ondulation de leur barbe, le trait lui-même du dessin dénotent une inspiration sinon une facture annamite, dont on retrouve du reste trace dans les personnages peints sur les ébrasures des petites portes.

Une galerie couverte entoure la cour dallée au milieu de laquelle se dresse le « vihâra » sur un soubassement haut d'un mètre environ. Elle se maintient parallèlement aux façades de l'édifice à une dizaine de mètres de distance. Une banquette en maçonnerie adossée au mur se prolonge sur toute la longueur de cette galerie. Toute une série de Buddhas de la même taille et dans la même

attitude y sont alignés; au-dessus d'eux des niches ogivales, hautes de 25 centimètres environ, régulièrement et symétriquement rangées sur plusieurs lignes, contiennent chacune deux statuettes de Buddha [1].

Le mur d'enceinte et la galerie sont traversés au milieu de leurs quatre faces par une porte et un passage couvert correspondant à l'axe des quatre faces du monument.

Une stèle est érigée sous la colonnade, sur la face Est. A l'extérieur, sur la face Sud, se dresse un that nouvellement reconstruit ou au moins récrépi, et sans intérêt.

A coté s'élève une bibliothèque de facture non moins récente. On a ajouté à la construction ordinaire une sorte de balcon circulaire avec colonnes qui supportent le toit et le balcon, qui est très peu orné. Sur la face Est habitent les moines dans des cases en bois et bambous semblables à celles des indigènes aisés.

Cette pagode, la seule qui soit entièrement en bon état, est cependant loin d'être la plus élégante. Elle a été récemment réparée et peut-être faut-il attribuer à l'insuffisance des ouvriers qui ont procédé à ces réparations les défectuosités qu'elle présente, à moins qu'elles ne soient au contraire la manifestation d'un art plus ancien et moins pur, qui se serait affiné dans la construction de certaines des autres pagodes de Vieng-Chan.

Le vihâra de Sisaket est la copie en briques de la case laotienne prise au-dessus de ses pilastres, avec sa toiture à deux pans et ses auvents aux extrémités; ses murs sont inclinés comme les cloisons de ces cases : il peut donc être de conception architecturale laotienne, quoique certains détails d'ornementation, tout au moins, fassent penser à une influence étrangère. A en juger par l'état actuel des ruines, ce qui nous reste de la Vat Phra-Keo, du Phra-Men et de la Vat Kang me paraît supérieur.

* * *

Vat Phra-Keo. — Les ruines de la Vat Phra-Keo se dressent encore, élégantes et légères, au dessus d'un double étage de terrasses [2].

Ces terrasses dallées sont entourées de balustrades à motifs en faïence chinoise. On accède à la première terrasse, et de la première à la seconde, par six escaliers, — trois à chacun des petits côtés, — dont les rampes sont des dragons à crêtes flamméolées.

Le corps même du monument est formé par une grande nef aux murs obliques, semblable par la disposition à celle de Vat Sisaket, mais plus grande, plus élevée, plus élégante de forme. Cette nef mesure environ 25 mètres de longueur sur 10 de largeur. Le plafond et le toit sont tombés et les pignons laissent voir leurs sommets dénudés à 18 mètres, les murs des longs côtés ayant seulement 10 m. de hauteur. Les peintures des murailles sont effacées et les

---

(1) Voir le dessin représentant la cour intérieure de Vat Sisaket, dans le *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, t. I, p. 292.

(2) Voir le dessin dans le *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, Atlas 2e partie, pl. 22.

décombres de toutes sortes jonchent le sol. Une végétation déjà puissante couronne, désagrège les murs, et fait dévier leurs lignes.

Les grands côtés de l'édifice sont parallèles à la rive du fleuve. L'entrée principale est tournée vers l'aval. Cette face est percée de trois portes dont une plus grande au milieu, les autres symétriquement placées et plus petites. L'autre petit côté tourné vers l'amont n'est percé que de deux portes symétriques aux deux petites portes de la façade ; le milieu de cette façade est occupé par une fausse porte sur les panneaux de laquelle sont moulées deux femmes tenant des conques, et portées par des monstres.

Toutes les petites portes étaient laquées en rouge avec des dessins d'or mat. La porte principale de la façade est encore, bien que fort endommagée, un travail intéressant qui mérite d'être arraché à la destruction complète, inévitable dans l'état actuel de l'édifice. Chacun des battants, épais de 11 centimètres, a été évidé sur 8 centimètres de profondeur ; dans cet évidement se détache, en relief sur le fond jadis laqué, un motif ornemental formé de branches d'arbres, d'oiseaux et de devatâs d'un dessin assez fin, en partie travaillé dans le bois même, en partie très habilement rapporté. Les devatâs surtout, au nombre de 24 dans chaque panneau, hautes d'une vingtaine de centimètres, sont d'une jolie exécution.

Les deux grands côtés, dans lesquels sont percées des fenêtres de même modèle que celles de Sisaket et avec l'encadrement ordinaire, sont précédés d'une colonnade formant galerie étroite. Les petits côtés, à l'avant et à l'arrière de la nef, sont précédés de parvis dessinés par un système de six colonnes (fig. 14).

La toiture était probablement à deux toits superposés (fig. 17) : il n'en reste plus trace. Disparu aussi le panneau en bois sculpté et découpé qui fermait le pignon de parvis, et descendait s'encadrer entre les premières lignes de colonnes jusqu'à hauteur de l'extrémité du toit le plus bas.

Les pilastres de la colonnade, qui sont également à arêtes recoupées, sont élancés et d'un joli dessin ; ils sont encore tous debout.

La silhouette gracieuse des toitures superposées, qu'il est facile de reconstituer par la pensée, l'élégance et la hardiesse des colonnes, la ligne à la fois simple et harmonieuse du corps principal, l'échelonnement des terrasses font de ce monument un édifice remarquable, qui aurait mérité d'être construit avec des matériaux plus durables.

Il me paraît être l'expression la plus parfaite de l'art architectural dans la capitale du royaume de Lan-xang.

* * *

Phra-Men. — Les ruines du Phra-Men, qui l'avoisinent immédiatement vers l'amont du côté du palais, sont probablement de la même époque et sûrement de la même inspiration.

Ce bâtiment était destiné à contenir les cadavres des membres de la famille royale jusqu'à l'heure fixée pour leur crémation. Le corps du bâtiment est un

carré de 10 mètres de côté dont les murs s'élèvent, toujours obliquement, à une dizaine de mètres. Toute trace de toit a disparu.

De grandes ouvertures sur les quatre faces n'ont plus de formes précises. Une colonnade de même style que celle de Vat Phra-Keo l'entoure sur ses quatre faces. L'ensemble est posé sur un soubassement de deux mètres environ à grosses moulures.

* * *

Vat Kang. — La pagode appelée Vat Kang était construite en amont de l'emplacement du palais. Elle est aussi d'une belle inspiration architecturale mais également en ruines.

Pas de terrasses : le monument s'élève sur un soubassement d'une hauteur d'un mètre. Il est construit suivant le modèle de la fig. 3. La colonnade extérieure des grands côtés est prise dans le mur. En revanche, une double colonnade intérieure soutient la toiture dont il reste encore quelques pièces de charpente disjointes, et menaçant chute. Le Buddha est à peu près intact au milieu de ces décombres qui jonchent le sol sans que personne y ait jamais touché depuis un siècle.

La façade principale est tournée vers l'aval du fleuve, et précédée d'un parvis formé d'une double colonnade. Les colonnes en sont octogonales ; elles étaient peintes en rouge jusqu'à une hauteur de deux mètres et dorées ensuite jusqu'au chapiteau, qui est ordinaire. Un mur ajouré, haut de deux mètres, réunit les colonnes extérieures, ne laissant qu'un passage entre les deux colonnes de la première rangée. On y accède par un perron de quelques marches, gardé par deux statues grossières en briques recouvertes de ciment ; en face s'ouvre la porte principale flanquée de deux petites portes symétriques qui ouvrent sur les bas-côtés de la nef.

Sur les ébrasures de la porte principale on peut remarquer deux peintures de guerriers, qui sont de facture plutôt annamite. Une banderole porte des caractères chinois, dont quelques-uns sont lisibles, tandis que d'autres, en assez grand nombre, sont effacés.

* * *

Autres pagodes. — Toutes les pagodes de Vieng-Chan paraissent avoir été bâties sur un de ces trois modèles : Sisaket, Phra-Keo, Vat Kang. Mais beaucoup d'entre elles ne sont plus que des ruines méconnaissables et ne se présentent plus que sous la forme de pans de murs couverts de verdure, emprisonnés et déformés par les racines d'arbres déjà forts, poussés sur leurs crêtes. Les pluies, la végétation désagrègent les briques. Les colonnes et leurs chapiteaux jonchent le sol, les grands Buddhas en maçonnerie de briques, dédorés par les orages, quelquefois décapités ou manchots, presque partout subsistent encore. Dans certaines des anciennes pagodes les plus rapprochées du fleuve, on a ramassé les briques éparses et on en a fait des murs non crépis à la place des

anciens murs; une toiture de paillottes reposant sur des bois quelconques recouvre la nef; les bonzes ont rebâti leurs cases à proximité et la vie religieuse continue au milieu de ces décombres, paresseuse et indulgente. Sous l'œil bienveillant des moines, on s'y réunit en grand nombre pour des fêtes appelées *bun* et on y passe la nuit, les hommes à boire et à chanter, les femmes à écouter des chansons assez licencieuses, dit-on. On assure d'ailleurs que tout se borne à des paroles. En revanche, les hommes surtout boivent outre mesure, et, les lendemains des fêtes, les buveurs de la veille fraternisent dans les pagodes, sur la natte étendue aux pieds du Buddha, avec les fumeurs d'opium de passage, qui paraissent être les hôtes attitrés de ces saints lieux.

Quelques restaurations paraissent avoir été entreprises dernièrement, peut-être un peu sous l'impulsion de l'administration française. Le That-Luong a été rebâti. On répare le that de Vat Pasak Luong et cinq ou six thats de moindre dimension sont dressés tout flambants neufs autour de cette pagode. On y a réparé une cellule-chapelle d'une forme élégante, et on allait y enduire de chaux une bibliothèque ornée de stucages assez intéressants, lorsque ce zèle un peu sauvage a été arrêté par M. le Commissaire du Gouvernement ; mais ces restaurations sont loin d'avoir le fini des monuments eux-mêmes. Il semble que l'inspiration comme la main fasse aujourd'hui défaut ; on l'explique à Vieng-Chan en disant que les ouvriers qui construisirent les pagodes, au moment de l'arrivée des armées siamoises, ont été emmenés prisonniers à Bang-kok où ils auraient construit la Vat Phra-Keo du palais du roi, qui est évidemment de même style et de même conception.

*
* *

That-Luong. — J'ai cité incidemment le That-Luong, dont je n'avais pas parlé antérieurement parce qu'il n'est pas compris dans l'enceinte de la ville. Il se dresse à 3 kilomètres environ, à l'E.-N.-E., au milieu d'un cloître de forme carrée dont le mur d'enceinte subsiste seul, le toit de tuiles ayant été remplacé par un auvent en paillotte. Une stèle commémorative de l'érection du monument porte la date de Sakrach 948 = 1586 A. D. Le that mesure ving-six mètres de côté à sa base, qui est carrée. Une série de moulures décorent ce soubassement jusqu'à une floraison de gigantesques feuilles de lotus bordant la terrasse inférieure, à laquelle on accède par quatre escaliers. Cette terrasse communique par deux escaliers, sur les faces Nord et Sud, avec la terrasse supérieure, où se dresse, au milieu de vingt-six petits thats, la grande aiguille centrale. Réduite à vingt-quatre mètres au temps du voyage des Cambodgiens de M. Aymonier, à la suite du passage des Hos qui l'avaient fouillée pour y chercher des trésors, elle vient d'être reconstruite. L'ensemble du piédestal jusqu'aux clochetons ne manque pas de caractère, mais la partie haute et surtout le renflement hexagonal du milieu me semblent défectueux et peu en rapport avec le plan de la base.

On affirme cependant à Vieng-Chan que cette partie a été reconstruite sur les modèles de l'ancienne partie détruite par les Hos. Peut-être faut-il attribuer

la mauvaise impression que donne cette reconstruction à la couleur trop crue des bâtisses nouvelles opposée à la couleur déjà sombre du crépissage des anciennes parties; il y entre cependant pour une bonne part certaines défectuosités d'exécution dûes à la maladresse évidente des ouvriers du monument.

M. de Carné qui a vu ce monument dans son entier avant le passage des Hos, le donne comme l'œuvre capitale de l'architecture laotienne [1]; peut-être la végétation avait-elle déjà recouvert l'élégante silhouette de la Vat Phra-Keo que l'administration française vient seulement de déblayer. Les pagodes de Phra-Keo, de Vat Kang et le monument de Phra-Men me paraissent d'un art bien supérieur à celui du That Luong [2].

Il est bon de noter que toutes les pagodes de Vieng-Chan et toutes celles que nous avons visitées dans les environs ont leurs grandes faces parallèles aux rives du fleuve, sauf le Vat Sisaket, et leur face principale tournée vers l'aval. Celles de Luong-Prabang sont au contraire tournées vers l'amont. Les monuments chams ont toutes leurs ouvertures principales rigoureusement tournées à l'Est.

* * *

Caractéristique des monuments de Vieng-Chan. — La caractéristique des monuments de Vieng-Chan paraît être celle-ci :

Deux toitures superposées, à deux plans, de pente très raide, dont les arêtes se relèvent aux extrémités en forme de col de cygne [3].

Des corps de bâtiments rectangulaires en forme de pyramide tronquée, dont les murs sont percés d'ouvertures trapézoïdales. Dans certains édicules, la pyramide est renversée ; la perpendiculaire n'est généralement pas usitée.

Les colonnes, très simples, sans socle, généralement carrées, rarement octogonales, vont en décroissant de la base au chapiteau. Elles se terminent par un chapiteau de feuillages, dont j'étudierai le modèle pour ainsi dire unique.

Les faces intérieures des murs ne portent aucun ornement en relief. Le monument tout entier doit à l'harmonie de ces lignes simples la sveltesse et l'élégance de sa silhouette. Les soubassements seuls sont ornés de moulures.

Le profil des *that* est au contraire très composé. Il est formé d'une série de moulures très variées de diamètre avec des convexités et des concavités inattendues et pas toujours très heureuses. Ils se terminent par une pointe souvent surmontée d'une flèche en fonte et d'une aiguille supportant des parasols de zinc doré. Ils étaient souvent recouverts en partie de plaques de cuivre. Certaine moulure paraît donner dans la fleur de lotus. Ils sont de dimensions très variables et atteignent souvent de hautes proportions.

---

[1] *Voyage en Indo-Chine et dans l'Empire Chinois*, p. 178.

[2] Voir le plan et le dessin du That Luong dans le *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, II, p. 291. et Atlas, 2e partie, pl. 21.

[3] Cette disposition se trouve dans les salas et pagodes siamoises et dans la sala royale de Phnom-penh.

Tous ces monuments sont en briques avec quelquefois des soubassements et des colonnes en pierre de Bien-hoa (Vat Pasak Luong); dans ce cas les formes sont moins fines et les soubassements presque sans moulures.

Ces différentes constructions étaient enduites d'une sorte de ciment assez résistant et auquel le temps donne une coloration chaude.

Les toits étaient en tuiles et les plafonds en bois.

La pierre dure ne paraît pas avoir été employée sous quelque forme que ce soit dans la maçonnerie elle-même.

Le fer, sous forme de gros clous carrés, sert quelquefois à fixer quelques pièces légères de charpente ou quelque motif d'ornementation en bois.

IV. LA DÉCORATION DES PAGODES

Dragons. — Les dragons servent à décorer les rampes d'escalier ou les arêtes des toits inférieurs lorsque les pignons des pagodes comportent un toit en auvent. Ils ornent aussi le plus souvent les arêtes des toits des bibliothèques qui sont à quatre pans. Ils sont bâtis en briques et modelés en ciment, les parties élancées ayant une armature intérieure en fer.

Le corps par lui-même ne dessine guère qu'une seule courbe et s'évase à hauteur du cou où certains ornements pourraient faire croire qu'il a été conçu ailé. Ce corps est recouvert d'écailles. La tête se redresse sur un long cou, le front et le museau sont hérissés de crêtes flamméolées décroissantes, la gueule est entr'ouverte et menaçante. Ces lignes tourmentées ne s'accordent pas avec les lignes très simples et très pures des autres parties de l'édifice, et paraissent être une importation étrangère peu heureuse.

Dvârapâlas. — Des statues à figure plate et grimaçante faites de même manière sont quelquefois assises par deux à l'entrée principale des temples; elles portaient sur leurs genoux une jarre maintenant cassée; la facture en est très grossière et ne paraît pas être de la même main qui a modelé certains profils des stucages.

Buddhas. — Les statues du Buddha sont en très grand nombre et de toutes dimensions, depuis le Buddha minuscule taillé dans l'épaisseur d'une corne de buffle jusqu'au Buddha bâti en briques, modelé en ciment et doré, dont la tête, haute d'un mètre du menton à la pointe du chignon, atteint le sommet de la pagode. Le Buddha est représenté dans toutes les attitudes rituelles, méditant, enseignant, endormi dans le nirvâṇa, et en outre dans l'attitude extrêmement rare de la marche (fig. 22).

Ces statues sont en briques quand elles ont des proportions trop grandes. Cependant le Buddha de la Vat Ong-thur, qui dépasse quatre mètres de hauteur, est en bronze. La brique est maçonnée et recouverte d'un crépissage sur lequel sont ensuite modelées les lignes du corps et les vêtements. Les cheveux crépus sont figurés par des ornements en coquilles d'escargot très allongés, placés de façon symétrique. Le tout est généralement doré, et c'est une œuvre méritoire pour les fidèles que de venir coller sur le Buddha un carré de feuille d'or.

Tous ces Buddhas de grande dimension sont assis et dans la position de la méditation. Ces statues sont dressées sur un piédestal en maçonnerie haut de 1 à 1m 50.

Les statues en bronze sont très nombreuses; il n'est pas rare d'en voir réunies 150 à 200 autour du piédestal de la grande statue. On accumule ainsi

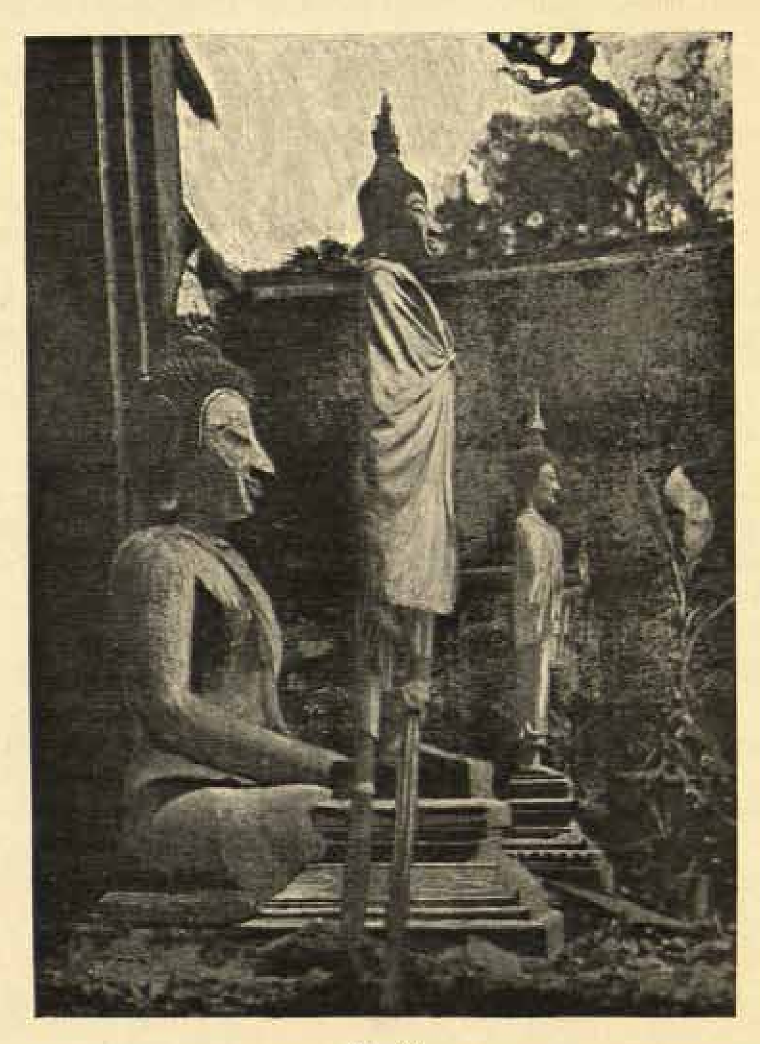


FIG. 22.

aux pieds de celle-ci et même dans son giron, non seulement ses débris à elle-même, mais encore les débris pieusement recueillis de beaucoup d'autres.

Il existait autrefois à Vieng-Chan, disent les gens du pays, des bonzes savants fondeurs qui produisirent cette armée de dieux. Ils reproduisirent en bronze toutes les attitudes du Buddha dont la pose immuable est fixée par la tradition. Certaines de ces statues se recommandent cependant par une assez

grande finesse d'exécution. Quelle que soit l'attitude, le profil reste le même et il est bien particulier : front fuyant, nez arrondi en bec d'aigle, à base plate et aux narines découpées à arêtes vives ; yeux très bridés et mi-clos; bouche quelquefois incrustée d'argent, très large, vaguement souriante; oreilles d'un dessin conventionnel, prolongées par un lobe descendant jusqu'à l'épaule et percé d'une large ouverture ; crâne surmonté d'un ornement en pyramide découpé à jour. La statue est faite évidemment pour être vue de face ; elle perd, vue de côté. A quel type de race correspond cette singulière physionomie ? On rencontre parfois ce profil chez quelques Laotiens ; mais il est très rare, et, dans le mélange des caractères ethniques, les faces plates à nez relevé et aplati et les yeux non bridés dominent.

Parmi les statuettes en bronze se rencontre souvent un personnage obèse et rieur, les deux mains appuyées sur son ventre que ses bras ne peuvent entourer. C'est Phra-Kachai, le patron des lettrés [1].

Les Laotiens taillent aussi des statuettes dans les cornes de buffle et de bœuf sauvage, ils en font en bois, même en terre, mais il est rare que ces ouvrages assez grossiers aient une valeur artistique quelconque.

Ils ne paraissent pas avoir su travailler la pierre. Les statues en pierre de Vat Sisaket et les quelques autres débris de sculptures que nous avons pu voir à Vieng-Chan comme à Luong-Prabang sont évidemment des statues ou des débris enlevés à des sanctuaires du Sud et de facture chame ou khmère. La netteté et l'harmonie des profils, des dessins, des ornements, malgré les couches d'or sous lesquelles ils sont empâtés, en font foi. Ils n'ont du reste aucune ressemblance avec les Buddhas de bronze faits dans le pays.

* * *

Sculpture sur bois. — Les Laotiens ont fermé les frontons des temples qui n'avaient pas de toit en auvent, par de larges panneaux en bois fixés entre les maîtresses colonnes des parvis.

Ces frontons qui descendaient jusqu'à l'arête inférieure des toits de ces parvis paraissent formés de dessins découpés dans des planches de trois centimètres d'épaisseur, appliquées sur un fond également en bois. Le grand nombre des sujets, qui sont très petits, et leur enchevêtrement empêchent l'œil de s'arrêter à des défectuosités de dessin assez nombreuses. Ces panneaux sont encadrés de lambris en bois découpés suivant un modèle à peu près uniforme. Il paraît avoir été inspiré par les demi-feuilles de palmier que les Laotiens attachent en arc entre les montants des portes les jours de fête. Les feuilles sont uniformément coupées à quatre doigts de la tige.

La pièce la plus curieuse comme sculpture sur bois est la porte principale de la Vat Phra-Keo dont j'ai parlé plus haut, mais parmi les décombres de toutes les

[1] C'est apparemment Kaccâyana, l'auteur de la grammaire pâlie ; mais son image est tout à fait dans le goût chinois.

pagodes que nous avons visitées nous n'avons rien trouvé à Vieng-Chan qui soit de même inspiration ni de même facture; nous avons rapporté cependant d'une pagode du commissariat de Ban-muong, en face Bassac, deux panneaux sculptés, inférieurs comme travail à cette porte, mais de même facture (fig. 23).



FIG. 23.

Quelques objets de culte en bois laqué et doré, porte-cire, chaires de bonze, sont d'un assez joli dessin. Mais ils sont rares et il ne semble pas qu'on en fasse de semblables à l'heure actuelle.

* * *

Chapiteaux. — Les chapiteaux des colonnes des monuments de Vieng-Chan sont uniformément moulés sur le même modèle (fig. 24). La colonne, quelle que soit sa forme, carrée ou octogonale, s'engaîne dans un retroussis de feuilles longues qui retombent vers le sol. Au dessus de ce retroussis, après un étranglement plus ou moins orné, s'épanouit une nouvelle gerbe de feuilles lancéolées très allongées se recouvrant sur deux épaisseurs en couvre-joint. Sur l'extrémité de ces feuilles viennent s'appuyer les pièces de charpente qu'elles sont appelées à supporter.

Cet ornement a eu peut-être pour modèle la coupe d'argent dont on se sert au Laos pour offrir des fleurs ou des présents. Le dessin de cette coupe et celui des chapiteaux ne diffèrent que par l'évasement plus grand de la corolle de la coupe.

* * *

Peintures, Dessins. — Les peintures murales de la Vat Sisaket sont trop modernes pour qu'on puisse y chercher une indication sur l'état de cet art à l'époque de sa splendeur. Elles sont évidemment d'inspiration siamoise et leur caractéristique est de grouper quantité de scènes et de personnages de petites dimensions, ayant ou n'ayant pas de lien entre eux, dans le panneau à recouvrir, de manière à produire par le fourmillement un ton uniforme dans lequel se fondent les noirs, les rouges, les ors, les bleus et les blancs souvent trop éclatants. Toutes ces figurines sont du reste fort grossières, dessinées d'un trait inhabile et sans aucun sentiment des proportions ni des mouvements.

Il n'en est pas de même de certaines figures d'animaux gravées sur la pierre divinatoire dans la pagode de Vat Si-Muong. Ici le trait est net et les contours,

bien que condensés en une série de traits conventionnels donnent la sensation de la vie et du monument, Ces dessins rappellent par quelques-uns de leurs traits les formes des sculptures chames.

Pour ce qui est des personnages gravés sur les portes laquées et dorées de la Vat Sisaket, j'ai dit pourquoi je croyais devoir les attribuer à l'art annamite,



FIG. 24.

de même du reste que les personnages peints sur les ébrasures des portes de la Vat Kang.

Les relations qui existaient entre le roi de Hué et celui de Vieng-Chan, à l'époque de la destruction de la ville, viennent à l'appui de cette hypothèse.

. ˙ .

Stucages. — Certains panneaux extérieurs de la bibliothèque (Pasak Luong), ont été décorés de stucages de la même inspiration que les peintures murales. Les panneaux ont été divisés en petits carrés dans lesquels se meuvent des personnages de petites dimensions et de facture médiocre donnant un peu l'impression de ces ornements en filés de sucre que tracent nos pâtissiers sur les pièces montées. Cependant certains personnages de plus grandes dimensions modelés sur les encoignures, et des Garuḍas dévorant des Nâgas, placés sur les linteaux de porte, sont d'un dessin bien supérieur et d'une meilleure facture. Ici encore on peut constater l'infériorité des ouvriers actuels qui ont essayé dernièrement quelques réparations; certaines figures de devatâs nouvellement refaites sont absolument informes.

J'ai parlé des encadrements des ouvertures des pagodes et de leur couronnement pyramidal. Nous avons dit que toutes les parties de ces encadrements étaient décorées de stucages de faible relief et d'un dessin simple uniformément répété.

La répétition à l'infini des motifs de petite dimension qui constitue le procédé ordinaire de cette ornementation donne à l'ensemble un ton mat et de bon goût, que ne gâtent pas trop les quelques applications de feuilles de clinquant vertes dont on a cru devoir relever certaines parties.

* * *

Dorure. — Les décorateurs laotiens ont su employer très heureusement la dorure. Ils n'ont employé l'or dans la décoration que mat et jamais par larges plaques. Ils dessinaient dans des losanges ou des cercles toute une floraison d'ornements dorés très fouillés, remplissant exactement toute la surface, et ne découvrant que de faibles parties du fond ordinairement peint en rouge sombre. Ces figures étaient ensuite reproduites symétriquement sur la surface à orner à la manière de nos papiers peints. Tout cela forme une décoration d'un goût très pur. Les caissons du plafond de la Vat Sisaket ne sont peut-être que la floraison en fleurs de cuivre de ces ornements dorés. Quoiqu'il en soit, ils sont d'un très heureux effet.

Les coffres à conserver les livres qu'on trouve dans certaines pagodes, et qui ont dû inspirer les formes des édifices élevés ensuite à cet effet, sont aussi couverts de dessins très compliqués, formés de traits tracés en or mat sur un fond de laque sombre.

En résumé, l'ornementation laotienne, peintures ou stucages, procède par la multiplicité des motifs de petites dimensions, mais ne présente jamais de personnages de grande dimension.

* * *

J'ai essayé de donner ici les quelques remarques que nous avons pu faire sur l'art laotien à sa période la plus florissante, celle de la grandeur de Vieng-Chan. Tout cela diffère bien peu de ce qu'on trouve partout au Siam. Il est vrai que Bang-kok est de fondation récente et que les gens de Vieng-Chan accusent les Siamois d'avoir emmené en captivité les artistes de leur ville pour orner leur jeune capitale.

Dans l'ensemble, tous ces édifices, on n'ose dire monuments, avaient incontestablement un certain cachet d'élégance et une jolie et fine silhouette ; mais rien en eux ne donne l'impression de solidité et de durée qui, dans un vrai monument, doit aussi se dégager de l'harmonie des lignes.

L. de Lajonquière.

CROYANCES ET DICTONS POPULAIRES

DE LA VALLÉE DU NGUỒN SƠN (1)

Province de Quảng-bình (Annam)

PAR LE R. P. CADIÈRE, MISSIONNAIRE-APOSTOLIQUE

I. — LE MONDE SURNATUREL

Excepté l'idée du Ciel, *Trời*, qui se dessine confusément dans la conscience et dans la langue des Annamites comme correspondant à une entité plus ou moins personnelle, dirigeant le monde et juge des actions humaines, le monde surnaturel se réduit aux *Thần*, génies bienfaisants, protecteurs des villages, qui sont l'objet du culte public, et aux *Ma*. Le mot *Ma* désigne en Annamite et le cadavre de l'homme, et l'âme végétative qui, après la mort, est censée demeurer dans le tombeau, ou errer de ci de là dans les airs lorsque le cadavre est privé de sépulture ; il désigne encore des esprits malfaisants qui se plaisent à faire du mal aux hommes. Les deux derniers sens rentrent probablement l'un dans l'autre, ou découlent l'un de l'autre, car les âmes abandonnées sont aussi douées, croit-on, de pouvoirs surnaturels qu'elles exercent surtout pour tracasser les vivants jusqu'à ce qu'on les ait apaisées soit en donnant la sépulture au cadavre, soit par les offrandes accoutumées.

Les *Ma* sont partout, mais ils font sentir leur présence en certains endroits d'une manière toute particulière, et les endroits où ils se manifestent sont dits *linh*, ou *thiêng*. Bien que ces deux mots désignent en général toute manifestation d'une force surnaturelle, bonne ou mauvaise, ils sont employés ordinairement par le peuple dans un mauvais sens : c'est ainsi que le territoire du village de Thạnh-ba est dit *linh* parce que les gens y sont souvent affectés de diverses maladies causées par les esprits possesseurs. A Cu-lạc l'endroit appelé Lin-nội, est très *linh*. Les gens qui vont y faire soit du bois, soit des paillottes, reviennent souvent avec la fièvre, surtout s'ils ont manqué tant soit peu de respect aux génies du lieu. Au village de Bồng-lai, vulgairement appelé Bùng, une pagode passe pour très *thiêng*, et, comme je demandais la raison de cette croyance, on me répondit que l'esprit faisait beaucoup de misères (*quấy*) aux gens.

Il y a un grand nombre d'espèces de *Ma*, mais tous ont ce point de commun qu'ils font du mal aux hommes, ou au moins cherchent à les effrayer.

---

(1) Le *Nguồn Sơn* est la branche méridionale du Sông-gianh et arrose une partie du Quảng-bình nord (Annam). Les croyances populaires varient grandement de région à région, et beaucoup de personnes ignorent même plus ou moins celles qui ont cours dans le pays qu'elles habitent. Il faut donc se garder, en cette matière, de généraliser, et d'attribuer à la nation annamite tout entière ce qui n'est peut-être propre qu'à une contrée ou à une catégorie d'individus. Les observations qui suivent doivent être localisées à la vallée du Nguồn Sơn jusqu'à nouvelles informations.

Les *Ma trơi*, ou esprits épouvantails, sont des feux follets qui brillent et voltigent la nuit dans les plaines marécageuses de Cu-lạc, de Cao-lao ou de Đặng-đé.

Les *Ma le* sont des esprits qui tirent la langue : on rencontre un individu ; il engage la conversation et fait route avec vous ; à un moment donné, il vous demande une chique d'arec ; vous la lui donnez complaisamment, mais au lieu de la prendre il sort une langue qui s'allonge, s'allonge, et descend jusqu'à terre ; c'est là qu'il veut prendre la chique de bétel. Il se plait à faire peur aux femmes et aux enfants qui se rendent au marché.

Les *Ma loạn*, esprits, parcourent les routes par bandes, dans les temps d'épidémie ; on ne les voit pas, mais on les entend, la nuit : allons dans telle maison, disent-ils entre eux, puis nous irons dans telle autre ; et le lendemain on apprend que dans ces maisons un individu a été atteint du fléau.

Les *Ma cụt trôc*, esprits raccourcis quant à la tête, sont les âmes des hommes décapités ; on ne peut pas les voir, mais on connait lorsqu'ils passent : s'ils passent dans un champ de riz, les épis sèchent sur pied ; si c'est près d'un endroit où l'on fait sécher du paddy, tout le grain est desséché et il ne reste plus que la balle. Parfois ils laissent derrière eux comme un grand tourbillon de poussière.

*
* *

Les *Ma rà*, eux, résident sous les eaux, dans le lit des fleuves, au fond des mares. Parfois un petit gardien de buffles vient jouer au bord d'un de ces trous profonds que l'on rencontre au milieu des rizières ; son pied glisse sur la berge détrempée, et il se noie : n'en doutez pas, c'est le *Ma rà* qui l'a saisi.

Voyez là-bas ce troupeau de buffles et de bœufs qui reviennent le soir à l'étable. Chaque animal a son gardien sur le dos, et les gardiens chantent à tue-tête dans leur patois, le refrain monotone :

Mê bẹ mê mê !
Con đi dọi mạ,
Cá đi dọi bầy.
Chớ lạc bầy ai,
Ăn ló ăn khoai !
Chặt tlốc chặt tai,
Vây vô nồi hai,
Tiêu hành nác mắm !
Mê bẹ mê mê !

« Mê, petit veau, mê mê ! Le petit suit sa mère, le poisson suit sa bande ; que personne ne s'écarte de son troupeau, pour manger le riz ou les patates ! on lui couperait la tête, on lui couperait les oreilles, on les pilerait dans une marmite double, avec du poivre, des oignons, de la saumure ! mê, petit veau, mê mê ! »

Toute la caravane doit traverser un arroyo profond : le chef de file s'y engage, puis un second, puis un troisième. Les enfants n'ont pas peur, ils ont fait tant de fois la traversée ! Mais voilà qu'un des buffles fait un faux pas ; le gardien

tombe à l'eau, est emporté par le courant et meurt. C'est un *Ma rà* qui l'a saisi au passage. Désormais le gué sera abandonné. Il y a un *Ma rà*, n'y passons plus, il nous saisirait.

Un voyageur traverse le fleuve au bac. En route il laisse échapper sa besace en chanvre tissé; il se penche pour la saisir, mais il perd l'équilibre et tombe à l'eau. La petite fille qui manœuvre la rame d'arrière ne peut ramener la barque à temps; le voyageur se noie. C'est encore le *Ma rà* qui l'a saisi.

Où réside le *Ma rà*? on ne saurait le dire. Il est partout, et il n'est nulle part. Ce n'est qu'après qu'il s'est manifesté par quelque accident qu'on connaît sa présence. L'endroit où les gens de ma maison vont puiser de l'eau au fleuve a la réputation d'être habité par un *Ma rà*.

Le *Ma rà* semble être, dans l'esprit du peuple, tantôt un esprit malfaisant qui habite le fond des eaux, tantôt l'âme des noyés dont le corps n'a pas été enseveli.

Dès qu'un individu se noie, on tâche de repêcher le cadavre pour lui donner une sépulture convenable. Qu'on le trouve ou qu'on ne le trouve pas, on appelle le sorcier pour pêcher l'âme (*vớt hồn*, retirer l'âme du fond de l'eau); pendant qu'il fait ses évocations, le sorcier tient en main un petit drapeau, *phướn*, qu'il agite en tout sens; à un moment donné l'âme du noyé entre dans ce drapeau et le sorcier la porte religieusement dans un tombeau préparé tout exprès.

C'est à cause de l'action malfaisante attribuée à l'âme des noyés, que l'on ne doit jamais faire passer le cadavre de ces gens dans le village même, de peur que l'âme, à la recherche de son corps, ne profite de ces courses à travers le village pour molester les habitants. Deux personnes de Cu-lạc s'étant noyées, on retrouva leur cadavre à une extrémité du village; on devait les ensevelir à l'autre extrémité; bien qu'appartenant à des familles riches, on ne les transporta pas dans leur maison, mais on les fit descendre par le fleuve jusqu'à l'endroit où elles devaient être enterrées et on construisit là un hangar provisoire, en attendant le jour des funérailles.

Lorsque le *Ma rà* a saisi un bœuf ou un buffle, on ne fait aucune cérémonie expiatoire.

* * *

Les *Ma xó* habitent sur terre, dans les endroits retirés et obscurs. C'est pendant la nuit qu' ils se manifestent.

Il n'y a pas de *Ma xó* dans la vallée proprement dite du Nguồn-sơn. Tous les individus de la région, tant payens que chrétiens, sont unanimes dans cette croyance. Je ne sais à quoi attribuer ce fait. Ce n'est que dans la partie inférieure de la vallée, à l'endroit où le fleuve atteint les autres branches du Sông-gianh, que l'on rencontre les *Ma xó*. Là, parfois, au bord des grandes îles formées par le fleuve, on voit, la nuit, une ombre qui passe, puis une autre, puis une troisième. Elles se suivent sans dire un mot. On s'approche, si on en a le courage, mais on ne voit plus rien. Ou bien, le pêcheur qui va, la nuit,

pêcher des crabes ou jeter ses filets, entend dans le lointain comme un bruit confus de voix. Il ne peut cependant rien distinguer de ce qu'on dit. Plus il s'avance, plus les voix reculent. Enfin elles s'évanouissent dans le grand silence de la nuit ou dans le clapotis des flots. Ce sont les *Ma xó* qui ont voulu l'effrayer.

Dans le village de Thanh-hà, à l'embouchure du Sông-gianh, il y a un petit bosquet, tout à côté du bac de la route mandarine. Il s'y passait jadis des choses curieuses. Des jeunes gens, comme les fils de la Mụ Lọ par exemple, des coureurs, y allaient lutter la nuit avec les *Ma xó*. On convenait de l'heure et de la nuit. Comment se faisait cet accord? comment se passaient ces luttes? Il ne faut pas trop demander d'explications là-dessus, car on ne sait rien de précis. Maintenant il n'y a plus d'hommes capables de lutter avec les *Ma xó*! C'est la réflexion que me faisait mélancoliquement le narrateur, lequel, sans avoir l'âge des vieillards, en avait cependant la manie de louer le passé.

Voici quelques histoires de *Ma xó* recueillies de la bouche de gens de la vallée:

— « J'ai vu une fois le *Ma xó*. J'étais allé à Hoàn-lão exercer mon métier d'orfèvre. Je suivais la route mandarine, à la tombée de la nuit ; il faisait déjà noir. J'entendis tout à coup derrière moi comme une bande de petits cochons qui couraient dans la haie ; je les entendis d'abord au loin, puis ils se rapprochèrent : Oh! me dis-je, qui laisse ainsi courir ses petits cochons pendant la nuit, au lieu de les enfermer dans la porcherie? Je cherchai à voir ce qui en était, mais je n'entendis plus rien. Je continuai mon chemin. J'étais sur le point d'arriver aux auberges de Đồng-cao. J'aperçus tout à coup, au milieu de la route, une grosse masse noire à peu près de la taille de ce grand panier (*nông, nong*) qui est là dans le coin. On entendait comme un grondement sourd, puis comme le crissement de claies de bambou frottant l'une contre l'autre. Je n'eus pas peur. Je m'arrêtai appuyé sur mon bâton, et j'appelai les gens de l'auberge : Oh! me dirent-ils, lorsqu'ils furent sortis, ne t'effraye pas, c'est le *Ma xó* : il s'en produit beaucoup comme ça naturellement. Ceux qui ont peur, il les enlace et les entraîne avec lui, mais aux autres il ne fait rien. — Et à ce propos, l'homme qui porte le tube de bambou (*ông chạy ông*, le facteur de la poste annamite), qui buvait une tasse de thé dans l'auberge, me raconta une histoire qui lui était arrivée. Il portait des dépêches pendant la nuit. Arrivé près d'un petit bosquet, il aperçut un tigre qui traversait la route. Ce tigre fut suivi de deux autres qui se cachèrent dans les rizières. Il appela à l'aide, on vint, on chercha, mais on ne trouva aucune trace: c'étaient les *Ma xó* qui avaient voulu l'effrayer » (*Récit du Thằng Nhượng de Cu-lạc*).

— « Père, ici les *Ma xó* n'inquiètent pas les gens, mais là-bas, aux Ba-côn (trois îles, dans la vallée inférieure du Sông-gianh), on en rencontre partout. Ainsi, le soir, lorsque les gens vont pêcher les crabes au flambeau, ils aperçoivent un crabe gros comme le couvercle d'une marmite : oh! le beau crabe; et ils jettent leur nasse. Ils passent la main par l'ouverture supérieure pour le saisir, mais ne trouvent rien. Le crabe est quelques pas plus loin, immobile. Ils s'approchent, jettent la nasse, mais ne prennent rien : c'est le *Ma xó*. Si on abandonne la pêche, on n'a aucun mal, mais si on continue à poursuivre le crabe,

il vous entraine peu à peu dans les endroits profonds ; on « boit de l'eau » et on meurt.

« Parfois le *Ma* se montre sous la forme d'un homme ; il saisit les gens, les renverse, et leur remplit la bouche de terre. Un jour il y avait un homme assis dans sa maison. Le *Ma* apparaît, le saisit et le jette dans une caisse à teindre les filets en lui remplissant la bouche de terre, puis il renverse la caisse, l'homme dessous. Celui-ci ne pouvait ni parler ni remuer. On le chercha pendant deux jours sans le trouver. Enfin on eut besoin de la caisse à teindre les filets, et on le découvrit. S'il était resté là quelque temps encore, il mourait.

« Une autre fois, un homme revenait ivre à sa maison. Il s'assit et se mit à raccomoder ses filets. Cinq garnements survinrent qui se saisirent de lui, l'emmenèrent sur un tombeau, et le forcèrent à jouer toute la nuit. C'étaient des *Ma xó*.

« Moi-même je l'ai entendu plusieurs fois, le *Ma xó*. — Mais l'as-tu vu ? — Non, père, il faisait seulement entendre un bruit sourd dans la haie de bambous, ou dans les rizières, à côté de moi, pendant la nuit. Parfois le *Ma* apparaît sous la forme d'une forêt obscure. Le voyageur qui marche pendant la nuit se voit tout à coup environné d'une obscurité profonde : il ne voit plus rien, et ne sait plus où aller ; c'est le *Ma*. S'il est courageux et qu'il s'élance en avant, il est sauvé, car le *Ma* disparaît et le voyageur y voit clair ; mais s'il a peur, c'en est fait de lui, le *Ma* l'emporte.

« Ce fut surtout l'année de la peste, il y a trois ans, — non, bien avant, — que les *Ma xó* se firent voir. Il y en avait partout, et les hommes mouraient. Un jour il y en eut une dizaine qui descendirent dans l'île avec chacun une poignée de liens en rotin. Ils se saisirent d'un individu et le transportèrent dans une barque au milieu du fleuve. Le lendemain cet individu était saisi de la maladie et mourait. » (*Récit du Thăng hạp de Nội-hà*).

Comme on peut le voir d'après ces récits, l'idée que les Annamites se font des *Ma xó* n'est pas bien précise. Ce sont des esprits qui trompent les hommes, les effrayent, et cherchent à les faire mourir. Mais en dehors de là, si on veut demander quelques explications, on se heurte au vague, à l'incertain : ce sont des bruits de voix d'hommes dans la nuit au bord des grèves ; ce sont des formes fantastiques qui surgissent dans la demi-obscurité, c'est le clapotis des flots sur la berge, c'est l'ombre d'un grand arbre sur la route, c'est le murmure du vent dans les branches : c'est le produit de l'imagination travaillant dans le silence des nuits sur les impressions vagues des sens plus ou moins surexcités par la peur.

*
* *

Aux *Ma xó* se rattachent les *Ma mọi*, ou esprits des sauvages. Les Annamites habitant sur la lisière des montagnes ont grand peur des *Ma mọi* : les fièvres, les maladies parfois mystérieuses qu'ils rapportent de la grande brousse, leur paraissent des effets de la vengeance des *Ma mọi*. Ces esprits ont un pouvoir bien supérieur à ceux de la plaine. Les sauvages y croient, mais surtout ils en

entretiennent la croyance chez les Annamites, car, comme on va le voir, ils y ont tout intérêt. Cependant ils sont très réservés là dessus, et toutes les fois que je les ai interrogés sur ce sujet, ils n'ont pas voulu me répondre. Les récits qui suivent m'ont été racontés par des Annamites vivant ordinairement dans la brousse, en contact avec les sauvages, et ils reflètent par conséquent l'idée que les Annamites se font des *Ma mọi*.

— « Si le Père le permet, je lui raconterai ce que mes yeux ont vu, mes oreilles entendu. J'étais allé dans la forêt avec mon frère aîné Phê, et une troupe de gens de Đồng-dưng, à l'endroit appelé Sang-lâu : c'est tout près de Chà-ang ; de Chà-ang pour aller à Sang-lâu il faut une demi matinée. C'était l'année où l'on a tant scié de planches de barques.

« Nous avions construit une cabane élevée sur des pieux et nous couchions là la nuit. Lorsque l'obscurité était venue, nous entendions parfois les *Ma mọi*. On aurait dit qu'il y avait plusieurs troupes, l'une ici, une autre derrière le Père, une autre à droite, une autre à gauche. Ils parlaient ensemble, mais on ne comprenait rien de ce qu'ils disaient. Parfois ils poussaient des cris comme pour s'appeler. Puis on entendait un grand bruit dans les arbres : on aurait dit le vent du nord qui soufflait, c'était comme le bruit confus d'une cohue. Puis de grandes branches craquaient, et cependant les feuilles des arbres ne remuaient pas. Puis les troupes se réunissaient au même endroit, et on entendait tout à coup comme le sifflement d'une bûche lancée avec violence et qui serait venue s'abattre près de notre hutte, puis d'autres ; et de grosses bûches, Père, grosses comme le bras ou comme la cuisse. Puis on entendait sous la hutte comme le bruit du tigre qui bondit, ou de votre cheval lorsqu'il court au grand galop. Cette année-là j'eus grandement peur tout le temps que je passai dans la brousse. L'année d'après j'y retournai, mais c'était avec des chrétiens qui avaient apporté des livres de prières. Nous ne vîmes ni entendîmes aucun *Ma*.

— Et toi, Nhứt, as-tu vu des choses semblables ?

— Moi, non ; j'ai seulement entendu dire que les *Ma mọi* sont plus redoutables que les nôtres. Ainsi, par exemple, lorsqu'un sauvage quitte sa maison, il laisse tout sans rien enfermer : si quelqu'un prenait quelque chose, il ne pourrait pas l'emporter bien loin ; le *Ma* l'égarerait ; il se perdrait dans la forêt, faisant circuits sur circuits, et serait obligé finalement de revenir à la maison pour rapporter ce qu'il aurait volé.

— Pour moi, Père, j'ai vu les sauvages insuffler des pierres (*thổi đá*).

— Comment cela ?

— J'étais allé une fois dans la brousse avec un individu de Phú-trịch nommé Rật. Ce bonhomme n'avait pas voulu donner du riz aux sauvages. Lorsqu'on rencontre des sauvages dans la forêt, il faut leur donner un peu de riz, sans quoi ils vous jettent un sort (*thư*). Eux disent que ce sont les *Ma* qui vous punissent de ne leur rien avoir donné, mais en fait ce sont les sauvages qui jettent un maléfice ; on est malade et on en meurt parfois. Donc les sauvages insufflèrent des pierres dans le bras de Rật : il ne pouvait pas remuer son bras et il était étendu par terre, à demi privé de connaissance. Les sau-

vages lui disaient en riant, avec leur accent nasillard [1] : « Ah ! tu ne nous a rien donné, les *Ma* t'ont pris. Si tu veux, nous te délivrerons. » Rặt finit par les écouter. Les sauvages exigèrent je ne sais combien de marmites de riz. Ils prirent le riz, le firent cuire, et le mangèrent tout. Puis l'un d'eux alla cueillir des fleurs dans la forêt. Il cueillait toutes les fleurs qu'il rencontrait. Il revint et plaça une petite poignée de ces fleurs en divers endroits de la cabane, puis fit coucher le malade au milieu. Il prit alors deux longs tubes en bambou dans lesquels il avait mis de petites pierres, et il se mit à les secouer l'un contre l'autre. Puis ils se mirent tous à parler, mais nous ne comprenions rien. La nuit était venue. On alluma des torches et le sorcier se coucha aux pieds du malade. Tout le monde se tut. On éteignit les torches, et on resta ainsi un bon moment. Le sorcier se leva enfin, fit rallumer les torches, s'approcha de Rặt et se mit à lui tapoter doucement sur le bras engourdi ; il approchait ensuite ses lèvres, suçait fortement et crachait une petite pierre de la grosseur d'un grain de maïs, enveloppée dans un caillot de sang. Il fit ça plusieurs fois. Rặt fut guéri.

« Les sauvages peuvent aussi insuffler des fers de hache. J'ai vu cela une fois. Je n'avais pas encore pris femme, et j'étais au service de M. Dĩnh : j'allais dans la forêt faire du bois. Il y avait un sauvage qui avait planté du maïs dans un *rẫy*, et Thôn, le père de Hân qui vit encore ici dans le village, vola le maïs. Le sauvage lui insuffla un fer de hache dans la jambe. Puis il le lui retira. Je n'étais pas là lorsque le fait se passa. Je demandai par après à Thôn comment le sauvage avait fait, et il me dit à peu près ce que je viens de vous raconter. Mais quand le sauvage se mit à lui tapoter sur tout le corps, depuis la tête jusqu'aux pieds, Thôn perdit connaissance. Lorsqu'il revint à lui, il vit le fer de hache à côté de lui, couvert de sang. Il était guéri. » (*Récit du Thằng Dương de Cu-lạc*).

— « Il y avait une bande de « gens des frontières » (*quân kẻ cõi*, les sauvages) qui tuèrent un éléphant et deux bœufs sauvages. Je les hébergeai pendant plus d'un mois. Un jour j'allai avec eux dans la forêt. Je marchai devant eux, mais arrivés à l'entrée du grand bois ils m'arrêtèrent, coupèrent une branche, l'agitèrent de ci de là en marmottant quelques paroles, et la jetèrent. Cela fait, ils me laissèrent aller comme auparavant. La nuit venue, nous mangeâmes et nous nous couchâmes par terre. Je leur dis : « Nous couchons là par terre ; mais s'il arrive quelque chose [2], que ferai-je ? — Eh ! ne t'inquiète pas, me dirent-ils de leur ton nasillard. Tu es avec nous, c'est à nous de veiller sur toi ; couche-toi. »

« Alors j'entendis autour de nous comme un tourbillon qui tournait. C'était les *Ma mọi*. Je ne pus dormir de toute la nuit, et le lendemain je m'en retournai. Quand ils conjurent le tigre, ils plantent un petit piquet à leurs pieds, un

(1) Les Annamites rapportant les paroles d'un sauvage, les contrefont ordinairement en prenant un ton nasillard.

(2) C'est à dire si le tigre vient. On n'ose jamais parler clairement quand il s'agit du tigre.

autre à leur tête, en prononcant quelques paroles, puis couchent là. Le tigre est enchaîné, il ne peut leur faire aucun mal. Le lendemain ils défont le sort et donnent la liberté au tigre. » (*Récit de Ông Bé de Bùng*).

Les *Ma mọi*, comme leurs collègues les *Ma xó*, effrayent donc les hommes, veulent leur faire du mal ; mais il ressort de ce qu'on m'a raconté qu'ils prennent le parti des sauvages et que les maux qu'ils infligent forcent les Annamites à respecter la personne et les biens des malheureux « hommes des bois » *(quân kẻ rù)*.

Certains de ces esprits ne trompent les hommes que pour leur procurer une agréable surprise. C'est ainsi que le mont Ba-rénh, qui domine au sud la vallée du Nguồn-son, est hanté par des *Ma* particuliers qui se plaisent à faire égarer le malheureux parti à la recherche d'une belle pièce de bois ou de l'écorce à mâcher le bétel. Lorsqu'il a rôdé d'un contrefort à l'autre, épuisé, mourant de soif et de faim, il se trouve tout à coup sur les bords d'un lac limpide, entouré de théiers, de mandariniers, d'orangers. Il se rafraîchit, calme sa faim, fait une bonne provision de thé et revient joyeux ; mais au retour il ne se souvient plus des chemins qu'il a suivis pour arriver aux bords du lac ; et ce lac, il n'y a que ceux que les esprits ont égarés qui le trouvent.

* * *

Les *Con tinh* sont apparentées aux *Ma*. Ce sont des génies femelles qui résident dans les vieux arbres. Le maire du village de Cu-lạc ayant fait abattre un grand arbre qui se trouvait dans un lucus, fut atteint d'une plaie maligne au bras : personne ne doute que ce fut la vengeance d'une *Con tinh* qui habitait le tronc du vieil arbre.

« J'étais au service du frère du Cai-Hàn, mort aujourd'hui. Il y avait un grand figuier des pagodes qui gênait beaucoup pour la culture d'un *rẫy*. Personne n'osait l'abattre, car on disait qu'il y avait une *Con tinh*. Mon maître me dit : « Si tu l'abats, je te donne trois ligatures. » Je pris ma hache et ma serpe, et j'attaquai le pied de l'arbre. Le soir l'arbre était par terre, dépecé. J'étais fatigué, je fis un bon repas et je me couchai. Pendant la nuit je vis en rêve trois femmes qui m'injuriaient et me maudissaient. Je leur répondis en les injuriant à haute voix. Mes compagnons, que mes cris avaient réveillés, me secouèrent, et me demandèrent ce que j'avais. Je leur dis que trois *Con tinh* du vieil arbre m'injuriaient, et que je les injuriais à mon tour. Je n'eus aucun mal, et je l'attribue à ce que je n'avais pas eu peur des *Con tinh*. » (*Récit de Ông Xòi de Cu-lạc.*)

Très souvent les payens, lorsqu'ils ont à abattre un vieil arbre, louent des chrétiens ou prient un chrétien de donner le premier coup de hache. Les chrétiens sont censés plus forts que les esprits parce qu'ils ne les craignent pas.

II. — LE MONDE ANIMAL

Le cycle des croyances relatives aux animaux est très intéressant. Il n'y a pas beaucoup d'animaux, du moins parmi ceux que l'Annamite voit chaque jour, qui n'ait sa légende, son dicton, sa chansonnette.

Le cri de certains animaux de la forêt sert de pronostic pour déterminer le temps qu'il fera. C'est ainsi que le cri de chasse du tigre, le bramement du chevreuil, le cri sec et saccadé du cerf [1], annoncent un changement de temps, ordinairement une période de pluie ou de vent du Nord. Le hululement du *bip-bip*, coq des pagodes, est signe que la marée descend. Si les fourmis « *dât* » [2] font leur gros nids en terre très haut dans les arbres de la berge du fleuve, c'est que la crue du fleuve sera très haute, au moment des inondations.

D'autres animaux ont un cri de mauvais augure : si le coq se met à coqueriquer pendant la journée sans raison apparente, c'est un mauvais signe : « Quelque malheur va nous arriver », se dit la ménagère, qui va et vient, affairée, de la loge aux cochons au foyer où la marmite bout sur les trois briques traditionnelles. On se hâte de couper la tête à l'oiseau malencontreux et de la jeter au loin, parfois même on appelle le sorcier pour conjurer le sort.

Mauvais signe également, le rat musqué qui fait entendre pendant la nuit son petit cri aigu, ou la souris qui chicote. Un corbeau qui traverse la route, rasant le sol, ou qui coasse insolemment sur le bord du chemin, une pie picorant au milieu du sentier, présagent des pertes pour la pauvre femme qui se rend au marché, ses deux paniers en balance sur l'épaule. Le hibou qui se pose la nuit près d'une maison est une marque de malheur, et s'il y a un malade dans la maison, c'est signe qu'il mourra ; aussi on chasse bien vite l'oiseau lugubre. L'araignée qui tombe du plafond est une marque d'infidélité dans le ménage.

Beaucoup d'animaux fournissent le motif de proverbes ou de dictons marqués au coin de la sagesse annamite, sagesse un peu vulgaire et terre à terre. Ou bien c'est une expression pittoresque, une comparaison tirée des habitudes de tel ou tel animal, qui vient animer la phrase, mettre de la vie dans la conversation. Je ne citerai que quelques exemples.

Commençons par un proverbe peu flatteur pour les hommes :

Trâu bò ở gần nhau, thì quen nhau,
Người ta ở gần nhau, thì ghét nhau.

« Les buffles et les bœufs, à force de vivre côte à côte, s'habituent les uns aux autres ; mettez des hommes ensemble, ils se haïront. »

Un proverbe chinois rend presque la même idée :

Cứu vật, vật ơn ;
Cứu nhơn, nhơn oán.

« Faites du bien à une bête, elle vous en sera reconnaissante ; rendez service à un homme, il se vengera. »

---

[1] Le cri du cerf ressemble au cri de chasse du tigre, que les Annamites rendent par l'onomatopée *beo*, mais il est moins métallique et moins vibrant. Les Annamites disent tantôt que c'est le tigre qui contrefait le cerf afin que les hommes, croyant que c'est un cerf et ne prenant aucune précaution, puissent plus facilement être à portée de sa griffe ; tantôt au contraire ils croient que c'est le cerf qui contrefait le tigre afin que les hommes, saisis de terreur, abandonnent la garde des patates et du riz et laissent ainsi le champ libre au cerf.

[2] *Con-kiến-dât*, fourmi de terre, à cause du gros nid rond en terre qu'elles construisent sur les arbres.

Sur ce proverbe est greffée une très longue fable, d'origine plus ou moins savante, où l'on voit plusieurs animaux secourus par l'homme reconnaître tour à tour le bienfait reçu, tandis que des hommes payent les bienfaits qu'on leur a rendus par l'ingratitude et la vengeance.

L'esprit amplificateur et hâbleur de l'homme, cet esprit qui est de tous les temps et de tous les pays, n'est-il pas bien rendu par le proverbe :

Có một con quạ,
Đồn ba con ác.

« Il y a un vulgaire corbeau, et l'on répand le bruit qu'il y a trois *ác* ». On exagère, et un devient trois ; mais, de plus, pour faire mousser l'événement, on n'emploie pas le mot *quạ*, qui est de l'annamite vulgaire, mais le mot sino-annamite *ác*, qui a le même sens, mais donne de suite un tout autre air à ce qu'on dit. Ce petit dicton renferme toute une étude de fine psychologie.

On dit de deux individus qui ne s'entendent pas du tout :

Hai đứa nó như sừng với đuôi.

« Ils sont comme cornes et queue. »

Et celui qui fait juste ce qu'on lui commande, ni plus ni moins, plutôt moins que plus : « Il mesure le bœuf, et fait l'étable juste à sa taille. »

Đo bò mần chuồng.

Cette autre personne que l'on voit triste, le visage défait : « Elle a le visage d'une chienne qui a perdu ses petits : »

Mặt như mặt chó chết con.

Soyez prudent, veillez sur vos paroles ; le proverbe annamite vous le dit d'une manière très expressive :

Chim khôn tiếc lông ;
Người khôn tiếc lời.

Tiếc, c'est tenir à quelque chose, s'en dessaisir difficilement, la regretter lorsqu'on l'a perdue : « L'oiseau prudent tient à ses plumes, il ne s'en dessaisit pas ; l'homme prudent ne prodigue pas ses paroles. »

Ces proverbes, ces expressions rendent le langage populaire très pittoresque et très coloré, mais il serait fastidieux de les citer à la suite les uns des autres. On en verra plusieurs disséminés au cours de cette étude.

* * *

Les Annamites mettent une certaine hiérarchie parmi les bêtes, donnant aux unes une qualification honorable, désignant les autres par un terme méprisant.

C'est ainsi que les grands échassiers au long bec emmanché d'un long cou, hauts sur jambe, guettant silencieusement leur proie au milieu des rizières ou s'avançant gravement à longues enjambées, impressionnent favorablement

l'Annamite. Le marabout, au plumage d'un beau noir éclatant, aux reflets métalliques, reçoit le titre de « Monsieur » réservé aux vieillards, aux personnages : *ông nông*. Il en est de même du flamant, au plumage gris, avec quelques plumes roses à la queue, au crâne dénudé, recouvert d'une peau jaune et flasque ; c'est le « vieux Monsieur », *ông lão* (1).

L'ours est moins honoré : il est appelé *cha cụ* (2), « le père l'ours ». Ce qualificatif de *cha*, que l'on donne aussi au plongeon, *cha cộc*, est ici moitié méprisant, moitié railleur. Il désigne ordinairement les individus du commun déjà chefs de famille, mais qui ne méritent pas le titre de *ông*, « Monsieur ».

Le mot *thằng* désigne les individus de basse classe. Il est appliqué à un certain nombre d'animaux. Le plongeon est appelé *thằng cộc* ou *thằng cha cộc* ; le pélican, malgré sa taille respectable et son énorme bec n'obtient que ce mince titre : *thằng bè* ; une espèce de sarcelle est appelée *thằng bông* (3). Le martin-pêcheur est le *thằng chài*, « celui qui pêche à l'épervier » ; il doit sans doute son nom à la rapidité avec laquelle il plonge.

Chống cậy mà đi là con cha cộc ;
Con độ mũi nốc là con thằng chài,

dit la chanson des oiseaux : « Celui qui s'en va appuyé sur son bâton, c'est le plongeon ; celui que vous voyez perché à l'avant de la barque, c'est le martin-pêcheur. »

Quelques oiseaux sont considérés comme appartenant au genre féminin, ou reçoivent une dénomination féminine. C'est le héron, *mạ diệc*, « la mère héron » ; et le crabier, *mệ thơm*, « la commère crabier » (4).

D'autres sont considérés comme provenant du ciel, ou étant la propriété du ciel, ou simplement habitant librement le ciel, et ils sont suivis du mot *Trời*. La mante religieuse est « le cheval du ciel », *ngựa trời*. Le canard sauvage, l'oie sauvage sont appelés *vịt trời*, *ngỗng trời*.

* * *

L'instinct des animaux qui leur fait deviner parfois, on le croirait du moins, l'intention de l'homme et déjouer ses plans, paraît aux Annamites comme la manifestation d'une puissance occulte supérieure. De ce fait certains animaux sont réputés *linh* ou *thiêng*, c'est-à-dire doués d'un pouvoir surnaturel, tout comme les lieux où les génies exercent leur pouvoir.

Un rat échappe à tous les pièges qu'on lui tend, et, le soir même, comme pour se venger et se moquer de ses ennemis, il rongera le beau turban en crépon du

(1) Suivant les régions on désigne par ces noms tantôt un oiseau, tantôt un autre, mais toujours des échassiers.
(2) *Cụ*, corruption patoise de *gấu* ; on dit aussi *gụ*.
(3) Ce nom désigne également plusieurs oiseaux différents suivant les régions.
(4) On dit aussi *mây thơm*. *Mệ* n'est peut-être qu'une corruption patoise sans rapport avec le mot *mệ* commère.

chef de la famille : c'est un esprit, une puissance quelconque qui a mu le rat, lui a fait éviter les pièges, et lui a suggéré la pensée de se venger. D'ailleurs la souris est appelée couramment *ông thiêng*, « le Monsieur au pouvoir surnaturel ». Elle est censée connaître les choses cachées, les secrets de la famille, et peut faire beaucoup de mal aux gens de la maison.

On aura mis les vers à soie dans un endroit convenable ; on aura noyé les pieds des chevalets qui supportent les claies, pour empêcher les fourmis de parvenir jusqu'aux jeunes vers. Peine perdue. Les petits insectes guidés par un lutin quelconque grimpent au plafond, et de là, se laissant choir en plein sur les claies, arrivent quand même au ver gras et dodu qui les nourrira pendant longtemps. Les fourmis sont *thiêng*.

Les moineaux mangent le riz enfermé dans les grandes claies en bambou. On dépose tout autour de petits bâtonnets enduits de glu ; mais les moineaux ont l'œil ; pas un ne se laisse prendre : c'est encore une manifestation d'une puissance surnaturelle.

Mieux encore : voici deux champs tous les deux bien labourés et bien hersés ; pas de différence extérieurement, mais l'un a été ensemencé de haricots ou de maïs ; l'autre ne l'est pas. Une nuée de corbeaux s'abattra sur le premier, dédaignant le second. Qui a indiqué aux corbeaux le champ ensemencé si ce n'est un génie malfaisant quelconque ?

L'éléphant est appelé *Ông thinh*, « le monsieur qui entend tout ». Il en est de même du tigre. On croit qu'ils entendent tout ce qui se dit dans la brousse, et qu'ils devinent les pensées des hommes. Cette qualification de *thinh* est appliquée aussi à plusieurs autres animaux pour désigner l'instinct, mais toujours l'instinct considéré comme ayant un caractère surnaturel.

Animaux légendaires

Ces croyances sur l'instinct des animaux m'amènent à parler de certains animaux soit légendaires, soit réellement vivants dans la brousse, et auxquels l'Annamite fait une place à part dans ses classifications zoologiques.

Il y a d'abord le *thuồng-luồng*, « serpent ressemblant à l'anguille » dit le dictionnaire du P. Génibrel. Mais que cette description est loin de la réalité ! Il y en a un, paraît-il, dans une mare du village de Cu-lạc, laquelle n'est pas bien grande pourtant : c'est un grand lézard, en forme de dragon, avec une série d'arêtes sur le dos. Il passe parfois sur les *tèn*, grands pics calcaires qui couvrent la région, et alors les arbres agités par son souffle tremblent comme par un fort vent du Sud. On ne l'aperçoit que lorsqu'on est coupable de quelque grand crime, et l'on meurt. On l'entend parfois : c'est comme le barrit de l'éléphant. Un ancêtre du nommé Thê, de Cu-lạc, avait un grenier dans l'endroit appelé Lin-nội. Il était très riche, et il lui avait fallu construire un grenier en cet endroit. Un jour qu'il était allé voir son riz, il trouva deux *thuồng-luồng* couchés dans le grenier. Il ne mourut pas, mais ayant donné de ce riz à manger à ses chiens, ses chiens crevèrent.

Toutes ces croyances contradictoires prouvent que les Annamites ne se font pas une idée exacte de cet animal fabuleux. Il en est de même du *mãng-xà*, grand serpent qui habite dans les puits, dans les grottes, dans les cavernes; à Phu-kinh il y en a un dans un puits. Il sort parfois d'une galerie creusée dans la paroi du puits, et trouble l'eau, mais on n'a jamais pu le voir.

Le *thuồng-luồng* est le sujet d'un proverbe.

Thuồng-luồng không ở cạn.

« Le thuồng-luồng n'habite pas dans les endroits où il y a peu d'eau » : se dit des personnes de qualité qui ne fréquentent pas le menu peuple.

* * *

Le *con ngọc*, l'animal-perle, la pierre précieuse animée, est une excroissance, une espèce de bézoard qui pousse sur le corps de certains animaux lorqu'ils sont très vieux. L'éléphant l'a entre ou sur les défenses, le cerf entre les bois, le rhinocéros au bout de sa corne. Le *con ngọc* répand une grande clarté pendant la nuit. Il communique à celui qui peut s'en rendre maître, des qualités incomparables. Un habitant du Binh-chinh qui avait voulu pendant quelque temps se faire passer pour le fondateur d'une nouvelle dynastie, disait posséder un *con ngọc* enlevé à un rebelle du Hà-tịnh, qui le rendait invulnérable et invisible au besoin. Un individu de Cộc avait une corne de rhinocéros munie d'un *con ngọc*; c'était son talisman. Il en avait reçu plusieurs fois des faveurs signalées; il l'exposait parfois la nuit dans sa maison, pour lui faire des sacrifices, les portes soigneusement closes, et toute la maison était remplie d'un merveilleux éclat.

Un missionnaire de la région eut un jour à s'occuper d'une affaire fort singulière. Un bonhomme récitait la prière du soir dans l'Eglise; tout à coup il sent tomber quelque chose sur sa tête. C'était un petit insecte qui brillait d'un éclat singulier: il n'y avait pas à en douter, c'était un *con ngọc*. Notre homme le prend soigneusement et le fait voir à quelques personnes qui disent toutes que c'est une vulgaire luciole. Mais lui ne veut pas en démordre: c'est un *con ngọc*. Par malheur, quelques jours après, son fils, gardien de buffles dans une maison voisine, lui prit son trésor. Désespoir du pauvre homme; certainement son fils avait volé l'animal à l'instigation de son maitre; il parait même que telle autre personne aurait offert quinze piastres — une barre — pour une seule aile de l'animal. Il court chez le Père accuser son fils. Le Père, poussé par la curiosité, fait venir les intéressés, appelle les témoins, entend les malédictions du bonhomme reniant son fils, les dénégations de celui-ci, soutenant au milieu des éclats de rire de l'assistance que c'était une simple luciole, puis enfin renvoie les deux parties non sans avoir sérieusement admonesté le héros de l'histoire à propos de sa crédulité. Celui-ci s'en retourna toujours convaincu qu'il avait perdu un vrai *con ngọc*. Il faut ajouter qu'il passe dans le pays pour être un peu toqué.

*
* *

Le *con ngọc* est un animal bienfaisant; mais avec le *con thuốc độc*, l'animal-poison, nous avons le plus terrible fléau du genre humain. Les gens de Tróc, dans la haute vallée du Nguồn-son, ceux de Thanh-hà, à l'embouchure du fleuve Sông-gianh, ceux de Cương-hà, à moitié chemin entre ces deux localités, ont la réputation d'élever le *con thuốc độc*. Toute la région a d'ailleurs, sous ce rapport, une fort mauvaise réputation : nombreux sont des cas de morts mystérieuses attribuées à l'animal-poison, et bien des Annamites d'autres régions hésitent à venir dans ces parages de peur d'en être victimes.

Voici comment on élève cet animal-poison : on prend les moustaches du tigre, et on les insère dans une jeune pousse de bambou légèrement fendue dans sa longueur (*mang tre*). Au bout de trois mois dix jours, ces poils de tigre donnent naissance à une souris, disent les uns, à un serpent, disent les autres. C'est l'animal-poison dont les excréments sont mortels. Celui qui le nourrit lui donne à manger une fois par an, le quinzième jour de la septième lune : il fait griller du riz ou du maïs, et le porte dans un endroit de son jardin, car le *con thuốc độc* n'habite pas chez lui. L'animal arrive, mange, et dépose ses excréments tout à coté. L'éleveur les ramasse et les garde soigneusement. Lorsqu'il veut s'en servir, il en prend une pincée et en jette un peu de ci de là sur les denrées qu'il vend ou qu'il voit exposées au marché. Ceux qui mangeront de ces objets contaminés ne mourront pas tous, mais seulement les individus appartenant à telle souche (*họ*, famille) que l'empoisonneur a en vue; par exemple telle année ce sera la famille *Nguyễn*, telle autre la famille *Dương* dont les membres mourront victimes du poison. Une maladie mystérieuse, ordinairement le gonflement ou le durcissement du ventre, les emportera en quelques jours ou après de longs mois de souffrances. Toute maladie inexplicable est mise sur le compte du *con thuốc độc* et certains médecins ont la spécialité de soigner ces maladies : les remèdes vont toujours avec force pratiques superstitieuses.

Telle est la version qui a cours dans la vallée du Nguồn-son. A Chợ-huyện, dans le Quảng-trị, j'ai recueilli une version différente de la bouche d'un porteur de palanquin originaire du Nghệ-an. Les poils de la moustache du tigre donneraient naissance à une multitude de vers que l'empoisonneur ramasserait soigneusement, et porterait à une grande distance de sa maison. Le lendemain il verrait revenir chez lui deux vers seulement, un mâle et une femelle, qui sont les animaux-poisons. Il les nourrirait avec de la viande et recueillerait leur bave qui constitue le poison.

Mais les deux versions s'accordent à reconnaître l'obligation où est celui qui a une fois mis les poils du tigre dans le bambou, d'élever l'animal-poison et de faire usage du poison. S'il était infidèle à cette obligation, tout le mal qu'il devait faire aux autres retomberait sur lui. Il serait atteint d'une maladie incurable.

Ceux qui élèvent ainsi le *con thuốc độc*, le font pour se concilier la faveur du *Ma*, d'un *Ma* malfaisant et haineux : plus il feront du mal aux hommes, plus le

Ma les protégera, plus ils prospèreront dans leurs entreprises. Souvent même le *Ma*, pour mieux tromper les gens, donne aux remèdes ou aux aliments que vend l'empoisonneur et qui contiennent le poison, une vertu bienfaisante momentanée; mais après sept mois, ce sera la mort à la suite d'une maladie mystérieuse. S'il arrivait qu'en dépit de la bonne volonté de l'empoisonneur, le poison n'eut pas d'effet pernicieux de toute l'année, le *Ma* se vengerait quand même sur l'empoisonneur, et lui enverrait une maladie; mais il pourrait en guérir en faisant avaler du poison à un chien.

Plusieurs fois des gens sont venus se plaindre à moi qu'on les accusait de vendre du poison. C'était en général des gens dont on dit en France qu' « ils ont mauvaise mine, qu'ils marquent mal », ou des femmes que l'on traiterait de « vieilles sorcières ».

L'explication de cette croyance se trouve, je crois, dans l'insalubrité de la région : les fièvres malignes produisent souvent des effets mystérieux et surprenants : surdité, épilepsie, gonflement du ventre. Les médecins « *courent* », suivant l'expression annamite, c'est à dire qu'ils se reconnaissent impuissants, et abandonnent le malade : la maladie est mise sur le compte du *con thuôc độc*.

On peut aussi voir dans cette croyance une manifestation de l'esprit de concurrence commerciale. Les centres où le *con thuôc độc* est surtout élevé, d'après la croyance populaire, sont précisément les lieux où existe un grand marché. Un marchand malheureux, voulant discréditer ses concurrents ou ses concurrentes, répand le bruit qu'ils jettent du poison dans leurs marchandises; le peuple, toujours crédule, se détourne aussitôt de l'étalage suspect et court à l'autre boutique. Ce qui est certain c'est que dans tous les cas qui sont venus à ma connaissance, le plaignant, victime de la fausse accusation, mettait toujours en avant le grand dommage qu'il éprouvait dans son commerce.

*
* *

Le tigre : con cọc, con khái

Avec le tigre nous arrivons aux êtres réels, bien que fortement empreints encore de surnaturel. Par la place que tient cet animal dans les croyances populaires des Annamites, par le pouvoir surnaturel qu'on lui attribue, on est porté à le comparer à ces paladins du haut Moyen-âge qui forment comme le centre de tout un cycle de légendes et d'épopées. Parmi les animaux de la création, c'est sans contredit le tigre qui tient le premier rang aux yeux des Annamites. L'éléphant, par sa taille, en impose bien un peu, aussi l'appellent-ils *ông lớn*, « le grand Monsieur, le grand mandarin » ; *ông thinh*, « le Monsieur qui entend tout » ; mais au tigre seul sont réservées les appellations de *thầy*, *ông thầy* « le maître » ; *mệ*, « prince, son altesse » ; *ngài*, « Lui », le pronom honorifique par excellence. Je l'ai même entendu désigner plusieurs fois par le mot de *trời*, « ciel ». Une première fois c'était par un sergent préposé à la garde d'un des tombeaux royaux de Huế : « Pourquoi

l'appelles-tu ainsi, lui demandai-je? — Père, on le craint, et on l'élève à cette dignité. » Une autre fois c'était dans le Quảng-bình Nord. Etant à la chasse, je rencontrai une petite fille qui gardait les buffles : « As-tu vu des coqs, des paons, ici? — Oui, j'en ai vu là-bas, mais en ce moment-ci on craint... » Habitué au langage des habitants de la brousse, je devinai le complément de ce verbe que l'on n'osait pas énoncer. Mais je demandai quand même : « Que craint-on? — On craint le ciel, *lện trời*. » C'était le tigre.

Tous ces titres dénotent le respect qu'on a pour le tigre. Ce respect se manifeste parfois d'une façon curieuse : Lorsqu'on va dans la forêt, il ne faut pas prononcer le nom du tigre. C'est une règle d'ailleurs que les Annamites observent généralement en tout temps : « Est-ce qu'il y a la paix chez vous? » veut dire dans les villages de la brousse : « Est-ce que le tigre fait des ravages? — « Non. il a pris deux hommes : *bắt hai người*. » Pas de sujet exprimé, mais c'est de « lui » qu'on parle. Quand on remonte le fleuve en barque, quand on pénètre dans la brousse, il est d'usage, dans certains régions, d'employer un langage de convention : les pierres sont les patates de son altesse, *khoai mệ* ; on dit qu'on est bien portant, pour signifier qu'on est malade, par antiphrase, etc.

Dans le tigre tout est mystérieux, fantastique, doué de propriétés merveilleuses. Lorsqu'on l'aperçoit, la nuit, ses yeux brillent dans les ténèbres comme deux soucoupes de feu ardent. Avant de s'élancer sur sa proie, il se rapetisse, plie ses os, *xếp xương*, et devient presque invisible derrière les hautes herbes ; lorsqu'il s'élance, il se détend brusquement, démesurément.

Ses moustaches, on l'a vu, donnent naissance au terrible animal-poison. Aussi les Annamites n'ont rien de plus pressé, lorsqu'ils ont pris un tigre, que de lui flamber le museau afin que nul ne puisse se servir des poils meurtriers. Par extension de privilège, ils font la même opération à la panthère.

Lorsque la bave du tigre tombe à terre, elle produit de grosses chenilles velues et très venimeuses appelées *sâu rọm*. Il suffit d'en fouler une aux pieds pour être atteint d'une plaie presque incurable.

Deux petits osselets que le tigre a aux épaules, de la grosseur d'un bâtonnet mais bien moins longs et fortement recourbés, appelés *vảy-khải*, *vảy-cọc*, jouissent d'une grand réputation. C'est un talisman fort précieux. J'ai vu les vendre jusqu'à deux piastres, forte somme pour un Annamite de ces régions.

Mais tout osselet n'est pas bon indifféremment : *Nam tả nữ hữu*. Chez l'homme, je veux dire chez le mâle, (car le mot *nam*, employé ici pour désigner le tigre, est ordinairement réservé aux hommes), chez le mâle, c'est l'osselet de gauche qui est réputé efficace ; chez la femelle c'est l'osselet de droite. On sait que d'après les idées annamites la place d'honneur est à gauche ; le tigre doit donc, suivant les règles de l'étiquette, être bien doué du côté gauche, tandis que le côté droit, moins honorable, est réservé à la tigresse. Il faut donc se garder de prendre l'osselet de droite du tigre, ou celui de gauche de la tigresse ; ils n'ont aucune efficacité, ou presque aucune ; mais quand on dépèce un tigre ou une tigresse, on vend quand même les deux osselets. La recherche du précieux talisman est soumise à d'autres règles : les osselets changent de place

suivant la saison ; tantôt ils sont sur l'épaule, tantôt ils descendent sur la poitrine. A quelle époque a lieu ce changement, on n'a pas pu nous le dire au juste. D'aucuns prétendent même que lorsque le tigre a besoin de déployer toute sa force, par exemple pour saisir sa proie ou sauter hors d'un piège, l'osselet, dans le cas où à ce moment il ne se trouverait pas sur les épaules, y remonte lestement pour redescendre ensuite, l'effort fait.

Mais vous avez pu vous procurer l'osselet véritable : vous pouvez aller sans crainte dans la forêt, le tigre ne vous touchera pas : si vous allez à droite, il ira à gauche ; si vous allez à gauche, il ira à droite, et le talisman se portera du côté où est le tigre comme pour le repousser par une puissance mystérieuse. Est-ce par assimilation de personnages de nature pourtant bien différente? Je ne saurais le dire ; mais il paraît que le porteur de *vây khải* peut aussi se présenter hardiment devant les mandarins : il aura toujours raison dans ses procès, et les mandarins ne le rotineront pas. Le *vây khải* a les mêmes propriétés que le *con-ngọc*, l'animal-perle, lequel protège aussi en présence des mandarins. Il y a, parmi ces croyances relatives aux *vây khải*, beaucoup d'assertions dont les Annamites ont pu cent fois constater la fausseté, mais ils n'en continuent pas moins à attacher à ce talisman une grande vertu.

* * *

Le tigre fait force ravages dans les villages de la montagne : les cochons, les chiens, les bœufs, les hommes mêmes tombent sous sa griffe ; mais s'il a la malchance, en sautant sur sa proie, de toucher l'oreille de celle-ci avec ses griffes ou ses crocs, il ne la mange pas, il l'abandonne. On m'appela un jour pour administrer une pauvre jeune fille que le tigre avait saisie pendant la nuit, traînée hors de la maison, puis laissée là, le crâne affreusement dépouillé de sa chevelure. Les personnes de son entourage attribuaient le fait de sa délivrance, — elle mourut peu après — à ce que les crocs du tigre avaient transpercé une des oreilles de la victime.

L'oreille du tigre — non de la victime — a aussi une propriété particulière : on peut y lire le nombre de personnes que l'animal a prises pendant sa vie, car à chaque victime humaine correspond une encoche aux oreilles. Tels les vieux pionniers de Fenimore Cooper, dont les aventures ont charmé notre enfance, marquaient sur la crosse de leurs fusils le nombre de guerriers apaches qu'ils avaient tués.

Lorsqu'un tigre a pris un individu, l'âme de celui-ci reste avec l'animal et chevauche sur son dos. Cette âme, appelée *Ma*, ou *ràng*, privée de sépulture et d'offrandes mortuaires, dirige le tigre, le forçant à revenir à la maison où elle habitait pendant sa vie, cela parce qu'elle espère y trouver des offrandes. C'est ainsi que les Annamites expliquent le fait très fréquent d'un tigre enlevant successivement plusieurs personnes dans une même maison. Aussi, pour éviter ce malheur, ils ont grand soin, dès qu'un individu a été pris, d'aller à la recherche de ses restes. *Đi mót*, « on va glaner, ramasser les miettes, » disent-ils pour ne pas offenser son altesse. Lorsqu'ils ont retrouvé une partie,

quelconque du cadavre, ne serait-ce que le turban, ou la blague à tabac de la victime, ils font une image en papier du tigre et de l'homme, ils brûlent le tout et enterrent soigneusement les restes qu'ils ont retrouvés. L'âme qui était censée habiter dans le corps du tigre, passe dans le tombeau, et la famille dort tranquille. Lorsque plusieurs individus ont passé sous la dent du tigre, c'est la faute de la maison, elle est *động*, troublée, hantée, et on se hâte de s'en défaire, parfois pour presque rien.

L'âme des gens saisis par le tigre chevauche sur son dos, ai-je dit, et dirige l'animal. C'est pourquoi il faut avoir bien soin, lorsqu'on creuse une fosse à tigre, ou qu'on construit un piège, de semer sur le sol, tout autour, du maïs grillé: lorsque le tigre arrive, les esprits, alléchés par l'odeur appétissante, sautent vite à terre pour croquer le maïs, et le tigre, privé de ses célestes protecteurs, se laisse prendre au piège.

A ce sujet, écoutez cette histoire véridique: Il y avait sur le territoire du village de Kẻ-chao (administrativement Nha-tịnh), un vieil apostat nommé Sâm, qui exerçait la médecine. Un jour il fut happé par le tigre ; quelque temps après il apparut en songe à un de ses amis, le sergent Nuôi, du même village, et lui dit : Mon sort est bien malheureux ; le tigre a déjà pris plusieurs personnes, il n'y a plus de place sur son dos et je suis relégué tout près de la queue. C'est une situation bien gênante, tu devrais me délivrer. — Bien volontiers, dit l'autre, mais il faut que tu m'aides à faire tomber le tigre dans le piège. Je te promets alors de mettre pour toi dans la pagode de *Đức thầy* une paire de bâtonnets. » *Đức thầy*, « le noble maître, » c'est l'esprit qui a la haute surveillance des tigres, peut-être même est-ce le tigre lui-même ; les Annamites n'ont pas là dessus des idées bien précises, ce qui ne les empêche pas d'élever dans presque tous les villages de la lisière des montagnes une pagode à Đức thầy. Offrir une paire de bâtonnets signifie que, lorsqu'on présentera à la pagode de Đức thầy les offrandes habituelles, l'âme de Sâm sera invitée à prendre part au festin, et on mettra à cet effet deux bâtonnets pour elle. Le sergent Nuôi fit donc creuser une fosse, et la nuit d'après le tigre était pris.

* * *

Il ne faudrait pas croire cependant que sa seigneurie ait toujours des instincts cruels. Elle est parfois bon enfant, surtout lorqu'on se montre respectueux envers elle.

Vers le commencement de juillet 1898, un individu de Cương-hà, allant à la recherche des fruits de *mít nài*, jacquier sauvage, dans le quartier de la montagne appelé Rềnh Rềnh, trouva un de ces arbres chargé de fruits. Il en fit ample provision, et se mit à les manger, assis au pied de l'arbre. Soudain un tigre sort du taillis, se jette sur lui, le griffe à l'oreille, puis bondit à quelques pas et s'accroupit. Le malheureux chercheur de *mít*, privé de connaissance, gisait à terre. Lorsqu'il revint à lui, il s'adressa au tigre : « Seigneur, rien ne vous manque, moi je suis pauvre, et viens chercher des *mít* pour ne pas mourir de faim; ne m'en veuillez pas, je vous prie. » Puis, se redressant, il fit trois

grandes prostrations au tigre qui s'en alla tranquillement sans plus rien lui faire. Il faut remarquer que le tigre avait touché l'oreille du bonhomme.

Plusieurs individus de Chùa-nghe, allant un jour dans la forêt pour faire du bois, rencontrèrent un tigre qui se désaltérait au bord d'un torrent. Nos gens épouvantés hésitèrent quelques instants, puis le premier d'entre eux, s'avançant de quelques pas, fit trois grandes prostrations, et le tigre disparut dans le fourré.

Une autre fois, un pêcheur remontait le fleuve jetant son filet de ci de là. Il remarqua qu'un tigre le suivait sur la rive. Il n'eut pas peur d'abord, mais voyant que l'animal le suivait avec persistance, il lui dit : « Seigneur, tu cherches ta nourriture, moi aussi ; je suis pauvre et je fais mon métier pour manger. Je t'en prie, ne me suis pas davantage, de peur que tu ne te fatigues trop ». A ces mots le tigre s'en alla chercher sa proie ailleurs.

Les Annamites sont fidèles à rendre au tigre ces marques de vénération ; outre les qualificatifs honorifiques qu'ils lui donnent, outre ces pagodons qu'ils élèvent ils ne savent trop à qui, au maître des tigres ou au tigre lui-même, ils ne manquent jamais, lorsqu'un de ces animaux a été pris au piège, de lui offrir un sacrifice avant de le tuer. Lorsqu'ils sont dans la forêt il ne manquent pas d'offrir un sacrifice à un endroit désigné, et en ce faisant, ils ont l'intention de se rendre favorable le Đức Thầy. De même quelques-uns, avant d'abattre un arbre, demandent humblement la permission au tigre.

* * *

Les Annamites trouvent toujours qu'il y a trop de tigres, et ils construisent de nombreux pièges pour les prendre : fosses profondes où le tigre tombe ; lacets où l'animal pris par la patte est violemment soulevé en l'air par de forts bambous recourbés ; grosses poutres armées de clous qui tombent sur son dos et le clouent au sol ; forts bambous horizontaux, maintenus écartés et armés de clous aigus qui le transpercent au moment où il pénètre dans le piège ; sans parler des battues que l'on fait avec de solides filets. Il y a un fait cependant qui surprend le peuple, c'est le petit nombre relatif de ces animaux. Il est le roi incontestable de la brousse. Il semblerait qu'avec la supériorité que lui donnent ses muscles, ses crocs et ses griffes, il devrait se multiplier en peu d'années au point de rendre le pays inhabitable. Il n'en est pas ainsi, grâce à Dieu. Les Annamites ont imaginé diverses légendes pour expliquer cette apparente stérilité du tigre.

Les uns disent que le mâle dévore ses petits si la femelle n'a pas soin de les cacher et de les défendre. D'autres disent que la tigresse met bas tous les ans, mais que sa progéniture ne devient tigre véritable que toutes les années *Dần*, année du cycle duodénaire consacrée au tigre, ou qu'elle ne met bas que toutes les années *Dần*, c'est à dire tous les douze ans. Enfin d'autres soutiennent que la tigresse engendre trois petits par portée ; elle les conduit près d'un torrent aux bords escarpés, elle saute la première et fait sauter ses trois petits ; celui

qui atteint l'autre bord devient un vrai tigre ; celui qui tombe au milieu de l'eau sera un *chồn cáo*, espèce de chat sauvage au pelage zébré comme le tigre royal ; enfin celui qui recule, n'osant pas sauter, devient une panthère. On réserve le plus mauvais rôle à la panthère probablement à cause de sa couardise habituelle.

*
* *

Le Tigre, l'Eléphant et le Bruant. — Voici une fable où le tigre n'a pas le plus beau rôle : Un tigre et un éléphant allaient de compagnie pour leur plaisir. Ils rencontrent une troupe de daims et font un pari : « Crie le premier, dit le tigre ; si ton cri fait fuir les daims, tu me dévoreras ; si au contraire ils ne fuient pas, mais qu'ils se sauvent lorsque je pousserai un cri, c'est moi qui te dévorerai ». L'éléphant accepte ce pari macabre et se met à barrir. Les daims dressèrent la tête, le nez au vent, flairant l'air, mais ne partirent pas. Le tigre poussa alors un rugissement formidable qui fit fuir toute la bande. Le pauvre éléphant convint de sa défaite, et demanda un sursis d'un jour pour aller visiter une dernière fois sa famille ; le lendemain il devait se trouver à tel endroit prêt à subir son sort. Le tigre lui accorda bénévolement ce qu'il demandait.

En route, l'éléphant rencontra le bruant [1] qui voyant sa mine triste lui demanda quel malheur lui était arrivé. L'éléphant de raconter son histoire : « Ce n'est que cela, fit l'oiseau ; demain, va au rendez-vous, j'irai avec toi et je trouverai bien un moyen de te tirer d'embarras. » L'éléphant, tout joyeux, alla visiter sa petite famille, et revint à l'endroit convenu. Le petit oiseau le fit coucher dans la brousse, se percha sur son vaste dos et attendit patiemment. Lorsqu'il vit apparaître le tigre, il s'écria de toute la force de son petit gosier : « Voici que je suis en train de dévorer un éléphant ; il ne m'en est rien resté entre les dents ; quand j'aurai dévoré en plus trois tigres, alors je serai rassasié. » Le tigre, saisi de terreur en entendant ces paroles, se sauve à grands bonds. Il rencontre le singe perché sur un arbre qui lui dit : « Eh ! où cours-tu donc si effrayé ? » Le tigre lui répondit : « Je viens de rencontrer un petit oiseau perché sur un éléphant, qui m'a dit : « Voici que je suis en train de dévorer un éléphant, mais il ne m'en est rien resté entre les dents ; lorsque j'aurai dévoré en plus trois tigres, alors je serai rassasié. — Mène-moi donc à cet endroit pour que je voie la chose. — Mais comment pourras-tu me suivre ? — Qu'à cela ne tienne ; prends une liane et attache-moi à une de tes pattes ». C'est ce qu'on fit. Lorque le couple arriva près de l'éléphant, le bruant cria de plus belle : « Voilà que je suis en train de dévorer cet éléphant, mais il ne m'en est rien resté entre les dents ! Quand j'aurai dévoré en plus trois tigres, alors je serai rassasié. » Le tigre, entendant ces mots, prit la fuite de nouveau, entraînant le pauvre singe, qui, jeté de ci de là, heurta un tronc d'arbre et eut la tête fracassée. La liane se rompit, et le tigre revenant sur ses

(1) *Con chim chuyện chuyện*, tout petit oiseau.

pas vit la face du malheureux animal qui grimaçait un sourire : « Comment, s'écria-t-il, quand les gens sont morts de peur, tu ris ! »

Ici finit l'histoire. Une autre version met le lapin, *con thỏ*, à la place du bruant, mais on voit toujours arriver ce singe, qui vient là on ne sait trop pourquoi.

* * *

Le tigre et le còi. — Vous ne savez pas pourquoi le tigre prend la fuite dès qu'il entend le son du *còi*, espèce d'instrument de musique fait avec une coquille d'escargot ou avec une corne de bœuf ? Voici l'histoire :

Un jeune homme gardait un *rẫy*, espace que l'on a défriché sommairement, sur la lisière de la brousse, et où l'on plante du riz de montagne ou des patates. Chaque soir, avant de grimper dans sa hutte élevée sur de grandes perches, il allumait un petit feu et faisait griller quelques patates qu'il grignotait pour tromper les longues heures de la nuit. Mais voici que « Monsieur », voyant la manœuvre, se mit un beau soir à déterrer quelques patates, s'approcha du feu, les fit griller et les croqua à belles dents, avec un air de contentement manifeste, et à la barbe du gardien, perché dans sa hutte. Le manège dura plusieurs jours. Le jeune homme agacé, résolut de jouer un tour à l'étrange visiteur. Il acheta de la poix, de la glu et les répandit sur de la paille tout autour du feu. Il prépara dans un fagot de bois sec deux forts pétards faits avec des entrenœuds de bambou. Le tigre arrive à son ordinaire, s'asseoit sur la paille..... Horreur ! la paille s'attache à ses poils. Il veut l'arracher, met du bois dans le feu pour y voir clair, mais les pétards éclatent, mettant le feu à la paille tout autour de l'animal et sur son corps lui-même. Le tigre se sauve épouvanté. Le lendemain il revient, à demi brûlé, mais rêvant une vengeance éclatante. Il s'assied au pied de la hutte et ouvre la gueule tant qu'il peut, attendant que le jeune homme descende pour le happer. Quelle gueule, rouge et profonde ! et quels crocs ! Ce fut au tour du jeune homme d'être effrayé. Il jeta au tigre tout ce qu'il avait sur lui pour le faire déguerpir. Peine perdue ! Monsieur ne bougeait pas et n'en ouvrait que plus la gueule. Enfin il prend son *còi* pendu à son cou et le jette avec violence dans la bouche de l'animal. Celui ci, surpris de cette proie inaccoutumée qui lui tombe sous la dent, pousse un soupir de stupéfaction ou de joie. Mais voilà qu'un bruit *cò* se produit au fond de sa gorge. Il respire, et ça fait *kè*. Epouvanté, il se dresse sur ses pattes. A chaque aspiration ça faisait *cò*, à chaque expiration ça faisait *kè*. Hors de lui il s'enfuit, entendant toujours au fond de son gosier *cò kè, cò kè*. Il court encore, paraît-il, dès qu'il entend le son de la corne : *cò kè, cò kè* !

En revanche le son de la conque marine, *tù và*, l'attire, car ce son ressemble à son rugissement ; aussi on se garde d'en souffler lorsque le tigre est signalé.

On verra plus loin comment le tigre se laissa vaincre à la course par la tortue.

L. Cadière.

(*A suivre*).

. BIBLIOGRAPHIE

LIVRES

JEAN BONET. *Dictionnaire Annamite-Français (Langue officielle et langue vulgaire).* — Paris, Imprimerie nationale, E. Leroux, 1899-1900, 2 vol. in-8° (Publication de l'Ecole des langues orientales vivantes).

Le Dictionnaire de M. Bonet était impatiemment attendu des travailleurs. Non pas que les bons dictionnaires annamites fissent défaut : on admirera longtemps encore la sûreté de sens impeccable et la suffisante sobriété du *Dictionnarium annamitico-latinum* de Mgr Taberd ; ceux qui sont mêlés au peuple annamite, qui entendent et doivent connaître les multiples expressions dont il se sert journellement, ne délaisseront pas de sitôt le *Dictionnaire annamite-français* du père Génibrel. Mais on n'avait pas assez tenu compte jusqu'à ce jour de la diversité des éléments dont se compose la langue annamite prise dans son ensemble.

La langue annamite se compose, au point du vue lexicographique, de deux éléments : l'élément vulgaire ou annamite, et l'élément chinois, appelé ordinairement sino-annamite.

Ce dernier comprend des mots purements chinois, rendus par les caractères chinois non modifiés, mais prononcés d'une façon particulière. Le matériel sino-annamite est employé de deux façons:

Tantôt il est fondu dans le langage vulgaire et soumis aux lois de syntaxe propres à la langue annamite. Par exemple, dans l'expression *người thánh*, l'homme saint, *thánh* est un mot chinois, rendu par un caractère chinois 聖, mais se conformant à la règle de syntaxe annamite qui veut l'adjectif qualificatif après le substantif qu'il détermine, contrairement à la règle de syntaxe chinoise. Il en est de même pour le mot *quan* dans l'expression *nhà quan lớn*, la maison du grand mandarin ; ce mot se conforme à deux règles de syntaxe annamite contraires aux règles correspondantes de la syntaxe chinoise. Le matériel ainsi employé constitue une grande partie du lexique annamite.

Tantôt les termes sino-annamites sont employés conformément aux lois de la syntaxe chinoise. On a alors une langue nouvelle ; c'est la langue officielle proprement dite, qui ressemble à l'annamite vulgaire par une certaine partie du lexique, mais en diffère grandement par la syntaxe. C'est la langue des pièces officielles, des décrets, des ouvrages historiques, de la poésie relevée. Elle n'est pas parlée, ou n'apparait dans le langage des gens instruits que sous la forme de citations ou de proverbes.

L'élément vulgaire constitue le fonds propre de la langue annamite, de la langue parlée, — fonds bien pauvre, si l'on se rappelle ce que disait M. Bonet dans sa communication au Congrès international des Orientalistes tenu à Paris en 1897, que sur douze mille mots environ que contient son dictionnaire, trois mille à peine appartiennent à l'idiome primitif. — Et parmi ces trois mille, combien sont apparentés à la langue officielle, ne différant des formes correspondantes du sino-annamite ou des dialectes chinois que par de simples modifications phonétiques !

Le mot annamite *cải*, par exemple, qui signifie « moutarde, navet » se rend par le phonétique 菠, mais il se rattache naturellement au mot chinois rendu par le caractère 芥, même sens, qui se prononce en cantonais *kái*, en chinois du nord (Dictionnaire du P. Couvreur) *kiái*, en sino-annamite *giái*. Le mot *gả*, donner sa fille en mariage, est rendu par le phonétique 㚙, mais il correspond aux formes sino-annamite *giá*, chinois du nord *kiá*, cantonais *ká*, qui se rendent par le caractère 嫁, et signifient « marier sa fille ou prendre un mari ». Les deux formes

annamites *gạc* 𧤁, « corne de cerf », et *góc* 𧣳, « angle », se rattachent au mot de la langue officielle rendu par 角, qui signifie à la fois angle et corne de cerf, et se prononce en cantonais *kok* ou *kuk*, en chinois du nord *kiö*, en sino-annamite *giác*. Il est inutile de donner ici les preuves qui confirment ces rapprochements.

Nombreux sont les mots que l'on croirait, à première vue, appartenir à la langue vulgaire, et qu'un examen attentif des lois phonétiques qui régissent la langue permet de rattacher au sino-annamite. Nul doute que des études sur l'étymologie de la langue, plus approfondies que celles que l'on a faites jusqu'à ce jour, ne permettent d'agrandir considérablement cette classe de mots jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un noyau irréductible plus ou moins considérable que l'on devra considérer comme constituant le fond propre de la langue annamite, ou étant l'apport des langues voisines autres que le chinois.

J'ai voulu signaler ces divers points de vue parce qu'ils permettent d'établir une transition entre les deux parties qui constituent la langue annamite : le matériel de la langue officielle et le matériel de la langue vulgaire se rattachent intimement l'un à l'autre, se pénètrent mutuellement. On a d'abord les mots sino-annamites employés uniquement avec la syntaxe chinoise dans les pièces officielles, — cette catégorie embrasse tout le lexique chinois — ; puis viennent les mots sino-annamites employés tantôt dans les pièces officielles comme ci-dessus, tantôt conformément aux lois de la syntaxe annamite, et qu'il faut considérer comme faisant aujourd'hui partie intégrante de la langue nationale, suivant l'expression de l'auteur ; à cette classe se rattachent plus ou moins étroitement les mots apparentés à des formes sino-annamites et n'en différant que par des modifications phonétiques régulières ; enfin restent les mots particuliers à la langue annamite.

M. B. n'a pas signalé toutes ces nuances. On ne saurait lui en faire un reproche. Le jour n'est malheureusement pas encore venu où un dictionnaire annamite idéal fera une large place à la partie étymologique. Répartissant tous les mots du lexique simplement en deux classes, il a distingué clairement et avec méthode la partie sino-annamite et la partie annamite.

Mgr Taberd avait réuni un grand nombre de mots sino-annamites — beaucoup plus qu'il n'y en a dans le nouveau dictionnaire — à la fin de son *Dictionnarium annamitico-latinum*, et avait éparpillé ceux qui sont employés journellement dans la partie qui concerne la langue vulgaire : on était obligé de consulter le dictionnaire aux deux endroits. Le Père Génibrel, pour éviter cet inconvénient, a inséré l'appendice de l'ouvrage de Mgr Taberd dans le corps de son dictionnaire annamite-français ; mais la distinction entre les deux catégories de mots n'est ni évidente ni méthodique. Le *Đại nam quốc âm tự vị*, de M. Paulus Cũa, donnait, sous ce point de vue, d'utiles et sûres indications. Le dictionnaire de M. B., malgré quelques fautes de détail, lui est bien supérieur.

On voit au premier coup d'œil si tel mot est sino-annamite ou appartient à la langue vulgaire ; si tel caractère est emprunté directement au chinois et dans le même sens qu'il a en chinois, ou s'il est employé simplement comme phonétique pour rendre un mot annamite, et dans ce cas on indique, pour les caractères simples, le sens et la prononciation de ce caractère en sino-annamite ; pour les caractères composés, la manière dont ils ont été formés. — Ces indications concernent le caractère et n'ont qu'un rapport éloigné avec le sens. J'aurais donc préféré les voir placer immédiatement après le caractère ; j'aurais désiré que l'on indiquât par un signe quelles sont, dans les caractères composés, la partie phonétique et la partie idéographique. — Parfois, un même mot est employé dans les deux langues et, bien que rendu par le même caractère, il a en sino-annamite une signification différente de celle qu'il a en annamite vulgaire. Le dictionnaire de M. B. indique clairement cette distinction de sens.

Toutes ces indications supposent de la part de l'auteur un travail considérable, et elles rendront d'inappréciables services à celui qui voudra étudier scientifiquement la langue annamite ; on saura gré à l'auteur d'avoir suivi l'exemple de Mgr Taberd et d'avoir mis après chaque exemple les caractères chinois ou *nôm* qui lui correspondent. C'était une lacune dans les dictionnaires du P. Génibrel et de M. Paulus Cũa.

Le P. Génibrel avait adopté une classification des consonnes et des voyelles qui me paraît être logique : *Kh* était traité à part après *K*, et *Th* après *T*, de même que *Tr* ; les mots commençant

par *N*, *Ng*, *Nh*, étaient rangés à part comme renfermant une consonne différente — j'aurais même désiré voir séparer les mots commençant par la gutturale *G* et ceux qui renferment la palatale *Gi*. — De même pour les voyelles : on n'abordait les mots renfermant un *ă* qu'après avoir énuméré entièrement ceux qui renferment un *a* ; *ê* venait après *e* ; *ư* après *u*, etc. C'était une heureuse innovation qui contrariait bien un peu les habitudes des vieux annamitisants, mais qui était plus conforme à la logique. Je regrette que M. B. n'ait pas marché dans cette voie.

Je signalerai une omission bien plus regrettable. On se trouve parfois devant une pièce, une phrase, quelques mots appartenant à la langue officielle ou à la langue vulgaire, mais écrits en caractères que l'on ne sait comment prononcer. — Cela peut arriver au sinologue débutant aussi bien qu'au plus fort lettré. — Dans ce cas le dictionnaire de M. Bonnet ne permet pas de traduire le passage difficile que l'on a devant les yeux. Un dictionnaire alphabétique a pour complément indispensable une liste des caractères disposés par ordre de clefs avec la prononciation. Ce supplément aurait doublé la valeur de l'ouvrage et n'en aurait pas sensiblement augmenté la volume : car on aurait pu supprimer la liste des radicaux dont on ne voit pas bien l'utilité et même la notice sur les divisions administratives de l'Annam et du Tonkin.

Comme on le voit, les critiques que l'on peut faire à cet ouvrage regardent plutôt la forme que le fond. — Je signale en passant la netteté des caractères employés et le soin apporté à l'impression des mots sino-annamites ou annamites transcrits. — Ceux qui voudront traduire les monuments de littérature chinoise ou même les annales annamites auront probablement besoin quelquefois de consulter les dictionnaires chinois ; on sera obligé de chercher dans le dictionnaire du P. Génibrel un certain nombre de formes ou d'expressions populaires ou appartenant à la terminologie chrétienne. Il est bien difficile de faire un dictionnaire « complet » de la langue officielle et de la langue vulgaire de l'Annam, de condenser en un ouvrage facile à consulter les formes si nombreuses, si variées des divers dialectes de la langue vulgaire, et toutes les acceptions des caractères que l'on trouve dans les grands dictionnaires chinois, acceptions qui sont susceptibles d'être employées une fois ou l'autre dans une pièce officielle. Mais, somme toute, l'apparition du dictionnaire n'a pas déçu les espérances qu'avait fait concevoir la communication faite au Congrès international des Orientalistes. L'ouvrage rendra de grands services aux administrateurs, à leurs auxiliaires indigènes, à tous ceux qui ont à traduire des documents officiels. Ce sera un précieux instrument de travail pour ceux qui voudront comparer la langue annamite vulgaire avec le sino-annamite (1).

L. CADIÈRE.

---

(1) Je signale en note quelques oublis :

Le caractère 浽, n'est pas sino-annamite lorsqu'il est employé pour rendre le mot annamite *nổi*, « surnager » ; de même le caractère 楮 (ou 櫡), rendant le mot *súc*, « pièce de bois » ; le caractère [illegible], employé pour rendre *ngt*, « crier » ; [illegible], rendant le mot *mổ*, « frapper avec le bec » ; 用 est sino-annamite lorsqu'il rend le mot *dụng*, de la langue officielle, ne l'est pas lorsqu'il rend le mot *dùng* de la langue vulgaire ; le caractère 翼, *dực*, « ailes, défendre », est sino-annamite ; le caractère 公 rendant le mot *công* « paon », est purement phonétique et ce sens doit être signalé comme appartenant à l'annamite vulgaire ; le mot *ác*, « corbeau », est rendu par les caractères phonétiques [illegible] ou [illegible]. N'est-il pas mieux de le rendre, comme le P. Génibrel, par le caractère 鴉, qui a le même sens en chinois, et de faire de ce mot un mot sino-annamite comme il l'est en réalité ? — L'expression *đàng sá* n'a pas le sens spécial de « grande route », c'est un de ces mots doubles si usités en langue vulgaire ; sa signification est « route, chemin, en général ». L'auteur le rend, avec d'autres, par le caractère [illegible] ; le Père Génibrel le rend mieux par le caractère sino-annamite 岔, qui signifie en chinois « carrefour, fourche d'un chemin ». Le mot annamite *xanh*, est rendu par le phonétique 撐, d'autres le rendent par [illegible] ; le choix du signe idéographique de ce dernier caractère semble indiquer que le sens premier du mot est la couleur des arbres, « le vert », sens à indiquer en premier lieu. — Il y a dans les notions de grammaire placées en tête du dictionnaire certaines assertions au sujet desquelles je ne partage pas l'avis de l'auteur : p. XIX et XX,

L'année Sociologique, 2e et 3e années (1897-1899). — Paris, F. Alcan, 1898 et 1899, in-8°, VI — 596 et 618 pages.

Le second volume de cet utile recueil, dirigé par M. Durkheim, professeur à l'Université de Bordeaux, égale, s'il ne le dépasse, le premier par la richesse de l'information et l'excellence de la méthode. Il contient deux mémoires originaux : 1° *De la définition des phénomènes religieux*, par M. Durkheim ; 2° *Essai sur la nature et la fonction du sacrifice*, par MM. H. Hubert et M. Mauss. Le travail de M. Durkheim se distingue, comme toujours, par une exquise sincérité de pensée et une admirable lucidité d'exposition. La définition qu'il propose pour les phénomènes religieux est celle-ci : « Les phénomènes dits religieux consistent en croyances obligatoires connexes de pratiques définies qui se rapportent à des objets donnés dans ces croyances. » Cette définition est la conclusion d'une analyse très bien faite. Je ne ferai qu'une remarque de détail. M. D. dit (p. 9) : « Il y a des religions d'où toute idée de dieu est absente. Tel est le bouddhisme... » Prévoyant une objection, il ajoute (p. 11) : « Sans doute, comme les bouddhistes du Nord, certains Jaïnistes revinrent à une sorte de déisme ; le Jina fut comme divinisé, mais ils se mettaient ainsi en contradiction avec leurs écrivains les plus autorisés. » Cela est vrai, mais entre la croyance populaire et la théorie des « écrivains autorisés », quel est le fait vraiment sociologique ? J'incline à croire que le dogme promulgué par les docteurs graves n'a eu ni beaucoup d'extension ni beaucoup de durée. Je puis dire en tous cas qu'en Indo-Chine, malgré la présence d'un clergé et les livres canoniques, le Bouddhisme populaire est un déisme parfaitement caractérisé. Le mémoire de MM. Hubert et Mauss est d'une lecture un peu laborieuse ; mais il est solide et nourri de faits. Il prend pour point de départ le sacrifice hindou comparé avec les usages grecs et hébraïques et expose à quelles idées fondamentales correspondent les rites.

Le troisième volume contient trois mémoires (Ratzel, *Le Sol, la Société et l'Etat* ; Richard, *Les Crises sociales et la Criminalité* ; Steinmetz, *Classification des types sociaux*) qui se rapportent moins directement à l'objet de nos études.

Le reste des volumes est une revue critique des ouvrages parus dans l'année qui touchent de plus ou moins près à la sociologie. Ils sont répartis en sept sections : 1° *Sociologie générale*, par MM. Bouglé et Parodi ; 2° *Sociologie religieuse*, par MM. Hubert et Mauss ; 3° *Sociologie morale et juridique*, par MM. Lapie, Durkheim, Fauconnet, J. Lévy et Stickney ; 4° *Sociologie criminelle*, par M. Richard ; 5° *Sociologie économique* par M. Simiand ; 6° *Morphologie sociale*, par M. Durkheim ; 7° Divers.

Nous ne pouvons que souhaiter un succès toujours grandissant à une publication qui a déjà beaucoup fait pour le bon renom d'une science que tant de charlatans travaillent d'autre part à déconsidérer.

L. F.

T. W. Rhys Davids. *Dialogues of the Buddha*, traduits du pâli (*Sacred Books of the Buddhists*, t. II), Londres, 1899, 1 vol. in-8°, XXIV-330 pages.

Ce volume est le second — le premier, paru en 1895, était la traduction de la *Jâtaka-Mâlâ* par M. Speyer — de la collection des « Livres sacrés des Bouddhistes », entreprise par feu Max Müller après que celle des « Livres sacrés de l'Orient » se fut close sur son cinquante-et-unième tome.

---

l'adjectif démonstratif *ây* n'est pas nécessaire pour que les substantifs pronominaux comme *ông*, *anh*, etc., désignent la troisième personne : *ông đi*, « allez-y, Monsieur », ou « Monsieur y va, il y va » ; — p. XXIII, l'emploi des particules impératives, surtout de *hãy*, est très rare dans la langue du peuple ; — à proprement parler, le passif tel qu'on l'entend dans la syntaxe française n'existe pas en annamite.

On sait que cette nouvelle série paraît sous le patronage de S. M. Chulâlañkaraṇa, roi de Siam. Il est à espérer que la mort récente de son célèbre éditeur n'en interrompra pas le cours. Du moins la contribution que vient d'y apporter l'éminent pâlisant de Londres ne rend-elle que plus désirable sa continuation. Elle met en effet à la disposition des lecteurs européens une version anglaise des treize premiers *Suttantas* de la « Collection des longs dialogues » c'est-à-dire justement le contenu du premier volume du *Dīgha Nikāya* publié en 1890 par MM. Rhys Davids et E. Carpenter. Nous nous trouvons ainsi en posséder à la fois une bonne édition et une traduction autorisée, bienfait inestimable pour les étudiants.

Dans sa préface, qu'il s'est plu à dater pieusement de « Nâlandâ », M. R. D. résume, avec la compétence et la chaleur d'un moderne Buddhaghoṣa, tous les arguments et les témoignages qui militent en faveur de l'antiquité et de l'authenticité du canon pâli. Que ce *piṭaka* soit originaire de l'Inde septentrionale et, en majeure partie, antérieur à Açoka, c'est ce qu'à tout le moins il n'est pas absurde de supposer ; c'est même, allant plus loin, ce que M. R. D. estime le plus vraisemblable, et nous le suivrons volontiers jusque-là. Outre cette préface générale, M. R. D. a encore profité, à propos de chaque *suttanta*, des introductions qu'il y a jointes, pour traiter des points particuliers que soulève le texte. Quelques-unes de ces études, sur la question de la caste, de l'agnosticisme bouddhique, de l'ascétisme et du monachisme indiens, etc., sont de petits chefs-d'œuvres de fine critique. Toutefois nous restons mal persuadés qu'une veine d'humour à froid et d'ironie socratique circule sous la sèche et monotone répétition des formules d'école et des énumérations mnémotechniques qui forment toute la trame de ces « dialogues » du Buddha.

A. F.

A. Grünwedel. *Mythologie du Bouddhisme au Tibet et en Mongolie*, Paris et Leipzig, 1900 ; 1 vol. in. 8°, XXXIV. — 247 pages et 188 illustrations.

M. Grünwedel, qui s'est fait en Allemagne une spécialité de l'étude de l'art bouddhique, vient de publier un volume des plus intéressants sur la mythologie ou, plus exactement, l'iconographie de la religion des lâmas. Son livre est moins un mémoire technique qu'une œuvre de haute vulgarisation : ce n'est pas nous qui l'en blâmerons, bien au contraire. La tâche lui était d'ailleurs facilitée par la nature même de son sujet. Si le panthéon tibétain est le plus vaste du monde, il en est aussi le mieux ordonné. Des générations de moines imagiers, artistes doublés de théologiens, ont travaillé à classer, hiérarchiser, stéréotyper chaque personnage. C'est proprement le paradis de l'iconographe : nul ne s'y meut plus à l'aise que M. G. Il étudie tour à tour, selon la division consacrée : 1° le clergé, saints, lâmas ou magiciens ; 2° les étranges divinités tutélaires (*Yi-dam*), bien connues par leur mystique et montrueuse obscénité ; on sait qu'elles sont toujours représentées comme sexuellement unies à leur énergie féminine ou *çakti* ; 3° les Buddhas, bien rares et évidemment détrônés dans la piété des fidèles par des dieux moins sourds aux prières humaines, et les innombrables Bodhisattvas que distinguent entre eux un attribut, une couleur ou une monture caractéristiques ; 4° les divinités féminines, surtout l'infiniment gracieuse Târâ, la grande déesse du Bouddhisme, et les épouvantables sorcières que sont au contraire les Ḍakinîs ; 5° les non moins horribles Dharmapâlas ou protecteurs de la religion ; et 6° enfin les divinités secondaires, bons génies ou démons, d'origine locale ou indienne. Des notes copieuses et un index complètent le volume. Quant aux illustrations, elle ont été fournies à profusion par la superbe collection lâmaïque du prince H. Oukhtomsky, l'ancien compagnon de voyage du tzar (alors tzarévitch) en Orient : en fait cette collection nous est même donnée comme ayant servi de base à l'ouvrage.

Nous ne ferons à M. G. qu'un reproche : encore est-il tout administratif. Dans son premier chapitre, où il expose à grands traits l'histoire du panthéon bouddhique dans les Indes, il semble avoir tenu cette gageure de passer directement, et sans effort apparent, de l'art tout

imprégné d'une grâce hellénique qui fleurissait dans le N.-O. du Penjâb dès les premiers siècles de notre ère à celui que le barbare Tibet n'a connu qu'à partir du VIIe siècle. Ce formidable saut, par dessus tant de lieues et d'années, est exécuté avec tant de dextérité que le lecteur non prévenu ne peut manquer de s'y laisser prendre. Mais il en reste pas moins que nous avons besoin d'une transition entre des monuments aussi divergents par le style qu'éloignés dans le temps et l'espace. Ainsi qu'il est facile de s'en assurer, le contraste est tout de même trop fort et surtout trop brusque, d'une page à l'autre du livre, entre les nobles et chastes statues gréco-bouddhiques et les dégoûtantes horreurs en vogue de l'autre côté de l'Himâlaya. Cette évidente lacune, les statues des vieux sanctuaires du Magadha et les miniatures des anciens manuscrits bengalis ou népâlais nous fournissent seules le moyen de la combler. Grâce à elles nous savons de source sûre que les Tibétains n'ont à vrai dire rien innové : ils ont seulement exagéré en les copiant, le maniérisme, l'obscénité ou même la monstruosité des images de la vallée du Gange. Ces documents purement indiens, nécessaires intermédiaires entre les productions de la vieille école du Gandhâra qu'elles rappellent, et celles de la Haute-Asie qu'elles font pressentir, ont justement fait de notre part l'objet d'une étude parue en même temps que celle de M. G. sur les images du Tibet et de la Mongolie. Le lecteur nous excusera de devoir l'en avertir ; quant à M. G. il est, nous le savons, un trop bon *fellow-worker* dans le champ de l'iconographie bouddhique pour ne pas se réjouir que cette publication soit venue à propos compléter sur un point essentiel les prolégomènes de la sienne.

Le prince H. Oukhtomsky a cru devoir joindre au volume son portrait magnifiquement brodé et une extraordinaire préface où se mêlent, sans ordre apparent, des souvenirs de voyage, des théories théosophiques et d'apocalyptiques visions sur l'expansion russe dans l'« Orient jaune ». Par une délicate attention, dont notre public doit se montrer reconnaissant, l'ouvrage a paru à la fois en allemand chez Brokhaus et en français chez Leroux. Il est vrai de dire que la traduction française est l'œuvre d'un allemand : c'est même sa seule excuse pour être aussi mauvaise ; ajoutons que les derniers évènements de Chine sont venus, de la façon inattendue que l'on sait, donner à cette publication un caractère pratique et tout d'actualité. Leur moindre résultat sera en effet de disperser dans des collections européennes quantité de ces innombrables divinités lâmaïques qui peuplaient par milliers les pagodes, aujourd'hui brûlées, de Pékin. Nulle part l'amateur soucieux d'étiqueter ses acquisitions en ce genre ne pourra trouver de manuel plus commode et plus sûr pour leur identification.

A. F.

MAURICE COURANT. — *Bibliothèque nationale, département des manuscrits. Catalogue des livres chinois, coréens, japonais, etc.* 1er fascicule, n° 1-2496. Paris, Leroux, 1900, in-8, VII — 148 pp.

Dans le catalogue, dont le 1er fascicule vient de paraître, M. C. a naturellement renoncé à la division en ancien et nouveau fonds, qui n'est pas défendable. Il a répudié également, et c'est là une innovation plus importante, la répartition traditionnelle en quatre sections, qui est celle des bibliographes de K'ien-long et des notes de Wylie. Il est de fait que la classification chinoise est défectueuse : les sections chevauchent l'une sur l'autre, et tel sinologue comme le P. Hoang s'est vu contraint, pour faciliter ses recherches, à établir d'abord un index général du catalogue impérial chinois. De plus, comme le fait observer M. C., le dédain des lettrés exclut les œuvres de littérature légère, romans ou pièces de théâtre, que nous ne frappons pas du même ostracisme. Enfin ce n'est que par un lien assez lâche que l'on peut rattacher les livres bouddhiques et chrétiens à la section III, consacrée aux philosophes et savants. M. C. a donc adopté une division plus rationnelle, en douze classes : 1° histoire ; 2° géographie ; 3° administration ; 4° ouvrages canoniques, classiques, philosophiques ; 5° littérature ; 6° romans ; 7° lexicographie ; 8° sciences et arts ; 9° religion ; 10° encyclopédies ; 11° collections de textes ; 12° divers.

Mais l'œuvre de M. C. est un catalogue et non un répertoire bibliographique : il n'a donc pu que classer ensemble des ouvrages parfois très divers réunis par les hasards de la reliure ; un index méthodique remettra chaque œuvre à sa vraie place. Nous espérons que dans cet index, un même livre figurera autant de fois qu'il est de rubriques différentes sous lesquelles il se peut classer. C'est ainsi que les volumes donnés sous les nos 1019, 1020, 1026-1028, 1029, 1030, 1031, 1033 à la section *biographie* du chapitre *histoire*, devront être cités à nouveau sous la rubrique *bouddhisme* de l'index, puisque ce sont des biographies de bonzes et de patriarches bouddhiques.

La disposition typographique du catalogue est excellente, le texte très correct. Les détails essentiels de composition et de dates sont donnés sous chaque titre, avec renvoi à l'ancien catalogue, et, s'il y a lieu, au catalogue impérial chinois.

En un cas, nous comprenons mal la division de M. C.. Dans la 5e section du chapitre I, sous la subdivision : histoires administratives, économiques, etc., M. C. range des œuvres comme le *T'ong tchi* ou le *Wen-hien t'ong k'ao*, que nous nous attendions à voir figurer parmi les encyclopédies. Ces ouvrages sont composés en somme sur le même plan que le *T'ai ping yu lan*, par exemple, à cette différence près qu'ils ne citent pas leurs sources. Mais on sait de reste que, d'une part, Ma Toan lin, qui ne nomme pas ses auteurs, n'a pourtant pas condensé ses matériaux en une œuvre personnelle, et que, d'un autre côté, les encyclopédies composées uniquement d'extraits avoués ne brillent pas, à l'exception du *T'ou chou tsi tch'eng*, par une « littéralité » bien scrupuleuse.

Enfin il est une dernière remarque que nous a suggérée la lecture du catalogue ; c'est que, pour l'histoire des provinces méridionales de la Chine et pour celle de l'Indo-Chine, il y a bien des trous dans la collection de la Bibliothèque nationale. A moins que la reliure n'ait apparié ces volumes à quelque traité de médecine ou d'astronomie qui nous les fera retrouver sous un autre chapitre, nous avons été surpris de ne voir figurer au catalogue ni le 蠻書, ni le 南詔野史, ni le 嶺表錄異, qui se trouvent encore à Péking. Le travail de M. C., qui rendra de grands services en faisant mieux connaitre ce que nous avons, ne sera guère moins utile en nous montrant ce que nous n'avons pas.

P. Pelliot.

Claudius Madrolle. — *Haï-nan et la côte continentale voisine.* — Paris. Challamel, in-8. 1900, I-XIV, I-XVIII, 126 pp., 6 pl. hors texte.

M. M., déjà connu par un voyage en Afrique occidentale, partit du Tonkin en 1895, atteignit le Fleuve Bleu et, en 1896, visita Haï-nan. Frappé de l'importance de cette île qu'il considère comme « l'œil de l'Indo-Chine », il se proposa de la faire connaitre par des livres, des conférences, institua même un prix à la Société de Géographie. C'est de cette idée que procède la « Bibliothèque Haïnanaise », dont M. M. nous offre aujourd'hui le premier volume, consacré presque exclusivement à l'histoire. Le projet est excellent, l'ordonnance du livre peut-être moins heureuse. Après un premier chapitre traitant « des Voyages et Relations du XIIIe au XVIII s. » M. M. en consacre un second à « l'histoire de Haï-nan des temps les plus reculés jusqu'au XIIIe s. », et le troisième chapitre, intitulé le « Catholicisme », fait sensiblement suite au premier ; on voit mal le pourquoi de cette disposition. Quelques erreurs pouvaient être évitées en faisant relire les bonnes feuilles par un sinologue. Après avoir dit (p. 3. n. 2) que le Cianba était un « pays de l'Indo-Chine méridionale », et avoir classé (p. 7) le Janpa parmi les « noms mal définis des pays de l'Indo-Chine », M. M. nous apprend (p. 14) que les Kam (Chams) « peuplaient autrefois la côte « indo-chinoise du Cap Saint-Jacques à Kebao » ! En l'absence de références, nous ne pouvons faire remonter à d'autres qu'à l'auteur la responsabilité de ces fantaisies. — Les Chinois ne qualifient pas de *Man* « tous ceux qui ne parlent pas ou ne pensent pas comme eux » (p. 2, n. 4), mais seulement les Barbares du Sud.

Les fautes de copie sont malheureusement fréquentes. A propos de l'émigration chame à Haï-nan, mentionnée d'après Hervey de Saint-Denys, *Ethn. des peuples étrangers à la Chine*, II, 48, il y a en quatre lignes trois fautes, dont une de date. La liste des neuf gouvernements établis par les Han dans la Chine méridionale et le Tonkin est mal transcrite ; le Ji-nan ne désigne pas « les contrées voisines de l'Equateur », mais seulement celles voisines et au Sud du tropique ; enfin dans la note donnant les prononciations annamites, trois gouvernements sont omis.

M. M. a au contraire un accès direct aux originaux et se sent sur un terrain plus solide en parlant des missions catholiques ou des campagnes de *l'Amphitrite* (1698 et 1701). Signalons le naufrage sur les côtes d'Haï-nan du P. Gago (1560) et la mission du franciscain Diego d'Oropesa en 1584.

En résumé nous croyons excellent de grouper autour d'un sujet donné tout ce que nous apprennent les anciens missionnaires et voyageurs, mais en écartant résolument tout ce qui n'est pas du sujet. A quoi bon, dans un travail sur Haï-nan, quelques pages consacrées à Marco Polo et qui se terminent par ces mots : « mais Marco Polo ne parle nulle part de Haï-nan » (p. 3) ? c'est, au fond, tout ce que nous voulions savoir. Un peu plus de sobriété, et de précision ! Sous ces quelques réserves, nous croyons volontiers que la « Bibliothèque Haïnanaise » sera la première source d'informations où iront puiser les personnes désireuses de se renseigner sur cette partie de l'Empire chinois.

P. Pelliot.

Dr J. Groneman. *De Hindoe-Bouwvallen in de Parambanan Vlakte.* Semarang-Sourabaia, Van Dorp et Cie, 1900, in-8°, 94 pages.

M. Groneman, président d'honneur de la Société archéologique de Jogjakarta, a eu l'amabilité d'envoyer à l'Ecole française d'Extrême-Orient son livre sur les ruines hindoues de la plaine de Parambanan. Il faut remercier l'auteur d'avoir mis sa haute compétence au service des savants et des touristes qui voudront visiter ces remarquables monuments. M. G. a réussi à en identifier toutes les représentations : elles se rapportent aussi bien aux divinités brahmaniques que bouddhiques ; il y a reconnu également un grand nombre de scènes légendaires empruntées au *Râmâyaṇa*. Il n'a négligé dans cette étude aucun des nombreux monuments de cette plaine si riche au point de vue artistique. Ce sont : le Tjanḍi Kalasan, le Tjanḍi Sari, le groupe de Parambanan (temples de Viṣṇu, de Brahmâ et de Çiva), les Tjanḍi Loemboeng et Tjanḍi Boebrah, le Tjanḍi Sewoe (les mille temples), les Tjanḍi Pelahosan et Tjanḍi Sadjiwan. L'un de ces édifices mérite une mention spéciale, car c'est de la copie fidèle d'une des constructions de Tjanḍi Sewoe que la Hollande a tiré le petite temple javanais qui fut à Paris, en 1900, l'un des joyaux de l'Exposition Coloniale et dont le gouvernement néerlandais a gracieusement fait présent à la France.

Cet ouvrage si complet et si détaillé, à qui il ne manque que des illustrations, est appelé à servir de base à toutes les études qui seront faites dans la suite sur les édifices de cette région.

Ed. Huber.

PÉRIODIQUES

Académie des Inscriptions et Belles-lettres. — Comptes rendus des Séances. — *Séance du 6 juillet 1900.* — M. Barth présente à l'Académie, au nom du Directeur de l'École française d'Extrême-Orient, M. Louis Finot, et de son compagnon de route et collaborateur, M. le capitaine Lunet de Lajonquière, attaché à l'Ecole, *l'Inventaire sommaire des monuments chams de l'Annam*:

« Au fascicule est jointe une carte archéologique de l'Annam en sept feuilles. Cette carte, dressée à une échelle suffisamment grande, au 1/500 000, va du dixième jusqu'au dix-huitième degré de latitude nord, limite où s'arrêtent les monuments chams et les vestiges de l'ancienne culture d'origine hindoue. Car c'est de ceux-là seulement qu'il s'agit ici. Les monuments annamites, qui relèvent de la culture chinoise et dont l'étude est encore très peu avancée, ne pourront être l'objet d'un inventaire semblable qu'à une époque plus éloignée. A cette carte sont jointes deux feuilles qui donnent le plan à une échelle plus grande, au 1/1000 et au 1/1500, de deux groupes de ruines particulièrement intéressants, celui de Dong-Duong et celui de My-Son, dont j'ai déjà eu l'honneur d'entretenir l'Académie, d'après une lettre de M. Finot, dans une de nos précédentes séances [1]. Une note explicative manuscrite, jointe au présent fascicule, donne des renseignements plus précis sur ces belles ruines.

« L'*Inventaire sommaire* est une simple liste : M. Finot n'y a fait entrer que les données strictement nécessaires pour l'identification des monuments, tous les détails demeurant réservés pour l'*Inventaire descriptif* qui sera publié plus tard. Mais cette liste est complète, autant du moins que pouvait l'être un premier essai.

« Chaque monument indépendant, qu'il soit isolé ou groupé, a reçu un numéro spécial, par lequel il est désigné sur la carte. Il va de soi que la nomenclature est aussi de part et d'autre la même.

« La carte donne l'emplacement exact des monuments. Les noms et les numéros sont en lettres rouges. Pour ne pas compliquer l'écriture, on n'y a porté en plus que les indications nécessaires pour s'orienter et accéder facilement aux points archéologiques : routes, cours d'eau, relais de poste, centres administratifs, marchés.

« M. Finot ne donne pas cet *Inventaire* comme absolument complet ; il y soupçonne au contraire des lacunes, et il fait un pressant appel au concours de tous ceux qui pourront l'aider à les combler. Il désire surtout qu'il soit bien entendu que, dans le présent fascicule, le travail n'a pas reçu sa forme définitive : ce n'est pas encore l'édition, c'est le premier jet, ou, comme il l'appelle trop modestement, la première ébauche. M. Finot espère que le travail une fois complété servira à faire mieux connaître et apprécier les richesses archéologiques de l'Indo-Chine. Je n'y vois pas, quant à moi, les imperfections que l'auteur paraît y soupçonner ; mais je puis lui certifier que, tel qu'il est, l'*Inventaire* nous eût rendu de précieux services, quand, en publiant les inscriptions du Campā, nous étions réduits à deviner approximativement des sites qui n'étaient marqués sur aucune carte, et sur lesquels nous n'avions que des renseignements insuffisants. »

Séance du 14 septembre 1900. — M. G. Oppert, ancien professeur à l'Université de Madras, et frère de M. J. Oppert, membre de l'Académie, lit un mémoire sur les *Sālagrāmas*, sortes de pierres sacrées de l'Inde, au sujet desquelles il avait déjà fait, quelques jours auparavant,

---

[1] *Comptes rendus*, séance du 16 février (Cf. B. E. F. E.-O. nº 1, p. 44).

une communication au Congrès de l'histoire des religions. Ces pierres sont des concrétions contenant des ammonites et autres coquilles, qu'on trouve, usées par les eaux, dans le cours supérieur de la Gaṇḍaki, tributaire septentrional du Gange. Les Hindous actuels voient dans leurs spirales percées d'un trou caractéristique l'image de l'organe féminin et certaines sectes y vénèrent l'emblème de Viṣṇu. M. G. Oppert, estime que le culte superstitieux de ces pierres remonte à un temps immémorial et qu'il a été emprunté par les Vaiṣṇavas aux aborigènes de l'Inde pour marquer leur opposition au culte çivaïte du *liṅga*.

Séance du 2 novembre 1900. — M. M. Bréal lit une notice sur la vie et l'œuvre de Max Müller, le doyen des associés étrangers de l'Académie.

Séance du 16 novembre 1900. — Dans le discours d'ouverture de la séance publique annuelle, voici en quels termes M. N. de Lasteyrie, vice-président, a annoncé l'attribution à M. Pavie de la moitié du prix Saintour et à M. Sainson du prix Stanislas Julien :

« Quant à M. Pavie, sa fameuse mission en Indo-Chine est bien connue. Le livre où il en expose une partie des résultats n'est pas à l'abri de la critique. M. Pavie n'est ni un historien ni un philologue ; c'est un homme d'action, dont la patiente et indomptable énergie nous a valu la possession des deux rives du Mékong. L'occasion nous était fournie par son livre de nous en montrer reconnaissants ; on nous pardonnera d'avoir songé moins aux défauts de l'ouvrage qu'aux mérites de l'auteur. »

« Le prix Stanislas Julien a été décerné à M. Camille Sainson, pour sa traduction d'un ouvrage chinois intitulé : *Mémoires sur l'Annam*. Ecrit vers l'an 1340 par un Annamite réfugié en Chine, cet ouvrage présente un tableau très vivant des intrigues de la diplomatie chinoise, et des renseignements nouveaux sur l'influence du Céleste Empire dans le nord de l'Indo-Chine.

M. Sainson était vice-consul de France au Yun-nan quand l'Académie lui a décerné le prix Stanislas Julien. Depuis, de graves événements, en obligeant nos compatriotes à fuir ces régions inhospitalières, lui ont fourni l'occasion de déployer de rares qualités d'énergie et de prudence. Sa conduite, en ces conjonctures périlleuses, nous a prouvé que l'homme d'étude, que visait seul le témoignage de l'Académie, était doublé d'un homme de cœur. Il nous est donc particulièrement agréable d'avoir pu lui rendre une justice méritée »

Séance du 23 novembre 1900. — M. Senart donne connaissance à l'Académie : d'abord d'un *Guide-instruction* préparé et mis en circulation par M. Finot, directeur de l'Ecole de Saigon, pour appeler l'attention et la collaboration des fonctionnaires d'Indo-Chine sur les questions d'archéologie, de linguistique, d'ethnographie, à propos desquelles leur expérience personnelle et leur connaissance du pays leur permettraient de fournir des renseignements certains et utiles. La manière très simple, très précise et très pratique, dont ce *Guide* est composé, témoigne une fois de plus, non seulement du zèle avisé, mais de l'esprit fin, très informé, que l'Académie connaît au directeur de l'Ecole.

« La seconde communication de M. Finot témoigne de l'attention que, personnellement, il continue à donner aux découvertes épigraphiques nouvelles. Parmi les fragments nouveaux qu'il signale, il en est deux surtout qui, se rapportant au règne de Bhadravarman Ier, appartiennent au ve siècle, c'est-à-dire aux monuments de la période la plus ancienne. C'est assez indiquer l'intérêt qui s'attache à ces récentes découvertes. »

Séance du 14 décembre 1900. — La commission de l'Ecole française d'Extrême-Orient est composée de MM. Bréal, Barbier de Meynard, Senart, Clermont-Ganneau, Hamy, Barth.

— M. Barth fait hommage à l'Académie d'une nouvelle publication du Prof. Kern : « J'ai l'honneur de présenter de la part de l'auteur, M. Kern, professeur à l'Université de Leyde et correspondant de l'Académie, l'édition que, sous les auspices de l'Institut royal de La Haye, il vient de publier du Râmâyaṇa javanais : *Râmâyaṇa Oudjavaansch Heldendicht*, uitgegeven door H. Kern. Gedrukt voor rekening van het koninklijk Instituut voor de Taal-Land- en Volkenkunde van Nederlandsch-Indië (S'-Gravenhage, 1900, in-fol.) :

« L'ancienne poésie javanaise, comme la langue même, le *Kavi* ou vieux-javanais, qui en a été l'organe, est toute pénétrée d'éléments hindous. Non seulement il y a eu là une infiltration générale de notions et de formes hindoues, mais les grands poèmes de l'Inde ont été reproduits dans l'Archipel en des œuvres qui sont ou des traductions plus ou moins fidèles, ou des imitations plus ou moins libres. De ce dernier nombre est le Râmâyaṇa édité par M. Kern, qui ne reproduit que d'une façon toute générale le poème de Vâlmiki. C'est ainsi que la conclusion en est tout autre : le poème javanais se termine à la réunion de Râma et de Sitâ et ignore, sans doute à dessein, le pénible épisode de la répudiation finale. Il y a encore d'autres divergences, et même, bien que la copie abrège d'ordinaire, des épisodes étrangers à l'original. Ceux-ci pourraient bien être des additions de seconde main, au jugement de M. Kern, qui est loin de garantir la parfaite homogénéité du poème. Mais, comme tous les manuscrits donnent en somme une seule et même recension, il juge prudent de ne pas insister sur ce point. Par contre, il affirme nettement que l'auteur inconnu du poème, un çivaïte, ne savait pas le sanscrit, et qu'il a dû travailler non sur l'œuvre même de Vâlmiki, mais sur un remaniement javanais antérieur aujourd'hui perdu. De même que le nom de l'auteur, la date du poème est inconnue : d'après le style et les caractères de la langue, M. Kern pense devoir le placer au commencement du XIIIe siècle.

« Je n'ai aucune compétence pour juger le travail philologique de l'éditeur ; mais le nom seul de M. Kern est une garantie à laquelle il n'y a rien à ajouter. Il suffit d'ailleurs de lire les observations où il rend compte de sa façon de procéder vis-à-vis de la tradition des manuscrits, et de parcourir sa *varietas lectionum*, pour se convaincre que l'édition est critique dans toute la force du terme.

« M. Kern, dont le choix a été déterminé par le renom du poème et par la grâce simple de sa diction, a eu surtout pour but de fournir un texte commode et autorisé aux étudiants du vieux-javanais. Il s'est donc dispensé d'ajouter la traduction ou même un simple résumé du poème. On regrettera pourtant qu'il n'ait pas songé aussi aux indianistes et à ceux qui, d'une façon générale, s'intéressent à l'histoire des littératures de l'Orient : tous ils auraient quelque chose à apprendre de ce Râmâyaṇa qui, dans l'état actuel, restera lettre close pour la plupart d'entre eux. »

*
* *

Journal Asiatique. — *N° de novembre-décembre 1900.* — E. Chavannes. *Une inscription du royaume de Nan-tchao.*

L'inscription traduite par M. Chavannes a été gravée en l'an 766 de notre ère, sous le règne de Ko-lo-Fong 閣羅鳳, roi du Nan-tchao 南詔, et érigée dans la ville de Tai-ho-Tch'eng 太和城, capitale de ce roi, à 15 *li* au sud de la ville préfectorale Ta-li 大理, dans la province de Yun-nan. Cette stèle subsiste encore, mais elle est très endommagée ; et c'est d'après l'édition du texte que nous ont conservée les épigraphistes chinois que M. C. a pu nous en donner la teneur. Elle a cette importance historique d'être le seul monument important que le royaume thaï de Nan-tchao — qui, au VIIIe siècle, grâce aux victoires de Ko-lo-Fong sur les Chinois et les Birmans et à son alliance avec le Tibet, alors à l'apogée de sa puissance, s'étendit sur tout le Yun-nan et le Se-tch'oan méridional et jusqu'aux rives du Golfe du Bengale — nous ait laissé de sa politique et de sa civilisation. La traduction de M. C. est accompagnée de notes copieuses et qui ne laissent passer aucun point obscur. En même temps qu'un chapitre d'histoire, cette inscription est un long plaidoyer pour justifier la conduite de Ko-lo-Fong à l'égard de son ancien suzerain, l'empereur de Chine : on ne peut pas moins attendre de son rédacteur chinois Tcheng-Hoei 鄭回, réfugié à la cour du roi thaï et devenu son historiographe. Cent cinquante ans plus tard, un descendant de ce même Tcheng-Hoei devait détruire la famille indigène des princes du Nan-tchao.

* * *

Revue de l'Histoire des Religions. — T. XLII.

N° 1. *Juillet-Août 1900.* — A. Barth. *Bulletin des Religions de l'Inde. III. Bouddhisme.* (2e partie).

N° 2. *Septembre-octobre 1900.* M. J. Réville rend compte du *Premier congrès international d'histoire des Religions,* qui s'est tenu à Paris du 3 au 8 septembre 1900, sur l'initiative de la Section des Sciences Religieuses de l'Ecole des Hautes-Etudes et dont le caractère exclusivement historique et scientifique, tel qu'il avait été défini par ses organisateurs, ne s'est à aucun moment démenti. Le fascicule contient les discours prononcés à cette occasion par MM. A. Réville, Bonet-Maury et A. de Gubernatis et une lettre de Max Müller, une des dernières qu'il ait écrites. Nous extrayons des comptes rendus des séances particulières des sections II et V, tenues sous la présidence de M. Sénart, le résumé des communications qui concernent l'Extrême-Orient et l'Inde.

1° M. V. Henry, professeur à l'Université de Paris, lit une intéressante étude sur les *Rapports du Bouddhisme et du Positivisme.* Il insiste surtout sur les différences que présentent les deux systèmes.

2° Le vice-président M. Sylvain Lévi, donne ensuite lecture pour M. R. Fujishima de son travail sur la crise récemment traversée par le *Bouddhisme japonais* et son état actuel. M. Fournier de Flaix profite de la présence de l'auteur pour lui demander quelques renseignements statistiques sur l'état actuel des religions chrétienne, bouddhique et shintoïste au Japon : mais un tel recensement est rendu presque impossible par la pénétration constante des diverses sectes qui appartiennent à ces deux dernières religions.

Le vice-président ajoute qu'au cours de son récent voyage au Japon, il a pu constater la vitalité des études bouddhiques dans ce pays : elle est attestée aussi bien par le savoir des prêtres que par l'excellence des bibliothèques. Les trouvailles de textes nouveaux sont fréquentes et les publications intéressant l'histoire du Bouddhisme et par suite celle de l'Inde, presque quotidiennes. Or, toute cette activité littéraire ne pénètre guère jusqu'en Europe et c'est pourquoi M. S. Lévi émet le vœu que des bibliographies sommaires de tous ces travaux soient publiées périodiquement, pour le bénéfice des savants européens, par les soins des églises bouddhiques du Japon. Ce vœu rencontre l'assentiment de tous. Déféré depuis à la dernière assemblée générale du Congrès, il a été adopté par elle à l'unanimité.

3° A la demande de l'auteur, le secrétaire, M. A. Foucher, donne lecture d'un travail très original de M. J. Chikadzumi sur les diverses phases de *L'évolution du Bouddhisme au Japon.* En adressant ses remerciements à M. Chikadzumi, M. Sylvain Lévi attire l'attention de l'Assemblée sur l'expansion contemporaine du Bouddhisme et les relations chaque jour croissantes qui s'organisent actuellement entre les diverses églises et les divers pays bouddhiques.

4° M. Ed. Chavannes, professeur au Collège de France, donne communication d'un savant mémoire sur les origines dualistes, naturistes d'une part, animistes de l'autre, de la *vieille religion chinoise* et établit un rapport de filiation historique entre le couple « dieu du sol et ancêtre ». et le couple « *Déesse* de la Terre et Dieu du Ciel » M. de Gubernatis signale de curieux rapports entre ces idées et le culte italique de Terminus, dieu de l'enclos, associé aux Lares et aux Mânes, — culte, semble-t-il, antérieur à celui de la Bonne Déesse et de Jupiter. M. G. Oppert rapproche également certaines croyances des populations aborigènes de l'Inde. M. V. Henry rappelle encore à propos du dieu du sol et de l'enclos le *Kṣetrapati* qui paraît dans quelques passages des Vedas. Enfin, le président adresse à l'orateur les félicitations unanimes de la Section pour la richesse de la documentation exposée et la solide nouveauté de ses conclusions.

5° M. G. OPPERT expose les idées et le culte attachés au *Sâlagrâma*, sorte de pierre sacrée qui est devenue l'emblème de Viṣṇu, (V. ci-dessus, Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, séance du 14 septembre). M. de Gubernatis rappelle à ce propos les superstitions italiques relatives aux « pierres de foudre » M. Sylvain Lévi s'informe si le *Cakratirtha*, lieu de trouvaille de ces pierres, est bien délimité sur le cours de la Gaṇḍaki, dans le Népâl. Svâmi Vivekânanda, qui d'ailleurs ne croit pas au sens génital de ces symboles, fait remarquer le rapport étroit qui existe d'une part entre le *sâlagrâma* de Viṣṇu et l'arbre *tulasi* (basilic), d'autre part entre les liṅgas de Çiva trouvés dans la Narmadâ et l'arbre *bilva* (*aegle marmelos*), et enfin entre les petits *stûpas* votifs du Bouddhisme et l'arbre açvattha (*ficus religiosa*).

6° M. Sylvain LÉVI donne ensuite lecture d'un mémoire de M. REGNAUD, professeur à l'Université de Lyon, sur le IXe *mandala* du *Ṛg-Veda*, où il attaque la tradition brahmanique et propose une nouvelle méthode d'interprétation.

7° Svâmi VIVEKÂNANDA expose ensuite ses vues sur le développement de la religion hindoue depuis les origines. Il attribue la place la plus importante à l'animisme et au culte des ancêtres, le naturisme n'étant, à son avis, qu'accessoire. Il distingue encore deux autres éléments, l'un philosophique et l'autre magique, qu'il croit également très anciens. Il s'élève en passant contre les nomenclatures arbitraires et les théories, souvent faussées par leur point de vue, des orientalistes européens et défend, au moins pour le fond, la tradition indienne que le progrès des études ne fera, croit-il, que justifier. Il insiste en finissant sur la renaissance de l'influence des *Upaniṣ-ads*.

8° M. A. FOUCHER présente à la Section un exemplaire de son *Etude sur l'Iconographie bouddhique de l'Inde*, parue depuis.

9° M. SYLVAIN LÉVI, dans une improvisation familière, donne quelques renseignements pittoresques sur son récent voyage au Népâl et décrit de la façon la plus vivante *l'Etat du Bouddhisme* dans cette contrée. Il distingue les divers facteurs, religieux, politiques ou sociaux, qui tous contribuent à faire que la disparition du Bouddhisme népâlais n'est plus qu'une question d'années, sans qu'aucune pression violente soit pourtant exercée contre lui. M. Senart remercie l'orateur, et se déclare sur ce point tout à fait d'accord avec lui comme avec le Svâmi Vivekânanda. On sait assez que ce n'est pas par la persécution que les religions périssent. Il n'est pas d'ailleurs douteux qu'il y ait eu à l'occasion quelques violences locales, ainsi que le signale M. G. Oppert : mais la théorie historique d'après laquelle le Bouddhisme indien aurait été détruit ou expulsé à la suite de véritables guerres de religions, doit être entièrement abandonnée.

— Voici le texte du vœu auquel il a été fait allusion plus haut : « Le congrès, considérant : 1° les services éminents déjà rendus aux études bouddhiques par les savants japonais venus en Occident (Nanjio, Kasavara, Fujishima, Takakusu, etc.) ; 2° la prospérité, attestée par de récents rapports, des études bouddhiques au Japon ; 3° la richesse des documents conservés dans les couvents japonais, — exprime le vœu que les églises bouddhiques du Japon s'associent d'une manière plus étroite et plus suivie aux recherches poursuivies par les savants occidentaux, en créant une revue périodique, rédigée dans les langues européennes, où seraient publiées des notices bibliographiques sur les principaux travaux paraissant au Japon et en langue japonaise. »

N° 3. Novembre-décembre 1900. — E. SENART. *Bouddhisme et Yoga.*

Cet important mémoire, plein d'aperçus nouveaux, a été lu à l'une des séances générales de ce même Congrès. M. S. rappelle que la question des rapports entre le Bouddhisme et la philosophie *Sâṅkhya* a déjà été posée et discutée ; elle gagnerait en clarté à être étendue au système jumeau du *Yoga*. C'est du Yoga que relèvent les doctrines attribuées par la tradition aux maîtres plus ou moins éphémères du futur Buddha : c'est dans la pratique du Yoga qu'il s'est élevé,

c'est dans le moule du Yoga que s'est formée sa pensée. Comme preuves de cette filiation, laissant de côté les coïncidences dans les conseils ou les formules de moralité générale qui peuvent être un commun héritage, M. S. apporte deux ordres de rapprochements qu'il estime décisifs : ceux qui s'enchaînent en séries et ceux qui portent sur des points essentiels. C'est par exemple l'échelle des quatre phases de la méditation aboutissant de part et d'autre à l'omniscience ; les quatre degrés de la sainteté ; les surprenants rapports entre la définition d'Içvara et celle de Buddha, dûs à leur commune accointance avec un cycle préexistant de traditions et de croyances vishnouites etc. Dans son opinion les emprunts mêmes que le Bouddhisme a pu faire au Sâṅkhya, c'est par l'intermédiaire du Yoga qu'il se les ait appropriés : cette interposition rend compte des affinités en même temps qu'elle justifie jusqu'aux divergences. Sans vouloir restituer le mécanisme de ces combinaisons mouvantes et fluides M. S. conclut ainsi : « Nous sommes, si je ne me trompe, fondés à affirmer que ce sont bien des yogins qui ont fait l'éducation et préparé les voies du bouddhisme. Pour eux l'ensemble systématique du Yoga existait déjà tel, dans ses grands traits, que nous le font connaître les manuels : dès lors, il était lié à la spéculation Sâṅkhya ; dès lors, il s'était, suivant toute apparence, complété par la théorie d'Içvara ; dès cette époque, en tous cas, ses doctrines propres s'étaient pénétrées des mêmes notions, populaires ou sectaires, que ses formules définitives traduisent en cette théorie d'Içvara, tandis que, au sein du Bouddhisme, elles aboutissaient parallèlement au type légendaire du Buddha. »

* * *

Mélusine. — *Novembre-janvier 1901.* — M. Barth rend compte du livre de M. W. W. Skeat, *Malay Magic, being an introduction to the folk-lore and popular religion of the Malay Péninsula*, avec préface de M. O. Blagden (Londres et New-York, 1900, xiv-685 pp. in-8°):

« Suivant la mode anglaise, le titre du livre, — du moins la partie du titre qui lui sert d'étiquette, — est un trompe-l'œil.... un *catch-word*, que la phrase qui suit ne développe pas même exactement. Le vrai titre serait : *Superstitions, usages et coutumes des Malais de la Péninsule.* Mais ainsi défini, il n'est que juste de reconnaître que le sujet est traité d'une façon consciencieuse et intelligente. Sur tous les points qui viennent d'être relevés et sur bien d'autres encore nous avons ici une riche collection de faits pas toujours très bien classés, mais tous observés directement, ou, quand ils sont rapportés de seconde main, soigneusement contrôlés... Le recueil de traditions et de conjurations en prose, de chants, d'incantations et de formules reproduits en original dans l'appendice (92 pages de petit texte) constitue à lui seul un ensemble unique, une sorte d'*Atharva-Veda* malais... Avant d'être musulmans, les Malais de la presqu'île, comme ceux de l'archipel, avaient été plus ou moins hindouisés. Il y a donc dans leur folk-lore une triple couche : ce qui leur est venu des Arabes, ce qui leur est resté des apports hindous, et ce qu'ils avaient de leur propre fond, et ces trois couches, bien qu'elles se soient déposées successivement, se sont naturellement mêlées et pénétrées, au point qu'il est parfois difficile d'en reconnaître les éléments. Ce départ a pourtant été fait ici d'une façon, en général, satisfaisante.... Les illustrations sont soignées et ordinairement bien choisies... L'ouvrage est muni d'une table des matières et d'un index. »

Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland. janvier 1901.

L. D. Barnett. *The Upâsakajanâlaṅkâra.*

Ce texte édifiant, en pâli, aurait été composé vers la fin du XIIe siècle par un bonze singhalais, Mahâthera Ânanda, que M. B. croit identique à celui qui, d'après l'inscription de Kalyâṇi, alla en 1181 fonder un couvent à Pagan, en Birmanie.

E. J. Rapson. *Notes on Indian Coins and Seals*. Part IV : *Indian Seals and Clay impressions*.

On a fréquemment publié des sceaux d'argile portant des formules ou des figurines bouddhiques : M. L. Finot en a lui-même reproduit plusieurs spécimens, provenant de l'Annam, dans notre précédent fascicule (*B. E. F. E.-O.*, nº 1, p. 25 et 26). Les quatorze modèles décrits par M. R. ont cet intérêt d'être ou des sceaux de simples particuliers ou des *ex-voto* hindous, tant *vaiṣṇavas* que *çaivas*.

* * *

Journal of the Ceylon Branch of the Royal Asiatic Society. 1899. (Colombo, 1900).

R. W. Jevers. *The Custom of polyandry in Ceylon.*

L'auteur qui a été administrateur dans l'intérieur de l'île donne les résultats de ses observations personnelles. Dans certains districts Kandyens la coutume est presque universelle, mais les hommes en état de mariage polyandrique sont invariablement frères de naissance.

H.-C.-P. Bell, archæological commissioner. *Synopsis of work done by the Archæological Survey, 1898.*

On a continué le débrousssaillement d'Anurâdhapura, mais le gros du travail a porté sur la base du roc de Sigiriya. On a dégagé la terrasse du nord et mis à nu les griffes du lion colossal, en briques et stuc, à travers les mâchoires et le corps duquel un escalier couvert montait jadis jusqu'au sommet : ainsi est pleinement justifiée l'explication que le *Mahâvaṃsa* donne du nom de *Siha-giri*, « le Mont du lion ».

— *Antiquarian Discovery relating to the Portuguese in Ceylon.*

D.-W. Fergusson. *A letter from the King of Portugal to Râja Siṃha II.*

A.-E. Buultjens. *Governor Van Eck's Expedition against the King of Kandy*, 1765 (traduit du hollandais).

D.-W. Fergusson. *The inscribed mural Stone at the Maha Saman Dévalé, Ratnapura.*

Il s'agit d'un bas-relief inscrit, encastré dans la muraille d'un temple bouddhiste, et représentant un capitaine portugais vainqueur d'un guerrier singhalais qu'il tient abattu sous son pied gauche.

D.-W. Fergusson. *Alagiyavanna Mohoṭṭâla, the author of Kusajâtaka Kâvyaya* (XVIIe siècle.)

* * *

Journal of the China Branch of the Royal Asiatic Society. — (Shanghai). — Vol XXXII. 1897-98 :

Thos. W. Kingsmill. — *The chinese calendar : its origin, history and connections.*

M. Kingsmill, dans cette étude de 35 pages, rapproche avec beaucoup, avec trop d'ingéniosité le calendrier chinois des calendriers chaldéen, grec et indien. Nous ne sommes pas grand clerc en la matière, mais nous ne pouvons nous défendre de quelque scrupule quand le même mot 攝提格, She-t'i-ko nous est, par de savantes et invérifiables hypothèses sur l'ancienne prononciation de

ses trois caractères, successivement présenté comme l'équivalent phonétique de Bṛhaspatica-kra (p. 11), de *sobat* (shebat en babylonien) et de Devakî (p. 16). Et de quel droit rapprocher 羲和 Hi-ho de Garga (p. 5), quand les plus anciens textes bouddhiques nous montrent 和 transcrivant *va* de Varuṇa ou *pā* de Raṣṭrapâla, c'est-à-dire avec une labiale initiale et non une gutturale ?

BYRON BREYAN. — *The office of district magistrate in China.*

NATALIS RONDOT. — *On the chinese coins and small porcelain bottles found in Egypt.*

L'auteur, dernier survivant de l'ambassade dirigée en 1844 par M. de Lagrené, est mort en août 1900. Il reprenait en cet article une question déjà agitée vers 1850 entre sinologues et égyptologues, et, sans apporter rien de bien nouveau au débat, établissait sans peine et une fois de plus que porcelaines et monnaies chinoises rapportées d'Egypte ne remontent pas au-delà du VIIIe siècle de notre ère. Nous sommes loin du XVIIIe siècle avant J. C., que Rosellini leur avait jadis assigné comme date probable.

E. BRASS. — *Sealing and Whaling in the northern Pacific.*

* * *

Indian Antiquary. — Décembre 1900.

Dr. P. DEUSSEN. — *Outline of Indian Philosophy* (à suivre).

R. C. TEMPLE. — *Extracts from the Bengal Consultations of the XVIIIth century relating to the Andaman Islands.*

R. C. TEMPLE. — *Some original documents relating to the taking of Madras in 1746 by La Bourdonnais.*

J. M. CAMPBELL. — *Notes on the spirit basis of belief and custom* (Suite : traite des remèdes au mauvais œil).

R. C. TEMPLE. — *The thirty-seven Nats (spirits) of the Burmese* (fin, avec neuf planches représentant des statuettes des 37 *Nats*).

W. CROOKE. — Folk-tales from the Indus Valley (VII. Conte de l' « Alexandre aux deux cornes » Sikandar Zu-l-Quarnain).

Sitzungberichte der K. P. Academie der Wissenschaften. — (Berlin). — Section de philosophie et d'histoire.

Séance du 14 février 1901. L'Académie de Berlin a reçu, par l'intermédiaire du Dr Th. Bloch, l'un des conversateurs attachés au Musée de Calcutta, une collection de photographies représentant des *Antiquités provenant de la région du Malakand et du Svât.* Le Malakand n'est qu'une passe choisie par les Anglais pour y faire passer leur route militaire du Chitral. En fait les sculptures ont été pour la plupart exhumées dans le *tangai* ou val de Loriyân sur le versant septentrional, et autour de Dargai sur le versant méridional des montagnes qui séparent le district de Peshavar (Gandhâra) de la vallée du Svât (Udyâna) ; quant aux inscriptions, elles ont été ramassées par les agents du Major (depuis Colonel) Deane dans tout le N.-O. de la frontière indo-afghane, du Bajaur au Bunêr. La plupart de ces photographies ont d'ailleurs été publiées, celles des sculptures par M. Burgess, celles des épigraphes par MM. Senart et Stein.

M. A. Grünwedel, dont on connait les beaux travaux sur l'art bouddhique, a été chargé d'établir la *Signification des sculptures* et s'en est naturellement tiré à son honneur. Il a reconnu aussitôt des œuvres de cette école que nous connaissons surtout par les monuments dont elle a couvert le Gandhâra aux premiers siècles de notre ère et dans laquelle il voit avec raison, après M. V. Smith, une « ramification de l'art provincial romain ». Peut être n'est-ce d'ailleurs pas là une raison suffisante pour écarter le nom de « gréco-bouddhique » sous lequel elle est familièrement connue. Du moins celui de « romano-bouddhique », proposé par M. V. Smith, serait pire encore. Car enfin qu'est-ce que l'art romain sinon l'art grec de l'époque romaine ? Et quelle apparence peut-on imaginer d'une influence *directe* de Rome par delà les confins orientaux de l'empire et surtout par dessus la tête des ateliers d'Alexandrie, de Palmyre ou de Sélencie ? L'épithète de « gréco-bouddhique », si fort que les deux mots hurlent entre eux, vaut encore mieux pour définir en la nommant cette originale adaptation des formes et des motifs helléniques à des sujets purement indiens : il suffit qu'il soit bien entendu que le style « grec » auquel l'école du Gandhâra a emprunté sa technique est celui — encore si mal connu — de l'Orient hellénisé. Il convient d'ajouter que le caractère dominant de cet art devenu cosmopolite est, d'un bout de l'ancien monde à l'autre, sa décadente uniformité.

M. G. répartit les scènes légendaires de ces bas-reliefs, à l'imitation de la vie tibétaine du Buddha, analysée par Schiefner, entre douze « actions principales ». Cette division va fort bien pour les événements qui précèdent la Bodhi (conception, nativité, éducation, etc.), à l'intention desquels elle ne prévoit pas moins de huit ou même dix sections particulières. Elle a le tort grave d'entasser ensuite pêle-mêle tous les incidents plus ou moins miraculeux de la longue carrière du Maître (scènes d'adoration, de prédication, de donation, de conversion, d'invitation, d'agression, etc), qu'il ne serait pas moins intéressant et qu'il est d'ailleurs possible de distinguer. La série se clôt par le *Nirvâṇa* : les photographies de M. G. ne lui ont pas fourni de représentations de ces scènes postérieures (mise au cercueil ; crémation ; garde, partage, transport et déposition des reliques), dont nous avons déjà eu l'occasion d'entretenir la Société Asiatique de Paris.

M. G. constate, après M. Burgess, que les originaux des plus belles de ces photographies ne sont pas entrés au Musée de Calcutta, et tous deux ne sont pas sans inquiétudes sur leur destinée. Nous pouvons les rassurer. Ces admirables panneaux, les plus fins que nous ait encore fournis l'école du Gandhâra, encastrés dans une cheminée, ornent aujourd'hui la salle à manger du mess hospitalier des officiers du *Corps des Guides*, en garnison à Hoti-Mardan (district de Peshavar). Quant aux sculptures découvertes à Loriyân Tangai par M. A. E. Caddy, au printemps de 1896, en dépit de la virtuosité de ciseau qu'elles dénotent, elles sont certainement d'une basse époque. Nous n'en voulons pour preuve que la disproportion criante qui existe entre la taille du Buddha et celle des « assistants » et l'encombrement des bas-reliefs par les personnages accessoires. Toutefois nous ne pouvons suivre M. G. dans les spéculations auxquelles il se livre sur le fait que, dans la représentation du *Nirvâṇa* qui est sortie de ces fouilles, le moine qu'on voit presque toujours accroupi — comme les lois de la perspective l'y obligent — devant le lit de mort du Buddha se trouve porter cette fois sur sa tête rasée une protubérance qui ressemble à *l'uṣṇiṣa*. La conjecture d'après laquelle nous serions en présence d'une double représentation du Buddha est vraiment trop ingénieuse pour n'avoir pas besoin d'être étayée sur des exemples plus nombreux et plus probants.

M. G. fait sur ce même bas-relief une remarque plus intéressante. Le bord supérieur en est orné de longs dragons à quatre pieds et à tête cornue, tout à fait de même allure que les dragons chinois. Ceux du milieu, affrontés, tiennent même une pierre taillée dans leurs gueules : pour ne pas sortir d'Indo-Chine, c'est le modèle courant des deux dragons qui sont censés se disputer une perle sur la crête du toit des pagodes annamites. Il se rencontre plus souvent que ne le pense M. G. sur les sculptures du N. O. de l'Inde. Dans la riche parure des Bodhisattvas, nous connaissons de gros colliers flexibles se terminant sur la poitrine par ces sortes de guivres aux souples échines qui tiennent tout naturellement entre leurs mâchoires, à la

façon d'un médaillon, un étui à amulettes rond ou taillé à facettes. Nous verrions volontiers dans ce bijou d'orfèvrerie, où son emploi décoratif est parfaitement rationnel, l'origine de ce motif qui devait faire dans tout l'Extrême-Orient une si belle fortune.

De son côté M. G. Huth croit avoir trouvé la clef du *Déchiffrement des inscriptions du Mahâban* (Bunêr), qui étaient restées jusqu'ici d'autant plus énigmatiques qu'on en ignorait aussi bien la langue que l'alphabet. M. Senart avait signalé la ressemblance de certains caractères avec ceux découverts sur les bords de l'Orkhon et de l'Ienisseï, et MM. Chavannes et S. Lévi, à la suite de leur traduction de *l'Itinéraire d'Ou-K'ong* avaient émis la conjecture qu'on se trouvait en présence d'épigraphes rédigés en vieux-turc. En dépit de réelles différences, dont il énumère les principales, tant dans la graphie que dans le dialecte, M. H. confirme de tout point cette hypothèse et cette suggestion. Il a traduit nombre de ces inscriptions qui se trouveraient être de simples épitaphes. On n'y relèverait aucun souvenir du Bouddhisme, mais en revanche des traces manifestes d'influence musulmane. Ajoutons que M. H. a publié depuis en une feuille autographiée la transcription et la traduction d'une de ces inscriptions.

∴

Zeitschrift der Deutschen Morgenlandischen Gesellschaft. T. LIV fasc. IV.

RICHARD SCHMIDT. *Der Textus Simplicior der Çukasaptati in der Recension der Handschrift A.*

Le manuscrit A est la plus ancienne recension de la Çukasaptati ; elle remonte au XVe ou XVIe siècle et se recommande par une pureté de style plus grande qu'on ne la trouve dans les autres recensions de ce recueil de Contes ; il manque quelques feuilles au commencement et à la fin du manuscrit. M. Schmidt, à qui on doit déjà une édition du *textus simplicior* de la *Çukasaptati*, a cru utile de publier *in-extenso* cette recension dont il n'a pas pu donner toutes les variantes dans sa publication précédente.

GRIERSON. *On Pashai Laghmâni, or Dehgâni.*

Essai de grammaire et petit vocabulaire du dialecte *pashai*, parlé par une centaine de mille d'habitants au Sud du Kâfiristân et au Nord de la rivière de Kâboul.

OLDENBERG. *Vedische Untersuchungen.*

12 *Pâthas.* Réfute l'opinion de Sieg, qui s'appuyant sur Sâyaṇa et Yâska, donne à cette expression la signification de *annam* et de *udakam* ; la vraie interprétation est *yoni, pada.* — 13. *Vidâtha.* Ne dérive ni de *vid*, savoir, ni de *vid*, trouver, ni de *vi-dhâ*, mais bien de *vidh*, adorer : *vidâtha* = culte des dieux.

BÖHTLINGK. *Sur deux stances védiques apparentées.*

TH. AUFRECHT. *Imitations du Meghadûta.*

Tijdschrift voor indische Taal — Land — en Volkenkunde. T. XLIII, fasc. 1 et 2.

J. BRANDES. *Notices sur l'ancien Batavia.*

Dr HAZEU donne une description du jeu javanais Nini-towong.

Journal de voyage du résident de Bali et Lombok à Karangasem et Klœngkoeng (avril 1898). — Rapport du contrôleur SCHWARTZ à Bangli — Journal de

voyage du résident de Bali et Lombok à Tabanan et Badoeng (juillet-août 1899). Avec trois cartes.

C. Westenenk continue, dans ses *Bijdragen tot de Kennis der folklore van West-Borneo*, ses explorations dans le riche domaine du folklore de l'archipel malais.

H. von Dewall communique quelques chansons d'enfants en vogue à Batavia en y ajoutant la notation musicale.

Fasc. 4 et 5. — Dr F. de Haan. *Histoire d'un colon (1761-1830).*

J. Brandes. *Contes de cerf nain en dehors de l'archipel indien.*

Mise en parallèle de contes de l'Inde méridionale, de contes chams et de contes combodgiens. Ces derniers sont tirés de A. Landes, *Contes Tiames*, et de E. Aymonier, *Textes Khmers.*

J. Brandes. Plan de Batavia en 1632.

J. van Eerde donne une notice sur la tribu des Bodhas qui habite l'île de Lombok.

E. Bodemeijer. Rapport sur le mémoire de H. M. la Chapelle concernant le pays de Tengger.

Von Freijburg. Rapport sur le même sujet.

Le Cocq d'Armandville. *Vocabulaire comparé hollandais-ceram-alfoura.*

CHRONIQUE

INDO-CHINE

Ecole française d'Extrême-Orient. — Sur l'initiative du Gouverneur général, le Président de la République française a sanctionné par décret, en date du 24 février dernier, l'institution de l'École française d'Extrême-Orient. Le décret d'organisation ne modifie que sur quelques points de détail, et seulement dans un sens encore plus libéral et mieux approprié aux besoins de la recherche scientifique, les termes de l'arrêté de fondation. C'est ainsi que le nombre des pensionnaires n'est plus obligatoirement limité à trois. La condition stricte de nationalité française est également supprimée pour eux : l'Ecole d'Extrême-Orient se trouve ainsi ouverte au même titre que celles de Rome, d'Athènes et du Caire ou nos grandes écoles de Paris, aux nationaux des Etats qui, comme la Suisse, ont passé à ce sujet des conventions spéciales avec la France.

— En date du 6 février dernier le Gouverneur général a pris un premier arrêté assurant la conservation de toute une série d'édifices, de sculptures, d'inscriptions situés sur le territoire de l'Indo-Chine, conformément aux dispositions de l'arrêté du 9 mars 1900 (V. *B. E. F. E. O.*, nº 1, p. 76). On trouvera ici même, sous la rubrique des *Documents administratifs*, la liste des monuments désormais classés comme historiques tant en Annam qu'au Cambodge, en Cochinchine et au Laos.

— M. L. Finot, directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, est parti en mission pour la France le 1er février. Il est suppléé pendant son absence, qui doit durer une dizaine de mois, par son collègue à l'Ecole des Hautes-Etudes, M. A. Foucher.

— M. P. Pelliot, pensionnaire de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, a été nommé, le 6 février, professeur de chinois à la dite Ecole. Il a été en même temps autorisé à se rendre de nouveau en mission en Chine. Il emportait, aux termes mêmes de l'arrêté, « une avance spéciale de 8.000 francs destinée à des achats d'objets de collection, de peintures, de livres et de manuscrits pour l'Ecole française d'Extrême-Orient. ».

— M. Ed. Huber, élève diplômé de l'Ecole des Langues orientales vivantes et élève titulaire de l'Ecole des Hautes-Etudes, qui a été attaché à l'Ecole française d'Extrême-Orient par un arrêté en date du 13 janvier dernier, s'est embarqué le 25 mars à Marseille pour l'Indo-Chine.

* * *

Bibliothèque. — Le Gouverneur général a fait don à la bibliothèque de l'Ecole française d'Extrême-Orient d'un exemplaire du volumineux 欽定大南會典事例 « *Répertoire administratif de l'Empire annamite*, dressé par ordre impérial, » qu'il tenait de S. E. Nguyễn-trọng-Hiệp, ex-troisième régent d'Annam, ancien Kinh-lược du Tonkin. Notre collaborateur, M. P. Pelliot, nous communique sur cet ouvrage les renseignements suivants : « Ce Répertoire, établi à la suite d'édits impériaux de 1842, 1845 et 1850, fut achevé au commencement de 1851 (dernier mois de la 4e année Thủ-đức). Les planches sont médiocres, les fautes de caractères abondent. L'ouvrage se compose de 97 volumes ou *pen* en 262 *k'iuen* ou chapitres répartis entre les six ministères et les services spéciaux de la capitale. Sur chaque question, le Répertoire donne par ordre de date les édits, notes, rapports, mémoires, délibérations, qui s'y rapportent. Certains volumes offrent un intérêt historique réel, tels ceux du ministère des Rites qui traitent des rapports de l'Annam avec les pays étrangers (k. 128-136). Malheureusement, dans l'exemplaire de l'Ecole comme dans celui que je vis l'an dernier à Huê, le chapitre consacré aux relations de l'Annam avec les peuples d'occident (k. 136, entre le chapitre du Siam

et celui de la Birmanie), est purement et simplement supprimé et il est fort à craindre que les planches en aient été détruites. Mais sur les rapports de l'Annam avec la Chine, sur les « barbares tributaires » (羈蠻 ou 貢蠻), sur les « royaumes vassaux » (屬國 : ce sont les royaumes, de Vieng-chan 萬象, de Lan-xang 南掌, du Cambodge 高蠻, de la Maison de l'eau 水舍 et de la Maison du feu 火舍), sur le Siam, sur la Birmanie, on chercherait vainement ailleurs des renseignements aussi nombreux et aussi précis. »

— S. E. le Vice-roi, Gouverneur général de l'Inde britannique, a fait don à la Bibliothèque, par le canal du Département du Revenu et de l'Agriculture et l'intermédiaire du consul de France à Calcutta, de seize volumes appartenant à diverses séries de *l'Archæological Survey of India* et des deux premiers tomes de *l'Epigraphia Indica*.

— S. E. le Gouverneur général de l'Inde Néerlandaise a fait don à la Bibliothèque de la publication du Dr C. Leemans sur Bôrô-Boudour et de trois gros cartons contenant des photographies inédites d'antiquités javanaises. Les deux premiers cartons ne contiennent pas moins de 332 épreuves, dues à M. J. van Kinsbergen et destinées, d'après le catalogue qui les accompagne, à servir de supplément à la connaissance de l'Hindouisme à Java par J. F. G. Brumund (Extrait de la 33e partie des travaux de la Société des Arts de Batavia). Le carton no 3 renferme la collection complète, toujours en reproductions photographiques directes, des bas-reliefs un instant dégagés après la découverte de M. J. W. Yzerman et de nouveau enfouis à l'intérieur du soubassement rapporté qui empêche l'écroulement du Bôrô-Boudour. Ces trois albums ont été tirés aux frais du gouvernement indonéerlandais et portent le titre général de *Photographies des Antiquités hindoues dans l'île de Java*.

*
* *

Musée. — Le Gouverneur général a fait don au Musée de l'Ecole française d'Extrême-Orient d'un beau brûle-parfums ancien, en bronze doré et émaillé, et de deux précieux spécimens de ces *jou-i*, vulgairement appelés « sceptres de maintien », mais dont on ne se sert plus guère en Chine qu'en manière de porte-bonheur.

— M. de R. a adressé au Musée plusieurs caisses d'objets ethnographiques provenant de Sumatra et des petites îles voisines. Ce sont des armes, des engins de chasse, de pêche ou de ménage, des modèles de bateaux, des cerfs-volants curieusement décorés, et une intéressante collection de *wajang*, les « ombres chinoises » javanaises.

— Nous consacrons ci-dessous une notice particulière à quelques fragments d'antiquités découverts au Tonkin et dont l'entrée au musée est due à l'intervention de M. le Chef d'escadron Grossin.

— M. Salabelle, commissaire du gouvernement à Savannakhet (Laos) a fait parvenir au musée une reproduction en bois du Thât Ignan de Ban Thât, exécutée par l'annamite Huynh Tuyên, caporal-charpentier à l'atelier des Messageries fluviales.

— Par l'obligeant intermédiaire de M. Doceul, administrateur de la province de Chaudoc (Cochinchine), sont entrés au musée deux plats d'argent, portant sur leurs rebords extérieurs des inscriptions en caractères cambodgiens et découverts dans une grotte de la colline du Nui-cam par Néang-sék, femme de Thôn, cambodgienne du village de Tu-tê.

— M. le capitaine L. de Lajonquière a rapporté de sa dernière tournée au Cambodge une statuette représentant Viṣṇu sur Garuḍa (S. 29) et originaire du Prasat-thom de Koh-ker (province de Promtep), et une intéressante collection d'objets préhistoriques provenant de l'important gisement de Samrong-sen (province de Kompong-leng).

— M. Lorin, résident de France à Kompong-cham (Cambodge) a adressé au Musée : 1o une petite statue de femme (S. 30) ; 2o deux *sema* ou stèles à double face, représentant d'un côté Çiva sur Nandin et de l'autre Pârvatî (S. 31 et 31 bis) ; 3o trois têtes détachées dont la plus grosse, comme d'ailleurs les deux *sema* et la statue, provient de Prah-non (S. 32, 32 bis, 32 ter) ; 4o une pierre de pinacle ornée de personnages et provenant de Prah-théat-khtom

(S. 33) ; 5° une inscription provenant de Kuk-trapeang-srok et ornée d'un joli bas-relief qui représente, sous un porche flamméolé, Çiva et Pārvatī assis sur Nandin (I. 22). Ces monuments décoraient le jardin de la résidence de Kompong-cham.

— M. le capitaine Goubet, directeur des Travaux publics au Cambodge, a également cédé au Musée une stèle depuis longtemps conservée dans les bureaux de son administration (I. 25). Il lui a en même temps fait don de deux *liṅgas* reposant sur ce qu'on appelle ordinairement leur « table à libations », mais qu'il conviendrait de désigner, d'une manière plus précise et plus conforme à leur destination véritable, sous le nom de « cuvette à ablutions ou à aspersions » : telle est en effet la traduction exacte du terme sanskrit de *snāna droṇī* qui leur a été conservé au Kāchmir. L'un d'eux, d'après l'analyse qu'en a voulu faire pour nous M. Morange, directeur du laboratoire de Saigon, est en quartz hyalin ou cristal de roche. De dimensions minuscules, il mesure 0 m 05 dans sa plus grande largeur. Il a été trouvé au cours de la construction de la nouvelle route de Takéo (Cambodge), dans de très anciens décombres déjà recouverts de terre et de gros arbres, à 2 m 50 de profondeur. Il était placé, comme un dépôt, sous une dalle d'ardoise. L'autre *liṅga*, fait de pierre grossière et de dimensions plus grandes, avait été joint au premier pour comparaison par M. Rouvier, le conducteur des Travaux publics auteur de la trouvaille.

— M. Groslier, résident de France à Kompong-thom (Cambodge), d'accord avec le comité du Concours de Phnom-Penh, a cédé au Musée une petite collection archéologique provenant de Chikreng et qui avait été exposée par le gouverneur indigène de cette province. Elle comprend : 1° un haut-relief représentant Çiva debout entre Pārvatī et Gaṇeça (S. 34) ; 2° quatre linteaux de porte très heureusement décorés : l'un d'eux (S. 37) représente notamment un Viṣṇu porté par un Garuḍa qui étreint sous chaque bras le cou d'un Nāga à trois têtes dont le corps se continue en volutes ; les trois autres ont pour motif central un homme debout entre deux femmes (S. 35), une figurine accroupie dans une niche trilobée et portée sur la tête d'un monstre (S. 36), et un éléphant (S. 38) ; 3° deux fragments de fût de colonnes (S. 39 et 39 bis) ; 4° un fragment d'inscription (I. 24).

— M. Collard, résident de France à Kompong-speu (Cambodge) a fait don au Musée de deux vieux *phtôl* ou vases de bronze et de deux *chân* ou plats creux de faïence ancienne, provenant de la province de Thpong.

— M. Guesde, résident de France à Kompong-Chhnang (Cambodge) a fait don au Musée de divers modèles de barques et engins de pêcheries, d'instruments aratoires et d'une presse en usage pour préparer les feuilles de palmier qui servent à la confection des manuscrits. Déjà, sur son intervention, l'Okhna Srên Sêna Sangkream, gouverneur de la province de Babaur, avait offert au Musée un spécimen réduit de fileuse, de dévidoir et de métier à tisser.

—Enfin le Musée a fait l'acquisition d'une intéressante collection ethnographique concernant le Cambodge, sur l'origine et le détail de laquelle on trouvera ci-dessous quelques renseignements.

*
* *

Cambodge. — Pendant la première semaine de février s'est tenu à Phnom-Penh un concours agricole et industriel qui, en dépit de son titre, mérite d'être signalé aux lecteurs du *Bulletin*. C'était de fait une exposition en raccourci de tous les aspects de la vie cambodgienne. Le cadre même en était charmant. Dans les beaux jardins que domine le « Phnom » étaient dispersées de simples paillottes fort ingénieusement décorées. Sous l'impulsion des résidents, les gouverneurs indigènes des diverses provinces avaient rivalisé de zèle en vue de garnir de collections le plus souvent inédites ces pavillons improvisés. Pour ne parler que de ce qui nous regarde, l'archéologie était représentée par des inscriptions, des statues, et des linteaux richement sculptés, qui ont pris depuis, comme on l'a vu plus haut, le chemin de notre Musée. L'administration des Travaux publics exposait également une belle collection de moulages d'après des sculptures d'Angkor. Les parois du même pavillon étaient couvertes de tableaux modernes représentant soit des scènes mythologiques, soit des scènes de genre, celles-là non

sans grâce, celles-ci non sans naïveté. Au pavillon de l'« art khmer », à côté de lourds costumes de danseuses, de palanquins trop dorés et de bijoux plus riches qu'artistiques, nous avons admiré des émaux, des bronzes, des armes d'un beau travail, de vieilles faïences, tout un ensemble d'objets d'art d'un style vraiment décoratif, et pour la plupart prêtés par les trésors particuliers des deux rois et des ministres. Mais il va de soi que c'est surtout au point de vue ethnographique que l'exposition était intéressante. Aux pavillons de la chasse, de la pêche, du tissage, de l'orfèvrerie, de la poterie, des moyens de transport, etc., on avait pour la première fois réuni quantité de spécimens réels ou réduits d'outils, de métiers, d'engins, d'ustensiles, de logis et de véhicules de toutes sortes et tous fort habilement exécutés.

Il eut été à souhaiter que des collections aussi curieuses et aussi industrieusement formées ne se fussent pas dispersées à nouveau dans les diverses provinces de l'intérieur. Du moins le Musée de l'Ecole française d'Extrême-Orient a-t-il profité de l'occasion pour s'enrichir quelque peu. Le Comité d'organisation lui a cédé, aux prix coûtant, une belle collection de jonques et deux immenses panneaux peints. Le Directeur *p. i.* a pu également acheter, parmi les objets exposés, plusieurs de ceux dont les propriétaires se trouvaient présents à Pnom-Penh. Il a acquis ainsi un certain nombre de réductions de métiers à tisser les nattes ou la soie, d'engins de pêche, de maisons flottantes ou sur pilotis, de gracieuses charrettes cambodgiennes au long timon recourbé et enfin quelques armes et objets de bronze ou de terre cuite. Il emportait de plus l'espoir que MM. les Résidents voudraient bien suivre dans leurs provinces respectives les objets qu'il ne pouvait acheter en l'absence de leurs propriétaires, et dont il leur avait signalé l'intérêt. Comme on a pu le constater plus haut par la liste de dons faits au musée, cet espoir n'a pas été déçu.

*
* *

Laos. — M. le colonel Tournier, Résident supérieur du Laos, a bien voulu nous aviser de la découverte d'une inscription nouvelle sur son territoire. La stèle, sur laquelle elle est gravée, a été trouvée fortuitement par des chercheurs de trésors, sous plus de deux mètres de terre, dans les ruines de Vat-Phou. Ces ruines son situées sur la rive droite du Mékong, aux flancs du massif montagneux qui domine Bassac, et à quelques kilomètres au S.-O. du village (V. D. de Lagrée et Françis Garnier, *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, t. I, p. 186 et suiv. et la carte des environs de Bassac, pl. VI). Sur une démarche de M. le Résident supérieur, le R. P. Couasnon, de la mission du Bassac, qui avait recueilli la stèle, s'est fait un plaisir de l'offrir au Musée de l'Ecole française d'Extrême-Orient ; mais elle ne pourra être expédiée à Saigon qu'à l'époque des hautes eaux.

*
* *

Tonkin. — M. le Chef d'escadron Grossin a pu, grâce à l'obligeance de MM. Brossard et Courret, faire don au Musée de plusieurs objets, débris d'un mobilier funéraire, découverts à Đâm-xuyên, province de Vinh-yên (Tonkin). Voici quelques renseignements intéressants qui nous ont été communiqués au sujet de cette trouvaille :

« Dans le courant du mois de juin 1898, en écrétant un mamelon pour y construire une habitation, des ouvriers au service de M. Courret mirent à découvert deux caveaux en maçonnerie formée de grandes briques dont la tranche, tournée vers l'intérieur, était ornée de dessins en losanges. Ces briques, auxquelles les gens du pays attribuent une très grande ancienneté, ont 0 m 31 de long, 0 m 18 de large et 0 m 055 d'épaisseur (fig. 27).

« La voûte de chacun de ces caveaux était à 3 m 40 au-dessous du niveau du sol ; tous deux, orientés E.-O., avaient les dimensions ci-après : profondeur, 2 m 50 ; longueur, 2 m ; largeur, 1 m 50. Leur pavage était effectué au moyen de carreaux semblables à ceux que les villages emploient pour recouvrir le sol des pagodes. Une entrée avait été ménagée à l'extrémité O. Ces caveaux ont dû être creusés en galerie et non en puits. Avant d'y pénétrer, les indigènes remarquèrent, à l'intérieur et près de l'entrée, une espèce de petit autel carré en maçonnerie, abrité par un rideau léger et transparent, qui tomba en poussière au contact de l'air. Sur l'un de ces autels était placé un vase en terre, d'un blanc jaunâtre, qui put heureusement, quoique un peu brisé, être conservé (fig. 25).

« Immédiatement le bruit se répandit qu'un trésor avait été découvert et une foule énorme d'Annamites accourut de tous côtés pour visiter les caveaux et assister aux fouilles. Celles-ci furent alors exécutées sans soin, ni surveillance, incomplètement et avec un manque absolu de méthode. Quoique les parois de ces caveaux fussent formées de briques, ils contenaient néanmoins une assez grande quantité de terre qui fut retirée à la hâte et jetée de côté. C'est dans cette terre que l'on trouva des vases en cuivre entièrement brisés et tombant en poussière à la moindre pression, des marmites en terre, des bagues en argent, un bracelet de même métal (fig. 26), une grosse perle triangulaire en agate-onyx (fig. 26), ainsi qu'un morceau de bronze finement moulé et d'une patine superbe (fig. 26). Malheureusement cette pièce fut brisée par un coup de pioche, et les Annamites, après s'en être passé les morceaux de main en main pour les admirer, les emportèrent en grande partie, ainsi qu'ils firent d'ailleurs pour le reste du mobilier. Les bonzes et les bonzesses ne manquèrent pas au pèlerinage, et toutes les localités où parvint la nouvelle de la découverte fournirent leur contingent de pèlerins. »



FIG. 25.

Naturellement, suppositions et commentaires allaient leur train: mais les diverses versions circulant parmi les indigènes se ramenaient en somme à la légende, communément répandue en pays annamite, de la jeune vierge emmurée vivante pour garder un trésor. Les richesses attendues par l'imagination populaire ne s'étant pas trouvées dans le caveau, les gens conclurent tout naturellement que les trouvailles ci-dessus mentionnées n'étaient qu'une clef qui indiquait en langage symbolique, à qui saurait l'entendre, l'emplacement exact du trésor supposé.

« Comme on était pressé par les travaux urgents de construction à effectuer, les recherches ne furent pas poussées plus loin et les cavités furent comblées après que l'on en eût extrait quelques briques qui servirent à édifier un four à briques qui subsiste encore ; mais avant que l'on procédât à cette opération, un bonze de Kiêm-tiên demanda l'autorisation de prier devant les petits autels, ce qui lui fut accordé.

« Le mamelon où cette trouvaille a été faite ne portait alors sur son sommet aucune trace d'habitation. L'on n'y remarquait ni stèle, ni piliers, ni tumulus. Les plus vieux habitants du village n'ont jamais entendu dire que des tombeaux existaient en cet endroit ; ils n'en ont pas entendu parler par leurs pères et cette découverte les a très étonnés ».

Aux pièces énumérées plus haut, est venue s'en joindre une autre qui, semble-t-il, remonte à une non moins haute antiquité. C'est une brique longue de 0 m 37, large de 0 m 32 et épaisse de 0 m 07 (fig. 27), dans les reliefs de laquelle on distingue la représentation de la figure humaine. Elle n'a pas été trouvée dans les revêtements des caveaux ci-dessus désignés, « mais en dehors du poste en nivelant le terrain sur la première plate-forme. Ces briques « étaient placées en ligne, à la suite les unes des autres et serrées comme si l'on avait voulu « représenter un homme couché. Cet emplacement n'avait aucune ressemblance avec les au- « tres tombes ; il n'y avait pas de maçonnerie. »

Notre collaborateur, M. G. Dumoutier, nous communique d'autre part, au sujet des objets découverts à Dâm-xuyên, les observations suivantes :

« J'avais d'abord songé, en voyant le fragment de disque de bronze de Dam-xuyên (fig. 26), qu'il avait pu appartenir au couvercle d'un vase, bien que je n'en eusse jamais vu qu'au Japon pouvant offrir, avec la forme que je me représentais, une vague analogie ; un examen plus attentif me fait abandonner cette première supposition.

« En effet, si l'on place le soi-disant couvercle dans sa position naturelle, sur l'orifice d'un vase, on voit qu'il n'a pu servir à cet usage en raison de ce que le bord circulaire de la pièce, au lieu d'être à tranche verticale, est légèrement biseauté, et que l'obliquité du biseau n'est pas dirigée vers l'intérieur du vase mais s'incline dans le sens opposé ; le diamètre de la face supérieure est ainsi plus étroit que celui de la face inférieure ; pour un couvercle, le contraire serait indiqué. Pour ce motif, et aussi en présence du poli parfait de la face inférieure du

disque, insensiblement convexe, je crois plutôt qu'il s'agit ici d'un miroir de métal. La bouche ou la tigelle, dont le mamelon perforé tranversalement indique la présence, aurait servi de poignée pour le tenir à la main, ou mieux encore de pivot pour l'articuler sur un pied.



FIG. 26.

« Il me paraît difficile d'attribuer la paternité de ce miroir à nos artisans annamites, à cause des procédés barbares qu'ils ont toujours employés pour polir les surfaces de métal ; d'autre part, les duretés des reliefs, l'absence de modelé dans les nuages et les dragons qui le décorent, et peut-être aussi la ligne denticulée qui forme une bordure circulaire, éloignent toute idée de provenance japonaise et semblent lui donner la Chine comme pays d'origine. Quant à l'inscription, non seulement elle est tronquée, mais encore elle présente quelques caractères d'une identification à peu près impossible ; elle paraît donc trop incomplète pour offrir un sens appréciable. Il y est question d'astronomie ; c'est là, à mon avis, tout ce qu'il est permis d'en dire.

« La perle d'onyx (fig. 26) est une pierre de collier, dont la présence isolée donne à croire qu'elle a servi d'amulette. Le bracelet d'argent (fig. 26) n'a pas été obtenu d'un fil courbé et soudé, il a été fondu tel quel.

« Le panneau de céramique qui figure debout sur la gravure, et représente une monstrueuse face humaine (fig. 27), est un des plus étranges morceaux de terre cuite antique que le pays nous ait conservés, en ce sens que la représentation de la figure humaine est excessivement rare dans l'ornementation annamite. La photographie qu'on en a faite, réduisant les détails, arrive à en concentrer l'intérêt, et ils apparaissent plus appréciables sur la gravure que sur l'original que j'ai eu sous les yeux. Avec un peu d'attention on peut apercevoir, sur le front du personnage et en suivant les sourcils très obliques entre lesquels se détache une *đi ngả*, le commencement d'une sorte de coiffure ; c'est un bandeau limitant un ensemble d'ornements assez vagues, mais parmi lesquels je crois distinguer un motif flabelliforme ayant au centre un fleuron et se terminant, à la partie supérieure, par une ligne de pointes dressées et peut-être flamboyantes. On retrouve ce motif sur les coiffures compliquées des acteurs chinois dans les rôles de guerriers.



FIG. 27.

L'air farouche du visage, déterminé par la forme très accusée du nez, par les saillies exagérées des pommettes et surtout des yeux, est caractéristique ; le visage appartient vraisemblablement à une divinité guerrière, céleste ou infernale. Il serait intéressant de savoir quel fut l'emploi de cette figure dans l'architecture annamite ; si elle eut le rôle d'un cartouche, d'un mascaron, ou si elle ne fut qu'une fraction d'un panneau composé de parties assemblées figurant un personnage entier. Les nombreux débris de céramique, trouvés sur les emplacements historiques de Dai-la et de Thang-long, me font pencher pour cette dernière hypothèse.

« La grosse brique à tranche décorée de cannelures en losange, placée horizontalement dans la photographie (fig. 27), a été rencontrée fréquemment au Tonkin, mais toujours dans des conditions qui ne permettaient pas d'assigner une date certaine à sa période d'emploi. Une rare occasion s'offrit, pendant l'été de 1896, d'étudier sur place une de ces constructions curieuses, dont les murs étaient entièrement décorés de reliefs par la réunion de ces briques à tranche estampée. Le missionnaire français de Cô-nhuê (vulgo Kê-noi) gros village à proximité du Pont de Papier, près de Hànội, découvrit à cette époque, dans un tumulus dépendant de son presbytère, des cellules ou des galeries voûtées, parait-il, et construites avec des briques à tranche ornée. On doit regretter que ce digne Père n'ait vu, dans cette trouvaille, qu'une carrière de matériaux utilisables. Avisé par un indigène, j'arrivai trop tard pour voir la construction en place, tout avait été démoli et les briques, nettoyées, étaient soigneusement empilées, en attendant une autre destination. Le Père en édifia une chapelle.

« Ces briques, sur lesquels je relevai les dix dessins différents que je donne ci-après (fig. 28), mesuraient 0 m 40 de longueur sur 0 m 25 de largeur ; les dessins étaient pour la plupart recouverts d'un émail grossier : il y en avait de couleur verdâtre, bleu foncé, bleu clair et

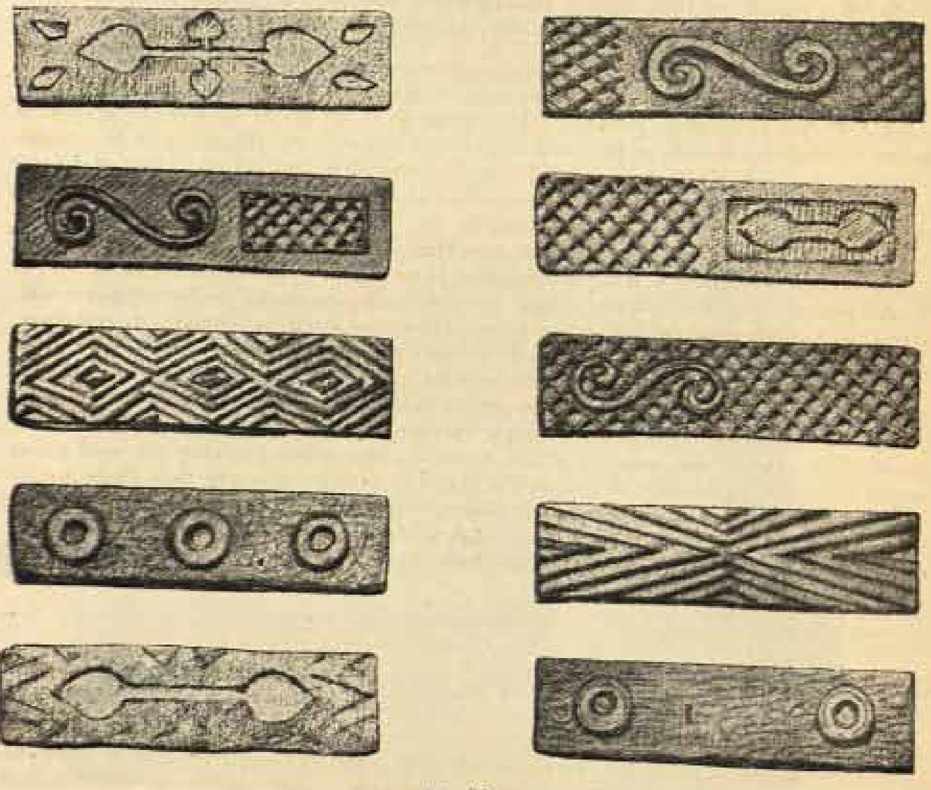


FIG. 28.

brun, ce qui, avec le rouge naturel des briques non émaillées, formait une gamme chromatique de cinq tons. L'émail n'était pas uniformément appliqué ; on remarquait des soufflures et des bavures comme il s'en produit dans la vitrification superficielle des briques trop cuites. Les verts et les bruns, ces derniers rappelant la sépia, étaient produits par l'émail même, ainsi que le bleu noirâtre. Le bleu clair me parut avoir été peint sous couverte. Seule, la tranche ornée était émaillée, le reste de la brique, c'est-à-dire les trois autres tranches et les deux faces, restant nues. La brique de Đàm-xuyên, identique à celle de Cô-nhuê, ne porte aucune trace d'émail. »

« En résumé, nous nous trouvons en présence d'une découverte intéressante, mais qui, si les fouilles avaient été mieux conduites, aurait pu l'être infiniment plus. Aussi nous associons-nous bien volontiers à un vœu que nous avons souvent entendu exprimer et que le Directeur de l'Ecole française songe d'ailleurs à réaliser au plus tôt ; nous voulons parler de la publication d'un petit manuel capable d'initier rapidement les amateurs les plus profanes à la méthode des recherches archéologiques en cette contrée, et destiné non seulement à éveiller, mais encore, suivant l'expression de M. Finot, à guider et à discipliner toutes les bonnes volontés. »

Inde

Calcutta. — Le premier mercredi de février, la Société Asiatique du Bengale a tenu sa réunion annuelle sous la présidence du Lieutenant-Gouverneur de la province, Sir John Woodburn, qui s'est vu d'ailleurs confirmer dans son titre de président pour l'année courante. Le rapport du secrétaire général constate l'état toujours florissant de cette aïeule des Sociétés d'études orientales et signale, en compensation des cinq décès survenus l'an dernier parmi ses membres, l'adjonction de quarante-quatre nouveaux adhérents.

— Le 26 du même mois la Société se réunissait une seconde fois pour entendre une véritable "conférence" de S. E. le Vice-Roi sur le sujet du *Memorial Hall* qu'on se propose d'élever dans l'Inde, par souscription publique, à la mémoire de la défunte reine Victoria. D'après le projet éloquemment développé par Lord Curzon (et il en parle avec d'autant plus de complaisance qu'il en est le père), ce monument, qui doit être de proportions colossales et devenir la merveille de Calcutta, serait en fin de compte une sorte de musée. Mais ce ne serait un musée ni d'archéologie, ni d'art, ni d'histoire naturelle, etc., ce serait un musée historique. Volontairement et strictement réservé à l'Inde et, dans l'histoire de l'Inde, à la période de la domination mogole et anglaise — il eût été maladroit et un peu terne de n'exposer que celle-ci ; et d'autre part on a préféré écarter, comme « trop archéologiques », les vieilles dynasties indigènes, — il contiendrait des collections de souvenirs sous forme de peintures, de sculptures, de médailles, de manuscrits, ou encore de reliques personnelles, depuis le casque d'Akbar jusqu'au dernier autographe de la Reine-Impératrice à Lord Curzon. Au milieu d'une multitude de bustes ou de portraits représentant des princes indiens et surtout des fonctionnaires et des généraux britanniques, on dressera bien, par manière d'acquit, la statue de Victoria. Mais le but réel est d'élever sous son nom et à la faveur du mouvement d'opinion provoqué par sa mort récente, un gigantesque monument à la gloire de l'œuvre accomplie dans l'Inde par les Anglais. Le Vice-Roi, dans son discours, le dissimule à peine : « L'art, la science, la littérature, l'histoire, les hommes, les événements qu'il s'agit ici de commémorer doivent être uniquement ceux de l'Inde et de la Grande-Bretagne dans l'Inde. C'est là tout le suc et la moëlle de l'idée... » Il ne l'aurait pas dit qu'on l'aurait deviné.

Asie centrale

M. C.-E. Bonin, ancien administrateur des services civils de l'Indo-Chine, bien connu par les voyages scientifiques dont il s'est heureusement acquitté, vient d'être nommé consul de France en Asie centrale : il reste seulement à déterminer le lieu exact de sa résidence. Qu'il nous soit permis de nous réjouir pour nos études de la création de ce nouveau poste consulaire et de cette nomination.

L'Asie Centrale et particulièrement le Turkestan oriental ou chinois se sont en effet récemment révélés comme un champ des plus féconds pour les recherches d'archéologie indienne. La plus grande partie des trouvailles a été faite aux environs de Kuchar et de Khotan, c'est-à-dire au Nord et au Sud de la grande dépression sablonneuse qui forme le bassin du Lob-Nor. Elles se répartissent en fait le long des grandes routes qui contournent le désert en côtoyant les pentes méridionales des Monts Célestes (T'ien chan) et le versant septentrional du Kuen-lun. C'est la première de ces routes que suivit le pèlerin Hiuen-tsang en venant de Chine, par le Turfan et

Kuchar; à son retour il prit la seconde qui le menait par Kashgar, Yarkand et Khotan. Les découvertes actuelles justifient tout ce qu'il nous dit de l'existence de monuments bouddhiques et de l'extension de la civilisation indienne en ces lointains pays.

Les premières ont été faites en 1889 dans un *stûpa* ou tumulus bouddhique situé à 25 kil. à l'Ouest de Kuchar. Des chercheurs de trésors trouvèrent dans la chambre intérieure du stûpa, au lieu de l'or qu'ils espéraient, une collection de manuscrits que, faute de mieux, ils emportèrent. Il y en avait, paraît-il, plein un panier. Ces manuscrits eurent les odyssées les plus bizarres. L'un fut donné à un voyageur anglais et prit de son nom le titre de *ms. Bower*, d'autres encore tombèrent entre les mains d'un missionnaire morave à Leh: ce sont les *mss. Weber*; d'autres enfin, après avoir voyagé dans l'Inde, revinrent en Turkestan d'où ils furent réexpédiés à Calcutta par le chargé d'affaires d'Angleterre: ce sont les *mss. Macartney*. Un professeur allemand, le Dr Hoernle, principal du *Medrasah* ou collège musulman de Calcutta, rendit compte de ces trois acquisitions dans le *Journal de la Société asiatique du Bengale*, en 1891, 1893 et 1897. En ce moment même il achève pour *l'Archæological Survey* de l'Inde, la luxueuse publication (fac-simile, double transcription et traduction anglaise) du *ms. Bower*, qui s'est trouvé être un ouvrage de médecine rédigé en sanskrit (Part. I — VII, Calcutta, 1893-97). Quant au reste des manuscrits découverts à Cuchar, ils semblent avoir pris, par l'intermédiaire influent de M. Petrovsky, le consul général de Russie à Kachgar, le chemin de Saint-Pétersbourg où, en 1893, M. S. d'Oldenbourg a fait paraître sur eux une étude dans les *Mémoires de la section orientale de la Société impériale russe d'archéologie* (t. VII).

M. Petrovsky ne bornait d'ailleurs pas là ses envois et le musée de l'Ermitage s'enrichissait d'une collection d'antiquités aussi curieuses qu'inattendues, dont le conservateur, M. Kizeritzky, a publié dès 1895 quelques spécimens dans les *Mémoires* de la même Société (T. IX). De son côté le gouvernement de l'Inde, à la suggestion du Dr Hœrnle, donnait, pas plus tard qu'en 1893, à ses agents politiques dans les différentes parties de l'Asie centrale, des instructions tendant à la formation d'une collection analogue, destinée au *British Museum*. Le Dr Hœrnle a entrepris, dans un no hors série du journal de la Société Asiatique du Bengale (*A collection of antiquities from Central Asia*, part. I, avec 19 planches et une carte, Calcutta, 1899), de passer en revue l'ensemble des achats de MM. Macartney et Godfrey, les représentants du gouvernement indien à Kashgar et à Leh. Qu'elles soient dirigées sur Saint-Pétersbourg ou sur Londres, ces antiquités sortent pour la plupart des sables du Takla Makan, la partie du désert qui avoisine Khotan et à qui les débris de poteries dont elle est jonchée auraient valu ce nom. Si l'on en croit la tradition populaire, confirmée par les observations des voyageurs contemporains, toute cette région aurait été jadis bien arrosée et par suite cultivée et populeuse. Ses ruines et ses vastes cimetières nous livrent aujourd'hui, outre des xylographes relativement modernes, des manuscrits, des médailles, des camées, des statuettes de bois ou de métal, des terres cuites : or, ces spécimens de céramique, figurines ou simples poteries, ont souvent une ornementation ou une allure tout occidentale ; la plupart de ces idoles sont bouddhiques ou gréco-bouddhiques ; nombre de ces gemmes taillées sont de pur style classique ou indien ; des vieilles monnaies sont ou indo-grecques, ou indo-scythes, ou sino-indiennes ; les manuscrits sont en écriture indienne et parfois même en sanskrit : bref ces documents nous montrent, se prolongeant en Asie centrale jusqu'à prendre contact avec le monde chinois, la civilisation et l'art indo-helléniques de la vallée de Kaboul et de la Bactriane : c'est assez en dire l'intérêt.

Si l'on excepte un envoi peu important adressé par le capitaine Godfrey à l'Institut, nous ne possédons guère à Paris, de ces monuments, d'autre collection que celle rapportée par la mission Dutreuil de Rhins dans la Haute-Asie (1890-95) et dont M. Grenard a rendu compte dans la troisième partie de son volumineux rapport (Paris, 1898, avec deux planches) : il y a lieu d'espérer que les occasions ne manqueront pas à M. Bonin de l'accroître. Elle contient d'ailleurs un document de tout premier ordre et dont l'importance a déjà été signalée aux lecteurs de ce *Bulletin*; nous voulons parler de ces fragments d'un manuscrit *kharosthî* du *Dhammapada*, dont M. Senart a donné en 1898 dans le *Journal Asiatique* une édition magistrale sous le nom de *Ms. Dutreuil de Rhins* (1).

---

(1) V. sur l'histoire de ce manuscrit et de la portion qui en est allée à Saint-Pétersbourg les *Compte-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 14 mai 1897 (IVe série,

C'est encore à M. Senart qu'est échue la tâche de déchiffrer, dans la même revue savante, quelques inscriptions fragmentaires découvertes dans des grottes du Turfan et dont M. O. Donner lui avait envoyé la reproduction. (*Cf. B. E. F. E.-O.*, n° 1, page 47). De leur côté MM. Klementz et Radloff ont commencé en 1899, à Saint-Pétersbourg, la publication des résultats d'une expédition faite l'année précédente au Turfan sous les auspices de l'Académie des Sciences de Russie. On se rappelle encore comment le voyageur suédois Sven Hedin a signalé dans le désert du Takla Makan, où il faillit mourir de soif, les traces de plusieurs vieilles cités (ou plutôt bourgades) ensevelies sous les dunes mobiles que, l'été, le vent du Nord-ouest chasse devant lui comme des vagues, et dont le sable sec et fin est d'ailleurs si propre à assurer la conservation indéfinie de tout ce qu'elles tiennent provisoirement enfoui.

Il nous reste enfin à parler de la dernière en date de toutes ces missions scientifiques et la seule, semble-t-il, qui ait été confiée à un véritable spécialiste : celle que le Dr M. A. Stein, le successeur du Dr Hœrnle dans la direction du *Medrasah* de Calcutta, vient d'exécuter pour le compte du Gouvernement de l'Inde. On ne pouvait faire un meilleur choix que celui de cet indianiste doublé d'un iranisant et déjà rendu expert en ce genre de recherches par ses belles campagnes d'étude et d'exploration au Kachmir et sur la frontière du Nord-Ouest de l'Inde. Aussi n'y a-t-il pas à s'étonner que de divers côtés nous arrivent des nouvelles de son succès. Parti de Srinagar au mois de juin de l'année dernière, le Dr Stein a atteint Khotan en octobre en passant par la passe de Kilik, la vallée de Sarikol, le petit lac Karakul et Kashgar. Chemin faisant, il a pu identifier plusieurs localités anciennes le long de cette vieille route des caravanes de Chine, en même temps qu'avec l'aide d'un topographe que lui avait adjoint le service géographique de l'Inde, il levait soigneusement la carte du pays. De premières fouilles, pratiquées en décembre 1900 à Dandân Uilig, à une huitaine de jours de marche au Nord-Ouest de Khotan, lui ont fait trouver une demi-douzaine de sanctuaires bouddhiques construits en briques. Il y a mis au jour des peintures murales, des statues, des bas-reliefs, des tablettes de bois portant des images peintes de divinités et de saints. Ils contenaient encore des manuscrits, les uns chinois, les autres — dont quelques-uns en sanskrit — écrits comme ceux de Kuchar dans l'alphabet *brahmi* de l'Inde centrale et datant par suite du Ve au VIIIe siècle ap. J.-C. Des fouilles plus récentes, exécutées dans le désert au Nord de Niya, auraient été plus fructueuses encore. Les deux couvents découverts cette fois ont fourni en quelques heures de travail plus de 300 documents remontant au Ier ou IIe siècle de notre ère : ils sont en effet, comme le ms. Dutreuil de Rhins, en écriture *karosthi* ; seulement au lieu d'être écrits sur écorce de bouleau, ils le sont sur des tablettes de bois, pour la plupart bien conservées. La variété des documents ne serait d'ailleurs pas moindre que leur quantité : il y aurait en effet parmi eux des textes religieux, des chartes, des pièces de procédure, et jusqu'à des lettres, auxquelles adhéreraient encore les sceaux d'argile qu'elles portaient.

---

t. XXV, p. 251 et suiv.) et les *Actes du 11e Congrès international des Orientalistes, Paris, 1897* (première section, Paris, 1899, p. 1). C'est de cette dernière communication, ainsi que de celle de M. Ed. Blanc, relative à des sujets connexes, qu'il a été rendu compte dans le *B. E. F. E.-O.*, n° 1, p. 31 et 36.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

---

6 Février 1901

Arrêté nommant M. Paul Pelliot, licencié ès-lettres, diplômé de l'Ecole des langues orientales vivantes, professeur de chinois à l'Ecole Française d'Extrême-Orient. (*J. O.* 1901, p. 248).
Arrêté autorisant M. Paul Pelliot à se rendre en mission en Chine (*Ibid*).

Le Gouverneur général de l'Indo-Chine,

Vu le décret du 21 avril 1891 ;
Vu les arrêtés des 15 décembre 1898 et 20 janvier 1900, portant création de l'École française d'Extrême-Orient ;
Vu l'arrêté du 22 décembre 1899, portant réglementation du domaine en Indo-Chine ;
Vu l'arrêté du 9 mars 1900, relatif à la conservation des Monuments historiques ;
Sur la proposition du Directeur de l'École française d'Extrême-Orient et l'avis conforme du Directeur des Affaires civiles ;
La commission permanente du Conseil supérieur de l'Indo-Chine entendue,

ARRÊTE :

Article premier. — Les immeubles et objets divers compris dans les tableaux annexés au présent arrêté sont classés parmi les Monuments historiques de l'Indo-Chine.
Leur conservation est assurée conformément aux dispositions de l'arrêté du 9 mars 1900.
Art. 2. — Le Directeur des Affaires civiles de l'Indo-Chine, le Lieutenant-gouverneur, les Résidents supérieurs et le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saigon, le 6 février 1901.

PAUL DOUMER.

Par le Gouverneur général

Pour le Directeur des Affaires civiles de l'Indo-Chine
et par autorisation
Le Sous-Directeur,
TOURNIER.

Le Directeur p. i. *de l'Ecole française d'Extrême-Orient*,
FOUCHER.

TABLEAU N° 1

Annexé à l'arrêté du 6 février 1901

LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'ANNAM

PROVINCE	PHU OU HUYÊN	CANTON	VILLAGE	MONUMENTS	OBSERVATIONS
Binh-thuân.....			Pho-hai	Trois tours en briques.	
Khanh-hoa.....	Ninh-thuân	Van-phuoc ...	An-xuan	Temple de Po-Romê : tour en briques contenant deux piédroits inscrits, deux statues de Nandin en pierre, un bas-relief représentant un roi avec les attributs de Çiva, deux statues de femmes, dont l'une porte une inscription sur la poitrine.	
Idem	Idem	Idem	Mong-duc.......	Stèle de Po-Nagar.	
Idem	An-phuoc.....	Nghia-lap.....	Van-lam	Inscription sur le rocher de Danê ou de Batan-Tablah.	
Idem	Idem	Idem	Nhu-lam (Palei-Ram)........	Stèle brisée en trois fragments (Glai-Khong-Anœh).	
Idem	Idem	Hun-duc.......	Ninh-thuân.....	Antiquités réunies dans la pagode de Glai-Lomov : une stèle, deux linga, un Nandin.	
Idem	Ninh-thuân.....	Thuan-le	Chung-my	Groupe de trois tours complètement ruinées; une stèle (Yang-Kur); un bloc de granit portant un fragment d'inscription.	
Idem..........	Idem	Van-phuoc.....	Binh-qui.......	Une stèle (Takun).	
Idem	Idem	Idem	Idem	Une stèle (Po-Sah).	
Idem..........	An-phuoc......	Hun-duc.......	Binh-chu	Stèle de Datrang.	
Idem	Ninh-thuân.....	Kinh-dinh	Poste de Phan-rang.........	Cinq piédroits inscrits.	
Idem	Idem..........	Idem..........	Tri-thuy........	Un bas-relief.	
Idem	Ninh-thuân.....	Van-phuoc......	Dac-nho....	Temple de Po-Klong-Garai : groupe de quatre bâtiments en briques, dont le principal contient un linga orné d'une figure en relief et quatre piédroits inscrits.	

LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'ANNAM (*suite*)

PROVINCE	PHU OU HUYÊN	CANTON	VILLAGE	MONUMENTS	OBSERVATIONS
Khanh-hoa.....	Ninh-thuân.....	Kinh-dinh......	Nhon-son......	Trois tours en briques.	
Idem..........	Vinh-xuong ...	Xuong-ha......	Cu-lao, près de Nha-trang....	Temple de Po-Nagar, composé de : 1° une grande tour contenant quatre piédroits et un linteau inscrits, une grande statue de déesse occupant le centre et une autre plus petite, à côté, dont la tête est détachée ; 2° une petite tour contenant un piédroit et un linteau inscrits ; 3° un édicule au Sud contenant un linga de pierre et une statuette mutilée ; 4° autre édicule au Nord-Ouest ; 5° un pagodon annamite au Nord-Est, contenant une statue de pierre ; 6° une colonnade en briques.	
Idem	Idem	Nha-trang......	Xuan-huan, dans le jardin de la Résidence de Nha-trang.....	Roche inscrite (inscription de Vo-Cau).	
Phu-yên.......	Tuy-hoa........		Nhan-thap.......	Une tour en briques, une inscription.	
Binh-dinh......	Tuy-phuoc.....	Duong-an......	Qui-nhon, dans le jardin de la Résidence.......	Quatre bas-reliefs.	
Idem..........	Idem...........	Idem...........	Hung-thanh	Deux tours en briques.	
Idem..........	Idem...........	Nhon-an.......	Tan-loc.........	Groupe des *Tours d'argent* composé de : une grande tour, un bâtiment annexe, deux édicules à l'Est et au Sud.	
Idem..........	Idem...........	Quang-nghiêp ..	Binh-lam	Une tour en briques et pierres.	
Idem..........	An-nhon.......	Nhon-nghia.....	Thu-thien........	Une tour en briques.	
Idem	Idem...........	My-thuân	Van-tuong.......	Trois tours en briques.	
Idem	Idem...........	An-nghia	Nam-an..........	Une tour en briques, dite *Tour de cuivre*.	
Idem	Phu-cat.........	Xuân-an	Phu-thanh	Une tour en briques, dite *Tour d'or*.	
Idem	Hoai-nhon	Kim-son	Kim-son	Une stèle.	

LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'ANNAM (*suite*)

PROVINCE	PHU OU HUYÊN	CANTON	VILLAGE	MONUMENTS	OBSERVATIONS
Quang-nghia	Duc-pho	Pho-cam	An-ninh	Une tour en briques.	Entièrement détruite.
Idem			Quang-ngai, jardin de la Résidence.	Un pilier inscrit.	
Idem	Binh-son	Binh-chau	Chau-sa	Restes d'une ancienne cidatelle.	
Quang-nam	Ha-dong (H.)	Phu-qui-ha	Phu-hung	Restes d'une tour ruinée.	
Idem	Idem	Hoa-duc	Khuong-my	Trois tours en briques, un Nandin.	
Idem	Idem	Chien-dang	Chien-dang	Trois tours en briques ; une roche inscrite, en deux fragments.	
Idem	Idem	Phuoc-loi	Phu-ninh	Linga inscrit (linga de Halam), un éléphant de pierre (en partie enfoui).	
Idem	Thang-binh (P.)	Chau-duc-Trung	Dong-duong	Groupe de sept édifices ; six statues : deux Kâla, un grand Buddha, trois Buddha plus petits, sans tête.	
Idem	Duy-xuyên (H).	Man-hoa-Trung	Chim-son	Une tour en briques.	
Idem	Idem (H.)	Idem	Idem	Rocher inscrit, dit *Hon-Cuc*, au bord du Song-thu-Bon.	
Idem	Idem	Idem	My-son	Groupe de vingt-cinq édifices environ ; inscriptions.	
Idem	Diên-bang (P.)	Ha-nong	Bang-an	Une tour et deux édicules en briques.	
Idem	Idem	Thanh-quit	Qua-giang	Restes d'une tour en briques.	
Idem	Hoa-vang (H.)		Tourane, Jardin public	Groupe de sculptures, notamment : une grande statue de déesse et une de Nan-din, chacune sur un piédestal sculpté ; trois pierres de fronton, deux bas-reliefs, etc.	
Idem	Idem	Binh-thai	Phong-le	Une stèle.	Apporté de Bo-mang par M. Camille Paris, chargé de mission par le Ministre de l'Instruction publique.
Thua-thien	Quang-dien (H.)	An-thanh	Phu-luong	Une stèle.	
Idem	Phong-dien (H.)	Pho-trach	Un-diem	Une statue de déesse, un bas-relief.	
Idem	Phu-loc	Diem-truong	Vinh-hoa	Tour de Linh-Thai.	

LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'ANNAM (*suite*)

PROVINCE	PHU OU HUYÊN	CANTON	VILLAGE	MONUMENTS	OBSERVATIONS
Quang-tri......	Phu de Trien-phong, huyên de Hai-duong..		Cu-hoan......	Une statue, une tête encastrée dans une table à libations.	
Idem	Phu de Trien-phong, huyên de Thuân-xuong		Nhon-hien	Neuf pierres d'angle, une table à libations, un fût de colonne.	
Idem..........	Idem..........		Co-thanh......	Deux statues mutilées.	
Idem..........	Idem..........		Bich-la........	Une pierre de fronton.	
Idem..........	Phu de Trien-phong, huyên de Gio-linh...		Ha-trung	Un piédestal sculpté, un bloc inscrit.	
Quang-binh	Bo-trach........	Cao-lao........	Phong-nha.....	Une grotte avec inscriptions.	
Idem..........	Tuyên-chanh ...	Thuân-le	Lac-son	Une grotte avec inscriptions.	

TABLEAU N° 2

Annexé à l'arrêté du 6 février 1901

LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE LA COCHINCHINE

PROVINCE	LOCALITÉ	DÉSIGNATION DES MONUMENTS
Baria...............	Cap Saint-Jacques......	Buddha de pierre, dans une pagode, sur la pente de la montagne du Télégraphe.
Bienhoa..........	Village de Binh-truoc, hameau de Binh-th nh	Statue de Vishnu, adossée à une stèle, portant au revers des inscriptions chames dans la pagode de Buu-son.
Bienhoa..........	Tan-trieu-Dong.......	Statue de Ganeça, dans la pagode de Hoi-phuoc.

TABLEAU N° 3

Annexé à l'arrêté du 6 février 1901

LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES DU CAMBODGE

RÉSIDENCE	PROVINCE	DÉSIGNATION DES MONUMENTS
Kompong-cham......	Kompong-siem........	Vat Nokor : temple, enceinte, Nâgas et statues diverses placées à l'Est de l'enceinte. Phnom Pros : linteau (Vishnu). Stèle de Kralong. Ampe : sanctuaire en briques. Yahom : sanctuaire en grès à quatre ouvertures, chacune avec avant-corps ; débris de statues devant l'entrée Est et sous un abri, en dehors de l'enceinte. Sangke : stèle provenant de Yahom. Kuk Ta Prohm : sanctuaire en limonite. Han Chei : sanctuaire en briques ; cellule en grès ; inscriptions.
	Chong-prei..........	Prah Non : sanctuaire en briques, enceinte en limonite, édicules. Kuk Trapeang Kuk : sanctuaire en briques.

RÉSIDENCE	PROVINCE	DÉSIGNATION DES MONUMENTS
Kompong-cham......	Chong-prei	Kuk Prah Kot : sanctuaire simple en briques avec inscriptions.
		Kuk Trapeang Srok : sanctuaire en briques avec colonnade et mur d'enceinte ; lions.
		Kuk Ampil Thvear : trois sanctuaires en briques, enceinte, sculptures détachées, faux linteau de la tour Nord.
		Pring Chrom : sanctuaire en briques, enceinte, inscription.
		Tang Krasang : inscription et sculptures.
		Prasak Khvet : sanctuaire en limonite.
		Phnom Trap : deux encadrements de porte, trois sanctuaires.
		Phûm Ba Prah : sanctuaire en briques, faux linteau.
		Phnom Prah Bat : sculptures.
		Phnom Thom : sanctuaire en limonite, galerie en briques ; enceinte.
	Thbong-khmum.......	Stèle d'Antim.
		Kuk Prahtheat Poureai : sanctuaire en limonite.
		Banteai Prei Angkor : groupes de deux sanctuaires et de trois sanctuaires en briques ; inscriptions.
		Groupes de Prei Ki : trois sanctuaires en briques.
		Chong Ang : sanctuaire en briques ; enceinte en limonite ; inscriptions.
		Kor : stèle en grès.
		Prahtheat Prah Srei : sanctuaire en briques ; péristyle, deux palais ; diverses sculptures ; stèle et inscriptions.
		Prasat Phum Mien : sanctuaire en briques ; inscriptions.
		Tuol Charek : deux fragments de stèles.
		Prahtheat Knay Van : sanctuaire en briques, deux stèles.
		Prahtheat Chrul : sanctuaire en briques.
		Prahtheat Sram : sanctuaire en briques.
		Prasat Chrul : quatre sanctuaires en briques.
		Prahtheat Khtom : stèle ; sanctuaires en briques.
		Prahtheat Trapeang Chrei : sanctuaires en briques et limonite.
	Srei-santhor..........	Prahtheat Barai : sanctuaire en limonite ; sculptures.
		Prah Vihear Suo : sculptures.
		Vat Sithor : cinq cheddei et deux stèles.
		Chamlong : trois sanctuaires, deux en limonite et un en briques.
		Svay Sat Phnom : stèle, sculptures.
		Koh Sam Thom : statue de Brahmâ.

RÉSIDENCE	PROVINCE	DÉSIGNATION DES MONUMENTS
Krachèh (Kratié)......	Sambor (Krachèh).....	Sambok: inscription; une tour en briques.
		Prahtheat Kvanpi: deux tours en briques.
		Phûm Sâlâ : stèle et un fragment.
	Stung-trang	Sopheas : groupe de sanctuaires en briques, débris de sculptures ; stèle.
		Vat Spu : trois sanctuaires en briques.
		Monti: ruines d'un sanctuaire en briques.
Phnom-penh	Phnom-penh	Vat Batumovodei : trois stèles.
		Travaux publics : une stèle.
	Muk-kamput.	Phnom Kuk : sanctuaire en briques.
Prei-veng...........	Prei-veng............	Keam Prados : une stèle.
	Ba-phnom...........	Prah Vihear Thom : une stèle ; débris de sculptures.
		Prah Vihear Kuk : sanctuaire complexe en briques et limonite.
		Kedei Ang : stèle brisée
		Kedei Trap : sculptures ; inscription.
		Prei Year : inscription.
		Prei Kralanh Thom : inscription sur une stèle ; sculptures.
		Ko Chriech : sanctuaire en briques.
		Prei Pla : sanctuaire en briques.
	Sithor-kandal........	Vat Pnou : inscription.
		Prei Chong Srok : sanctuaire en briques.
Svay-rieng..........	Svay-rieng..........	Résidence : un linga ; fragments de faux linteau.
		Samrong : inscription.
Takeo..............	Treang.............	Chean Chum, Vat Krom : stèle.
		Chean Chum, Vat Loh : stèle.
		Groupe de Bayang en briques et limonite.
		Kus : stèle.
		Prei Mien : stèle.
	Prei-krebas..........	Angkor Borei : deux stèles.
		Prasat Phnom Da : sanctuaire en limonite ; sculptures.
		Kuk Maharosei : édifice en grès.
		Anlok : stèle.
		Prei Phkeam : stèle.
		Chamnon : stèle.
	Bati................	Phnom Chisor : monument complexe à une enceinte de galerie en grès, limonite et briques ; escalier ; deux monuments annexes : Sên Thmol et Sên Ravan ; une stèle ; inscription.
		Prasat Néang Khmau : deux sanctuaires en briques ; une stèle.
		Prasat Sra Keo : un sanctuaire en briques ;
		Vat Tnot : stèle.
		Phnom Ta Mau : sanctuaire en briques ; sculptures.
		Phnom Thma Doh : sanctuaire en briques ; sculptures.
		Bati Yeai Pou : sanctuaire en grès.
		Bati Ta Prohm : monument à une enceinte en grès et limonite ; stèle ; sculptures.

RÉSIDENCE	PROVINCE	DÉSIGNATION DES MONUMENTS
Kampot	Peam	Prah Kubear Luong : stèle. Grotte de Phnom Tutung : stèle.
	Tuk-meas	Vat Prasat : sanctuaire en briques. Prah Ongkar : stèle.
Kompong-spu	Kandal-stung	Phnom Hu Phnu : sanctuaire en briques ; une stèle.
	Kong-pisei	Vat Prăh Nirpean : deux sanctuaires ruinés ; linga inscrit ; inscriptions.
	Samrong-tong	Phnom Baset : sanctuaire en briques. Oudong : sculptures.
Kompong-thom	Chi-kreng	Prasat Slap Pdei : trois sanctuaires en briques ; sculptures. Prasat Tameng : trois sanctuaires en briques ; sculptures. Tran Khna : groupe en briques, sculptures. Spean Dong Keo : pont en limonite. Spean Chaap : pont en limonite. Spean Toch : pont en limonite. Prasat Phung Phang : sanctuaire en briques. Spean Praptos : pont en limonite. Prasat Praptos : sanctuaire en limonite avec enceinte et bâtiment annexe ; inscriptions. Vat Chi Kreng : sculptures ; inscription. Beno : sculptures et inscriptions. Spean Tnot Ta Deu : ponceau en limonite. Beng Mealea : grand monument et monuments annexes : Prasat Don Chan, Prasat Beng Keo, Prasat Kong Pluk, Kuk Top Thom. Teap Chei : monument en grès. Spean Keng : pont en limonite. Spean Ta Ong : pont en limonite.
	Promtep	Spean Toch : pont en limonite. Svay Kabal Tuk : sanctuaire en briques, enceintes en grès. Phnom Kulen de Prah Pui Lo : inscriptions. Phnom Kulen : grotte de Prah Thvear : inscriptions. Spean Kmeng : ponceau en limonite. Kuk Rosey : stèle. Rochers de Pung Keng Kong : inscriptions et sculptures. Ta Dong : sanctuaire en briques. Prahtheat Khvao : sanctuaire en limonite ; inscription. Prasat Ein : monument en grès. Prasat Pram : sanctuaire en grès ; enceinte. Prasat Spean Chey : trois sanctuaires en briques. Prasat Chhŭk : trois sanctuaires en limonite.

RÉSIDENCE	PROVINCE	DÉSIGNATION DES MONUMENTS
Kompong-thom	Promtep	Grotte de Prah Khpur : sculptures. Prasat Mrech : deux sanctuaires en briques ; inscriptions. Chamrek Chau : trois sanctuaires en briques, enceinte en limonite. Prasat Prah Trapeang (N) : sanctuaire en limonite. Prasat Prah Trapeang (S) : trois sanctuaires en limonite et enceinte. Nong Ku : sanctuaire en briques et grès, enceinte en limonite ; inscriptions. Prasat Pram : six sanctuaires ; inscriptions. Prasat Phnom Kol : sanctuaire en limonite, enceinte. Prasat Pram (Koh-ker) : trois sanctuaires en briques, enceinte en limonite. Prasat Néang Khmau : sanctuaire et enceinte en limonite (Koh-ker). Prasat Roloh : soubassement de temple en grès (Koh-ker). Prasat Damrei (Koh-ker) : sanctuaire et enceinte en limonite ; sculptures. Prasat Chen : groupe en limonite avec enceinte ; inscriptions ; sculptures (Koh-ker). Andong Beng (Koh-ker) : bassin à revêtement de limonite. Prasat Dong Kuk (Koh-ker) : cinq sanctuaires en briques, enceinte, galerie, inscriptions. Neuf monuments à l'Est et au Nord du Prahal (Koh-ker). Grand temple de Koh-ker : monument complexe ; incriptions ; sculptures. Spean Trung : ponceau en limonite. Prasat Cheam Sram : cinq sanctuaires en briques ; enceinte en limonite et grès. Phnom Sandak : sanctuaire en briques, enceinte et bâtiments annexes en limonite, porte monumentale en grès ; inscriptions. Prasat Dap : sanctuaire en briques, enceinte en limonite. Prasat Bei : trois sanctuaires en grès. Prasat Khna Sen Keo : sanctuaires et enceinte en grès. Prasat Samlanh : trois sanctuaires en limonite. Prasat Pen Chum : trois sanctuaires en briques. Néak Ta Charek : stèle. Prasat Khna : sanctuaire, enceinte, bâtiments annexes en limonite ; inscriptions.

RÉSIDENCE	PROVINCE	DÉSIGNATION DES MONUMENTS
Kompong-thom	Promtep	Prah Lean : sanctuaire en briques, bâtiment en grès.
		Trapeang Kuk : cellule en grès.
	Kompong-svay	Prah Khan : grand monument et monuments annexes; Prah Thnol, Prah Damrei.
		Spean Kmeng : ponceau en limonite.
		Monument en limonite près le Spean Kmeng.
		Prasat Bang : sanctuaire et enceinte en limonite ; inscriptions.
		Tuol Prasat : stèle.
		Prasat Veal Kuk Khlong : sanctuaire en briques, enceinte ; inscription.
		Quinze sanctuaires près de Phum Sambuor ; inscription.
		Vat Màhâ : inscriptions, sculptures, enceinte en grès.
	Stung	Prasat Ampil Roloh : trois sanctuaires en briques ; inscriptions, sculptures.
		Prasat Andek : sanctuaire en briques.
		Prasat Svay Yer : trois sanctuaires en briques, sculptures.
		Prasat Thvear Kdei : sculptures, inscriptions.
		Prasat Sirisach : sanctuaire en limonite, enceinte.
		Stèle de Tuol Pei (dans la pagode de Kompong Chen).
		Banteai Stung : sanctuaire en briques.
	Prei-kedei	Prasat Néakta Palup : sanctuaire en briques.
		Phnom Barieng : deux sanctuaires en briques, sculptures.
	Tang-kasang	Stèle de Kah-koh
		Sculptures de Phnom Santhuk.
		Phum Prasat : sanctuaire en briques ; inscription.
	Baray	Prasat Kambot : sanctuaire en briques; inscription.
		Prasat Tnot Chum : sanctuaire en briques, une stèle.
		Baray : trois inscriptions.
		Prasat Kuk Nokor : sanctuaire, enceinte et bâtiments accessoires en limonite.
Kompong-chhnang	Kompong-leng	Prasat Prah Srei : sanctuaires en briques
		Prasat Toch : sanctuaires en briques, inscriptions.
		Prasat Kalo : sanctuaires en briques.
		Prasat Phnom Poureai : trois sanctuaires en briques.
		Phnom Chidoh : édifice en briques.
Pursat	Pursat	Prah Khan ou Bakhan : sanctuaires en briques et grès.

TABLEAU N° 4

Annexé à l'arrêté du 6 février 1901

LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES DU LAOS

COMMISSARIAT	MUONG	PROVINCE	VILLAGE	MONUMENTS
Vien-tiane			Vien-tiane	That-luong ; deux stèles. Vat Sisakhet ; un Buddha en pierre assis sur le Nâga. Vat Pra-keo.
Savannakhet.........	Kantabuli...........		That-Ignang.......	That-Ignang.
Idem...............	Song-khône.........		Huen-hin...........	Huen-hin.
Ban-mouang........	Bassac (**rive gauche**).	Ban-saphay........	Ban-koum..........	Une stèle, un linga.
Idem...............	Idem..............	Phyafay...........	Ban-thamo.........	Maison de pierre de Ban-thamo.
Stung-treng........	Stung-treng		Stung-treng........	Temple en briques. Ruines de plusieurs constructions en pierres ou en briques, à l'embouchure de la Sékong.

CROYANCES ET DICTONS POPULAIRES

DE LA VALLÉE DU NGUỒN-SƠN

PAR LE R. P. CADIÈRE, MISSIONNAIRE-APOSTOLIQUE

(Suite et fin)

La baleine (con cá voi)

C'est la peur qui est cause de l'espèce de culte que l'on rend au tigre. La baleine reçoit de la part des Annamites un culte réel, mais c'est à cause de ses bienfaits. Il n'est pas de village de pêcheurs, sur le rivage de la mer, qui n'ait sa petite pagode, contenant les ossements plus ou moins authentiques d'une baleine. L'animal n'est presque jamais désigné sous le nom de *cá voi* « poisson gros comme un éléphant », que l'on trouve dans les dictionnaires ; on dit *cá ông*, « le poisson monsieur, le poisson esprit », ou, si c'est une femelle, *bà ngư*, « la dame poisson ».

Vers le milieu du mois de mars 1898, un pêcheur du village de Thanh-hà, à l'embouchure du Sông-gianh, vit un énorme cachalot mort flottant au large. C'était une heureuse trouvaille pour lui et pour son village. Il s'empressa d'en faire part aux autorités communales qui réquisitionnèrent de suite un grand nombre de barques pour aller remorquer le poisson divin. Mais la marée descendait, le courant était d'une violence extrême, on ne pouvait espérer faire franchir la barre à cette énorme épave. On l'amarra donc avec de forts câbles en dehors de l'embouchure du fleuve. Un incident merveilleux devait signaler l'atterrissement du poisson au rivage. Pendant que l'eau descendait encore, les cordes se dénouèrent d'elles-mêmes, dit-on, et le *cá ông* fut porté dans le fleuve, malgré la violence du courant contraire, et aborda non loin de l'ancien poste de Quảng-khê. Une autre circonstance fut regardée comme miraculeuse : sous la tête, à hauteur des nageoires latérales, il y avait un gros madrier en bois jadis verni, mais rongé par l'eau de mer, et couvert de coquillages marins; la tête de la baleine semblait y reposer, et l'on disait que c'était son oreiller.

Il fallait ensevelir l'animal : on avertit les autorités provinciales qui envoyèrent un délégué et fournirent au compte du trésor quelques dizaines de ligatures et quelques pièces de cotonnades ; d'après les rites, la baleine doit être, lors de l'ensevelissement, complètement enveloppée de soie ou de cotonnade. Celui qui l'avait aperçue le premier prit le titre et exerça les fonctions de *trưởng-nam*. Le *trưởng-nam*, suivant les coutumes annamites, est le fils aîné, ou à son défaut le parent mâle chef de lignée, qui, lorsque quelqu'un meurt, dirige et préside les cérémonies des funérailles et du culte rendu aux mânes du défunt. Le *trưởng-nam* de la baleine fait pour celle-ci ce que dans une famille le *trưởng-nam*

fait pour le défunt. Il revêt les habits de grand deuil, le chapeau de paille effrangé, l'habit blanc à grandes manches, sans ourlets, avec les coutures en dehors et une petite pièce rapportée suspendue par derrière; enfin il se considère comme le plus proche parent de la divinité qui vient d'expirer. C'est lui qui présidera aux cérémonies de l'ensevelissement et aura le plus de part aux bénédictions de la baleine.

Dès que le corps fut amarré au rivage, on apporta un banc sur lequel on installa des brûle-parfums. Le village de Thanh-hà, les villages voisins, les passants très nombreux à cet endroit à cause du bac de la route mandarine, y apportaient leurs offrandes : les uns jetaient quelques feuilles de papier d'or ou d'argent, les autres allumaient un bâton d'encens, déposaient quelques ligatures, faisaient trois prostrations et se retiraient. On apportait aussi des pièces de soie et de cotonnade, on brûlait des pétards.

La peau, les chairs s'en allaient en lambeaux, l'huile coulait de tous côtés, se coagulant au contact de l'eau ; une odeur insupportable se répandait au loin. Un chrétien là présent crachait, écœuré : « Ne crache donc pas, lui dirent les payens ; tu fais injure à Monsieur. — Mais ça pue ! — Allons donc, c'est un parfum délicieux qui s'échappe (*thơm*). »

On creusa un canal dans le sable, de la dimension du corps ; l'eau à marée haute porta le corps en avant, et, en se retirant, le laissa à sec dans le canal. Il ne restait plus qu'à le recouvrir de sable. On construisit par après une misérable paillotte où l'on offre des sacrifices.

Ordinairement, lorsqu'on a enseveli un *cá voi*, quelque temps après, il y a une manifestation surnaturelle dans le village. L'esprit du poisson s'empare d'un individu et déclare par sa bouche si c'est une divinité mâle, *ông*, ou une divinité femelle, *bà*. La pagode actuelle porte le nom de *Miễu bà ngư* « pagode de madame poisson ».

Dans ce même village de Thanh-hà, il y avait déjà une pagode, élevée en l'honneur d'une baleine échouée précédemment. Un jour, lors de l'occupation du poste de Quảng-khê par les soldats français, après la révolte de 1885, une bande de cachalots pénétra dans le fleuve. Les soldats ne trouvèrent rien de mieux, comme agréable passe-temps, que de faire de ces animaux une cible vivante. On ne sait s'il y eut des morts, mais quelques jours après l'esprit de la baleine se manifesta dans un homme du village, et fit des reproches aux habitants : « Comment ! jadis vous avez reçu la mère et lui avez élevé un temple ; ces jours-ci ses fils sont venus la visiter, et vous avez permis qu'on leur tirât des coups de fusil ! »

Un certain nombre de poissons font escorte à la baleine dans ses voyages à travers l'océan. Il y a d'abord les *cá cờ*, poissons dont la nageoire dorsale s'élève en forme de drapeau (*cờ*). Ce sont les porte-drapeaux de la baleine, ils la précèdent un de chaque côté. Les *cá kim*, espadons, la précèdent aussi au nombre de cent, ce sont les rabatteurs ; ils chassent les bancs de sardines ou d'autres petits poissons dans la bouche de la baleine. Enfin les seiches,

cá mực, la suivent en voltigeurs : lorsque les circonstances l'exigent, soit pour effrayer un ennemi, soit pour épouvanter une victime, ou pour tout autre motif, ils compriment leur poche à encre, et répandent une longue traînée noirâtre autour de l'animal. Les Annamites les comparent aux soldats tirant des coups de fusil autour de leur chef.

Quant au secours extraordinaire que la baleine porte aux malheureux naufragés, c'est de l'histoire, et mille faits plus véridiques les uns que les autres l'attestent : celui-ci ballotté par les flots, au large de toute terre, et sur le point de sombrer, a senti tout à coup sous ses pieds comme un banc de sable ou de roc, sur lequel il a pu se reposer et reprendre des forces. Cet autre, après avoir nagé plusieurs jours, à demi privé de connaissance, a senti tout à coup la baleine se glisser sous lui, et le porter jusqu'au rivage sur son dos. Telles et telles jonques, sur le point de sombrer, se sont vues tout à coup soulevées légèrement par deux baleines qui les ont portées dans un endroit sûr. Il ne faudrait pas s'aviser de discuter ces faits dans les villages de pêcheurs, tellement la croyance à la protection de la baleine est ancrée dans l'esprit de leurs habitants.

∴

L'éléphant (con voi)

Voi trên rừng không bành không tròc.

« L'éléphant dans la forêt, n'a ni bât ni collier ».

∴

Le chien (con chó)

Đầu mình kẻ mõ ;
Cuối mình con cờ ;
Mõ đánh từng mô,
Cờ phất từng nầy.

« Par devant une crécelle, par derrière un drapeau; plus la crécelle résonne, plus le drapeau s'agite ». C'est le chien qui jappe en remuant la queue.

Lọ đuôi, phản chủ.

« Chien qui a une tache au bout de la queue porte malheur à son maître ».

Lorqu'on est mordu par un chien enragé, il faut prendre une infusion de feuilles de l'arbre appelé *duôi* (1), mais il faut avoir soin de cueillir les feuilles du côté opposé au soleil : à l'ouest le matin, à l'est le soir.

---

(1) Le dictionnaire du P. Génibrel n'en parle pas.

On dit d'un homme qui se présente timidement, d'un aspect misérable :

Xó rò như chó tiền rưỡi

« Déconcerté comme un chien d'un sou et demi ». Un chien d'un sou et demi, c'est un de ces chiens, pelés, galeux, décharnés, se traînant à peine, que l'on rencontre souvent au bord des routes, faisant un repas d'ordures. Un bon chien ordinaire vaut de quatre à six *tiền* (sous), les meilleurs sont estimés une pioche, soit environ douze *tiền*. Cette dernière manière d'apprécier la valeur des chiens fait allusion à la coutume où étaient les Annamites de vendre leurs chiens aux forgerons auxquels leur rude travail permet de digérer facilement une chair réputée indigeste ; l'ouvrier donnait en échange un de ses outils. Ces habitudes rustiques tendent à disparaître.

*
* *

Le chien sauvage (con chó sói)

L'urine des chiens sauvages rend les autres animaux aveugles. Aussi quand ils veulent chasser, ils se réunissent en bande : l'un d'eux urine au milieu d'un sentier ; puis toute la bande, battant la brousse, tâche de déloger un cerf ou un chevreuil, et de le faire passer par l'endroit où le chien a uriné. L'animal est de suite aveuglé : ses yeux tournent, de sorte qu'on n'aperçoit plus que le blanc. Ne sachant où aller, il s'arrête et la meute se jette sur lui. Plusieurs Annamites m'ont assuré avoir rencontré et tué des animaux ainsi aveuglés par l'urine des chiens sauvages.

*
* *

Le bœuf (con bò)

Bốn chơn dậm xuống đất ;
Phất cờ phe quạt ;
Phát cỏ, bỏ vô oi.

« Quatre pieds piqués en terre ; il agite son drapeau, agite son éventail ; il fauche l'herbe et la met dans le panier ». C'est le bœuf qui, tout en chassant les mouches avec sa queue, broute l'herbe et l'avale.

Bò đẻ tháng năm,
Nỏ bằm thì hui.

« Le bœuf qui naît au cinquième mois, si on n'en fait pas du hachis, on le flambe » : c'est-à-dire qu'il n'est bon qu'à abattre.

On dit que la vache qui vient de vêler, et qui mange le *nhau*, cordon ombilical, membrane qui enveloppait le petit veau, fera, l'an d'après, un petit du même genre que celui qu'elle vient de faire. Si donc elle a fait une

génisse et qu'on veuille l'an d'après avoir un veau, on ne doit pas lui laisser manger le *nhau*.

Si le *nhau* tarde à sortir, on fait manger à la vache de la feuille de l'arbre *duõi*.

*
* *

Le buffle (con trâu)

Trâu ăn lò (lúa),
Bò ăn khoai,
Nai ăn do ;
Tao chộ tao kêu
ou Ai chộ kêu với !

« Les bufles mangent le riz, les bœufs mangent les patates, les cerfs mangent les arachides ; si je les aperçois je crierai. »

Ou bien : « Les buffles mangent le riz, les bœufs mangent les patates, les cerfs mangent les arachides ; que celui qui les aperçoit m'avertisse ! »

Tóc tang, khoang nạng, vành trứng :
Có ba lỗi ấy, xin đừng có muá !

« Poils mal disposés, au cou une tache en forme de fourche, cornes de travers : l'animal qui a un de ces trois défauts, ne l'achète pas, je t'en prie. »

En ce temps-là les buffles parlaient. Un homme avait envoyé son petit buffiier mener le buffle aux champs ; mais le bufflier, au lieu de faire paître le buffle dans les beaux pâturages l'attacha là et partit s'amuser. De retour à la maison le buffle, qui avait faim, se plaignit à son maître. Celui-ci donna du rotin au petit bufflier. Le petit bufflier sortit hors de la maison, s'assit par terre et pleura. Alors monsieur le ciel descendit et demanda à l'enfant : « Pourquoi pleures-tu ? — J'ai attaché le buffle dans les champs, le buffle avait faim, il s'est plaint à son maître qui m'a donné du rotin ». Monsieur le ciel eut pitié du petit bufflier, et depuis ce temps il ne permit plus aux buffles de parler.

Cette légende naïve a sans doute été inventée par un de ces malheureux buffliers, qui, perchés toute l'année sur le dos de leur buffle, souffrent le froid en hiver, la chaleur en été, et, de retour à la maison, sont moins bien traités que le buffle.

*
* *

Le cochon (con heo)

Chằm trán, lọ duôi,
Không nuôi cũng nậy.

« Le cochon qui a une tache sur le front et une autre au bout de la queue, grandira, quand même on ne lui donnerait rien à manger » (on ne prendrait pas soin de lui).

La tortue (con rùa, rò)

On s'abstient de manger de la chair de la tortue; sa rencontre porte malheur; il en est de même du pangolin, *con trút*. Cette croyance est basée m'a-t-on dit, sur un jeu de mot: Le pangolin s'appelle *con trút*; la tortue *trút cổ*, « retire son cou, ou ses pattes, sous sa carapace ». Or ce mot *trút*, est employé dans des expressions de mauvais augure: *trút hồn*, perdre la vie, *trút tiền*, râfler l'enjeu, *trút đi cả*, il a tout perdu. De là cette croyance superstitieuse sur la tortue, en opposition avec l'ancienne croyance chinoise qui considère la tortue comme un des quatre animaux sacrés, *tứ linh*.

Un jour, la tortue se traînait péniblement dans un sentier de la montagne; le tigre vint après elle: « Laisse-moi donc le passage libre, lui dit-il, car je vais plus vite que toi. — Toi, aller plus vite que moi! parions, si tu veux: voilà douze collines qui s'échelonnent devant nous, celui qui les aura franchies avant l'autre aura gagné. — Soit », dit le tigre. La tortue s'empressa d'appeler douze autres tortues et les fit placer chacune au sommet d'une des douze collines, ayant soin de leur faire la leçon. Puis la course commença. Le tigre s'élance: arrivé au sommet de la première colline: « Eh bien! tortue, où es-tu donc? — Mais me voici, fit la première tortue; poursuis donc ta route. » Le tigre, un peu étonné de la célérité de sa partenaire, court de plus belle à la seconde colline: il trouve encore la tortue qui se présente à lui avant qu'il l'appelle. Dépité, le tigre s'élance de toutes ses forces à la troisième colline, la tortue était toujours là. De même à la quatrième et à la cinquième. La pauvre tigre tomba épuisé avant d'avoir atteint la douzième colline et la tortue s'attribua le prix de la course.

∴

Le lapin (con thỏ)

La fable du tigre, de l'éléphant et du bruant m'a été racontée par un individu du hameau de Bùng, sur le territoire du village de Bồng-lai, avec des variantes qui méritent d'être rapportées.

Le tigre et l'éléphant firent un pari: « Si mon cri fait fuir les oiseaux de la forêt, dit l'éléphant, je t'écrase sous mes pieds; mais si c'est ton cri au contraire qui les fait fuir, c'est toi qui me dévoreras. » L'éléphant fut battu. Il demanda trois jours de répit, et rencontra le lapin qui, le voyant triste, lui demanda ce qu'il avait: « Je vais être mangé dans deux jours; j'ai parié avec mon frère aîné le tigre et j'ai perdu. — Ne crains rien, je te tirerai d'affaire. » Le jour venu le lapin fit coucher l'éléphant, puis il s'assit sur son dos, et, voyant venir le tigre, il s'écria: « Voici que je dévore un éléphant, mais je n'ai aucune autre bête à manger comme dessert (*cho luông miệng*) ». Le tigre effrayé n'osa approcher et s'éloigna. Il rencontra la troupe des singes et leur raconta son histoire: « Tu crois qu'un lapin peut manger un éléphant et un tigre! Retourne donc et mange tranquillement l'éléphant. Tiens, si tu as peur, nous te conduirons (*dắc*)

avec une liane. » Ils s'attachèrent tous avec une liane et partirent, les singes allant devant, le tigre par derrière. Arrivés à l'endroit où était l'éléphant, ils virent le lapin qui, enflant sa voix, cria aux singes en les insultant : « Tas de canailles ! Vous m'avez emprunté trois tigres gros et gras, et vous m'en rendez un maigre et vieux ! » Le tigre crut être tombé dans un guet-apens, et s'enfuit. Quant aux singes, quelques-uns parvinrent à s'échapper ; d'autres, attachés trop étroitement et entraînés par le tigre, périrent. Le tigre se retournant les vit la face contractée, grimaçant un sourire : « Tiens, dit-il, les uns sont morts, les autres grimacent en montrant les dents ! » et il les dévora tous. Depuis lors les singes, dès qu'ils aperçoivent le tigre, se sauvent en toute hâte à la cîme des arbres en toussant et criant d'effroi.

∴

Le crapaud (con cóc)

Le crapaud dit un jour au tigre : « Veux-tu lutter avec moi à la course ? — *Cha chả* ! tu n'y penses pas ! — Essayons, je parie que je te surpasserai. — J'y consens. » Le crapaud saisit le bout de la queue du tigre au moment où celui-ci partait. Après avoir traversé montagnes et vallées, fourrés et clairières, le tigre s'arrêta et se retourna pour voir si le crapaud le suivait. Mais le mouvement de sa queue provoqué par le brusque arrêt, avait projeté le crapaud quelques pas en avant du tigre : « Je suis ici devant toi, pourquoi me cherches-tu en arrière ? » Le tigre, tout étonné, demanda un peu de répit pour aller se rafraîchir au torrent voisin. Là il rencontra la tortue qui lui dit : « Qu'a donc mon frère aîné qu'il est si altéré ? — Vraiment j'ai grand soif, mais je suis surtout bien ému par ce qui m'est arrivé : figure-toi que le crapaud m'a dépassé à la course. — Ce n'est pas étonnant, il avait attrappé le bout de ta queue et tu l'as fait sauter devant toi en t'arrêtant. Si tu veux lui jouer un tour, attache une grosse pierre à ta queue, il ne pourra plus s'y suspendre et tu arriveras avant lui. » Le tigre suivit le bon conseil qu'on lui donnait. Le crapaud ne put pas saisir le bout de la queue du tigre, mais comme celui-ci traversait le torrent, la pierre l'entraîna au fond et il se noya.

Comme on le voit, dans toutes les histoires où figure le tigre, il joue toujours le vilain rôle : c'est lui qui est ou battu ou mystifié.

Dans une longue histoire qui se rattache au proverbe : « Le crapaud pousse trois cris et il est entendu du ciel, à combien plus forte raison les hommes [1] », on voit une partie de cette fable de la lutte du crapaud et du tigre. Plusieurs animaux, entre autres le tigre et le crapaud, discutaient pour savoir qui irait porter aux génies du ciel les doléances des habitants de la terre, affligés par une

(1) *Con cóc kêu ba tiếng, cũng thấu trời ; huống chi người ta !*

longue sécheresse. On résolut de mettre à l'épreuve la force de chacun : celui qui franchirait le premier un torrent qui était près de là, serait chargé de cette délicate mission. Le tigre l'aurait emporté, si le crapaud n'avait eu soin de saisir le bout de sa queue. L'effort que fit le tigre en sautant et le brusque mouvement de la queue projetèrent le crapaud bien loin en avant du tigre : le crapaud fut déclaré vainqueur et chargé d'aller à la demeure des génies. Il eut d'ailleurs assez d'éloquence pour se faire écouter : à peine eut-il poussé trois cris que les génies firent tomber l'eau en abondance.

* * *

Le grand-duc (*con dũ dĩ*, ordinairement *rụ rị* ou *tụ tị*)

Rien de plus lugubre dans le silence des nuits que le cri du *rụ rị* (*retupax ceylonensis*, grand-duc). Lorsqu'il pousse à intervalles réguliers ses deux soupirs sourds et brusques, suivis d'un soupir plus bas et plus saccadé, on dirait le hoquet d'un mourant, le râle d'un homme qu'on aurait égorgé dans la brousse.

Cet oiseau nocturne fait partie d'un groupe comprenant la perdrix, *chim da da*, l'aigrette, *con cò*, le butor, *con vạc*, et le rat, *con chuột*, qui furent jadis les héros d'une histoire au moyen de laquelle les Annamites expliquent leurs différents cris. Cette histoire m'a été racontée de plusieurs manières, ou plutôt je n'ai pu la recueillir que par fragments s'adaptant plus ou moins les uns aux autres ; je la donne telle que je l'ai comprise.

Jadis la perdrix, l'aigrette, le butor, et le grand-duc vivaient en bonne harmonie, et partageaient en frères les poissons, grenouilles et crevettes des rizières. Mais un jour ils eurent le malheur de jouer. Le butor, la perdrix et le grand-duc perdirent ; comme ils n'avaient pas de quoi payer sur le moment, on fit des papiers, et maître rat servit de tabellion. Il fit des papiers faux. Le butor n'avait perdu qu'une charge de sapèques, soit six ligatures : le rat écrivit quatre-vingt-dix ; il mit également sur le papier que le grand-duc engageait toutes ses rizières. Quant à la perdrix l'histoire ne dit pas comment furent faits ses papiers. Le jour de l'échéance venu, les débiteurs ne purent pas payer. Le butor, le grand-duc, la perdrix perdirent la jouissance des rizières ; l'aigrette seule en fut reconnue propriétaire. Tout au plus permit-on au butor de descendre pendant la nuit dans les propriétés de l'aigrette, mais son plumage terne, ses habits sales et déchirés diraient désormais la misère où il était réduit. Le grand-duc ne pourrait chercher sa nourriture que la nuit et dans les excréments des buffles ; quant à la perdrix elle fut écartée complètement des rizières et condamnée à chercher sa vie dans les terrains secs.

Il fallut se soumettre, et depuis lors la gentille aigrette parcourt les rizières en maître pendant la journée. Lorsque la nuit commence à tomber, le butor

sort de sa retraite, des épais fourrés de bambou où il s'était caché tout le jour, et on l'entend jeter dans les premières brumes du soir son cri déchirant :

Vạc ! vạc ! thua một vác !
Thua một vác !

« *Vạc, vạc* ! Je n'ai perdu qu'une charge de sapèques ! Je n'ai perdu qu'une charge de sapèques ! .. »

Lorsque les premières lueurs de l'aube se montrent à l'orient, il regagne tristement son nid en répétant :

Thua một vác ! thua một vác !

Quant au grand-duc, qui dut tout vendre, il répète de sa voix lugubre :

Đông tây, tứ chí, bán hết !
Mần như ri, cực cực !
Mần như ri, cũng cực !

« De l'est à l'ouest, entre les quatre points cardinaux [1], j'ai tout vendu ! En être réduit là, n'est-ce pas malheureux ! n'est-ce pas malheureux que de faire ainsi ! »

D'aucuns disent qu'il crie :

Tự tị, tự tị ! Đông tây
Tờ chứng từng nây !

« *Tự tị, tự tị* ! de l'est à l'ouest, d'après les papiers et les témoins, il n'y avait que tant ! », faisant ainsi allusion à la falsification des papiers par le rat.

Selon d'autres, il dirait :

Đi mô cũng cực !
Đi mô cũng cực !

« Partout où je vais je suis malheureux ! »

Ou encore :

Tối ni cũng cực ! Tối ni cũng cực !

« Ce soir aussi je suis malheureux ! »

Quant à l'explication : *Làng cực, ta cũng cực* : « Le village est malheureux, et moi aussi », elle ne fait pas allusion à la fable rapportée.

La pauvre perdrix, elle, regrette la bonne provende qu'elle trouvait dans la boue des rizières et répète le soir dans les champs de paille :

Tiếc rổ tép, da da !
Tiếc rổ tép, da da !

« Oh ! comme je regrette les paniers de crevettes, les bons paniers de crevettes, *da da !* »

---

(1) Đông tây tứ chí, les quatre limites d'un champ.

Sa mauvaise action ne profita pas au rat. Depuis ce temps, en effet, en butte à la juste vengeance du grand-duc, qui cherche à le surprendre et à le dévorer, du butor et de la perdrix, il s'en va sournoisement dans les touffes de bambou, chicotant à voix basse :

Chín chục, chục chục !
Chín chục, chục chục !

« Neuf dizaines, neuf dizaines! *chục chục !* » rappelant ainsi les quatre-vingt-dix ligatures qu'il avait faussement marquées au compte du butor.

*
* *

Le plongeon (*con cộc*)

Le plongeon perdit au jeu lui aussi. Il jouait avec un oiseau qu'on n'a pas su me nommer mais dont on connaît bien le cri. Dès qu'il aperçoit le plongeon, il lui crie :

Thua rồi, ở cộc !

« Tu as perdu, oh ! plongeon ! »

Et le plongeon de plonger en toute hâte pour cacher sa honte. On le voit reparaître un peu plus loin : il lève la tête, regarde d'un air effaré, puis replonge précipitamment. C'est qu'il a entendu le cri narquois :

Thua rồi, ở cộc !

*
* *

Le paon (*con cuông*)

Không ai bất nghĩa như cuông (1)
Ăn no, lên múa động, mà đi.

« Nul n'est plus ingrat que le paon : lorsqu'il est bien repu, il va faire la roue sur la montagne et ne revient plus ».

Les œufs de la paonne n'éclosent pas s'ils voient le soleil, aussi l'oiseau les cache soigneusement sous un lit de paille.

Jadis le paon et le corbeau habitaient un petit bosquet. Ils faisaient bon ménage ensemble, mais la vie est triste parfois, même entre amis ; pour se distraire le paon dit au corbeau : « Nous allons nous peindre mutuellement et nous faire beaux; commence, toi qui es habile. » A l'époque, le paon n'étalait pas sur sa queue les couleurs de l'arc-en-ciel, et le corbeau n'était pas noir. Le corbeau broya les couleurs dans quelques fragments de pots cassés, prit le pinceau, et fit de son ami l'oiseau le plus beau de la création. Le paon prit le

---

(1) La rime exigerait la forme *công* plutôt que la forme patoise *cuông*.

pinceau à son tour : il était fort embarrassé. Il barbouilla tout d'abord le corbeau en noir, bec et corps, pattes comprises. Puis, à demi satisfait de son travail, il traça un large collier blanc autour du cou de son ami. C'était tout ce qu'il pouvait faire : « Tiens, dit-il, tu es petit, peut-être tu ne peux pas voir ; mais moi je vois là-bas de la fumée, et un grand feu : ce sont des gens qui flambent un bœuf ; ils ont jeté les entrailles près du ruisseau. — Laisse-donc tes couleurs pour un instant, fit le corbeau, vorace de sa nature ; je vais y aller, je rapporterai le tout et nous ferons bombance. » Le paon ne demandait pas mieux. Le corbeau partit à tire d'aile et revint bredouille : il n'y avait rien du tout ; son ami l'avait trompé, puis, craignant un mauvais coup, avait gagné la montagne ; depuis ce temps le paon et le corbeau habitent séparés, l'un dans la grande montagne, l'autre dans la plaine, et lorsque le paon aperçoit un corbeau, il s'envole en lui criant :

Quạ xấu hổ ! quạ xấu hổ !

« Honte au corbeau ! il a honte ! comme il est laid ! »

Puis, une fois posé sur un arbre élevé, il ajoute en se rengorgeant :

Cuông tốt ! cuông tốt !

« Que je suis beau ! que je suis beau ! »

La première phrase, peu imitative, doit vouloir rendre le long coquerico du paon s'envolant au perchoir à la tombée de la nuit ; mais la seconde rend très bien, si l'on a soin d'appuyer sur le mot *tốt*, les trois ou quatre cris doubles, gutturaux et perçants qu'il fait entendre une fois perché.

* * *

Le coucou (chim quí)

Quand on arrive dans la grande brousse, on entend, dès la tombée de la nuit, trois cris plaintifs, comme trois sanglots, les deux premiers précipités, le troisième séparé des deux autres. On les entend d'abord dans le lointain, de divers côtés, puis ils paraissent se rapprocher, mais toujours deux par deux.

Les Annamites connaissent bien l'histoire du petit oiseau, *chim quí*, qui pousse ces cris ; ils connaissent aussi le sens de ces cris.

Jadis une jeune fille allait au puits avec son petit frère : elle puisa de l'eau pour laver son petit frère ; puis le petit frère puisa de l'eau, et, avec ses petites mains, il lavait le corps de sa grande sœur. Arrivé à la poitrine, il saisit ses mamelles pour la taquiner. Mais la sœur aînée se fâcha ; elle prit le bâton de palanche et voulut frapper son petit frère : le petit frère s'enfuit, poursuivi par sa sœur aînée, et depuis lors on entend dans la nuit le cri plaintif du coucou :

Bóp một cái thì bóp !
Bóp một cái thì bóp !

« Pince-moi donc, si tu veux ! pince-moi donc ! »

C'est la sœur aînée qui tente de ramener son petit frère sans pouvoir jamais l'atteindre. La légende ajoute qu'à la tombée de la nuit, on entend ces cris très loin l'un de l'autre; au point du jour ils sont près de se joindre, mais le soleil vient les faire taire : le frère et la sœur sont de nouveau séparés.

Dans cette phrase il faut accentuer les trois mots *bóp, cái, bóp*, qui sont censés rendre les trois cris du coucou.

D'après une autre version, la sœur aînée et le petit frère seraient allés ensemble à une réunion (*đám*, réunion de noces, représentation théâtrale, etc). Au retour, un peu émoustillé, le jeune homme aurait voulu taquiner sa sœur ; puis, honteux de sa faute et craignant la correction paternelle, il aurait pris la fuite dans la forêt ; sa sœur, pour l'engager à revenir et lui assurer le pardon, court après lui, en criant :

Bóp thì bóp.

« Je te donne la permission de me pincer, pince, si tu veux ! »
Mais le frère court toujours, répondant :
Không bóp ! « Non, je ne veux pas te pincer. »

Đôi ta như thể chim quì :
Đêm thầy tiếng ; ngày đi phương nào !

« Nos ménages sont comme les coucous : la nuit on entend leur voix ; mais le jour, où sont-ils ! »

Ces deux vers, tristes comme le cri du coucou annamite, et touchants dans leur simplicité et leur réalisme, peignent bien ces pauvres ménages annamites, où le foyer est désert toute la journée : la femme court d'un marché à l'autre, le mari peine dans les rizières ou sur la montagne ; ils ne se voient que le soir.

* * *

L'oiseau forgeron (*Chim thợ rèn*)

Un petit oiseau au cri monotone, rappelant vaguement le bruit du marteau du forgeron sur l'enclume, est appelé pour cela *chim thợ rèn*, l'oiseau forgeron. Pendant l'été, l'époque de la moisson venue, il crie, dit-on :

Thuê cắt cho hết !
Thuê cắt cho hết !

« Louez des gens pour tout moissonner ! »
C'est à cause de ce cri qu'on l'appelle aussi : *chim thuê cắt cho hết*.

Enumération des oiseaux

« Cet oiseau, triste et silencieux dans le fleuve, là-bas, c'est le canard sauvage.
Celui-ci, à demi vert, à demi blanc, c'est le pigeon vert.
Cet autre, aux plumes verdâtres, c'est la perruche.
Le voyez-vous, le hargneux, c'est le ramier.
Celui qui s'en va, appuyé sur son bâton, c'est le plongeon.
Un autre est perché à l'avant de la barque, c'est le martin-pêcheur.
Celui qui pleure toujours, c'est le *dành-dâm* (oiseau inconnu, *dánh-dâm*, donner, [recevoir des coups de poings.)
L'oiseau qui se nourrit de son, c'est le pigeon.
Celui qui est perché là-bas, sur la tête du buffle c'est l'étourneau (*sáo sáo.*)
Et celui qui est perché sur la tête de l'étourneau, c'est le *thù lù* (oiseau inconnu ; [désigne peut-être la petite crête de l'étourneau.)
Cet autre perché sur le bétel, c'est le *tỷ ton* (oiseau inconnu.)
Celui qui est posé sur le bord des rizières, c'est l'alouette.
Le petit oiseau qui s'élève subitement dans les airs, c'est l'hirondelle.
Elle s'avance à pas de loup, c'est l'aigrette.
Cet endormi là-bas, c'est le crabier.
Il se lève de bonne heure, ce vaurien de coq sauvage.
Il parle, et personne ne peut en avoir raison, c'est le drongo (*chách-bèo* ou *chèo-bèo*, [que l'on voit d'ordinaire lutter avec les corbeaux).
Cet oiseau au plumage d'un vert éclatant, c'est le paon.
Celui qui fréquente les forêts et les sentiers des montagnes, c'est le faisan.
Plumage blanchâtre, c'est la perdrix.
Habile petit architecte, c'est le tisserin.
Grosse queue, énorme tête, c'est le toucan.
Celui-là qui fait le beau, c'est le gros martin-pêcheur (*sã sã*).
Voyez-les s'élever en vol immense, ce sont les sarcelles.
On parle, mais il n'écoute pas, c'est le bruant.
Ce rodomont, ce bavard, c'est le barbet à gorge bleue (*con chàng làng.*)
Cet autre qui a vendu les rizières qu'il avait défrichées, c'est le butor.
Entendez-vous ce bruissement de feuilles sèches, c'est le merle (*bò chao*) qui gratte.
Enfin cet autre qui vole bas, puis plane là-haut, est-ce un oiseau ? non, c'est le cerf- [volant. »

Cette poésie populaire ne vise pas à l'effet, mais elle est écoutée avec plaisir dans les longues journées pluvieuses, et provoque les éclats de rire de l'auditoire. Elle est remarquable par la vérité avec laquelle les mœurs des animaux sont peintes. Son auteur était un ami des bêtes et un fin observateur.

*
* *

Le grand coucou noir (*con ò ho*)

Cet oiseau, au cri strident, est appelé *ò ho*, ou *đò ho*, à cause de son cri. Dans la vallée du Sông-gianh on dit *tù hù*, et c'est ce nom que donne le dictionnaire Génibrel ; toujours d'après le même dictionnaire c'est le *Endynamis malagana*.

En supprimant l'accent descendant de *ò* dans *ò ho*, on a le mot *o* qui signifie tante paternelle dans le dialecte de Huê. La fable qui suit est basée sur ce jeu de mots.

Il y avait une fois une tante et son neveu. C'était une époque de grande famine, et ils n'avaient plus pour vivre jusqu'à la moisson du cinquième mois qu'un unique grain de riz. Ils le mettaient alternativement dans la bouche et le suçaient pour diminuer leur faim. Comment pouvaient-ils subsister en suçant un simple grain de riz? C'est que jadis les grains de riz avaient des dimensions et une force nutritive plus grande qu'aujourd'hui; ou bien il avait une puissance surnaturelle cachée, *ngọc*. Un jour cependant que la tante était allée arracher des herbes comestibles dans les champs, le neveu, resté à la maison, avala par mégarde, ou poussé par la faim, le grain de riz qui les faisait vivre. La tante, de retour au logis, mourut de faim. Depuis ce temps le neveu, changé en oiseau, se souvient de la tante, lorsque la moisson blanchit, et crie à pleine gorge :

Ô ho, ô ho, ô ho !
Lố chín, bín tra,
Nhà rách, khách tới.

« Tante, tante, tante ! le blé est mûr, les courges se font vieilles, la maison est délabrée, les étrangers arrivent. »

Comme on le voit, la fable telle que je l'ai entendu raconter, ne rend pas complètement compte du cri que l'on prête à l'oiseau.

* * *

La poule sauvage (*con gà rì*)

La trouvaille d'œufs de poule sauvage porte malheur : on doit les écraser au plus vite.

* * *

L'oiseau khéc

C'est le *crysirhina varians*, d'après le dictionnaire Génibrel. Le mot *khách*, étranger, devient par corruption patoise, *khéc*, comme le nom de l'oiseau. De là un jeu de mots sur le nom de l'oiseau :

Khéc kêu cữa ngo,
Thì khách đường xa.
Khéc kêu sau nhà,
Khách bà khách con.

« Si le *khéc* crie à la porte d'entrée, c'est signe de l'arrivée de visiteurs venant de loin : s'il crie derrière la maison, ce sont des parents qui vont arriver. »

L'oiseau hét

C'est un oiseau noir à bec jaune, semblable au merle ; on dit :

Muôn ăn chim hét,
Đào trùn, hét ăn.

« Veux-tu manger le *hét*, cherche des vermisseaux sous terre, et donne-les lui à manger. »

Le proverbe fait allusion à l'instinct vorace de l'oiseau qui se jette sur le moindre appât et se laisse facilement prendre.

. . .

Le drongo (*chim chèo bẻo*)

Lorsque l'époque de la moisson est venue, le *chèo bẻo* crie, dit-on :

Trảng sưa trẹt rách !
Trảng sưa trẹt rách !

« Le van a les trous trop grands, le tamis est déchiré. » Le *trảng* est un panier a trous assez larges pour cribler le riz ; le *trẹt* est un large panier plat sans trous, avec lequel on vanne le riz ; si le premier a les trous trop grands, si le second n'est pas bien cerclé, on ne peut pas s'en servir. Je n'ai pas pu savoir au juste si ce cri de l'oiseau indique la perte de la moisson ou une récolte abondante : les avis sont partagés là-dessus.

. . .

Divers oiseaux

Un oiseau de la brousse, dont le cri aigu fait retentir les échos des vallées, répète à satiété aux oreilles des bûcherons :

Khi làng, Khi họ ! Khi làng, Khi họ !

« Travaille, mon bonhomme, prends de la peine ! *Tantôt* ce sera *le village* qui te soutirera ton argent pour l'impôt ou les frais d'administration, *tantôt* ce sera la *parenté* pour subvenir aux frais du culte ».

Un autre oiseau répète sourdement :

Bò cụ, cụ cột ;
Bò tui, tui cột.

« Ton bœuf, attache-le ; moi j'attache le mien. »

C'est par ces jeux de mots et d'autres semblables que les bûcherons s'égaient dans le silence des grands bois. La nature a pour eux une voix qu'ils comprennent : ils entrent en communication avec les divers animaux qui l'habitent.

Le corbeau (con quạ)

Vers le septième mois on voit les corbeaux se réunir en grandes bandes; ils ont à ce moment le crâne pelé. Les Annamites disent qu'ils se rassemblent pour soutenir un pont sur leur tête, *đội cầu*, ou pour porter des pierres, *đội đá*. Ces expressions font allusion à une légende d'origine chinoise d'après laquelle une épouse et son époux auraient été placés dans le ciel l'un d'un côté, l'autre de l'autre de la voie lactée. Ils ne pourraient se rencontrer qu'une fois par an, au septième mois, et ce sont les corbeaux qui leur construisent un pont pour franchir la voie lactée (1).

* * *

Le margouillat (con thằn lằn)

Lorsque deux individus ne se voient pas souvent et semblent se fuir, on dit : *Bẹt bẹt* (ou *lút lít, lốt lết, đét đét*) *như lằn tháng năm* : « Tu te caches comme les margouillats au cinquième mois. » Ce dicton fait allusion à une croyance d'après laquelle, le cinquième jour de la cinquième lune, tous ces petits lézards qu'on voit en si grand nombre dans les maisons annamites se sauvent, sans qu'on puisse en apercevoir aucun. Il faut rapprocher cette croyance de cette autre : Si on parvient à prendre un margouillat le cinquième jour de la cinquième lune à l'heure *ngọ*, en plein midi, et qu'on le jette dans un vase d'eau, cette eau acquiert la propriété de préserver les enfants des marques de la petite vérole.

C'est sans doute pour éviter ce bain forcé que les margouillats se sauvent, et la croyance à l'efficacité de ces petits animaux doit s'expliquer peut-être par les pustules qui couvrent la peau de certains d'entre eux.

* * *

Araignées, Cancrelas

Ne balayez pas les toiles d'araignées, ne chassez pas les cancrelas de votre maison ; ils portent bonheur.

Le cancrelas dit :

Bằng chừ cho chúa tao giàu!
Để tao ăn mỡ ăn dầu ban đêm!

« Oh! quand mon maître sera-t-il riche! Laisse-moi manger la graisse et l'huile pendant la nuit! »

L'araignée dit à son tour :

Bằng chừ cho chúa tao sang!
Để tao mắc cửi tao giăng cả nhà!

---

(1) Voir *Actes du IXe Congrès internat. des Orientalistes*. Paris 1897, 2e section, p. 371 : *Etudes d'Ethnographie religieuse annamite*, par G. Dumoutier.

« Quand mon maître sera-t-il illustre! Laisse-moi tisser ma toile [1] et l'étendre par toute la maison. »

* * *

Le ver à soie

Les vers à soie sont très sensibles à l'esprit vital (*vía*), au souffle (*hơi*) des personnes étrangères qui entrent dans la maison où on les nourrit. Il suffit qu'une personne dont le souffle ne leur va pas s'approche d'eux pour qu'ils meurent tous subitement. Aussi on ne laisse pas facilement pénétrer les curieux dans la magnanerie. En Provence, on remarque les mêmes croyances dans le peuple des campagnes.

Le souffle du tigre a également sur les vers à soie des effets funestes, de même d'ailleurs que sur les femmes enceintes, sur les malades, sur les personnes qui ont des plaies. Il suffit qu'un tigre passe autour de la maison pour que les vers à soie meurent ou que la maladie des personnes empire.

Lâu ngày dày kén.

« Avec le temps les cocons s'épaississent » : chaque jour nouveau amène de nouveaux événements.

* * *

Le crabe (con cua)

Không ai bất nghĩa như cua :
chồng ăn vợ.

« Nul n'est plus ingrat que le crabe : le mari mange la femme. »

Au cinquième jour de la cinquième lune, paraît-il, les femelles des crabes changent de carapace, et les mâles les croquent, s'il les voient.

On a brodé sur ce dicton une fable que j'ai entendu raconter mais que je ne pus noter sur le moment.

* * *

La guêpe

Il y a une grande guêpe, appelée *ong tồ vẽ* à cause des nids en terre ornés d'élégants arabesques qu'elle se bâtit, qui porte malheur. Si elle a construit son nid au toit de votre maison, allez en toute hâte appeler le sorcier pour conjurer le sort.

Ong tổ vẽ.
Đút, mẽ lãi cày.

---

[1] *Mắc cửi*, monter la chaîne sur le métier à tisser.

« Lorsqu'une guêpe au nid colorié vous pique, un soc de charrue en serait ébréché. » Ce dicton fait allusion à la douleur intense causée par la morsure de cette guêpe.

III. — LE MONDE VÉGÉTAL

Le riz

Lorsque le riz est en fleur, on ne permet pas aux porteurs de paille *(tranh)* de traverser les rizières : car le riz ne manquerait pas d'imiter la paille, et de dresser en l'air ses épis vides au lieu de les laisser retomber vers le sol, chargés de grains.

Khi sim có bò bò,
Thì lô có dòng dòng ;
Khi sim có bông bông,
Thì lô cong duôi chuôt.

« Lorsque le myrte a ses boutons déjà formés, le riz a son épi dans sa gaine ; lorsque le myrte a ses fleurs épanouies, l'épi du riz est recourbé comme la queue du rat. »

* * *

Le mûrier (*cơn dâu*)

Les femmes ayant un enfant en bas âge qui traversent un champ planté de mûriers perdent momentanément leur lait.

* * *

Le millet *(kiên)* a les même effets.

* * *

Le papayer (cơn dủ dủ)

Les fruits du papayer sont considérés comme malsains, surtout au nord du Sông-gianh. Ceux qui en mangent éprouvent les effets de l'air humide, *khí thâp*, qui joue un si grand rôle dans les maladies des Annamites.

* * *

Le bananier (*cơn chuôi*)

Les personnes qui mangent des bananes doubles, naturellement collées par la peau, *chuôi sáp sinh*, donnent naissance à des jumeaux ou à des enfants qui ont six doigts aux mains ou aux pieds. En général ces doigts supplémentaires sont considérés comme de bon augure : les hommes qui les ont sont doués d'une grande habileté, d'une intelligence hors ligne. Les chiens qui en sont pourvus auront du flair et seront bons chasseurs.

La canne à sucre (cơn mía)

Mía sâu có đốt ;
Nhà dột có nơi.

« La canne à sucre qui est piquée d'un ver, ne l'est qu'à certains nœuds ; une maison qui laisse pénétrer l'eau, n'a que quelques fentes ». C'est-à-dire que le mal n'est jamais général : il s'agit de trouver les parties gâtées, les individus mauvais, et de les retrancher ou de les corriger.

⁂

L'arbre mort

Cơn xanh chết theo cơn úa.

« L'arbre vert meurt à la suite et à cause de l'arbre dont les feuilles sont déjà flétries » : c'est-à-dire que le mal se communique promptement si on n'y porte pas remède.

Le dictionnaire Génibrel donne la variante :

Lá xanh hư đuống lá úa.

« La feuille verte en contact avec la feuille flétrie se flétrit à son tour ».

⁂

Le piment (trái ớt)

Si une graine de piment vous entre dans l'œil, pour calmer la douleur que vous éprouvez, plongez votre pied dans l'eau, le pied gauche si c'est l'œil droit qui souffre, le pied droit si c'est l'œil gauche.

⁂

La patate sauvage (khoai mài)

Ăn khoai rú,
Thì tóm nhang ;
Ăn khoai lang,
Thì béo hú.

« Mange des patates sauvages, tu seras maigre ; mange des patates *lang*, et tu seras gras ». Les *khoai mài* sont très délicates et nutritives, mais il est très difficile de les arracher.

⁂

L'arbre bố bố [1]

Bố bố,
Mà ăn với tép khô ;
Kẻ chết xuống dưới mồ ;
Cũng muốn lên mà ăn ;

(1) S'appelle aussi *bống bống*. Génibrel traduit : sausevière des liliacées aloïnées ; il a aussi *cây bố bố*, pétésie des rubiacées.

« Les fleurs du *bồ bồ*, préparées avec des crevettes séchées au soleil sont un mets si délicat, que les morts eux-mêmes, au fond de leur tombeau, voudraient en sortir pour y goûter ».

IV. — Les objets inanimés ; les lieux.

La herse

Đi nhăn răng.
Về nhăn răng.

« En s'en allant, comme en s'en retournant, elle montre les dents. »

* * *

La charrue

Đi le lưỡi (*lưỡi*),
Về le lưỡi.

« A l'aller comme au retour elle tire la langue (*lưỡi*, langue, soc de charrue) ».

* * *

Une charge d'eau

Đi không bụng,
Về có bụng.

« A l'aller, rien dans le ventre; au retour, le ventre plein. » Fait allusion aux jarres, vides en allant, pleines en retournant ; *có bụng*, se dit aussi des femmes enceintes.

Le puits

Bằng kê nông.
Ăn chín, ăn sống cả làng.

« C'est grand comme un plateau d'osier ; cuit ou cru, tout le village en mange. »

Bằng cái sàng,
Cả làng ăn không hết.

« C'est grand comme un tamis ; tout le village en mange sans en voir la fin. »

* * *

Le serpe (con rựa rạ)

Un jour le mari et la femme se disputèrent « Eh bien ! dit la femme, puisque nous ne nous entendons pas, séparons-nous. Partageons ce qui nous revient et allons chacun de notre côté. Je vais prendre ce qui est à moi (Il faut

se rappeler que le mot *gái*, employé pour désigner une jeune fille, se change en patois dialectal en *cây*, et désigne l'épouse ; de même le numéral des objets inanimés, *cái*, se change en patois en *cây*). — Les marmites, dit la femme, prennent l'article *cây*, elles sont à moi, je les prends ; les paniers, les tamis, les grands plateaux à sécher le riz, prennent l'article *cây*, je les prends, ils sont à moi ; les habits, les assiettes, les bols, les écuelles, je prends tout cela. — Il ne restait plus guère dans la maison, tant la femme avait été prompte à tout ramasser. Le mari vit une grande serpe dans un coin de la cabane, il se jeta dessus et s'en emparant : « Ceci, par exemple, ne prend pas l'article *cây*, mais le numéral *đực* (un mâle), je le prends. » Personne n'a jamais appelé une serpe un mâle, *đực* ; mais le mari fut obligé de le faire, de peur que la femme ne l'emportât.

Depuis, ce temps on voit les hommes porter toujours leur serpe sous le bras. Ils ne la quittent pas, de peur que la femme ne la leur prenne.

*
* *

L'Anse des Immortels

Il existe près du village de Phú-kinh, un coude du fleuve appelé *vụng tiên*, l'Anse des Immortels. Aux basses eaux, on y voit, au fond du fleuve, des rochers striés de fentes régulières dessinant comme un damier. C'est le *bàn cờ tiên*, l'échiquier des immortels.

*
* *

Le Gouffre du canon

Un endroit du fleuve Nguồn-sơn, près de Tróc, est appelé *Vực súng*, le Gouffre du canon. On dit que, jadis, les bûcherons attardés revenant de la forêt entendaient en cet endroit comme le bruit d'une canonnade. D'autres disent qu'il y avait là jadis un canon, et qu'un roi vaincu, ne pouvant l'emporter, le fit précipiter dans le fleuve. Il faut rattacher ces légendes à quelque souvenir historique. La planche XIV du *Portulan annamite* publié par M. Dumoutier [1], place là un fortin avec la mention : *súng*, canons.

Non loin de là est le Gouffre des rameurs, *vực chèo*. On entendait la nuit le chant des rameurs s'excitant à ramer en cadence : c'étaient les esprits de la montagne.

---

[1] *Etude sur un portulan annamite du* XVe *siècle* (*Bulletin de géographie historique et descriptive*, n° 2, 1896).

Le Gouffre des sapèques

Le *Vực tiền* est près du village de Kè-ngói. C'est une mare qui n'est jamais à sec. D'après une tradition, les diables y fabriquent des sapèques. Lorsque les buffles vont s'y baigner, ils en sortent avec des sapèques collées aux flancs ; les gardiens des buffles s'en saisissent tout joyeux, mais ils ne trouvent rien dans leurs mains : les sapèques ont disparu, laissant une boue noirâtre. Jadis on apercevait au fond de la mare de grandes sapèques, mais on ne pouvait les prendre. Un grand mandarin voulut s'en emparer et fit curer la mare ; depuis lors les sapèques ont disparu, et l'eau de la mare est trouble.

* * *

Le Pic de Lệ-sơn.

Lorsque, en descendant le cours du Nguồn-sơn, on débouche dans la grande vallée du Sông-gianh, on aperçoit à l'Ouest trois grands pics qui se profilent sur le ciel. L'un d'eux est le pic de Lệ-sơn. On raconte que jadis un vol de cent aigles, la mère et toute la couvée, vint s'y abattre. Chacun des aiglons trouva un sommet pour se poser, mais il n'y en eut pas pour la mère. Elle tournoya quelques instants dans les airs, puis reprit son vol, suivie de tous les aiglons. C'est pour cela que le village de Lệ-sơn n'a pas été choisi pour la capitale du royaume, et que nul de ses enfants n'a fondé une dynastie royale.

Cette légende paraît être un pastiche d'une autre légende semblable, qui a cours dans le Tonkin. Je ne sais si elle est bien connue dans la vallée du Sông-gianh.

* * *

Le Temple de la grotte

C'est le *Chùa-hang*, appelé aussi grottes de Tróc, ou grottes de Cu-lạc, mieux grottes de Phong-nha, ou Chua-nghe, du nom du village où elles sont situées. C'est une des curiosités de l'Annam. Elles excitent l'admiration de tous ceux qui les visitent. A l'entrée on remarque le socle, d'origine cham, d'une statue aujourd'hui disparue. Après avoir navigué sous terre pendant environ huit cents mètres, avoir fait deux cents mètres à pied, on voit, entre de magnifiques colonnes formées naturellement par le dépôt des eaux, les restes d'un autre autel cham. Sur les parois sont de nombreuses inscriptions, tracées par les prédécesseurs des Annamites, et l'on a trouvé dans les débris qui couvrent le sol de curieuses petites figurines, témoignage de la dévotion des Chams pour la divinité du lieu.

Les Annamites ont continué à rendre un culte au génie de la grotte. Ils vont faire un sacrifice à l'entrée de la caverne dans les temps de sécheresse. Les divers villages s'y rendent tour à tour par la voie du fleuve. Les rameurs pagayent en cadence, en criant :

Hố mưa ! Hố mưa !

« Qu'il pleuve, qu'il pleuve ».

Arrivé à la grotte, on présente devant la petite pagode érigée à l'entrée du riz gluant et du vin sur un plateau, en saluant le génie de quatre prostrations. Puis le maître des cérémonies lit une prière, et on attache le papier où elle est écrite au cou d'un chien que l'on précipite dans la rivière qui sort des grottes. Nouvelles prostrations et retour.

La cérémonie produisait jadis, paraît-il, des effets surprenants : on n'était pas rendu chez soi que la pluie tombait. Mais depuis que les Européens vont faire de fréquentes excursions dans les grottes, le génie a perdu son pouvoir, ou du moins n'accorde plus ses faveurs aux mortels.

La cérémonie est faite, m'a-t-on dit, dans le but de provoquer l'esprit : on jette un chien dans ses eaux, on salit sa demeure, on le force ainsi à faire tomber une pluie abondante afin que les eaux entraînent au loin le cadavre du chien qui souille la grotte. Ce caractère provocateur se remarque dans plusieurs cérémonies du culte public des Annamites. C'est ainsi qu'à Cương-hà, on expose parfois les brevets des génies protecteurs du village, les laissant au grand soleil sans aucun parasol d'honneur, lorsque les génies tardent trop à accorder une requête pressante qu'on leur demande.

*
* *

La citadelle de Cao Lao

Il y a dans le village de Cao Lao hạ un fortin d'origine chame, restauré plus tard par les Annamites. La légende s'est emparée de ce monument historique.

Le roi cham (*vua lôi vua lạc*) qui séjournait là vint à mourir. On l'enterra dans la citadelle avec tous ses trésors. On enterra également aux quatre coins de la citadelle quatre sauvages vivants dans la bouche desquels on mit un morceau de ginseng *(nhơn sâm)* : cette médecine devait les conserver vivants sous terre ; ils deviendraient comme autant de génies qui garderaient le corps du roi et ses trésors.

La citadelle était jadis entourée de fossés (*hào*) aujourd'hui transformés en rizières. Lorsque les buffles se baignaient dans ces fossés, de grosses sapèques s'attachaient à leurs flancs, si lourdes, que les animaux ne pouvaient plus se relever et périssaient parfois sous les eaux.

*
* *

La pagode du Riz.

On vénérait aussi dans le même village une relique de la domination chame ; c'était l'écorce (*trấu*, balle de riz) d'un grain de riz des temps anciens. Elle était bien grosse comme l'écorce d'un coco, mais à moitié détériorée par les siècles. On la vola, voici déjà quelque vingt ans. Elle était placée dans la pagode consacrée à *Ông lúa Bà lúa*, le génie du riz. La tradition ajoute que les

grains de riz de cette époque reculée avaient une vertu nutritive exceptionnelle : un petit morceau d'un grain mis dans une marmite gonflait au point de remplir la marmite entière, et servait à rassasier toute la famille.

* * *

Le torrent de Chày

Le torrent de Chày est un fort affluent de la rive droite du Nguồn-sơn qui se jette dans le fleuve à environ deux kilomètres en amont des grottes de Phong-nha. Une légende historique s'y rattache.

C'était au temps jadis, lorsque Gia long fondait son royaume : — il est à remarquer que cette formule stéréotypée, qui co mmence invariablement toute légende historique, est vraie dans le cas ; — Hoàng thủy luttait ; il fut battu, s'enfuit vers le nord et atteignit le Nguồn-sơn. Il montait un éléphant qui portait au cou une chaine d'or. D'autres éléphants étaient montés par les grands mandarins. Une nombreuse troupe de soldats, de domestiques, de femmes et d'enfants les suivaient. Arrivés à la rivière des grottes de Phong-nha, les fuyards s'accrochèrent aux pattes, à la queue, aux harnais des éléphants pour passer l'eau, retardant ainsi la fuite du prince. Il en fut de même au torrent de Chày. Alors Hoàng thủy ordonna aux cornacs de frapper quiconque s'accrocherait aux bêtes. Lui-même, prenant son épée, donnait l'exemple. Un grand nombre de personnes périrent dans les eaux. Depuis ce temps, lorsque les grandes pluies font grossir le torrent, les eaux prennent une teinte rougeâtre : c'est le sang des victimes de Hoàng thủy qui reparaît.

C'est un des rares souvenirs que le peuple ait conservé de la grande épopée, pourtant si récente, de Gia long et des Tây sơn. Hoàng thủy était un frère cadet de Quang toản, le dernier roi Tây sơn. Il prit part à l'expédition de 1801, avec le titre de *Tiết chế*, général en chef, et après la bataille de Nhựt-lệ (Đồng-hới) qui mit fin à la puissance des Tây sơn et consacra le triomphe de Gia long, il s'enfuit vers le Nghệ-an, en suivant la route des montagnes, par conséquent en passant à Cu-lạc (¹).

* * *

Le citoyen de Cu-lạc. — C'était au temps jadis. Un individu de Cu-lạc, de la famille Nguyễn, nommé Nguyễn qui Lăng, alla à la guerre et eut la tête tranchée pendant le combat. Il revint à cheval à son village, après avoir traversé le Hồi-rọng, arroyo des rizières, qui sépare Cổ-giang de Cu-lạc ; sa tête, qu'il portait encore sur ses épaules, se détacha et roula à terre. Il se baissa pour la prendre et la remit sur son cou. Puis il demanda aux femmes et aux enfants qui étaient là dans les champs : « Voilà que ma tête a été coupée,

(¹) Voir *Liệt truyện*, préliminaires, livre 30, folios 53, 54.

peut-on vivre ainsi ? — Non, il faut mourir », lui répondit-on. Il tomba alors de cheval et mourut.

On l'enterra près du Lên, grand pic calcaire qui est en amont du village : à côté du tombeau était un Nghè, petite pagode où l'on rendait un culte à ses mânes. Mais le village fut dévasté à une certaine époque par des incendies multipliées. Le sorcier consulté répondit que c'était à cause d'un sort : le *Nghè* de Nguyễn qui Lăng n'était pas à sa place. On le transporta alors près de l'endroit où le héros était tombé de cheval. On y vénère aussi les mânes d'un autre citoyen, Bồn xã, de Cu-lạc, de la famille Dương, mais dont les exploits furent moindres.

Ce Nguyen qui Lăng a le titre de *Thần*, génie protecteur, dans la liste généalogique de la famille Nguyễn. Je ne sais si ce titre lui a été concédé par brevet royal. En tout cas le brevet n'existe plus aujourd'hui. Il vivait il y a sept ou huit générations. Cela nous reporte au milieu du XVII[e] siècle, à l'époque des grandes guerres entre les Trinh et les Nguyễn. Peut-être combattait-il dans les troupes des Trinh, car la vallée du Nguồn-son paraît avoir dépendu de cette famille.

*
* *

Le cap Đá Nhảy

Le cap Đá Nhảy est ainsi appelé parce que, la route mandarine contournant une falaise à pic pittoresquement découpée par les eaux de la mer, on est obligé, pour franchir le passage à marée basse, de sauter d'une pierre sur l'autre pendant l'espace d'environ deux cents mètres.

On remarque sur une des pierres du chemin une cavité rappelant vaguement l'empreinte d'un pied humain de grande dimension. On raconte que jadis Hồng-Lồ (écrit Hồng-Lộ 洪路), personnage légendaire, se livrait sur cette pierre au plaisir de la pêche. Le poisson mordit l'hameçon, puis se dégagea. De dépit, Hồng-Lồ frappa du pied et imprima sa trace sur le roc.

*
* *

La pagode de l'Antre

Tout à côté du cap Đá Nhảy, il y a dans une anfractuosité du roc une statue d'origine chame que les Annamites vénèrent, appelant l'endroit Chùa-hang, tout comme à Phong-nha. On raconte qu'un sorcier chinois passant au large, sur un bateau, devina qu'il y avait là une statue cachée ; il en avertit le village qui depuis la vénère. Cette statue a une main brisée, et la tête, également brisée, est collée avec de la cire. On dit qu'une nuit « Monsieur le Maître », le tigre, entrant dans la grotte, sauta sur la statue, croyant que c'était un homme vivant, et la mutila ainsi.

L. Cadière.

LE CÛḶÂ-KANTANA-MAṄGALA

OU

LA FÊTE DE LA COUPE DE LA HOUPPE

d'un prince royal à Phnôm-Pénh, le 16 mai 1901

PAR M. ADHÉMARD LECLÈRE

Résident de Phnôm-Pénh

On vient, pour la seconde fois, depuis deux mois, de célébrer à Phnôm-Pénh le *Chol kant Mongkol* (p. *Cûḷâ-kantana-maṅgala)* ou « la fête de la coupe de lahouppe » d'un prince royal (*réachéa botra-râjaputra*, ou, plus simplement, *mâchas*, maître ou seigneur). Cette cérémonie est aussi dite dans le langage de la cour: *Châmrœun kôr prah sâk* « honorable rasage des cheveux sacrés » ou *sôkant chuk* « beau rasage de la houppe », quand il s'agit d'un prince ou d'une princesse, fils ou fille du roi régnant. Quand il s'agit d'un enfant de *l'obaréach* (s. *uparâja*), l'expression est moins haute: *kesakant*, « coupe de la chevelure ». Quand il s'agit d'un fils ou d'une fille de dignitaire ou de gens du peuple, la terminologie est moins noble encore, car elle est entièrement empruntée au langage vulgaire, *kôr chuk* « rasage de la houppe » ou *kôr sâk*, « rasage des cheveux ».

La cérémonie du rasage de la houppe me paraît correspondre au neuvième des *dâça-karman* ou « dix rites », et au *keçânta*, tonsure, dont il est parlé au livre II, *çloka* 65 du *Mânava-dharma-çâstra* : ce *saṃskara* ou sacrement brahmanique devait être reçu par les Brahmanes dans leur seizième année, par les Kṣatriyas dans leur vingt-deuxième, et par les Vaiçyas dans leur vingt-quatrième année. Encore y a-t-il cette différence entre la cérémonie indienne et la cambodgienne que celle-là a pour objet de ménager sur le sommet du crâne la mèche que celle-ci a justement pour but de couper. Or cette mèche est, aux yeux des Hindous, la marque caractéristique de l'homme qui est resté dans le monde par opposition à celui qui a embrassé la vie religieuse. Tandis que le sacrement de Manu fait un laïque, la cérémonie cambodgienne ne tendrait à rien moins qu'à faire un moine. Nous ne serions pas éloignés de penser que l'influence du Bouddhisme n'a pas été étrangère à la modification d'une pratique tout d'abord empruntée au rituel brahmanique.

Le *keçânta* n'est d'ailleurs que la seconde coupe de cheveux prescrite par Manu. La première, le *cûḍâkarman* est le quatrième des *saṃskâras* dont il est question dans le *Mânava-dharma-çâstra* (II, 35) et le premier des *daça-karman* ou « dix rites ». Elle doit avoir lieu pour les Brahmanes dans la première année qui suit la naissance. Ce sacrement a été conservé au Cambodge, comme au

Siam, au Laos, en Birmanie, et y porte le nom de *kôr sâk prey* « rasage des cheveux sauvages » c'est-à-dire des premiers cheveux, des cheveux venus sans culture (avant le rasage). Cette cérémonie de la première tonsure, — de la tonsure des tout petits enfants, me dit une femme, — doit rituellement avoir lieu, à la fin du premier mois et s'étend à toute la chevelure. Elle est suivie de beaucoup d'autres rasages qui ne sont pas rituels, mais qui ménagent, — ou qui devraient ménager, — une houppe de cheveux au sommet de la tête. Cette houppe ou *chuk* ne devrait jamais être rasée, mais seulement écourtée quand elle est trop longue. En fait, elle est rasée presque tous les mois au cours des premières années de l'enfant avec tout le reste de la chevelure, soit par mesure de propreté, soit afin de renforcer la racine des cheveux. Plus tard, souvent à partir de trois ou quatre ans après la naissance, quelquefois à partir de deux ou trois ans avant le *kôr chuk*, on la laisse pousser toute ronde et d'un diamètre d'environ huit centimètres. Quand les cheveux ont atteint une certaine longueur en cet endroit, on les tord, on les noue et on en fixe le nœud à l'aide d'une épingle d'or, d'argent, de cuivre ou d'une aiguille de porc-épic. On rase tous les mois, quelquefois plus souvent, les autres cheveux, et, tout autour de la houppe, on épile une petite ligne large de deux millimètres à peine qui est dite *ray chuk*. Les gens coquets fixent autour de ce toupet une petite couronne de fleurs blanches du méaly, dite *phong phka*, et rien n'est joli comme un petite tête rasée, que surmonte une petite houppe correctement nouée et entourée d'une couronne blanche de fleurs toujours fraiches et odorantes. C'est cette houppe, conservée, soignée pendant plusieurs années, souvent ornée d'une épingle de grande valeur et d'une couronne de fleurs, que nous avons vu ces jours derniers tomber rituellement sous le rasoir.

Les Khmêrs racontent que cette cérémonie de la tonsure des enfants à l'âge de puberté a été instituée par Prah Iso (Īçvâra-Çiva) ; ils prétendent que ce grand dieu rasa lui-même la chevelure de Prah Kénés (Gaṇeça), son fils, alors âgé de onze ans, sur le sommet du phnôm Kailâs (mont Kailâsa) où se trouve son paradis. C'est, ajoutent-ils, pour cette raison que le *réanma* ou pavillon qui sert à l'aspersion purificatrice est, pour les princes et les princesses, dressé au sommet d'un mont artificiel dit *phnôm Kailâs*.

La première fête royale du rasage de la houppe a été célébrée cette année au palais de l'*Obaréach* ou sous-roi ; elle a duré trois jours, — du 15 au 17 mars, — et le rasage de la houppe a eu lieu le dernier jour qui était un *thngay sao*, c'est-à-dire un jour placé sous la protection du régent de la planète Saturne (*Çani*), un samedi par conséquent. On a, ce jour-là, coupé et rasé la houppe d'une jeune fille âgée de 15 ans, la princesse Tuch ou Pinnora ; d'un jeune garçon âgé de 13 ans, le prince Nhœp ou Kayouri ; d'une petite fille âgée de onze ans, la princesse Nguy ou Sophannavong, tous trois enfants de l'Obaréach ; puis de deux fillettes, enfants de hauts dignitaires appartenant à la cour du sous-roi et que le prince débonnaire avait jointes aux trois petits enfants royaux.

La seconde fête a duré sept jours, du 13 au 19 mai, et le rasage de la houppe a eu lieu le 16, un *thngay Prahassamdey*, c'est-à-dire un jeudi, jour placé sous

la protection du régent de la planète Jupiter (*Bṛhaspati*). Ce jour là, on a coupé et rasé la houppe d'un *mâchas* ou *kṣatriya* plus grand dans la hiérarchie cambodgienne, puisqu'il s'agissait du prince To ou Chandalekha (Croissant-de-lune), âgé de 13 ans, et fils (le premier avant-dernier fils) du *luong mâchas chivit*, du roi maître de la vie, S. M. le râja Prah Noroudâm, roi du Kâmpuchéa ou Cambodge.

Ces deux fêtes, royale ou sous-royale, qui, à deux mois de distance, avaient le même objet, ont été célébrées dans la saison favorable aux grandes solennités. Cette saison s'étend du premier jour de la lunaison de *Bos* (p. *Phussa*), au dernier jour de la lunaison de *Pisakh* (p. *Vesâkha*), déduction faite des lunaisons de *Méak* et de *Chætr* (p. *Mâgha* et *Citta*), qui sont considérées comme néfastes ; cette période favorable allait, cette année, du 21 décembre 1900 au 17 mai 1901, mais ne comprenait pas les jours tombant entre le 20 janvier et le 17 février et entre le 20 mars et le 17 avril 1901.

Elles ont de plus été célébrées au cours de deux des jours propices bien connus des Cambodgiens : un samedi, jour de Saturne, et un jeudi, jour de Jupiter. Le premier de ces deux jours passe pour favorable au succès des solennités rituelles, le second est dit particulièrement protégé par les *devas* de tous les paradis. Trois autres jours de la semaine, en dehors de ces deux, sont encore propices : le dimanche ou jour du Soleil (*Âditya*), parce qu'il procure longue vie ; le mardi, jour de Mars (*Mañgala*), parce qu'il maintient la paix ou donne la prospérité et la victoire en temps de guerre ; enfin le vendredi, jour de Vénus (*Çukra*), parce qu'il procure toutes sortes de nourritures savoureuses. Les seuls lundi, jour de la Lune (*Soma*), et mercredi, jour de Mercure (*Budha*), sont défavorables, le premier parce qu'il procure les maladies, les chagrins et d'autres ennuis, le second parce qu'il procure des malheurs, l'anxiété et des ennuis provenant d'inimitiés avec autrui.

Les jours favorables au rasage de la houppe appartiennent donc à trois lunaisons séparées l'une de l'autre par des lunaisons néfastes, mais qui correspondent à des mois qui font partie de nos saisons d'hiver et de printemps. Ces jours propices seraient au nombre de 90 si les lundis et mercredis n'étaient pas défavorables ; en fait il y a, dans cette période et par an, seulement 77 ou 78 jours favorables à la célébration de la cérémonie du rasage de la houppe.

C'est au cours de ces 77 ou 78 jours que, par tout le Cambodge, le Siam, le Laos et la Birmanie, les rois, les princes, les grands, les petits dignitaires et les gens du peuple célèbrent cette fête réglée par un rituel que j'ai sous les yeux. Elle est, par tous ces pays, l'occasion de grandes réjouissances, de réunions de famille, d'un certain concours de peuple quand il s'agit des princes ou des grands, de festins toujours ; car elle est, pour tout le monde bouddhiste, une sorte d'initiation, de proclamation publique que l'enfant va prendre place sinon au rang des grandes personnes, du moins au rang des adolescents dont la tenue et la démarche doivent être correctes. Le jeune hommme, souvent encore un enfant, n'ira plus se rouler sur les tas de sable et la jeune ou la petite fille ces-

sera de jouer avec les garçons ; le jeune homme se tiendra dorénavant parmi les hommes et la jeune fille restera parmi les femmes. J'estime que cette solennité a remplacé dans le monde bouddhique la cérémonie de l'investiture du cordon dans le monde brahmanique et qu'elle y tient lieu de la prise de la robe prétexte dans le monde romain.

Quoiqu'il en soit de cette opinion, le *kôr chuk* ou « rasage de la houppe » est une fête rituelle obligatoire pour tout le monde, indispensable pour les princes et les princesses, et qui détermine l'entrée des jeunes garçons et des jeunes filles dans le monde des grandes personnes. Enfin nul enfant ne peut ou ne doit être reçu dans un monastère en qualité de *samnêr* ou *nên*, c'est-à-dire de novice, avant d'avoir reçu cette sorte de sacrement.

On voit par là que cette cérémonie est de premier ordre, et qu'elle mérite d'être décrite par le menu. Il a été dit plus haut qu'elle ne peut être célébrée que dans les lunaisons de Bos, de Phalkun et de Pisakh (p. *Phussa, Phagguṇa* et *Vêsakha*), c'est-à dire au cours des 10e, 12e et 2e lunaisons de l'année astronomique qui commence à l'équinoxe de printemps, ou bien les 2e, 4e et 6e lunaisons de l'année civile qui, au Cambodge, commence le 1er jour du mois de Mikkasêr (p. *Mâgasira*), cette année le 22 novembre 1900. J'ajouterai qu'elle ne peut être célébrée pour chacun des enfants que dans le cours de leurs 9e, 11e, 13e ou 15e année, jamais avant et jamais après sans manquement, et encore jamais au cours des années paires qui sont considérées comme néfastes. En outre, le jour ne peut être arbitraitement choisi par les parents des enfants ; ce soin est réservé aux *horapâṭhakas ou horâcariyas*, qui sont des astrologues ou bien aux simples *âcariyas*, qui sans être des devins de métier, sont en possession des diagrammes et des tables nécessaires à la découverte de ces jours. Le jour favorable pour chacun des enfants, l'heure propice au cours desquels les influences mauvaises ne viendront pas troubler ou compromettre la cérémonie, ne peuvent être découverts qu'à l'aide de calculs assez compliqués dont les éléments sont fournis par la position dans le ciel des astres le jour de la naissance, et de certaines étoiles dites favorables, par l'âge de l'enfant et le millésime de l'année où il est né, par le chiffre correspondant aux quatre éléments (terre, eau, feu, air) qui président aux jours. On écarte les deux jours de la semaine qui sont dits *amaṅgalas* ou néfastes dont j'ai parlé plus haut, et on choisit le jour *thong chay* ou du « drapeau victorieux » parmi les cinq jours de la semaine qui sont dits *maṅgalas*, ou propices, en prenant, si le calcul a donné un jour néfaste, celui qui est le plus près, soit avant, soit après, mais selon que les fractions, s'il y en a eu, ont indiqué plutôt l'un que l'autre.

Ne pouvant pas donner la description des deux *kôr chuk*, celle que je vais donner ici sera la description de la cérémonie célébrée au palais du roi Noroudâm. Elle donnera, je l'espère, une idée assez juste des deux fêtes si on veut bien, par la pensée, ramener à des proportions beaucoup moindres, pour ce qui concerne celle célébrée au palais de l'*obaréach*, la pompe que je vais essayer de décrire.

I. — LE MONT KAILÂSA

On avait élevé dans la première cour du palais royal, entre la salle publique des danses (*roung réâm*) et le mur d'enceinte au sud, devant la maison en fer du roi, un *phnôm* ou mont *Kailâsa*, image du pic célèbre de l'Himâlaya où, disent les livres sacrés de l'Inde et du Cambodge, le dieu Çiva règne en son paradis et a célébré le *kór chuk* de son fils Gaṇeça.

Au centre de ce paradis, — ce détail n'est pas inutile, et nous verrons tout à l'heure pourquoi — se trouve une source d'eau sacrée, toujours alimentée par les nuages; de cette source s'échappe une rivière qui, après avoir, en cataracte haute et bruyante, battu de ses flots une énorme roche dite *kâbal mâharéach* (*mahârâja-kapâla*, le crâne du grand roi), continue de descendre la montagne, traverse l'Inde sous le nom de Gaṅgâ, puis l'Océan profond sans mêler ses eaux douces aux eaux salées de la mer, et va se perdre dans les enfers où règne Yama avec ses *Yam phum bal* (*Yama-bhûmi-pâlas*) ou gardiens du monde de Yama et ses damnés à la fois tourmenteurs et tourmentés.

Ce *phnôm Kailâs* ou mont *Kailâsa* est figuré ici par un échafaudage en bois, haut de six à sept mètres, supportant un treillis serré de lamettes de bambous; le tout est entièrement recouvert de cotonnades blanches assez habilement brossées de longues traînées bleues et brunes pour donner l'impression d'un sommet montagneux formé d'énormes roches grises. L'une au sommet est argentée et une autre est dorée. Dans les sinuosités, on a planté des branches d'arbres qui figurent des arbustes, des touffes d'herbes et de fleurs; dans les trous qui sont des sortes de repaires, on a placé des animaux en carton : tout en haut, un *réachéasey* (p. *râjasîha*) ou lion royal tout doré, un éléphant blanc entièrement argenté; en bas, je trouve une tigresse allaitant trois ou quatre petits, un chameau, une girafe, des cerfs, un sanglier, une biche, tout cela très naturaliste, trop naturaliste même, grossièrement fait, mais curieux cependant dans l'ensemble.

Au sommet du *phnôm*, sur une plate-forme de cinq à six mètres carrés, on a élevé un petit pavillon ou *réanma* à quatre faces, dont le toit, supporté par quatre belles colonnes de bois doré, est semblable aux jolis campaniles dorés qui ornent le faîte de certains temples bouddhiques, — principalement le *Véath nokor* de Phnôm-Pénh et les édicules que ce beau monastère contient. Ce pavillon ou *réanma* est garni de rideaux en soie rouge discrètement brochés jaune, qui sous les chauds rayons d'un beau soleil parvenu au tiers de sa course, font un effet charmant quand, malgré les embrasses d'or qui les lient aux quatre colonnes du toit, ils se gonflent sous la petite brise qui souffle par dessus les murs d'enceinte du *véang* royal. A l'est et au flanc de ce pavillon, on a posé, sur un petit bâti, un grand bassin de cuivre recouvert d'un coupon de soie blanche; ce bassin est muni d'un long tube fixé à sa base, fermé par un robinet, et qui s'achève en pomme d'arrosoir. Ce récipient est rempli d'eau prise au Mékong et figure la source d'eau sacrée qui se trouve au sommet du Kailâsa, comme je l'ai dit plus haut.

Autour de ce *phnôm*, on a dressé sept *chhatt ruot*, parasols étagés, qui sont des mâts plus hauts que le mont Kailâs et qui portent, enfilés les uns au dessus des autres, neuf parasols rouges agrémentés de dorures et d'autant plus petits qu'ils sont plus hauts.

Un raidillon, dont la base est à l'ouest, sans contourner entièrement le *phnôm*, en gravit le flanc nord, et conduit du sol au sommet. Ce sentier est recouvert d'une natte étroite et longue comme un tapis d'escalier, et, sur cette natte, on a étendu une cotonnade blanche qui part de la salle où le jeune prince ira, avant l'aspersion, échanger son beau costume de brocard d'argent contre un langouti et une écharpe blanche de coton, et qui conduit au pied du pavillon ou *réanma*. Il s'élève entre les sinuosités du *phnôm*, gardé par des demi-dieux de carton, homme et femme, que Çiva a chargés de la surveillance des sentiers sacrés qui conduisent à son paradis.

Un cordon préservateur fait de sept fils de coton vierge non tordus et chargé de puissance par les religieux du Buddha qui ont prié dessus, entoure le *phnôm*, et doit éloigner de lui les esprits mauvais qui pourraient être tentés de s'en approcher pour compromettre le succès de la cérémonie.

Au bas, trois petits abris sont dressés. On y voit des autels et sur ces autels des offrandes. Elles sont destinées aux *devas* des paradis bouddhiques, à Viçvakarma le divin architecte, et aux Bodhisattvas qui suivent le bon sentier qui mène à l'arbre de l'omniscience.

Bref tout cela était léger, fait de toiles peintes et de carton; et, cependant, le le jour du *kôr chuk*, sous le beau ciel bleu où couraient de grands nuages blancs, sous les rayons chauds du soleil qui fondait tous les détails défectueux en un ensemble fastueux, au milieu de tout ce peuple khmêr acccouru de toutes les parties du royaume, au bruit de la musique des Cambodgiens et des Tagals, en présence des grands et des petits dignitaires vêtus et coiffés à l'antique, tout cela était féerique, grandiose et non sans majesté.

II. — LES TROIS JOURS PRÉPARATOIRES

Les trois jours qui ont précédé celui du rasage de la houppe, c'est-à-dire les 13, 14 et 15 mai, douze religieux, — autant qu'il y a de mois dans l'année,— sont venus de *Véath Olalom*, le principal monastère de Phnôm-Pénh, y compris leur chef, le *sômdach prah sângkréach* (le haut et saint dignitaire du saṅgha royal) s'installer dans le *Prah tinéang tévéa vinichchay*, qui est la « salle du trône et des dieux décidants (conseillers) » sur un tapis placé le long des piliers de droite [1] qui soutiennent la partie centrale du toit, et assez loin du trône bouddhique. Ils ont le dos tourné au Sud, afin d'avoir l'épaule droite à l'Est et l'épaule gauche à l'Ouest. Entre le trône bouddhique et la place

[1] La droite est le côté qui se trouve à la droite d'une personne assise sur le trône.

qu'ils occupent, on a élevé un autel, plutôt une sorte de lit carré très-bas, fait d'un cadre de bois formant ciel et supporté par quatre colonnes; cet autel est recouvert de cotonnade blanche ainsi que les colonnes et le ciel. On y trouve, au centre, une courte et massive statue de Çiva à huit bras; devant cette statue cinq aiguières d'eau parfumée et consacrée par des prières qui doit servir à l'ablution purificatrice qui aura lieu après le rasage de la houppe; puis quatre conques marines agréablement ornées de dorures; une paire de ciseaux de forme antique et damasquinée d'argent; quatre rasoirs à manches d'or, d'argent, de cristal et de corne de rhinocéros; trois anneaux d'or ou *kiévyat* passés dans un grand anneau de *sbau* frais, l'herbe à chaume des Cambodgiens qui est, dit-on, le *kusa* des livres sacrés sur lequel, étant assis au pied de l'arbre de la *bodhi*, Siddhârtha Gautama devint Buddha. J'y vois encore deux petits sachets de soie: l'un, me dit-on, contient un étui en or dans lequel on a placé une feuille d'or très mince, dite *suvaṇṇapaṭṭa*, portant les titres donnés au roi le jour de son couronnement; l'autre contient un étui semblable renfermant une feuille d'or sur laquelle est écrit le nom du jeune prince, Chandalekha.

Derrière le trône bouddhique qui est relativement simple, quoique doré, orné de deux étages de Garuḍas disposés en cariatides et surmonté des sept parasols qui forment pyramide et qui sont un des attributs de la royauté khmère, on aperçoit le trône brahmanique. Large, haut, majestueux, il est fait de trois vaisseaux d'inégale grandeur qui semblent emboîtés l'un au dessus de l'autre, dont les angles s'achèvent en flammes hardies. Il est surmonté d'un dais, orné de rideaux liés aux colonnes par des embrasses d'or, à toiture pyramidale, très ouvragé et très élégant malgré la lourdeur de sa base. Ce trône, ainsi que le précédent est entièrement recouvert de feuilles légères d'or délicament appliquées sur le bois au préalable sculpté.

En face des religieux, on voit sur une natte blanche, un épais tapis et, à la tête de ce tapis, un petit coussin accoudoir en soie blanche brodée d'argent. De chaque côté de ce coussin et un peu en avant, on a placé deux *bay sey* qui sont des offrandes aux *devas*, et, à quelques pas, juste au centre de la salle, entre les religieux et la place que le jeune prince occupera, est une représentation rituelle du mont Meru. C'est une des couches intérieures d'un tronc de bananier maintenue debout par un pieu et enveloppée d'une magnifique étoffe de soie qui s'achève en une pointe au sommet de laquelle on a placé un anneau d'or enrichi d'un gros diamant, le *maṇi* royal.

Autour de cette représentation rituelle mais très conventionnelle du mont Méru, on voit des plateaux d'or remplis de fruits.

Quatre *Bakous* ou brahmes qui sont, avec le Roi, les officiants de cette solennité sont vêtus à l'antique d'une sorte de chemise dite *aau phay*, longue, en mousseline claire, à manches larges et longues, ouverte sur le devant et dont le col, les bords et les manches à l'endroit où se portent les anneaux de bras sont ornés de galons d'or; ils ont les cheveux longs et noués en torchon derrière la

nuque. Les religieux du Buddha ont le dos à l'est, assis sur des nattes posées en face du tapis que doit occuper le prince Chandalekha. Près des *Bakous* sont disposés, à portée de leurs mains, d'abord deux conques marines toutes blanches qui sont les trompes antiques qui doivent marquer les différentes phases de la cérémonie, et dont le son a la propriété d'éloigner les esprits mauvais; puis quatre *ping-pâng* qui sont de tout petits tambourins dont une bille de pierre attachée à une ficelle vient simultanément, quand on agite l'instrument, frapper les deux peaux; enfin quatre *krap* ou castagnettes en bronze de forme antique.

Tout autour des piliers qui soutiennent la toiture centrale de la salle du trône, mais à l'intérieur, je distingue un cordon préservateur de coton vierge fait de sept fils non tordus en tout semblable à celui qui enceint le *phnôm Kailâsa*. Ce cordon après avoir décrit un parallélogramme long, et avoir passé au travers de l'autel de Çiva, repose à terre devant les religieux du Buddha et s'achève en une couronne épaisse dite *âmbas khlok* qu'on a placée sur un petit lit de cotonnade blanche. Nous verrons plus loin comment ce cordon acquiert la propriété préservatrice qu'on lui attribue, quel est son rôle et quel est celui de la couronne de coton vierge.

Vers cinq heures du soir, heure à laquelle les religieux pénètrent dans la salle du trône et prennent place sur les nattes préparées pour eux, par la porte centrale du Nord une longue procession, que je décrirai au paragraphe suivant, sort du palais royal, et entraîne le prince Chandalekha assis sur le *yânâmât* (1), qui est une sorte de lit bas à dossier entièrement recouvert de plaques d'or. Ce cortège qui compte au moins 800 figurants fait le tour du *Moukkha prah léan* ou place royale qui est située au nord du palais, puis rentre dans le *véang*, par la porte centrale de l'Est et se répand dans la première cour autour du *phnôm Kailâsa*.

Le prince passe directement de son *yânâmât* sur une estrade où le reçoit le roi: puis, suivi de toutes les femmes de la cour et des suivantes vêtues de blanc, il entre dans le palais par une porte qui se trouve située tout près de *phnôm Kailâs*, en marchant sur une natte recouverte d'une cotonnade blanche, traverse les appartements et gagne la salle du trône. Il y pénètre par une porte située à la gauche (2) du trône brahmanique et, pendant que sa suite de femmes s'arrête au fond de la salle, et que les *Bakous*, qui sont allés au devant de lui, sonnent de la conque marine afin d'éloigner les génies malfaisants, il vient, précédé par eux, s'asseoir sur le tapis préparé pour lui en face des religieux et s'accouder sur le petit oreiller de soie blanche brodée dont j'ai parlé plus haut. Le roi, qui le suit, prend place sur un coussin, placé à quelques mètres du trône bouddhique, au milieu de la salle. Les *Bakous* s'asseyent à la gauche du récipiendaire de

---

(1) Des mots sanskrits *yâna*, véhicule, et *amâtya*, ministre. *Amatya-yâna*, véhicule, (escorté par les) ministres.

(2) A la droite si on regarde le trône.

manière à ne tourner le dos ni aux religieux ni aux princes qui ont pris place un peu en arrière et au-dessous du néophyte.

Celui-ci, sur l'avis du principal *Bakou*, incline sa petite tête aux trois quarts rasée, et ornée du *kiév* (1) qui est un tout petit *makuṭa* qui enferme la houppe, puis, sans lâcher un seul instant la feuille de latanier dorée dont il sera parlé plus bas, il joint ses deux mains ouvertes, les porte lentement à la hauteur du *kiév* et salue le roi, les religieux du Buddha, l'autel élevé à Çiva et le mont Meru. C'est le *sâmpah* solennel et rituel, *l'anjali* des livres hindous. La musique cambodgienne se fait entendre au dehors sous l'espèce de marquise qui précède la salle du trône.

Un *Bakou* allume les bougies de cire d'abeilles et le prince Chandalekha se penche en avant, s'appuie des deux coudes sur le coussin de soie blanche brochée et y demeure les mains jointes dans la position respectueuse des fidèles au temple.

Alors un *achar* (p. *âcariya*) s'approche des moines et leur demande de vouloir bien dire la triple salutation au Buddha, les trois augustes refuges, les cinq préceptes sacrés, afin que tous ceux qui sont là profitent de cette récitation. Les religieux du Buddha, vêtus de jaune, c'est-à-dire de deuil, inclinent la tête et, tout de suite, la face cachée derrière un écran, dans le grand silence de la salle, alors que toute l'assistance a les mains jointes, leurs voix s'élèvent très claires et très nettes : *Namo tassa Bhag vato Arahato Sammâsambuddhassa*, « Salut à lui, le bienheureux, le saint, le sage parfaitement accompli » et toute l'assistance répète cette formule. Deux fois encore, les religieux la répètent et deux fois les assistants la disent après eux en un murmure un peu confus, qui rappelle les répons des fidèles aux litanies dans nos églises chrétiennes un soir de *Salut*.

Un silence se fait, puis la voix des religieux reprend pour dire les *prah tray saranagamas* (*tri-saraṇa-gamanaṃ*) qui sont, comme une sorte de *credo* buddhiste, les trois refuges que doit désirer un fidèle :

Buddhaṃ saraṇaṃ gacchâmi « En Buddha je me réfugie », et la foule répète cette formule ; *Dhammaṃ saraṇaṃ gacchâmi*, « En la Loi je me réfugie », et l'assistance repète cette phrase ; *Saṅghaṃ saraṇaṃ gacchâmi*, « En l'assemblée je me réfugie », et la foule répète encore. Les religieux recommencent deux fois cette récitation toujours coupée par celle des fidèles, mais en faisant précéder la deuxième des mots *dutiyaṃ pi* « deuxièmement » et la troisième fois des mots *tatiyaṃ pi* « troisièmement ».

Le chef des religieux demande alors : — « Maintenant, vous désirez entendre les cinq préceptes. » — « Nous désirons les entendre » répond l'*âcariya*.

Alors les douze religieux récitent les cinq préceptes sacrés ou *sœl pram* (*pancasîlaṃ*), qui sont aussi dits les cinq abstinences (*veramaṇî*)

Pâṇâtipâtâ veramaṇi sikkhâpadaṃ.

(1) Prononcez *Kieu*.

Adinnâdânâ veramaṇi, etc.
Kâmesu micchâcârâ veramaṇi, etc.
Musâvâdâ veramaṇi, etc.
Surâ-meraya-majjapamâdatthânâ veramaṇi. etc.

C'est-à-dire qu'il faut s'abstenir de tuer, de voler, de commettre des impuretés, de mentir, de boire des liqueurs alcooliques.

Le dernier des cinq préceptes ou commandements sacrés dit, *l'achar* s'avance encore vers le chef des religieux en se trainant sur les genoux à l'aide des mains et des pieds, appuie les coudes à terre, joint les mains ouvertes, salue de la tête et demande que les religieux fassent entendre les trois *parittas* ou protections.

Vipattipatibâhâya, sabbasampattisiddhiyâ,

Sabba- { *dukkha* / *bhaya* / *roga* : } *-vinâsâya, parittaṃ brûtha maṅgalam.*

c'est-à-dire : « Pour écarter l'infortune, pour obtenir toute prospérité, pour anéantir toute douleur, toute crainte, toute maladie, récitez l'auspicieuse (formule de) protection. »

Chacune des trois formules qui ne diffère l'une des autres que par l'emploi dans chacune d'elles de l'un des trois mots que j'ai placés entre une double parenthèse, est dite trois fois par les religieux.

Les trois *parittas* étant récités, *l'achar*, en langue pâlie et d'une voix haute et par deux fois, prie les *devas* des mondes de la forme, ceux des montagnes et des précipices, de l'atmosphère et des astres, des îles et des continents, ceux qui habitent les arbres, les forêts, les maisons et les champs, les dieux de la terre, etc., de venir assister à l'exposition de la Loi.

Alors les religieux répètent trois fois la salutation au Buddha, et disent les 7 *parittas* favorables qui sont des textes d'exorcisme extraits du *Suttapiṭaka*, la deuxième collection des livres sacrés du Bouddhisme. Cette récitation dure environ une heure. Quand elle est achevée, le jeune prince, sur un avis des *Bakous*, salue son père, les religieux, l'autel de Çiva, le mont Meru et se retire dans ses appartements. Les religieux reçoivent quelques présents au nom du roi, puis se lèvent et regagnent leur monastère, les uns derrière les autres, le chef en tête et se suivant dans l'ordre indiqué par l'ancienneté et leur entrée en religion.

Le roi, le premier jour, a assisté aux récitations des religieux du Buddha ; mais trop vieux, malade, fatigué, il n'a pu faire de même les deux jours suivants. Il est demeuré dans son appartement. Il n'a pas davantage reçu à la porte du palais la procession du matin qui a précédé d'une heure le rasage de la houppe, afin d'être dispos pour cette cérémonie et pour celle de l'aspersion, et le soir, il n'a pas paru lors de la procession qui a précédé la cérémonie du *khuan* dont il sera parlé à la fin de cet article.

III. — LA PROCESSION

Le cortège du prince Chandalekha, le jeune néophyte royal, était très curieux, plein d'enseignements sur le passé, la gloire d'autrefois, la splendeur des anciennes cérémonies royales, avant les guerres avec le Siam et l'Annam, avant la prise de Lovœk et l'arrivée des Européens qui ont apporté tant de nouveautés en Extrême-Orient que tout l'archaïsme en est affecté, que tout le pittoresque en est corrompu, et que le style national s'abâtardit. Ce cortège *(hê)* cependant a beaucoup conservé du passé, malgré tout le nouveau, tout le disparate qui s'y mêle. Je vais essayer de le décrire ici.

J'ai dit plus haut qu'il comprend environ 800 personnes ; qu'on en juge :

Une compagnie de 100 soldats manillais et cambodgiens, vêtus de pantalons blancs, de vareuses d'un bleu foncé et coiffés du casque d'ordonnance, pieds nus, se suivant à la file indienne, sur deux lignes, ouvrent la marche, le fusil chassepot sur l'épaule, la bayonnette au canon.

Entre ces deux lignes de cent soldats — la garde manillo-cambodgienne du roi — un corps de musique française dont les 12 exécutants, à deux ou trois unités près, sont cambodgiens et dont le chef est un vieux Manillais, s'avance avec ses gros, ses énormes instruments de cuivre, ses cymbales et sa grosse caisse. Ces douze musiciens sont chaussés, mais vêtus et casqués comme les soldats de la compagnie qui les encadre.

A cinquante mètres de ce corps de musique s'avancent quatre pièces de quatre, montées sur de vieux affûts, et traînées chacune par six artilleurs cambodgiens vêtus comme les soldats, mais coiffés de képis déformés en drap bleu foncé à liseré bleu tendre.

Derrière cette batterie, à cinquante mètres encore, paraissent sept éléphants aux belles et longues défenses d'ivoire cerclées chacune de trois larges anneaux d'or travaillés par les plus habiles orfèvres du roi. Ils figurent les sept planètes connues des anciens, le soleil et la lune compris, qui président aux jours de la semaine. Sur le dos des quatre premiers et retenus par des croupières de cuivre on a placé des *krê snêng* ou palanquins sans roof ; sur chacun des deux palanquins qui tiennent la tête est assis, les jambes croisées, un danseur costumé et masqué en *Yakṣa*, et sur chacun des deux suivants est un autre danseur costumé comme les *Yakṣas*, mais masqué en singe et muni d'une longue queue flexible. Ils montrent à la foule leurs masques grimaçants, leurs dentures féroces, leurs bouches terribles, chez les *Yakṣas* armées de défenses de sanglier. Avec des contorsions violentes, des mouvements brusques, saccadés du corps, de la tête et des bras, ils entrent dans leur rôle de tourmenteurs des hommes et menacent de leurs glaives courts la foule qui rit de leur colère et qui brave leurs menaces.

Les trois derniers éléphants, dont l'un sert habituellement de monture au roi, ne portent que leurs cornacs armés du *kangvê* ou croc qui sert à réprimer leurs écarts. Ceux-ci sont vêtus de brocard d'or, à l'antique, et coiffés du casque

persan qui rappelle avec son cache-nuque rouge celui des Sarrasins au temps des Croisades.

Derrière les sept éléphants, entre deux lignes de cavaliers vêtus à l'antique, coiffés du casque persan et montés sur des chevaux sellés et bridés à la mode birmane, marche le capitaine de la compagnie de soldats dont le costume et la casquette ressemblent beaucoup à ceux d'un officier de marine.

Puis, viennent deux files de porteurs d'étendards : 70 porteurs de drapeaux liés à la hampe ; 48 porteurs d'étendards de forme triangulaire liés à la hampe, dits de la victoire ; 48 porteurs d'oriflammes vertes, dites du *makara* ; 18 porteurs d'oriflammes jaunes, dites du scolopendre, toutes ces oriflammes suspendues en bannières ; 18 porte-fanions ; 60 autres porteurs d'étendards du *makara* ; 16 porteurs d'étendards, dits du scolopendre et 20 porteurs de pavillons blancs. Toutes les hampes de ces étendards ou drapeaux sont terminées par une flèche sous laquelle pend une crinière jaunâtre, et tous les porteurs sont vêtus de casaques rouges, du *sampot* khmêr en soie, et coiffés du bonnet qui serre la tête. Ces 300 hommes qui autrefois étaient *pol vén* ou gardiens par corvées, se suivent en file indienne sur deux longues lignes. Ils soutiennent, en outre de leurs drapeaux, deux longues cordes de bourre de coco d'environ 500 mètres chacune, qui paraissent n'avoir d'autre fonction que d'empêcher la confusion et de maintenir les hommes à la distance réglementaire.

Entre ces deux lignes de porte-étendards, paraît un corps de 16 musiciens cambodgiens jouant des instruments français, en tout pareil au corps de musique déjà décrit. Leur chef est un Manillais.

Derrière ce corps de musiciens viennent 27 licteurs vêtus de beaux *sâmpot* en soie du pays, vêtus de *aau* de soie noire, la tête nue, et porteurs de faisceaux de treize rotins dont douze sont liés autour d'un bâton peint en rouge et dont le treizième est fixé sur le cercle formé par les douze premiers. Les 27 licteurs représentent collectivement le droit d'appliquer les peines de justice, mais ils figurent aussi par leur nombre les 27 mansions lunaires ; les douze rotins des faisceaux figurent les douze lunaisons de l'année et le treizième rotin la treizième lunaison qu'il faut intercaler dans l'année tous les deux ou trois ans sous le nom de *tutiyâsâth*, deuxième *âsâth* (p. *âsâṭha*), lunaison qui est la cinquième de l'année astronomique anormale et la huitième *bis* de l'année civile anormale ou de treize lunaisons. [1]

Derrière les licteurs, à cinquante mètres environ et toujours entre les deux

(1) Je dis 8e *bis* et non 9e lunaison parce que dans les années de 13 mois le premier mois d'*âsâth* (*pathamâsâth*) et le deuxième mois d'*asâth* (*tutiyâsâth*) sont, quand on date une pièce officielle, indiqués le premier par un 8 et un zéro $\binom{8}{0}$, et le second par deux 8 placés l'un au-dessous de l'autre $\binom{8}{8}$; cela afin que les mois du même nom portent toujours le même numéro, que l'année ait 12 mois, ou qu'elle en ait 13. Il est facile de saisir la raison pratique de ce procédé.

files des porte-étendards, viennent les nations : les Malais et les Chams réunis en un même groupe de 200 hommes, coiffés de turbans, vêtus de langoutis longs ou courts drapés sur le pantalon large, avec plus de cent petits garçons qui, très gravement et coiffés de turbans ou de calottes à broderie d'or, marchent sur plusieurs files ; cette nation est précédée de ses musiciens qui battent des tambourins larges mais courts, dont la peau est une peau de buffle très tendue à l'aide de chevilles et de ficelles.

Les Chinois suivent à cinquante pas. Ils sont peu nombreux, n'ont pas revêtu leurs costumes de gala, mais ils sont précédés de leurs musiciens qui jouent des airs criards sur des flageolets grêles et qui choquent des cymbales larges et énervantes.

Puis c'est un groupe de quatre musiciens khmêrs, dont trois frappent des *tam-tams* et dont le dernier bat une sorte de grosse cuve en bronze, avec un marteau de bois enveloppé d'un linge.

Un autre groupe de six batteurs de gong suit à cinquante pas environ, et, derrière ce petit groupe, s'avancent sept batteurs de *pîng-pâng* ; puis, sur quatre rangs, 200 dignitaires cambodgiens vêtus du *sâmpot* et de la veste de cérémonie qui brille et paraît dorée, le tout recouvert de la chemise ouverte sur le devant, dite *aau phay*, qui est en mousseline fine garnie de galons d'or. Leur tête est coiffée du *rômphak* blanc qui est une calotte basse en carton posée sur la tête, maintenue par une cordelette qui se noue sous le menton, et qui s'achève en une pointe longue d'environ 0m40. Ils portent tous un lotus rouge à la main droite.

Derrière ce groupe de dignitaires, s'avance un corps de musiciens cambodgiens qui battent tout en marchant des instruments siamois portés sur des bambous par des gens du peuple.

Derrière ceux-ci s'avance un nouveau groupe de 200 dignitaires cambodgiens également porteurs de lotus rouges, en tout semblable au premier, puis un corps de batteurs de longs tambourins qui ont la forme d'une amphore haute de 0m80, suspendus à la ceinture. La membrane de ces tambourins est en peau de serpent. Ce groupe est composé de Cambodgiens vêtus d'étoffes à carreaux bleus et blancs ; ils portent des écharpes larges en même étoffe négligemment jetées sur l'épaule gauche à la mode écossaise, et leur tête est ceinte du haut turban birman. Ils figurent les nations des Pégouans, des Kolas et des Avas, qui, jadis, étaient assez nombreux au Cambodge et au Siam. Devant ce groupe, un danseur comique marche, danse, saute et se contorsionne à la grande joie de la foule.

Derrière viennent, sur deux lignes, 26 porteurs de lourds parasols rouges, 20 porteurs de pavois ronds et 20 porteurs d'autres pavois en forme d'écrans de religieux ; puis, entre ces divers porteurs, s'avance gravement la *Mayurichhatt*, une dame vêtue à l'antique et qui porte en ses deux mains un petit parasol (*chhatt*) fait de plumes de paon (*sk. mayûra*) prises sous la gorge ou sur le dos de l'oiseau. Elle est vêtue d'un magnifique langouti qui brille comme une feuille d'or et qu'elle porte long comme une jupe. Ce langouti est maintenu à la taille par une large ceinture en or dont la boucle, sur le devant, porte un très beau

et très gros brillant entouré de douze autres plus petits. De ses épaules tombe par derrière, comme une chappe, à quelques pouces du sol un long manteau, dit *sbay pak*, fait d'une seule pièce de brocart d'or hindou échancrée pour le cou et dont les deux côtés de l'échancrure sont ramenés sur la poitrine et couvrent tout juste les seins. Par dessus ce manteau, une sorte de lourde et large rivière d'ornements d'or liés les uns aux autres par des chaînettes également en or, dite *say nuom*, recouvre à demi les épaules, un peu la poitrine et le dos. Des bracelets pour les poignets et des bracelets pour les bras, des bagues à tous les doigts, des anneaux de cou-de-pied, de splendides et longues boucles d'oreilles, tous ces bijoux en or, et une très belle couronne d'or habilement travaillée, dite *kabangna*, garnie de nombreux brillants, relèvent encore son beau costume. Elle marche doucement, la taille cambrée, haut les seins, le regard à vingt pas, fière et, disent les Cambodgiens « gracieuse comme une *apsarâ*. » C'est elle qui « ouvre la route » au prince et qui, finalemement, avec son parasol de plumes de paon, qui est une sorte d'amulette, écarte de lui les influences mauvaises.

Derrière elle, à dix pas et toujours entre les porteurs de pavois, s'avance le *yânâmât* d'or ou palanquin à dossier où le prince Chandalekha se tient, assis à la mode hindoue, le dos appuyé à un petit coussin de soie blanche. Ce palanquin est porté « au-dessus des têtes » par huit hommes du peuple et escorté des douze plus hauts dignitaires du royaume, tous vêtus de *sampots* et de vestes brillantes comme de l'or, de la longue chemise ou *aau phay* dont j'ai parlé plus haut et coiffés du *rômphak* blanc. Le prince Chandalekha est vêtu à l'antique d'un *sâmpot chârabap* de brocart d'or hindou relevé entre les jambes à la cambodgienne qui forme culotte et qui cache à demi un pantalon dit *khohatthonghvang* également en brocart, qui descend à mi-jambes. Sa veste ou *chhlang prah ângk* à ailes de pigeon sur les épaules, — ailes dites *enttanou* (p. *Inda-dhanu*, arc d'Indra ou arc-en-ciel), parce qu'elles forment un arc avec les épaules, — vaut 2000 piastres. Elle est ornée de galons, de paillettes d'or, et ajustée à la taille et aux bras. Une lourde et magnifique ceinture d'or à la boucle ornée de plusieurs gros diamants, dite *khœm khat*, serre sa taille. Sa houppe de cheveux est enfermée dans un *kiév* qui est un petit *makuṭa* d'or fin, travaillé au palais, ciselé et orné de diamants. Il tient à la main comme on tient une verge une feuille de latanier dorée dont l'extrémité a été pliée de manière à former un angle droit, et sur laquelle on a gravé au burin des formules d'exorcisme. Ses bras, ses jambes sont chargés de trois gros anneaux d'or très ouvragés; tous ses doigts sont rituellement ornés de bagues à gros chatons enchâssant des pierres précieuses; le *sângvâr* ou cordon brahmanique se croise sur le dos et sur la poitrine où il supporte un gros et large bijou d'or dit *chipéch*, orné d'une belle pierre précieuse; il porte en sautoir sur l'épaule gauche et sous l'aisselle droite, deux grosses et lourdes chaînes d'or et un ruban fait de petites plaques d'or, soit ovales soit carrées, longues, finement ouvragées et reliées es unes aux autres pour trois chainons. Le cortège à ce moment est très beau.

Derrière le *yânâmât* du prince Chandalekha marchent cent femmes du palais aux cheveux coupés en brosse, vêtues de splendides *sâmpots* en soie du pays qui sont portés longs; leurs seins sont couverts de l'écharpe jaune siamoise qui, après avoir fait le tour de la poitrine, retombe derrière, en cascade, presque jusqu'à terre: conformément aux enseignements du rituel, elles portent toutes entre leurs mains jointes une fleur de lotus rouge. Parmi elles, un certain nombre de petites filles, trente ou quarante, marchent gravement, leur petite tête aux trois quarts rasée, la houppe bien nouée et retenue par un épingle d'or appuyée sur une petite couronne faite des fleurs blanches du méaly.

Puis viennent quatre dames du palais, vêtues en européennes de robes trop courtes et décolletées qui laissent voir, avec une partie du dos, les épaules et les avant-bras; elles sont chaussées de bottines de toile blanche et coiffées, malgré leurs cheveux courts, de chapeaux de paille déformés mais couverts de fleurs artificielles fanées; elles s'éventent consciencieusement à la mode de l'occident avec des éventails en papier. Telles qu'elles sont, ces quatre femmes qui déparent la procession, avec leurs gorges brunes et leurs bras trop foncés, représentent les dames de l'Europe, des Françaises peut-être, venues pour rendre hommage au roi du Cambodge et au prince Chandalekha, son fils.

Derrière ces quatre Européennes, marchent cent suivantes vêtues de langoutis blancs portés longs et d'écharpes blanches qui, rejetées sur l'épaule gauche, retombent presque jusqu'à terre. Comme les dames, leurs maîtresses, elles portent entre leurs mains jointes des fleurs de lotus rouge et s'avancent lentement quatre par quatre sur vingt-cinq rangs.

A quelques pas derrière, également sur quatre files, suivent trois ou quatre cents *khonang* ou femmes de dignitaires, et parmi elles un grand nombre de petits enfants, toutes vêtues de leurs plus beaux costumes, le sein couvert de leurs plus belles écharpes, les cheveux fraîchement taillés, la démarche noble et fière. La plupart sont vieilles, mais il y en a de jeunes et qui sont certainement les plus beaux spécimens de la race.

Enfin, derrière ce dernier groupe de femmes, vient la foule du peuple qui suit gaiement, heureux de voir cette solennité que les aïeux ont vue.

Cette procession fait la *pradaksinâ* rituelle et antique, c'est-à-dire la circumambulation à droite autour de l'objet que l'on veut honorer, — ici la salle du trône où doit avoir lieu le rasage de la houppe, — en imitation du mouvement que le soleil et toutes les planètes accomplissent, disent les livres sacrés, autour du mont Meru.

Cette procession qui a eu lieu tous les soirs des 13, 14 et 15 mai, a été répétée le matin du jour où le rasage de la houppe a eu lieu (le 16 mai), et le soir du même jour, à l'occasion d'une cérémonie inattendue dont je parlerai en terminant.

IV. — LE RASAGE DE LA HOUPPE

Le jeudi matin, la *pradakṣiṇâ*, commencée à huit heures, était achevée à neuf. Le prince Chandalekha descendait alors de son *yânâmat* d'or entre le

phnôm Kailâsa et la salle publique des danses, franchissait la grille et pénétrait dans le palais précédé de la porteuse du *mayurichhatt* avec toute sa suite de femmes et de suivantes. Là, dans une salle préparée pour lui, des habilleuses l'attendaient; il se livra à elles et, en un instant les coutures des manches trop étroites et trop ajustées pour être tirées furent défaites, ses beaux vêtements de brocart d'or hindou furent enlevés et remplacés par de non moins beaux vêtements de brocart d'argent. Les habilleuses enferment la poitrine, cousent les manches étroites, remettent la ceinture d'or, remplacent par un *sângvar* d'argent le *sângvar* d'or que le prince portait à la procession, lui passent en sautoir ses chaînes d'or et se retirent après avoir jeté sur le néophyte un dernier regard d'habilleuse. La *khun Thann* qui, après la fille aînée du roi — la *mâchas Fâ* — est la plus grande dame du palais et qui est aussi âgée que S. M. Noroudâm, vient examiner le prince Chandalekha, s'assure que tout est bien sur lui, et donne le signal du départ pour la salle du trône.

La roi prend la tête, appuyé sur sa canne à pommeau d'or, et le prince marche à sept pas derrière lui. Il est suivi de la *mayurichhatt* et de deux suivantes vêtues à l'antique; l'une d'elles porte un sabre, l'autre une boîte à bétel en or et un éventail à long manche qui a la forme d'un écran de religieux. A la porte, deux *Bakous* déclarent au roi que l'heure propice au rasage de la houppe approche et, sur un signe du roi, font entendre les conques marines. Le cortège pénètre dans la salle et les dames du palais, sauf les trois dont je viens de parler, s'arrêtent au fond de la salle et se groupent à gauche du trône brahmanique. Le jeune prince s'assied à la place que j'ai décrite, devant les religieux, de l'autre côté du trône de bananier langé qui figure le mont Meru. Le roi s'assied un peu plus haut sur un coussin bas, en face des quatre *Bakous* qui sont à demi couchés à terre à l'endroit que j'ai dit ci-dessus et les trois dames en costume antique prennent place derrière le prince. Tous les objets que j'ai déjà énumérés sont là : mais la paire de ciseaux, les quatre rasoirs à manche d'or, d'argent, de cristal ou de corne de rhinocéros ont été retirés de sur l'autel de Çiva et figurent sur un plateau d'or posé en face du prince et entre les deux *baysey*. Une aiguière d'or qui était aussi, la veille et les jours précédents, sur l'autel de Çiva est posée entre le mont Meru et le plateau ; elle contient l'eau consacrée et parfumée avec laquelle on lavera la tête du prince, entre la coupe de la houppe et le rasage de ce qui en restera

Les princes ont pris place dans la travée, à l'endroit qu'ils occupaient la veille, et les mandarins se sont groupés au milieu de la salle. Derrière eux sont les Européens, dont une douzaine de dames.

Les femmes du palais qui n'ont pas pu pénétrer dans la salle sont restées dans les pièces voisines, et, quand on prête l'oreille, on entend un léger bruit de foule silencieuse.

Le cordon mystique et préservateur (p. *parittasuttam*) dont j'ai déjà parlé passe maintenant par les mains jointes des douze religieux du Buddha. C'est leur vertu de moines et surtout celle des paroles sacrées qu'ils vont tout à l'heure

prononcer, sur la demande de *l'ácariya*, qui, comme un fluide magnétique, glissera sur le cordon préservateur et lui donnera la propriété d'éloigner les génies mauvais et les influences contraires. Sur un petit coussin de soie blanche, posé entre les religieux et l'autel de Çiva, je vois la couronne de coton vierge, *l'âmbas khlok*, qui tient encore au cordon protecteur et qui sera posée sur la tête du prince aussitôt après l'aspersion d'eau consacrée au sommet du mont *Kailâsa*.

A ce moment, le roi se lève de son lit bas, s'approche du Résident supérieur et du Résident de Phnôm-pénh et leur présente le jeune prince; pendant que ces deux personnages regagnent leurs places, en avant de la colonie française où, contrairement aux usages du royaume qui interdisent de s'asseoir plus haut que le roi, quelques sièges, — fauteuils et chaises, — ont été placés, deux des quatre *Bakous*, par deux fois, font entendre les conques marines.

Alors le prince, assis à terre, se tourne vers son père, porte les mains jointes à la hauteur de son front et s'incline devant lui; il salue de même les religieux, l'autel de Çiva et le mont Meru.

Un *ácariya*, en se traînant sur les genoux et sur les mains, s'approche du chef des religieux et le prie de faire entendre les formules sacrées.

Toute l'assistance joint les mains et les voix des moines s'élèvent dans la salle pour le salut au Buddha : *Namo tassa*, etc. Ils continuent par le credo buddhique : *Buddhaṃ saranaṃ gacchâmi*, etc., qui est dit les « Trois refuges » ; puis par les cinq sœl (*silas*) ou défenses : *Pâṇâtipâtâ veramaṇî*, etc. ; enfin par la proclamation des vertus ou *kun* (*guṇas*) des Trois joyaux qui sont le Buddha, la Loi, l'Assemblée des religieux : *Iti pi so Bhagavâ arahaṃ sammâsambuddho vijjâcaraṇasampanno*, etc., « voyez le Bienheureux, le Saint, le Sage parfaitement accompli, doué de science et de vertu » ; *iti pi so dhamma*, etc., « voyez la Loi, etc. ». Puis viennent neuf stances en l'honneur du Buddha, lesquelles célèbrent les neuf principales victoires qu'il a remportées sur Mâra, sur Aḷavako Yakṣa, sur le terrible éléphant Nâlâgiri, sur le voleur Aṅgulimâla, sur la femme Cincamânavikâ, sa calomniatrice, sur l'hérétique Saccaka Nigraṇṭha, sur Nandopananda, roi des dragons, et sur le dieu Brahmâ. Chacune de ces stances qui compte quatre vers, s'achève par celui-ci : *Tantejasâ bhavantu te jayamaṅgalâni*, c'est-à-dire : que j'aie le pouvoir en vertu duquel le Buddha triomphe ainsi, et un semblable succès.

Pendant que les religieux récitent ces formules sacrées, un *Bakou* s'approche du prince Chandalekha qui, les coudes appuyés sur le coussin blanc, lui présente sa tête. Le *Bakou* retire l'épingle d'or qui retient le *kiév* sur la houppe et la remet à un de ses collègues qui la dépose sur un vase d'or à pied, puis il enlève le *kiév* et le remet à un autre collègue qui le place près de l'épingle. La houppe ou *chuk* apparaît alors ; le bakou la dénoue, la sépare en trois parties (l'une pour Brahmâ, l'autre pour Viṣṇu, la troisième pour Çiva (1)) qu'il glisse succes-

(1) On dit aussi que l'une est pour le Buddha, la seconde pour la Loi, la troisième pour les Moines.

sivement dans un des trois anneaux d'or dont j'ai parlé plus haut et noue chaque mèche de cheveux autour de chacun de ces trois anneaux dits *kièv yat*.

A ce moment, le roi envoie l'Akkara chœnda, qui est son secrétaire et son payeur, chercher le Résident Supérieur et le Résident de Phnôm-Pénh afin qu'ils assistent de plus près à l'opération. Ces personnes s'étant approchées, les formules que j'ai énumérées ci-dessus étant dites et l'heure propice étant venue, *l'âcariya* s'incline vers le chef des religieux et lui demande de réciter le *Mahâjayanto* ou « grand victorieux ». Les moines élèvent leurs mains jointes sur lesquelles passe le cordon préservateur et commencent ainsi : *Jayanto bodhiyâ mûle*, etc. Voici une paraphrase cambodgienne de ce texte important : « Comme le Buddha, qui a accru la gloire de la race des Çâkyas en prenant place au pied de l'arbre de la grande science, en haut du trône élevé sur une fleur de lotus placée au sommet de la Terre, en mettant en fuite les cohortes du mal, par l'obtention de la perfection, en ouvrant la royale carrière de tous les Buddhas, ô vous, triomphez de vos ennemis et augmentez la gloire de votre race. »

Pendant que les regligieux disent cette stance de bons souhaits, un des *Bakous* approche du roi le plateau d'or qui porte les ciseaux et les quatre rasoirs. Sa Majesté touche la paire de ciseaux rituels, puis il prend les ciseaux ordinaires que lui présente un *Bakou* : « Ces ciseaux vulgaires coupent beaucoup mieux, me dit-on, que les ciseaux rituels. » Alors un des Brahmes, celui qui a dénoué la houppe, présente au roi une des trois mèches, celle de devant, et le roi la tranche lentement d'un long coup des ciseaux. Il fait de même pour les deux autres mèches de cheveux, et chaque fois un *Bakou*, après avoir reçu de sa main les cheveux et les anneaux auxquels ils sont noués, les dépose dans un plateau d'or. Les conques marines se font alors entendre.

Un des *Bakous* prend l'aiguière d'or dont j'ai parlé, placée entre les *bay sey* et le mont Meru, et la place près du prince ; un autre prend une poignée de coton vierge sur le plateau, la mouille avec l'eau parfumée de l'aiguière et en baigne longuement ce qui reste de la houppe coupée afin d'attendrir les cheveux et de rendre leur rasage plus facile. Cette opération terminée, un *Bakou* présente au roi le plateau ; le roi touche successivement les quatre rasoirs et fait le simulacre d'en porter un à la houppe du prince. Cependant, il se dispense de donner le premier coup de rasoir que, rituellement, il devrait donner, et les *Bakous* qui devraient achever l'opération, ne l'achèveront pas. Le roi fait signe à un barbier chinois ; celui-ci prend dans sa trousse sale un rasoir anglais et rase tranquillement la tête du prince.

Au moment où est donné le dernier coup, deux *Bakous* font entendre les conques marines et un, avec la poignée de coton vierge encore humide, essuie la tête du prince.

L'*âcariya* s'incline vers le chef des religieux, et les moines disent le *Bhavatu sabbamaṅgalaṃ* etc, qui est un cri d'allégresse : « Que tu aies toute bonne fortune, et la protection de toutes les divinités ; que par la vertu de tous les Buddhas, de toute la Loi, de toute la Communauté, toute prospérité soit ton partage. »

Les *Bakous* font alors entendre les conques marines. Le roi et le prince se lèvent, saluent le Résident Supérieur et le Résident de Phnôm-Pénh et se retirent par la porte située derrière et à la gauche du trône brahmanique.

La première partie de la cérémonie, celle du rasage de la houppe est terminée. Reste la seconde partie, c'est-à dire l'aspersion d'eau consacrée.

V. — L'ASPERSION D'EAU CONSACRÉE

Le Résident supérieur et tous les Européens qui assistaient, dans la salle du trône, au rasage de la houppe, se rendent dans la salle publique des danses où des sièges ont été placés pour eux. Un instant après leur arrivée, quatre bayadères sortent du palais et viennent danser au pied du raidillon, à l'ouest. Elles dansent quelques minutes sur une large natte recouverte d'une cotonnade blanche, et, sous le soleil qui brûle, leurs vêtements de brocart d'or hindou brillent des feux qui scintillent des milliers de paillettes d'or dont leur manteau est couvert. Ce sont les bayadères de Çiva qui, au pied du mont Kailâsa, se réjouissent de voir le rite créé par le grand *Deva* s'observer pour le prince Chandalekha. Alors, celui-ci parait précédé du roi son père et vêtu d'un langouti de cotonnade blanche, porté long et d'une écharpe blanche posée sur son épaule gauche. Sa tête est nue, mais il a conservé tous ses bijoux, ses trois chaines d'or ; le *sângvar* seul, qui ne se porte que sur le costume antique, a été déposé. Il est suivi d'une vingtaine de femmes qui s'arrêtent dans un pavillon situé à l'intérieur de la grille qui enclôt les maisons royales, tout près de la porte, sauf sept d'entre elles qui doivent l'accompagner jusqu'au sommet. Deux *Bakous* portent des plateaux en or dans lequels sont déposées une demi-douzaine de ces chemises ou manteaux de mousseline que j'ai décrits et que les mandarins portent par dessus leurs beaux vêtements ; ceux-ci sont de mousseline d'or.

Pendant que les bayadères s'écartent et que le prince Chandalekha et sa suite de femmes commencent à grimper le sentier qui mène au sommet du mont, le roi s'approche du Résident Supérieur et du Résident de Phnôm-Pénh et leur demande de vouloir bien l'accompagner, pour y procéder aux ablutions de son fils. Le Résident supérieur et le Résident de Phnôm-Pénh acceptent et tous trois se dirigent vers le petit raidillon que le prince monte lentement. Les quatre bayadères qui avaient repris leurs danses s'écartent de nouveau, cette fois pour rentrer au palais, et le roi fait signe à un *Bakou* de lui donner son manteau de mousseline d'or, mais alors se produit un petit incident. La *khun Thann*, une des plus vieilles dames du palais et la mère des princes Duong Châkr, décédé, Makhavan, Phanuvongs et des princesses Kantha, Sumavadey, Phankangam, prie le roi de ne pas revêtir le manteau au bas de la montagne sacrée de peur qu'il n'embarrasse sa marche et ne cause sa chute ; le roi veut le revêtir de suite parce qu'il est rituel de le revêtir en bas, avant de s'aventurer dans le sentier du mont ; la *khun Thann* insiste vivement les mains jointes, le roi hésite, mais enfin il se rend à l'observation, saisit le bras de l'*oknha* Akkara Chœnda, son secrétaire

et son payeur, et commence à gravir le raidillon, entre les roches, les bêtes fauves et les gardiens des sentiers sacrés. Le Résident supérieur et le Résident de Phnôm-Pénh le suivent, et, derrière eux, viennent les *Bakous*.

Parvenu au sommet, le jeune prince, sur un signe du *Bakou* qui l'y a précédé, grimpe sur le *réanma* et s'y assied le visage tourné à l'Est. Le roi revêt le manteau de mousseline d'or et, comme lui, le Résident supérieur et le Résident de Phnôm-Pénh devraient en revêtir de semblables mais on n'ose pas les leur proposer et c'est vêtus à l'européenne qu'ils accompliront le rite de l'aspersion. Le roi soutenu par deux *Bakous*, monte les quelques marches qui permettent d'arriver à la hauteur du prince, ouvre le robinet du récipient et l'eau du Mékong, la « mère des eaux » qui est, comme son nom l'indique, le Gange cambodgien, coule sur sa tête, sur ses épaules et sur tout son corps. C'est l'aspersion première de la purification par l'eau sacrée du grand fleuve, qui, lui aussi, comme le Gange indien, vient de la grande chaîne de l'Himâlaya.

Alors, le roi reçoit une aiguière d'or, — une des cinq *kanti* qui rappellent les cinq rivières qui coulent de l'Himâlaya dans l'Inde, et qui tout à l'heure encore étaient sur l'autel de Çiva, — et en répand l'eau consacrée et parfumée sur la tête et les épaules du prince, puis il reçoit une seconde aiguière en argent et en verse de même le contenu. Le Résident supérieur monte près du roi, reçoit une aiguière d'or et en verse l'eau sur le prince ; puis c'est le tour du Résident de Phnôm-Pénh qui verse le contenu de deux aiguières d'argent.

Les conques marines se font entendre par deux fois et, tout en bas, les deux corps de musique fondus en un seul jouent une marche triomphale.

Un *Bakou* s'approche du prince, essuie rapidement sa face avec une serviette blanche et le roi pose sur la tête de son fils la couronne de coton vierge et blanche dite *âmbas khlok*.

La cérémonie est achevée. Le roi appuyé sur l'*oknha* Akkara Chœnda et sur le Résident de Phnôm-Pénh descend le raidillon à petits pas tremblants, remercie le Résident supérieur et tous les Européens d'avoir assisté à la cérémonie, reçoit leurs félicitations et se retire en ses appartements.

VI. — LA PRÉSENTATION AU PEUPLE

Mais le roi a décidé de donner une marque publique de la prédilection qu'il a pour le prince Chandalekha, et de le montrer au peuple coiffé du *makuṭa* royal d'or, qu'il a lui-même coiffé le jour de son couronnement. C'est une faveur dont ont joui les princes Hâssakan, décédé, Duong Châkr, décédé en Algérie, les princesses Fâ, fille de la vraie reine, celle qui est décédée il y a plus de trente ans, et deux ou trois autres encore.

Cette cérémonie de la Présentation d'un prince royal au peuple n'a aucune importance politique aujourd'hui, car elle n'indique pas aux grands dignitaires du royaume celui qu'ils devront choisir pour successeur du roi, mais elle a une certaine importance domestique, car elle indique le favori de l'heure présente,

et concède à la mère du prince, la *mâm Tat*, une certaine influence dont elle saura tirer profit.

La *pradakṣiṇâ* du matin et des soirs des 13, 14 et 15 mai est de nouveau célébrée, mais, cette fois, le prince y paraît sur son *yânâmât* revêtu du costume qu'il portait avant le rasage de la houppe et coiffé du *makuṭa* royal qui est très beau. Il passe comme une idole et le peuple, sur son passage, demeure silencieux, sans saluer, debout, alors qu'autrefois, il y a quarante ans, en pareille occasion et chaque fois que le roi sortait, il était assis dans la poussière du chemin, appuyé sur ses coudes, la tête inclinée, n'osant pas regarder celui qui passait. Le prince Chandalekha passe, entraîné par son cortège d'honneur, suivi des femmes du palais et des dames des dignitaires, et, malgré la pompe de l'ensemble, malgré l'auréole de gloire qu'on sent autour de lui, on comprend qu'il marque la fin d'une race, qu'il est le signe dernier d'un passé qui fuit, et qu'on ne reverra plus jamais la fête rituelle du rasage de la houppe d'un prince royal avec cette splendeur et ce concours de peuple. Et pourtant, toute cette pompe n'est déjà plus que l'ombre de solennités plus grandioses qui se célébraient en un temps de force nationale, de splendeur et de gloire.

VII. — LA CONSÉCRATION OU KHUAN

Le jeune prince pénètre dans la salle du trône vers six heures du soir, s'assied sur le tapis où la houppe a été coupée le matin par le roi, et s'appuie sur le même coussin de soie blanche brochée.

Un *Bakou* démonte le *bay sey* et en dépose la couche de tronc de bananier, les offrandes et même l'étoffe sur les bras du prince.

Les religieux ne sont pas revenus pour dire les formules, car leur rôle est fini et tout ce qui va se faire est d'origine brahmanique.

Les princesses sont massées et assises sur des nattes au fond de la salle, un peu en avant du trône brahmanique ou *Bossabok*; le roi est assis sur un matelas posé sur une natte à cinq pas du prince et au centre de la salle, à dix pas environ des princesses. Il fume, en attendant le moment propice, un très gros cigare. Les princes sont assis un peu en arrière et au-dessous du prince Chandalekha. Les ministres ont pris place au milieu de la salle en face des princesses et du roi, mais au-dessous des princes. La foule occupe le fond de la salle, devant la porte d'entrée. Tout ce monde est assis sur des nattes et silencieux.

L'heure propice étant venue, les *Bakous* font entendre les conques marines et le prince Chandalekha s'incline devant la statue de Çiva, puis devant son père. Alors les ministres, les princes, les princesses et les *Bakous* se placent sur une seule ligne de manière à former un grand cercle dont le centre est à peu près occupé par le prince et par le roi.

Un des *Bakous* prend sept *popœl* qui sont des disques à poignée sur lesquels on distingue les images de Çiva, de Viṣṇu, de Gaṇeça, d'Indra, etc., et un autre *Bakou* y fixe des bougies de cire d'abeille, un troisième les allume et un qua-

trième les fait circuler de mains en mains le long du cercle, en allant de droite à gauche, c'est-à-dire de l'Est au Sud, du Sud à l'Ouest, de l'Ouest au Nord et du Nord à l'Est. Chacun de ceux qui reçoivent le popœl, le prend avec la main gauche qu'il avance vers sa droite, passe la main droite au-dessus de la flamme comme pour en éloigner un papillon et de manière à en chasser la fumée (*khuan*) vers le prince et le roi. C'est une sorte de pradakṣiṇā ou *bángvil popœl* (tours du *popœl*) fait par des personnes assises à terre à l'aide d'un objet sacré (le *popœl*) au sommet duquel on a fixé une bougie allumée de cire molle d'abeille, c'est-à-dire un feu, en l'honneur de ceux qu'on veut honorer. Cette *pradakṣiṇā* du *popœl* est répétée trois fois et, à la fin du troisième tour, les *Bakous* font de nouveau entendre les conques marines. Le cercle se brise et ceux qui l'ont formé se groupent comme avant.

Alors un *Bakou* ramasse les sept *popœl* et les plante dans un bol de paddy grillé et éclaté, placé devant lui, c'est-à-dire entre lui et le prince qui est en face. Un autre, placé près de lui, l'officiant pour cette partie de la cérémonie, prend une feuille de bétel, y met un onguent fait du suc odorant d'un arbre nommé *krachéh,* de camphre, de musc et d'un parfum obtenu de la bulbe d'une espèce de *crinum*, y ajoute de cette poudre de toilette qui, au Cambodge, remplace la poudre de riz des dames européennes, un peu d'une huile parfumée faite, dit-on, de 108 espèces de fleurs [1] et dont l'invention est attribuée à Çiva et à Umâ. Cela fait, il enflamme le tout. Il éteint, recommence avec une feuille de bétel qu'il prépare de même, éteint encore et recommence avec une troisième feuille. Avec l'onguent que la première feuille a produit il oint, en l'honneur de Çiva dont le front porte un œil, le front du prince Chandalekha et y dessine une sorte de point d'interrogation renversé dont la boucle est à droite et par conséquent en bas [2]. Successivement, avec l'onguent des deux autres feuilles, il marque ses deux mains d'un rond portant un point à son centre en souvenir du *cakra* sacré.

Alors, un *Bakou* s'approche, enlève des bras du prince le tronc de bananier, les offrandes et l'étoffe qu'on y a déposés. Un silence se fait, puis le prince se lève et va s'assoir auprès du roi, sur une natte, le salue les deux mains jointes et, très incliné, demeure devant lui un bon moment. Les conques se font entendre.

Le roi prend alors quelques petits flacons ou *kanti* d'huile parfumée et consacrée, et après avoir prononcé quelques souhaits de bonheur, il bénit le prince et l'oint à son tour au front et aux creux des mains. Les *Bakous* font encore entendre les conques marines, puis les castagnettes de bronze, et les *pingpáng:* les dignitaires, les princes et les princesses, toute l'assistance s'in-

---

(1) 108 est un nombre sacré, le nombre des grains du chapelet, le nombre des géants qui portent le nâga à chacune des portes d'Angkor, le nombre des signes du pied du Bouddha, etc.
(2) La boucle serait à gauche pour une fille.

cline. Le prince Chandalekha salue le roi, se lève, et se retire avec la couronne royale sur la tête.

Le soir, le jeune prince, vêtu d'un beau *sâmpot* cambodgien, relevé entre les jambes, le corps nu avec tous ses bijoux et ses trois lourdes chaînes d'or, la tête ornée de la couronne de coton vierge, paraissait dans la salle des danses et venait s'asseoir dans la stalle royale devant le roi, à quelques pas du Résident supérieur.

VIII. — LES BANQUETS.

A l'occasion de cette fête, le Roi offre à tous les dignitaires présents, grands et petits, une série de banquets qui ont lieu vers neuf heures le matin et le soir entre 6 et 7 heures. Le dernier a eu lieu entre 7 et 8 heures du soir et réunissait les ministres, les principaux dignitaires et quelques princes. Le Roi n'y parait pas, mais son secrétaire et payeur, l'*okuha* Akkara Chœnda Chhun en fait les honneurs et voici pourquoi.

Il est d'usage, au Cambodge, de faire des cadeaux à l'enfant chaque fois qu'il accomplit ou qu'on accomplit pour lui un grand rite : *Kôr sâk prey*, *Kôr chuk*, entrée dans l'ombre ou *chaul molop*, façon des dents ou *thœuh Thméng*. Le Roi lui-même fait ces cadeaux et les a reçus étant jeune. C'est ce qui explique la présence du secrétaire-payeur du Roi. S'il n'est pas là pour donner, il est là pour recevoir. Tous les présents de rouleaux de piastres, de barres d'argent, de lingots d'or sont reçus par lui et jetés dans un bol d'eau parfumée et consacrée où ils se purifient, et un secrétaire qu'il a près de lui inscrit sur un registre le nom des donataires et la somme qu'ils donnent. Ces inscriptions sont faites non dans le but de connaître la plus ou moins grande générosité des dignitaires, mais la somme que le Roi devra leur rendre chaque fois qu'ils célèbreront une fête semblable et qu'ils l'en informeront.

Une salutation au Buddha, aux Trois Joyaux, aux *Devas* des paradis bouddhiques, aux dieux brahmaniques, aux Bodhisattvas sur le chemin de la gloire, aux saints, aux régents du Soleil, de la Lune et des planètes, aux génies gardiens du royaume, des provinces, des lieux sacrés et profanes achève le banquet et clôt la fête.

Quant aux religieux, une aumône au *pâtra*, le *réap bat*, leur est faite tous les matins par les princesses, conformément au rituel ordinaire. Je n'ai pas à décrire ici cette cérémonie que j'ai décrite dans mon livre sur le *Buddhisme au Cambodge*.

ADHÉMARD LECLÈRE.

DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES

sur les

Fêtes ayant accompagné la coupe solennelle des cheveux du prince Chandalekha, *fils de* Noroudâm, *en mai 1901*, à Phnom-penh, *recueillis et annotés*

Par M. H. DUFOUR

Architecte diplômé par le Gouvernement

A défaut de sensations de vie ensoleillée, de couleur, de son, qu'elles sont impuissantes à rendre, ces reproductions nous pourront néanmoins conserver le dessin, la ligne et l'allure générale des personnages qui ont figuré dans les fêtes qui ont, en quelque sorte, sanctionné l'arrivée à l'âge d'homme d'un des derniers fils du vieux roi du Cambodge : à ce titre, elles ne seront pas déplacées dans les pages du *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient* (fig. 29 à 38). Malgré quelques intrusions peu heureuses de vêtements ou d'objets occidentaux dont le spectateur a fait facilement abstraction, nous avons cru, en assistant à ces processions solennelles dont les théories se développaient au milieu de la déférence de tout un peuple pressé en foule serrée sur leur passage, percevoir un dernier et lointain écho des âges à la fois obscurs et splendides de la vieille Inde brahmanique, et, plus près, une vision légère de l'époque disparue dont les ruines d'Angkor restent comme le plus beau témoignage de puissance et de sérénité.

Présenté dans l'ordre suivi pendant les défilés, on trouvera chaque sujet accompagné d'une courte notice que nous aurions bien aimé pouvoir étendre ; mais un simple séjour d'une huitaine de mois au Cambodge ne nous autorise pas à hasarder des hypothèses encore peu fondées, ou à nous avancer dans des explications plus détaillées sur les mœurs et l'origine des traditions restées mystérieuses d'une race aussi fermée que l'est celle des Khmêrs, dont les descendants actuels s'ignorent, pour ainsi dire, eux-mêmes.

C'est grâce à l'obligeance éclairée de S. A. le prince Mayura qu'on verra figurer ici quelques détails sur les vêtements, et leur identification ; il nous a paru intéressant aussi de faire suivre du terme cambodgien, chaque fois que nous avons pu nous le procurer, les noms des objets cités.

Nous croyons enfin remplir un devoir réel envers ceux qu'intéresserait le peuple cambodgien en conseillant de consulter, à ceux qui ne l'ont fait déjà, le beau travail de Janneau sur la langue du pays ; ils y trouveront des renseignements et des développements précieux sur des sujets à peine effleurés dans ces quelques pages.



1. — L'éléphant du roi, sur la croupe duquel se tient assis le chef des cornacs royaux, portant sur l'épaule son *kang-ve* de cuivre doré ; la bête est guidée sous les oreilles par les fers de deux cornacs marchant à ses côtés. — Les éléphants qui le précèdent sont sellés de palanquins découverts sur lesquels les Yakşas, tourmenteurs d'hommes, exécutent leurs contorsions grimaçantes ; dans le fond se dresse la tribune si élégante de forme que Noroudâm fit construire au commencement de son règne pour assister solennellement aux combats d'éléphants et de bêtes sauvages.



2. — Chevaux des mandarins cambodgiens, armés en guerre, faisant suite aux files d'éléphants. Brides brodées, étriers en cuivre ciselé, larges plaques de cuir peintes en rouge avec des ornements fleuris or et vert, protégeant les jambes du cavalier contre la transpiration de sa monture, peut-être aussi servant de boucliers latéraux pour les flancs de la bête. Deux gros cordons tressés tombant de chaque côté laissent pendre des floches de soie blanche presque jusqu'à terre. Des faisceaux de plumes de paon et d'argus, fichés en arrière sur le troussequin de la selle, et qui rappellent l'ornementation de la proue des barques mandarines, sont ici l'emblème de la guerre.



3. — Défilé des Pravongs (personnages issus depuis plusieurs siècles de la famille royale). Ils sont revêtus de leur grand costume de procession, veste et sampot blancs; ils tiennent dans leurs mains une tige fleurie de lotus rouge (*phca chauc*) et sont coiffés du *lamphac* en coton blanc, cerclé d'un anneau d'étoffe rouge et or. — On aperçoit en avant un brahme Bakou et son fils.



4. — Mandarins revêtus du costume d'ange composé d'une grande et légère tunique (*aor-phay*) bordée d'une bande d'ornements dorés, d'un sampot et d'un pantalon ancien brodé de vieux ornements khmers, jaunes et pourpres sur fond violet; cette dernière partie du vêtement est désignée sous le nom de *kho-chueung-cho* (renseignement dû au prince Mayura).

. . .



5. — Le prince Chandalekha porté sur le *yanamat* d'or ; à ses côtés, coiffé du *lamphac*, se tient Essara Vinicchay, le *Tiang-rang Sala-Utor* ou président de la Cour suprême ; dans la main droite du prince est une feuille de latanier dorée sur laquelle sont inscrites quelques formules de pâli, destinées à conjurer les démons. Le *kiev-jat*, en forme de petite tiare, rassemble et abrite ses cheveux, sur le sommet de la tête. Un large collier d'or à multiples rangs couvre ses épaules. Le cordon brahmanique (*sang-var*) est croisé sur sa poitrine ; à son intersection reluit un beau bijou formé de losanges d'or disposés en trémie et incrustés de diamants. Le prince est couvert de tout un costume tissé et plaqué de lames d'or. A ses chevilles, de lourds anneaux (*kang-chueung*) de même matière. Il avance, immobile comme une idole, sur son yanamat orné de Garudas, à travers la foule des étendards et des parasols, au-dessus des torses nus de ses porteurs vêtus sur les reins d'une légère ceinture blanche Un peu plus tard les derniers rayons du soleil à son déclin noieront dans une brume de pourpre et de cuivre toute cette vision réalisée de la vieille Asie

. . .

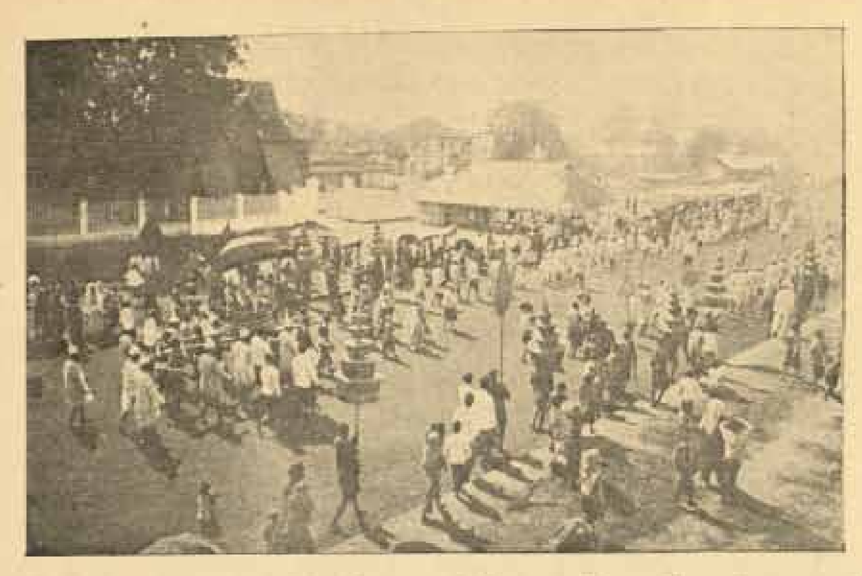


6. — Précédées de la *Chas-thom* (la très-âgée), des femmes (danseuses, princesses du palais, filles de mandarins) portent les objets personnels du roi, prêtés pour la circonstance au prince; le sabre (*pra-seng*) orné d'une guirlande de fleurs de méaly, le grand éventail concave à long manche (*vichni*), le crachoir (*spon*), la boite à bétel, etc. Les porteuses sont revêtues de la *sebay* verte ou rouge, tissée d'or, lamée en écharpe, jetée sur l'épaule gauche et tombant par derrière; celles qui ont l'honneur de tenir le sabre et l'écran portent un large collier d'or (*say-nuom*), couvrant presque les épaules: elles ont les bras ceints du *ban-phap* et toutes ont les poignets chargés de lourds anneaux (*kang-day*) du métal précieux. Une longue chaine également d'or (*kse-meas*), composée de plusieurs lignes pesantes, descend jusqu'à la hanche dont elle épouse souplement les mouvements pendant cette marche si particulière et réellement antique des danseuses Khmères.

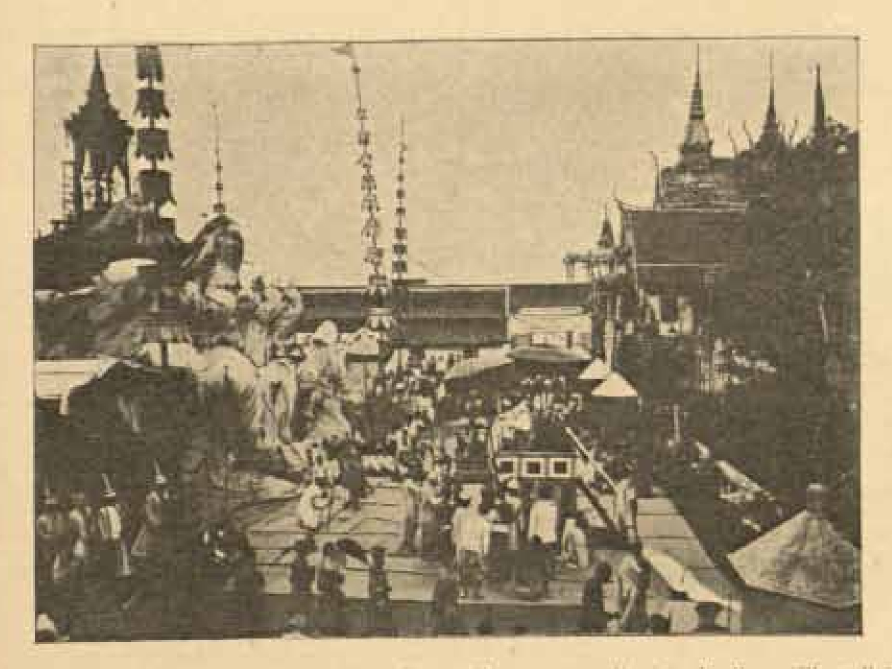
* * *



7. — Petites filles des mandarins, appartenant au palais, vêtues d'une écharpe de soie blanche plissée et d'un sampot en coton de cette même couleur, qui symbolise la pureté; ce dernier est retenu sur les hanches par une ceinture; toutes ont à la main la tige tremblante d'une fleur de lotus rouge et blanche: c'est la palme antique du Cambodge.



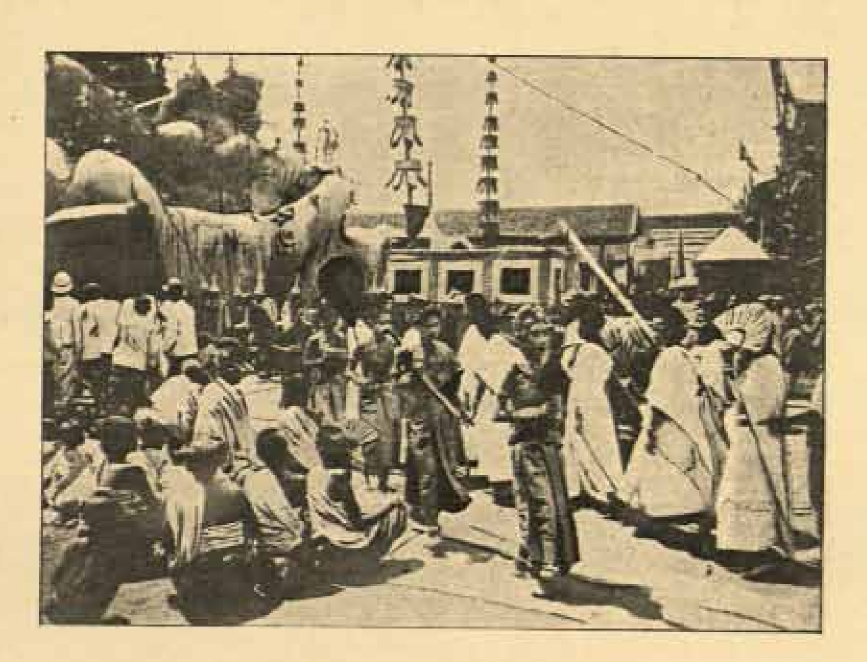
8. — Ensemble du défilé précédant le *yanamat*; il est encadré par de nombreux parasols à cinq étages (*aphirom*), spéciaux à la famille royale; le violet, le vert clair et l'or dominent dans l'ornementation de ces parasols. — La grande case de l'éléphant blanc s'aperçoit sur la gauche, abritée en partie par un gros manguier.



9. — Noroudâm, qui attendait l'arrivée de son fils sur une petite estrade, l'accueille et l'aide à quitter le *yanamat*. Tout le cortège précédant le prince s'est massé dans l'intérieur du palais autour du Phnôm-Kailâs édifié sur la grande place. Autour de ce massif factice sont plantés de

grands parasols décoratifs à dix rangs de couronnes. Huit bayadères, ayant en main des plumes de paon, qui exécutaient des danses en l'honneur de Çiva, se sont arrêtées en voyant arriver le *yanamat*; au son de toutes les musiques, les suivantes, toutes les femmes et les enfants de la procession continuent à défiler devant le roi et rentrent dans les enceintes privées.

∴



10. — Les femmes de la suite du prince le quittent à l'entrée du Phnom-Kailâs où il se rend pour recevoir les aspersions et rentrent dans les enceintes privées. La première est Nou-Nâm, âgée de dix-sept ans, première danseuse du roi. C'est la ***Mayurichatt***. Elle porte fermé le petit parasol (***chatt***) de forme bulbeuse et recouvert complètement de plumes de paon (***mayura***). La porteuse du sabre et celle du grand écran ont la tête ornée d'un magnifique diadème rayonnant, le ***kbang-na***.

H. Dufour.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX

DE

L'ARCHITECTURE CHAME

Par M. Henri PARMENTIER

Architecte, pensionnaire de l'École française d'Extrême-Orient

Cette rapide étude est destinée en quelque sorte à servir de préface à un groupe de monographies que nous nous proposons de publier dans le *Bulletin de l'École Française d'Extrême-Orient.*

Un premier relevé général des monuments chams a été exécuté par les soins de MM. Finot et de Lajonquière, et a servi à établir l'inventaire sommaire des monuments et inscriptions chams. Cet inventaire a été publié dans le premier numéro du *Bulletin* de l'École (1). Il ne nous appartient pas d'en faire l'éloge; mais il nous sera permis de dire quels précieux services cet inventaire nous a rendus lorsque nous avons été chargé à notre tour d'établir l'inventaire descriptif des mêmes monuments.

Avant de mettre sur pied cette œuvre de longue haleine, nous avons pensé qu'il serait intéressant de consacrer à quelques-uns des plus curieux sanctuaires chams de rapides descriptions. Une première étude de ce genre paraîtra dans un des prochains numéros ; nous espérons que les recherches sur place si captivantes, mais si accaparantes aussi, nous permettront de temps en temps de joindre de nouveaux essais à celui que nous nous proposons de donner bientôt.

Dans ces notes préliminaires, nous avons cru utile de tracer dans ses grandes lignes la silhouette d'un temple cham. Nous faisons d'ailleurs toutes réserves sur les conclusions qu'une étude plus approfondie pourrait amener. Mais nous avons étudié actuellement un grand nombre de ces temples, et nous ne croyons pas que les derniers viennent modifier sensiblement le type que nous avons appris à connaître. Ces préliminaires ne seront pas inutiles, car ils éviteront de fastidieuses redites ; en outre, il n'est pas mauvais d'assigner à l'avance leur caractère de généralité à certaines dispositions, qui peuvent paraître très bizarres à nos yeux d'Occidentaux, car elles pourraient passer, dans les premières monographies, pour des anomalies peu compréhensibles. Il y a là un écueil contre lequel nous devions forcément nous heurter et il est sage d'en écarter autrui.

---

(1) Nous le citons dans nos notes par les initiales I. S.

Nous devons encore nous excuser des sens parfois un peu spéciaux que nous donnons à certains termes d'architecture. C'est une des grandes difficultés de ces études sur des arts éteints, et dont la terminologie a disparu, qu'il faille pour se faire entendre, emprunter des mots à d'autres civilisations : force nous est alors d'appliquer à des éléments très définis et très spéciaux, des termes approchés pris à des lexiques d'arts existants mais très différents. On arrive ainsi, en prenant à droite et à gauche des désignations qui correspondent à des éléments ou presque identiques ou vaguement semblables, à une macédoine de mots incohérents, d'abord, et surtout insuffisants. Nous ne pourrons éviter la première difficulté ; nous parerons du moins à la seconde en appuyant chaque nouveau terme d'un croquis soigneusement choisi dans le type le plus général. Mais il est bien entendu que le terme ainsi défini gardera continuellement, et dans toute sa rigueur, la valeur précise qui lui aura été assignée par le croquis et qu'il perdra la spécialité de son propre sens dans le lexique de l'art auquel il aura été emprunté.

* * *

Voici donc dans ses grandes lignes ce qu'est un temple cham : on nous fera grâce des éléments dont nous avons déduit ces généralités : ce qu'elles peuvent avoir d'exact se confirmera par les renseignements complémentaires qu'apportera chaque nouvelle monographie.

Les monuments chams n'ont pas l'importance des monuments khmèrs, dont ils sont voisins, mais très nettement séparés par la rude chaîne d'Annam ; ils n'ont de même ni l'ampleur des temples de l'Inde méridionale ni le fini artistique des constructions de Java. Ce sont, en général, des édifices d'un art assez faible et de dimensions médiocres.

Ils sont toujours orientés à l'Est. Le centre religieux de la composition, noyau auquel se réduit, dans certains cas, tout le monument, est ou une tour unique, ou un groupe de plusieurs tours très voisines et placées sur une ligne N.-S. Parfois ces tours sont accompagnées d'un édifice oblong à deux salles, qui s'ouvre par une porte principale à l'E., par des portes accessoires au N. et au S. Souvent aussi elles sont précédées d'une grande salle à trois nefs, ouverte à l'E. et à l'O. Quelquefois des tours à peu près semblables aux tours sanctuaires forment entrée ou jalons sur le chemin de la construction principale. Une enceinte, presque partout ruinée, enferme l'ensemble ou au moins les parties principales du temple.

Seul ou accompagné de ces annexes, le sanctuaire s'élève fréquemment sur une colline de faible hauteur, d'où l'on découvre les sanctuaires voisins : en ce cas les divers édifices sont répartis suivant les besoins du terrain sur un niveau unique ou à des plans différents : des terrassements régularisent les mouvements du sol ; des escaliers ou des pentes fort raides les mettent en communication. Il est rare que les constructions se dressent en plaine, quand des hauteurs légères et convenablement orientées se trouvent dans le voisinage.

Le type des sanctuaires, à quelques exceptions près, se réduit à une tour carrée munie d'une porte que précède un vestibule, tandis que trois fausses portes occupent et décorent les parois latérales. Sur le sol pose souvent un premier soubassement ; au-dessus ou sur la terre s'élève un piédestal continu à moulures symétriques, qu'interrompent des pilettes à ogive, sortes de petites niches pleines particulières à l'art cham (fig. 44).

Ensuite montent des faces planes décorées de pilastres, grandes bandes verticales sans bases ni chapiteaux, mais dont les arêtes déterminent, en haut et en bas, un retour des profils du soubassement et de l'entablement. Ils s'élèvent au nombre de cinq par face ; le cinquième disparait en grande partie derrière les portes et les fausses portes ; les espaces qu'ils laissent vides sur les parois, se décorent de cadres de moulures allongés.

Au-dessus se voit un entablement, copie exacte, mais retournée, du piédestal. Ce profil à double emploi se répète d'ailleurs dans tout le monument ; nous le retrouvons comme soubassement et comme entablement des fausses portes et des niches, comme entablement des étages. Bien plus, c'est encore ce même profil, répété déjà partout dans le même édifice, que nous verrons employé dans tous les autres monuments, à quelques variantes près. Faut-il voir dans cette répétition continue du même motif une preuve de faiblesse artistique ? Faut-il y voir plutôt le respect presque hiératique d'une forme consacrée ? Il nous est difficile aujourd'hui d'en décider. Sans préjuger des origines de l'art cham, remarquons seulement qu'un même parti de répétition continue existe dans les monuments khmèrs, mais s'applique à un autre profil et avec moins de rigueur.

Cet entablement si peu varié se termine en haut par une grande face ornée aux angles de décors saillants. Cette grande face forme une division tranchée entre le corps principal de la construction et les parties supérieures. Il ne faudrait pas cependant y voir une division absolue et brutale : la composition des étages d'un monument cham est plus savante : elle rappelle le mode de fixation des différents brins d'une tige de prêle : autrement dit chaque étage se termine par une surface plate, qui se relève aux quatre angles par quatre motifs ; ceux-ci circonscrivent un champ où vient se placer un nouveau corps semblable au corps principal, mais réduit en largeur et beaucoup plus réduit en hauteur ; quatre pilastres par face et un entablement viennent répéter les éléments semblables qui sont au dessous, tandis que quatre fausses niches, réduction des portes et des fausses portes, viennent rappeler le nu du parement inférieur (fig. 39) La liaison des étages est remarquablement heureuse, et nous avons mis quelque temps avant de décomposer aisément les élements de ces tours. Remarquons toutefois que, comme mode de composition, il n'y a aucune raison pour que cet encastrement d'éléments de plus en plus petits finisse par se terminer. Par le fait quatres étages seulement s'élèvent au dessus du corps central. Le dernier supporte un amortissement de pierre qui termine la composition. Cet amortissement est généralement une pierre à quatres faces, dressée presque exacte-

ment suivant la courbe d'un obus [1]. Les quatres pièces d'angles rappellent, par leur rôle et par leur position, les motifs qui permettent, dans les flèches gothiques, de passer du plan carré au plan octogonal. Ces éléments prennent souvent le nom de pinacles : cette similitude dans la fonction nous a déterminés à adopter ce terme pour désigner ces décors. Ce sont de petits édifices à repétition comme la tour elle-même.

Cette description sera à peu près complète si nous ajoutons que les portes et les fausses portes de l'étage inférieur sont de minces édifices en saillie accolés aux murs de la tour et d'une proportion allongée en hauteur. La plupart sont en quelque sorte comme la projection verticale d'une petite tour sur la grande. Les différents corps dont elles se composent profilent leurs entablements à des niveaux successifs et ceux-ci portent généralement à leur tour de nouveaux corps avec entablement, pinacles plats et acrotères ; ces derniers corps se réduisent en se superposant.

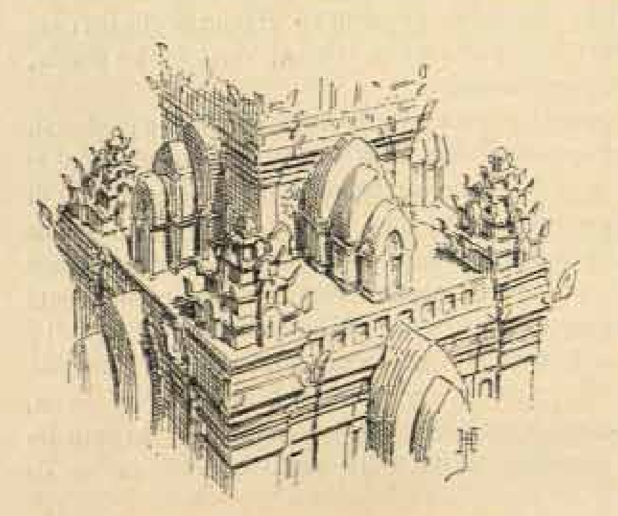


FIG. 39. — ÉTAGE D'UNE TOUR CHAME
(Croquis théorique).

Les trois ou quatre étages supérieurs constituent une forme indépendante et qui n'a aucun rapport avec la construction intérieure du monument, voûte en encorbellement qui abrite de sa longue pyramide le sanctuaire lui-même.

Celui-ci est une salle carrée, aux parois nues ; le sol est au niveau de la cimaise du soubassement inférieur, ou, s'il n'existe pas, du sol extérieur ; il enferme en son centre un piédestal sur lequel repose, au milieu d'une cuvette à ablutions [2], la représentation de la divinité.

Cette dalle est évidée pour recueillir l'eau des aspersions et munie d'un bec allongé, dirigé constamment vers le N., qui la rejette sur le sol du temple. Elle s'en échappe ensuite par un trou percé vers le centre de la paroi N.

---

[1] Quelques-uns de ces couronnements ont subsisté dans des débris de monuments disparus ; un seul est encore en place dans un monument plus récent et d'un art inférieur mais qui est précieux par son état de conservation, le temple de Po-klong-Garai, près de Phanrang.

[2] Voir *B. E. F. E.-O.* n° 2, p. 161. Remarquons que cette dalle où l'on a voulu voir la représentation de la Yoni se trouve ici sous les figures humaines de divinités masculines ou féminines aussi souvent que sous le liṅga. Celui-ci se présente une fois sur une colonne moulurée sans cette dalle (Bàng-an).

Le sanctuaire présente généralement, au niveau de la cuvette, de petites niches; elles sont placées au centre de chaque paroi et paraissent destinées à contenir des lampes: c'est d'ailleurs l'unique éclairage du sanctuaire; car le seul jour qu'il peut recevoir lui vient d'une porte étroite ouverte au fond d'un long vestibule; ce jour déjà bien faible par lui-même dût encore être généralement masqué, car la porte du sanctuaire semble toujours munie de vantaux pleins [1].

Nous n'avons pas d'autres données indiscutables sur les aménagements intérieurs de ces sanctuaires.

Les édifices allongés, dont nous avons parlé, présentent des décors à peu près semblables à ceux des tours de culte; leurs dispositions générales consistent en un double étage couvert par une voûte qui se relève aux extrémités. L'étage supérieur se retraite par rapport à l'étage inférieur sur les faces latérales. Intérieurement les salles communiquent entre elles; elles sont couvertes par une voûte en encorbellement et ne présentent aucuns détails particuliers.

La grande salle, qui précède parfois le sanctuaire, s'allonge dans le sens E.-O.; elle a une nef centrale et deux nefs pourtournantes. C'est à vrai dire un simple abri, car elle ne possède pas de murs. Ces constructions dûrent être couvertes par une toiture légère, qui reposait par l'intermédiaire d'une charpente sur les piliers des trois nefs d'inégale hauteur.

L'enceinte enfin semble avoir été constituée par un mur uni.

Toutes ces constructions paraissent soumises à un système de proportions très régulier et très simple, fondé sur le carré et sur les divisions arithmétiques de son côté. Nous tenons à mentionner ce mode ici, car il nous semble qu'il a joué un rôle très important dans la composition et l'exécution des monuments chams. Qu'on nous permette cependant de ne pas insister sur ce sujet; car un grand nombre d'études et de mensurations seront nécessaires pour reconnaître exactement ce système et ces mensurations demandent, pour être fructueuses, un travail lent et méthodique.

Il n'est pas très aisé aujourd'hui de se rendre compte du rôle des diverses parties de ces monuments. Cependant les descriptions de cérémonies chames actuelles que M. Aymonier nous a données, font connaître la nécessité d'au moins trois salles: le sanctuaire, une sorte de sacristie fermée et une salle de banquet [2]. Peut-être faut-il voir dans l'édicule cette espèce de sacristie et, dans la grande salle, la salle de banquet.

Quant aux divinités qui étaient adorées dans ces temples, ce sont, presque sans mélange de superstitions locales, les divinités brahmaniques et parmi elles plus spécialement Çiva et sa Çakti [3].

---

(1) Aucune de ces portes ne subsiste, mais les trous dans lesquels tournaient les tourillons d'axe montrent qu'elles étaient d'une épaisseur énorme et par suite certainement pleines.

(2) Aymonier, *Les Tchames et leurs religions*. Paris, 1891, p. 46 et suiv.

(3) Voir *B.E.F.E-O.*, no 1, l'article de M. Finot sur *La religion des Chams d'après leurs monuments*. Les sculptures nouvelles qu'une étude plus détaillée des mêmes régions nous a

Au point de vue des matériaux, la caractéristique de ces monuments est l'emploi presque exclusif de la brique. C'est l'élément de construction cham par excellence, comme peut-être ce fut la première matière employée par les Hindous et les Khmêrs. Bien rares sont les monuments qui semblent avoir été exécutés entièrement en pierre : nous n'avons trouvé que des traces d'un ou deux monuments de ce genre (1). Dans ceux qui sont mélangés des deux éléments, le cube de la brique n'est pas à comparer avec la quantité de pierre employée. Généralement fondations, parements et remplissages, tout est en briques. Ce sont des briques de grande dimension, plus allongées et plus épaisses que celles dont nous nous servons ordinairement. Elles sont jointoyées à joints invisibles sur les parements ; peut-être faut-il supposer qu'elles ont été usées les unes sur les autres de façon à dresser exactement les faces de lit. L'adhérence de ces briques de parement entre elles tendrait à faire admettre leur jonction au moyen d'un mortier fin très adhérent, peut-être coloré en rouge par de la poussière de brique. Ce serait d'ailleurs plutôt, à proprement parler, une espèce de colle (2) qu'un mortier. Intérieurement les mêmes briques forment toute l'épaisseur des maçonneries ; elles sont unies d'une façon ordinaire par un mortier. Aucun soin n'a été pris pour lier ces briques entre elles ; c'est une simple superposition et un empilement de matériaux qui, dans les parties en ruines, laissent souvent voir un joint vertical où figure dans le même plan la tête d'une centaine de briques.

Les profils sont taillés à même le parement extérieur ; quoique ce point ait donné lieu à de nombreuses discussions et à des hypothèses très fantaisistes, il est aisé de se rendre compte de l'exactitude du fait. En effet, les joints horizontaux viennent recouper les profils indifféremment ; de telle brique recreusée par une doucine ou un cavet, il ne reste qu'une languette de 3 ou 4 millimètres d'épaisseur et parfois moins. Il est évident que de telles briques ne pouvaient être ni moulées à part, car elles se seraient chantournées à la cuisson, ni taillées toutes montées, mais mi-cuites. Cette matière encore molle se serait écrasée ou déformée avant qu'un flambage extérieur, d'ailleurs peu compréhensible, eût pu lui donner la consistance suffisante. Il est d'ailleurs fort possible que la brique ait pris une consistance beaucoup plus dure avec le temps et que la taille ait été infiniment plus facile à l'origine qu'elle ne le serait aujourd'hui.

---

permis de découvrir, se rapportent pour la plupart à Çiva ou à Umā. Mentionnons seulement ce qui, sur un point, pourrait modifier un peu les remarques de M. Finot, à savoir : la découverte de trois nouveaux Gaṇeças, dont deux dans le même sanctuaire, ainsi que celle de plusieurs *Mukhalingas*. Signalons également celle d'un certain nombre de cuvettes à ablutions et de piédestaux circulaires correspondant probablement à des cuvettes de même forme : Jardin de Tourane (provenance : Trà-kiệu), Hưng-thạnh, Tour d'or, Thư-thiện, Hạ-trung.

(1). Chà-bàng, monument dont les fragments sont épars dans la citadelle de Bình-định, Hạ-trung.

(2) Il existe encore chez les Annamites des procédés qui expliquent en partie le genre de celui-ci (*vôi-mật* ou chaux sucrée, etc.).

A plus forte raison, les briques qui constituent des sculptures ont-elles dû être taillées en place. Tout au plus le monteur aura-t-il donné vaguement la forme des masses par un grossier épannelage.

Toutes ces briques sont d'une exécution remarquable; elles sont très régulières et d'une couleur égale et constante, qui est d'un rouge chaud. Elles donnent au choc un son clair et une cassure nette, et présentent à l'intérieur une contexture régulière et une cuisson partout égale. La terre cuite fournit également la matière des acrotères rampantes, qui venaient se ficher dans une sorte de mortaise taillée après coup dans la brique sur les faces latérales que présentent les frontons des portes et des niches. Ces éléments sont d'une dureté extrême et la terre en est plus compacte et plus lisse que celle des plus solides poteries.

La pierre fournit toutes les parties qu'il serait impossible d'exécuter dans la brique, comme les linteaux énormes qui franchissent le vide des portes ou les grandes acrotères saillantes; elle fournit aussi celles dont l'effet ne serait pas suffisant en petits matériaux (tympans sculptés [1]) et celles dont la position était trop exposée (amortissement des pinacles). Les grandes sculptures de pierre

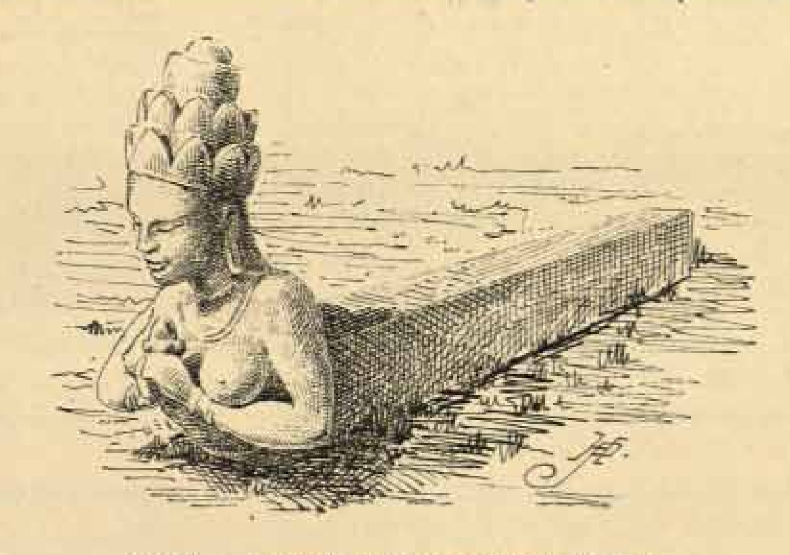


FIG. 40. — ACROTÈRE MUNIE DE SON TENON DE QUEUE.

furent très certainement taillées à pied d'œuvre et montées au fur et à mesure de la construction. Elles y sont en effet maintenues par de longues queues de pierre placées en arrière de leur partie inférieure [fig. 40 [2]] La pièce devait être

(1) Voir *B. E. F. E.-O.*, n° 1, fig. 5.

(2) Fig. 40. — D'après un croquis de l'auteur. Cette figure provient du sanctuaire de Nhan-biêu (I. S. 225) aujourd'hui complètement détruit, il n'en reste sur place que des décombres et un groupe de sculptures réunies par les Annamites. Elle a été trouvée dans les fouilles faites sur ce point par M. C. Paris, transportée à la citadelle de Quảng-tri, et laissée au bureau de poste où elle se trouve encore. Matière : grès fin; dimensions : hauteur 0 m 56, longueur 0 m 80.

mise en place finie lorsque la construction arrivait à son niveau ; puis la maçonnerie était continuée sur la queue, derrière et sur les côtés. Si la pierre avait été montée brute, la taille en eut été fort délicate, car certains tympans sont relativement minces; elle eut, en certain cas, été rigoureusement impossible (acrotères d'angles, v. fig. 43). Il est beaucoup plus naturel d'admettre que les pièces étaient sculptées dans le bloc encore intact, puis le bloc réduit d'épaisseur par derrière en ménageant la queue. Nous ne croyons pas d'ailleurs avoir trouvé un seul bloc de pierre en épannelage. Une exception est à faire pour les soubassements de pierre qui furent ravalés [1].

Signalons enfin un détail de construction intéressant, qui consiste en l'interposition, dans l'angle des profils d'entablement, d'une dalle de pierre posée diagonalement et qui participe sur ses deux faces du profil général. A cette précaution beaucoup d'édifices ont gagné de conserver leurs angles de corniche nets et sans épaufrures (voir fig. 43).

Si la matière, brique ou pierre, est en général d'excellente qualité, l'exécution même laisse à désirer. Nous avons dit déjà la mauvaise méthode des superpositions des briques dans le corps des murs. Cette négligence se retrouve dans tout l'édifice. On n'y relève point deux cotes semblables ; les salles carrées sont trapézoïdales ; les mêmes éléments disposés pour régner ne règnent pas ; les profils ne filent pas semblables à eux-mêmes, s'engorgent ou s'amaigrissent par place : toutes négligences de détail qui disparaissent dans l'état de ruine où sont ces monuments et devaient choquer dans leur état neuf. Ces défauts semblent indiquer ou une exécution hâtive ou mieux une exécution maladroite. Peut-être faudra-t-il voir dans ces imperfections les vices inhérents à l'exécution, par des ouvriers inférieurs, de projets conçus par des architectes supérieurs. Mais c'est là une hypothèse grosse de conséquences et que nous ne voulons que jeter en passant; des études plus approfondies permettront peut-être plus tard de nous faire une opinion plus précise sur ce point.

* * *

Le mode de construction cham se caractérise par l'emploi de la voûte en encorbellement ou, autrement dit, à joints horizontaux ; la section en est un angle généralement très aigu. Le surplomb est obtenu par l'avancement successif de gradins de briques de cinq à six assises au plus et souvent de moins.

Au point de vue du décor, deux principes, une forme, deux éléments spéciaux et un type d'ornementation particulier déterminent l'aspect de ces monuments. Un des principes vient régir les profils : il consiste dans l'application constante d'une symétrie verticale. Toute combinaison de profil cham consiste dans

---

[1] Les tours de Vân-trŏng présentent des fausses portes de pierre entièrement en épannelage. Mais nous sommes ici en présence d'un système tout particulier; c'est là une véritable construction de pierre, comme celle des soubassements, et les blocs n'y portent pas queue.

le groupement de corps de moulures, qui se répètent pareils mais invers au-dessus et au-dessous d'un axe horizontal passant par le centre du motif [fig. 41 (1)]. Lorsqu'un profil parait dissymétrique, c'est que son correspondant en est écarté par une grande hauteur : ainsi, par exemple, les profils de soubassement et d'entablement (Voir et comparer les fig. 43 et 44).

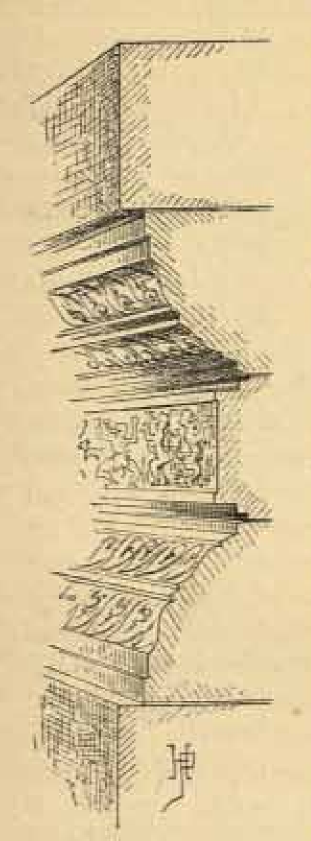


FIG. 41. — EX. D'OPPOSITION SYMÉTRIQUE DES PROFILS.

L'autre principe veut que chaque élément ait son importance propre ; sa base et son entablement, du modèle courant, auront, comme son corps, une hauteur correspondante à son importance. De sorte que les divers profils se chevaucheront : le principe observé, l'architecte cham s'inquiètera peu d'ailleurs de la manière parfois baroque dont les profils devront se pénétrer [fig. 42 (2)].

La forme se rapproche de l'ogive avec cette différence que l'ogive telle que nous la connaissons dans l'art occidental ou arabe détermine toujours l'ouverture d'un vide, tandis qu'ici, malgré la facilité avec laquelle la voûte à encorbellement se prête à cette disposition, elle ne détermine jamais que la silhouette d'une partie pleine. Encore prend-elle un dessin un peu spécial et qui se rapproche plus de la coupe verticale d'une coupole persane bulbée que de l'arc brisé ordinaire (fig. 42).

Les deux éléments sont ce que nous avons appelé acrotère et pilette à ogive. Le premier est un décor très particulier à l'art cham. A tous les angles, de grandes dalles de pierre, découpées suivant un profil souvent très hardi, se détachent en silhouette, soit sur le ciel, soit sur les constructions supérieures, sur lesquelles la différence de matière leur permet de trancher énergiquement [fig. 43 (3)] : comme les acrotères des angles du fronton grec, elles paraissent surtout placées pour accuser une silhouette. Cette

(1) Fig. 41. — D'après un relevé de l'auteur. La tour N. de Hung-thanh (I. S. 42) n'a conservé qu'une faible partie de ce soubassement qui est de grès ; la partie moulurée et sculptée mesure 1m28. Il est à remarquer que la pierre inférieure a six centimètres de plus que la pierre supérieure. La fréquence de cette différence de cotes dans les moulures symétriques au bénéfice de la base amène à faire croire que le fait est voulu : il s'expliquerait peut-être alors par l'intention de donner plus d'apparence de stabilité au motif.

(2) Fig. 42. — D'après un croquis de l'auteur. Fausse niche du premier étage de la tour centrale de Po-nagar de Nha-trang (I. S. 31) ; construction en briques, hauteur du corps postérieur, du dessus de la plinthe au-dessus de l'imposte : environ 1m60.

(3) Fig. 43. — D'après une photographie de l'auteur. Fragment provenant du sanctuaire complètement ruiné de Phong-lê (I. S., 216 *bis*) restitué en place. Grès fin ; hauteur : 0 m 95

communauté de fonctions nous a décidé à adopter ce terme pour les désigner. La dalle découpée est parfois remplacée par une figure de femme (V. fig. 40) Nous maintenons à ce motif, si fréquent dans l'art cham, ce nom d'acrotère, par extension.

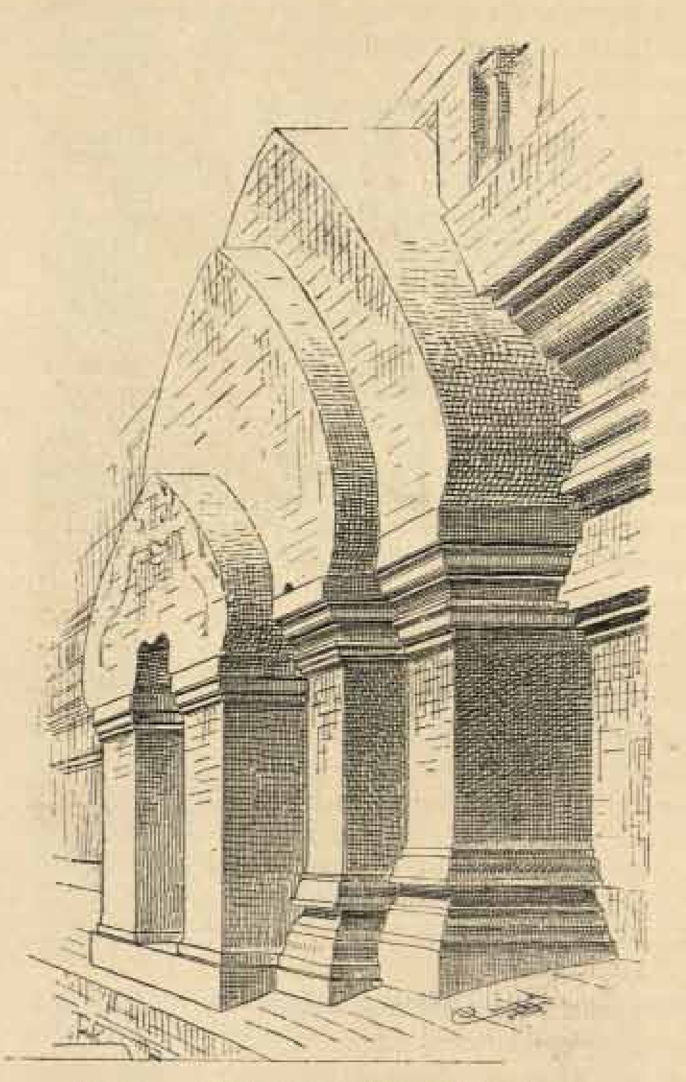


FIG. 42. — EXEMPLE DES MODIFICATIONS D'IMPORTANCE ET DE NIVEAU D'UN MÊME PROFIL, SUIVANT L'IMPORTANCE DE L'ÉLÉMENT QU'IL DÉCORE.

Les unes et les autres sont toujours accompagnées de deux renforts courbes de brique, qui figurent assez bien des ailes. Leur présence auprès des acrotères décoratives, où ils ne s'expliquent nullement, pourrait faire supposer l'antériorité du type des acrotères-femmes. Ici, en effet, les ailes semblent avoir leur raison d'être. Ce motif aurait pu être abandonné ensuite pour les angles extrêmes à cause de son manque d'accent décoratif. Mais entre les deux types un autre servit peut être d'intermédiaire. Quelques édifices, en effet, présentent dans les angles intérieurs, au lieu de figures de femmes, des têtes de *makara* traitées d'un seul côté (1). Ces figures de monstres, plus rares, ont pu à l'occasion remplacer les Apsaras, et donner l'idée de l'acrotère purement décorative qui rappelle de très près leur silhouette.

---

environ. Deux acrotères semblables et de même origine ont été, depuis que nous les avons vues à Phong-lé, transportées au musée de la Société des Etudes indo-chinoises à Saigon.

(1) Tour de cuivre. Débris du monument de Tháp-Tháp.

Les pilettes à ogive se composent d'un ou plusieurs corps munis de plinthes et qui supportent un ou plusieurs frontons ogivaux [fig. 44 (1)]. Nous avons adopté, faute de mieux, pour les désigner, ce terme descriptif. Peut-être leur origine immédiate est-elle à chercher dans un motif semblable et jouant le même rôle qui renferme, entre deux petits pilastres, une figure debout en adoration : cette diposition n'existe que dans les tours qui paraissent plus anciennes (Khương-mỹ, etc.). Mais leur origine primitive, origine qui parait d'ailleurs la même que celle des fausses portes du corps principal et des fausses niches des étages, semble plus lointaine encore. De rares monuments (Bằng-an, Hưng-thạnh, peut-être un des édifices de Nhatrang), qui se présentent aujourd'hui comme des types isolés, pourraient être les témoins de l'existence ancienne de monuments à forme simple aujourd'hui disparus. Le type primordial, dont ils ne seraient que de lointaines répliques ou les derniers exemples, type d'ailleurs peut-être importé d'une autre région, se serait développé conformément à un principe analogue au système de répétition de l'art hindou. De ce type seraient nées, la forme générale comme toutes les unités décoratives du monument : portes, fausses portes, fausses niches, pilettes à ogive et même silhouette des pinacles. Peut-être même serait-il original et l'importation hindoue ou javanaise n'aurait alors consisté que dans la méthode de composition de cet élément dans son application à un nouveau culte. Il serait, en ce cas, plus facile de comprendre pourquoi entre les monuments chams, khmèrs, javanais et hindous, la similitude est parfois frappante dans le détail, tandis que les masses générales n'ont souvent aucun rapport.



FIG. 43. — ACROTÈRE.

Quoi qu'il en soit et dans la même intention de clarté, il nous reste avant d'aller plus loin à fixer ces termes de fausse porte et de fausse niche. Cette fausse porte est-elle une niche très importante? Est-elle la copie d'une porte? Cette dernière idée parait plus vraisemblable; si le plus souvent une

---

(1) D'après un relevé de l'auteur. Cette pilette est la seule qui ait subsisté à peu près entière dans la tour de Binh-lam (I. S. 54); elle est entièrement en briques et mesure 1 m 75 de hauteur. Les neuf rangs de briques supérieurs sont tombés et la terminaison de deux motifs de fronton est, par suite, hypothétique.

statue de brique orne le bas de la niche centrale, les proportions de la niche ne correspondent pas à la statue qu'elle abrite. Ailleurs, au contraire, ce sont bien nettement des vantaux de portes qui sont accusés par le décor (Hoa-lai, Khương mỹ). Notons enfin que dans les constructions similaires des Khmèrs le parti de la fausse porte est bien franchement et continuellement indiqué. Nous garderons donc ce terme de fausses portes pour désigner ces éléments. Quant aux

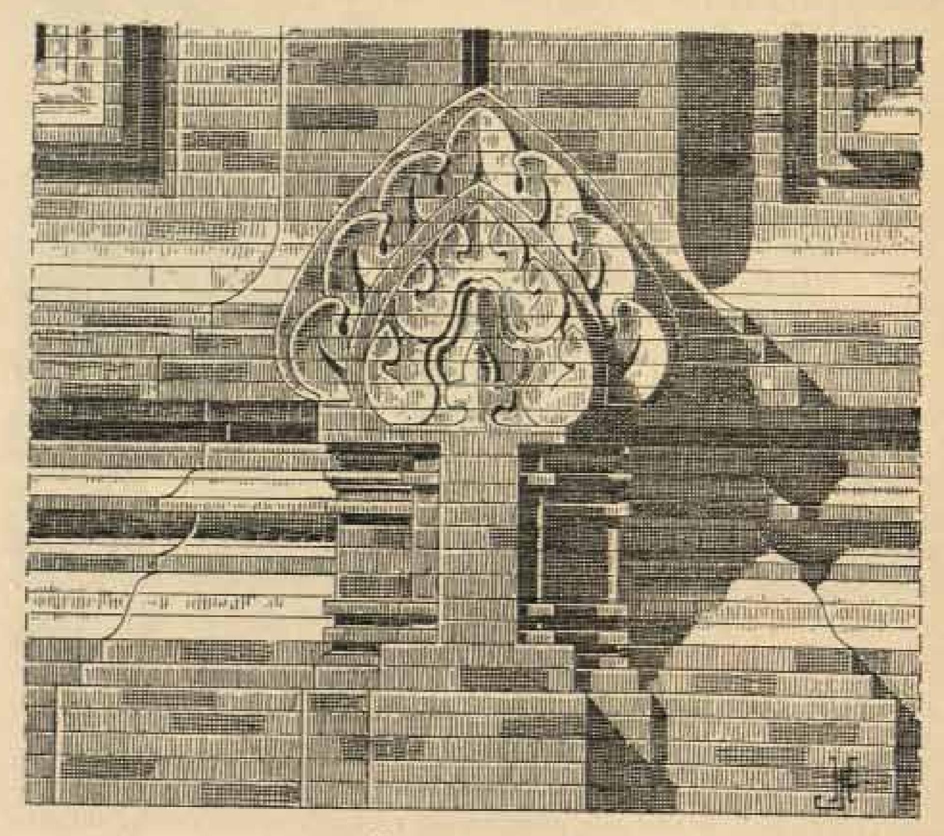


FIG. 44. — PILETTE A OGIVE.

fausses niches (V. fig. 42), la présence dans certaines tours (Binh-lam, par exemple) de figures sculptées, enfermées entre les deux pilastres du corps central du motif[1], nous leur a fait attribuer ce nom ; il n'est pas autrement justifié mais il nous permettra de les distinguer d'avec les fausses portes.

Quant à l'ornementation elle consiste dans l'emploi d'espèces d'arabesques d'un caractère très particulier ; elles participent souvent de la forme de l's minuscule manuscrite. Des croquis seuls permettent de s'en rendre compte

(1) Nous ne parlons pas des figures qui décorent un très grand nombre de leurs frontons et qui ne justifieraient pas le terme de fausses niches.

[V. fig. 45 (¹)]: c'est un système de décor très spécial, souvent très heureux et d'une grande variété

Disons pour finir qu'il se complète moins originalement, d'abord par l'emploi fréquent du lotus, puis par l'introduction d'un certain nombre de monstres et d'animaux, qui sont parmi les plus utiles auxiliaires de la décoration chame. C'est Garuḍa qui porte parfois Viṣṇu sur sa tête (Hưng-thạnh) ou qui étreint des serpents dans ses griffes (Vân-tường). Il tend fréquemment à s'écarter du type de l'oiseau, pour se rapprocher singulièrement d'un lion ailé à figure humaine. Parfois sa tête seule sert de clef de fronton : de sa gueule s'échappent des serpents et parfois des rinceaux (Tour d'argent). La même tête grimaçante se voit souvent en sorte de frise (Chiên-dàng). Plus rarement il est représenté en ronde bosse ; nous n'en connaissons pas isolé.

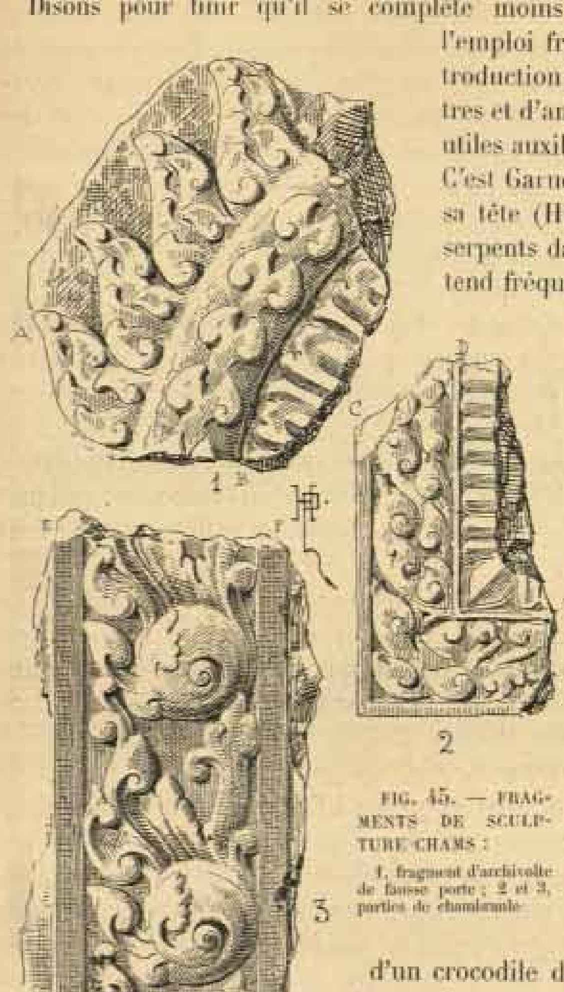


FIG. 45. — FRAGMENTS DE SCULPTURE CHAMS :

1, fragment d'archivolte de fausse porte ; 2 et 3, parties de chambranle

L'autre monstre qui partage la vogue auprès du sculpteur cham avec le Garuḍa est le *Makara*, animal marin des plus composites : la tête en général est celle d'un crocodile dont la mâchoire supérieure se recourbe en trompe d'éléphant, tandis que le corps rappelle celui d'un lion. Le type a une étonnante constance, à la différence du garuḍa. On le rencontre au bas des frontons (Bình-lam), en acrotère aux angles des corniches (Tour de cuivre), en échiffre d'emmarchement (Khương-mỹ). De sa gueule s'échappe souvent une figure humaine ou un Nandin. On le voit fréquemment entièrement détaché en statue :

(1) Fig. 45. — Croquis d'après des photographies de l'auteur. Ces divers fragments proviennent d'une série de morceaux que nous avons retrouvés dans la citadelle de Bình-định.

aucun fait ne permet de déterminer quelle place il occupait alors dans le temple. Peut-être a-t-il joué en ce cas le même rôle que les lions khmèrs avec qui il a d'étranges ressemblances.

Le Nâga à trois, sept ou neuf têtes n'a qu'une importance médiocre dans la décoration chame. Il sert parfois de fond à certaines figures de tympan. Rarement il vient tenir le même rôle d'encadrement de fronton que dans les monuments khmèrs (Van-tương, Khương-mỹ, où il détermine les bords ondulés d'une face de porte par le relèvement d'une série de têtes). Mais jamais on ne trouve ici le beau motif des Nâgas en éventail des bouts de balustrade khmèrs.

Quelques animaux se rencontrent fréquemment en demi relief; l'éléphant passant et un grand oiseau forment fréquemment le motif des métopes [1]; en bas-relief et en frise, se voient des cerfs et des singes parfois des singes en lutte avec des oiseaux. Ici intervient la figure humaine qui est parfois mêlée aux animaux et aux monstres et qui leur livre des combats furieux (Hưng-thạnh et Chiên-dàng). Quelquefois on voit en métope des cavaliers au galop qui tirent des flèches en arrière (Khương-mỹ); mais malheureusement c'est toujours accessoirement que la figure humaine intervient, et bien peu d'œuvres chames nous donnent quelques renseignements sur la vie des populations au temps où les sculpteurs décoraient les monuments.

Notons que c'est cependant à la figure humaine ou plutôt divine, qu'on demande la plupart des décorations de tympans; c'est aussi elle qui fournit l'image de ces terribles gardiens de temple qu'on rencontre généralement isolés. Leur place dans l'art khmèr, peut indiquer peut-être, par analogie, leur position dans les temples chams. Il existe d'ailleurs un exemple qui peut faire concevoir leur rôle: celui de Đồng-dương, où deux admirables figures de gardiens de temple se tiennent dans des niches à l'entrée du sanctuaire.

A ceci s'arrêtent les renseignements généraux que nous pouvons donner actuellement; des fouilles importantes que nous allons entreprendre sur quelques-uns des monuments les plus amples et les plus complets nous permettront peut-être un jour de préciser quelques-unes des données que nous sommes obligés de laisser actuellement dans le vague par crainte de porter des affirmations trop hâtives.

H. Parmentier.

épars ou réemployés dans des constructions; ils semblent provenir de la citadelle de Cha-bang (I. S. 55) qui est voisine, et avoir appartenu à un ou plusieurs monuments entièrement ou pour une grande partie en pierre. Le fragment 3 rappelle certains décors de Java. C'est un des plus beaux spécimens de ce genre de décor, d'un mouvement et d'une ampleur qui n'ont malheureusement été que trop rarement atteints par le sculpteur cham. Grès et calcaire dur et pur. Dimensions : 1, de A en B, 0 m 37 sur la normale. — 2, de C en D, largeur normale, 0 m 10 c. — 3, de E en F, largeur normale, 0 m 24 c.

(1) Nous adoptons ces termes pour désigner ces sculptures prises au centre d'un panneau de briques des étages supérieurs ou dans une corniche.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES

Abaji Vishnu Kathavate. — *Report on the search for sanskrit Manuscripts in the Bombay Presidency during the years* 1891-1895. Bombay, 1901, in-8°, 121 pp.

Le dernier rapport de M. R. G. Bhandarkar sur les manuscrits achetés pour le Gouvernement de Bombay s'arrêtait à la fin de 1890. Celui que nous venons de recevoir contient la liste des acquisitions faites par le même savant de 1891 à 1895. Il a été rédigé par son élève et successeur au *Deccan College*, M. A. V. Kathavate. Il contient 1675 numéros. L'auteur s'excuse modestement de son inexpérience, et, à dire vrai, la préface qu'il a mise en tête de la liste des manuscrits justifie cette précaution oratoire. Laissons au nouveau rapporteur le temps de se former à ses nouvelles fonctions et contentons-nous de noter parmi les ouvrages analysés par lui : quelques *upaniṣads* non comprises dans les collections publiées ; deux nouveaux commentaires sur l'*Amarūçataka* ; une collection d'extraits d'ouvrages médicaux intitulée *Pākamārtaṇḍa* ; un exposé des points communs au Mahométisme et à l'Hindouisme, rédigé au milieu du XVII[e] siècle, sous le titre de *Samudrasaṃgamagrantha*, et mis dans la bouche de Muhammad Dârâshakoh ; *Dvijavadanachapeṭa*, polémique jaina contre le brahmanisme ; *Nāmamālāçeṣa*, supplément au lexique connu, intitulé *Abhidhānacintāmaṇi*. Le catalogue est rédigé sur le même plan que les précédents et avec la même parcimonie d'informations.

L. Finot.

Mahāmahopadhyāya Haraprasād Shāstrī. — *Report on the search of sanskrit Manuscripts* (1895 *to* 1900). Calcutta, 1901. In-fol.

Ce rapport, adressé au Secrétaire de la Société Asiatique du Bengale, contient un intéressant compte-rendu des recherches faites par le savant Haraprasād et ses paṇdits au Népal, dans le Bengale, le Bihar et l'Orissa. Parmi les découvertes les plus importantes, nous citerons :

Laṅkāvatāra, ouvrage *tāntrika* sur la médecine, portant la date de 28 *Saṃvat*, qui, dans l'ère newarī, correspond à 908 A. D. ;

Skandapurāṇa, 657 A. D. Cette date, si elle est confirmée, ferait tomber définitivement les anciennes théories sur la date tardive des *Purāṇas* en général et du *Skanda* en particulier ;

Kātantra (fragment), en écriture *Gupta* ;

Aṣṭasāhasrikā Prajñāpāramitā, manuscrit du XI[e] siècle, provenant du célèbre monastère buddhique de Nālanda ;

Kuṭṭinīmatam, 1172 A. D., le plus ancien manuscrit connu en caractère bengali ;

Yavanajātaka, traité d'astrologie traduit du grec par Yavanācārya ou Yavaneçvara et mis en vers par Spūrjjidhvaja ;

Kāçyapasaṃhitā (portion), un des plus anciens traités de médecine ;

Deux ouvrages sur l'architecture : le *Pratiṣṭhātantra*, daté 1147 A. D. et le *Pratiṣṭhātattva* ou *Mayasaṅgraha* : en outre un rituel buddhique intitulé *Kriyāsaṅgrahapañjikā*, par Kuladatta, a des chapitres sur l'architecture des temples et des monastères.

Cette liste est fort loin d'épuiser tous les objets dignes d'intérêt que présente le rapport de M. Haraprasād Shastri : son activité bien connue nous permet d'espérer à bref délai des informations encore plus détaillées. Déjà il annonce la prochaine publication d'un « extra-volume » des *Notices of sanskrit manuscripts* entièrement consacré à la Bibliothèque du Darbar de Kaṭmandu. Nous ne pouvons que nous associer cordialement au vœu exprimé à la fin du rapport, que le Gouvernement du Bengale continue l'assistance pécuniaire qu'il accorde à ces recherches : rarement subvention fut mieux justifiée.

L. Finot.

Charles Joret. — *La Flore de l'Inde d'après les écrivains Grecs*. Paris, 1901. In-8°, 54 pp.

Les mentions et les descriptions de plantes qui se trouvent dans les auteurs grecs forment un chapitre intéressant de l'histoire de la botanique, et nul n'était mieux préparé à le traiter que l'auteur de la *Flore populaire de la Normandie*, de la *Rose*, *des Plantes dans l'Antiquité et au Moyen-âge*. M. Joret a diligemment exploré toutes les sources d'information, et, si le butin est maigre, ce n'est assurément pas sa faute. Les Grecs ont peu vu et mal vu : le nombre des végétaux décrits est extrêmement restreint et les descriptions sont presque toujours inexactes. Je ne parle pas seulement des fantaisies de Ctésias ou de Philostrate, auxquelles on s'est bien inutilement attardé, mais des renseignements provenant de l'expédition d'Alexandre, dont on serait en droit d'espérer quelque précision. Prenons pour exemple un des arbres les mieux caractérisés et qui semble avoir, entre tous, frappé l'attention des Grecs : le figuier d'Inde, si remarquable par ses racines adventices qui forment comme une succession d'arceaux. Aristobule et Onésicrite croient que ce sont les branches qui retombent et prennent racine ; Théophraste rectifie cette erreur, mais il s'empresse d'ajouter que les feuilles de cet arbre sont aussi larges qu'un bouclier, tandis qu'elles n'atteignent pas deux décimètres.

On sent combien il est délicat d'identifier des végétaux d'après de pareilles données. M. Joret y a déployé les qualités de sagacité et de netteté auxquelles il nous a depuis longtemps habitués. Son petit livre est un résumé complet et très suffisant de la question.

L. Finot.

Heinrich Stönner. — *Das Mantrabrāhmaṇa, 1 Prapāṭhaka*. Inaugural-Dissertation zur Erlangung der Doktorwürde. — Halle. a. S., 1901. In-8°, xxxv-53 pp.

Le *Mantrabrāhmaṇa*, appelé aussi *Upaniṣadbrāhmaṇa*, *Chāndogya-br.*, *Sāmabrāhmaṇa*, est le 6e *brāhmaṇa* du *Sāmaveda*. Il renferme les *mantras* (*prières*) à réciter dans les cérémonies domestiques des Sāmavedins. Ces mantras sont en partie tirés des *saṃhitās* du *Ṛg*, du *Yajur* et de l'*Atharva*, en partie d'origine inconnue. Le recueil est divisé en 2 *prapāṭhakas*, chacun de 8 *khaṇḍas*. M. St. qui prépare une édition critique du *Brāhmaṇa*, a présenté comme thèse de doctorat le 1er *prapāṭhaka*. Le texte de chaque *mantra* est suivi de la glose de Sāyaṇa complétée par celle de Guṇaviṣṇu, et d'une traduction. Les variantes sont indiquées en note. Cette édition paraît faite avec grand soin et remplacera avantageusement les éditions indiennes, toujours si fautives, auxquelles on était réduit jusqu'ici.

L. Finot.

L. C. Louvet. — *Mgr d'Adran*, 2e éd., Paris, 1901. In-12, 318 p.

Le livre que le R. P. Louvet avait publié à l'approche du centenaire de la mort de Pigneau de Behaine, évêque d'Adran († 1799) en est déjà à sa seconde édition. Le mérite en revient avant tout au talent littéraire de l'auteur de la biographie : mais celui-ci aime trop son héros pour ne pas vouloir lui faire honneur d'une bonne part de son succès. On sait combien la mémoire du grand missionnaire est restée populaire en Indo-Chine ; dans la banlieue de Saigon, sa tombe, que toutes les persécutions ont respectée, est un but courant de promenade ou même de pèlerinage et la place de la Cathédrale attend sa statue, qui a figuré à la dernière Exposition universelle de Paris.

On devait déjà à M. Faure une biographie de l'évêque d'Adran. M. L. accuse ce livre d'être trop « laïque » : nous ne nous attarderons pas à reprocher au sien d'être trop « clérical ». Il est tout naturel que, missionnaire lui-même, il ait eu surtout en vue le prêtre là où M. F. ne s'était occupé que du patriote. Ils ont raison tous les deux. Bon Français, l'évêque d'Adran le fut autant que chrétien sincère. Il est encore un troisième aspect de cette noble figure que M. L. n'indique qu'en passant et sur lequel nous aurions aimé à le voir insister davantage. En même temps que missionnaire convaincu et ardent partisan de notre expansion coloniale, le vicaire apostolique de la Cochinchine fut encore un protecteur dévoué des Annamites dont il parlait si bien la langue, et un fidèle ami de leur roi en exil, Nguyên-anh — le futur Gia-long — dont il se fit le conseiller et l'ambassadeur auprès de Louis XVI. M. L. remarque avec raison que dans le traité signé en 1787 à Versailles et qui réglait les conditions de notre intervention en Indo-Chine, il s'attache à sauvegarder aussi bien les intérêts de l'Annam que ceux de l'Eglise et de la France.

A propos de la non-exécution de ce traité, M. L. entame avec M. F. une polémique d'ailleurs assez courtoise. On était habitué à dire, après l'évêque d'Adran lui-même, que la faute en incombait au triste gouverneur que nous avions alors à Pondichéry, le sieur de Conway — ce singulier personnage dont on n'avait trouvé d'autre moyen de débarrasser Versailles qu'en le nommant lieutenant-général de l'Inde française. A l'aide de documents retrouvés dans les archives nationales, M. F. a cru pouvoir faire remonter au gouvernement même de Louis XVI la responsabilité de ce manque de foi. Nous devons dire que ces mots de « traitrise », de « duplicité », de « perfidie », nous paraissent, comme à M. L., beaucoup trop gros ; ceux par lesquels il propose de les remplacer (faiblesse incurable de la part du roi, indifférence allant jusqu'à l'antipathie de la part du ministre Montmorin) nous paraissent d'une note plus juste et sont déjà assez attristants. A relire attentivement les notes tant publiques que confidentielles publiées par M. F., on n'y trouve rien qui pût empêcher un gouverneur, d'avance favorable à l'entreprise, de la faire aboutir ; mais ce que ces pièces ont mis hors de doute, c'est qu'un gouverneur malintentionné n'avait même pas besoin de lire entre les lignes pour y trouver mille prétextes de la faire avorter, tout en prétendant — ainsi que Conway ne manqua pas de le faire — qu'il s'en tenait à la lettre de ses instructions.

On sait que l'indomptable énergie de l'évêque, la vaillance de nos volontaires et la générosité de nos marchands firent réussir quand même l'affaire et comment, avec leur aide, fut restaurée la dynastie actuelle de l'Annam. Sur le rôle considérable que le conseiller attitré du roi continua à jouer dans le gouvernement intérieur du royaume, il semble malheureusement que nous devions en être toujours réduits à la tradition populaire et au témoignage public qu'en a rendu Gia-long dans l'oraison funèbre et l'épitaphe qu'il composa, dit-on, lui-même pour cet ami des bons et des mauvais jours. Du moins les Annales officielles, publiées à Huê [1], mentionnent-elles à peine le nom du « grand-maître », qui fut surnommé l' « Accompli », et qu'un royal cortège de quarante mille personnes conduisit à sa dernière demeure.

(1) V. page 292.

Et déjà nous entrevoyons comment, en dépit du succès final de ses entreprises, l'évêque d'Adran n'a jamais dû goûter ni repos ni bonheur, — sauf peut-être pendant le séjour forcé de neuf mois qu'il fit dans une petite île perdue du golfe du Siam et dont le souvenir enchante une de ses lettres. Il est difficile au lecteur impartial de ne pas penser que plus d'un douloureux conflit dut s'élever en cette âme ardente entre les projets politiques du Français, les préoccupations catholiques de l'évêque romain, et ce qu'on appellerait aujourd'hui ses sentiments « annamitophiles ». Toujours, nous le croyons sans peine, au cours des longues insomnies dont il était coutumier, il s'efforça de trouver le moyen de concilier ces divers devoirs ; il n'y a pas lieu de s'étonner que, de son temps, il n'ait pas réussi à contenter tout le monde. Attaques, calomnies, déboires de toutes sortes ne lui furent épargnés ni par ses confrères qui l'accusaient à Rome de violer les prescriptions de la Propagande, hostile à toute intrigue politique, ni par les agents du roi qui niaient la valeur des avantages consentis à la France en échange de son intervention armée, ni par les mandarins indigènes qui redoutaient son influence sur l'esprit de leur souverain. Ainsi s'explique qu'un témoin de ses dernières années ait pu nous dire, dans le style des *Lettres édifiantes*, « que sa vie fut une vie de croix continuelles ». A la postérité il n'apparaît que plus grand pour avoir tant souffert ; elle se réjouit également, dans son équité, de voir célébrer en lui aussi bien le missionnaire que le patriote ; tout son regret serait qu'après cent ans l'orgueil blessé des lettrés annamites continuât à organiser la conspiration du silence autour de la mémoire du Richelieu de Gia-long.

A. F.

Monographie de la province de Biên-Hoà. Saigon, 1901. XII-58 pages, in-8°, 5 planches et 1 carte.

La « Société des études indo-chinoises » a entrepris de publier, sous le titre général de *Géographie physique, économique et historique de la Cochinchine*, ce qu'on appellerait dans l'Inde anglaise un *gazetteer* des diverses provinces. Nous applaudissons à ce beau projet que l'apparition même du deuxième volume du Dr Baurac sur *La Cochinchine et ses habitants* n'a pas rendu inutile. L'initiative en a été prise au commencement de 1899 par notre collaborateur, M. le Capitaine Lacroix, alors bibliothécaire-archiviste de la Société. Grâce au concours des administrateurs, les monographies de toutes les provinces ont pu être réunies dans l'espace d'un an ; et la première vient de paraître.

Cette étude, tout à fait conforme à l'excellent programme tracé par M. le Capitaine Lacroix, nous donne les renseignements les plus récents et les plus complets sur l'arrondissement de Biên-hoà. Archéologue, nous ne nous permettrons qu'une légère critique à propos du petit paragraphe consacré à l'archéologie. Il existe en Biên-hoà deux statues anciennes bien connues, l'une représentant Viṣṇu et l'autre Gaṇeça, et toutes deux assez intéressantes pour avoir mérité d'être reproduites dans le premier numéro de notre *Bulletin* (fig. 2 et 4). Or elles nous sont données ici comme deux « Bouddhas » dont un « à tête d'éléphant », ce qui est le comble de l'hérésie iconographique : car, soit dit en passant, un vrai Bouddha a toujours un aspect strictement humain. Nous savons bien que l'auteur anonyme se borne à employer le mot de « Bouddha » dans le sens général d'idole (la preuve en est qu'il n'ignore pas le moins du monde qu'il s'agit d'un Gaṇeça), et qu'il ne fait d'ailleurs que se conformer en cela à l'usage indigène ; mais c'est justement contre cette façon défectueuse de parler, et même d'imprimer, que nous sommes obligés de protester. On n'imagine pas bien un « Guide à Paris » s'obstinant à englober sous l'appellation populaire de « bons dieux » les statues grecques du Louvre, les saints du quartier Saint-Sulpice et les divinités orientales du musée Guimet. Il est temps de même, en Indo-Chine, de s'habituer à faire jusque dans le langage courant la distinction entre les images bouddhiques et les brahmaniques, qui appartiennent à deux panthéons différents. Si ces

simples remarques pouvaient déterminer quelques personnes à ne plus employer à bon escient des termes impropres, nous ne regretterions pas d'avoir fait avec tant de conscience, à propos de cet innocent paragraphe, notre métier de pédant.

A. F.

R. P. Jérôme Tobar, s. j. — *Inscriptions juives de K'ai-fong-Fou. (Variétés sinologiques, nº 17)*. Chang-hai, 1900. In-8º, vi-112 pp.

Pendant son séjour à Péking (1601-1610), le P. Ricci reçut la visite d'un Juif de K'ai-fong-Fou. Mais les premières informations détaillées et authentiques sont fournies par une lettre du P. Gozani, datée de K'ai-fong-Fou, 5 novembre 1704, et insérée au tome VII des *Lettres Edifiantes* (ancienne édition, 1707). Depuis lors, voyageurs et sinologues se sont maintes fois occupés de cette colonie juive, mais leur effort n'a pu percer le mystère de ses origines. Les seuls renseignements un peu précis nous sont donnés par trois inscriptions de K'ai-fong-Fou datées 1489, 1512, 1663 ; encore cette dernière, qui n'est pas l'œuvre d'un Juif, paraît-elle devoir aux précédentes toute son information. Nous laissons de côté une quatrième inscription, datée 1779, dont le P. Tobar n'a pu se procurer qu'un estampage illisible et qu'il renonce à étudier.

L'inscription de 1663 mentionne l'arrivée des Juifs sous les Tchéou (1122-249 avant J.-C.), mais cette affirmation semble résulter uniquement d'une fausse interprétation de l'inscription de 1489, et le P. Tobar la néglige avec raison. Il adopte la tradition orale, qui, d'accord avec l'inscription de 1512, place l'entrée des Juifs en Chine sous les Han (206 av. J.-C. à 220 ap. J.-C.) ; M. Terrien de Lacouperie précise : l'exode se produisit peu après l'an 40 de notre ère. Par contre, pour M. Cordier, l'émigration eut lieu entre la prise de Jérusalem par Titus (70 ap. J.-C.) et la mort de Ming-ti (75 ap. J.-C.).

Tout cela est possible, mais on ne nous offre pas d'argument décisif. Or nous ne pouvons oublier que l'inscription la plus ancienne (1489) mentionne l'arrivée des Juifs sous les Song (960-1278), et que de distinguer entre leur entrée en Chine, qui daterait des Han, et leur venue à la capitale, qui ne se serait produite que sous les Song, est, dans le silence des textes, une hypothèse gratuite. Et d'un autre côté, cette première et fondamentale inscription, celle de 1489, nous atteste l'existence à Ning-po, au xvᵉ siècle, d'une communauté juive qui envoya deux exemplaires du *Pentateuque* aux coreligionnaires de K'ai-fong-Fou. Or, Ning-po, où il y a encore une rue des Persans, fut de tout temps sans doute, mais surtout sous les T'ang et les Song (viiᵉ-xiiiᵉ s.), une des grandes échelles de l'Extrême-Orient. A Ning-po, comme dans toute cette région de l'embouchure du Yang-tze, aventuriers et commerçants débarqués des larges jonques persanes, gens de toutes races et de tous cultes, manichéens et mazdéens, musulmans et nestoriens, se heurtaient à des frères venus par l'autre route, par le Turkestan et le Kansou. Il serait étrange que les Juifs se fussent seuls tenus en dehors de ce courant puissant, et que, venue au début de notre ère, quand ces relations n'étaient pas établies, leur colonie ignorée de l'histoire fût assez vivace après quinze siècles pour fournir d'exemplaires du *Pentateuque* la synagogue de K'ai-fong-Fou.

Aussi ne sommes-nous pas tentés d'accorder aux colonies juives une trop longue existence dans l'empire chinois. Jadis Wylie avait cru retrouver le judaïsme dans la 祆教 *hien kiao ;* mais MM. Chavannes (1) et Devéria (2) ont surabondamment prouvé qu'il s'agissait d'une

---

(1) *J. A.* Janvier-février 1897, p. 58.

(2) *J. A.* Novembre-décembre 1897, p. 462. Le *Kin chi tsoei pien* 金石萃編 a fourni à M. Chavannes le nom de Sa-pao 薩寶 pour les prêtres de cette religion, mais le texte même du *Tch'ang ngan tchi*, tel qu'il a été réimprimé dans le *King hiun t'ang ts'ong chou* 經訓

religion persane, mazdéisme ou manichéisme, et le P. Tobar se range aussi à cette opinion. Par suite les textes sont muets jusqu'à l'époque mongole (XIIIe s.). Alors seulement nous entendons parler des Juifs ; il sont même à la capitale, et le franciscain Jean de Marignoli argüe contre eux à Khanbâliq (Péking) en 1342. Rien ne nous autorise d'ailleurs à les faire venir par la route de terre plutôt que par les mers du Sud, et il est beaucoup plus probable que, comme les Bouddhistes et les Musulmans, les Juifs ont profité de l'une et l'autre voie. Les relations qu'ils semblent alors avoir entretenues avec leurs correligionnaires d'Occident (p. 95), l'étroite ressemblance de leurs livres saints avec le *Codex Malabaricus* des Juifs noirs de l'Inde (p. 94), les idiotismes persans qui, dans certaines notes en hébreu des livres de K'ai-fong-Fou, semblent donner le persan comme langue maternelle de leurs rédacteurs (p. 102), tout concourt selon nous à faire reconnaitre, dans cette communauté juive qui achève de s'éteindre, une épave des colonies étrangères attirées par les Song et les Yuan et qu'une politique plus jalouse réussit ensuite à isoler

Mais après avoir montré dans quelle mesure nous nous écartons de l'opinion du P. Tobar, il nous reste à dire ce que son édition des trois inscriptions apporte de nouveau. Au XVIIIe siècle, il n'avait jamais été publié de traduction intégrale des inscriptions de K'ai-fong-Fou. Lorsqu'en 1850 les délégués protestants indigènes allèrent sur place copier les trois textes, ils rapportèrent des copies peu satisfaisantes. « L'un des délégués persuada un des Juifs de faire un trou dans les murs des pavillons où les stèles étaient conservées, et, au moyen de bougies, il obtint assez de lumière pour prendre une copie des inscriptions, ce qui fut un travail de plusieurs jours » (p. III). Le P. Tobar a, au contraire, pu se procurer des estampages et d'anciennes copies des trois inscriptions ; son édition et sa traduction sont définitives. Il a joint à ce travail une description de la sygnagogue aujourd'hui détruite, avec traduction des textes votifs qui l'ornaient. Il doit son information sur ce point à un travail fait par le P. Domenge, en 1721, et à un manuscrit de la Bibliothèque nationale, le *Tsing tchen se ki* 清 眞 寺 記, signalé par M. Devéria. En dernier lieu, le P. Tobar nous raconte les fortunes de livres juifs de K'ai-fong-Fou, principalement de dix des treize exèmplaires du *Pentateuque* signalés par l'inscription de 1663 et les missionnaires du XVIIIe siècle. La mission de Zi-ka-Wei a récemment acquis l'un des treize, le dernier, s'il faut en croire les habit nts. (1).

P. Pelliot.

E. H. Parker. — *China. Her history, diplomacy and commerce from the earliest times to the present day.* — Londres. John Murray, 1901. In-8, XX-332 pp.

Vingt-cinq ans de carrière consulaire ont mené M. Parker de la Corée à la frontière birmane et du Se-tch'oan à Hai-nan. Il a traversé le Koei-tcheou, voyagé en Mongolie, séjourné en Annam, exploré la côte montagneuse du Fou-Kien. Récits de voyages et monographies attestent

---

堂叢書 (k. 10, p. 1), donne 薩竇 Sa-teou ; c'est cette leçon qui est reproduite dans le P. Havret, *La stèle chrétienne de Si-ngan-Fou*, T. II, p. 259. M. Devéria, tout en citant le texte du P. Havret, n'a pas pris garde à cette nouvelle lecture, qui, si elle est juste, détruit naturellement sa conjecture : sa-pao = sâbâ, « vieillard, ancien ». Quant au Yuan ngan 沅安 hypothétique, l'erreur est manifeste. Il faut traduire : « selon moi (Pi) Yuan (畢) 沅 ». Pi Yuan est en effet l'auteur du *King hiun t'ang ts'ong chou*, d'où le texte est tiré.

(1) P. 50 : Le *Kou kin tchou* 古今注 n'est pas un commentaire, mais un ouvrage indépendant composé au IVe s. par Ts'oei Pao 崔豹 (Cf. Wylie, *Notes on chinese literature*, p. 128). — P. 52 : Il nous parait difficile de ne pas corriger en 牟尼 Mou-ni, Çâkyamuni, le nom de 尼牟 Ni-mou donné par le texte.

qu'il sut voir et juger. Et comme à ces dons d'observation M. P. joint une indiscutable compétence en matière d'histoire et de littérature chinoises, nul n'était plus que lui qualifié pour condenser en un manuel tout ce qui de la Chine n'intéresse pas les seuls sinologues. L'ouvrage est bourré de faits et, quoique naturellement les références ne soient pas données, on sent et on sait que l'auteur garde par devers soi la preuve de chaque affirmation. Pour résumer en 306 pages toutes les notions importantes sur la géographie, l'histoire, le commerce ancien et moderne, l'arrivée des Européens, le gouvernement, la population, le budget, la gabelle, les likin, l'armée, la psychologie du Chinois, sa religion et son calendrier, M. P. a dû s'interdire toute discussion, toute théorie, et se limiter au simple exposé des faits. C'est ce qui rend parfois le livre un peu sec et certains chapitres ne sont guère qu'un chapelet de dates et de noms. Mais l'œuvre n'y perd rien de son prix, et il est essentiel d'avoir ainsi toujours sous la main le livre digne de foi qui, pourvu d'un excellent index, permet de retrouver immédiatement un fait, une date, un chiffre (1).

P. Pelliot.

R. P. A. Debesse, s. j. — *Petit dictionnaire chinois-français*, Chang-hai, 1901. In-16, 580 pp.

En 1900, le P. Debesse publiait en 531 pp. in-16, un *Petit dictionnaire français-chinois* qui fut accueilli avec la plus évidente faveur par les résidents d'Extrême-Orient. Caractères, romanisation, accents de tonalité, rien n'y manquait; et cependant, grâce au format et au papier choisis, le Dictionnaire restait ce que son auteur avait voulu qu'il fût, un livre de poche. Mais le Père ne jugeait pas encore son travail achevé; et il n'a eu de cesse qu'il n'ait mené à bien cette contre-partie sino-française qu'il nous offre aujourd'hui. C'est, croyons-nous, en faire le meilleur éloge que de la reconnaître en tout point digne de son aînée.

P. Pelliot.

Commandant Lagarrue. — *Eléments de Langue chinoise: Dialecte cantonais.* Paris, Leroux, 1900, in-12, 290 pp.

Les sinologues de profession adresseront plus d'une critique au livre du Ct L. Ils seront quelque peu surpris de l'aveu naïf qu'il ne connaît le *Quan-Hoá* ou langue mandarine que « par le vocabulaire du lieutenant de Lacoste ». Ils seront scandalisés par sa singulière théorie sur la dérivation du dialecte cantonais — ce témoin de la plus ancienne forme conservée de la langue chinoise — qu'il fait au contraire sortir d'une mauvaise prononciation du *Quan-Hoá*. L'insuffisance philologique de certaines de ses explications grammaticales les fera sourire. Ils lui reprocheront l'absence de caractères et seront choqués qu'il ait adopté la transcription parfois si baroque du *quôc-ngữ*. Et les sinologues auront raison. Mais cela n'empêche pas que ce manuel ne soit appelé à rendre les plus grands services à ceux-là justement — officiers, fonctionnaires et colons — pour qui il a été écrit. Par ses vocabulaires et ses exercices méthodiquement composés (chacun d'eux tourne autour d'une idée générale, la nature, le règne animal, la société,

---

(1) Signalons quelques erreurs de rédaction. P. 32: L'inscription de Si-ngan-Fou n'est pas du VIIe s., mais du VIIIe (781). — P. 32: L'indépendance de l'Annam ne date pas des 5 dynasties (907-960), mais de 968. — P. 38 : Pour la chute de la dynastie mongole, lire 1368 au lieu de 1360. — P. 82 : La première arrivée d'Européens en Chine par le Cap est de 1514 et non 1517.— P. 100 : Lire Chapdelaine. Il n'est pas vrai de dire que l'extension de nos possesions cochinchinoises en 1867 fut dûe partiellement « aux explorations de Garnier et autres dans les Etats Shans et le Yunnan » ; le contraire serait plus exact.

la famille, etc.), par ses textes bien choisis (lettres, requêtes, plaintes, etc.) il les aidera, sans qu'il leur soit besoin d'études préalables, à acquérir rapidement une pratique suffisante du chinois parlé sur la frontière sino-annamite — lequel n'est d'ailleurs, ainsi que l'auteur nous en avertit lui-même, qu'un sous-dialecte du cantonais.

Ed. Huber.

H. Oldenberg. — *Aus Indien und Iran. Gesammelte Aufsätze.* Berlin, 1889; in-12, 195 pages.

Le livre de M. O. est un recueil de six articles, dont cinq relatifs à l'Inde et tous destinés au grand public. Le talent littéraire de l'auteur l'autorise mieux que personne à varier ses travaux d'érudit par ces essais de haute vulgarisation. Dans le premier il nous dépeint à grands traits les progrès passionnants des études indiennes depuis William Jones jusqu'à nos jours ; il n'y marchande la part ni d'Eug. Burnouf ni de Bergaigne. Dans le second il nous entretient plus particulièrement de la révélation du Rig-Veda et des éblouissantes hypothèses solaires qu'une critique plus rassise est venue quelque peu ternir. Le troisième est consacré aux multiples aspects de la figure de Mâra, le Satan buddhique. Le quatrième étudie les origines de l'art indien et insiste sur l'heureuse surprise que nous a causée la trouvaille, dans les ruines bouddhiques des bords de l'Indus, de sculptures directement imitées des motifs classiques.

Le cinquième article intéressera tout particulièrement le public français : il a trait à l'étude de Taine sur le Bouddhisme, laquelle, il ne faut l'oublier, remonte à 1860. Sous prétexte de rendre compte du livre de Köppen, Taine applique au Bouddhisme sa méthode habituelle et en cherche la formule dans la définition du peuple indien : intelligence et sensibilité raffinées que ne soutient plus une volonté annihilée par un climat énervant. De là naît tour à tour le sentiment de la souffrance universelle et le désir du salut. Enfin le Bouddha paraît. Au point de vue métaphysique il enseignera la dissolution de l'être et par suite de la souffrance dans le vide du Nirvâna. Mais un sentiment est nécessaire pour accomplir le miracle de la délivrance : ce sera celui de la compassion, pierre angulaire du Bouddhisme... M. O. rend hommage à la force de synthèse que dénote une pareille construction, mais il n'a pas de peine à montrer, grâce au progrès des études bouddhiques, que les fondements n'en sont pas solides. On en est bien revenu sur le compte de la fameuse charité bouddhique, que domine toujours l'égoïste souci du salut personnel.

Ed. Huber.

PÉRIODIQUES

Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Janvier-Février 1901.

Séance du 4 janvier. M. de Lasteyrie, président, offre à l'Académie, au nom de M. Paul Regnaud, *Le Ṛig-Veda*, texte et traduction. *Neuvième-Mandala. — Le culte védique du Soma* (Paris, 1900, in-8°), et donne lecture de la lettre suivante dans laquelle l'auteur expose l'objet de son ouvrage :

« En priant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres d'accepter l'hommage du premier volume de ma traduction du *Ṛig-Veda*, je sollicite en outre la faveur de pouvoir lui exposer en quelques lignes la raison d'être de cet ouvrage, et par là les traits généraux qui le distinguent des traductions antérieures du grand recueil des chants sacrés de l'Inde antique.

« Ces traductions admettent toutes, plus ou moins, le rapport étroit des rites du sacrifice auquel les hymnes sont consacrés et des idées qu'en exprime le texte même. Ceux-là sont le reflet de celles-ci. Du moins, c'est ce qu'implique surtout l'interprétation traditionnelle du *neuvième Mandala* dont l'objet spécial est le culte du Soma ou de la liqueur sacrée.

« Pour moi, je m'appuie sur une hypothèse toute différente et d'après laquelle les idées exprimées dans les hymnes sont antérieures au rituel qui s'y est associé et dont on s'est servi jusqu'ici pour en expliquer le sens. En deux mots, selon moi, ce rituel est d'origine brâhmanique, alors que les hymnes remontent non seulement à la période védique proprement dite, mais reflètent même les conceptions de l'époque de l'unité indo-européenne.... »

Séance du 18 janvier. — M. Antoine Cabaton, ancien membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, donne lecture d'un rapport sur les littératures cambodgienne et chame. Il a déjà été question de la première dans le rapport annuel de M. Finot (*B. E. F. E.-O.* n° 1, p. 70). Nous détachons un passage qui a trait à la seconde :

« M. Finot m'avait aussi conseillé d'apporter toute mon attention à l'étude de la langue et des religions de l'ancien Campâ (1). Ce royaume si riche en souvenirs, visité par les Arabes dès le VIIe siècle, et plus tard par Marco Polo, est habituellement placé le long de la côte d'Annam, à l'Est du delta du Mékong. Il est fort possible que dans les temps anciens cette contrée se soit étendue jusqu'au golfe de Siam, ce qui s'accorderait bien avec le témoignage d'une inscription trouvée à Angkor. Cet état autrefois puissant, au point de mériter l'épithète de Mahâcampâ, eut à soutenir contre les Annamites nombre de guerres malheureuses, d'où il sortit chaque fois grandement diminué et fut définitivement conquis au XVIIe siècle. Les Chams (2), derniers descendants des Malais de civilisation indienne venus de Java, qui occupaient le Campâ, sont maintenant dans une décadence complète. Ils sont répartis dans le Binh-thuận, le Cambodge et quelques points du Siam où ils furent autrefois conduits en captivité. Mais leur aire d'occupation s'étend sûrement plus loin ; il est presque certain que les populations du versant oriental de la chaine annamite sont chames, ainsi que le font supposer à première vue leur aspect physique et l'examen de leur langue.

(1) Prononcez : Tchampâ.
(2) Prononcez : Tiames.

« Une exploration méthodique de ces régions au point de vue linguistique et ethnographique ne peut manquer de jeter, à bref délai, quelque lumière sur cet intéressant sujet; j'ai donc aussi tôt que possible commencé l'étude de la langue chame dans un village situé dans la pointe de Chruy Chongva, en face de Phnôm-Penh, non sans rencontrer au début de grosses difficultés: car, dit le P. Dourisboure, auteur d'un dictionnaire bahnar il y a peu de choses en ce monde aussi difficiles que d'étudier une langue sans livres, sans dictionnaire, sans grammaire, sans interprète, et surtout lorsque ceux qui parlent cette langue sont de pauvres sauvages, à l'esprit borné, à l'intelligence nullement développée. Le sauvage vous dira bien comment on nomme tel objet visible que vous lui indiquez du doigt; mais s'il s'agit de choses intellectuelles ou « morales, de tout ce qui ne tombe pas sous les sens, vous restez abandonné à vous-même, il faut tout deviner. En commençant l'étude du cham, j'étais à peu près placé dans les mêmes conditions. Il existait bien à la vérité l'excellente petite grammaire chame de M. Aymonier, mais le nombre des mots qu'elle contient était trop restreint pour que je pusse me faire comprendre des Chams à qui j'avais affaire. Ma tâche aurait encore été singulièrement facilitée si j'avais eu en ma possession les *Contes tjames* de Landes suivis d'un lexique ou le *Vocabulaire français-cham* de Human, ancien officier de marine. Ces livres sont introuvables à Saigon, et ce n'est que beaucoup plus tard que j'ai pu me procurer le premier. A leur défaut, je dus composer quelques listes de mots importants avec l'aide d'un Cham parlant le khmer; j'abordai ensuite la traduction de contes populaires. Les mots s'ajoutèrent bientôt aux mots, les locutions usuelles vinrent ensuite; et, quelques mois après, j'avais obtenu plusieurs centaines de fiches qui constituèrent les premiers éléments de mon vocabulaire. Plus tard, le dépouillement attentif de nombreux textes chams au Bình-thuận enrichit encore ma collection de fiches, dont le nombre s'élevait à plusieurs milliers à ma rentrée à Saigon en juillet 1900. J'ai toujours rapproché du mot cham le mot annamite, khmer, ou d'un des dialectes des « Sauvages », propre à éclairer sa signification ou à déterminer la zone d'influence chame ou ses emprunts linguistiques. Chaque fois que la chose pouvait se faire sûrement, j'ai indiqué l'étymologie sanscrite, pâlie, javanaise ou polynésienne des mots chams expliqués. Ce travail, destiné à rendre plus abordable l'étude d'une langue curieuse de nos possessions asiatiques, comprend les deux dialectes chams actuellement parlés au Cambodge et en Annam, et la langue des inscriptions connues jusqu'à ce jour [1] Il sera fait usage, pour l'impression de cet ouvrage, de caractères chams dont la gravure a été libéralement entreprise par l'Imprimerie Nationale sur mes dessins, grâce à la bienveillante intervention de M. Barbier de Meynard, membre de l'Institut.

« S'il m'a été facile, pendant mon séjour chez les Chams du Cambodge, de recueillir nombre d'informations précieuses sur l'islamisme pratiqué dans ce coin reculé de l'Asie, je n'ai pu malheureusement me procurer qu'un trop petit nombre de manuscrits. Les Chams du Cambodge négligent entièrement l'étude de leur écriture et de leur langue pour apprendre uniquement l'arabe nécessaire à la lecture du Coran. C'est à peine si l'on rencontre quelques vieillards en état de lire un écrit ou de tracer d'une main inhabile les caractères de leur langue. Les manuscrits que j'ai rapportés ne sont que des traités musulmans sans grand intérêt, de courtes anecdotes et quelques proverbes.

« Une étude sérieuse des Chams, de leur langue et de leurs religions ne peut être entreprise qu'en Annam, où leurs communautés, complètement séparées des agglomérations annamites, ont conservé toute leur originalité. Au Bình-thuận et au Khánh-hoà où je me suis établi pour commencer mes recherches, j'ai eu l'heureuse fortune de trouver le plus sympathique appui en M. Odend'hal, vice-résident de France, qui a bien voulu s'y associer activement. Grâce à

---

[1] A propos de la publication de ce dictionnaire, qu'il me soit permis de remercier ici M. Aymonier de sa collaboration; elle vient de m'être assurée par la cession libérale de fiches rédigées dans le même but durant un séjour en Extrême-Orient.

son intervention, j'ai été rapidement mis en rapport avec les prêtres, j'ai pu assister aux cérémonies religieuses, domestiques et publiques, visiter les diverses communautés chames et obtenir des indigènes tous les renseignements de nature à faciliter mes investigations.

« Comme l'a fait déjà remarquer M. Aymonier, deux religions se partagent les contrées de l'Annam habitées par les descendants de l'ancien royaume indien de Campā; l'islamisme et un brâhmanisme çivaïte. Les sectateurs de l'islam ou Chams *banis* (1) « fils de la religion », convertis, paraît-il, au Xe siècle, ont depuis longtemps perdu tout contact avec des coreligionnaires instruits ; leur zèle n'est pas réchauffé par le pèlerinage de la Mecque qu'entreprennent encore leurs frères du Cambodge, et leur culte abonde en pratiques empruntées à la religion de Chams brâhmanistes. Leurs imans lisent avec difficulté le texte du Coran et ignorent les faits les plus élémentaires de leur religion.

« Quant au brâhmanisme des Chams *jât* (2) « de race » ou Chams *akaphirs* (3) « infidèles », ce n'est guère maintenant qu'un culte rendu aux rois Chams divinisés et à quelques génies, mêlé à des pratiques empruntées aux religions sino-annamites et à celle des peuplades peut-être autochthones de l'Indo-Chine.

« Dans un mémoire que publiera prochainement l'Ecole française d'Extrême-Orient sous le titre de : *Nouvelles recherches sur les Chams*, je me suis appliqué à réunir et à coordonner le plus grand nombre possible de matériaux propres à servir à la connaissance plus approfondie de la religion brâhmanique des Chams modernes. Ce mémoire est précédé d'une introduction et accompagné de nombreuses planches photogravées reproduisant des textes, des scènes religieuses, des types de prêtres et les principaux ustensiles du culte.... »

*
* *

Journal Asiatique. — Neuvième série. T. XVII. n° 1. *Janvier-février 1901.*

E. Aymonier. — *La stèle de Sdok kāk Thom.*

Cette stèle portant une inscription bilingue, se trouve dans des ruines de la province, actuellement siamoise, de Sisophon. Elle est magnifiquement gravée. M. A. publie en *fac-simile* la partie inférieure de la troisième face de la stèle, où finit le texte sanskrit et où commence le texte khmer, et donne de ce dernier une transcription partielle (29 lignes sur 146). Les quelques faits précis noyés sous la grandiloquence du sanskrit ont été résumés par M. Barth ; M. A. donne ensuite une traduction « à peu près complète » de la première partie du texte khmer, qui refait à sa façon l'historique de la même famille de *purohitas* ou officiants brahmaniques, et un résumé de la fin. Il croit pouvoir établir que l'inscription a été gravée en 994 *Çaka* (= 1052 A. D.), pendant la troisième année du règne d'Udayādityavarman, sur les ordres du brahmane Sadâçiva, devenu le *guru* du roi et le « haut seigneur Jayendravarman », pour commémorer des fondations faites au temple de Bhadraniketana, « l'ancien Bhadrayogipura », le Sdok Kâk Thom actuel. L'inscription note au passage la fondation de Yaçodharapura (Angkor Thom) par Yaçovarman, de son nom posthume — ou post-crématoire — Paramaçivaloka (Cf. *B. E. F. E.-O.*, n° 1, p. 35). M. A. termine son article en établissant pour une quinzaine de rois cambodgiens la liste de ces singulières épithètes avec les noms de règne correspondants.

L. Feer. *Le Karma-Çataka.*

« De 1879 à 1884, dit M. Feer, j'ai donné dans le *Journal* une série d'articles sur un livre de « Cent légendes » (l'*Avadāna-Çataka*) dont nous avons le texte sanskrit et la traduction

(1) De l'arabe *beni*, plur. dialectal de ibn « fils ».
(2) Sanskrit : *jāta* « race, tribu ».
(3) Arabe : *kâfer* « infidèle ».

tibétaine. J'entreprends aujourd'hui un travail analogue, mais plus restreint, sur un autre livre de « Cent légendes », le *Karma-Çataka* dont nous n'avons que la traduction tibétaine. Je me bornerai à une simple analyse des textes dont ce recueil est formé. . . . » Après quelques remarques préliminaires, M. F. nous donne le résumé de 29 de ces pieuses historiettes, quelques-unes bouffonnes, d'autres ineptes, toutes édifiantes.

Signalons dans les *Nouvelles et mélanges* une communication de M. Ed. Chavannes sur *La Société des Boxeurs en Chine*, et une notice bibliographique très nourrie du Dr P. Cordier, médecin des colonies, sur l'étude consacrée à *Vagbhaṭa* par M. Joly (Cf. *B. E. F. E.-O.*, No 1., p. 56).

No 2. *Mars-Avril 1901.*

L. Feer. Le *Karma-Çataka* (suite). Contes nos 30 à 71.

Dans une note bibliographique consacrée à la *Numismatique annamite* du capitaine Lacroix, M. E. Chavannes, tout en rendant justice à l'utilité de l'ouvrage et à l'exactitude générale de la partie consacrée aux *monnaies*, apporte quelques corrections à la description des *médailles*, dont les légendes doivent être entendues comme des citations tirées des livres classiques chinois.

*
* *

Mélusine. T. X, nos 7 et 8. *Février-Mai 1901.*

A. Barth. *Un ancien manuel de sorcellerie hindoue.*

M. Barth qui, il y a vingt-quatre ans, dans le premier volume de *Mélusine*, avait attiré l'attention des folkloristes sur le *Sâmavidhâna-brâhmaṇa*, publié par Burnell (et depuis traduit par M. Sten Konow, Halle, 1893), revient aujourd'hui sur un manuel du même genre à propos de la publication par M. Caland de la portion plus spécialement magique (ch. VII. à LII) du *Kauçika-sûtra* (1). La veine de magie qui circule dans tout le rituel védique (on sait que le sacrifice est un véritable *opus operans*, efficace par lui-même) ne s'étale nulle part mieux que dans les rites appelés *kâmyeṣṭi*, « offrandes faites en vue d'un souhait », que ces traités, véritables grimoires, nous décrivent. On y trouve, sous une forme hindoue, incantations, conjurations, maléfices, envoûtement, philtres et recettes pour guérir ou tuer, pour maîtriser la victoire ou la défaite, toutes pratiques dont l'équivalent se rencontre à peu près partout ; aussi, comme le fait remarquer M. B., M. C. a-t-il eu raison de prémunir le lecteur « contre l'erreur si fréquente qui consiste à conclure de la similitude de ces pratiques chez des peuples différents à des emprunts plus ou moins directs ou à des parentés ethniques. Pour cela il s'est servi d'un procédé topique : il a placé en regard des rites du *Kauçika-sûtra* ceux que M. J. Mooney a recueillis chez les Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord (2), et le parallèle frappant qui en résulte est, en effet, à cet égard, la meilleure des démonstrations. »

*
* *

(1) *Alt-indisches Zauberritual. Probe einer Uebersetzung der wichtigsten Theile des Kauçika-Sûtra.* Dans les *Verhandelingen* de l'Académie des sciences d'Amsterdam, section des lettres, nouvelle série, t. III, no 2, Amsterdam, Johannes Müller, 1900, XII-196 p. gr. in-8o — Cf. *B. E. F. E.-O.*, p. 56, la critique par le même auteur de l'édition de Bloomfield, parue en 1890, dans le XIVe volume du *Journal* de la Société orientale américaine.

(2) *Sacred formulas of the Cherokees.* Publié par le Bureau d'ethnographie de Washington, 1891.

Bulletin de géographie historique et descriptive. Année 1900, nos 1, 2.

E. M. Durand. *Les Mọis du Sơn-Phòng.*

Le R. P. Durand, missionnaire apostolique à Kim-Sơn, publie une très intéressante étude ethnographique sur les populations « sauvages » du versant oriental des montagnes d'Annam, surtout les Mọi-thuộc ou « Mọis civilisés », c'est-à-dire quelque peu soumis à l'administration annamite. Il commence par nous décrire l'organisation du *Sơn-Phòng* : au moment où cette juridiction surannée des marches-frontières voit disparaître ses derniers rouages, il était bon d'en dresser un tableau détaillé. Les renseignemen s sur les mœurs et coutumes des Mọis, leurs villages, leurs maisons, leurs cultures, leurs boissons favorites, leur commerce, leur médecine, leur religion, sont pleins de précision et de vie et tiennent tout ce qu'on pouvait attendre d'un observateur avisé, doublé d'un humoriste, et familiarisé avec son sujet par une longue connaissance du pays. Chemin faisant, M. D signale l'existence de la stèle de Kim-Sơn qui est devenue grâce à lui, le no 56 de *l'Inventaire sommaire des Monuments Chams* publié par M. Finot (*B. E. F. E.-O.*, no 1, p. 30). Mais pourquoi en fait-il une inscription khmère ? Surtout pourquoi se croit-il engagé d'honneur à nous fournir une nouvelle version du roman ethnographique de l'Annam avec ses courants : 1o indo-nésien, c'est-à-dire, pour parler latin au lieu de grec, venu de l'Insulinde (on attendait les Chams, ce sont les Mọis, considérés à tort comme une unité ethnique) ; 2o plus ou moins aryen (ce sont les Khmèrs, confondus, semble-t-il, avec les Chams) ; 3o mogol métissé (Annamites). — Quand donc renoncera-t-on en Indo-Chine à la déplorable méthode de faire débuter toutes ces monographies par ce qui n'en doit être que le lointain aboutissement, nous voulons dire par des spéculations sur les origines ethniques ? Si ce *Bulletin* pouvait avoir quelque utilité pédagogique, ce serait en persuadant ses lecteurs, — ses futurs collaborateurs, il l'espère, — de cette vérité rebattue qu'aucune loi divine ni humaine n'oblige personne à tout connaître *ab ovo* ; que la première marque d'un véritable esprit scientifique est de ne pas se croire moralement obligé de trouver, vaille que vaille, une réponse à des questions prématurément posées ; en un mot, que le commencement de la science est de savoir se résoudre, provisoirement, à ignorer. Pour banales qu'elles soient, il fallait que ces choses fussent dites : M. D. voudra bien nous excuser si l'intérêt de son article, qui est excellent pour tout le reste, nous a justement incité à en prendre texte pour notre sermon.

* * *

Revue de l'Histoire des Religions. Tome XLIII. No 1. *Janvier-Février 1901.*

J. Goldziher. *Islamisme et Parsisme.*

L'auteur étudie l'influence que le mazdéisme persan a exercée, tant par emprunt que par réaction, sur le développement théologique de l'islamisme.

Goblet d'Alviella. — *Des rapports historiques entre la religion et la morale.*

Fr. Cumont. *Zeus Stratios.*

J. Réville. *La situation actuelle de l'enseignement de l'histoire des Religions.*

No 2. *Mars-Avril 1901.*

Ed. Chavannes. *Le dieu du sol dans l'ancienne religion chinoise* (1).

(1) Cf. *B. E. F. E.-O.* no 2, p. 151.

La religion chinoise nous apparaît sous sa forme la plus ancienne avec un double aspect, naturiste et animiste. La divinité naturiste était le dieu du sol 社 (*cho*), divinité essentiellement locale, et dont, vers le v[e] siècle avant notre ère, il y avait une par vingt-cinq familles. Le roi avait un dieu de sol pour son peuple et un pour son usage personnel ; il en était de même des seigneurs féodaux. Ce dieu était redoutable ; il présidait aux châtiments et on lui sacrifiait parfois des victimes humaines. « Peut-être est-ce la participation que le dieu du sol était censé avoir dans les calamités physiques qui a conduit les Chinois à le considérer comme un dieu qui châtie les hommes ».

Mais le sol à un autre point de vue « est un pouvoir bienfaisant qui supporte et nourrit tous les êtres » ; c'est cet aspect que représente le dieu des moissons 稷 *tsi* ; et tandis que le dieu du sol 社 était « le prince Terre » *Heou-t'ou* 后土, le dieu des moissons 稷 *tsi* fut sous les Hia (2205-1766 av. J. C.) « le Directeur de l'agriculture » *T'ien tcheng* 田正, puis sous les Chang (1766-1122 av. J.-C.) « le Prince Millet » *Heou tsi* 后稷. « Ces divinités étaient comme la personnification naturelle du territoire d'un souverain »

« Les dieux du sol et des moissons ne représentent cependant pas à eux seuls tout l'Etat ». A côté d'eux se célèbre le culte animiste des ancêtres. Le dieu du sol juste et sévère, l'ancêtre bienveillant, voilà les deux forces primordiales de l'Etat. « Ceux qui observent mes ordres, je les récompenserai devant l'ancêtre ; — ceux qui n'observent pas mes ordres, je les mettrai à mort devant le dieu du sol. » A la capitale, le palais du souverain avait à sa droite l'autel des dieux du sol et à sa gauche le temple ancestral (*tsong miao* 宗廟).

Naturisme et animisme, M. Chavannes retrouve encore ces deux éléments de la religion chinoise dans les concepts du « Ciel » 天 *t'ien*, et de « l'Empereur d'en haut » 上帝 *chang ti*. Les partisans de l'ancien monothéisme des Chinois (Legge, de Harlez, etc.) ont indifféremment compris les deux termes au sens de « Dieu » et il est certain que dans la suite des temps ils furent équivalents. « Les hommes, dit un Chinois, appellent le souverain maître « Ciel » du nom de la voûte azurée qui paraît à leurs yeux, comme ils appellent l'Empereur 朝廷 *tch'ao t'ing* », (1) c'est-à-dire « la Cour », « le Palais ». Des monothéistes comme les Juifs avaient adopté dans leur synagogue l'inscription : *Hao t'ien chang ti* 昊天上帝 (2) qu'ils interprétaient évidemment comme Legge : « Dieu demeurant dans les grands cieux » Mais la valeur absolue et en tout temps de cette théorie est discutable, et récemment M. Courant essayait de montrer que les textes ne s'y prêtaient guère (3). M. Chavannes, de son côté, préconise une interprétation plus ancienne, où le ciel et l'Empereur d'en haut garderaient encore une physionomie distincte, et qui rattacherait le ciel aux dieux du sol et des moissons, l'Empereur d'en haut au culte ancestral. Un texte fort curieux de Se-ma Ts'ien (1[er] s. av. J.-C.), et qui déjà avait arrêté un instant Legge, vient nettement à l'appui de cette théorie : le duc de Tcheou « fit le sacrifice *Kiao* 郊 à *Heou tsi* 后稷 pour l'associer au Ciel 天, et le sacrifice ancestral au roi Wen 文王 dans le *ming t'ang* 明堂 pour l'associer à l'Empereur d'en haut 上帝 ». Dans le Livre des vers, l'expression 昊天上帝 *hao t'ien chang ti* semble renfermer une dualité et signifier « le Ciel auguste et l'Empereur d'en haut ». L'Empereur d'en haut était alors bien l'ancêtre déifié, dont maints textes historiques attestent le caractère anthropomorphique.

Mais peu à peu, et à l'inverse de ce qui se passa en Occident, la personnalité de l'Empereur d'en haut s'effaça au profit du « Ciel » ; l'élément naturiste l'emporte décidément. Le dualisme fut maintenu par le Ciel, auquel on faisait le sacrifice *kiao* 郊 dans la banlieue du Sud, et par l'ancien « Prince Terre » 土后 dieu du sol, transformé peu à peu en une divinité féminine et à qui on offrait le sacrifice *cho* 社 dans la banlieue du Nord. Désormais le « Ciel » et

---

(1) Couvreur, *Choix de documents*. Ho kien fou, 1898, in-8, p. 25.
(2) Tobar, *Inscriptions juives de K'ai fong fou*. Chang-hai, 1900, in-8, p. 11
(3) *Sur le prétendu monothéisme des anciens Chinois*, dans *la Revue de l'histoire des Religions*, année 1900.

« l'Empereur d'en haut » ne sont plus distingués, et « le dualisme naturiste du Ciel et de la Terre devient l'objet du culte suprême de l'Etat ». Sacrifices *fong* 封 et *chan* 禪, sacrifices *kiao* 郊 dans la banlieue du Sud et du Nord, sacrifices *kiao* 郊 et *cho* 社, ces trois couples désignent les mêmes deux sacrifices, l'un au ciel et l'autre à la terre.

Enfin les deux groupes « ancêtre et dieu du sol », « ciel et terre », ne sont pas sans un certain rapport de filiation. Avec les progrès du pouvoir royal, le sacrifice *kiao* 郊 au ciel et à l'Empereur d'en haut, qui n'était qu'une forme spéciale au roi du sacrifice à l'ancêtre pratiqué par tous les seigneurs, prend une importance prépondérante ; l'Empereur d'en haut perd toute personnalité ; « il s'élargit à l'égal de la voûte azurée, il se confond avec le Ciel ». Et il en est de même du dieu du sol royal, le « Prince Terre » 后土, qui local d'abord, étend peu à peu son domaine et devient la Souveraine Terre. « Un dualisme naturiste qui embrasse tout l'univers s'affirme ainsi au moment où le souverain lui-même se prétend le maître du monde ». Les antiques dieux subsistent d'ailleurs, et si l'Empereur, en tant qu'Empereur, sacrifie au ciel et à la terre, il n'en continue pas moins d'avertir des fortunes des siens le temple ancestral et les dieux du sol et des moissons 太廟社稷.

On nous saura gré, pensons-nous, d'avoir donné de ce mémoire si neuf et si nourri une aussi longue analyse.

J. Tchikadzumi. *Coup d'œil sur l'histoire du Bouddhisme au Japon au point de vue de la philosophie de l'histoire.* (V. *B. E. F. E.-O.*, n° 2, p. 151).

Ryauon Fujishima. *L'état actuel du Bouddhisme au Japon* (V. *ibid*).

L. Marillier. *Le folk-lore et la science des Religions.*

Le dessein de ce discours, prononcé devant le Congrès de l'histoire des Religions, est de « revendiquer le droit à l'existence et la légimité de ces études de folk-lore, qui établissent un lien organique entre l'histoire des religions et l'ethnographie religieuse ». L'auteur soutient cette thèse que : « le folk-lore nous fournit le *missing link* qui nous permet de rattacher à leur lointaines origines les grands systèmes religieux qu'ont lentement élaborés, en des âges qu'atteint à peine notre regard, la pensée et la conscience des peuples de langue aryenne et sémitique, les institutions sacerdotales qu'ils ont engendrées, les symboles et les mythes où ont trouvé leur expression les conceptions et les sentiments qui leur ont servi de matériaux... » Nous nous rallions bien volontiers à ses conclusions : « Collectionner des contes et des légendes, décrire des coutumes agraires et des usages de métier, dépeindre des danses villageoises, noter des recettes magiques de guérison et de mort, c'est collaborer humblement, mais utilement, à cette œuvre grandiose de la science comparée des religions, dont les historiens et les philologues sont les glorieux ouvriers, qui travaillent à la face du ciel. Mon seul désir en occupant votre attention, pendant ces quelques instants, des croyances et des pratiques des paysans et des religions des sauvages, c'était de vous donner de cette vérité un plus vif sentiment, et de vous induire peut-être en cette tentation de vous transformer en folk-loristes et de recueillir à vos heures de loisir les traditions du coin de terre où vous vivez. »

Revue de l'Université de Bruxelles. T. VI, 1900-1901 ; *février*.

Cte Goblet d'Alviella. — *Nouveaux documents relatifs à l'Iconographie du Bouddhisme indien.*

L'auteur résume, à propos de l'*Etude sur l'Iconographie bouddhique de l'Inde, d'après des documents nouveaux*, récemment publiée dans la bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes (Section des sciences religieuses), par M. A. Foucher, les derniers progrès accomplis dans la con-

naissance du panthéon bouddhique indien et en tire d'intéressantes conclusions sur l'histoire générale et ce qu'il appelle « l'évolution régressive » du Bouddhisme, peu à peu réabsorbé par l'Hindouisme dont il était sorti.

Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland. Avril 1901.

F. W. Thomas. *The Jānakīharaṇa of Kumaradāsa*

De ce curieux poème, attribué à un roi singhalais du VIe siècle A.D., il n'existe aucun ms. Quatorze chants et la moitié du quinzième ont cependant pu être reconstitués à l'aide d'un *sanna* ou commentaire singhalais qui le glose mot à mot. Jusqu'à quel point peut-on se fier à ce rapiéçage des *disjecta membra* du poème? M. Leumann, dans le *Vienna Oriental Journal* (1893), en comparant le texte ainsi obtenu à sept citations que nous en ont conservées des anthologies, le déclare plus sûr qu'on n'aurait pensé. M. T. répète la même épreuve sur sept nouvelles stances par lui découvertes dans la *Subhāṣitāvali*, propose des corrections, note certaines particularités grammaticales et lexicographiques, donne une liste des mots et des sens rares et un sommaire du sujet, consacré à la légende de Rāma : mais il n'espère qu'en la découverte d'un manuscrit pour nous mettre en possession d'un texte vraiment digne de foi.

E. J. Rapson. *Impressions of inscriptions received from captain A. H. MacMahon, Political agent for Swat, Dir and Chitral.*

Six reproductions nouvelles d'inscriptions provenant du N.-O. de l'Inde, pour faire suite à celles publiées par MM. Senart et Stein (Cf. *B. E. F. E.-O.*, no 2, p. 157)

M. A. Stein. *Archæological Work about Khotan.*

Note sur les découvertes faites à Dandān-Uilig et déjà signalées dans notre précédent numéro, ainsi que celles faites au nord de Niya et dont il n'est pas encore question ici (*B. E. F. E.-O.*, no 2, p. 169).

D. M. de Zilva Wickremasinghe. *The semitic Origin of the Indian Alphabet.*

L'auteur rappelle qu'en 1895, il a signalé l'existence à Ceylan de vieilles inscriptions en *brāhmī* du Sud qui doivent se lire de droite à gauche : il nous en promet la publication dans la future *Epigraphia Zeylanica*. Il croit trouver des traces du même procédé jusque dans les lettres composées et les signes numéraux des inscriptions d'Açoka, au temps même où les Indiens avaient déjà inauguré leur nouveau système d'écrire de gauche à droite.

* * *

Indian Antiquary. Vol. XXX, Janvier-Avril 1900.

J. F. Fleet. *The present position of Indian historical Research.*

Le vétéran des études épigraphiques plaide, comme s'il en était besoin, la cause de l'utilité des inscriptions ; il insiste sur les renseignements qu'elles peuvent fournir non seulement à l'historien, mais à l'étudiant des religions, de la philosophie et de la littérature, et fait appel à toutes les bonnes volontés pour recruter le bataillon réduit des épigraphistes. Abordant enfin son sujet, il énumère toutes les sortes de documents authentiques, généalogies, archives et chroniques dynastiques, etc., avec lesquelles les Hindous auraient pu, s'ils l'avaient voulu, faire

de l'histoire, et les données apocryphes, les romans historiques, les colophons d'ouvrages littéraires, etc., dont, avec la meilleure volonté du monde, nous devrions renoncer à tirer aucun parti sans l'aide des inscriptions. Il en vient ensuite à classer ces dernières selon leur matière (une sur fer, les autres sur cuivre ou sur pierre) et leurs sujets (faits historiques, commémorations religieuses, titres de donations, de propriété ou d'exemption d'impôts, etc.). Un résumé de leurs résultats est déjà condensé dans les 200 premières pages de la *Chronologie of India* de Miss C. M. Duff, mais la tâche qui reste à accomplir est encore considérable.

J. Burgess. — *Note on Jaina Mythology.*

Autre vétéran de l'archéologie, M. B. appelle l'attention des travailleurs sur la mythologie jaina, qui est un champ à peu près neuf à explorer.

R. C. Temple. *Extracts from the Bengal consultations of the* XVIII *th century relating to the Andaman Islands* (suite et à suivre).

M. N. Venkataswami. *Folk-lore in the Central Provinces of India* (suite, continué dans le nº de Mars).

C. Partridge. *A complete verbal Cross-Index to Yule's Hobson-Jobson or Glossary of anglo-indian Words* (suite, continué dans les nºs suivants).

H. Hirchsfeld. *New researches into the composition and exegesis of the Qoran* (Continué dans le nº d'avril).

M. A Stein. *Notes on an Archæological Tour in South Bihâr and Hazâribâgh* (nºs de Février et Mars).

L'infatigable Dr Stein, dont nous avons signalé dans le dernier numéro les récentes découvertes en Asie centrale, — nous saluons d'autre part dans celui-ci l'apparition de sa traduction de la *Râjataraṅgiṇî* — a profité de ses vacances d'octobre 1899 pour faire une tournée en Magadha et relever tous les sites bouddhiques notés par les pélerins chinois et, en partie seulement, reconnus par Cunningham et ses assistants. Notons tout particulièrement l'identification nouvelle, et qui paraît définitive, de la *Kukkaṭa-pâdagiri*, jusqu'ici placée à Kurkihâr, avec la colline de Sobnâth.

R. C. Temple. *Extracts from the log of a voyage along the coast of India, 1746* (suite et à suivre).

J. M. Campbell. *Notes en the Spirit basis of belief and custom* (suite et à suivre).

J. F. Fleet. *Notes on Indian history and geography.*

Notes géographiques sur la ville de Raktapura, le pays de Kôgaḷi, le district de Kaṇyakal et le pays de Taḍigaipâḍi, d'après les données des inscriptions.

A. H. Franke. *The Ladakhi pre-buddhist marriage ritual.*

Après quelques spéculations de plus sur l'origine solaire du *svastika*, M. F. donne le texte tibétain et la traduction de neuf chants populaires dialogués. La scène se passe entre les gens de la maison, parents de la fille, et les Nyopas ou amis du fiancé. Une enluminure des plus rustiques accompagne l'article. Nous ne voyons pas bien ce que le tout a de « pré-buddhique » d'autant que la chanson nº 4 renferme en toutes lettres le nom des quatre *Lokapâlas*.

Journal of the American Oriental Society T. XXI, Pt. 2

M. Bloomfield. *On the relative Chronology of the Vedic Hymns.*

M. Bloomfield combat le raisonnement qui taxe de modernité les hymnes dont la langue se rapproche de celle des Brâhmaṇas, des Sûtras et du sanskrit classique. En effet, certaines formes considérées comme postérieures sont indo-européennes, donc primitives. Ainsi l'infinitif en *tum*, absent des plus « anciens » hymnes, existe en latin; le duel en-*au* n'est pas plus récent que le duel en-*â*, puisque skr. *aṣṭau* = goth. *ahtau*, et qu'il a laissé trace dans le lat. *ordof-os* et le gr. *ógdof-os*: c'est au contraire — *â* qui est sorti de -*au* par suite de la chute euphonique de *u*. La désinence -*ais* de l'instr. pl. n'est pas postérieure à la dés. -*ebhis*, puisqu'elle est commune au skr., au zend, au grec, au lithuanien. La prédominance de l'une ou de l'autre de ces formes dépend, non de l'âge, mais du sujet de l'hymne: il faut commencer par établir des distinctions, et notamment celle des hymnes *hiératiques* et des hymnes *populaires*.

M. Bloomfield. *On* ṛcîṣama, *an epithet of Indra.*

Cette épithète obscure s'explique très simplement par la loi métrique qui veut que dans une succession de quatre syllabes, les deux premières brèves et la troisième longue, la deuxième s'allonge et la troisième s'abrège pour obtenir deux iambes, en sorte que ⏑ ⏑ — ⏓ devienne ⏑ — ⏑ ⏓. C'est ainsi que *ṛci-sâma*, « pour qui le *sâman* est chanté sur la *ṛc* » s'est changé en ṛcî-ṣama. Cf. *Ç. B.*, VIII, 1. 3. 3: *ṛcî sâma gîyate*.

A. H. Allen. *The Vaṭa-sâvitrî-vrata.*

Description, d'après le *Caturvargacintâmaṇi* et le *Vratârka*, d'un rite accompli par les femmes devant le figuier banyan du village, et fondé sur la légende bien connue de Sâvitrî, la femme fidèle qui obtint de Yama la vie de son mari.

A. V. W. Jackson. *Time Analysis of Sanskrit Plays.* Second series.

W. Hopkins. *On the Hindu Custom of dying to redress a grievance.*

The Orient. Vol. XVI, nº 1 et 2. Janvier et Mars 1901

Cette revue, transformation des *Hansei Zasshi*, et rédigée en langues européennes, a été choisie comme organe par la « Society for Oriental Research » récemment fondée au Japon (V. plus bas, p. 275) Ainsi se trouverait rempli un des vœux récemment émis par le Congrès de l'Histoire des Religions à Paris (Cf. *B. E. F. E.-O.*, nº 2, p. 152).

Dr G. Tokiwai. *Ueber die Sanskrit-Inschrift an einer Buddha-Statuette in Tempel Konkai Kômyôji zu Kyôto.*

Il s'agit simplement de la formule du crédo bouddhique: *Ye dharmâ hetuprabhavâ*, etc., en écriture du Xe siècle.

Nos de Mars et Mai 1901.

Nº 1. *Mars 1901.* — Karl Himly. *Die Abteilung der Spiele im « Spiegel der Mandschu-Sprache ».*

Suite d'un travail sur les jeux en Chine. L'auteur y suit la classification du « Miroir de la langue mandchoue ». L'article du numéro de mars traite des jeux de cartes.

Berthold Laufer. *Über ein tibetisches Geschichtswerk der Bonpo.*

Analyse détaillée d'un ouvrage historique tibétain récemment imprimé à Darjeeling. L'ouvrage présente cet intérêt de représenter la tradition des Bon, c.-à-d. de la religion indigène, en face des ouvrages jusqu'à présent connus qui donnaient la tradition bouddhique. Divisée en 26 chapitres, l'« *Histoire de la race royale d'après la tradition des Bon* » traite de l'origine de la religion Bon, de son fondateur gSen rabs, de la durée et de l'expansion de sa doctrine, enfin de la chute finale à la mort du roi gLañ dar ma

Dr Paul Brunn. *Aus der modernen Gesetzessprache Japans.*

Etude sur les modifications ou les nouveautés qu'il a fallu imposer à la langue japonaise pour la plier aux exigences du droit européen.

F. Hirth. *Die chinesische Regierung und ihre Organe.*

M. Hirth étudie successivement les divers organes du gouvernement chinois en indiquant les principaux personnages en fonctions en 1900. A la suite, et sous le titre : *Freund und Feind unter den Mandarinen*, M. Hirth donne la liste des hauts mandarins en charge d'après l'Annuaire administratif (搢紳全書) de Mars 1900. Une simple remarque : le nom de l'héritier présomptif s'écrit en général 溥儁 *P'ou-tsuen*. M. Hirth écrit 溥雋 *P'ou-tsuen*, et cette forme est peut-être également admise. Mais l'orthographe 溥鶉 *P'ou choen* de M. Cordier est certainement erronée, car le nom de P'ou-tsuen, comme celui de tous les princes de sa génération, doit contenir la clef de l'homme comme premier élément de son second caractère. Ex : son frère *P'ou-tchoun* 溥僎, ses cousins *P'ou-wei* 溥偉, *P'ou-sin* 溥信, *P'ou-t'un* 溥侗, *P'ou-tcho* 溥倬, etc.

No 2. *Mai 1901.* — G. Schlegel. — *Geographical notes : XVI. The old States in the Island of Sumatra.*

M. Schlegel étudie d'abord les identifications possibles pour les onze pays qu'I-tsing (VIIe siècle) mentionne d'Ouest en Est dans les mers du Sud. M. Takakusu avait déjà fait cette recherche, mais les résultats auxquels aboutit M. Schlegel sont assez différents. Le reste de l'article est occupé par une étude sur l'ancienne géographie de l'état de Palembang, appelé jadis Kenderi 干陁利 ou 斤陁利. Dans le nom du roi 釋婆羅那憐陁 Chi-p'o-lo-na-lien-t'o que M. Schlegel rétablit en « le roi guerrier (*bala*) Narendra de la famille Çâkya », nous admettrions plus volontiers *çri* comme restitution du premier caractère. Palembang porta ensuite sous les Song (Xe, XIIIe s.) le nom de 三佛齊 Sembodja. M. Schlegel passe en revue les provinces de cet état, et propose des identifications dont quelques-unes sont sûres, toutes ingénieuses.

F. Renouard de Sainte-Croix. *Mémoire sur la Chine adressé à Napoléon Ier* — Publié par M. Cordier.

G. Schlegel. *Les termes bouddhiques* 盂蘭盆 *Yu-lan-pen et* 盂藍婆 *Yu-lan-p'o.*

Toute cette note sur la fête pour nourrir les *preta* est inexacte et parfaitement injuste. Que les Chinois, les Japonais aient vu un élément phonétique seulement dans les deux premiers caractères et aient traduit le troisième par « vase », c'est possible, mais il est faux de croire que « les Chinois, comme du reste les Japonais et les sinologues » (p. 148) n'aient jamais vu l'erreur de cette explication. « Eitel, dit M. Schlegel (p. 147), traduit les caractères 烏蘭婆 ou-lan-« p'o, avec un point d'interrogation, par *ulamba*, un mot qui n'existe pas en sanskrit. Il est

« curieux que M. Eitel n'ait pas trouvé le mot sanskrit exact pour ce terme, qui est *vilamba* (1) « et signifie : tomber, pendre ». Or si nous ouvrons le *Handbook of chinese Buddhism* d'Eitel, 2e édit., Londres, 1888, in-8o, à la page 185, nous lisons *ullambana* qui est une formation parfaitement régulière, et où 盆 *pen* n'a pas pris du tout le sens de vase, mais a bien gardé sa valeur de transcription. Cinq ans auparavant, Bunyu Nanjio avait donné dans son *Catalogue* (2) la même restitution *ullambana* avec un commentaire explicatif. Et il n'est pas enfin jusqu'à Stanislas Julien qui, dès 1861, dans sa *Méthode pour déchiffrer et transcrire les noms sanscrits*, à la page 165, n'ait proposé la restitution parfaitement admissible *avalambana*. Et il est curieux, dirons-nous à notre tour, que M. Schlegel n'ait pas consulté cette *Méthode* que son *Secret* prétend à remplacer. Reste à décider entre *ullambana* de Nanjio et d'Eitel, *avalambana* proposé par Julien, *vilambin* et *vilambana* mis en avant par M. Schlegel. Les textes sanskrits n'ont encore livré aucune indication ; seules les lois phonétiques, la traduction chinoise *tao hiuan* 倒懸 « suspendre la tête en bas » pourront peut-être fournir une solution. Mais *ullambana*, *vilambin*, *avalambana* répondent également à la traduction chinoise. Phonétiquement *ullambana* se rapprocherait davantage du chinois. *Avalambana*, dont il faudrait admettre une contraction prâcrite en *o* (3) des deux premières syllabes, aurait cet avantage de fournir, en même temps que le sens de suspendu, celui plus acceptable d'aide, de secours. Mais Schlegel semble avoir ignoré ces opinions de ses prédécesseurs ; en tout cas il n'en parle pas, et restreint son choix à *vilambin* et *vilamb-na*. Il peut sembler étrange qu'un adjectif (et non un participe) ait été pris sous sa forme thématique comme nom de cérémonie. Mais il y a plus. Le *Fan i ming i tsi* 翻譯名義集 a donné à M. Schlegel la transcription 烏藍婆拏 *ou-lan-p'o-na*, qui exige une finale en *ana*. L'autorité du lexique ne prévaut pas cependant parce que *vilambana* « signifie : dépendant de, lambinant », et que *d'ullambana*, *d'avalambana*, il n'est pas question. Reste bien la syllabe initiale *vi* qui répond peu à *yu* et encore moins à *ou*. Mais, nous dit M. Schlegel, c'est que 盂 *yu* et 烏 *ou* se prononçaient anciennement *i* (p. 147), *vi* (p. 148), et la seule preuve qu'il nous en donne est que c'est précisément le cas ici. A vrai dire, nous ne sommes pas surpris de voir ainsi surgir une ancienne prononciation, ce *deus ex machinâ* des sinologues dans l'embarras ; mais nous avons peine à comprendre comment le caractère 烏 *ou*, s'il se prononçait *i* ou *vi*, a pu être employé dans les transcriptions constantes de 烏鉢羅 *ou-po-lo*, *utpala*, 烏波陀耶 *ou-po-t'o-ye*, *upâdhyâya*, 烏失尼沙 *ou-chi-ni-cha*, *uṣṇîṣa*, etc. Aussi nous en tenons-nous prudemment à *ullambana* ou *avalambana* ; et cette sorte de cri de triomphe pour nous apprendre ce qu'on connaît depuis quarante ans, nous a rappelé qu'il y a quelques mois, grâce à son *Secret de la méthode chinoise pour transcrire les sons étrangers*, le même professeur retrouvait le nom de Mahâmaudgalyâyana dans la phrase 訛畧耳 *ngo-lio-eul* (4), qui n'est pas une transcription et signifie purement et simplement : « c'est une abréviation fautive ».

Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft. Tome LV, fasc. 1.

RICHARD SCHMIDT. *Der textus simplicior der Çukasaptati in der Recension der Handschrift A.*

Continuation et fin des « soixante-dix contes du Perroquet ».

---

(1) Sans doute lire *vi-lamb*.

(2) Bunyu Nanjio. *A catalogue of the chinese Translation of the Buddhist Tripiṭaka*. Oxford, 1883, in. 4o, p. 78.

(3) Cf. uposatha et upavasatha ; Childers, *Dictionary of the Pâli language*, p. 300, donne *olambo*, *olambati* = *avalamba*, *avalambati*.

(4) *T'oung pao*, octobre 1900, p. 333.

O. Böhtlingk. *Dohada = doha-da.*

Pris substantivement, ce mot signifierait le désir (chez les femmes enceintes) de ce qui donne du lait.

B. Laufer. *Catalogue des manuscrits tibétains de la Bibliothèque royale de Dresde.*

Tijdschrift voor Indische Taal-, Land- en Volkenkunde. Tome XLIII, fasc. 5 et 6.

M. Y. Knebel analyse une chronique en vers du Banyoumas, qui rattache la lignée des princes du Banyoumas à la fois à Adam et aux rois Pâṇḍavas et qui nous fait suivre leur sort jusqu'aux temps moins fabuleux du gouverneur Raffles.

M. Y. van Aalst décrit les antiquités hindoues du district de Prapag (Résidence de Kedou).

J. Brandes. *Notices sur l'ancien Batavia* (suite).

W. F. Haase. *Contributions à la « Liste des principaux restes de l'époque hindoue à Java »*, par M. Verbeek.

J. L. van Hasselt. *Notes sur les coutumes des Papous du golfe de Doreh concernant la grossesse et l'enfantement.*

J. Brandes. *Piagems javanais* (suite).

* * *

Notulen van de Algemeene en Directievergaderingen van het Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen. Tome XXXVIII, 1900. Fasc. 1, 2, et 3.

Comptes-rendus des séances de l'année 1900. — Suppléments:

Description d'une collection d'objets ethnographiques recueillis par le Dr Verbeek dans un voyage aux Moluques.

Description d'une collection d'objets représentant l'industrie minière à Atjeh, d'armes et d'amulettes.

Description d'une collection d'objets dont le Panembahan de Sintang a fait cadeau au gouvernement des Indes Néerlandaises.

Description d'un costume d'homme du désa Tjigajam dans le district de Kawasan.

Reproduction d'une inscription se trouvant sur une image Batak.

Remarques concernant un des reliefs du Tjaṇḍi Mendout, par le Dr J. Brandes.

Remarques sur des images et des fragments du desa Tjandi (Lebak), par le Dr J. Hazeu.

Mémoires de la Section orientale de la Société impériale russe d'Archéologie. Tome XIII.

S. d'Oldenburg. *Trois bas-reliefs du Gandhâra représentant le Buddha et le Nâga Apalâla.*

D'après la traduction que M. Ed. Huber nous a fournie de cet article, rédigé en russe, M. S. d'O. commence par reconnaître dans trois bas-reliefs, représentant des entrevues du Buddha avec des Nâgas (et reproduits respectivement par J. Burgess, *Journal of Indian Art and Industry*, VIII, fig. 27 ; par Cole, *Græco-buddhist sculptures from Yusufzais*, pl. VIII, et Burgess, *The ancient Monuments of India*, pl. 102, 3), la scène décrite par Hiuen-tsang et qui met en présence le Nâga du Svât, Apalâla, et le Buddha secondé par son allié Vajrapâṇi. Sur ce premier point nous sommes d'autant mieux d'accord avec lui que nous avions fait de notre côté la même identification dans un mémoire déposé entre les mains de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. Elle s'impose d'ailleurs à ce point que M. Grünwedel a abandonné aussitôt pour elle, ainsi qu'il en informe M. S. d'O. par une lettre privée, sa première hypothèse du Nâga Elapâtra.

Le second de ces bas-reliefs, qui a été reproduit par M. G. dans le *Globus* et la deuxième édition de son *Handbuch* (fig. 37), soulève d'autre part une question intéressante : « Il est à peu près sûr, nous dit avec raison M. S. d'O., que nous avons ici la représentation de deux scènes : 1° Vajrapâṇi fendant les rochers ; 2° le Buddha prêchant Apalâla qui se tient humblement devant lui. Il est très-possible de supposer la simultanéité des deux scènes, et la présence, de deux Vajrapâṇis ; mais cela nous semble peu vraisemblable... » Nous serions moins timide que M. S. d'O. sur ce point et nous n'hésitons pas pour notre part à voir sur cette sculpture deux des types familiers du Vajrapâṇi, l'un vêtu seulement d'un pagne et l'autre drapé dans sa robe à la mode de la statue dite de l' « Orateur » ou du « Sophocle ». A la vérité, comme le remarque M. S. d'O., il faut en ce cas s'inscrire en faux contre la loi générale d'après laquelle la répétition d'un même personnage sur un bas-relief serait, pour nous servir des expressions de M. G., « chose inouïe au Gandhâra ». Mais il n'est pas de loi qui ne souffre d'exceptions. On peut dire avec autant de vérité que le groupement de plusieurs scènes sur un seul panneau, si fréquent dans l'Inde ancienne et pendant notre Moyen-âge, est chose absolument incompatible avec l'art de la Renaissance : cela n'empêche pas que Ghiberti n'ait entassé dans l'un des plus beaux compartiments des portes du Baptistère de Florence les épisodes de la création, de la faute et du châtiment et n'y ait répété quatre fois Adam, trois fois Eve et trois fois Dieu. M. S. d'O. cite d'ailleurs au Gandhâra deux autres exceptions à la règle, l'une où l'on voit l'enfant-Buddha sortant du flanc de sa mère et marchant aussitôt, l'autre représentant une série de scènes « qui ne sont pas encore parfaitement intelligibles ». A dire vrai il s'agit dans ce dernier bas-relief (malheureusement mutilé mais dont nous avons pu admirer à Calcutta toute la finesse), moins d'un panneau que d'une frise, où, par exception, des scènes différentes se déroulent sans être séparées pour des pilastres (V. la reproduction dans Burgess, *Ancien Monuments of India*, pl. 149). Nous y reconnaissons en allant, comme il convient, de droite à gauche, trois motifs distincts. Le premier est une scène de conversion (Yaças ?) ; le second est une entrevue avec un ascète brahmanique (Kâçyapa ?) et un de ses disciples ; la troisième est l'épisode « du Buddha et du chien blanc », dont nous devons l'identification à la comparaison d'un album chinois : dans son existence antérieure, ce chien, qui du haut d'un lit ou d'un trône aboie après le Buddha, était le père, avare et dur aux mendiants, du maître de la maison où le Tathâgata se présente au cours de sa tournée de quête...

Pour en revenir au second des trois bas-reliefs identifiés par M. S. d'O., nous voudrions insister encore sur son importance pour l'évolution de ce singulier personnage de Vajrapâṇi qui, d'ennemi du Buddha, ainsi que le prouvent sur les plus anciens bas-reliefs ses gestes et

ses attitudes hostiles, devient plus tard le spectateur impassible de ses miracles et finit même, à force de n'être plus compris, par se transformer en exécuteur de ses volontés. Nous l'avons ici à la fois dans ces deux derniers rôles. Plus tard il se subdivisera encore en « les huit Vajrapâṇis » (un pour chaque Buddha de notre âge), etc. C'est dire que nous continuons à considérer, pour des raisons qu'il serait trop long de déduire, le Vajrapâṇi comme un succédané populaire de Mâra et non point, ainsi que le voudrait M. Burgess, d'Indra.

CHRONIQUE

INDO-CHINE

Ecole française d'Extrême-Orient. — Nous publions d'autre part, sous la rubrique *Documents administratifs*, le texte du décret du 26 février 1901, portant organisation de l'Ecole française d'Extrême-Orient et l'arrêté par lequel il a été promulgué en Indo-Chine, le 20 avril dernier.

— M. P. Pelliot, professeur de chinois à l'Ecole française d'Extrême-Orient, qui était retourné en Chine au mois de février, est rentré à Saigon le 3 juillet. On trouvera plus loin un aperçu des collections dont sa mission a enrichi notre Bibliothèque et notre Musée : elles feront ultérieurement l'objet d'un catalogue détaillé.

— M. H. Parmentier, architecte, membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient, a consacré les quatre premiers mois de l'année à une étude détaillée des monuments chams de l'Annam, dont il prépare un *Inventaire descriptif*. Il est monté jusqu'au Quang-tri, prenant des relevés de tous les temples encore debout, les débarrassant des végétations parasites, et en déblayant parfois les alentours. En même temps il s'occupait de rechercher l'emplacement des édifices disparus et d'en réunir les débris. Ces diverses opérations lui ont fourni l'occasion de plus d'une intéressante trouvaille. Nous publions dans ce même numéro le résultat de ses premières observations. Rentré à Saigon à la fin d'avril, il rédige ses notes, met en ordre ses croquis et prépare un projet de consolidation du temple de Po-Nagar, à Nhatrang, l'un des plus intéressants d'Annam, mais qui menace ruine.

* * *

Bibliothèque. — S. E. le Vice-roi, Gouverneur général de l'Inde britannique, a fait don à la Bibliothèque de douze autres volumes de la collection de *l'Archæological Survey*, tous relatifs aux antiquités de la présidence de Madras.

— A la suite d'une visite que le Directeur *p. i.* a faite en avril dernier à Huế, LL. EE. les Membres du Cơ-mật ou Conseil secret ont fait don à l'Ecole française d'Extrême-Orient, par l'intermédiaire de M. le Résident supérieur d'Annam, de trois ouvrages publiés par les soins du « Bureau des Annales » et sur lesquels notre collaborateur, M. Ed. Huber, nous communique les renseignements suivants :

1° 大南前編列傳 Đại nam tiền biên liệt truyện, *Histoire biographique de l'Annam antérieurement au règne de Gia-Long*. Cet ouvrage, qui fut achevé à la fin de la 3e lune de la 5e année de Tự-Đức, 嗣德 (1852), se compose de six chapitres en trois volumes. C'est une série de biographies des membres de la famille de Nguyen, alors qu'ils étaient seulement chefs d'un état vassal de l'Annam, ainsi que de leurs principaux mandarins.

2° 大南正編列傳初集 Đại nam chánh biên truyện, sơ tập, *Histoire biographique de l'Annam postérieurement à l'avènement de Gia-Long ; première partie*. Achevé le 13 jour de la 10e lune de la 1re année de Thành-Thái 成泰 (1889), cet ouvrage se compose d 33 chapitres en 8 volumes. Il fait suite à l'ouvrage précédent et comprend tout le règne de Gia-Long; il est rédigé sur le même plan ; à la fin se trouvent un chapitre sur les chefs Tây-Sơn 西山, qui arrêtèrent si longtemps le triomphe final de Gia-Long, et trois chapitres sur les pays voisins de l'Annam.

3° 明命政要 Minh Mạng chánh yếu, *Textes administratifs du règne de Minh-Mạng*. Cet ouvrage fut achevé le 22e jour du 9e mois de la 9e année de Thành-Thái (1898) et comprend 25 chapitres en 12 volumes. L'ouvrage trace l'historique du règne de Minh-Mạng par les édits que cet empereur a promulgués aux quatre Ministères en les groupant à la suite de chaque

ordre d'idées auquel ils se rapportent. Le chapitre traitant des Rites et de la Musique offre un intérêt particulier en ce qu'il nous donne le cérémonial de la Cour de Huê. Un autre chapitre, intitulé « *Il instruit et transforme son peuple* », mentionne un édit ordonnant d'acheter des livres en Chine, de faire répandre le Saint-Edit de l'empereur Yong-Tcheng et de rassembler les anciennes annales et poésies ; un autre édit charge le Ministère des Rites d'établir quatre bureaux d'interprètes pour les langues des « barbares venus par la mer », le français et l'anglais. Le dernier chapitre mentionne les libéralités de l'empereur envers les naufragés jetés à la côte d'Annam; il leur fait donner de l'argent et du riz et les rapatrie dans leur pays d'origine, en Chine, au Japon, à Java ou au Siam.

« Il est à remarquer qu'en aucun de ces trois ouvrages mention n'est faite des Français venus à la Cour d'Annam; dans le second, l'évêque d'Adran lui-même est à peine mentionné dans un court passage. »

Sur une demande obligeamment transmise par M. le Résident supérieur d'Annam, le Co-mật nous a également fait don d'un exemplaire des 欽定越史通鑑綱目 *Khâm định việt sư thông giám cang mục*, en 53 *pen*. C'est le traité d'histoire composé, sur les ordres de Tự-Đức, de la neuvième à la douzième année de son règne (1856-59) et dont M. Abel des Michels a amorcé la traduction sous le titre d'*Annales Impériales de l'Annam* (3 fascicules, Paris, 1889-1894, équivalant à quatre *pen* sur cinquante-trois). Depuis, M. Pelliot a encore obtenu pour notre Bibliothèque, de M. Lê Nguyên Huy, Tuần-phủ de la province de Hanoi, un second exemplaire de cet important ouvrage.

— M. le Dr Ortholan, médecin des colonies, qui avait succédé dans le poste de Sse-mao à notre collaborateur, M. le Dr Gaide, et qui y a courageusement rempli les fonctions de Consul de France pendant la période troublée que nous venons de traverser, a fait don à l'Ecole française d'Extrême-Orient de trois manuscrits *lolos*. Ces manuscrits ont été acquis par lui à Ta-pin-chaï, dans la province de Muong-hou, de Lolos Mouhoua qui y sont venus s'établir il y a treize ans, mais qui sont originaires de Ma-li-sing, près de Pou-Eul (Yun-nan).

— M. Edmond Nordemann, directeur du collège de Quốc-học, à Huê, a fait hommage à notre Bibliothèque de la collection de ses ouvrages. Toutes les personnes qui s'intéressent en ce pays aux études linguistiques connaissent la *Méthode*, la *Chresthomatie* et les divers opuscules pédagogiques par lesquels M. E. Nordemann s'est efforcé de faciliter l'accès de la langue annamite et des caractères chinois. Il a encore donné des éditions populaires de textes heureusement choisis tels que le *Những nhời hay của thầy Chu-bá-lư* (les *Instructions familiales du professeur Chu-bá-lư*), le *Lê Tướng-công Nguyễn-Trai gia huấn ca*, (les *Instructions familiales de Nguyễn-Trai*), le *Kim Vân Kiều tân chuyện* (*Nouvelle histoire de Kim, Vân et Kiều*), le *Phan Chồn Chuyện* (*Les familles Phan et Chân*), etc.

— Plusieurs des carnets mis en circulation par M. Finot sous le nom d'*Instruction pour les collaborateurs de l'Ecole française d'Extrême-Orient* nous sont récemment revenus remplis. M. Alby, administrateur du territoire de Quang-tcheou et, sur son initiative, MM. Emmérich et Gendrot, Administrateurs-adjoints et M. Lacoste, Garde principal à Taï-ping, nous ont adressé des vocabulaires en dialectes *cantonais*, *tai* ou *loi*, et *hok-lo*. M. le Capitaine Bonifacy, breveté pour la connaissance de l'annamite et des caractères chinois, nous a également fait parvenir, par l'intermédiaire de M. le Général en chef, une excellente étude sur le dialecte des *Mán-quần-cộc* de la province de Tuyên-quang. Nous venons enfin de recevoir de M. le chef du bataillon Lecomte, commandant le cercle de Lang-son, des vocabulaires *tho* et *mán*.

— M. Rolland, Commissaire du Gouvernement à Battambang, a eu l'obligeance de faire exécuter pour le compte de l'Ecole française d'Extrême-Orient, par l'intermédiaire du Phya Sakada, le fonctionnaire siamois de Sisophon, un estampage de l'inscription de Sdock Kak Thom, située au Nord de P. Soai Tiek — celle-là même qui vient d'être étudiée par M. Aymonier dans le numéro de janvier du *Journal Asiatique* (v. plus haut, p. 259).

— Parmi les acquisitions de M. P. Pelliot, nous signalerons; 1° un *bKà-hgyur* (*Kandjour*) et un *bsTan-hgyur* (*Tandjour*) en tibétain, imprimés à Péking au commencement du XVIIIe siècle, soit au total 350 énormes liasses ; 2° un *Kandjour* en mongol (108 liasses); 3° des ouvrages polyglottes en tibétain, mongol, mandchou et chinois; 4° l'édition *princeps* de

l'encyclopédie chinoise 欽定古今圖書集成, *T'ou chou tsi tch'eng* en 648 boîtes contenant chacune de 6 à 9 *pen* ou fascicules; 5° un texte, malheureusement incomplet, du canon taoïque; 6° une collection d'estampages et de traités archéologiques illustrés; 7° enfin un fond de livres chinois usuels, tout en belles éditions et particulièrement riche en traités d'histoire et de géographie, dont plusieurs sont relatifs à l'Indo-Chine. Notre « atelier scientifique » (si l'on nous permet de reprendre une expression de M. Senart [1]), se trouve ainsi supérieurement outillé pour l'étude de l'Annam, de la Chine et de l'Asie centrale.

*
* *

Musée. — La collection rapportée par M. P. Pelliot de sa mission en Chine est remarquable moins pour le nombre que pour l'heureux choix des objets qui la composent. Elle comprend des spécimens caractéristiques de la plupart des arts décoratifs où les Chinois sont passés maîtres. Enumérons: 1° des échantillons de céramique (porcelaines « cinq couleurs » de K'ang-hi, porcelaines à paysages et flammés de K'ien-long, etc.); 2° des sculptures sur jade, bois, ou laque (entre autres un étui à pinceau représentant les « dix huit arhats » en laque rouge sur fond noir); 3° des bronzes (cinq grandes pièces d'autel, statues taoïques, etc.); 4° des émaux cloisonnés, dont un vase datant du XV° siècle; deux grandes amphores décorées de cigognes et trois grands brûle-parfums surmontés de leurs pagodes); 5° des peintures dont quelques-unes du temps des Song et d'autres des Ming, représentent des sujets taoïques ou bouddhiques et une collection d'albums et d'éventails; 6° deux beaux costumes de guerre; 7° enfin un panthéon bouddhique tibétain formé de plus de 80 statuettes en cuivre ou en bronze doré et où sont représentés tous les types des divinités lamaïques à commencer par les lâmas eux-mêmes (Cf. *B. E. F. E.-O.*, n° 2, p. 144). Notre intention est de publier une série de reproductions des pièces les plus belles ou les plus rares avec un commentaire approprié.

— M. de B. a fait au Musée un nouveau présent de soixante-douze objets ethnographiques, armes, outils ou bijoux, originaires des environs de Palembang et d'Indragiri, en Sumatra. Un intérêt particulier s'attache à quelques objets provenant les uns des *Kubu* (Koeboe), tribu restée aussi ombrageuse que primitive et qui vit retirée à l'intérieur des forêts, et les autres des *Orang-Laut* ou « gens de la mer », peuplade nomade et sans histoire, parlant une langue tout à fait différente du malais et semée de mots javanais, et vivant dans des *sampans* près de l'embouchure du Batang Kwantan, le grand fleuve de l'Indragiri.

— M. Maspéro, actuellement Chef de cabinet du Résident supérieur du Laos, a fait don au Musée d'un spécimen demi-grandeur d'un siège de bonze en bois sculpté, de travail cambodgien, supporté par une sorte de griffon.

— M. Rousseau, Résident de France à Pursat, a fait don au Musée d'une collection de bracelets et de bagues de bronze et de cuivre — dont plusieurs d'un très curieux modèle — et d'une petite cruche en terre cuite très pansue avec un col retréci et un long bec conique. Ces objets proviennent d'une trouvaille faite à Rovieng, canton de Roka, sur les bords du Sting Pursat, dans les montagnes du Cardamome, au pays des Pols.

— M. Salabelle, Commissaire du Gouvernement à Savannakhet, nous a fait parvenir une reproduction en bois du That de Panom, qui, comme celui précédemment reçu du That Ignang, est l'œuvre d'un sculpteur annamite, Huynh-Tuyên.

— M. Noël, Secrétaire de la Chambre mixte de Commerce et d'Agriculture de Phnom-Penh, a bien voulu se charger de réunir et d'expédier au Musée un assortiment complet d'outils d'orfèvre, destiné à compléter sur un point curieux notre collection ethnographique cambodgienne. Cet assortiment ne comporte pas moins de dix sortes d'enclumes, autant de marteaux, trois pinces, et vingt-quatre variétés de ciselets et repoussoirs.

---

[1] *B. E. F. E.-O.*, n° 1, p. 10.

INDE

Calcutta. — Dans un discours prononcé en séance du Conseil législatif, le 27 mars dernier, Lord Curzon a déclaré que le gouvernement de l'Inde avait soumis au Secrétaire d'Etat des propositions en vue de la nomination d'un Directeur général de l'Archéologie. Il prépare également un projet de loi destiné à pourvoir à la conservation des monuments historiques et à prévenir l'exportation des antiquités.

* * *

En même temps qu'il s'occupe enfin de réorganiser le service archéologique, tombé dans un état lamentable, le Gouvernement anglo-indien a eu son attention attirée sur l'intérêt aussi bien administratif que scientifique de l'ethnographie. Cette révélation lui est venue à l'occasion du dernier recensement décennal de l'Inde qui a eu lieu dans la soirée du 1er mars 1901. Il peut être intéressant de dire qu'à cette occasion la superficie totale du pays, en y comprenant aussi bien les états indigènes que les districts britanniques, — soit environ 4 millions de kilomètres carrés — avait été divisée en « blocs » contenant de 30 à 50 maisons et à chacun desquels était préposé un « énumérateur ». Un groupe compact de dix à quinze de ces blocs formait un « cercle » placé sous la direction d'un « surveillant » et les cercles à leur tour se réunissaient pour former des « charges » confiées à des « surintendants ». Les énumérateurs avaient d'ailleurs eu soin de remplir les fiches à l'avance dans le courant de janvier et de février, si bien que leur travail s'est réduit le 1er mars à un simple contrôle vérificatif, avec suppression de quelques fiches pour les personnes mortes ou absentes et addition de quelques autres pour les nouveaux-nés ou les nouveaux arrivants. On avait d'ailleurs eu soin de choisir une nuit suffisamment claire — la pleine lune était le 5 mars — pour que leur besogne fut terminée avant minuit, et qui, d'autre part, ne correspondît à aucun de ces grands anniversaires religieux qui mettent en mouvement des millions de pèlerins. Grâce à l'ingénieux système des fiches, pour la première fois introduit dans l'Inde, les résultats affluaient dès le lendemain à Calcutta et quinze jours s'étaient à peine écoulés que paraissait le total provisoire, fixant à environ 294.266.000 âmes la population du pays. L'augmentation dans l'ensemble n'a donc été en dix ans que de 4 millions, soit 1.49 % au lieu de 11.2 % comme entre 1881 et 1891 (1).

La raison est facile à trouver dans ce fait que, prises à part, la présidence de Bombay, l'Agence du Rajputâna et les Provinces Centrales accusent à elles seules une diminution de près de 9 millions, dûe pour une petite partie à la peste et pour l'immense majorité à la famine. C'est ainsi qu'Udaypour a perdu 45 % de sa population. Si pénibles que soient ces constatations, elles ont du moins, aux yeux du statisticien, ce mérite d'avoir été promptement faites. Le *Census Commissionner*, M. Risley est en passe d'établir, comme disent les Anglais, un record en cette matière, et l'on ne peut que s'associer aux éloges que M. Levasseur, de l'Institut, a cru devoir lui adresser pour la célérité avec laquelle il mène cette opération « la plus considérable qui se passe dans le monde ».

Cependant, avant même qu'elle ne fut commencée, le Gouvernement de l'Inde avait reçu du Secrétaire d'Etat un pli officiel lui renvoyant une lettre de Sir Michaël Foster écrite au nom de l'« Association britannique pour l'avancement des Sciences » et recommandant qu'on profitât du recensement pour exécuter du même coup un certain nombre d'investigations ethnographiques. La lettre suggérait tour à tour : 1° l'ethnographie, c'est-à-dire la description systématique de l'histoire, la constitution, les traditions, les religions et les usages sociaux des diverses races, tribus et castes, de l'Inde ; 2° l'anthropométrie, c'est-à-dire l'exécution de mensurations, ayant pour but de déterminer les types physiques caractéristiques des groupes particuliers ; 3° la reproduction photographique des individus typiques et, si possible, des industries archaïques. Dans la note qu'il vient de publier, le Gouvernement de l'Inde se déclare entièrement d'accord avec *l'India Office* au sujet de l'importance scientifique des recherches recommandées par l'Asso-

---

(1) Le chiffre de 1891 était 287.317.000, mais il ne comprenait pas un certain nombre de données nouvelles fournies par les régions qui, comme le Beluchistân, Kélat, le Sikkhim, les Etats Shans de Birmanie, etc., ont été pour la première fois recensées en 1901.

ciation britannique, en foi de quoi il a préparé et fait sanctionner par le Secrétaire d'Etat le plan suivant, que nous croyons utile de reproduire dans ses grandes lignes :

1° Les gouvernements locaux (provinciaux) feront choix d'un de leurs fonctionnaires qui se chargera de mener les enquêtes proposées de front avec ses fonctions ordinaires. Il sera appelé « Surintendant d'Ethnographie » et recevra en cette qualité un supplément de solde de 200 roupies (environ 330 fr.) par mois ; un commis sera également mis à sa disposition ;

2° Le Surintendant correspondra avec les administrateurs de districts ; mais, en règle générale, les obligations de ces derniers se borneront à découvrir quelles sont dans leur ressort les personnes au courant des coutumes, traditions, etc., des différentes tribus et castes, et à les mettre en relation avec le Surintendant, qui, par la suite, correspondra directement avec elles sans déranger davantage l'administrateur ;

« 3° S'étant ainsi procuré des correspondants locaux, le Surintendant leur fournira une liste de questions établie d'après un modèle uniforme et fixant les points sur lesquels il désire des renseignements ;

« 4° Le Gouvernement de l'Inde a de plus décidé de placer une somme de 2.000 roupies par an à la disposition des gouvernements locaux pour servir d'honoraires aux personnes qui rédigent, à l'usage et avec l'approbation du Surintendant, des monographies des castes, tribus ou sectes particulières dont ils se trouvent posséder une connaissance spéciale ;

« 5° Les informations ainsi obtenues seront corrigées par le Surintendant et supplémentées par ses propres enquêtes auprès des personnes représentatives qu'il pourra trouver, et par ses recherches dans l'énorme masse de renseignements qui gît enterrée dans les rapports officiels, les journaux des sociétés savantes et livres divers. Les *Settlement Reports* (Rapports sur la répartition de l'impôt foncier), comme le faisait déjà remarquer, il y a longtemps, Sir Henry Maine, sont une mine précieuse et que seul un fonctionnaire indien peut explorer. Le Surintendant composera à l'aide de ces matériaux un compte-rendu systématique des tribus et des castes de la province, à peu près dans la forme adoptée par M. Risley pour ses *Tribes and Castes of Bengal* et celle suivie par M. Crooke pour les provinces du Nord-Ouest et l'Aoudh.

« 6° En travaillant d'après ces indications, le Gouvernement de l'Inde croit possible d'obtenir en cinq ou six ans, pour chacune des grandes provinces, un compte-rendu suffisamment complet de leur ethnographie. Le coût pour chaque province sera de 5.000 roupies et pour les huit provinces de 40.000 roupies par an. Si le travail durait cinq ans, cela ferait 200.000 roupies ; mais on a des raisons de croire qu'il ne prendrait pas si longtemps. En Birmanie, par exemple, la population est relativement homogène, et le nombre de tribus ou castes différentes réclamant une enquête séparée beaucoup moindre que dans une province indienne. Dans les provinces du Nord-Ouest, une somme considérable de matériaux se trouve déjà consignée dans les *Tribes and Castes* de M. Crooke, et quoique l'ouvrage passe pour avoir besoin d'être condensé en certaines parties, revu et étendu en d'autres, ce travail de révision ne pourra guère prendre quatre ans entiers. De même au Bengale les enquêtes nécessaires pour la préparation d'une seconde édition de l'ouvrage de M. Risley pourraient être probablement terminées en un an. A tout prendre, la somme de 150.000 roupies peut être considérée comme une juste évaluation, non compris les frais d'impression des résultats, qui ne peuvent encore être calculés à l'avance. De l'avis du Gouvernement anglo-indien, ce ne serait pas payer trop cher un « Survey » ethnographique du territoire britannique de l'Inde. Le Secrétaire d'Etat a sanctionné toute dépense ne dépassant pas ce montant.

« Le gouvernement se propose également de rassembler des mensurations physiques de castes et de tribus choisies. Dans la présidence de Madras, le travail sera confié à M. Thurston, le surintendant du Musée central, dont on connaît les études ethnographiques sur l'Inde du Sud et qui sera sans doute choisi par le Gouvernement de la province comme surintendant de l'Ethnographie. Dans le reste de l'Inde on jugera sans doute à propos d'employer les services d'un « assistant d'hôpital civil » qui a travaillé au Bengale sous la direction de M. Risley et qui passe pour compétent dans la matière. On estime que cette partie du plan reviendra probablement en tout à environ 6.000 roupies.

« Quant à la proposition de mettre des photographes à la disposition des fonctionnaires du recensement, elle a été trouvée impossible à mettre en pratique.

« La direction générale du plan sera confiée à M. Risley qui consent à s'en charger en outre de ses autres attributions. Ce sera son affaire de prescrire une liste-type de questions à l'usage de outes les provinces, de déterminer quelles castes et tribus seront mensurées et comment elles

le seront, de régler d'accord avec les gouvernements locaux la forme dans laquelle seront rédigés les divers rapports, et en général de donner son avis sur toutes les questions qui pourront surgir. Son titre officiel sera à cet effet, celui de « Directeur de l'Ethnographie de l'Inde. »

« Le Gouverneur général en Conseil » ce qui est la plus haute désignation officielle du soi-disant vice-roi, — termine par le vœu que les sociétés scientifiques d'Angleterre et d'Amérique (*sic*) veuillent bien assister le dit Directeur de leurs lumières et lui soumettre leurs *desiderata*. Des corps savants du continent européen, il n'en est pas question : il paraît qu'il faut être anglo-saxon pour être compétent en matière d'ethnographie indienne.

*
* *

« L'Association internationale des Académies » lors de sa première réunion qui a eu lieu à Paris en avril dernier, a, sur la proposition du Prof. Kern, demandé au Gouvernement anglo-indien de faire préparer, en vue de la future édition définitive de l'épopée, un catalogue raisonné des manuscrits du *Mahâbhârata* existant dans les diverses régions de l'Inde. Elle s'est ainsi faite l'écho d'un vœu déjà exprimé par le XIIe congrès international des Orientalistes tenu à Rome en oct. 1899 et qui favorisait à cette intention — sur l'initiative du Dr Winternitz, de Prague — la formation d'une « Sanskrit Epic text Society ».

*
* *

Kaçmir. — Nous sommes heureux d'apprendre l'apparition à Londres de la magistrale traduction de la *Râjataraṅgiṇî* par le Dr Stein, (*Kalhaṇa's Râjataraṅgiṇî. A chronicle of the Kings of Kaçmir*, translated with an Introduction, Commentary and Appendices by M. A. Stein, Westminster, 1900, 2 vol.) Comme l'édition du texte sanskrit parue à Bombay en 1892, la traduction de la vieille chronique royale a été publiée sous les auspices du mahârâja de Kashmir et Jammu.

On annonce également la fondation à Çrinagar d'un musée consacré à toutes les productions locales et où une place sera naturellement réservée aux antiquités — tant monuments figurés que documents écrits — qui abondent toujours dans la Vallée.

*
* *

Bombay. — Depuis tantôt trois ans il est question de fonder dans l'Inde une université sur le modèle de celles du « continent », c'est-à-dire de celles de France et d'Allemagne. Les soi-disantes universités anglo-indiennes de Calcutta, de Bombay, d'Allahabâd, de Lahore et de Madras, ne comportent en effet que des établissements d'enseignement secondaire et des jurys d'examen. Il s'agissait de créer, autant que possible en dehors de toute attache officielle, un véritable établissement d'enseignement supérieur destiné à répandre parmi les mieux doués d'entre les étudiants le goût et la méthode de la recherche scientifique originale. Un riche Parsi de Bombay, M. Tata, par une donation magnifique, assurait du premier coup à l'institution nouvelle un revenu annuel de 120.000 roupies (soit, au taux actuel, environ 200.000 francs), et le gouvernement du Maïsour (Mysore) lui offrait à Bangalore, dans les meilleures conditions climatériques, un site des plus propices à son installation. Il semblait que rien ne put retarder la réalisation d'un si beau rêve. La commission provisoire, organisée par M. Tata, s'est cependant heurtée à nombre de difficultés. Elle semble avoir dû bientôt renoncer à comprendre dans le programme initial de l'institution les sciences historiques et philologiques pour se borner aux sciences exactes. Quand, après deux ans d'enquêtes et de pourparlers, il est devenu urgent de fixer les hésitations, c'est au Prof. Ramsay, l'illustre chimiste, qu'elle s'est adressée à cet effet. Après une courte visite dans l'Inde, celui-ci vient de publier un rapport conçu dans un esprit plus utilitaire et plus « commercial » encore. Il n'imagine pas en effet de plus beau rôle pour le futur « Institut de recherches », comme il l'appelle, que de fournir d'ingénieurs ou de chefs de laboratoire experts les futures usines de l'Inde, fabriques de produits chimiques, établissements de métallurgie, etc. Il réduit, en un mot la future Université à n'être plus qu'une

école supérieure de physique et de chimie industrielles. L'idée est assurément pratique et fort défendable en soi : mais elle échappe à notre compétence et, si elle est réalisée au pied de la lettre, il est à craindre que nous n'ayons en à nous occuper ici de ce projet d'une véritable université indienne que pour signaler son avortement.

JAPON

« Une société vient d'être fondée au Japon sur les avis de feu Max Müller en vue d'étudier la langue, la littérature, la religion, la philosophie, l'histoire, la géographie, la mythologie, le folk-lore, les industries, les arts, etc., des contrées asiatiques d'après les livres et manuscrits existants. » Son nom est « Society for Oriental Research » ; son organe, *The Orient* (à qui nous empruntons ces lignes), et son siége social, nº 5, Hongo Shichome, à Tokyo. Elle a pour président l'Hon. G. Tokiwai, et nous relevons parmi ses membres les noms, familiers aux orientalistes européens, de Bunyu Nanjio, J. Takakusu, Fujishima, etc. Son programme, excessivement chargé, prévoit : 1º la composition d'une encyclopédie indienne d'après les diverses versions du *Tripiṭaka* ; 2º la compilation d'un dictionnaire sanskrit-chinois et chinois-sanskrit, d'un index du *Tripiṭaka*, d'un dictionnaire biographique du Bouddhisme, etc. ; 3º la publication de travaux japonais originaux dans les langues européennes et de traductions japonaises d'ouvrages européens ; 4º la recherche et la publication de textes originaux sanskrits existant dans l'Inde ou en Extrême-Orient ; 5º la publication de ces mêmes textes ; 6º l'étude comparative des diverses rédactions des livres sacrés sous leur forme pâlie, sanskrite, tibétaine, chinoise, mongole ou mandchoue ; 7º — 10º l'organisation de conférences populaires et autres moyens de propagande bouddhique. C'est peut-être beaucoup dire que de prétendre, comme le veut le prospectus, que les savants japonais soient seuls capables d'entreprendre cette formidable tâche : du moins y a-t-il certains desiderata (notamment dans l'article 2 de leur programme) qu'ils sont mieux que personne en situation de remplir rapidement pour le plus grand profit des études orientales ; aussi faisons-nous des vœux pour le succès de la nouvelle Société.

The Orient nous apprend encore (nº de mars 1901, p. 19) que le Japon vient de se procurer à Péking deux exemplaires du *Kandjour* et du *Tandjour* « un ouvrage convoité par tous les orientalistes du monde. »

JAVA

Le *Rapport colonial aux Chambres Hollandaises pour 1899* contient les renseignements suivants à l'article « Archéologie » (p. 111).

« Grâce à la Société d'archéologie, de linguistique, de géographie et d'ethnographie de Yogyakarta il a été procédé en 1898 au déblaiement du *Tjandi Sewou*. L'avant-temple méridional, le *Tjandi Boubrah*, a été complètement mis à jour, ainsi que les soubassements des petits temples au-dessous de Loumboung. En outre, la chambre orientale de l'avant-temple du *Tjandi Sewou* a été débarrassée de ses décombres, opération qui ne fit découvrir qu'un autel. Pour prévenir l'invasion de certains visiteurs plus qu'inutiles dans la petite chapelle où se trouve une image de Durgâ, l'entrée en a été fermée. Il y aurait lieu de prendre dans le plus bref délai des mesures radicales pour que la toiture, très ruineuse, ne s'écroule pas sur la dite statue. Les groupes ci-dessus dénommés aussi bien que les autres groupes de *Tjandi* auxquels la Société consacre ses soins ont encore été très fréquentés en 1898 par les touristes, tant hollandais qu'étrangers. On a continué à la Société pour l'année 1898 le subside de 3.000 florins destiné à ses recherches archéologiques ; elle reste d'autre part en jouissance de la contribution gouvernementale de 70 florins par mois en vue de l'entretien et de la surveillance des monuments déblayés par elle. »

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

ARRÊTÉ promulguant en Indo-Chine le décret du 26 février 1901, portant organisation de l'Ecole française d'Extrême-Orient. — Décret

Le Gouverneur général *p. i.* de l'Indo-Chine, Officier de la Légion d'honneur,

Vu le décret du 21 avril 1891 ;
Sur la proposition du Directeur des Affaires civiles de l'Indo-Chine,

ARRÊTE :

Article premier. — Est promulgué en Indo-Chine le décret du 26 février 1901, portant organisation de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

Art. 2. — Le Directeur des Affaires civiles de l'Indo-Chine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hanoi, le 20 avril 1901.

BEONI.

Par le Gouverneur général *p. i.* :
Pour le Directeur des Affaires civiles de l'Indo-Chine
et par autorisation :
Le Sous-Directeur,
TOURNIER.

DÉCRET

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Ministre des colonies et du Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts ;
Vu le décret du 21 avril 1891, fixant les pouvoirs et les attributions du Gouverneur général de l'Indo-Chine ;
Vu l'avis émis, le 9 décembre 1898, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France ;
Vu les arrêtés du Gouverneur général de l'Indo-Chine, en date des 15 décembre 1898 et 20 janvier 1900, portant création d'une mission archéologique permanente en Indo-Chine et donnant à cette mission la dénomination de : *Ecole française d'Extrême-Orient*,

DÉCRÈTE :

Article premier. — L'Ecole française d'Extrême-Orient est placée sous l'autorité du Gouverneur général de l'Indo-Chine et sous le contrôle scientifique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France.

Art. 2. — Elle a pour objet :

1° De travailler à l'exploration archéologique et philologique de la presqu'île indo-chinoise, de favoriser par tous les moyens la connaissance de son histoire, de ses monuments, de ses idiomes ;

2° De contribuer à l'étude érudite des régions et des civilisations voisines (Inde, Chine, Japon, Malaisie, etc.)

Art. 3. — L'Ecole a pour chef un directeur nommé par décret, sur la proposition du Gouverneur général de l'Indo-Chine et la présentation de l'Académie des Inscriptions.

Le directeur est nommé pour six années ; son mandat est renouvelable.

Il est chargé :

1° De présider et de prendre part lui-même à l'enseignement qui doit comprendre des cours de langues sanscrite et pâlie et d'archéologie pratique, de former les auditeurs européens ou indigènes aux bonnes méthodes de travail et les mettre en état de collaborer utilement à l'œuvre poursuivie ;

2° D'exercer sa direction et son contrôle sur les études et les travaux des pensionnaires dont il sera question à l'article 4 du présent décret.

A cet effet, il doit, dans la mesure des ressources qui sont mises à sa disposition :

S'entourer des répétiteurs européens et orientaux dont le concours est reconnu utile ;

Entretenir et développer la bibliothèque et le musée de l'Ecole ;

Fonder et diriger une publication où trouvent place, avec les travaux émanant directement de l'Ecole, ceux qu'il peut recueillir ou provoquer en dehors, en guidant au besoin les auteurs de ses conseils et de son expérience.

Art. 4. — Il est attaché à l'Ecole, sur la désignation de l'Académie des Inscriptions, des pensionnaires en nombre variable, suivant les circonstances et l'opportunité.

Peuvent être désignés : soit des jeunes gens se destinant à l'étude de l'Inde ou des pays d'Extrême-Orient, qui paraissent offrir des garanties sérieuses de préparation scientifique, soit des savants dont les recherches rendent désirable un séjour en Orient.

Ces pensionnaires ou savants en mission doivent, tout en poursuivant leurs travaux personnels, coopérer à l'objet spécial de l'Ecole.

Ils sont défrayés par l'Ecole et y demeurent attachés pendant un an au moins. Ce terme peut être prorogé d'année en année, sur la proposition du directeur et l'avis de l'Académie.

Un fonds spécial est inscrit aux crédits annuels affectés à l'Ecole pour leur être distribué en indemnités de séjour et de voyage, au moyen desquelles ils remplissent des missions d'étude, d'une durée proportionnée aux ressources disponibles, dans les pays d'Orient, Indo-Chine ou autres, selon l'objet particulier de leurs recherches.

Art. 5. — Chaque année, le directeur doit adresser au Gouverneur général de l'Indo-Chine un rapport détaillé sur les travaux de l'Ecole, ses publications en cours ou projetées, l'activité des pensionnaires et, généralement, sur tout ce qui intéresse les résultats et les progrès scientifiques de l'institution.

Ce rapport est communiqué à l'Académie des Inscriptions par l'intermédiaire des Ministres des colonies et de l'instruction publique.

L'Académie correspond directement avec le directeur, toutes les fois qu'elle le juge opportun, pour tout ce qui concerne la marche des travaux de l'Ecole.

Quant à la correspondance relative à l'organisation de l'Ecole et à l'orientation générale des études, elle devra, comme le rapport annuel, être transmise par l'intermédiaire des Ministres des colonies et de l'instruction publique.

Art. 6. — Il peut être adjoint à l'enseignement scientifique de l'Ecole un enseignement des langues, écritures et littératures modernes de l'Extrême-Orient.

Art. 7. — Les dépenses de l'Ecole française d'Extrême-Orient sont inscrites au budget général de l'Indo-Chine.

Art. 8. — Des arrêtés du Gouverneur général règleront les conditions d'application des présentes dispositions.

Art. 9. — Le Ministre des colonies et le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 26 février 1901.

Emile LOUBET.

Par le Président de la République :

Le Ministre des colonies,
Albert DECRAIS.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,
Georges LEYGUES.

NOTES ETHNOGRAPHIQUES SUR DIVERSES TRIBUS

du Sud-Est de l'Indo-Chine [1]

Par M. A. LAVALLÉE

Ancien attaché à l'École française d'Extrême-Orient

BOLOVEN

Les Boloven constituent, par leur nombre et leur état social, la plus importante des tribus établies entre le Mé-kong et la Sé-kong. Leur type se rapproche beaucoup de celui des Laotiens auxquels ils ont emprunté de nombreuses coutumes : port du sampot, coupe des cheveux, etc. La plupart parlent couramment le laotien, conséquence de leurs relations commerciales très suivies avec les riverains du Grand Fleuve.

Leurs traditions font venir tous les *Khà* [2] du pays de Vieng-Chan, emmenés par les *chưrong*, magiciens armés d'une épée enchantée. En tête marchaient les Radeh et en queue les Boloven. Ceux-ci, épuisés par la fatigue et la maladie, ne purent dépasser la région où ils sont maintenant fixés et s'y établirent. Il est curieux de constater que cette légende se retrouve, presque trait pour trait, chez les Niaheun et qu'il existe, chez tous les Khà occidentaux, une vague idée d'une origine septentrionale. Il se pourrait, en effet, que cette race ait été refoulée vers le Sud par l'expansion des Thai.

Les Boloven se nomment eux-mêmes « *Djourou* ». Les Laotiens donnent comme étymologie du mot *löven* ou *bolöven* l'absurde légende suivante : un chef laotien acheta jadis d'un chef djourou le droit de suzeraineté moyennant le don d'une bague que le Laotien reprit ensuite par artifice, d'où le nom donné au Djourou : « il a perdu la bague », en laotien : *lá vên*.

Les villages ne sont pas reliés administrativement entre eux. Les *chau muong* de Saravane et de Khan-thong-gnai représentent l'autorité supérieure ; les groupements de population sont administrés, pour les affaires de municipalité ou de simple police, par des chefs dont la hiérarchie descendante est la suivante : Kagnong louang, Kagnong ao, Kagnong louk, Kagnong muong,

---

(1) Ces notes sont extraites d'un rapport adressé au Directeur de l'École française d'Extrême-Orient par M. A. Lavallée, le 1er août 1900. On trouvera dans le second *Rapport annuel* de M. Finot des renseignements sur le voyage de notre collaborateur, dont nous publions d'ailleurs l'itinéraire, et un aperçu de ses résultats au point de vue archéologique et linguistique (*N. de la R.*).

(2) *Khà*, sauvage, en laotien.

Kagnong lan, les petits villages n'ayant que des magistrats d'ordre inférieur. Les dignités sont héréditaires.

Les Boloven cultivent, pour vendre aux Laotiens, du tabac, de la ramie et, dans la région Nord, du cardamome dont le commerce enrichit le pays ; ils se nourrissent de riz de montagne, comme presque tous les Khâ. Leurs rizières sont constituées dans la forêt au moyen de « brûlés » qu'on abandonne au bout de deux ou trois ans pour procéder à un nouveau défrichement. L'industrie de cette tribu est nulle ; tous les tissus viennent d'Europe par l'intermédiaire des Laotiens et des Chinois.

Les Boloven, comme tous les sauvages, n'ont qu'une vague idée de l'existence d'un être supérieur ; ils ne rendent hommage qu'aux esprits malfaisants dont ils voient l'intervention partout. Aucune maladie ne leur paraît naturelle ; elle est, d'après eux, toujours causée par l'action néfaste d'un esprit, qu'on s'efforce d'apaiser par toutes sortes de sacrifices. Cette croyance existe d'ailleurs, presque à un semblable degré, chez les Laotiens et même chez les Annamites. Lorsqu'une personne est malade, c'est-à-dire, pour les Laotiens et les sauvages, possédée par un esprit, on fait venir un sorcier qui exorcise le démon auquel on offre en sacrifice un peu de viande, des œufs (souvent vidés d'avance), des fruits, que les Laotiens confient, sur un petit radeau, au courant du fleuve et que les Khâ déposent simplement sur les routes.



FIG. 46. — JEUNES MARIÉS BOLOVEN.

Une conséquence de cette attribution à une puissance maligne de tous les maux physiques est l'absence presque absolue d'une médication rationnelle : je n'ai vu employer chez les Khâ, en guise de remède, que le sang de poulet, en frictions extérieures.

La terreur des influences malfaisantes est l'origine de ce *khalam* (1), commun à toute la région sauvage et qui y rend la vie si désagréable pour le voyageur qui se heurte à chaque instant au réseau inextricable de ces défenses de faire ou de passer. Lorsqu'un village ou une maison est en état de *khalam*, l'entrée en est absolument interdite à tout étranger. Les causes du *khalam* sont multiples : disette, guerre, cérémonie religieuse, maladie, enter-

---

(1) *Khalam*, néfaste, qui porte malheur, interdit (en laotien) ; c'est le *tabou* des Océaniens.

rement, etc. Les grands *khalam*, pour la disette et la guerre, durent trois lunes, pendant lesquelles les villages de la tribu restent en interdit. Les Boloven, chez lesquels la civilisation fait de sérieux progrès, n'ont gardé l'interdit que pour les maisons seulement, lorsque le sorcier y pratique ses incantations pour guérir un malade.

Je n'ai pas pu obtenir de renseignements au sujet des rites usités chez les Boloven au moment de la naissance et qui paraissent se réduire à fort peu de chose. Les mariages se concluent de la façon suivante : le jeune homme qui désire une jeune fille fait demander aux parents la permission de la visiter. Si ceux-ci agréent la demande et si la fille est consentante, les jeunes gens sont laissés complètement libres de se fréquenter, sans que personne les surveille. Les fiançailles n'ont pas de durée fixe ; on procède généralement au mariage lorsque le vin de riz pour les réjouissances est prêt. Le chef du village sacrifie un poulet, puis examine les entrailles. Si l'appendice (?) est bien dans un plan perpendiculaire à l'intestin, les présages sont bons ; s'il s'incline à droite ou à gauche, c'est un signe néfaste et l'union n'est pas célébrée. En cas de réussite, le mariage se trouve de fait conclu ; il ne reste plus qu'à absorber six jarres de vin de riz et de copieuses victuailles fournies, par moitié, par chacun des nouveaux époux. Il ne se donne de dot d'aucun côté. En cas d'adultère, le coupable est condamné à douze ticaux d'amende si la personne lésée est du commun peuple, et à vingt ticaux si elle appartient à la famille d'un chef. L'amende est la même pour la séduction d'une jeune fille. La mari qui surprend sa femme en flagrant délit a le droit de tuer les coupables.

Il est assez difficile d'obtenir des renseignements exacts au sujet des cérémonies auxquelles on procède au moment de la mort : le cadavre est immédiatement porté hors de la maison et déposé sous une sorte de catafalque ; tout le village se réunit et l'on absorbe bruyamment force vin de riz, sans doute pour distraire la douleur des parents. L'inhumation n'est pas, non plus, accompagnée de cérémonies lugubres et ressemble plutôt à une fête comme, d'ailleurs, les crémations laotiennes. Le corps n'est jamais incinéré. Les tombes, très éloignées des lieux habités, par crainte des influences malignes, sont soigneusement entourées et surmontées d'une légère construction en bois. Les Boloven croient à une vie future sur la nature de laquelle ils semblent cependant peu fixés ; ils ne paraissent pas avoir l'idée de récompenses et de peines dans l'autre monde, comme conséquence de la conduite de l'individu.

Les Boloven sont beaucoup plus hospitaliers que les Laotiens : leurs *sala* (maisons des voyageurs) sont bien entretenues, toujours pourvues d'eau et de nattes ; l'arrivée d'un voyageur de marque dans un village est l'occasion d'une fête accompagnée d'une forte absorption de vin de riz, auquel il faut goûter, sous peine de manquer à tous les usages.

Cette dégustation solennelle se retrouve chez les Niaheun et chez beaucoup d'autres tribus. Le vin de riz se prépare de la façon suivante : on prend de la

balle de paddy et du riz décortiqué qu'on mélange dans une jarre avec un peu d'eau et un levain *ad hoc*. On bouche hermétiquement la jarre et on laisse fermenter pendant deux ou trois mois. On ajoute de l'eau au moment de consommer. On aspire le liquide avec un rotin percé introduit jusqu'au fond de la jarre. Le goût n'est pas désagréable.

NIAHEUN

Les Niaheun, comme les Boloven, croient être venus du Vieng-Chan il y a très longtemps, conduits, eux, par les *phă sải*, espèce de sorciers parents des *chương*. Ce sont les *phă sải*, croient-ils, qui leur ont fixé leur résidence et leur dialecte, tous les Khâ formant jadis un seul peuple et parlant la même langue.

Les Niaheun diffèrent totalement des Boloven comme aspect physique (fig. 47 et 48). Les hommes ont souvent des traits fort réguliers et sont même quelquefois d'une beauté remarquable ; leur teint est très foncé ; ils portent les cheveux longs, souvent crêpelés, particularité qui ne se rencontre jamais chez les races mongoliques. Leur type paraît supérieur à celui des femmes, qui est moins affiné. Le costume masculin est des plus rudimentaires : un simple pagne auquel on ajoute, par les temps frais, une couverture jetée sur les épaules.



FIG. 47. — GUERRIERS NIAHEUN

L'industrie des Niaheun est absolument nulle : ils achètent chez les Alak les étoffes dont ils se couvrent et aussi leurs bijoux, y compris les colliers de perles venus d'Europe par la voie d'Annam. Les Niaheun ont cherché à excuser leur indolence en déclarant néfaste le tissage des étoffes qui leur aurait été

interdit par les *phă săi* au moment de leur exode du Vieng-Chan.

Leur organisation sociale est la même que celle des Boloven et est toute patriarcale. Leurs usages admettent le rachat de tous les crimes et délits. L'amende pour un vol est du triple de la chose volée, dont un tiers au profit du juge (chef du village); pour un meurtre, elle était du double de la valeur de l'homme, soit de deux à quatre barres d'argent (1); les coupables ne pouvant payer étaient jadis vendus. Les affaires criminelles se règlent maintenant chez le fonctionnaire français chargé de l'administration de la province. L'amende pour adultère, partagée entre les deux coupables, est de cinq buffles; elle est de trois buffles pour répudiation non motivée, du même nombre pour séduction suivie de grossesse. Dans ce dernier cas, la jeune fille supporte également la moitié de la peine, pareil acte portant malheur au village. En tout cela, les droits des femmes sont absolument égaux à ceux des hommes.



FIG. 48. — PROFIL DE NIAHEUN.

Les errements pour les mariages sont les mêmes que chez les Boloven: liberté complète aux fiancés, divination par les entrailles d'un poulet. Les funérailles présentent le même caractère et sont également l'occasion d'une absorption immodérée d'alcool.

Les causes de *khalam* sont innombrables et l'entrée des villages est à chaque instant défendue aux étrangers; les coutumes locales punissent de trois barres d'amende la violation de cette défense: c'était jadis un *casus belli*. J'ai dû, pour me conformer aux usages, éviter les villages Niaheun que j'ai rencontrés, tout le pays étant en interdit par suite de mauvaise récolte. La raison du *khalam* en temps de disette est qu'on craint que le génie du riz ne s'en aille avec l'étranger, au départ de celui-ci, ce qui empêcherait toute récolte subséquente.

ALAK

L'Alak a les traits moins fins mais l'apparence plus robuste que le Niaheun; il porte également les cheveux longs mais ramenés et coupés droit

(1) 30 à 60 piastres.

sur le front, « à la chien ». Son costume est tout aussi sommaire pour le sexe masculin; les femmes portent une longue jupe qui cache les seins et descend au-dessous des genoux. (Fig. 49).

L'Alak est un artisan habile qui fournit à ses indolents voisins Niaheun leurs bijoux et jusqu'à leurs vêtements, qui s'échangent contre du bétail. Il a même

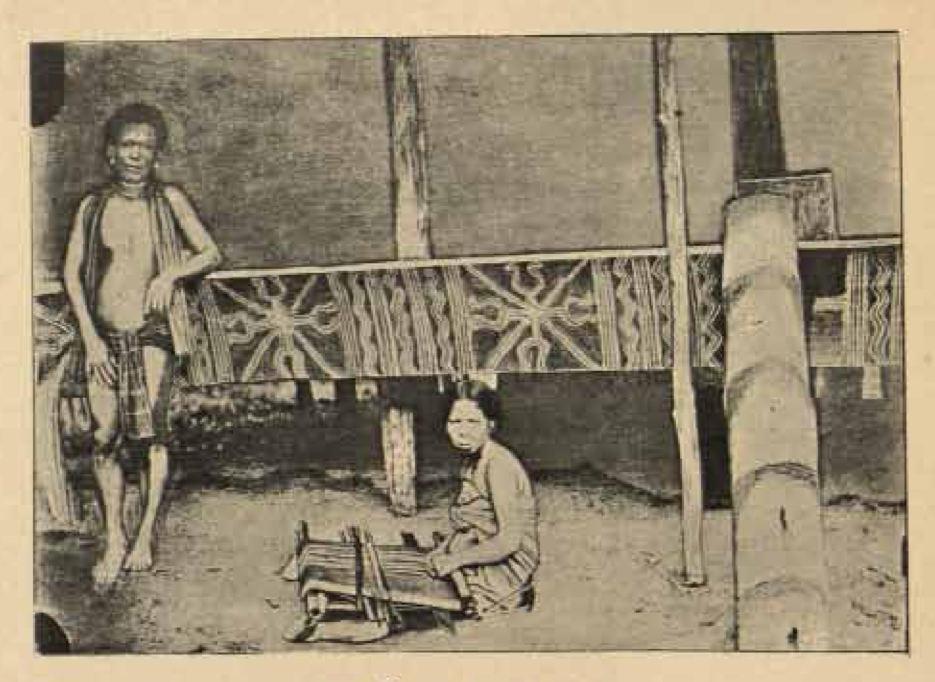


FIG. 49. — TISSEUSE ALAK.

un certain sens artistique : quelques pipes à eau, cadeaux de jeunes gens à leurs fiancées, et des peignes en bambous sont assez finement fouillés ; à remarquer également quelques lourds bracelets en cuivre ciselé, qui ne se font plus d'ailleurs. Les maisons alak sont grandes, solides et ornées avec art. (Fig. 50).

Le jeune Alak est coquet et soigne particulièrement sa parure. Les élégants portent autour du cou un collier formé d'un gros fil de cuivre enroulé et qui atteint souvent dix centimètres de hauteur. C'est là un véritable carcan qui gêne les mouvements de la tête et blesse par son poids ; d'autre part, le vert de-gris qui se forme à l'intérieur cause des inflammations de la peau qui forcent à abondonner temporairement cette parure primitive. Les oreilles sont percées de trous énormes dans lesquels on introduit les objets les plus hétéroclites : bouts d'os, de bois, tronçons de roseau, écheveaux de fil rouge. Les douilles vides de carabine et de revolver sont particulièrement appréciées pour cet usage. Les femmes paraissent moins coquettes : elles portent seulement des colliers formés de plusieurs rangées de petites perles, généralement de couleur verte. Aucun bijou n'est en or ni en argent, le contact de ces deux métaux

portant malheur. Cette superstition peu banale n'est pas sans compliquer étrangement les transactions avec cette peuplade, la monnaie d'argent n'étant pas admise.

Les Alak sont encore plus esclaves du *khalam* que les Niaheun. Il est néfaste de toucher un cochon l'après-midi. Le *fan* (cervulus Muntjac) est maléfique au premier chef : non seulement on ne peut en manger, mais l'introduction d'un seul morceau de la bête dans un village expose les habitants aux maux les plus épouvantables. La corne du rhinocéros porte également malheur. En revanche, l'entrée des villages n'est jamais interdite aux étrangers, comme chez les Niaheun ; mais on leur y donne rarement l'hospitalité. Les filles Alak peuvent également épouser des gens d'une autre tribu (ce qui est interdit chez les Niaheun) et on les voit même s'unir, rarement d'ailleurs, avec des Laotiens.

Lorsqu'un Alak est malade, il sacrifie un buffle ou une vache au démon qui le tourmente. On plante, pour la circonstance, une colonne en forme de carafe très allongée, à laquelle on attache la victime qu'on immole à coups de lance. Tout le village et même les villages voisins sont invités pour le festin qui s'ensuit et qui est accompagné d'une vaste absorption de vin de riz, défendue en temps ordinaire. Les villages sont semés de colonnes, qui restent debout pour rappeler ces sacrifices, et les crânes des victimes sont soigneusement conservés dans la maison du sauvage qui a fait les frais de la fête : il n'est pas rare d'en compter une dizaine fixés dans la toiture. Inutile de signaler les effets de cette médication bizarre et que les Khâ croient souveraine ; si elle est suivie de la mort du malade, l'Alak explique cet accident en disant : « Je me suis trompé : j'ai sacrifié un buffle et l'esprit voulait une vache ». Le principe reste sauf.

L'organisation sociale est la même que chez les Boloven et les Niaheun, mais chaque village est encore plus isolé et presque hostile à ses voisins. L'administration de chaque groupe est dévolue à plusieurs notables dont il faut l'accord unanime pour résoudre une question. Aussi la moindre affaire ne peut-elle être réglée qu'après des *palabres* interminables, auxquels tout le village prend part, se réservant d'ailleurs de n'exécuter que les décisions qui recueillent l'approbation à peu près unanime de la population. Les traits caractéristiques de l'esprit du sauvage sont la méfiance et l'inertie ; j'ai eu toutes les peines du monde à me procurer, à Kassang Fè Dan (fig. 50), quelques spécimens de l'industrie locale ; à mes propositions d'achat, on répondait : « Les Européens qui vous ont précédé ici n'ont jamais demandé semblable chose : nous craignons que vous n'ayez un but caché de nature à nous nuire ».

Le mariage, chez les Alak, est entouré des mêmes cérémonies que chez les Niaheun et les Boloven, mais le mari est ici tenu de fournir une dot, d'ordinaire quatre buffles ou deux jarres du Cambodge. Le rachat des offenses se pratique comme chez les Niaheun : le viol est puni de trois *tamlungs* (douze ticaux) d'amende, l'adultère de deux *tamlungs* à la charge de l'amant. L'amende pour le vol est du double de la chose volée ; pour le meurtre, elle était du double de la valeur de l'homme, comme chez les Niaheun.

Les traditions des Alak se bornent à ceci : ils viennent du Nord et habitaient jadis la région de Ban Dan Na Lao (près de Song-khône). Quant à l'origine de leur race, la légende raconte qu'aux anciens temps les Laotiens et les Khâ habitaient, réunis en un seul peuple, les îles de la mer (?), où ils se trouvaient confinés. Ils eurent un jour envie de voir du pays. Une corde très longue en cuir de buffle fut préparée et le meilleur nageur la porta à la côte du continent, où il la fixa. Les insulaires se mirent alors à l'eau en se soutenant au câble ; mais, celui-ci venant à se briser, ceux qui étaient passés les premiers se trouvèrent séparés de leurs frères. C'est des premiers que descendent les Khâ, les



FIG. 50. — VILLAGE ALAK (BAN KASSANG FE DAN).

autres sont devenus les Laotiens ! L'histoire ne dit rien des autres peuples, d'ailleurs presque inconnus des Alak qui n'ont de relations qu'avec leurs voisins de l'Ouest. Je ne parle pas de leurs idées sur les Européens qui leur paraissent une variété de magiciens, d'essence ultrahumaine !

LAVÉ

Je n'ai pu recueillir les traditions ni noter les mœurs des Lavé, faute de pouvoir trouver un sujet assez intelligent et parlant suffisamment le Laotien. A toutes mes questions, les sauvages que j'interrogeais répondaient : Je ne sais pas. Cette peuplade paraît très-inférieure au point de vue intellectuel.

Son type physique et sa langue la rapprochent des Boloven. Les cheveux sont souvent coupés à la laotienne, les vêtements sont ceux des Niaheun et des Alak (fig. 51).

KASÈNG

Les Kasèng ont à peu près le même type que les Lavé ; leur dialecte, si j'en juge par le peu qu'il m'a été permis d'étudier, a les plus grandes affinités avec le dialecte alak. Je n'ai pu recueillir qu'un vocabulaire tout-à-fait élémentaire



FIG. 51. — TYPES DE KHA LAVÉ.

et j'ai essayé vainement d'obtenir quelques renseignements sur les usages et les légendes de cette tribu, les rares individus que j'ai pu rencontrer à Attopeu ne connaissant que quelques mots de laotien.

HALANG

Les Halang ou Sélang ne possèdent que six villages, échelonnés sur la première moitié de la route d'Attopeu à Kon-Toum. Ils ont le même type physique que les Lavé et le même costume primitif; leur langue diffère sensiblement des dialectes occidentaux et semble parente du sédang ; leurs facultés

intellectuelles paraissent avoir été quelque peu développées par leur contact journalier avec les marchands laotiens.

Les Halang savent travailler le fer, mais ne connaissent pas le métier à tisser : ils fabriquent une étoffe grossière avec une espèce d'écorce que l'on bat pour l'assouplir et qui donne un tissu assez résistant. Toute autre industrie est, disent-ils, incompatible avec la recherche de l'or, leur principale occupation. Ils se servent, pour ce dernier travail, de grands plats en bois, façonnés au coupe-coupe, qu'on remplit de la vase des rivières et qu'on agite dans l'eau jusqu'à ce que l'or reste seul au fond. Ce procédé primitif ne donne d'ailleurs que des bénéfices dérisoires : dix cents par jour et par travailleur. Les sauvages paient l'impôt avec une partie de cet or et échangent le reste contre les marchandises que leur appportent les Laotiens. Ils n'en font point de bijoux.

Les légendes halang racontent qu'à l'origine tous les Khà formaient une seule nation groupée sur les rives de la Sé-San. Or, en ce temps là, vivait au Vieng-Chan un magicien *(phä säi)* renommé pour sa grande science, lorsque des géants, hauts de huit coudées, venus de « *Lanka* » (1), envahirent le pays qu'ils ravagèrent et emmenèrent prisonnier le propre frère du magicien. Celui-ci, épouvanté devant ces adversaires plus forts que ses enchantements, s'enfuit, descendant le Mékong en pirogue avec sa femme et ses enfants. Mais, en arrivant à Khône, la pirogue fut engloutie dans la cataracte, et la femme et les enfants se noyèrent. Le magicien, sauvé par miracle, continua à descendre le Mékong jusqu'à la Sé-San qu'il remonta, si bien qu'il tomba un jour chez les Khà qui s'emparèrent de sa personne et le réduisirent en esclavage. Mais lui, voulant montrer sa puissance, transforma un jour les enfants de ses maîtres en fruits divers puis leur rendit leur forme primitive, ce qui effraya fort ces gens qui résolurent de se débarrasser de leur esclave. Il y avait en ce moment, dans un village voisin, un chef que les génies avaient rendu riche de la façon suivante : étant un jour à la pêche, il ramena plusieurs fois avec son filet une mâchoire de cuivre qui, rejetée à l'eau, réapparaissait toujours. A la fin, étonné de ce prodige, il prit la mâchoire et la rapporta chez lui. La nuit qui suivit, il rêva que cette mâchoire parlait et lui ordonnait de construire un temple où il la déposerait, moyennant quoi il lui suffirait de désirer quelque chose pour être exaucé. L'heureux pêcheur obéit et n'eût désormais qu'à souhaiter les plus grandes richesses pour les obtenir. On vint lui offrir en vente le *phä säi*, dont on demandait un prix exorbitant : cent buffles, cent plats d'airain, cent sabres, etc., que ce lui fut un jeu de donner, grâce à la précieuse mâchoire. Il ignorait cependant les merveilleux talents de son esclave que celui-ci lui fit d'ailleurs immédiatement connaître. Envoyé puiser de l'eau pour la préparation du vin de riz offert à ses anciens maîtres, il s'amusa à rendre solide cette eau qu'il se mit à découper en tranches. A la vue de ce prodige, son nouveau maître, reconnaissant un être supérieur, lui rendit

---

(1) Ceylan, dans le *Râmâyana*.

sur le champ la liberté et y ajouta le don de ses quatre filles comme épouses. Accepté bientôt comme chef suprême par tous les sauvages, le *phă sài* leur fixa leur langue, leur résidence et leur industrie particulière (la recherche de l'or pour les Halang), ce qui se rapporte aux traditions des Niaheun. Cette légende a également des relations avec celle que m'ont racontée les Boloven.

Comme chez tous les sauvages, les coutumes halang admettent le rachat des délits et des crimes, selon un tarif fixé d'avance. Les cérémonies civiles sont peu nombreuses. La naissance n'est accompagnée d'une fête que chez les gens riches. Pour le mariage, il ne se donne aucune dot ; tout se borne à une vaste absorption de vin de riz et à quelques cadeaux de part et d'autre. On ne peut répudier sa femme sans lui verser une indemnité égale à la valeur de sept esclaves. Les Halang riches épousent souvent par anticipation des fillettes qui restent dans leur famille jusqu'à l'âge de puberté, mais dont ils doivent, dès lors, assurer l'entretien. La polygamie est la règle chez les chefs.

A la mort, le cadavre est porté hors de la maison et placé sous un catafalque. Il est enterré après un délai allant jusqu'à huit jours dans les familles riches. L'inhumation est accompagnée d'un grand festin où l'on mange porcs et buffles arrosés de vin de riz. On fait aussi des sacrifices de buffles au démon en cas de maladie. Les Halang croient à une vie future, avec récompenses et châtiments, sur la nature desquels ils n'ont d'ailleurs pas d'idée bien arrêtée. Ils croient à un être suprême et surtout aux génies, larves et fantômes, qui remplissent tout.

Les épidémies de choléra sont fréquentes dans cette région et causent, par suite de l'incurie des sauvages, un nombre de décès effrayant : la moitié de la population disparaît. Elles restent d'ailleurs confinées dans un cercle très restreint, grâce à l'isolement des villages. Il faut voir dans ces épidémies la principale cause de l'affaiblissement de plusieurs tribus, réduites à deux ou trois villages. Les Halang, eux-mêmes, ne comptent guère maintenant plus de deux mille individus.

THÉ

Les Thé forment un petit groupe de deux villages, éloignés l'un de l'autre de quatre kilomètres. Ils paraissent proches parents des Halang. Leurs cimetières sont curieux : ils sont entourés d'une rangée de statues, taillées dans un tronc d'arbre, et figurant grossièrement un personnage assis, la tête dans les mains, dans l'attitude de la méditation. L'ensemble est d'une bizarrerie mélancolique. (Fig. 52).

DJIARAI

Les Djiarai constituent la plus importante des tribus sauvages : leurs villages, très nombreux, s'étendent sur un espace de deux cents kilomètres, des Halang aux Radeh. Leur type physique est peut-être légèrement supérieur à celui de

leurs voisins, mais leur état de civilisation est tout aussi rudimentaire. Leurs mœurs sont très-libres et l'ivrognerie est très en honneur. Il en résulte une dégénérescence de la race : dans chaque village djiarai que j'ai visité, j'ai rencontré un ou deux idiots.

La langue des Djiarai offre de grandes affinités avec le cham et le malais ; mais il ne semble pas, étant donné leur niveau ethnique actuel, que les Djiarai aient jamais participé à la civilisation du Champa, auquel ils durent

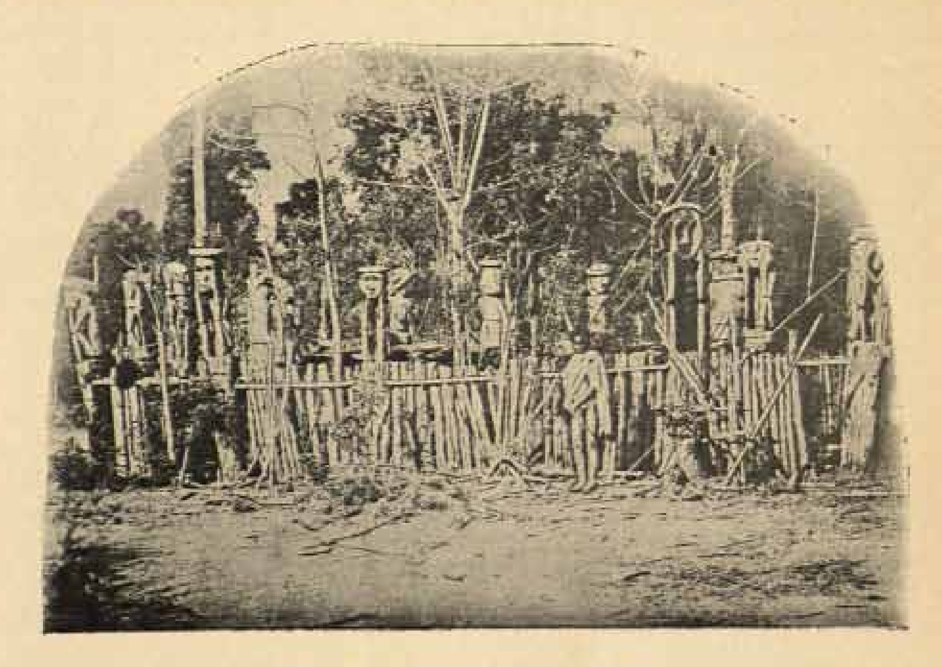


FIG. 52. — CIMETIÈRE CHEZ LES THÉ.

seulement être longtemps assujettis. Au moins, la vallée du Song-Ba fut-elle occupée par les Cham qui y laissèrent ces monuments mystérieux, signalés par les sauvages, et que ceux-ci entourent maintenant d'une vénération superstitieuse.

On ne peut consulter à ce sujet les traditions djiarai qui n'existent pas. J'ai interrogé en vain les notables de Pley-Kleng : ils n'ont aucune idée de leur origine ni de leur histoire. Le R. P. Guerlach n'a pas été plus heureux dans ses voyages aux villages du Sud.

Les Djiarai font un commerce assez actif d'étoffes, tissées par leurs femmes. Des jupes de celles-ci, non cousues, sont souvent curieuses, étant formées d'un tissu blanc par places, ailleurs rouge, puis bleu et quadrillé ; l'ensemble est bizarre : on dirait que le vêtement est rapiécé. Ils fabriquent également de beaux sabres, à long manche en cuivre repoussé.

Chaque village djiarai est, comme partout dans cette région, indépendant de son voisin. Il n'y a aucune espèce d'autorité centrale. L'influence des *patao*,

desquels je vais parler, ne s'exerce que sur leur entourage immédiat. Leur nom même est inconnu dans les villages du Nord.

Rois du feu et l'eau. — J'ai pu recueillir à Kon-Toum des renseignements précieux sur les fameux rois du feu et de l'eau, (*Patao Ngo*, et *Patao Ya* en djiarai ; *Hoả Xá* et *Thủy Xá* en annamite ; *Sadet Theung* et *Sadet Loum* en laotien). Voici ce que racontent les sauvages : un homme riche, nommé Xĕp, conservait deux lingots de fer, un gros et un petit. Avec ce dernier, de nature magique, son existence se trouvait identifiée ; de telle sorte que tous les changements que subissait ce morceau de fer retentissaient sur la vie même de son propriétaire. Aussi ce dernier le gardait-il avec un soin jaloux sans confier à personne le redoutable secret. Un jour, son fils vint lui demander un des lingots pour se forger un sabre : « Aie bien soin de prendre le gros », dit le père qui, fort occupé, ne put se déranger. Le fils, examinant les deux morceaux de fer, trouva le plus petit d'un travail plus commode et l'emporta, oublieux de l'ordre de son père, dont, rentré au logis, il se mit à forger le fétiche. Or, sous l'action du feu et du marteau, le fer développait une telle chaleur qu'il consumait jusqu'à l'enclume, au grand étonnement des assistants. Un esclave qui se trouvait à côté, fendant le rotin destiné à confectionner le fourreau du sabre, vint à se couper et une goutte de son sang tomba sur la lame qui jeta un éclair éblouissant. L'esclave, soudain inspiré, déclara alors que ce sabre était un fétiche et exigeait sa propre mort, en holocauste, comme réparation de l'insulte qui lui avait été faite. Les assistants, frappés d'un soudain respect pour cet homme qui interprétait les ordres des génies, lui offrirent un repas d'honneur, à l'issue duquel il commanda d'apporter le sabre qui était toujours incandescent. Se précipitant sur l'arme, il la saisit avec les dents. Aussitôt, une lueur aveuglante s'éleva, un gouffre s'ouvrit qui engloutit l'esclave, et le fer redevint instantanément froid. La lame magique, dont personne n'osa reprendre la forge, fut conservée depuis dans l'état fruste où elle se trouvait. (La légende ne dit rien du sort du nommé Xĕp). La garde de cette arme est confiée au roi du feu et c'est là l'épée magique des Djiarai. Le roi de l'eau ne conserve qu'une tasse (?) et le rotin que travaillait l'esclave ; il est moins considéré.

Il n'y a pas trace d'anciens manuscrits cham : personne n'en signale l'existence.

Les fétiches sont conservés dans une petite case voisine de l'habitation du grand prêtre. Jamais le sabre ne sort de son enveloppe : ce serait la fin du monde ; il est donc improbable qu'on consente à le montrer de bonne grâce à un Européen. Les *patao* ne se font d'ailleurs voir qu'avec répugnance aux voyageurs et le protocole de leurs audiences est très-compliqué.

Les rois paraissent au même niveau ethnique que les autres sauvages dont ils mènent la vie. Ils sont très redoutés : on leur attribue le mauvais œil. Aussi chacun évite-t-il leur rencontre ; ils toussent pour annoncer leur venue et permettre aux gens de se cacher. Ils jouissent d'immunités et de privilèges extraordinaires, mais leur autorité ne s'étend pas au delà des quelques villages qui

avoisinent leur résidence. Ils sont entourés de nombreux dignitaires, chargés de multiples fonctions. Ils ne doivent jamais mourir de mort naturelle : cela détruirait leur prestige. Lorsqu'ils sont gravement malades, les anciens délibèrent et, s'ils jugent que le grand prêtre ne peut guérir, ils le tuent à coups de lance. Son cadavre est incinéré, les cendres sont pieusement recueillies et honorées publiquement pendant cinq années. Une partie est remise à la veuve qui les conserve dans une urne qu'elle doit s'attacher et porter sur le dos, lorsqu'elle va pleurer sur la tombe de son mari.

Le « patao » mort, on lui cherche un successeur dans sa famille (déterminée par la ligne féminine). Les sauvages donnent à ce sujet trois versions :

1° Les parents se cachent dans la forêt, on les cherche : le premier trouvé est élu ;

2° Élection par les anciens ;

3° Les jeunes gens de la famille dorment tous à la maison commune. Un ancien vient doucement au milieu de la nuit et interroge : « Qui sera grand-prêtre ? » — Un des dormeurs, suggestionné par l'Esprit, répond : « Moi », et est choisi. Le lendemain, il trouve, noué à son poignet, un fil de coton apporté par les dieux en confirmation de leur volonté.

La seconde version paraît la plus plausible ; c'est d'ailleurs celle qui est le plus souvent donnée.

Le roi du feu est pris dans la famille des *Xèu*, le roi de l'eau dans la famille des *Rocham*.

BAHNAR

Les Bahnar, tribu importante, paraissent constituer le noyau d'un groupe ethnique auquel devraient être rattachés les Sédang, les Halang et les petites tribus voisines : Gœlar, Haban, Rengao. Il paraissent même apparentés aux Djiarai dont la langue est un mélange de mots bahnar et de mots cham. Le dialecte bahnar diffère sensiblement des dialectes occidentaux avec lesquels il a peu de mots communs.

L'industrie des Bahnar est, comme celle de leurs voisins, encore dans l'enfance. Ils ne fabriquent guère que quelques étoffes, d'ailleurs fort solides. Leurs maisons sont très peu soignées, sales et mal entretenues, à l'exception de la maison commune, à la construction de laquelle la plus grande attention est apportée et qui élève très-haut dans le ciel son toit décoré (fig. 53).

La mission de Kon-Toum avait jadis réuni tous les villages bahnar en une confédération qui a cessé d'exister avec l'établissement de notre autorité dans le pays ; les villages sont maintenant indépendants les uns des autres. Le rachat des crimes et des délits se pratique chez les Bahnar comme chez les autres sauvages ; les Bahnar catholiques confient aux Missionnaires le règlement de leurs contestations.

Les traditions des Bahnar sont fort confuses. Ils croient avoir vécu jadis côte à côte avec les Laotiens qui auraient quitté le pays pour s'établir dans les basses vallées. Il semble, en effet, qu'il y ait eu jadis une colonie laotienne dans cette

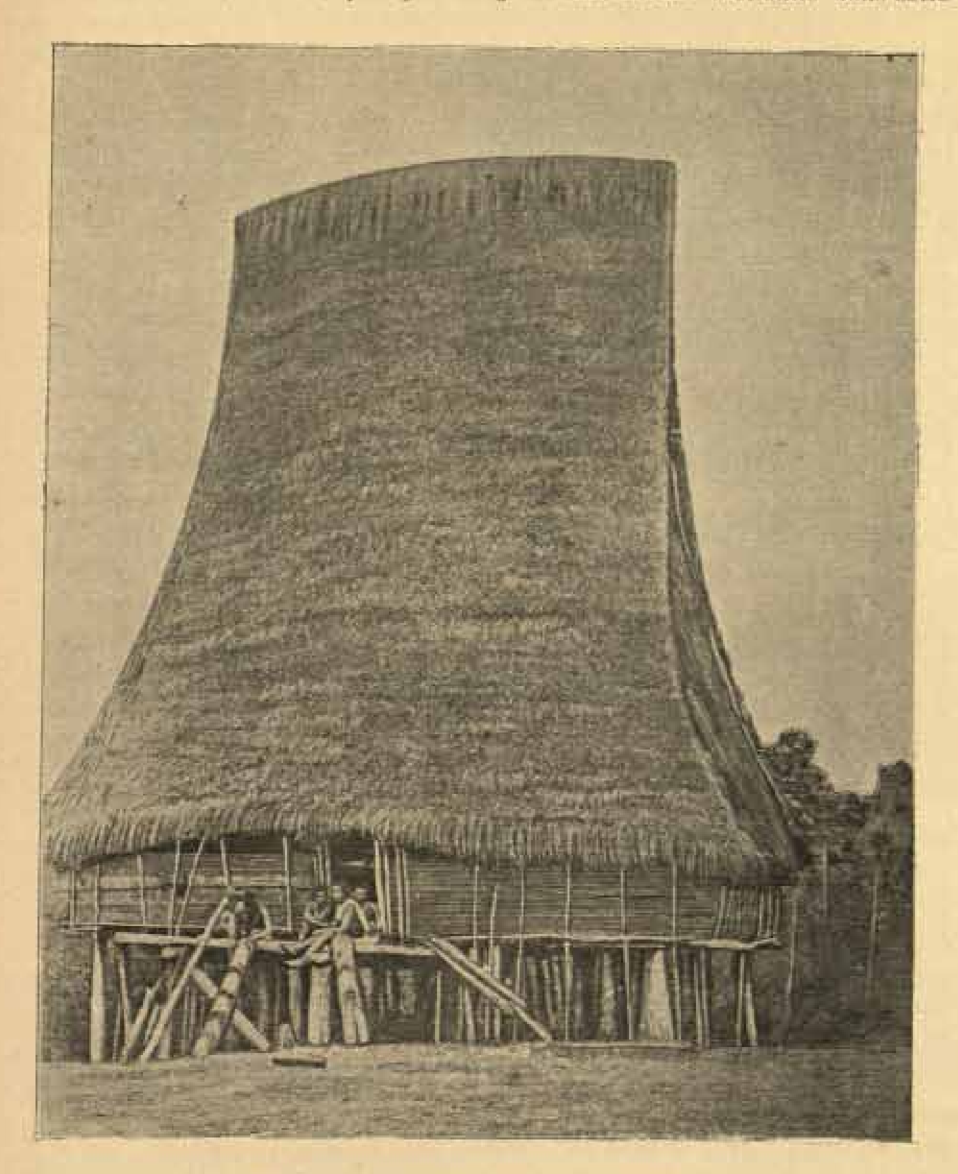


FIG. 53. — MAISON COMMUNE CHEZ LES BAHNAR.

région : on rencontre beaucoup de mots laotiens en bahnar, malgré l'éloignement des deux races. De plus, il existe chez les Sédang un vaste marécage qui occupe, dit-on, l'emplacement de rizières mises en culture par des Laotiens et au centre duquel se trouverait une île, portant des traces de constructions. Les

Tây-sơn se seraient aussi réfugiés dans le pays Sédang, après leur écrasement par Gia-Long, et y auraient fait un assez long séjour.

Les hachettes, pointes de lances, etc, de l'âge de la pierre taillée, se rencontrent fréquemment dans cette région. Les sauvages en font des fétiches.

Rites divers. — Lorsqu'un enfant Bahnar vient au monde, le placenta et le cordon ombilical sont enveloppés dans un lambeau d'étoffe et enterrés au pied de l'échelle qui monte à la maison (laquelle est bâtie sur pilotis, comme les maisons laotiennes). On couvre l'emplacement de grosses pièces de bois pour empêcher les porcs de découvrir et dévorer ces restes ; la piochette qui a servi à creuser le trou est plantée à côté. La maison devient alors *tabou* et l'accès en est interdit aux étrangers, aussi bien qu'il est néfaste pour les habitants d'en sortir. Mais, dès le lendemain, l'accouchée fait effort pour descendre l'échelle et enlever la piochette qu'elle remonte à la maison ; dès lors le *tabou* est levé.

Si des étrangers se trouvent dans le village quand le moment critique approche, on les prie de sortir au delà de la palissade jusqu'après la délivrance. Si, par accident, l'enfantement se produit sans qu'on ait eu le temps de faire sortir les étrangers, on doit donner à chacun de ceux-ci une poule et une piochette de fer, pour le sacrifice qu'ils doivent faire à leur rentrée chez eux. L'inéxécution de cette dernière formalité porterait malheur à l'enfant.

Il y a une sorte de baptême : on sacrifie une poule, dans le sang de laquelle on trempe deux petites touffes de coton qu'on met ensuite à surnager sur l'eau d'un bassin. On verse quelques gouttes de cette eau dans l'oreille de l'enfant, en lui souhaitant longue vie et prospérité ; ensuite on souffle cinq fois dans une oreille et trois fois dans l'autre ; puis la fête se termine, comme à l'ordinaire, par une débauche d'alcool. L'enfant peut dès lors porter des colliers de perles qui étaient néfastes auparavant.

Chez les Bahnar et les Sédang, il n'est pas permis aux fiancés d'avoir des relations avant le mariage, comme cela est toléré chez les sauvages occidentaux ; si de semblables relations sont découvertes, les coupables doivent payer solidairement une amende au village. Les mœurs sont d'ailleurs beaucoup plus pures que chez les Djiarai.

Dès qu'un Bahnar a rendu le dernier soupir, les parents commencent à pousser des lamentations, auxquelles les amis et tous les gens du village accourent s'associer.

On continue, en battant le tam-tam sur un mode funèbre, jusqu'au moment de l'inhumation.

Les parents font la toilette du cadavre qu'ils revêtent de ses habits de fête ; la mâchoire inférieure est soutenue par un fil noué sur le sommet de la tête ; on fixe les bras, étendus le long du corps, et on noue ensemble les deux gros orteils. On tue ensuite poules et porcs et on fait un grand festin, auquel on fait participer le mort, en lui introduisant dans la bouche un morceau de viande et un peu de vin. Enfin on l'enveloppe dans une natte avec quelques monnaies locales (perles, piochettes), puis on le porte processionnellement au cimetière

où attend le cercueil, formé d'un tronc d'arbre creusé. Le cadavre y est introduit avec quelques objets (sabre et couteau pour un homme), puis inhumé. On comble la fosse et on place dessus différentes choses dont le mort avait l'habitude de se servir : une arbalète pour un homme, une hotte pour une femme, etc.., avec une tasse pleine d'eau. On construit ensuite un toit pour abriter la tombe qu'on entoure encore d'une clôture (cf. fig. 54). Les cimetières, situés près des villages, sont toujours très bien entretenus.

Pendant six nuits, les amis veillent dans la maison du mort avec les parents, pour les empêcher de se livrer sur eux-mêmes à des actes de désespoir. Chaque jour, les parents vont pleurer sur la tombe, verser de l'eau dans la tasse et fumer avec la pipe du mort dont on refoule la fumée dans un bambou creux enfoncé en terre à la tête du cerceuil, comme si le défunt pouvait encore en savourer le parfum. Au bout d'un an, on fait encore une cérémonie commémorative ; puis l'oubli s'étend sur les morts.

Les Bahnar croient à un être suprême et à une vie future, où les bons seront récompensés et les méchants punis. Ils placent à l'entrée du paradis deux grosses pierres qui se rapprochent et écrasent celui qui est indigne d'être élu.

En cas de maladie, on offre, comme partout, des sacrifices aux génies malfaisants. On attribue souvent le mal à l'envoûtement d'un ennemi qu'il s'agit de découvrir. Dans ce cas, et en général lorsqu'un méfait a été commis et qu'on ignore le coupable, on fait venir le sorcier qui procède à l'épreuve des œufs, *pơdŏh kơtap ir* : il prend un œuf entre le pouce et l'index ; on lui nomme l'un après l'autre les villages soupçonnés, puis les habitants du village d'abord découvert. Les œufs éclatent au nom du village où se trouve le coupable, puis au nom même de celui-ci. La personne désignée et mise à l'amende peut demander l'épreuve de l'eau. Voici comment celle-ci se pratique : on plante deux pieux dans une rivière ; puis, à un signal, l'accusateur et l'accusé plongent, en se maintenant à ces pieux : celui qui sort le premier la tête a tort et paie l'amende.

Sédang

Les Sédang, retranchés dans leurs montagnes et leurs épaisses forêts comme dans une citadelle, ont conservé intactes leurs mœurs primitives et féroces. Leur principale occupation est la guerre. Les villages ha-lang, thé et les villages annamites de la frontière sont continuellement sous le coup de leurs incursions. J'ai trouvé toute la région, de la Sé-Sou aux Djiarai, terrorisée par un récent *raid* de ces pillards : les habitants n'osaient sortir qu'en troupe et armés, les villages étaient couverts par des abatis d'arbres et des plantations de chausse-trapes en bambou aiguisé.

Il faudrait, pour soumettre ces forbans, des sacrifices hors de proportion avec le but à atteindre. Les montagnes, les forêts, les torrents sont autant de défenses naturelles qui couvrent la forteresse *mọi*. Les forêts surtout, permettant des embuscades continuelles et rendant impossible la concentration d'une colonne

expéditionnaire qui aurait d'ailleurs toutes les peines du monde à se ravitailler, empêcheront longtemps encore l'occupation du pays.

Il est rare que les Sédang s'attaquent aux villages mêmes : ils cherchent surtout à surprendre et à enlever les gens isolés, sur la route ou dans les champs. Ceux qui résistent, les vieillards, les débiles sont tués et chaque guerrier donne un coup de lance au cadavre, dont on mange le foie. Les sujets robustes, les femmes, les enfants sont emmenés en esclavage. Le retour des « pirates » au village s'accompagne de grandes fêtes, où ceux qui ont tué sont l'objet d'honneurs particuliers.

En dehors de ces traditions de meurtre et de pillage, les mœurs des Sédang ressemblent à celles de leurs voisins et ils obéissent aux mêmes coutumes. Ils sont évidemment dans le même état moral où étaient les sauvages soumis, avant qu'on eût réussi à supprimer leurs luttes intestines. Les prisonniers ne sont pas maltraités; il paraît même qu'on n'abuse pas des femmes. Ils sont vendus commes esclaves dans les tribus voisines, pour un prix égal à celui de quatre à six buffles, en moyenne quarante piastres. Une superstition atroce exige qu'au moment de la construction de la maison commune d'un village, on jette un prisonnier dans le trou qui doit recevoir la principale colonne, celle qui porte les fétiches ; on descend ensuite cette colonne sur sa tête, la réduisant en bouillie. C'est le seul cas où la vie des prisonniers ne soit pas respectée.

Un Sédang lui-même peut devenir esclave par suite de dettes ou parce qu'il est désigné par le sorcier comme coupable de maléfice.

La principale industrie des Sédang est la fabrication des armes : lances, boucliers, qu'ils ornent avec amour. Ils font aussi quelques étoffes et de jolis ouvrages en vannerie ainsi que des pipes en cuivre d'une forme originale.

RADEH

Les Radeh appartiennent à la famille malayo-sauvage et sont proches parents des Djiarai par la langue. Leur type physique est plutôt inférieur ; les traits sont irréguliers, la peau très foncée, les cheveux souvent crêpelés. Leurs habitations sont sales et mal entretenues comme chez les Djiarai. Leur industrie, assez développée, consiste surtout dans le tissage d'étoffes de coton aux couleurs harmonieusement diversifiées. Ils fabriquent aussi des lances, des coutelas et des arbalètes. Ils cultivent le riz, le maïs, le cotonnier, le bananier, le papayer, les patates. Ils font avec les Annamites des échanges de cire, peaux, cornes de cerf et rotin contre des gongs et des marmites en bronze. Les Radeh de l'intérieur ont quelques éléphants qu'ils emploient au transport de leurs marchandises en Annam, d'où ils rapportent surtout du sel dont ils sont très friands.

Les villages sont administrés chacun par un chef qui connaît des affaires peu importantes ; il en réfère pour un crime au phủ de Ninh-Hoa, chez les *Mọi* du versant annamitique, et au chef nommé *Mê Çao* pour les villages du versant occidental. Ce chef *Mê Çao* a une grande influence dans cette dernière région : on cite avec admiration ses richesses.

Le rachat des crimes et des délits est d'ailleurs pratiqué. L'amende pour vol est du double de l'objet volé ; elle est de deux buffles pour l'adultère, d'un éléphant pour le meurtre.

Les Radeh n'ont que des notions fort vagues sur leur origine. Ils croient cependant être venus de très loin au Nord, mais sans pouvoir préciser à la suite de quelles circonstances. Ils possèdent plusieurs chansons, du genre érotique, dont la musique monotone a un charme étrange. Le formulaire des invocations paraît soigneusement fixé.

Les Radeh croient à un esprit supérieur qu'ils nomment *Yăng-dŭ-dê*; le soleil, la lune, la terre, l'eau sont également divinisés. On sacrifie au *Yăng-dŭ-dê* pour qu'il accorde à la terre les pluies qui la fécondent et que le soleil tient captives; on rend hommage à ce dernier et à la lune pour qu'ils écartent des hommes les influences malignes dont ils sont dépositaires. Les éclipses de soleil sont considérées comme un très-mauvais présage et l'on fait un tapage épouvantable pour les faire cesser, résultat fatalement obtenu !

La naissance n'est accompagnée d'aucune formalité. Quand l'enfant a trois mois, on lui donne un nom et l'on fait une grande fête : on sacrifie un cochon et l'on boit plusieurs jarres de vin de riz. On fait une nouvelle fête quand l'enfant atteint l'âge de puberté.

La femme radeh tient la première place dans la famille : c'est elle qui est maîtresse au foyer et qui transmet son nom aux enfants. Qui plus est, c'est la jeune fille radeh qui cherche elle-même un mari dont, usage bizarre, elle fait demander la main par une personne de connaissance commune, toujours du sexe masculin. Si le jeune homme et la famille de celui-ci agréent cette union, la jeune fille vient (au rebours de ce qui se passe chez les Annamites, par exemple), s'installer chez les parents de son fiancé, dont elle essaie de faire la conquête effective. Si elle devient enceinte avant l'expiration d'un délai d'un an, elle a droit au mari gratis ; si, au contraire, cette période d'épreuve se termine sans accident, la fiancée est tenue de verser à la famille du jeune homme une dot consistant en étoffes ou en bétail. Le mari va alors habiter avec sa femme chez les parents de celle-ci. La femme peut répudier son mari, s'il a cessé de lui plaire, et en prendre un autre ; mais il lui est interdit de le tromper. La polyandrie n'est pas admise. Si une brouille survient entre les époux et qu'ils viennent à se séparer, ils ne peuvent reprendre la vie commune qu'après avoir sacrifié un porc aux génies irrités. Les ménages vivent en général très-unis.

La maladie est attribuée, comme partout, à un génie malfaisant auquel on offre des sacrifices. Les funérailles sont plus décentes que chez les sauvages septentrionaux et ne s'accompagnent pas, comme chez ces derniers, d'une orgie d'alcool. Le cercueil, fait avec soin, dans la forme des cercueils d'Europe, est porté jusqu'à la maison mortuaire, où a lieu la mise en bière. Le mort est ensuite conduit, précédé de porteurs de tam-tam et accompagné des parents, jusqu'au champ de repos où il est immédiatement inhumé. On place sur la tombe, qu'on couvre d'un toit, les objets familiers à l'usage du mort. On élève tout autour des

colonnes de bois au sommet desquelles est sculptée soit une marmite (cf. fig. 54), soit l'image grossière d'un singe : la marmite étant un gage d'abondance et le singe devant empêcher ses pareils de ravager les récoltes. L'âme du mort est censée demeurer à la maison familiale tant que le toit qui recouvre la tombe n'est pas construit; dès que ce travail est achevé, l'esprit du défunt déménage et la légère construction élevée sur la tombe lui sert désormais d'abri. Il ne paraît pas qu'il existe quelque idée de récompenses ou de peines dans la vie future. L'esprit du mort est vénéré et on lui offre des sacrifices pendant un an, puis la sépulture est abandonnée. Il est néfaste pour les parents du mort de s'absenter de leur village moins d'un mois après l'inhumation.

Bien loin d'attribuer aux mânes des morts une influence tutélaire, on les accuse d'être les auteurs de tous les maux qui frappent leur parenté. En pareil cas, et si les sacrifices que l'on célèbre tout d'abord n'amènent aucune amélioration, on déterre le cadavre dont on jette les ossements à tous les vents, croyant ainsi détruire sa personnalité larvique.

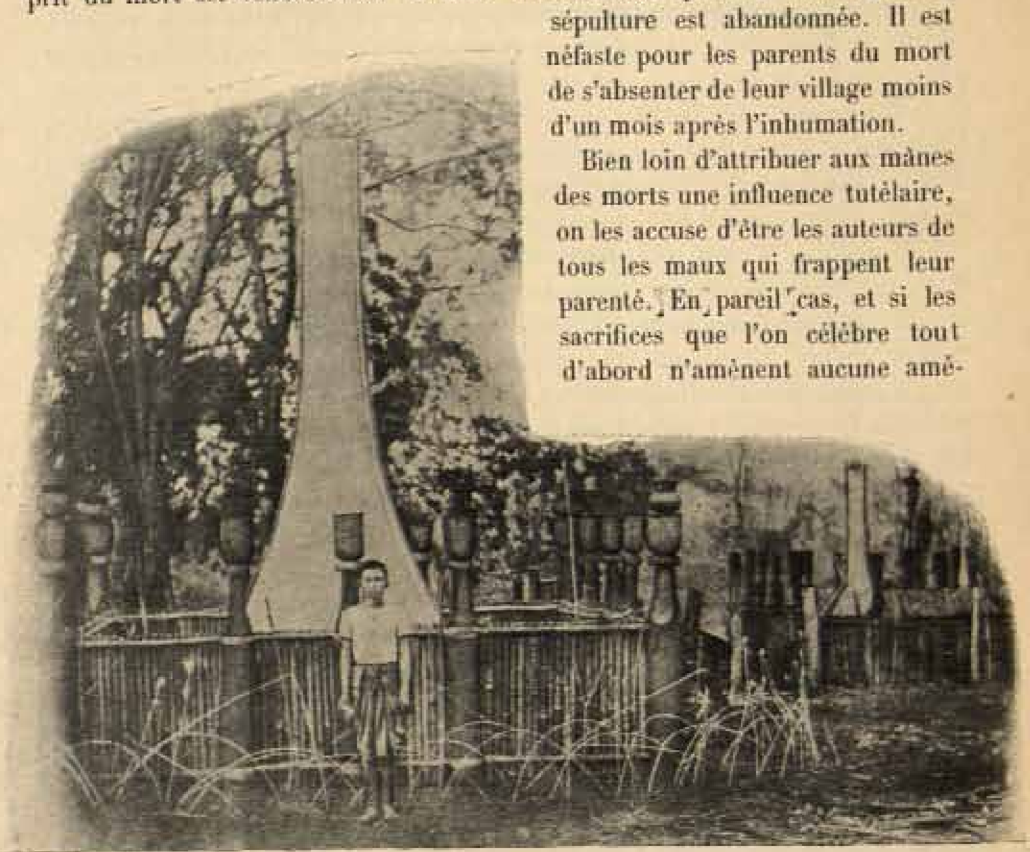


FIG. 54. — SPÉCIMENS DE TOMBEAUX.

Les mœurs sont en général très douces. On m'a parlé de sacrifices humains qui se seraient faits dans l'intérieur aux funérailles des grands chefs ; mais il s'agit là d'un usage exceptionnel qui est maintenant abandonné. Le Radeh est serviable et montre moins d'avidité que les autres sauvages. Il accueille favorablement l'étranger ; les villages nourrissent même volontairement des

Annamites vieux ou infirmes, que la misère a chassés d'Annam et qui viennent demander asile à ces bons sauvages.

Le *tabou* ne s'applique jamais à un village entier ; une maison seule est en interdit lorsqu'on y célèbre des sacrifices ou bien en cas de naissance (interdit durant trois jours), ou de mariage (un jour).

⁂

Il ne semble pas, pour conclure, que la race sauvage, indolente, superstitieuse, non progressive, soit jamais appelée à jouer un rôle important en Indo-Chine. Il semble même qu'elle restera toujours une force inutilisable pour l'action civilisatrice, à laquelle elle ne créera que des obstacles. Sa piètre vitalité ne lui permettra pas, d'ailleurs, de maintenir son rang au niveau des races plus actives de l'Annam et du Laos, qui l'enserrent et la pénètrent un peu plus chaque jour. Les Annamites surtout, beaucoup plus entreprenants et plus pressés par le besoin que les Laotiens, s'infiltrent de plus en plus dans la région sauvage. Ce serait certes un bien pour la colonisation que cet exode s'accentuât sous notre impulsion et que la race sauvage se fondît avec les peuples voisins dans une race métisse qui, résistant mieux que les Annamites et les Laotiens au climat des montagnes, pourrait mettre enfin en valeur toutes les ressources qu'offre ce pays.

A. Lavallée.

TABLEAU DES SOUVERAINS

DE 南詔 NAN-TCHAO

Par le R. P. MATHIAS TCHANG, s. j.

Après les intéressantes études de MM. Parker [1], Rocher [2] et Chavannes [3] sur le royaume de *Nan-tchao*, il m'a semblé utile de présenter en un tableau les noms des souverains de cet État.

L'ouvrage qui m'a le plus servi pour établir ces listes est le 滇載記 *Tien-tsai-ki*, composé par 楊用修慎 *Yang Yong-sieou Chen* (1488-1559) pendant un exil qu'il subit au *Yun-nan*, et admis dans les bibliothèques de *K'ien-long*. J'ai en outre consulté les ouvrages suivants :

1° 紀元通攷 *Ki-yuen-t'ong-k'ao* (12 *kiuen*), par 葉維庚 *Yé Wei-keng* ;

2° 唐會要 *T'ang-hoei-yao* (100 *k.*), par 王溥 *Wang-P'ou* des *Song* ;

3° 五代會要 *Ou-tai-hoei-yao* (30 *k.*), du même auteur ;

4° 續通典 *Siu-t'ong-tien* (150 *k.*), par des académiciens de la dynastie actuelle ;

5° 文獻通考 *Wen-hien-t'ong-k'ao* (348 *k.*), par 馬端臨 *Ma Toan-lin* des *Yuen* ;

6° 續文獻通考 *Siu-wen-hien-t'ong-k'ao* (250 *k.*) par des académiciens de la dynastie actuelle.

7° 南蠻傳 *Nan-man-tchoan*, extrait du 唐書 *T'ang-chou* ;

8° 太平御覽 *T'ai-p'ing-yu-lan* (1.000 *k.*)

La transcription des caractères chinois est conforme à celle du P. Zottoli dans son *Cursus*.

Abréviations.

al. = alias.
a. p. f. = arrière-petit-fils.
f. = fils.
f. ad. = fils adoptif.
fr. = frère.
m. = ministre.
n. = neveu.
o. = oncle.
p. f. = petit fils.

h. t. = *koang-ti*, « empereur ».
w. = *wang*, « roi ».

---

(1) Dans la *China Review*, vol. XIX (1891), vol. XX (1893).

(2) *Histoire des princes du Yun-nan*, dans le *T'oung-pao*, vol. X (1899).

(3) *Une inscription du royaume de Nan-tchao*, dans le *Journal Asiatique* (1901). Cf. *B. E. F. E.-O.*, n° 2, p. 150.

DATE	FAMILLE	NOM 名 (Ming)	ANNÉE DE RÈGNE 年號 (Nien-hao)	TITRE DYNASTIQUE 國號 (Kouo-hao)	TITRE POSTHUME 廟號 (Miao-hao)
629	蒙	1 細奴邏 (1) Si-nou-louo.		封民 Fong-ming.	高祖 Kao-tsou, al. 奇王 Ki-w.
674		2. f. 邏晟 (2) Louo-cheng.	(3)		世宗皇帝 Che-tsong-h.-t.
712		3. f. 晟邏皮 (4) Cheng-louo-p'i.			威成王 Wei-t'cheng-w.
728		4. f. 皮邏閣 (5) P'i-louo-ko.			
749		5. f. 閣邏鳳 Ko-louo-fong.			神武皇帝 Chen-ou-h.-t.
751			贊普鐘 Tsan-p'ou-tchong (6).	大蒙 Ta-mong.	
758			長壽 T'chang-cheou.		
779		6. f. 鳳迦異 (7) Fong-kia-i.			

(1) 36e descendant de 牟苴篤 *Meou Tsiu-tou*, al. 蒙苴篤 *Mong Tsiu-tou* (cf. *T'oung-pao*, Vol. x, p. 12), 細奴邏 *Si-nou-louo* s'appelle aussi 獨邏 *Tou-louo*. Il était fils de 舍龍 *Ché-mang* (唐書南詔蠻傳 *T'ang-chou*, chap. *Nan-tchao*).

(2) Dans le 新唐書 *Sin T'ang-chou*, on lit 邏盛炎 *Louo-cheng-yen* (cf. *T'oung-pao*, p. 29) Le 舊唐書 *Kieou-T'ang-chou* donne 邏盛 *Louo-cheng*.

(3) Il reconnaissait la suzeraineté de la Chine : 奉唐正朔 *Fong-T'ang-tcheng-cho*.

(4) D'après le 唐書 *T'ang-chou*, 炎閣 *Yen-ko*, frère aîné de *Cheng-louo-p'i*, serait monté sur le trône et bientôt, par sa mort, aurait laissé sa succession à ce dernier.

(5) D'après le 太平御覽 *T'ai-p'ing-yu-lan*, ce fut en 738 qu'il monta sur le trône, et reçut des 唐 *T'ang* le titre de 越國公 *Yué-kouo-kong* « Comte du Royaume *Yué* ». Le *T'ang-chou* affirme que c'est en 728 (開元十六年 16e an. *K'ai-yuen*), qu'il reçut des *T'ang* le titre de 雲南王 « Roi du *Yun-nan* », et le nom 歸義 *Koei-i* donné par 唐玄宗 *Hiuen-tsong* des *T'ang* (cf. *T'oung-pao*, p. 30). Il transporta sa capitale à 太和 *T'ai-houo*.

(6) Il me paraît peu probable, ainsi qu'à l'auteur du 紀元編 *Ki-yuen-pien*, que ce titre de « Roi (*Btsanpo*) cadet », conféré à *Ko-louo-fong* par le Thibet, soit devenu un véritable *Nien-hao*, ainsi que le pense *Yang Chen*.

(7) Inscrit ici seulement pour compléter la généalogie, car il mourut en 779 avant de monter sur le trône (Cf. *T'oung-pao*, p. 118).

DATE	FAMILLE	NOM 名 (Ming)	ANNÉE DE RÈGNE 年號 (Nien-hao)	TITRE DYNASTIQUE 國號 (Kouo-hao)	TITRE POSTHUME 廟號 (Miao-hao)
779		7. f. 異牟尋 (8) I-meou-siun.	見龍 (9) Kien-long.	大理 Ta-li.	孝恆皇帝 Hiao-heng-h.-t.
794			上元 Chang-yuen.		
799		8. f. 尋閣勸 Siun-ko-k'iuen.	應道 (10) Yng-tao.		孝文皇帝 Hiao-wen-h.-t.
805		9. f. 勸龍晟 (11) K'iuen-long-cheng.	龍興 (12) Long-hing.		幽皇帝 Yeou-h.-t.
806		10. f. 勸利晟 (13) K'iuen-li-cheng.	全義 (14) T'siuen-i.		靖王 Tsin-w.
824		11. f. 晟豐祐 (15) Ching-fong-yeou.	保和 Pao-houo.		昭成皇帝 Tchao-t'cheng-h.-t.
			天啓 T'ien-k'i.		
859		12. f. 世隆 (16) Che-long.	建極 (17) Kien-ki.	大禮 Ta-li.	景莊皇帝 King-tchoang-h.-t.
			建樞 (18) Kien-t'chou.		

(8) Il se donnait le titre de 日東王 « Roi de l'Orient ».

(9) Al. 建龍 *Kien-long*, en 780.

(10) D'après le 年號類聚 *Nien-hao-lei-tsiu*, en 807. D'après le 新唐書 *Sin-T'ang-chou*, en 808.

(11) D'après le *Sin-T'ang-chou*, en 809; et tué en 816 par 王嵯巔 *Wang T'se-tien*.

(12) D'après le *Nien-hao-lei-tsiu*, en 817.

(13) D'après le *Sin-T'ang-chou*, en 816.

(14) D'après le *Nien-hao-lei-tsiu*, en 819; puis, période 大豐 *Ta-fong*.

(15) D'après le *Sin-T'ang-chou*, en 823.

(16) *Yang Chen* affirme que ce fut en 853 會昌十三年 (13e an. *Hoei-t'chang*); or la période *Hoei-t'chang* n'a eu que 6 ans. Il faut donc lire 859 (大中十三年, 13e an. *Ta-tchong*). — Le *T'ang-chou* ne donne pas le nom 世隆, qui fut aussi celui de 唐玄宗 *Hiuen-tsong* des *T'ang*; il donne 酋龍 *Tsieou-long*.

(17) D'après le 正閏考 *Tcheng-joen-k'ao*, ce fut en 846; puis, période 法堯 *Fa-yao*.

(18) D'après le 紀元通考 *Ki-yuen-t'ong-k'ao*, la période *Kien-t'chou* commença en 846. Le *Ki-yuen-pien* identifie les périodes *Ki-kien* et *Kien-tchou*.

DATE	FAMILLE	NOM 名 (Ming)	ANNÉE DE RÈGNE 年號 (Nien hao)	TITRE DYNASTIQUE 國號 (Kouo-hao)	TITRE POSTHUME 廟號 (Miao-hao)
877		13. f. 隆舜 (19) Long-choen.	眞明 (20) Tchen-ming. 嵯耶 T'se-yé.	大封民 Ta-fong-min	宣武皇帝 Siuen-ou-h.-t. (21)
897		14. f. 舜化眞 (22) Choen-hoa-tchen.	中興 Tchong-hing.		孝哀皇帝 Hiao-ngai-h.-t.
902 910	鄭	1. f. 買 (23) Mai. 2. f. 旻 (24) Min.	安國 Ngan-kouo. 始元 Che-yuen. 天瑞景星 T'ien-choei-king-sing. 安和 Ngan-houo. 貞祐 Tcheng-yeou. 初歷 T'chou-li. 孝治 (25) Hiao-tche.	大長和 Ta-t'chang-houo	德恆皇帝 Té-heng-h.-t. 肅文皇帝 Sou-wen-h.-t.

(19) Connu aussi sous le nom de 法 *Fa*. *Yang Chen*, s'appuyant sur la formation des autres noms dans cette famille, voit une faute dans cette variante (Cf. *T'oung-pao*, p. 125).

(20) Al. 貞明承智大同 *Tcheng-ming-t'cheng-tche-ta-t'ong*.

(21) Le *Ling-T'ang-chou* donne 聖明文武皇帝 *Cheng-ming-wen-ou-h.-t.*

(22) Cf. *T'oung-pao*, p. 126. — On écrit aussi 舜化貞 (*tcheng*). — En 902 (le *T'oung-pao* donne 903), *Choen-hoa-tchen* mourut, laissant un enfant de 8 ans, lequel fut tué par son ministre, 鄭買 *Tcheng-Mai*, descendant de 鄭回 *Tcheng Hoei*. Puis 鄭買嗣 *Tcheng Mai-se* s'empara du trône.

(23) On écrit aussi 鄭買嗣 *Tcheng Mai-se* ; mais ce dernier caractère, signifiant « succéder à son père », est probablement superflu. — *Tcheng Hoei*, aïeul de *Mai-se*, avait été ministre 清平官 *T'sing-p'ing-koan* sous *I-meou-siun* (Cf. *T'oung-pao*, p. 126).

(24) On écrit aussi 仁旻 *Jen-min*, ou 旻嗣 *Min-se* (Cf. *T'oung-pao*, p. 127).

(25) Voir le *Tcheng-joen-k'ao*.

DATE	FAMILLE	NOM 名 (Ming)	ANNÉE DE RÈGNE 年號 (Nien-hao)	TITRE DYNASTIQUE 國號 (Kouo-hao)	TITRE POSTHUME 廟號 (Miao-hao)
926		3. f. 隆亶 (26) Long-tan.	天應 T'ien-yng.		
928	趙	善政 (27) Chan-tcheng.	興源 Hing-yuen.	大天興 Ta-t'ien-hing.	
928	楊	干貞 (28) Kan-tchen.	尊聖 (29) Tsuen-cheng.	大義寧 Ta-i-ning.	
937	段	1. 思平 (30) Se-p'ing.	文德 Wen-té. 神武 Chen-ou.	大理 Ta-li.	太祖皇帝 Tai-tsou-h.-t.
945		2. f. 思英 (31) Se-yng.	文經 (32) Wen-king.		武略皇帝 Ou-lio-h.-t.
946 (33)		3. o. 思良 Se-liang.	至治 (34) Tche-tche.		
953		4. f. 思聰 (35) Se-t'song.	明德 Ming-té.		

(26) Cf. *T'oung-pao*, p. 127. — En 928, il fut tué par 楊干貞 *Yang Kan-tchen* (al. 于 *Yu-tchen*), vice-roi de 東川 *Tong-t'choan*, qui établit sur le trône 趙善政 *Tchao Chan-tcheng*.

(27) Dix mois après, il fut déposé par *Yang Kan-tchen* (Cf. *T'oung-pao*, p. 128).

(28) Cf. *T'oung-pao*, pp. 128-129. — Il fut tué dans un combat par 段思平 *Toan Se-p'ing*, 6e descendant de 段儉魏 *Toan Kien-wei*, grand ministre sous *Ko-louo-fong*.

(29) Le *Tcheng-joen-k'ao* ajoute trois autres *Nien-hao* : 大明 *Ta-ming*, 鼎新 *Ting-sin*, 光聖 *Koang-cheng*, sans préciser la date ; le dernier appelé aussi 克聖 *K'o-cheng*.

(30) 6e descendant de *Toan Kien-wei* ; il battit *Yang Kan-tchen* et s'empara de son trône. Cf. *T'oung-pao*, pp. 130 à 132, donnant une autre version.

(31) Cf. *T'oung-pao*, p. 134.

(32) Quelques auteurs disent 文經武略 *Wen-king-ou-lio* : mais *Yang Chen* fait observer que ce fut le nom posthume 諡 (*Che*) de *Toan Se-yng*.

(33) Le *Ki-yuen-t'ong-k'ao* donne 945.

(34) Le *Ki-yuen-t'ong-k'ao* écrit 致治.

(35) Le 續文献通考 *Siu-wen-hien-t'ong-k'ao*, omettant *Toan Se-t'song*, donne *Toan Sou-choen*, comme fils et successeur de *Toan-se-liang*, en 963 (Cf. *T'oung-pao*, p. 136).

DATE	FAMILLE	NOM 名 (Ming)	ANNÉE DE RÈGNE 年號 (Nien-hao)	TITRE DYNASTIQUE 國號 (Kouo-hao)	TITRE POSTHUME 廟號 (Miao-hao)
			廣德 Koang-tê.		
			聖德 (35*) Cheng-tê.		
970 (36)		5. f. 素順 Sou-choen.	明正 (37) Ming-tcheng.		應道皇帝 Yng-tao-h.-t.
		6. f. 素英 Sou-yng.	廣明 Koang-ming.		昭明皇帝 Tchao-ming-h.-t.
			明應 Ming-yng.		
			明聖 Ming-cheng.		
			明德 Ming-tê.		
985			明治 (38) Ming-tche.		
1009		7. f. 素廉 (39) Sou-lien.	明啓 (40) Ming-k'i.		敬明皇帝 King-ming-h.-t.
			乾興 K'ien-hing.		
1018		8. f. 素隆 (41) Sou-long.	明通 (42) Ming-t'ong.		秉義皇帝 Ping-i-h.-t.

(35*) Al. 興聖 *Hing-cheng*.

(36) *Yang Chen* indique l'année 963 comme la première de ce règne. Le *Ki-yuen-tong-k'ao* assigne au règne de *Se-t'song* 17 ans de durée; le *T'oung-pao* (p. 136), 27 ans, puis (p. 137) 17.

(37) Al. 明政 *Ming-tcheng*.

(38) Al. 明統 *Ming-tong*, suivant le 玉海 *Yu-hai*. — Le *Ki-yuen-t'ong-k'ao* ajoute la période 永嘉 *Yong-kia*, sous l'année 1008. — Le *Ki-yuen-pien* signale en outre les périodes (variantes ?) 明法 *Ming-fa*, et 廣德 *Koang-tê*.

(39) Cf. *T'oung-pao* (p. 137), donnant la date de 1011.

(40) Al. 啓明 *K'i-ming*, ou 啓明天聖 *K'i-ming-t'ien-cheng*.

(41) Se fit bonze en 1026 (Cf. *T'oung-pao*, p. 137).

(42) Al. 明通天聖 *Ming-t'ong-t'ien-cheng*.

DATE	FAMILLE	NOM 名 (Ming)		ANNÉE DE RÈGNE 年號 (Nien-hao)	TITRE DYNASTIQUE 國號 (Kouo-hao)	TITRE POSTHUME 廟號 (Miao-hao)
1026		9. n.	素貞 (43) Sou-tcheng.	正治 Tcheng-tche.		聖德皇帝 Cheng-tê-h.-t.
1041		10. p. f.	素興 (44) Sou-hing.	聖明 Cheng-ming.		
				天明 T'ien-ming.		
1044		11. ap. f. f.	思廉 Se-lien.	保安 Pao-ngan.		世宗皇帝 Che-tsong-h.-t.
				政安 Tcheng-ngan.		
				政德 Tcheng-tê.		
				保德 Pao-tê.		
				明侯 Ming-heou.		
1075		12. f.	連義 (45) Lien-i.	上德 Chang-tê.		
1077				廣安 Koang-ngan.		
1077	楊	m.	義貞 (46) I-tcheng.	廣安 (47) Koang-ngan.		
1080	段	13 f. ad. 12.	壽輝 Cheou-hoei.	上明 Chang-ming.		
1082		14.	正明 (48) Tcheng-ming.	保立 (49) Pao-li.		
				建安 Kien-ngan.		
				天祐 T'ien-yeou		

(43) Al. 素眞 *Sou-tchen* (Cf. *T'oung-pao, ibid.*).
(44) Déposé par le peuple en 1044, à cause de son mauvais gouvernement.
(45) Tué en 1077 par 楊義貞 *Yang I-tcheng*, qui monte sur le trône.
(46) Déposé et tué en 1080 par 高智昇 *Kao Tche-cheng*, ministre fidèle de la famille *Toan*.
(47) Lui-même s'intitulait 廣安皇帝 *Koang-ngan-h.-t.*
(48) Il se fit bonze en 1099. Le peuple mit sur le trône 高昇泰 (al. 太) *Kao Cheng-tai*, fils de *Kao Tche-cheng*.
(49) Al. 保定 *Pao-ting*.

DATE	FAMILLE	NOM 名 (Ming)	ANNÉE DE RÈGNE 年號 (Nien-hao)	TITRE DYNASTIQUE 國號 (Kouo-hao)	TITRE POSTHUME 廟號 (Miao-hao)
1099	高	m. 昇泰 (50) Cheng-t'ai.	上治 Chang-tche.	大中 Ta-tchong.	
(51)	段	15. f. 14. 正淳 (52) Tcheng-choen.	天授 T'ien-cheou. 開明·文安 (53) K'ai-ming-wen-ngan.	後理 Heou-li.	中宗皇帝 Tchong-tsong-h.-t.
1108		16. f. 正嚴 (54) Tcheng-yen.	日新 Je-sin. 永嘉 (55) Yong-kia. 保天 Pao-t'ien. 廣運 Koang-yun. 文治 Wen-tche.		憲宗皇帝 Hien-tsong-h.-t.
1147		17. f. 正興 (56) Tcheng-hing.	永貞 Yong-tcheng. 太寶 (57) T'ai-pao. 龍興 (57') Long-hing. 盛明 (58) Cheng-ming.		景宗皇帝 King-tsong-h.-t.

(50) *Kao Cheng-t'ai* mourant fit promettre à son fils 高太明 *Kao T'ai-ming* de remettre le trône à la famille *Toan*. *T'ai-ming* obéit et couronna *Toan Tcheng-choen*, frère de *Tcheng-ming*.

(51) On ignore l'année précise du commencement de ce règne.

(52) Il se fit bonze en 1108.

(53) Le *Ki-yuen-pien* divise 開明 *K'ai-ming* (al. 明開 *Ming-k'ai*) et 文安 *Wen-ngan*.

(54) Il se fit bonze en 1147.

(55) Al. 文嘉 *Wen-kia*.

(56) Il se fit bonze en 1172.

(57) Al. 大寶 *Ta-pao*.

(57') Le 玉海 *Yu-hai* donne comme variante 崇興大寶 *T'chong-hing-ta-pao*.

(58) Al. 建德 *Kien-té*.

DATE	FAMILLE	NOM 名 (Ming)	ANNÉE DE RÈGNE 年號 (Nien-hao)	TITRE DYNASTIQUE 國號 (Kouo-hao)	TITRE POSTHUME 廟號 (Miao-hao)
1172		18. f. 智興 Tche-hing.	利貞 Li-tcheng.		宣宗皇帝 Siuen-tsong-h.-t.
			盛德 Cheng-té.		
			嘉會 Kia-hoei.		
			元亨 Yuen-heng.		
			安定 (59) Ngan-ting.		
1200		19. f. 智連 Tche-lien.	風曆 Fong-li.		亨天皇帝 Hiang-t'ien-h.-t.
			元壽 Yuen-cheou.		
1205		20. f. 智祥 Tche-siang.	天開仁壽 (60) T'ien-k'ai-jen-cheou.		神宗皇帝 Chen-tsong-h.-t.
1239		23. 祥興 Siang-hing	道隆 Tao-long		孝義皇帝 Hiao-i-h.-t.
1251		24. 興智 Hing-tche	天定 T'ien-ting		
			利正 (61) Li-tcheng		
			興正 Hing-tcheng		
			大本 Ta-pen		

(59) Le *Ki-yuen-pien* ajoute 亨時 *Heng-che*.
(60) Le *Ki-yuen-pien* ajoute la période (variante ?) 天輔 *T'ien-fou*.
(61) Pour ce *Nien-hao* et les deux suivants, cf. 紀元韻覽 *ki-yuen-yun-lan*. — Le *Nien-hao-lei-tsiu* signale encore la période 鍾元 *Tchong yuen*, mais sans savoir à quel souverain la rattacher.

En 1252, le trône de 南詔 *Nan-tchao* fut renversé par l'empire mongol. L'empereur 元世祖 *Che-tsou* des *Yuen* conféra à *Toan Hing-tche* le titre de 摩訶羅嵯 *Mâhârâja* (62). Plus tard, les *Toan* continuèrent à gouverner librement leur État; ils sont connus sous le nom des onze 總管 *Tsong-koan*, « Gouverneurs ». Ils s'appelèrent :

1261	1.	段	實	Toan	Che
1279 (?)	2.	»	忠	»	Tchong
	3.	»	慶	»	K'ing
	4.	»	正	»	Tcheng
	5.	»	隆	»	Long
	6.	»	俊	»	Tsuen
	7.	»	義	»	I
1302	8.	»	光	»	Koang
1352	9.	»	功	»	Kong
	10.	»	寶	»	Pao
	11.	»	明	»	Ming (63)

M. TCHANG.

---

(62) M. Rocher (*T'oung pao*, p. 149).

(63) Les *Tsong-koan* prirent fin en 1381; *Toan Ming*, le dernier d'entre eux, fut alors pris par 傅友德 *Fou Yeou-té* et 沐英 *Mou Yng*, et envoyé à Nankin.

NOTES
SUR LA GÉOGRAPHIE ANCIENNE DU GANDHÂRA

(COMMENTAIRE À UN CHAPITRE DE HIUEN-TSANG)

PAR M. A. FOUCHER

Directeur p. i. de l'Ecole française d'Extrême-Orient

Au cours d'une mission scientifique dans l'Inde (1895-1897), nous avons visité en détail le district de Peshavar qui, comme on sait, représente assez exactement le territoire de l'ancien *Gandhâra*. Nous nous sommes beaucoup servis à cette occasion du journal de route laissé par le pèlerin chinois Hiuen-tsang, « ce Pausanias des indianistes », qui fit le même voyage il y a environ douze cent cinquante ans. Dans ce pays où il n'est guère de ruine qui ne soit bouddhique, les partialités du vieux pèlerin se trouvent en effet fréquemment d'accord avec les préoccupations actuelles des archéologues. Nous avons pu ainsi vérifier sur le terrain même l'exactitude de sa relation et acquérir quelque familiarité tant avec les procédés de voyage de l'homme qu'avec la topographie de la contrée. Si l'on veut bien admettre que la meilleure façon d'identifier l'itinéraire de Hiuen-tsang en ce pays était encore de le suivre, on nous croira peut-être autorisés à présenter à ce sujet quelques remarques, qui éclaireront du même coup la géographie ancienne du Gandhâra.

Aussi bien nous ne prétendons avoir fait, à proprement parler, aucune découverte ; et ceci nous met à l'aise pour écarter de cet article nombre de polémiques inutiles et qui le grossiraient démesurément. Il n'est point en effet d'identification imaginable qui n'ait été déjà quelque part avancée : il n'en est pas non plus, sauf peut-être celle de Peshavar, qui n'ait été contestée et ne soit à la rigueur contestable. Pour notre part nous laissons *Puruṣapura* à Peshavar et *Puṣkarâvatî* dans les environs immédiats de Charsadda, mais non point aussi haut que le voudrait M. Garrick ni aussi bas que le conjecturait Vivien de Saint-Martin. Nous maintenons également à cette dernière place le fameux « Stûpa du don des yeux » que Cunningham a quelque part transporté à Sahri-Bhalol sur la foi d'un passage mal lu de Song Yun. L'identification de Shâhbâz-garhi avec *Po-lou-cha* n'est pas davantage nouvelle : c'est une des deux hypothèses que Cunningham a successivement proposées pour ce point. Encore était-elle si peu prouvée qu'en 1896, dans un très intéressant article, le major — depuis colonel — Deane a pu reprendre, sans d'ailleurs y croire davantage, l'autre hypothèse, qui rapproche Po-lou-cha de Palo-dhêri. Le colonel Deane a cru devoir également contester l'identification qui remonte à Vivien de Saint-Martin d'*U-to-kia-han-t'cha* avec Ohind ou Und, sur la rive droite de l'Indus..... Mais ceci suffit à montrer quel tissu de conjectures souvent injustifiées et parfois même contradictoires est encore la géographie du Gandhâra. Nous nous bornerons à apporter dans des cartes, des croquis et des plans les raisons déterminantes de notre opinion et à signaler en note en quoi elle se rapproche ou diffère de celles qui ont déjà été énoncées. Les personnes compétentes démêleront, sans qu'il soit nécessaire de se perdre en des discussions oiseuses, ce que nous aurons pu apporter dans ces questions de précision et de cohérence à défaut de cette certitude que peuvent seules donner des inscriptions autenthiques et trouvées *in situ*.

Les conclusions de cette étude ont déjà été communiquées en notre absence par notre collègue et ami, M. Finot, au XIe Congrès international des Orientalistes tenu à Paris en 1897. Un résumé en a même été publié dans les *Actes* du Congrès (*Première section*, p. 93-97), mais sans aucune des pièces justificatives que nous nous proposons de donner ici avec tous les développements nécessaires. L'intérêt exceptionnel que présente, aussi bien au point de vue historique qu'archéologique, la grande route de tous les vieux conquérants de l'Inde et la mine encore inépuisée des plus belles sculptures gréco-bouddhiques connues, serait, s'il en était besoin, notre excuse, pour revenir et insister si longuement sur la géographie ancienne du pays de Gandhâra.

Nous devons des remerciements tout particuliers à M. H. Parmentier, architecte, membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient, qui a bien voulu se charger d'exécuter, d'après nos photographies, les nombreux dessins qui éclairent si joliment cette notice.



FIG. 55. — VOYAGEUR CHINOIS

Nous joignons Hiuen-tsang au moment où, venant de l'Ouest, il arrive au Gandhâra « à travers des montagnes et des vallées », par la vieille route, encore jalonnée de *stûpa*, de la passe du Khaïber : nous pouvons nous l'imaginer doucement balancé au pas de sa mule, tel le voyageur chinois que nous montre un jade sculpté [1] du musée de Lahore (fig. 55) ou tel que l'on voit encore passer les pélerins qui viennent de l'Asie centrale s'embarquer dans les ports de l'Inde pour la Mecque. Bien qu'il commence par attribuer à ce royaume, alors sans roi, des dimensions beaucoup plus considérables, ses notes de voyage se rapportent exclusivement à la plaine qui forme à l'heure actuelle le district de Peshavar et qui est en somme fort resserrée dans sa ceinture de montagnes que l'Indus achève de boucler [2]. Il trouva d'ailleurs dépeuplé et plus qu'à demi ruiné par les maux de la guerre ce malheureux pays qui eut toujours tant à souffrir de se trouver sur la grande route des conquérants de l'Inde. Mais les pires invasions étaient encore à

---

(1) Ce petit bas-relief est exécuté dans un morceau de jade grossier mesurant environ 0m20 de hauteur : comme la plupart des objets conservés au Musée de Lahore, il est malheureusement d'origine assez incertaine. Tout ce qu'on en peut affirmer, c'est qu'il se trouve dans une vitrine spécialement réservée à un certain nombre de spécimens de l'art gréco-bouddhique provenant de Rokhri, sur l'Indus, et qu'une inondation du fleuve aurait mis à découvert. Le choix de la matière et la facture du motif en trahissent clairement l'origine chinoise ; et, s'il a bien été trouvé dans les sables de l'Indus, il faut admettre qu'il avait été apporté dans l'Inde du Nord, en manière *d'ex-voto*, par quelqu'un des nombreux pélerins bouddhiques chinois. Il semble dans tous les cas plus conforme à la réalité que les images qui nous représentent Hiuen-tsang à pied et courbé sous le faix de ses bagages, et dont M. Barth a signalé le désaccord avec les textes (*Le Pèlerin I-tsing*, *Journal des Savants*, 1898, 2e article, p. 28 du tirage à part; pour ces images de Hiuen-tsang, voyez le Panthéon japonais de Hoffmann dans le *Nippon* de Von Siebold, vol. V, et la revue japonaise *Hansei Zasshi*, vol. XII, no 11, p. 25).

(2) Voyez la carte jointe à cet article. Hiuen-tsang dit : « 1000 *li* de l'Est à l'Ouest et 800 *li* du Sud au Nord » (soit, en chiffres ronds, 300 kil. et 250 kil.) et, d'autre part, il lui suffit d'une dizaine d'étapes en différentes directions pour visiter le pays dont il définit d'ailleurs parfaitement les limites à l'Est et au Nord par l'Indus, qui le séparait du royaume de *Takṣaçilâ* et par les montagnes du Bunêr et du Svât qui le séparaient de l'*Udyâna*. Il faut donc admettre, ou bien, comme on le fait ordinairement, que le Gandhâra débordait de beaucoup au Sud et à l'Ouest ses frontières naturelles, ou bien que les chiffres de Hiuen-tsang, d'ailleurs proportion-

venir et du moins le Gandhâra était-il resté indien de mœurs et de langue : on sait qu'il ne l'est plus aujourd'hui [1]. Il n'en est pas de lui comme du Kaçmîr où la masse de la population n'a pas changé et, même après être devenue pour la plus grande partie musulmane, a conservé, avec sa langue, les anciens noms de lieux et les vieilles légendes. Les Afghans de la tribu des Yûsufzais sont aussi étrangers que personne aux antiquités d'un pays qu'ils n'occupent d'ailleurs que depuis cinq siècles et dont leur premier soin fut de chasser ou d'exterminer, dans la mesure du possible, les rares habitants [2]. De nos jours, quand, sous la domination des Sikhs et de leurs successeurs les Anglais, le Gandhâra fit retour à l'Inde, il était trop tard pour qu'y pût revivre le passé : à la face des inscriptions d'Açoka on continue à égorger des vaches et c'est

---

nellement justes, nous donnent le double de l'étendue réelle dans les deux sens. Nous inclinerions à adopter cette dernière vue. Il est aisé en effet de repousser avec Vivien de Saint-Martin (*Mémoire analytique*, p. 307) et Cunningham (*Ancient Geography of India*, p. 48) la frontière occidentale du Gandhâra jusqu'au Kunar et à Jellalabâd pour la mettre à 1000 *li* à l'Ouest de l'Indus : mais comment trouvera-t-on ensuite entre le Kunar et l'Hindu-Kush les « 600 *li* de l'Ouest à l'Est » du royaume de *Nagarahâra* et les « 1000 *li* de tour » de celui de *Lampâka*, sans parler du *Kapiça* ? Remarquons d'ailleurs que si l'on additionne les distances consignées par Hiuen-tsang, dans la direction générale de l'Ouest à l'Est, entre l'Hindu-Kush et l'Indus (de *Kapiça* à *Lampâka*, 600 *li* + pour *Lampâka*, 300 *li* [il dit *1000 li* de tour] + de *Lampâka* à *Nagarahâra*, 100 *li* + pour *Nagarahâra*, 600 *li* + de *Nagarahâra* au *Gandhâra*, 500 *li* + pour le *Gandhâra*, 1000 *li*), on arrive au total de 3100 *li* ou environ 1000 kilomètres. Or la distance à vol d'oiseau n'est que de 300 kilomètres, auxquels il suffit d'ajouter, comme on fait d'ordinaire, un tiers en plus pour tenir compte des accidents du terrain et des sinuosités de la route. Porterions-nous la longueur du chemin à 500 kilomètres, qu'elle serait encore inférieure de la moitié au total des données de Hiuen-tsang. Comment concilier cette grave et persistante erreur d'ensemble avec la parfaite et constante exactitude des détails ? A-t-il appris par ouï-dire les dimensions des « royaumes » et nous les a-t-il transmises de confiance sans songer à les contrôler par ses propres observations ? Ou ne serait-ce pas plutôt qu'au moment de la rédaction du *Si-yu-ki* il s'est lui-même trompé dans leur évaluation en interprétant mal les données exactes de son journal de route ? Il semble en effet qu'il compte l'étendue des divers pays, non de frontière à frontière, mais de chaque capitale aux deux capitales les plus voisines sur sa ligne de marche et qu'il arrive de cette façon à additionner deux fois le même nombre. C'est ainsi qu'il est permis de se demander s'il n'est pas arrivé à ce chiffre de 1000 *li* pour la dimension Est-Ouest du Gandhâra en ajoutant à la distance de *Puruṣapura* à *Nagarahâra* (500 *li*) celle qui sépare à son tour *Puruṣapura* de la capitale du royaume limitrophe à l'orient, à savoir *Takṣaçilâ* (9 étapes, soit de 450 à 500 *li*). De même les 600 *li* de largeur de l'état de *Nagarahâra* semblent être faits de ces mêmes 500 *li* entre *Nagarahâra* et *Puruṣapura* à l'Est, plus les 100 *li* notés d'autre part entre *Nagarahâra* et *Lampâka* à l'Ouest : et ainsi de suite, l'identité du nom du royaume et de la capitale favorisant d'ailleurs cette confusion.

(1) Il semble qu'il en était ainsi dès le début du XVIe siècle : « *Après avoir passé le Sind* (Indus), nous dit Bâber, la terre, l'eau, les arbres, les pierres, les populations, les coutumes, les usages, tout appartient à l'Hindoustan. » (*Mémoires, trad.* Pavet de Courteille, II, p. 182). Au contraire pour Hiuen-tsang, l'Inde commence au sortir du Kapiça, presque au pied de l'Hindu-Kush.

(2) Sur les Afghans ou, comme ils s'appellent eux-mêmes, les Pathâns et leur invasion, voyez les *Lettres sur l'Inde* et l'introduction des *Chants populaires des Afghans* de J. Darmesteter. Sur la distribution actuelle des clans, v. encore notre relation de voyage *Sur la frontière indo-afghane*, p. 179 : on nous excusera de devoir souvent renvoyer à ce dernier ouvrage pour tous les détails accessoires et qui encombreraient inutilement cet article.

pushtû que l'on parle dans le bourg natal de Pâṇini. A la vérité, il semble qu'il subsista un reste de population hindoue, familles de *banya* dispersés dans les plus gros villages et que, pour les besoins de leur commerce, les Pathâns, incapables de tenir des comptes et par suite d'ouvrir boutique, ont toujours dû tolérer : mais, à de rares exceptions près, il ne nous a pas paru que ces Hindous eussent conservé, à travers une aussi longue sujétion, aucun souvenir du temps de leur indépendance (1). Nous ne croyons pas qu'il y ait davantage à attendre, au point de vue des traditions historiques, de la tribu nomade et d'ailleurs convertie au mahométisme des Gujars, pasteurs de troupeaux, dont le soin des buffles absorbe toute l'existence, ni non plus de ces pauvres « païens » du Kâfiristân, qui paraissent être les descendants authentiques des anciens habitants et que les Afghans de l'Emir continuent à traquer jusque dans leur dernier refuge de montagnes. On ne s'étonnera donc pas qu'à défaut de traditions locales, nous soyons obligés d'aller chercher dans les « Mémoires » de pèlerins étrangers des renseignements sur la période antérieure aux invasions musulmanes, alors que la vie indienne ne s'était pas encore retirée du Gandhâra. On comprendra aussi pourquoi nous trouvons le plus souvent, dans ce pays pourtant deux fois classique et où, — les pierres à chaque pas l'attestent encore — la pensée indienne épousa jadis les formes de l'art grec, les vieux noms des localités remplacés par des dénominations nouvelles et barbares. On nous approuvera enfin d'avoir recours pour établir nos identifications, non pas à l'étymologie qui risque, ici plus qu'ailleurs, d'être décevante, mais à des raisons d'ordre topographique ou archéologique et, avant tout, aux vestiges matériels des ruines : le passé n'a plus guère ici que ces muets témoins.

Non seulement le fanatisme sunnite des Afghans Yûzufzais semble avoir pris à tâche d'effacer la plupart des souvenirs du temps des « Kâfirs », mais leur indolence toute musulmane a réussi à changer jusqu'à la face même du pays. Assurément celui-ci est toujours « très riche en grains », là du moins où les canaux de l'époque indienne, que les Pathâns avaient laissés se perdre, ont été rou-

(1) Après plus de huit siècles de conquête musulmane, les Sikhs trouvèrent quantité d'Hindous établis à Peshavar : « La population de Peshawer peut être évaluée à 80.000 âmes, dit le général Court ; elle se compose d'Afghans, de Kachmiriens et d'Indiens. Ces derniers semblent avoir été ses primitifs habitants : mais quoiqu'encore fort nombreux, ils vivent dans la dépendance des musulmans et sont taxés d'avanies. Tout le commerce du pays est entre leurs mains. » (*J. B. A. S.*, 1836, p. 476). Nous avons recueilli la même impression. Dans toutes les bourgades un peu importantes, non seulement du district de Peshavar, où sous l'administration anglaise la sécurité est devenue plus grande, mais du pays indépendant ou Yâghistân, au delà de la frontière administrative, comme par exemple au Svât, il y a de petits bazârs occupés par des marchands hindous qui, bien que fort méprisés et pas toujours payés, ne se plaignent pas trop de leur sort et surtout, à les entendre, ne se souviennent pas que leur famille ait jamais été établie ailleurs (Cf. *Sur la frontière indo-afghane*, p. 106, 148 etc). Le Dr Stein a fait depuis la même constatation au Bunér et estime également que ces *banya* représentent « les castes commerçantes de l'ancienne population hindoue qui sont restées dans ces vallées après l'invasion Pathâne. » (*Detailed Report of an archæological Tour with the Bunér Field Force*. Lahore, 1898, p. 21. Republié dans l'*Indian Antiquary*, *1899*.)

verts par les ingénieurs anglais; on a même pu reprendre récemment la culture de la canne à sucre que note Hiuen-tsang et qui avait dû être presque entièrement abandonnée, et les jardins bien arrosés de Peshavar ou de Mardân donnent encore « quantité de fleurs et de fruits. » Mais si le climat a gardé sa tiédeur au point que la neige est toujours inconnue dans la plaine, il n'a plus rien de son humidité jadis tant vantée (1). L'eau, et ceci est un point à retenir, a presque partout disparu aux flancs des collines dénudées, là où des ruines souvent considérables nous attestent qu'elle coulait jadis à proximité de couvents qui, sans elle, ne pouvaient subsister et n'auraient même pas été bâtis. Les villageois actuels prétendent se souvenir du temps où les sources jaillissaient encore au creux des ravins aujourd'hui à sec. Si on leur demande ce qu'elles sont devenues, ils répondent invariablement que les méchants « païens », avant d'abandonner le pays aux musulmans, les ont soigneusement bouchées. Le plus étrange est qu'ils n'ont pas toujours tort: par le fait on a retrouvé au Svât, dans la vallée d'Adinzai, au pied de la chaine du Larâm, une fontaine qui avait été hermétiquement close à l'aide d'une petite coupole de *stûpa* (2). Mais il va de soi que la malice des Kâfirs n'est pas une raison suffisante pour rendre compte d'un dessèchement aussi général et dont nous avons entendu les gens se plaindre jusqu'au Kaçmîr. Devons-nous croire à une profonde transformation des conditions climatériques du pays, laquelle s'étendrait d'ailleurs à toute l'Asie centrale? Si l'on songe que les Musulmans, brûleurs de bois, ont partout détruit, sauf aux abords de leurs *ziarât*, les arbres jadis respectés par les Hindous, brûleurs de bouse, il semble que l'explication la plus simple et la plus prochaine de l'aridité actuelle se trouve dans ce déboisement inconsidéré du pays.

Qu'on nous permette encore une dernière remarque à propos de ce préambule de Hiuen-tsang. Il évalue en chiffres ronds le nombre des couvents du Gandhâra à « environ un millier » et, bien que la plupart fussent déjà de son temps « ruinés et déserts », on relèverait encore aisément les traces de plus d'une centaine. Or, dans les pages qui vont suivre, Hiuen-tsang nous en énumérera à peine une quinzaine, plus volontiers choisis parmi les rares qui étaient encore habités. N'oublions pas, en effet, que c'est un pèlerin et non pas un archéologue : il s'inquiète du mérite religieux plus que de l'intérêt artistique

---

(1) Song Yun nous fait le plus riant tableau des environs aujourd'hui si arides de Shâhbâz-Garhî (Beal, *Buddhist Records*, I, p. XCVII et CII). « Rien de beau comme les jardins de Peshavar au printemps », dit Bâber (*loc. laud.*, II, p. 77) et il nous parle ailleurs des jangles épaisses où il a chassé le rhinocéros entre le Makâm et l'Indus (*ibid.*, p. 52) ou autour de Peshavar (*ibid.*, p. 135) et le tigre près de Naoshera (*ibid.*, p. 77). Encore aujourd'hui la crête de la colline de Karamâr est couverte d'arbres magnifiques qui ne doivent leur préservation qu'à la sainteté de la *ziarât* voisine. On recommence à planter des arbres le long des routes à travers les plaines veuves d'ombre, mais la nudité toute classique de ses montagnes reste un des traits les plus frappants du paysage du Gandhâra.

(2) V. Major Deane, *Note on Udyâna and Gandhâra*, *J. R. A. S.*, 1896, p. 659. Cf. *Sur la frontière indo-afghane*, p. 68. V. encore sur cette question de la disette croissante de l'eau dans le district le *Report on Yûsufzais* du Dr Bellew, p. 22 et 23.

des monuments et préfère la compagnie d'un moine vivant à la vue des plus belles ruines. Peut-être s'étonnera-t-on moins, en y réfléchissant, qu'il n'ait pas prévu la célébrité dont devaient jouir, auprès des savants européens, les deux sites aujourd'hui connus sous les noms de Jamâl-Gaṛhî et de Takht-î-Bahai : on l'avouera même, il y aurait quelque naïveté à vouloir que, dans le nombre, il nous ait justement mentionné et décrit ces deux-là, par la seule raison que les fouilles dont ils ont été de nos jours l'objet nous les ont rendus plus familiers qu'aucun autre.

I. — PURUṢAPURA.

Mais nous étions arrivés à *Pou-lou-cha-pou-lo,* c'est-à-dire à *Puruṣapura*. Que cette ville soit le *Purushavar* ou *Purshavar* d'Al-birûni, le *Pershavar* ou *Peishavar* d'Abul-Fazl, et le Peshavar actuel, c'est ce que nul ne conteste : pour une fois, sur un point, tout le monde est d'accord [1]. Hiuen-tsang évalue à environ 40 *li*, soit une douzaine de kilomètres, le circuit de la cité, dont un coin seul était encore occupé par un millier de familles : c'est un tiers en plus que le tour actuel des murailles de terre de Peshavar, du moins de la « Cité » indigène, tout-à-fait distincte des « Cantonnements » européens, et qui occupe, selon toute vraisemblance, l'emplacement de l'ancienne ville [2]. Or dans la cité ou ses environs immédiats, Hiuen-tsang mentionne deux importantes fondations religieuses : il vaut la peine de rechercher si nous en trouvons encore quelque trace dans la direction qu'il indique, et, plus volontiers, selon la remarque justement faite par le colonel Deane, en quelque lieu encore vénéré des *banya* du bazâr. Si la communauté hindoue a été quelque part assez forte pour conserver une tradition, ce sera assurément dans la ville capitale : toutefois nous devrons prendre garde que tout vieux sanctuaire indien n'était pas, par là-même, bouddhique. Hiuen-tsang avoue l'existence dans le pays d'une centaine de temples brahmaniques, encore que dans la suite il n'en cite expressément que deux.

« A l'intérieur de la ville royale, on voit au Nord-Est les restes d'un ancien monument. C'était jadis la tour précieuse qui renfermait le pot du Bouddha [3] ... »

---

(1) L'honneur de cette identification, qui a eu la rare fortune d'être universellement admise, remonte, semble-t-il, à H. Wilson (*J. R. A. S.*, vol. V, 1839 ; p. 118). Avant lui Abel-Remusat avait cru dans le *Fo-lou-cha* de Fa-hien reconnaître « les Beloutches ».

(2) Du moins n'avons-nous aucune raison de supposer le contraire. Le colonel Deane, qui a le premier émis l'hypothèse d'un déplacement de la ville, ne peut signaler à l'appui de cette opinion qu'un léger et récent empiètement des « Commissariat Lines » du côté de l'Ouest. (*J. R. A. S.*, 1896, p. 666). Nous n'avons d'ailleurs rien à chercher sur les indications de nos pèlerins dans cette direction.

(3) Le *lapsus* de Stanislas Julien (Nord-Ouest pour Nord-Est) a été corrigé par Beal, *Buddhist Records*, I, p. 98, n. 58. — Pour les renseignements de Fa-hien, v. *trad.* Beal, *ibid*, p. XXXIII et *trad.* Legge, p. 35. Aucune identification n'a été suggérée pour le *Pâtra-caitya*. Le colonel Deane mentionne bien, dans son article, le Pañj-tirath (*loc. laud.*, p. 666), mais il n'en

Deux siècles auparavant Fa-hien avait trouvé ce *stûpa* desservi par près de sept cents moines qui habitaient un grand *saṅghârâma* ou monastère voisin: deux fois par jour, un peu avant midi et le soir, ils offraient la précieuse relique à la vénération des fidèles qui s'efforçaient à l'envi de l'emplir d'offrandes. Mais au temps de la visite de Hiuen-tsang, le vase, après bien des vicissitudes, avait passé en Perse et le sanctuaire était ruiné et désert... Or, au Nord-Est de la ville indigène, entre la grande route et le railway modernes, subsiste toujours un grand établissement hindou, connu sous le nom de Pañj-tirath, en sanskrit *Pañca-tîrtha*. Il contient essentiellement, ainsi que son nom l'indique, cinq petits étangs, qui sont les *tîrtha* ou bains sacrés, ombragés de quelques « figuiers religieux » (*açvattha* ou *pippal*) et entourés de bâtisses modernes fort misérables; mais il n'est pas douteux qu'il ne soit ancien et les *purohitas* ou brahmanes officiants du lieu n'hésitent pas à en faire remonter l'origine, comme c'est la coutume dans l'Inde du Nord pour tous les sanctuaires dont la véritable légende s'est perdue, aux cinq fils de Pâṇḍu, les héros du *Mahâbhârata*. Malheureusement la place a été trop bouleversée et les renseignements des pèlerins sont trop vagues pour nous permettre de rien affirmer d'une façon décisive : du moins restons-nous persuadés que c'est du côté du Pañj-tirath qu'il faudrait, en bonne méthode, rechercher tout d'abord le site du *Pâtra-caitya*.

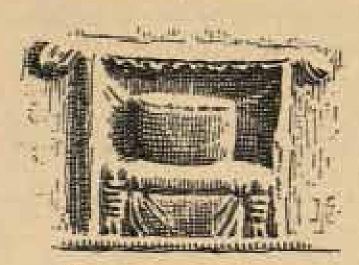


FIG. 56. — VASE À AUMÔNES DU BUDDHA.

Hiuen-tsang continue: « A huit ou neuf *li* au Sud-Est, en dehors de la ville, on voit un arbre *pippal* qui est haut d'environ cent pieds... ». Tao-yong nous parle également de cet arbre qui est bien, comme il le dit, de l'espèce du figuier sous lequel le Buddha atteignit l'illumination. De son temps on en attribuait la plantation au roi Kaniṣka. A Hiuen-tsang, un siècle plus tard, on assurait sans rire que les quatre derniers Buddhas passés s'étaient assis à son ombre, ce qui lui donnait un âge de plusieurs *kalpa* et le faisait du même coup survivre aux dissolutions périodiques du monde. Il est curieux que, neuf cents ans après, l'une des premières visites de Bâber à Bègram, comme il appelle Peshavar, ait été pour un arbre de proportions colossales. Aujourd'hui encore nous n'aurions que le choix pour le reconnaître, lui ou du moins ses rejetons, dans la région marquée par nos pèlerins : mais on n'a déjà que trop écrit de romans archéologiques sur l'Inde [1].

---

fait aucun usage. — Nous donnons (fig. 56) une image du vase à aumônes du Buddha d'après un piédestal de statue provenant peut-être de Jamâl-Gaṛhî et conservé au Musée de Lahore, n° 876 (hauteur du fragment, 0 m 08) : on l'y voit exposé comme une relique sur un trône et sous un dais.

(1) V. Tao-yong, *trad.* Beal, *loc. laud*, t. I, p. CV; Bâber, *Mémoires*, *trad.* Pavet de Courteille, p. 322, ou *trad.* Erskine, p. 157. Cunningham tient que ce soit toujours le même

Aussi bien nous n'en aurions même pas parlé si Hiuen-tsang ne mentionnait, dans son voisinage immédiat et au Sud — Tao-yong dit expressément que l'arbre était situé « à cent pas au Nord-Ouest de la pagode » — la fameuse fondation religieuse du roi Kaniṣka. Tous les pélerins chinois qui nous ont laissé des relations de leurs voyages dans l'Inde du Nord le signalent de même. Fa-hien nous conte le premier la légende de son origine miraculeuse que Song Yun nous répète et que Hiuen-tsang reprend à son tour. Ou-k'ong la cite la première parmi les trois qu'il attribue à Kaniṣka. Au XIe siècle, Al-birûni connait encore « le vihâra de Purushavar » sous le nom de « Kanik-caitya » (1). Les témoins de sa splendeur et même de sa ruine ne tarissent pas sur la hauteur du *stûpa*, le plus élevé de l'Inde, non plus que sur les proportions monumentales du monastère qui lui était attenant du côté de l'Ouest. Ils ne sont pas moins d'accord sur le site de ces deux édifices. Tao-yong, qui prenait probablement comme point de repère l'extrémité méridionale de la ville les place à quatre *li* ou un peu plus d'un kilomètre à l'Est ; Song Yun, partant de plus haut, les met à sept *li* ou deux kilomètres au Sud-Est ; Hiuen-tsang enfin dit, comme nous avons vu, « huit ou neuf *li* » ou près de trois kilomètres au Sud-Est (2) mais il compte à partir du *Pâtra-caitya*, c'est-à-dire du coin Nord-Est de la cité royale :

---

arbre (*Arch. Survey of India*, t. II, p. 88). Les figuiers sacrés sont en tout cas trop communs aux environs de Peshavar pour qu'il soit besoin d'aller chercher, avec le colonel Deane, celui de Kaniṣka dans le *Pippal Mandi*, à l'intérieur de la ville, et à l'opposé de la direction indiquée par les pélerins chinois (*loc. laud.*, p. 666 — Cf. *Sur la frontière indo-afghane*, p. 212).

(1) V. Fa-hien, *trad.* Beal, p. XXXII et *trad.* Legge, p. 33 ; Song Yun et Tao-yong, *trad.* Beal, p. CIII ; l'*Itinéraire d'Ou-K'ong*, par MM. Chavannes et S. Levi, *J. A.*, 1895, p. 357 ; Al-birûni, *India*, *trad.* Sachau, II, p. 11. Cinq siècles plus tard, Bâber, dans ses Mémoires, ne parle plus comme lieu de dévotion célèbre à Bêgram que du « Gor Khattri » (Cf. *trad.* Pavet de Courteille qui écrit Gouri-Ketri et Kourh-Ketri, I, p. 322 et II, p. 78, et *trad.* Erskine, qui écrit Gûrh-Katri, p. 157 et 264). Il n'en a pas fallu davantage pour suggérer à Cunningham l'identification du site du Gor Khattri, où s'élève le caravansérail d'Akbar devenu les bureaux de l'administration locale, avec celui du couvent de Kaniṣka (*Arch. Survey of India*, t. II, p. 89 et *Ancient Geography of India*, p. 81) et M. J. Darmesteter s'est fait l'écho de cette théorie (*Lettres sur l'Inde*, p. 26. Cf. *Sur la frontière indo-afghane*, p. 214 et fig. 39). Or, si nous nous reportons à la description détaillée donnée par Bâber, nous lisons : 1° que le Gor Khattri était « un lieu célèbre de dévotion des Yogis et Hindous qui y viennent de très loin pour s'y raser les cheveux et la barbe », en d'autres termes que c'était un lieu de pélérinage où les laïques venaient célébrer les *çrâddha* ou sacrifices funèbres en l'honneur de leurs ancêtres et que les religieux mendiants fréquentaient en grand nombre, comme cela se fait encore à Hardvâr, Thânesar, etc ; 2° que le monument consistait en des salles et galeries souterraines où l'on n'accédait qu'en rampant et où se tenaient dans des cellules nombre de *yogî* et de *sâdhu* — bref était quelque chose d'analogue aux temples souterrains qu'on montre toujours à Prayâg (Allahabâd), à Ujjain etc. Le caractère foncièrement brahmanique de ce sanctuaire ne fait donc pas de doute, et son identification avec le couvent de Kaniṣka ne repose sur aucun fondement. Il nous parait préférable, le terrain une fois déblayé de cette hypothèse plus qu'inutile, de suivre en toute simplicité les indications topographiques données par les pélerins chinois.

(2) L'erreur du biographe de Hiuen-tsang qui écrit « 80 ou 90 *li* » au lieu de « 8 ou 9 *li* » a déjà été corrigée par Vivien de Saint-Martin (*loc. laud.*, p. 308).

si bien qu'en substance leurs témoignages concordent et, qu'à nous laisser guider par eux, nous ne pouvons manquer de chercher la fondation du grand roi indo-scythe dans la banlieue sud-orientale de Peshavar.

Or, si nous sortons par la porte dite de Lahore et que nous prenions la route de Cherat ou celle de Hazar-Khâni, nous rencontrerons, à un kilomètre environ au Sud-Est des murs actuels de la ville, un groupe de tumuli poudreux qui, bien qu'en un lamentable état, marquent encore un site considérable (1). Composés de pierres, de briques cuites et d'une terre fine et grise qui semble être le résidu d'anciennes briques crues, ils ont été mis pendant des siècles en exploitation réglée par les entrepreneurs de bâtisses de la grande cité voisine et les cultivateurs d'alentour. On sait que les pierres de taille sont aussi rares que recherchées dans ces terres alluviales où il faut les amener à grands frais des plus prochaines montagnes ; les larges briques anciennes, qui ne coûtent que la peine de les ramasser, se vendent au bazâr plus cher que les briques neuves ; il n'est pas enfin jusqu'à cette terre finement tamisée qui ne forme une excellente fumure pour les moissons. Ainsi, tandis que les matériaux de construction enfouis sous ces tumuli prennent le chemin de la ville, leur poussière même s'éparpille sur les champs environnants. C'est merveille qu'il en subsiste encore aujourd'hui quelque chose. Telle était cependant leur ancienne importance que quelques tertres opposent toujours avec succès à l'assaut des cultures leurs flancs labourés par les excavations et ravinés par les pluies. Pendant nombre d'années ils continueront à sauver de l'oubli leur nom pompeux et peut-être historique de Shâh-ji-ki-Ḍhêri, en sanskrit *mahâraja-caitya*, en français « le tumulus du grand roi ». (2).

Il y a mieux. Des deux principaux monticules, on ne peut s'empêcher de remarquer que l'un, le plus oriental, a justement les trois cents mètres ou environ de tour que les pélerins chinois attribuent en moyenne à la « pagode » du roi Kaniṣka. Song Yun et Tao-yong, qui l'ont trouvée debout, disent respectivement trois cents et trois cent quatre-vingt-dix pas; Hiuen-tsang dit un *li* et demi, mais il ne l'a vue qu'écroulée. La forme allongée du tumulus s'explique aisément par le fait que, du côté de l'Est, des escaliers montaient — nous le savons de même source — jusqu'au sommet du *stûpa* et en faisaient la base rectangulaire. Si l'on s'étonnait enfin de ne plus trouver qu'un tertre élevé de quatre ou cinq mètres à la place de « la plus haute pagode du Jambudvipa », il suffirait de rappeler que les étages supérieurs en étaient de bois et qu'elle fut plusieurs fois détruite par des incendies. Song Yun, nous conte qu'elle avait été trois fois

(1) V. la carte de la banlieue de Peshavar que nous reproduisons d'après celle publiée à l'échelle d'un pouce au mille par le *Survey of India*, Calcutta. Nous donnons en même temps un plan et un croquis de Shâh-ji-ki-Ḍhêri (fig. 57).

(2) Le colonel Deane mentionne ces tumuli dans son article, mais ne songe à en tirer aucun parti (*loc. laud.*, p. 666). Il faut prendre garde de les confondre avec quelques-uns de ces tertres, si nombreux dans les environs de Peshavar, qui ont été formés par l'accumulation des déblais des fours à briques.

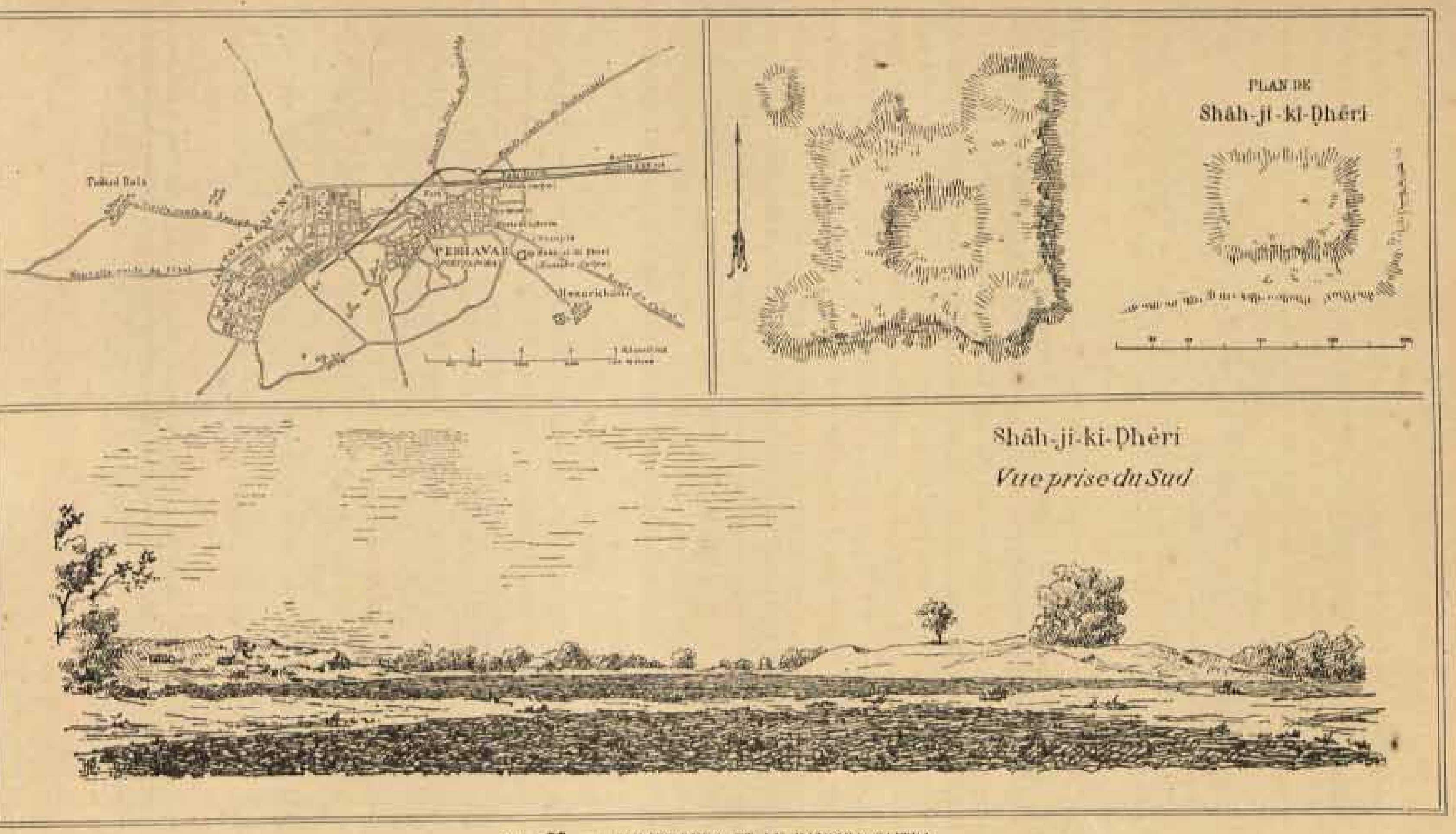


FIG. 57. — PURUṢAPURA ET LE KANIṢKA-CAITYA.

brûlée par le feu du ciel et trois fois restaurée. Au temps de la visite de Hiuen-tsang, elle venait d'être réduite en cendres pour la quatrième fois: « On devait la rétablir, mais sa construction n'était pas encore achevée ». Les deux pieux voyageurs rapportent la même légende d'après laquelle, après la septième fois, la loi du Buddha devait définitivement s'éteindre dans le pays: mais nous ne savons si la prédiction fut accomplie et si le *stûpa* eut le temps de brûler sept fois avant l'arrivée des Musulmans [1].

Plus caractéristique encore est l'autre *ḍhêrî* située à l'Ouest et toute proche de la première, au lieu même où Hiuen-tsang place le monastère qui desservait le *stûpa*. Elle affecte une forme à peu près carrée et ne mesure pas moins de deux cents mètres de côté. Au milieu se creuse une dépression rectangulaire tandis que les rebords saillants suggèrent aussitôt l'idée de quatre corps de bâtiments entourant une cour intérieure, selon le plan habituel aussi bien des vieux *saṅghârâma* que des caravansérails modernes. Les vastes proportions du quadrangle et ses coins encore fortement bastionnés — celui du Nord-Ouest a bien pu être détaché de l'ensemble mais non point nivelé par les démolisseurs — rappellent plus particulièrement ce que Hiuen-tsang nous dit de l'importance du couvent, de ses pavillons à deux étages et de ses hautes tours d'angle. De son temps il était déjà « fort délabré ». Depuis, le feu a dévoré les vérandas et les « belvédères », et les autres parties de bois; dans l'écroulement total, les murs intérieurs ou même extérieurs, construits en briques crues ou en simple terre battue, comme c'est toujours l'usage du pays, ont fondu à la pluie et au soleil, recouvrant les substructions de briques et de pierres; et ainsi se sont formés, ici comme en maint autre endroit, ces tertres couleur de cendre qui modellent encore vaguement sur la plaine, en un relief écrasé, la forme des édifices d'autrefois.

Que, comme le *stûpa* voisin, le couvent ait été la proie des flammes, ceci n'est pas une simple conjecture. Ces ruines ont été à diverses reprises l'objet de fouilles exécutées — *manu militari* — par des équipes de sipayes. A côté des excavations fantasques des ramasseurs de matériaux ou d'engrais, on distingue quelques tunnels régulièrement percés qui mettent les fondations à découvert et dont les parois sont toutes mouchetées de noir par les charbons des anciens incendies. Nous ne craignons pas de dire que ces fouilles auraient pu être mieux conduites. Au lieu de s'attaquer directement à la masse des débris, il eut été, croyons-nous, plus avantageux, au double point de vue de l'identification du site et des possibles trouvailles, d'en explorer les alentours immédiats. Il eut été notamment intéressant de rechercher si les restes de « la centaine de petits *stûpa* » que Hiuen-tsang signale à droite et à gauche [2] de la grande pagode

---

[1] Song Yun nous dit expressément que « la coupole était faite de toute espèce de bois, » (*trad.* Beal, p. CIV). Cf. ce que nous dit plus loin Hiuen-tsang à propos du bois employé dans la construction du « *Stûpa* du don des yeux » à Puṣkarâvatî.

[2] C'est-à-dire au Nord et au Sud, le *stûpa* étant orienté vers l'Est par ses escaliers.

subsistent encore aujourd'hui : outre qu'ils ont eu plus de chances d'échapper, sinon aux déprédations des chercheurs de trésor, du moins aux ravages de l'incendie, nous savons que « les ouvriers y avaient déployé tout leur art » : et justement de ces côtés règnent des terrassements d'origine ancienne, que déjà les blés envahissent, mais où les fragments de briques sont encore assez serrés par places pour défier la charrue primitive du pays. Quoiqu'il en soit de la façon dont les fouilles ont été menées, elles ont eu du moins ce résultat d'établir le caractère bouddhique, — et même, comme on dit, gréco-bouddhique — des ruines. Elles ont en effet mis au jour des statues qui ne laissent aucun doute à ce sujet, sans compter, dans la grande *ḍhêrî* de l'Ouest, des vases pleins de farine, ce qui achève de confirmer l'hypothèse d'un couvent (1).

A la chaîne de nos présomptions un dernier anneau manque encore. Il est en effet de règle, dans l'Inde musulmane, que les anciens sites religieux hindous aient été de bonne heure comme réaffectés au culte nouveau par la présence de quelque saint tombeau, sinon même de quelque mosquée. Cette loi qui au Kaçmîr ne souffre point d'exception, nous la verrons se vérifier à plusieurs reprises au Gandhâra en dépit des circonstances les plus défavorables. Ici même, au Sud du grand tertre, des tombes musulmanes se pressent sous des arbres autour de la *ziarât* de Roshyân Shâh. Mais de la sainteté ancienne du lieu nous possédons un autre témoignage infiniment plus topique. A quelque distance au Nord, là même où l'on chercherait le figuier de Kaniṣka, un petit pavillon octogonal, d'architecture mogole, n'est autre qu'un temple hindou. Les *sâdhu* et *yogî* de passage y viennent souvent chercher un asile. Tous les ans, les Hindous du voisinage s'y rendent pour une *mêla*, moitié foire et moitié pélerinage, comme nos « pardons » de Bretagne : « A quelle époque se tient cette *mêla* ? — Au mois de *Hâr*. » Or *Hâr*, c'est l'hindî *Âsâhr* et le sanskrit *Âṣâḍha*, qui correspond à juin-juillet, et la fête d'*Âṣâḍha* était la fête anniversaire de la conception du Buddha, lors de sa dernière descente sur la terre.

Nous ne prétendons pas presser davantage l'identification d'un site sur lequel nous n'avons pratiqué aucune fouille. Nous dirons seulement, résumant le résultat de nos observations et de notre enquête : à l'endroit spécifié par les pélerins chinois, sur un site toujours révéré par les Hindous à une date traditionnelle bouddhique et dont le nom garde le souvenir d'une fondation royale, se trouvent les ruines de deux édifices, prouvés bouddhiques par les fouilles, et qui, par leurs dimensions et leurs positions relatives, correspondent singulièrement, à travers les changements opérés par les siècles et les hommes, à la description que des témoins oculaires nous ont conservée du *stûpa* et du monastère attribués au roi Kaniṣka : avant d'aller chercher ailleurs l'emplacement de ces deux monuments, il faudra d'abord avoir démontré que toutes ces concordances étaient illusoires.

(1) Outre les racontars des villageois sur les trouvailles de *But*, c'est-à-dire d'idoles, et de pots pleins de farine ou même, dans l'imagination populaire, pleins d'or, nous possédons sur ce point le témoignage bien informé du colonel Deane (*loc. laud.*, p. 666).

II. — PUṢKARÂVATÎ

De Puruṣapura Hiuen-tsang nous transporte à Puṣkarâvatî. Il ne faisait en s'y rendant que continuer à suivre le grand chemin de l'Inde. La route du temps se gardait, et pour cause, de s'engager à travers les marais, puis le désert pierreux et raviné de torrents que franchit à grands frais, de Peshavar à Attok,

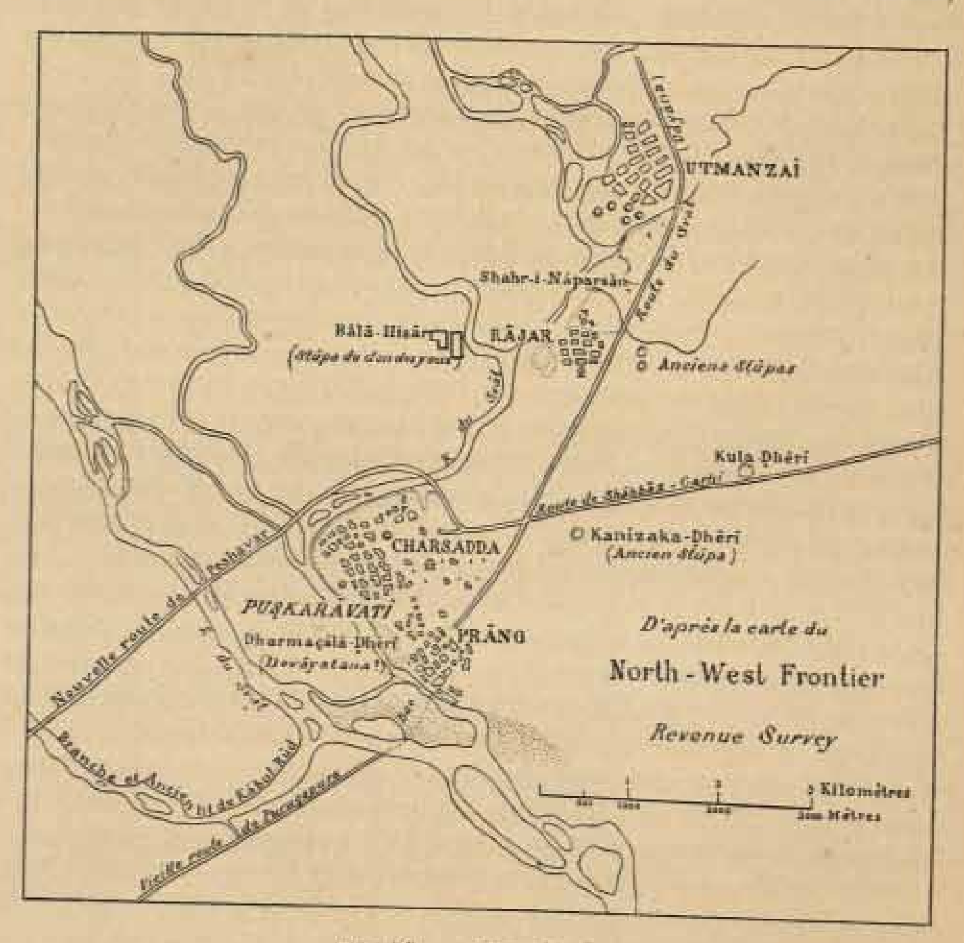


FIG. 58. — PUṢKARÂVATÎ.

la route moderne. Au lieu de couper au court, elle remontait à loisir dans la direction du Nord-Est vers les parties les plus planes, les plus fertiles et les plus populeuses du Gandhâra. Comme aujourd'hui à la première des Huit-villes (Hashtnagar), elle menait d'une traite à la cité toujours florissante de Puṣkarâvatî. Sise sur la rive gauche « d'un grand fleuve », celle-ci devait

couvrir avec ses quatre ou cinq kilomètres (quatorze à quinze *li*) de circuit, tout l'emplacement à présent occupé par les grosses bourgades de Prâng et de Charsadda (¹) en y comprenant leurs cimetières : car les morts n'y tiennent pas moins de place que les vivants. Que la réunion de la *Kubhâ* et du *Suvastu*, aujourd'hui fort en aval, se fit jadis à cet endroit, c'est ce que donnent à penser non-seulement les témoignages des voyageurs chinois qui ne parlent que d'« une » rivière à traverser, mais encore le nom de « Prâng », qui n'a pas de sens en *pushtû* et que nous avons déjà rencontré au Kaçmir dans le sens de Prayâg, c'est-à-dire, en somme, de confluent (²). Le déplacement de leur point de jonction ne serait qu'un exemple entre cent de l'humeur mobile des rivières indiennes. Un des bras du Kâbul-rûd continue d'ailleurs à se jeter dans le Svât immédiatement au-dessous de Prâng. Ajoutons en passant que ce dernier est resté pour les gens du pays le « grand fleuve », dont l'autre n'est que l'affluent.

Si vraisemblable que soit ainsi l'identification de Puṣkarâvatî, dès longtemps proposée par Cunningham, encore a-t-elle besoin d'être confirmée dans le détail par celle des monuments que Hiuen-tsang énumère dans le voisinage de la ville. C'est à savoir : 1° à l'Ouest, un temple brahmanique ; 2° un *stûpa*, bâti par Açoka, à l'Est ; 3° au Nord, un autre *stûpa*, celui-ci très-élevé et flanqué de son monastère. Ne pouvons-nous retrouver au moins quelques traces de ces édifices ? L'hypothèse ne s'imposera qu'à ce prix.

Pour ce qui est du temple brahmanique situé « en dehors de la porte occidentale », il nous paraît difficile de le chercher, non plus que cette porte, ailleurs qu'au débouché de la route par laquelle arrivaient les voyageurs venant de l'Ouest, c'est-à-dire de Peshavar. En ce cas, la désignation de « porte du Sud-Ouest » eût été apparemment plus juste ; mais on sait assez que le langage courant n'a pas de ces recherches d'exactitude. Toujours est-il qu'au Sud-Ouest, près de l'endroit où le bac de la vieille route traverse encore la rivière, se voit un grand tumulus, exploité à l'habitude par les villageois, mais qui, par extraordinaire, porte le nom à demi-indien de Dharamsâl-Ḍhêrî : « *Dharamsâl*, nous commente un Pathân, c'est comme qui dirait la mosquée pour les musulmans. » De fait c'est ainsi que les Sikhs appellent les édifices où ils conservent leur *Granth* ou livre sacré. Le terme, tiré du sanscrit *dharmaçâlâ*, équivaut dans leur bouche à celui de *devâyatana* ou de *mandir*. La place et le nom s'accordent

(¹) Vivien de Saint-Martin s'est laissé entraîner à reporter le site de Puṣkarâvatî beaucoup trop bas, à Nisatha, au confluent actuel du Svât et du Kâbul-rûd (*Mémoire*, p. 308). En revanche M. Garrick semble tenté de le remonter, comme nous verrons, un peu trop au Nord (*A. S. I.*, t. XIX, p. 100). Nous restons fidèles à l'opinion moyenne de Cunningham (*A. S. I.*, t. II, p. 30 et *Anc. Geogr.*, p. 50), sans autre prétention que de serrer de plus près son hypothèse et de la justifier dans le détail. (V. la carte, fig. 58).

(²) C'est là le sens populaire et dérivé ; la signification première est, comme on sait, « place de sacrifice » : mais le Prayâg par excellence de l'Inde ne doit son choix et par suite son nom qu'au fait d'être situé au confluent de la Yamunâ et du Gange.

ainsi à rappeler le « temple du *deva* » dont l'idole faisait tant de miracles : ce serait affaire à des fouilles de nous en apprendre plus long sur ce point.

« A l'Est de la ville, continue Hiuen-tsang, il y a un *stûpa* qui a été bâti par Açoka... ». Malheureusement il néglige de nous donner, avec la direction, les dimensions et les distances, ce qui fait qu'encore ici nous ne pouvons rien affirmer. Nous savons seulement que si nous prenons vers l'Est la route de Shâhbâz-Gaṛhî (Po-lou-cha), à moins d'un kilomètre de l'embranchement de cette route avec celle du Svât, nous apercevons sur la droite une *ḍhêrî* basse, qui mesure une centaine de mètres de tour. Elle porte le nom de « Kanizaka », qu'on donne, nous assure-t-on, aux endroits où il y a beaucoup de pierres (1). Surtout elle est parfaitement ronde, c'est-à-dire qu'elle marque la place d'un *stûpa* de forme antique. Or ce style particulièrement ancien était la meilleure, sinon la seule raison qu'on pût donner, dès le temps de Hiuen-tsang, pour attribuer tel ou tel édifice au bon roi Açoka. Aussi inclinerions-nous à voir dans la Kanizaka-Ḍhêrî les restes du sanctuaire mentionné par notre auteur, et cela d'autant plus volontiers que la Kula-Ḍhêrî, la seule qui pourrait lui disputer cet honneur, semble trop irrégulière et, d'autre part, placée trop loin au Nord-Est de la ville.

Hiuen-tsang est heureusement plus explicite quand il mentionne « à cinq ou six *li* au Nord de la ville », un vieux *saṅghârâma* attenant à un *stûpa* « de plusieurs centaines de pieds de hauteur (2) ». A peine a-t-on passé le nouveau pont de bateaux au Nord de Charsadda, qu'on voit se dresser, à moins de deux kilomètres de distance, les deux grands tumuli annoncés. Tous deux présentent la plus grande analogie avec ceux de Shâh-jî-kî-Ḍhêrî. Ils ont, et pour les mêmes raisons, la même composition, la même couleur grisâtre, le même aspect tourmenté ; seulement leur disposition est inverse et leurs dimensions sont bien plus considérables. Celui de l'Est, le plus bas, est un immense quadrilatère de près de quatre cents mètres de long sur trois cents de large : l'intérieur n'en est plus qu'un chaos, où seuls les quatre angles sont restés nettement marqués. Quant à celui de l'Ouest, il affectait la forme d'un carré avant que l'angle Sud-Ouest n'eût été profondément entamé par les démolisseurs, et, s'il n'a guère que deux cent cinquante mètres de côté, il élève à près de trente mètres au-dessus de la plaine ses falaises ruineuses (3). Tels qu'ils sont, nous devons

(1) V. la fig. 58 pour tous ces emplacements. Naturellement les pierres de taille ont été soigneusement enlevées, mais le tertre est toujours jonché de galets ronds entre lesquels, lors de notre visite, grâce au voisinage du nouveau canal, les blés commençaient déjà à percer.

(2) L'auteur de la *Biographie* de Hiuen-tsang dit deux cents pieds de hauteur : mais fidèle à ses habitudes d'inexactitude, il place le *stûpa* à l'intérieur du *saṅghârâma* et le tout à quarante ou cinquante *li* au Nord de la ville. La version de ce texte de seconde main ne vaut même pas la peine d'être discutée.

(3) V. le plan et le croquis, fig. 59 (Cf. *Sur la frontière indo-afghane*, fig. 32). Le profil de ce tumulus ressemble étrangement à celui du fameux tertre de Babil, sur l'emplacement de Babylone, qui n'est que de dix mètres plus élevé (V. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. II, fig. 37 et pl. I). La composition de ces *ḍhêrî* est d'ailleurs fort analogue à

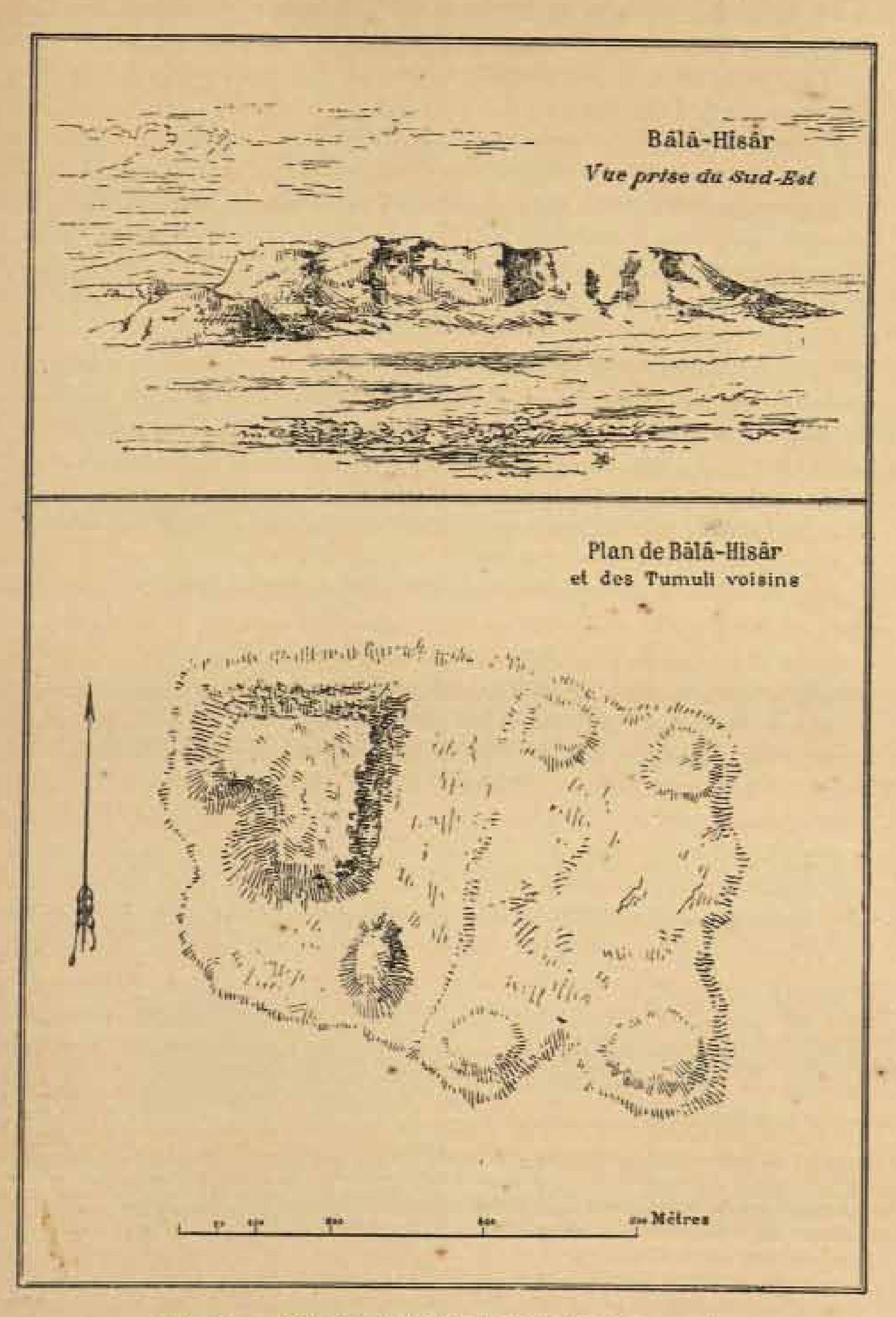


FIG. 59. — BÂLÂ-HISÂR (STÛPA DE L'OFFRANDE DES YEUX).

apprendre à reconnaître en eux les restes d'une des anciennes fondations bouddhiques de la plaine du Gandhâra : constructions immenses où la terre, la brique et les cailloux roulés du fleuve jouaient le principal rôle, et par là même très différentes des couvents que nous rencontrerons tout à l'heure dans les collines, où, au contraire, la pierre était abondante et l'espace restreint.

Il ne faudrait pas en effet, négliger le tertre de l'Est pour la raison que celui de l'Ouest est de beaucoup le point le plus saillant du plat paysage, ni davantage se laisser égarer par le nom moderne de ce dernier : Bâlâ-Hisâr, c'est-à-dire le « Grand fort » (1). Il est avéré que les Sikhs et les Sardârs Dourânis se sont servis tour à tour de cette haute terrasse comme d'une forteresse improvisée : ils en ont même couvert le sommet de murs et de constructions en pierres ou en briques crues qui s'effondrent à leur tour. Mais ces traces éphémères ne sauraient nous donner le change sur la véritable nature de l'imposant monceau de ruines qu'ils ont un instant approprié à cet usage passager. On serait aussi fondé à conclure, du fait que les pigeons bleus y nichent par bandes, qu'il était originairement destiné à servir de pigeonnier. Nous avons bien ici les débris croulants d'un des *stûpa* gigantesques si communs dans la basse vallée du Svât. C'étaient en fait de véritables petites collines artificielles, formées de couches alternées de terre et de gros galets ronds ramassés au lit du fleuve. Des murs de soutènement contenaient tant bien que mal la poussée de cette masse confuse de matériaux et formaient le parement des terrasses qui s'étageaient jusqu'au dôme. Le tout était revêtu, en manière de décoration, de panneaux de bois, de dalles de marbre ou même de feuilles de métaux précieux. De ce *stûpa* même, Fahien assure qu'au temps de sa visite il était « orné de couches d'or et de plaques d'argent » (2). Hiuen-tsang nous dit simplement qu'il était « fait en bois sculpté et en pierres veinées. » Depuis, comme à Shâh-jî-ki-Ḍhêrî, le bois a dû achever de disparaître dans les incendies. Les dernières pierres taillées, chargées à deux pas dans un bateau, vont se vendre au bazâr toujours prospère de Charsadda. On enlève enfin les briques et jusqu'à la terre. Seuls les gros galets roulés, impropres à construire, dévalent et s'enfassent, dédaignés de tous.

---

celle des *tell* de la Chaldée et elles ont été soumises aux mêmes causes de destruction : tassements intérieurs, faible résistance de ces masses terreuses aux intempéries, exploitation des matériaux par les villages voisins, etc. (*Cf. ibid.*, p. 133 et p. 154, n. 1).

(1) C'est justement ce qui est arrivé à M. Garrick, le seul archéologue, ou soi-disant tel, qui se soit jusqu'ici, à notre connaissance, occupé du Bâlâ-Hisâr. Il n'a vu en lui qu'une forteresse, sauf qu'il veut ensuite y transporter Puṣkarâvatî (*A. S. I.*, t. XIX, p. 100). C'est un mystère que de savoir comment il peut penser à jucher une ville qui avait plus d'une lieue de tour, sur une terrasse carrée de 250 m de côté. Notons au passage que Bâlâ-Hisâr est à un mille au Nord de Charsadda et non point « rather less than three miles to the West ».

(2) Fa-hien, ch. x, *trad.* Legge, p. 32. On remarquera que Fa-hien fait de Puṣkarâvatî la capitale du Gândhara, et semble vouloir distinguer ce dernier pays du « royaume de Puruṣapura » (Ch. xii ; *trad.* Legge, p. 33 ; *trad.* Beal, p. xxxii). C'est ainsi que dans ses chapitres viii et ix, il parle successivement, comme de deux contrées différentes, de l'Udyâna et du Svât. Ceci prouve simplement que la nomenclature géographique de Fa-hien est loin d'être impeccable et, notamment, qu'elle est infiniment moins exacte que celle de Hiuen-tsang.

Mais par endroits les murailles, où parfois la brique se mêle à la pierre, subsistent encore. Ailleurs, où elles ont cédé sous les tassements, elles mettent à découvert le mode de construction par lits successifs de terre et de cailloux. Si le tertre n'a plus, comme il y a douze siècles « plusieurs centaines de pieds de hauteur », il en a bien toujours une centaine. Tout mutilé et bouleversé qu'il soit, l'énorme éboulis continuera longtemps encore à remplir sa destination primitive, qui est de marquer la place où, dans une existence antérieure, le Buddha aurait donné ses yeux en charité.

Ainsi se trouve fixé, — et de façon, croyons-nous, assurée, — l'emplacement, jusqu'ici flottant, d'un des « quatre grands *stûpa* de l'Inde du Nord (1) ». C'est là, entre tous, le point d'importance. Hiuen-tsang mentionne bien encore à quelque distance à l'Est « deux *stûpa* de pierre ». Les pierres en seront loin : et comment retrouver ces deux édifices, déjà « tombés en ruine » au temps du pèlerin ? Cependant, de l'autre côté de la rivière et de la route du Svât, sur les terres dites de Palattu, subsistent encore deux tumuli ronds, bas, alignés du Nord au Sud, séparés par une centaine de mètres et larges chacun d'autant, évidemment symétriques. Dans celui du Nord a été découverte, par un *banya* en quête de pierres de taille, une statue de Buddha dont le piédestal a fourni une des deux inscriptions en *kharoṣṭhî* dites de Hashtnagar et dont la petite communauté hindoue du village de Râjar a fait une idole de Devî (2). Le travail et le magnifique poli de la sculpture donnent l'idée la plus avantageuse de la décoration artistique du monument qu'elle ornait jadis. Ces deux tertres voisins seraient-ils le dernier vestige des deux *stûpa* « de Brahmâ et Çakra », dont Hiuen-tsang a cru devoir noter, jusque dans leur ruineuse condition, les beautés

---

(1) D'après Fa-hien (ch. IX-XI), les quatre grands *stûpa* commémoraient respectivement l'offrande ou sacrifice des yeux, de la tête, du corps et de la chair. Le second était à Takṣaçilâ (près de Shâh-Ḍhêri), le troisième à Manikyala ; quant au quatrième que Hiuen-tsang place très-clairement dans les collines qui séparent le district de Peshavar du Bunêr, le Dr Stein croit l'avoir retrouvé près du village actuel de Girarai (*Archæolog. Tour*, etc., p. 92) : et toutes les vraisemblances sont en faveur de cette identification. En revanche, si nous en croyons le Dr Stein, tout ce que nous pouvons savoir du premier *stûpa*, celui du don des yeux, c'est qu'il est « situé quelque part dans la partie centrale de la plaine des Yûsufzais ». De son côté Cunningham a cru pouvoir le placer à Sahri-Bahlol (*A. S. I.*, t. V, p. 456). Il est curieux que ces deux autorités aient oublié ou négligé l'indication si catégorique de Hiuen-tsang, laquelle est d'ailleurs entièrement d'accord avec le témoignage de Song Yun. Celui-ci nous dit en effet (*trad.* Beal, I, p. CIII) que, de la place où le Tathâgata s'est arraché les yeux pour les donner en aumône, si l'on traverse une grande rivière et que l'on fasse soixante *li* vers le Sud-Ouest, on arrive à Puruṣapura. En d'autres termes, tandis que Hiuen-tsang place le « *stûpa* du don des yeux » à une étape au Nord-Est de Peshavar, Song Yun, qui marche en sens inverse, place Peshavar à une étape au Sud-Ouest dudit *stûpa* : c'est dire que tous deux sont unanimes à le localiser à Puṣkarâvatî.

(2) Cf. *Sur la frontière indo-afghane*, p. 192. — Nous tenons le détail de cette trouvaille de la bouche même de son auteur et nous nous sommes fait montrer par lui l'excavation d'où elle est sortie. Il s'agit, croyons-nous, du piédestal qui est actuellement au musée de Lahore et dont l'inscription a été étudiée par Bühler et assignée par lui à l'époque de Kaniṣka (*A new inscribed græco-buddhist Piedestal, Ind. Antiq.*, 1896, p. 311).

jumelles ? Du moins leur position à moins de deux kilomètres plein Est de Bâlâ-Hisâr est-elle une présomption de plus en leur faveur.

Il semble donc que, les fouilles aidant, il serait possible de retrouver au complet la ceinture de fondations religieuses dont s'enorgueillissait jadis Puṣkarâvatî. Elles nous aideraient à leur tour à déterminer le pourtour exact de l'ancienne ville. Nous en savons déjà assez pour pouvoir affirmer qu'elle se cantonnait, avec « les lignes serrées de ses maisons », dans la boucle du fleuve où nous l'avons dès l'abord cherchée, et qui, à en juger par les traces très nettes de l'ancien lit, était jadis un peu plus fermée du côté du Sud. Dans l'intérieur même de la cité, dont d'ailleurs Hiuen-tsang ne nous parle pas, nous n'avons non plus rien à signaler. L'étonnante persistance des ruines religieuses n'a de parallèle que dans la totale disparition des habitations séculières. Celles-ci n'étaient sans doute, comme à présent, que de simples maisons de boue ou de briques crues. Seuls ou presque seuls dans ces plaines alluviales, les monuments religieux et, peut-être, les palais royaux étaient en partie construits de pierres amenées de loin et qui, depuis, ont trouvé plus d'un nouvel usage. Le nombre des édifices *paka* (cuits), comme on appelle dans le pays ceux qui sont bâtis de moëllons et de briques passées au four, a toujours été infime, comparé à celui des édifices *kaccha* (crus), c'est-à-dire faits de simple argile séchée au soleil.

Un autre point qui vaut aussi la peine d'être relevé est le sens exact de cette indication perpétuellement répétée dans le journal de Hiuen-tsang : « cinquante *li* ou environ. » Prise à la lettre, elle correspondrait à dix-sept kilomètres au plus ; or, de Peshavar à n'importe quel point situé sur la rive gauche de la rivière du Svât, il faut compter au moins vingt kilomètres. Les « soixante *li* » que nous donne Song Yun [1] seraient donc plus exacts, s'il fallait demander une exactitude rigoureuse en cette matière. Mais Hiuen-tsang n'arpentait pas, que nous sachions, sa route : il comptait simplement par étapes, par la bonne raison qu'il ne pouvait compter autrement. « Environ cinquante *li* » est l'approximation dont il se sert couramment pour désigner la longueur d'une journée de marche, laquelle, bien que fort variable, était et est encore en moyenne de quatre de nos lieues. Chose curieuse à noter, la nouvelle route anglaise qui profite des ponts stratégiques construits sur le Kâbul-rûd arrive à mettre plus de trente kilomètres entre Peshavar et Charsadda, qu'elle aborde par le Nord : telle est cependant la force de la tradition que le tarif officiel ne prévoit toujours entre les deux villes qu'une seule étape, encore que celle-ci, déjà longue, ait été allongée d'un bon tiers.

---

[1] *Trad.* Beal, I, p. CIII : encore les compte-t-il à partir de la rive droite de la rivière, préalablement traversée. Mais cette petite divergence s'explique aisément par les raisons données ci-dessus. Nous ne croyons pas davantage, quoiqu'en pense Cunningham (*loc. laud.*) qu'il faille attacher la moindre importance au fait que la *Biographie*, toujours si fautive, de Hiuen-tsang donne le chiffre de 100 *li* au lieu des « 50 *li* ou environ » des *Mémoires* : ce serait tomber dans un excès pire encore.

III. — De Puṣkarâvatî à Po-lou-cha

A Puṣkarâvatî, notre voyageur quitte la grande route de l'Inde pour faire au Nord-Ouest une excursion de deux jours et visiter des *stûpa* dont il avait entendu vanter les mérites, si même on n'avait pu lui montrer au loin leurs clochetons d'ombrelles du haut de la dernière terrasse du « Sanctuaire du Don-des-yeux ». Il avait d'ailleurs pour l'y conduire la voie qui, alors comme aujourd'hui, remontait la toujours fertile et populeuse vallée du Svât dans la direction de l'Udyâna. La route actuelle ne longe pas en quatre lieues moins de huit grands villages — les « huit-villes » qu'embrasse la désignation commune de *Hashtnagar* — et est continuellement bordée de débris de couvents et de *stûpa* bouddhiques. Hiuen-tsang a-t-il trouvé qu'ils étaient trop et le temps lui a-t-il manqué pour s'enquérir au passage des noms et des légendes? Toujours est-il qu'il n'en dit rien. Il nous faut, dès le début, nous résigner à ignorer le nom ancien des vastes ruines de Sharh-i-Naparsân, près de Râjar, qui couvrent des hectares et où l'on serait tenté de transporter Puṣkarâvatî si la distance de Peshavar ne s'y opposait et si d'ailleurs nous ne devions à chaque pas en rencontrer de pareilles. Même silence pour les tumuli voisins d'Utmanzai et de Turangzai et pour celui même, situé au Nord d'Umarzai, qui porte à présent la *ziarât* de Sahr-tor-Bâbâ et qui ne le cède en hauteur qu'à Bâlâ-Hisâr [1]. Il est clair que notre pèlerin a pris le parti de ne noter sur son journal que l'endroit où il fit sa grande halte du jour, sa fin d'étape: et c'est, « à environ cinquante *li* au Nord-Ouest », le *stûpa* dit « de la Mère des Démons. »

La Mère des Démons (elle n'avait pas moins de cinq cents fils), nous est plus familière sous le nom de Hâritî. Il n'est pas difficile de reconnaître dans cette Yakṣî dévoreuse d'enfants, la personnification d'une épidémie infantile et comme le pendant bouddhique de cette Çitalâ qui reçoit encore aujourd'hui les offrandes et les prières des femmes hindoues. D'après le paṇḍit Haraprasâd Çâstrî, elle serait toujours adorée au Népâl comme la divinité de la variole : car ces étranges déesses, épouvante des mères, en sont aussi le recours. Selon le *Bṛhat-Svayambhû-purâṇa*, tout couvent doit avoir son sanctuaire de Hâritî. I-tsing nous dit que son image se trouvait sous le porche ou dans un coin du réfectoire de tous les monastères bouddhiques de l'Inde : « Elle était figurée avec un enfant dans ses bras et trois ou cinq autres autour de ses genoux. » (V. fig. 60). Cette façon de la représenter atténuait si bien l'horreur de sa véritable nature, qu'on l'invoquait, non-seulement pour guérir les enfants malades, mais encore pour en obtenir d'elle, quand on n'en avait point [2].

---

(1) V. *Sur la frontière indo-afghane*, fig. 33-35.

(2) V. M. Haraprasâd Çâstrî, *Discovery of living Buddhism in Bengâl*, p. 19, et I-tsing, *Records of the Buddhist Religion*, *trad.* Takakusu, p. 37. I-tsing et Hiuen-tsang sont d'accord sur son pouvoir de donner des enfants : I-tsing lui attribue encore celui de donner des richesses qu'elle devait sans doute à son titre de Yakṣî et à l'ordinaire voisinage d'une statue de Mahâkâla-Kuvera. — La fig. 60 reproduit, d'après notre photographie originale, une statue gréco-boud-

Il faut dire que le Buddha avait su, par un ingénieux stratagème, ramener la terrible ogresse à des sentiments plus humains; il avait caché — certains disent sous son vase à aumônes — le plus aimé de ses cinq cents fils; et comme elle courait éperdûment à sa recherche: « Tu te désoles, lui dit le Bienheureux, pour un seul fils perdu entre cinq cents: combien plus désolés doivent être ceux qui ont perdu par ton fait toute leur progéniture... » Sur quoi elle se convertit aussitôt. Comment la conversion de la Yakṣî qui mangeait les enfants de Râjagṛha, dans le Bengale, pouvait-elle passer pour avoir eu lieu à environ seize kilomètres au Nord-Ouest de Puṣkarâvatî, dans le Penjâb, nous n'avons pas à le rechercher ici. Ce ne sera pas d'ailleurs la seule légende originaire de l'Inde centrale que nous devions rencontrer ainsi acclimatée au Gandhâra par les missionnaires bouddhistes. Il suffit que nous réussissions à localiser les débris du *stûpa* qui était censé, au rapport de Hiuen-tsang, marquer la place de ce miracle. Après avoir tant trouvé de ruines qu'il ne nomme pas, trouverons-nous du moins la seule qu'il nous nomme?



FIG. 60. — HÂRITÎ.

Assurément, dans la direction et à la distance indiquées, il y a un vaste tumulus que la carte anglaise appelle Ḍhêrî-Kâfirân, la « Ḍhêrî des infidèles », d'un nom qui a son prix, étant encore un souvenir. Il faut l'avouer toutefois, cela ne créerait en sa faveur qu'une présomption assez faible (1). Par bonne chance, la carte se trompe. De Sher-pao à Tangi tout le monde vous dira que le terme, plus ou moins générique, de Ḍhêrî-Kâfirân, s'applique à un tertre bas et rond — reste d'un *stûpa* de plus —, situé au bord de la route, à gauche, en sortant du village de Karavar. Mais le tumulus, d'ailleurs bien plus considérable, qui

dhique, de provenance incertaine, actuellement conservée au British Museum (Hauteur: 0m80). Elle a été également publiée par M. J. Burgess, *Journal of Indian Art and Industry*, vol. VIII, nº 62, pl. IV, 2.

(1) Le colonel Deane, (*loc. laud.*, p. 667) signale cette Ḍhêrî-Kâfirân comme pouvant représenter le *stûpa* en question, mais sans autre commentaire.

est ainsi désigné sur la carte, à deux kilomètres au Sud-Ouest de ce même village, s'appelle de son vrai nom « Saré-Ma*kh*ê-Ḍhêri » : et du coup, son identification avec le Hâriti-stûpa devient quasi-certaine.

Ecoutez en effet ce que répètent les gens d'alentour : à des lieues à la ronde, dès qu'un enfant est atteint de la « Rouge-face » (*Sara-ma*kh, entendez la variole), les parents ne manquent pas de l'amener ici ; on met dans la bouche du petit malade et dans son *tâviz* (le porte-amulette qui pend à cou et qui est du même modèle que ceux des statues gréco-bouddhiques) une pincée de terre recueillie au sommet du monticule ; et soudain il est guéri : « Pourquoi ? — Parce que cela est ainsi ». Les habitants actuels sont incapables de rendre un semblant de compte de cette croyance. Si le rite est conservé, la légende a péri, et ils n'ont pas pris la peine d'en inventer une autre. Ce n'est pas, pour autant qu'ils sachent, par la vertu d'aucun *pîr* ou saint musulman : il n'y a pas ici de *ziarât*. D'ailleurs la place est aussi bonne pour les enfants des Hindous que pour ceux des Pathâns : les femmes des uns et des autres y viennent apporter en offrande des grains de riz et de blé. Bref nous constatons ici un cas, aussi rare au Gandhâra qu'il est fréquent au Kaçmir, où une vieille coutume d'origine indienne continue à être pratiquée jusque de nos jours par les mahométans. Peut-être ici des raisons particulières, comme l'utilité pratique du rite, la croyance générale des Afghans à la vertu curative des lieux saints et le peu d'orthodoxie des mères inquiètes, peuvent servir à expliquer une survivance tout à fait exceptionnelle en ce pays.

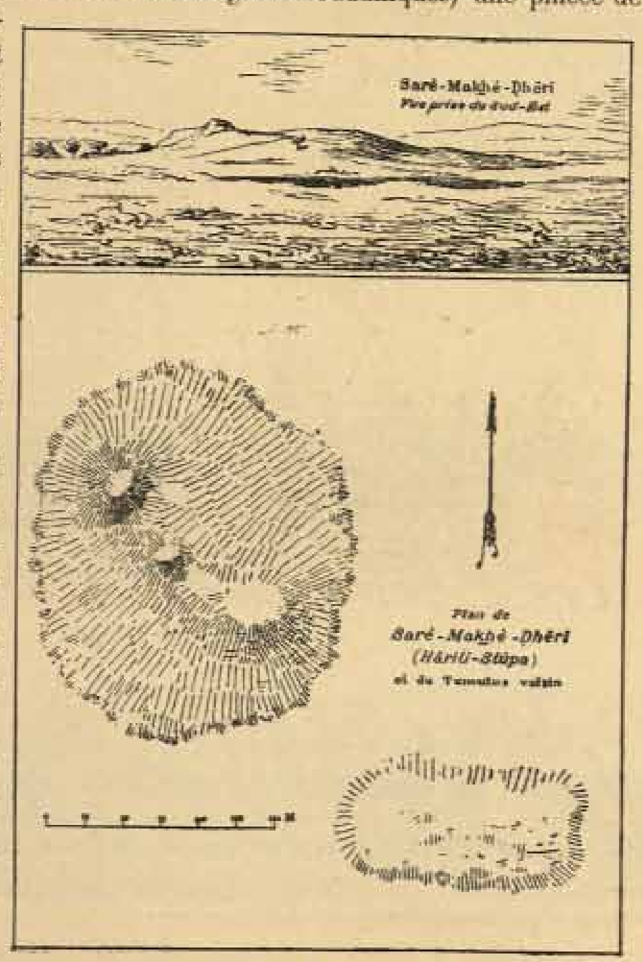


FIG. 61. — RUINES DU SANCTUAIRE DE HÂRITÎ.

Le *stûpa* était d'ailleurs important et ses restes écroulés, de forme arrondie,

ne mesurent pas moins de six cents mètres de tour. Par places on distingue encore nettement les couches alternantes de terre et de galets dont étaient faits ces énormes tertres. Mais la surface, d'un profil très tourmenté, disparaît partout sous une litière de pierres roulées, sauf à un point culminant au Nord-Ouest, qui est l'endroit resté sacré. C'est là qu'on vient prendre la terre miraculeuse et nous avons trouvé le sommet semé de grains de blé, selon un rite bien bouddhique, offrande traditionnelle à une divinité que ses fidèles même ne connaissent plus. Au Sud-Est une autre *ḍhêrî* basse et de forme rectangulaire, mais cette fois de moindres dimensions (elle n'a guère que soixante-quinze mètres sur cent cinquante) marque, comme d'habitude, la place du couvent attaché au *stûpa*, vraisemblablement celui où Hiuen-tsang dut recevoir l'hospitalité, il y a plus de douze siècles (¹).

⁂

Reste à retrouver à présent le second *stûpa* que le pèlerin note au bout de sa deuxième journée de marche et qui commémorait une autre légende indienne,

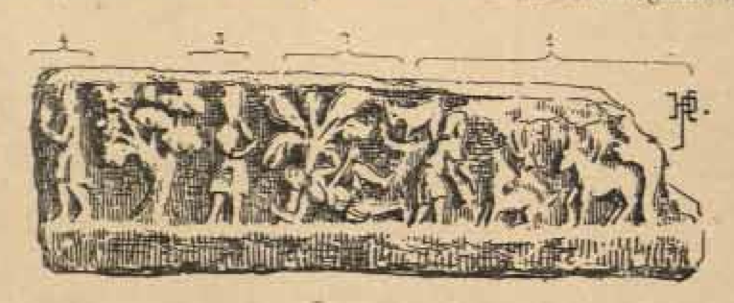




FIG. 62. — LE ÇYÂMA-JÂTAKA.

le *Çyâma-jâtaka*. Dans cette existence le futur Buddha était né sous la forme d'un jeune ermite des bois, modèle de piété filiale et seul soutien de ses vieux parents aveugles : un jour qu'il était allé leur puiser de l'eau — et non point,

(¹) V. le plan et croquis de la fig. 61. Pour une vue du *stûpa* prise du Sud-Ouest, cf. *Sur la frontière indo-afghane*, fig. 36.

comme le dit Hiuen-tsang, leur cueillir des fruits (1) — il tomba, pour ressusciter d'ailleurs bientôt, sous la flèche d'un roi en partie de chasse. Le roi et les ascètes étaient de Bénarès, l'ermitage était dans l'Himâlaya : lieu et personnages de la scène avaient donc été transportés d'un bloc au Gandhâra. Malheureusement, si pathétique que soit l'histoire, elle ne prêtait guère à aucune application utilitaire qui eût chance de lui survivre. Plutôt prolixe à son sujet, Hiuen-tsang se montre en revanche très sobre de renseignements topographiques, et note seulement que le second *stûpa* était à « environ cinquante *li* » au Nord du premier. En effet la route de l'Udyâna, qui jusqu'alors s'inclinait au Nord-Ouest pour suivre la vallée, se redresse à présent vers le Nord pour éviter le grand coude formé par la rivière à travers la barrière de montagnes où elle se fraye un passage et se diriger droit par la passe de Spankarra vers le confluent du Svât et du Panjkora, le « Gouraios » des historiens d'Alexandre. Un chemin traverse toujours dans cette direction la plaine aride — les canaux ne montent pas jusqu'ici — et couverte de ces lauriers rabougris qui auraient donné leur nom au gros village de Gandheri. C'est vraisemblablement aux environs de cette bourgade, laquelle occupe un site ancien et jonché de ruines, qu'il nous faut chercher le *stûpa* en question (2).

Or parmi les *ḍhêrî* du voisinage, il n'en est qu'une qui, par ses dimensions, réponde à celles que nous avons vues jusqu'ici et soit vraiment digne de remarque. Elle se trouve immédiatement à l'Est du village actuel, au-dessus du point de rencontre des deux torrents, et mesure cent mètres de long sur quatre-vingt

---

(1) Du moins la version pâlie du *Jâtaka* (éd. Fausböll, VI, p. 76) et celle du *Mahâvastu* (éd. Senart, II, p. 212) sont d'accord sur ce point avec le bas-relief de Sânchi (Fergusson, *Tree and Serpent Worship*, pl. XXXVI, 1) et ceux de Jamâl-Garhi. Ce sont ces derniers que nous reproduisons (fig. 62) d'après des photographies conservées au Musée de Calcutta. Les originaux, actuellement placés dans les vitrines du British Museum, décoraient jadis les contre-marches d'un escalier qui faisait communiquer les deux cours supérieures du grand couvent de Jamâl-Garhi (hauteur, environ 0m 12). Les scènes représentées se développaient le long des seize degrés de telle façon que l'œil les suivait alternativement de droite à gauche et de gauche à droite, en boustrophedon : c'est ce que nous indiquons par des flèches. Dans ce cas particulier nous avons affaire à la fin d'une contremarche et au commencement d'une autre et nous devons les lire tour à tour dans les deux sens. On y voit successivement : (1) Çyâma à la fontaine, au milieu des antilopes apprivoisées de l'ermitage ; (2) le même frappé d'une flèche et renversé à terre ; (3) le roi se repentant de sa méprise, puis (4) s'emparant de la cruche du jeune ascète et (5) l'apportant aux vieux parents aveugles, que (6) il mène vers le cadavre de leur fils ; mais (7) une divinité, tenant de la main gauche un foudre et de l'autre un flacon d'ambroisie que, par un curieux geste baptismal, elle verse sur la tête de Çyâma, le ressuscite : ce qui clôt heureusement l'histoire. Une partie seulement de ces bas-reliefs a déjà été reproduite par M. J. Burgess, *loc. laud.*, pl. 23.

(2) Tel est également l'avis du colonel Deane (*loc. laud.*, p. 607), et il indique au Nord-Est de Gandheri un site intéressant et où l'on a trouvé de jolies sculptures : mais, à le visiter, nous avons dû nous convaincre que ces ruines minuscules ne sauraient représenter un grand *stûpa*, comme celui que nous cherchons. Nous écartons de même, pour diverses raisons, les *ḍhêrî* de Kao-darra, Tor-Kot etc. Nous regrettons de n'avoir pu obtenir l'autorisation de visiter la plaine au Nord de Gandheri à cause des mauvaises dispositions des gens de Spankarra. (*Cf. Sur la frontière indo-afghane*, p. 198.)

de large. On y avait accès du côté du Nord, où la hauteur est seulement de trente pieds ; du côté des falaises des deux ravins, elle atteint jusqu'au triple (fig. 63). A l'Ouest un escalier descendait jusqu'à l'eau, peut-être autant par allusion à la tragique aventure de Çyâma que pour la commodité des desservants du sanctuaire. Comme toujours la *ḍhêrî* est faite moitié de terre, moitié des cailloux roulés des torrents, et elle semble ici encore avoir été utilisée comme forteresse. Son nom actuel de Périâno-Ḍhêrî lui vient du fait qu'elle serait hantée par les *péri*. Au Sud enfin — la boussole dit exactement au Sud-Sud-Est, mais le bon Hiuen-tsang s'est contenté toute sa vie des quatre points cardinaux et des quatre directions intermédiaires, sans plus — on aperçoit sur l'horizon la bizarre silhouette du *stûpa* de Hâritî. Il est à environ douze kilomètres à vol d'oiseau, mais il en faut compter au moins trois de plus par la route... Est-ce à dire que la *Périâno-ḍhêrî* représente les restes du *Çyâma-stûpa* ? Dans le cas d'un point isolé comme celui-ci, c'est ce qu'il nous paraît, à défaut d'une réminiscence populaire, aussi impossible d'affirmer que de nier.

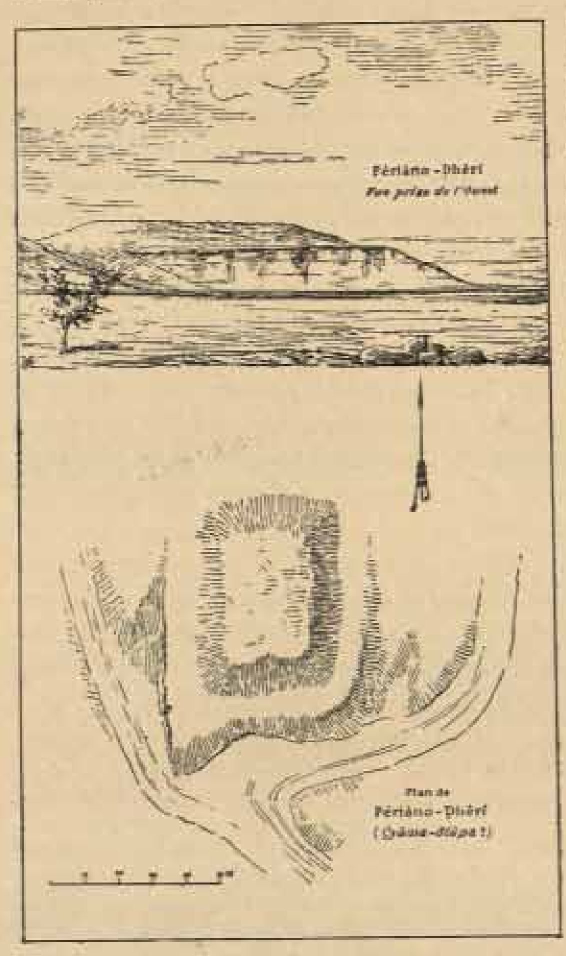


FIG. 63. — PÉRIÂNO-ḌHÊRÎ.

Par bonne chance, il se trouve que l'identification de ce site n'a d'intérêt que pour elle-même et n'influe en rien sur la suite de l'itinéraire [1]. La localisation de Po-lou-cha près de Shahbâz-Gaṛhî s'impose, comme nous verrons, de soi.

(1) Le colonel Deane soutient le contraire, (*loc. laud*, p. 668) et il est vrai que la fixation de ce point serait très-importante si nous n'avions, pour identifier Po-lou-cha, d'autre renseignement que de savoir cette ville « à environ deux cents *li* au Sud-Est du Çyâma-stûpa » ; nous en possédons heureusement d'autres, les incertitudes et contradictions de Vivien de Saint-Martin et de Cunningham démontrant assez l'insuffisance du premier.

La seule question qui nous reste à examiner est de savoir par quelle voie Hiuen-tsang se rendit en quatre étapes ("environ deux cents *li*"), d'un point voisin de Gandheri, au village actuel de Shâhbâz-Gaṛhî. Or il nous paraît très difficile d'admettre qu'avec le penchant que nous lui connaissons déjà pour les grandes routes il se soit lancé, par des sentiers de traverse, dans la direction du Sud-Est. S'il en avait eu la fantaisie, l'aspect de la plaine stérile, coupée à chaque pas de ravins profonds et tortueux, toujours presque déserte et peu sûre, aurait suffi à l'en détourner. Un parti beaucoup plus simple se présentait à lui, à savoir celui de s'en retourner par la même route. Les deux étapes déjà parcourues le ramenaient au Sud vers Puṣkarâvatî, deux autres vers l'Est suffisaient amplement à lui faire couvrir les trente-huit kilomètres qui séparaient Puṣkarâvatî de Po-lou-cha : soit au total quatre jours de marche, et, comme direction générale, le Sud-Est (1). Nous n'avons guère de doute, après examen du pays, qu'il revint ainsi sur ses pas reprendre la grande route de l'Inde à peu près au point où il l'avait laissée. Alors comme aujourd'hui, seulement plus fréquentée, celle-ci s'étendait toute plate à travers les champs fertiles que n'avaient pas encore désertés les canaux qui, depuis, y sont revenus. Alors comme aujourd'hui, le cercle de montagnes bleues, refermé derrière le voyageur, s'allongeait sans fin à droite et à gauche, comme pour borner tout l'horizon. Là-bas seulement, vers l'Est, elles laissaient ouverte sur le ciel une échappée fuyante et lointaine qui est la grande porte de l'Inde, objet des aspirations du pèlerin. Mais Hiuen-tsang n'est pas expansif : il n'a pas comme Song Yun ou I-tsing de soudaines effusions descriptives. Il nous faut prendre notre compagnon de route comme il est. De toutes façons nous le retrouverons à la prochaine grande ville.

IV. — PO-LOU-CHA

Nous nous proposons de démontrer l'identification, déjà avancée par Cunningham, de l'emplacement de Po-lou-cha avec le site encore en partie occupé par le village de Shâhbâz-Gaṛhî (2). Le voisinage de la célèbre inscription sur roc

(1) La route de Puṣkarâvatî à Po-lou-cha, — de Charsadda à Shâhbâz-Gaṛhi — était si facile qu'on brûlait d'ordinaire une étape. Song Yun ne compte qu'un jour (*trad.* Beal, p. CIII) entre les deux villes. De même Fa-hien (*trad.* Beal, p. XXXI, et *trad.* Legge, p. 32) ne compte que sept jours entre Puṣkarâvatî et Takṣaçilâ. Masson, en 1838, se rend également en deux jours de Peshavar à Shâhbâz-Gaṛhi, en couchant la première nuit à Prâng. (*Narrative of an excursion from Peshavar to Shâhbâz-Gaṛhi*, by C. Masson). Actuellement on va toujours d'une traite de Hoti-Mardân à Charsadda. Mais Hiuen-tsang semble aimer les courtes étapes.

(2) V. la carte, fig. 64. Cette identification est la seconde proposée par Cunningham : la première était Palo-ḍhêri (*A. S. I.*, t. II, p. 90 et *Anc. Geogr.*, p. 51). Une visite faite exprès au village de ce nom nous a convaincu que la conjecture était de tous points insoutenable ; elle n'aurait même jamais été proposée par Cunningham ni reprise depuis par le colonel Deane (*loc. laud.*, p. 668) sans le prestige exercé sur les imaginations par la grande caverne dite Kachmir Smats, située à environ 16 kilomètres (par la route) au N.-E. de ce village et où l'on

d'Açoka serait à lui seul une preuve de l'antiquité et de l'importance de cette place. Les renseignements transmis par Hiuen-tsang, et qui peuvent encore se vérifier sur les lieux, suffiraient à leur tour à l'identifier, non sans vraisemblance, avec Po-lou-cha. Les détails encore plus précis laissés par la relation de Song Yun permettent à cette probabilité de s'achever en certitude [1].

De la ville même de Po-lou-cha (Varṣapura?) Hiuen-tsang ne nous dit rien [2]. Song Yun qui l'avait vue en des temps plus prospères et qui, n'ayant visité que le Nord-Ouest de l'Inde, a le loisir de se répandre en détails, est heureusement plus loquace. Il célèbre tour à tour la fertilité du pays et la fraîcheur de ses ombrages, la richesse et l'agrément de la ville, le nombre et la moralité exemplaire des habitants. Sa seule description nous prouverait que nous avons affaire à l'une des quatre cités échelonnées le long de l'importante voie commerciale du Gandhâra. Or Hiuen-tsang, qui a oublié de nous donner ici ce renseignement

---

se plaisait à voir, sans autre forme d'enquête, la romantique retraite du prince Viçvantara (Pour la description de cette magnifique grotte, cf. l'article du colonel Deane ou *Sur la frontière indo-afghane*, p. 87 et suiv.). Le nom de Palo-ḍhêri, où Cunningham cherchait un souvenir de Po-lou-cha, vient des quelques arbres *palai* (*palâça*, *butea frondosa*) qui subsistent encore de ce côté comme pour attester ce que peut faire d'une forêt l'imprévoyance musulmane. Quant à l'hypothèse de Po-lou-cha = Shâhbâz-Gaṛhi, elle est exposée tout au long par Cunningham dans le t. V de l'*A. S. I.* (p. 8 et suiv.). Nous ne ferons à sa démonstration d'autre reproche que d'être légèrement entachée par une erreur et une omission : il s'est trompé en effet sur la véritable situation de la grotte du prince et, d'autre part, il n'a pas reconnu dans la Canaka-ḍhêri, mal placée sur son plan, le « sanctuaire de l'éléphant blanc ». On ignorait d'ailleurs, lors de sa visite à Shâhbâz-Gaṛhi, l'existence des ruines du couvent de la colline.

(1) Fa-hien, qui est descendu du Svât à Puruṣapura par la route de Puṣkarâvatî, puis a remonté vers Nagarahâra pour gagner définitivement l'Inde par la route de Bannu, n'a passé ni par Po-lou-cha ni par Und et par suite n'en parle pas. Nous sommes donc réduits pour la partie orientale du district de Peshavar aux mémoires de Hiuen-tsang et de Song Yun. L'abrégé très décousu qui nous a été conservé des voyages de ce dernier et de ses compagnons — sorte de rapiéçage de divers fragments des relations de Song Yun et de Tao-yong, cousus ensemble par un compilateur et entremêlés de détails empruntés à Hoei Sang, comme en témoigne la dernière phrase — nous renseigne sur Po-lou-cha et sa colline à deux places différentes. Les détails sur la colline sainte (qui est localisée, d'ailleurs fort exactement, par rapport à la capitale de l'Udyâna, à cinq cents *li* au Sud-Ouest de Mañgalapura) nous sont donnés à l'aller, dès la sortie de l'Udyâna (*trad.* Beal, p. CXVII). Les pèlerins dépassèrent à peine Takṣaçilâ et la description de la ville se place au cours de leur voyage de retour qui les ramène *vers l'Ouest* de Takṣaçilâ à l'Indus en trois jours et en trois autres jours (« treize » est un simple lapsus de Beal) de l'Indus à Po-lou-cha qu'ils appellent Fo-cha (*trad.* Beal, p. CII). Il vaudrait la peine de donner une interprétation nouvelle de ce texte embrouillé dont le sens n'a pas toujours été saisi de façon satisfaisante par Beal. C'est ainsi qu'il prend (p. CIII) le Svât pour l'Indus, déjà retraversé à la page précédente et que (p. XCIX) il n'a rien compris, comme nous verrons, à l'histoire des ânes de la colline : toutefois il a bien reconnu dans le Fo-cha de Song Yun le Po-lou-cha de Hiuen-tsang.

(2) Nous renonçons à donner sous sa forme originale le nom de cette ville. Stan. Julien propose * *Varuṣa*, qui n'est guère satisfaisant. * *Varṣapura* le serait davantage et semble confirmé par la transcription de Song Yun qui n'a que deux syllabes : Fo-cha (dans Fo-cha-fou, la troisième syllabe, *fou* ou *pou*, représente la première du mot *pura*, ville) ; mais d'autre part la notation, ordinairement exacte, de Hiuen-tsang s'y oppose. Ceci nous est une preuve de plus de la difficulté où nous sommes de reconnaître un mot indien sous sa déformation chinoise, si nous n'y sommes aidés par aucun texte sanskrit.

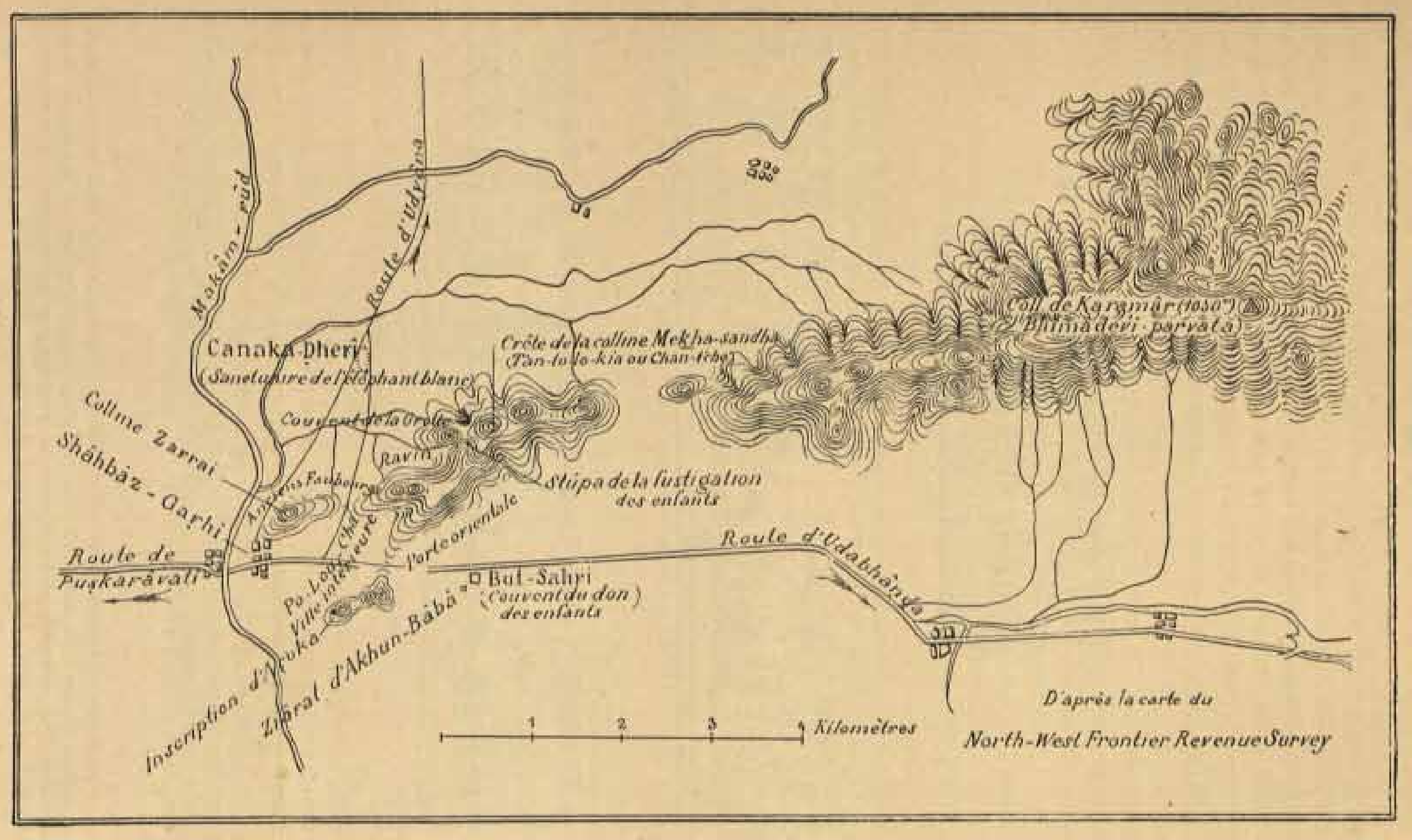


FIG. 64. — PO-LOU-CHA.

technique, évalue le circuit de Puruṣapura à quarante *li*, celui de Puṣkarâvatî à quinze, celui d'Udabhâṇḍa à vingt ; dès lors, si nous regardons la carte, nous nous rendons compte que le petit triangle de collines, dont le village de Shâhbâz-Gaṛhi occupe l'angle Nord-Ouest, était trop étroit pour avoir jamais contenu une grande ville, n'eût-elle eu que quinze *li* ou cinq kilomètres de tour. Il nous faut donc admettre que Po-lou-cha débordait au-delà de son corselet de

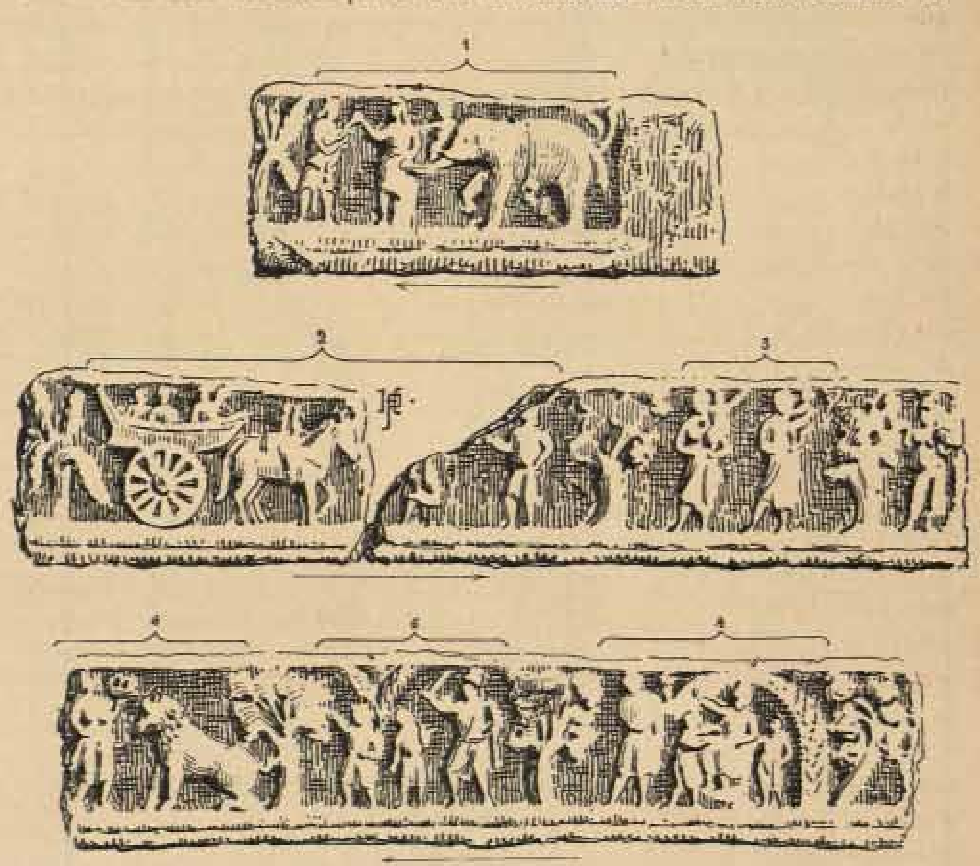


FIG. 65. — VIÇVANTARA-JÂTAKA.

collines. Du même coup on comprend mieux ce que nous dit Song Yun de « l'heureuse disposition des remparts intérieurs et extérieurs » ou « de la ville et des faubourgs » [1]. Si la cité était restée enfermée dans ses défenses naturelles, elle n'aurait pas eu besoin de cette ligne de « murs extérieurs » que Hiuen-tsang nous signale également du côté du Nord. Il se peut d'ailleurs que, déjà de son

(1) D'après une traduction manuscrite de M. Ed. Chavannes qui a bien voulu revoir pour nous tout ce passage. La traduction que Beal donne de cette phrase : « The city walls have gate-defences », est tout à fait insuffisante. — Pour une vue panoramique de Shâhbâz-Gaṛhi, prise du Sud, v. *Sur la frontière indo-afghane*, fig. 11.

temps, la vie se fût retirée vers l'emplacement du village actuel ; mais ces fragments de poterie qui, dans l'entière disparition des maisons de boue, restent les seuls témoins des lieux anciennement habités, continuent à marquer, jusqu'à cinq cents mètres et plus au Nord de la colline de Zarrai, la place des « faubourgs » de Po-lou-cha.

Le principal intérêt de la ville, aux yeux des pèlerins et des archéologues, est que, de façon ou d'autre, elle était devenue le siège du plus célèbre des *jâtaka*. On sait comment, au cours de son avant-dernière existence, le futur Buddha, né prince héritier dans une famille royale sous le nom de Viçvantara, avait réalisé sur la terre la perfection de la charité. Pour débuter, il était allé jusqu'à donner à des brahmanes étrangers un éléphant blanc miraculeux qui faisait à volonté la pluie, et qui était un trésor d'état (v. fig. 65). Banni de son pays pour cet acte plus généreux que politique, il avait encore fait l'aumône, sur le chemin même de l'exil, de ses chevaux et de son char ; un méchant brahmane et le roi des Dieux avaient enfin su le relancer au fond de sa solitude et obtenir de lui ses deux enfants et jusqu'à sa femme [1]. Il ne faut pas, si l'on en croit la légende, de moindres sacrifices pour devenir un Buddha. Ce qui nous importe ici, c'est que, de toutes les fondations religieuses qui avoisinaient Po-lou-cha, il n'en était aucune qui ne rappelât un des épisodes de ce conte édifiant et ne fût censée en marquer le théâtre.

Hiuen-tsang est seul à noter le *stûpa* et le *sañghârâma* — les deux vont toujours ensemble — qui se trouvaient « en dehors de la porte orientale de la ville. » Un étroit défilé rocheux, qui s'entrebâille entre les collines, donnait seul accès dans Po-lou-cha du côté de l'Est. Ce n'est pas assurément un pur hasard qui nous fait rencontrer à moins d'un kilomètre au-delà, à droite de la grande route d'Und (Udabhâṇḍa), le tertre considérable de But-Sahri. Voisin de la *ziarât* d'Akhun-Bâbâ et couvert de tombes musulmanes, ce tertre a jusqu'ici échappé aux fouilles : mais son nom dit assez son origine bouddhique. Les moines que Hiuen-tsang y rencontra, au nombre d'une cinquantaine, furent d'accord pour lui assurer que c'était à cette place même que le prince avait cédé au brahmane ses deux enfants. [2]

Le sanctuaire le plus important était d'ailleurs situé au Nord de la ville, où Hiuen-tsang et Song Yun sont unanimes à le mentionner dès l'abord. Pour s'y

---

(1) Nous reproduisons (fig. 65) des scènes de cette légende d'après les bas-reliefs du même escalier de Jamâl-Garhi qui nous a déjà fourni la fig. 62. Nous voyons ici le prince Viçvantara (1) donnant l'éléphant royal..., puis (2) son char et ses chevaux, et (3) continuant la route à pied avec sa femme, chacun d'eux portant un des enfants ; sur le troisième fragment (4) le prince donne ses deux enfants au brahmane qui (5) les emmène en les frappant, tandis que (6) Madrî, qui revient de la cueillette des fruits, est arrêtée par Çakra, déguisé en lion. Nous nous sommes servis, ici encore, de photographies du Musée de Calcutta ; l'original est également au British Museum (Cf. J. Burgess, *loc. laud.*, pl. 23 et *Anc. Mon. of India*, pl. 151).

(2) Stan. Julien et S. Beal sont d'accord pour traduire « qu'il les vendit » : c'est là une méprise de Hiuen-tsang, sinon de ses traducteurs. On trouvera une vue du But-sahri au premier plan de la fig. 7 de *Sur la frontière indo-afghane*.

rendre, il fallait, au dire du premier, franchir non seulement la porte naturelle qui s'ouvrait de ce côté dans les collines, mais encore celle de la seconde enceinte formée par les murs extérieurs. Aussi, de la sortie des faubourgs et des jardins au *stûpa*, Song Yun ne compte-t-il qu'un seul *li*. Il nous décrit minutieusement la magnificence du temple, le nombre et la beauté admirable de ses statues de pierre « recouvertes de feuilles d'or », et l'impression profonde que produisait, même sur les barbares Hou, la touchante représentation qu'on y voyait de la légende Il insiste particulièrement sur l'arbre sacré qui se dressait devant le sanctuaire et dont celui-ci tirait, nous dit-il, son origine et son nom : car l'éléphant blanc légendaire passait pour y avoir été attaché. Un dicton voulait que la loi du Buddha périt en même temps que cet arbre ; mais sans doute ce dernier avait pris un peu d'avance, car Hiuen-tsang ne semble pas l'avoir connu ; le « temple de l'éléphant blanc » de Song Yun n'est plus pour lui que le lieu où le prince exilé avait pris définitivement congé des amis qui l'avaient accompagné jusqu'en dehors de la ville. Quoiqu'il en soit, il ne fait pas pour nous l'ombre d'un doute que, dans la direction et à la distance indiquées, les tertres de Canaka-ḍhêri soient dignes, et seuls dignes, de représenter les restes de cette importante fondation. (1) Il est même permis de se demander si le terme de Canaka-ḍhêri, qui n'a aucun sens en *pushtû* et qui est l'équivalent régulier du sanskrit *Kanaka-caitya* « le sanctuaire d'or », ne rappelle pas aujourd'hui encore le « spectacle éblouissant pour des yeux humains » qui apparut à Song Yun : du moins l'existence au Gandharâ d'un *stûpa* de

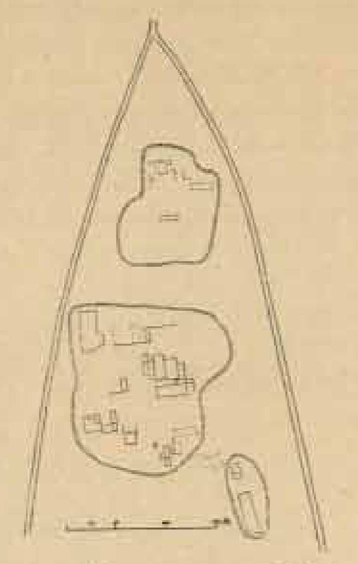


FIG. 66. — CANAKA-ḌHÊRÎ.



FIG. 67. — KANAKA-CAITYA.

(1) V. la carte (fig. 64) et le plan que nous en donnons (fig. 66). Stan. Julien va jusqu'à traduire qu'il y avait près du *stûpa* « une cinquantaine de couvents ». Beal entend qu'il y avait un couvent avec une cinquantaine de moines, ce qui est plus vraisemblable.

ce nom nous est-elle par ailleurs attestée [1]. Des fouilles suivies pourraient sans doute tirer d'ici, sinon de nouveaux éclaircissements pour l'identification de Po-lou-cha, du moins des sculptures non moins intéressantes que celles déjà fournies par la colline voisine.

Cette colline est le troisième point mentionné par Hiuen-tsang : « A environ vingt *li* au Nord-Est de la ville de Po-lou-cha on arrive, nous dit-il, au mont Tan-to-lo-kia [2]. » En nous rendant à la Canaka-ḍhêrî nous n'avons pu manquer de voir se dresser devant nous la colline indiquée (fig. 68, 1). Elle porte aujourd'hui le nom de Mê*kh*a-sanda, qui veut dire « le buffle et la bufflesse », en sanskrit *mahiṣi-ṣaṇḍau*. Ici encore on pourrait supposer, étant donné le sens bien connu de *mahiṣî* (reine ou princesse) que cette appellation indienne fait comme une lointaine allusion au séjour supposé de prince Viçvantara et de Madrî, sa fidèle épouse. Mais ce sera une preuve plus convaincante à l'appui de notre identification que de retrouver, avec la même aisance que tout à l'heure, sur les pentes de la petite montagne, la grotte et les deux *stûpa* qu'y signale Hiuen-tsang.

---

[1] Nous avons déjà noté p'us haut l'équivalence de *ḍhêrî* = *caitya* ; pour Canaka (prononcez : *Tchanaka*), c'est la déformation régulière, à la mode pathâne, de *Kanaka*. C'est ainsi par exemple que Kâla-pâni (l'eau noire), qui est le nom indien de la rivière de Hoti-Mardân, est couramment prononcée par eux : *Tchâlpâni*. — Pour l'authenticité de la miniature népâlaise reproduite sur le fig. 67 et qui prétend représenter, comme l'inscription en fait foi, « le sacré sanctuaire d'or, district de Puruṣapura, Inde du Nord » (*Uttarâpathe Puruṣapuramaṇḍale Çrî-kanaka-caityaḥ*), nous sommes forcés de renvoyer à notre *Etude sur l'Iconographie bouddhique de l'Inde* (p. 54 et 195). — Le colonel Deane a eu entre les mains une de ces statues de pierre couvertes de feuilles d'or dont parle Song Yun (*loc. laud.*, p. 660).

[2] Nous renonçons encore ici à restituer le nom sanskrit. Dans leur génie pour déformer les mots étrangers, les Chinois ont fini par s'y perdre eux-mêmes. D'une part *Tan-to* peut reproduire *danta* et *Su-danta* = « aux belles dents » est un des noms du prince Viçvantara ; ce mot, à son tour, n'est peut-être qu'une méprise pour *Chan-t-he* (mot-à-mot : excellent-maintenir) = *Sudânta* (le bien dompté, le maître de soi-même) qui est donné aussi bien au prince qu'à sa colline par Song Yun et que Beal propose de corriger en *Chan-che* (excellente-charité) = *Sudâna* : toutefois M. Ed. Chavannes nous apprend que la leçon repoussée par Beal est établie par les textes, si bien qu'on serait tenté de ramener les deux transcriptions de Hiuen-tsang et de Song Yun à un original unique *Dânta*° ou *Sudânta-loka*. Mais d'autre part M. Sylvain Lévi, dans une longue note jointe à son intéressant article sur les *Missions de Wang Hiuen Ts'e dans l'Inde* (*Journ. Asiat.*, mars-avril 1900, p. 324) fait observer que °*lo-kia* équivaut régulièrement à °*laka*, tandis que *Tan-to*, *Tan-to* ou *Tan-te* (car on trouve ces trois formes) peut répondre à *daṇḍa* : il rapproche ingénieusement le nom de Daṇḍapiṅgalaka, cité dans l'Inde du Nord par les listes géographiques de la *Bṛhatsaṃhitâ*. Remarquons de plus que la traduction donnée par des commentateurs chinois de *Tan-to* par « ombragé » semble demander *daṇḍa* dans son sens de « tige » ou de « branche », et que Daṇḍa-piṅgalaka pourrait faire allusion à la couleur rousse (*piṅgala*) attribuée par les pèlerins aux arbres de la colline ; ainsi feraient encore *Daṇḍarakta* ou *Daṇḍâlakta*. Désire-t-on une conjecture de plus ? *Daṇḍâlaka* (à la chevelure de branchages) ne s'expliquerait pas moins par les descriptions des voyageurs et aurait l'avantage de ne faire aucune violence à la transcription chinoise : mais il faut avouer que le sens en serait un peu forcé. Et ce n'est pas fini : on pourrait encore songer à Daṇḍaka, comme rappel du nom de la forêt qui servit d'exil à Râma, etc... On sent assez que seul un texte sanskrit décisif pourrait fixer nos incertitudes.

« Dans une caverne de la montagne, on voit une chambre creusée dans le roc où le prince et son épouse se livraient à la méditation... » Il y a plus d'un abri naturel ainsi formé dans les roches qui hérissent la colline et nous ne serions pas peu embarrassés de choisir, si Song Yun ne venait à notre secours pour circonscrire nos recherches : « Au Sud-Est du sommet de la montagne est la grotte où demeurait le prince... » Or voici bien, à mi-côte de Mêk*h*a-sanda, une roche percée où nous conduisent tout droit les deux sentiers à demi détruits qui y montent, l'un de Shâhbâz-Gaṛhî, l'autre de Canaka-Ḍhêri. Sorti de la ville par la porte du Nord, Song Yun a cru — et nous avons longtemps cru avec lui — gravir le versant méridional pour trouver cette grotte sur notre droite et par conséquent au Sud-Est de la crête : aussi bien telle est la position relative de ces deux points aux yeux du visiteur venu de Po-lou-cha (v. fig. 68, 1). C'est seulement en reportant sur la carte anglaise à grande échelle (cf. fig. 64) les données de Song Yun que nous nous sommes aperçus de notre commune méprise. En fait l'arête de la petite chaîne est orientée de l'Est à l'Ouest et cette pente arrondie est plus exposée au couchant qu'elle ne l'est au midi. Il faut s'incliner devant la précision supérieure des topographes. Le pèlerin et nous avions commis, pour toutes les directions qu'il indique, une erreur constante de près de 90° dans le même sens (1). La grotte est en réalité à l'Ouest-Sud-Ouest et non au Sud-Est de la cime la plus élevée : nous ne possédons heureusement pas moins de trois contre-épreuves de son autenthicité.

Tout d'abord Song Yun spécifie l'existence dans la même roche, de deux chambres. Le détail a son intérêt. Il est dit en effet expressément dans les versions que nous possédons du *jâtaka*, et répété par nos pèlerins, que Viçvantara et Madrî pratiquaient dans leur retraite la vie ascétique. Or c'était une règle constante des *vanaprastha* ou ermites que d'observer la séparation de corps. C'est ainsi par exemple que sur les bas-reliefs de Sânchi nous voyons, assis chacun à sa porte, le père et la mère de Çyâma. La représentation du *Viçvantara-jâtaka* sur la première architrave de la porte Nord comporte également deux huttes de feuillage et il est bien stipulé dans le texte pâli que le prince et la princesse avaient chacun leur *parṇaçâlâ* (2). Au Gandhâra donc on montrait, à la vérité sous une seule roche, les deux « chambres » voisines, mais distinctes, où ils étaient censés avoir vécu de la manière la plus édifiante : les moines

(1) La constance même de cette erreur lui enlève ce qu'elle pourrait avoir d'inquiétant pour la suite de nos vérifications. C'est ainsi que le site de la fustigation des enfants que Song Yun croit au Nord-Est de la grotte est en réalité au Sud-Est ; de même la hutte de feuillage (*parṇaçâlâ*) du prince et le lieu où Madrî fut retenue par le lion, qu'il place respectivement au Sud et à l'Ouest de la grotte, doivent être sûrement cherchés, la première à l'Ouest et le second au Nord. En un mot tous les rapports indiqués par Song Yun subsistent : pour se retrouver dans l'orientation adoptée par lui, il suffit de faire tourner la carte d'un quart de cercle ou de substituer par la pensée l'Est au Nord.

(2) Cf. plus haut, p. 345, n. 1 et v. *Anc. Mon. of India*, pl. XLV. — Cf. la version sanskrite de la *Jâtakamâlâ*, trad. Speyer, p. 83, et pour le pâli, l'éd. Fausböll, vol. VI, p. 520 et 541.

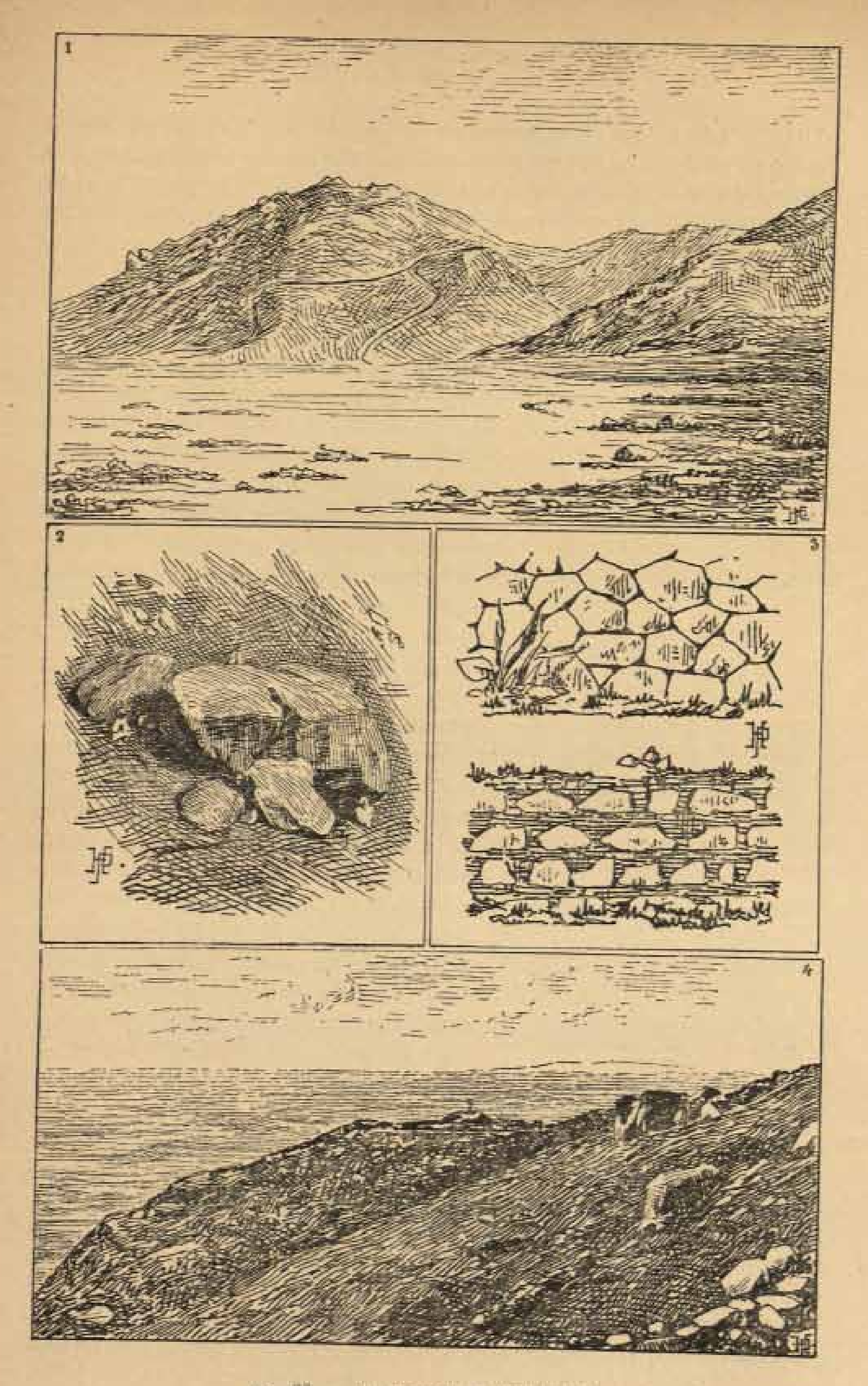


FIG. 68. — LA COLLINE DE VIÇVANTARA.

colporteurs de la légende avaient su choisir leur décor (v. fig. 68, 2). Depuis, le rocher semble avoir eu beaucoup à souffrir du temps et les deux cellules de pierre, qui n'ont jamais dû être très spacieuses, sont en partie comblées. Toutefois nous avons eu, au cours de nos recherches, l'occasion de constater que dix personnes peuvent tenir à l'abri de la pluie dans le seul enfoncement de gauche. Le logis était donc suffisant pour le royal anachorète : aussi bien son étroitesse même ne faisait-elle que fournir un sujet d'édification de plus.

En second lieu Song Yun note qu' « à dix pas en avant de la chambre du prince, il y a une grande pierre carrée où, dit-on, le prince héritier aimait à s'asseoir, et sur laquelle le roi Açoka avait élevé une tour commémorative... » C'est le *stûpa* que Hiuen-tsang mentionne de son côté comme ayant été « élevé par Açoka à la place où le prince s'était retiré dans la solitude ». Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, cet édifice, déjà regardé, il y a douze cents ans, comme très-ancien, s'est écroulé et ses débris ont été entraînés par les eaux sur les pentes rapides : toutefois, à une dizaine de mètres de la grotte et à gauche (il ne faut pas oublier que le pas chinois est double), nous croyons heurter encore les restes de ses substructions. C'est une rangée d'énormes pierres presque brutes, qui formaient la base d'une de ces murailles comme on en rencontre plusieurs autres spécimens mieux conservés sur la colline et qui sont sans doute, en fait de bâtisse, ce qui y subsiste de plus ancien. Rien d'archaïque en effet comme leur système de construction : on dirait un entassement de gros blocs à peine équarris mais néanmoins bien ajustés et qui parfois empruntent au roc naturel une assise inébranlable. La face extérieure en est tant bien que mal dressée et présente la disposition connue sous le nom d'appareil polygonal (fig. 68, 3). Leur évidente destination, sur le versant de la petite montagne, était de servir de mur de soutènement à une terrasse ; celle-ci, à son tour, devait prêter sa plate-forme artificielle à ces *stûpa*, aujourd'hui si complètement détruits que, sans le caractère cyclopéen de leurs soubassements, nous n'aurions jamais pu en reconnaître la trace.

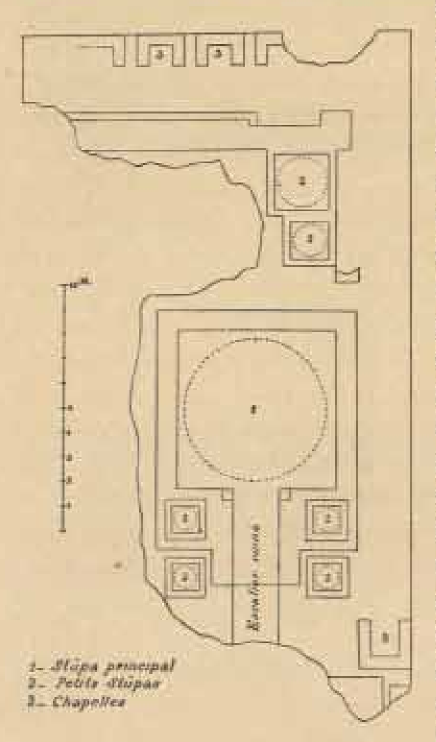


FIG. 69. — SANCTUAIRE VOISIN DE LA GROTTE.

Ces murailles font un contraste marqué avec celles de la cour de *stûpa* et de chapelles (fig. 69) qui attient également à la double grotte et achève d'en attester la sainteté. Celles-ci sont en effet bâties dans le style ordinaire des édifices gréco-

bouddhiques, par rangées régulières de moëllons irréguliers, dont une garniture de petites pierres plates remplit tous les interstices et corrige les irrégularités (fig. 68,3). Elles étaient enfin recouvertes sur toute leur surface d'une couche de mortier de chaux rehaussée d'ornements et de figurines en relief; des statues de pierre et de chaux, d'un travail remarquable, complétaient la décoration (1). Cet ensemble de monuments votifs suppose nécessairement sur la colline l'existence d'un couvent chargé de les desservir; Song Yun évalue à deux cents le nombre de ses moines; peut-être était-il déjà à peu près désert du temps de Hiuen-tsang, qui n'en dit rien. Chapelles et *stûpa*, encore qu'à demi-rasés, ne doivent d'ailleurs leur conservation relative qu'au fait qu'ils occupaient le sommet étroit, mais préalablement aplani, d'une croupe (fig. 68,4). Ils marquaient, à n'en pas douter, avec la grotte et avec le *stûpa* « d'Açoka », la principale station du pèlerinage de la colline, et c'est de ce centre que rayonnent toutes les autres indications données par Song Yun.

En veut-on une preuve de plus? On exhibait encore sur la colline la place où le méchant brahmane avait frappé les deux enfants, le garçon et la fille, qui se refusaient à le suivre : Song Yun a même vu l'arbre autour duquel ils tournaient en rond pour échapper à leur persécuteur. A la place où leur sang avait coulé sous les verges s'élevait un *stûpa*, qui, nous dit négligemment Hiuen-tsang, « était à côté et à une petite distance » de l'autre. Ici encore Song Yun a mieux mérité des archéologues quand il en fixe le site, par rapport au premier, « à un *li* au Nord-Est, cinquante pas plus bas sur la montagne ». Dans la direction indiquée par le pèlerin, — c'est-à-dire sur la droite en regardant le sommet de la colline : la carte dit en réalité, le Sud-Est (2) — nous sommes en effet conduits, en descendant obliquement la pente, au soubassement ruiné d'une terrasse formée, comme tout à l'heure, de quartiers de roc, mais mieux conservée. Là devait s'élever le *stûpa*. Il n'est pas jusqu'à la teinte rougeâtre, que les moines signalaient à la pieuse crédulité des pèlerins, qui ne persiste encore sur les pierres; la pluie surtout leur donne une sinistre couleur de sang coagulé, — le sang dont les enfants avaient, disait-on, rougi la terre. Mais ce qui achève de déterminer exactement cette place, c'est que,

---

(1) Ce sanctuaire a fait, il y a une dizaine d'années, l'objet de fouilles qui furent, au dire des gens du pays, très fructueuses, mais dont aucun compte-rendu n'a été, à notre connaissance, publié. Au cours du déblaiement sommaire, mais méthodique, que nous avons dû opérer pour lever le plan du principal *stûpa* (fig. 69) nous avons mis au jour les pilastres de son soubassement et un certain nombre de sculptures de pierre et de chaux qui avaient échappé aux premiers fouilleurs et qui sont à présent au Musée du Louvre (V. *Sculptures gréco-bouddhiques* (Musée du Louvre), dans les *Monuments et Mémoires*, t. VII, avec deux planches, dont une représente vraisemblablement une image du Bodhisattva Viçvantara).

(2) V. fig. 64 et 68, 1. Le soubassement du *stûpa* de la fustigation des enfants est marqué par un point noir sur la droite de la croupe qui porte le sanctuaire de la grotte, à la tête du ravin jadis boisé. — La vue de la fig. 68,4 est justement prise de ce soubassement en regardant le Nord-Ouest.

ajoute Song Yun, de ce sang divin était née une fontaine : et en effet ses indications nous reportent justement au centre de la cuvette supérieure du ravin, là même où une source — du temps où il y avait des sources — devait tout naturellement sourdre, pour miraculeuse qu'elle fût.

Il serait oiseux de nous livrer plus longuement au petit jeu archéologique de rechercher sur l'un des ressauts du contrefort de la grotte (fig. 68, 4) « la hutte de feuillage du prince » ou, le long du sentier qui mène à la Canaka-ḍhêri les marques des griffes du dieu Çakra, alors que, sous la forme d'un lion, il retenait la princesse à l'écart de l'ermitage. Il nous semble également superflu d'examiner à présent, parmi les grottes de la colline, laquelle a bien pu jadis servir d'asile à ce ṛṣi Ouh-po dont Song Yun nous conte les miracles et qui — tout comme le fameux *sannyâsi* Bhâskarâcârya, qui vient de mourir à Bénarès, — aurait eu son temple et sa statue dressés de son vivant par les râjas du pays. Nous n'aurions encore que le choix entre les nombreux pans de murailles dont est parsemé tout le versant qui regarde Shâhbâz-Gaṛhî, pour retrouver la retraite de l'anachorète Acyuta, ou le temple de Samantabhadra, voisin de la cime, etc. Il suffit que nous ayons pu profiter de l'accord des témoignages pour identifier, outre la colline elle-même, les principaux sites consacrés au souvenir de Viçvantara par la tradition locale, que nos pélerins se bornent docilement à nous répéter.

Aussi bien leur curiosité avait-elle amplement lieu d'être satisfaite. La mise en scène du *jâtaka* était, on le voit, fort complète et fort habilement agencée. Comment douter, après tant de preuves palpables, que le prince et la légende eussent eu ce coin de terre pour berceau ? Un critique chagrin aurait pu, à la vérité, se demander, comment, après avoir livré l'éléphant blanc au Nord de la ville, le prince se trouvait donner près de la porte orientale des enfants que le brahmane fustigeait ensuite sur la hauteur. Mais la difficulté n'est pas insurmontable ; avec de la bonne volonté tout peut s'expliquer.... Surtout il est nécessaire que tout le monde vive, et des trois grands couvents bouddhiques de Po-loucha, celui du Nord, celui de la porte de l'Est et celui de la colline, il convenait qu'il n'y eût point de jaloux. Enfin l'exil du prince était purement théorique, et, de sa solitude improvisée, il pouvait contempler sa ville natale presque à ses pieds. Aussi ne faut-il pas qu'un couvent soit trop écarté de la cité qu'il sanctifie et dont il vit : « Ni trop loin, ni trop près de la ville », tel est le précepte des textes sacrés : si une trop grande proximité pouvait avoir des conséquences fâcheuses, un éloignement excessif eût été par trop incommode pour les *bhikṣu* comme pour les *upâsaka*, pour les moines comme pour les fidèles laïques.

— Où sont cependant, dira-t-on peut-être, ces bois que nous décrit Hiuen-tsang et parmi lesquels le prince errait sous des berceaux de verdure ? Où est ce paysage enchanteur et fleuri, peuplé d'oiseaux et de papillons, dont le charme emplit l'âme de Song Yun de nostalgie [1] et auquel les moines du crû ne

(1) Nous ne résistons pas au plaisir de citer ce joli passage de Song Yun d'après la traduction qu'a bien voulu nous communiquer notre ami, M. Ed. Chavannes : « Des sources douces et des

craignaient pas d'appliquer les descriptions des livres saints? Vous ne nous montrez qu'une plaine nue et des collines plus arides encore.... — Il est vrai : ombrages et jardins ont depuis longtemps disparu avec l'eau qui en faisait la vie; mais il est sûr que des sources coulaient jadis dans ces ravins aujourd'hui à sec, sauf quand d'éphémères torrents les balayent après les pluies. L'agglomération humaine que supposent les constructions dont la colline était couverte en serait une raison suffisante alors même que les pélerins ne l'attesteraient pas expressément. Song Yun n'a garde d'oublier de mentionner « la fontaine où s'abreuvait le prince ». Non content de résoudre ainsi en passant la question de l'eau, il nous renseigne même sur le mode d'approvisionnement des nombreux moines qui habitaient la colline. Ceux-ci avaient, semble-t-il, fini par trouver trop fatigante leur tournée de quête quotidienne dans le bâzar de la ville, et, comme les lâmas tibétains, se confinaient volontiers dans leur couvent : mais leur nourriture n'en était pas pas moins miraculeusement assurée : « Les provisions sont toujours portées au sommet de la montagne par plusieurs ânes. Aucun homme ne les fait marcher : ils vont et viennent d'eux-mêmes. Ils partent entre trois et quatre heures du matin et arrivent vers midi; ils sont toujours arrivés pour le repas de milieu du jour [1]... » Le détail est d'importance; supposez un retard des ânes et les moines, à qui leur règle défend de manger dans l'après-midi, auraient dû jeûner jusqu'au lendemain... Les pieux récits de nos voyageurs réveillent ainsi jusque dans le plus petit détail, au milieu de son cadre desséché, la vie de cette petite montagne sainte, jadis aussi grouillante de moines et de pélerins, sinon aussi encombrée de sanctuaires, que le sont actuellement, grâce à la persistante dévotion des Jainas, celles de Palitana ou de Parisnâth. On sent combien l'identification emprunte de certitude à ce constant accord des textes et des lieux : les données topographiques qui nous restent à examiner la confirmeront encore.

V. — DE PO-LOU-CHA À UDABHÂṆḌA

Avant de continuer son voyage vers Udabhâṇḍa, Hiuen-tsang nous indique, comme cela lui est déjà arrivé à Puṣkâravatî, une excursion à faire dans la

---

fruits exquis qui se trouvent sur la colline, on en voit la mention dans les *sûtra* et les récits. Ses ravins sont d'une agréable tiédeur, ses arbres restent verts en hiver. A l'époque (de notre visite), c'était le premier mois de l'année : une brise tempérée nous éventait; les oiseaux chantaient dans les arbres printaniers ; les pavillons volaient sur les parterres de fleurs. Song Yun se trouvait seul dans une contrée éloignée : tandis qu'il s'abandonnait à la contemplation de ce beau paysage, des idées de retour et de regret préoccupèrent exclusivement son cœur : il fut repris de fièvres anciennes qui le tinrent et l'affaiblirent pendant un mois entier : grâce aux incantations d'un brahmane, il revint à la santé... »

[1] Trad. Ed. Chavannes : Beal n'a rien compris à ce passage de Song Yun, qui se retrouve d'ailleurs dans le *Si-iu-tchi* (Cf. S. Lévi, *loc. laud.*, *Journ. asiat.*, mars-avril 1900, p. 324).

direction de l'Udyâna. La fit-il à ce moment même, allant et venant par la même route? Ou bien ne parcourut-il ce chemin que plus tard au cours de ces marches et contre-marches entre le district de Peshavar, le Bûner et le Svât dont la relation qu'il nous a laissée de l'Udyâna porte la trace, et a-t-il simplement reporté ici ce bout d'itinéraire, lors de l'arrangement final de ses chapitres, comme appartenant au Gandhâra? Nous ne prétendons pas en décider. L'important est qu'il ne puisse y avoir d'hésitation sur la route qu'il indique: c'est celle qui montait de Po-lou-cha au Svât par la passe de Shahkote, l'Hatthi-lâr ou « défilé des éléphants » des indigènes actuels et le col le plus important de ces montagnes, avant qu'en 1895 les Anglais n'eussent choisi le Malakand pour y faire passer leur route stratégique du Chitrâl.

Sur cet autre chemin de l'Udyâna, Hiuen-tsang fit au Nord-Ouest de Po-lou-cha « environ cent *li* », c'est-à-dire deux étapes, exactement comme il avait fait au Nord-Ouest de Puṣkarâvatî. La première le mena par les sites anciens de Bakshali et de Saval-Ḍhêr: mais il mentionne seulement qu'il « franchit une petite colline », sans doute à l'endroit où la chaîne dite de Sanavar ou de Pâja s'abaisse brusquement pour ne plus égrener dans la plaine que cette ligne de monticules détachés, qui vont de Jamâl-Gaṛhî à Takht-î-Bahai. Il laissait sur la gauche les ruines, aujourd'hui célèbres, de Jamâl-Gaṛhî, à droite celles que le colonel Deane a fait connaître à Sikri ou Shikar Tangê (le val de la chasse) et à Tarelli. La halte même devait se trouver immédiatement au Nord des collines, là où des champs de pierres fort étendus marquent la place d'une grosse bourgade. Mais Hiuen-tsang ne dit rien ni de l'étape ni des monastères voisins. Son silence sur ces derniers nous autorise à croire qu'ils étaient au nombre de ces couvents abandonnés et déjà repris par la brousse qui, de son propre aveu, étaient en majorité dans le pays: autrement il n'aurait pu résister à la tentation d'y aller compter les moines et de les faire causer.

La chaîne de Pâja traversée, la route de l'Udyâna se redresse vers le Nord, ce que notre voyageur a négligé de noter, soit qu'il lui ait semblé suffisant de donner la direction initiale, soit plutôt qu'ayant perdu de vue Po-lou-cha derrière le rideau des collines il ne se soit plus rendu un compte exact de l'orientation de son itinéraire par rapport à ce point. Il n'y a pas de doute que la « grande montagne » qu'il aperçoit à présent devant lui ne soit la haute muraille grise du Svât. Sa seconde étape le menait jusqu'au pied du versant méridional de cette chaîne. Là s'élevait, près d'un *stûpa* attribué à Açoka, un monastère qui s'était approprié la légende assez profane du ṛṣi Unicorne (Ekaçṛñga): Hiuen-tsang nous répète sans sourciller comment le saint homme, après maintes années d'austérités, s'était laissé à ce point séduire par une courtisane que celle-ci se fit ramener par lui, à califourchon sur ses épaules, jusqu'à la cour du roi. On reconnait dans ce conte une première version du « lai d'Aristote » et des fables que débitent sur la licorne nos *Bestiaires* du Moyen âge: aussi bien les moines qui en tiraient leur revenu ne l'avaient-ils pas inventé. Quant à leur couvent « au Sud de la montagne », le colonel Deane pense, avec infiniment de raison, qu'il faut le cher-

cher au-dessus du bourg de Palai, près du débouché de la grande passe [1]. N'ayant malheureusement pu visiter que le versant septentrional de la chaîne, nous n'avons aucune opinion à offrir sur ce qu'il ne nous a pas été donné de voir.

* * *

La question est d'ailleurs d'importance secondaire, puisque Hiuen-tsang nous ramène à son point de départ : « A environ cinquante *li* au Nord-Est de Po-lou-cha, écrit-il, on arrive à une haute montagne... » Au Nord-Est (ou plus exactement à l'Est-Nord-Est, mais on sait que notre pélerin ne raffinait point tant) se dresse en effet la haute cime de Karamâr, qui n'atteint pas moins de 1030 mètres et dont l'isolement dans la plaine, joint à l'escarpement de son versant Sud, augmente encore l'air de grandeur. Un seul détail pourrait arrêter un lecteur non averti. Pour calculer ses distances, Hiuen-tsang prend naturellement comme point de repère le sommet de la montagne : il le place, ainsi que nous venons de voir, à « environ cinquante *li* » ou un jour de marche au Nord-Est, de même que tout à l'heure il plaçait le sommet du Tan-to-lo-kia à vingt *li* de Po-lou-cha dans la même direction : or, du village actuel de Shâhbâz-Gaṛhî aux crêtes respectives de Mêk*h*a-sanda et de Karamâr, il y a, sur la carte, trois et onze kilomètres, soit, au plus, neuf et trente-trois *li*. La différence peut paraître un peu forte. Mais il faut se souvenir que Hiuen-tsang n'avait pas coutume de se déplacer « à vol d'oiseau ». Il ne parvint au sommet du Mêk*h*a-sanda que par les zigzags rocailleux du sentier et, y ayant mis une bonne heure, il était tout naturel qu'il comptât « vingt *li* ». Quant à Karamâr, quiconque en aura fait l'ascension jugera, comme nous, l'étape suffisante et ne songera pas à chicaner Hiuen-tsang sur ses « cinquante *li* ou environ » [2]. Enfin il est encore bon de se rappeler que lorsqu'il s'agissait d'éva-

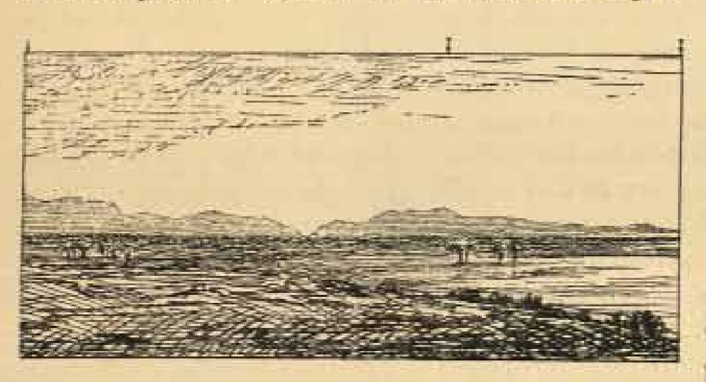


FIG. 70. — PROFIL DES COLLINES DE KARAMÂR ET DE MÊK*H*A-SANDA.

---

(1) *Loc. laud.*, p. 671.

(2) C'est d'ailleurs un fait tour à tour constaté par tous ceux qui ont eu à comparer avec nos cartes modernes les données forcément approximatives de Hiuen-tsang, que pour lui, comme pour tous les anciens voyageurs, le temps est la principale base d'évaluation des distances. On pourrait poser en axiôme que son *li* est d'autant plus court que le temps qu'il a passé à le faire est plus long, ce qui est naturellement la règle en montagne. M. Grenard remarque que Ptolémée, travaillant sur des itinéraires de marchands, « a élargi le Pâmir de façon invraisemblable » (il

luer des rapports de distances entre des points donnés, le bon pélerin, ne possédant pas nos cartes, procédait au juger, ou, comme on dit, à l'estime : si l'on veut bien jeter les yeux sur le profil que présentent les collines en question à qui les regarde de Saval-Ḍher [1], sur la route tout-à-l'heure suivie par Hiuen-tsang, on pourra dans ce cas particulier se rendre compte de la justesse de son coup d'œil (v. fig. 70). Ici encore l'identification topographique, apportant son appoint et empruntant en retour de la force au faisceau déjà réuni des preuves, ne saurait faire question.

Serait-il possible d'aller plus loin à l'aide des renseignements que Hiuen-tsang nous donne? « Sur cette montagne, nous dit-il, on voit la statue en pierre bleue de l'épouse du dieu Maheçvara (Çiva) ; c'est la déesse Bhîmâ. J'ai entendu dire aux gens du pays que la statue de cette déesse s'est formée toute seule... » Il est impossible de ne pas reconnaître aussitôt, à ce trait, une de ces images *svayambhû* (« existant par elles-mêmes », c'est-à-dire de formation naturelle) que nous avons rencontrées, encore si nombreuses et si vénérées, au Kaçmir. Sur la seule route d'Amarnâth par exemple, il en est deux particulièrement célèbres. L'une, dans le lit du Liddar, est une énorme pierre roulée qui est censée représenter Gaṇeça. L'autre, un grand roc situé à plus de quinze mille pieds d'altitude et qui présente vaguement la silhouette d'un homme assis, passe pour une statue de Bhairava. Ceci doit s'entendre sans préjudice des sources éternellement glacées, qui, dans la vaste grotte qui sert de but au pélerinage, sont bien, elles aussi, des images spontanées de Çiva, de son épouse et de ses fils. Il y a mieux encore : quand Hiuen-tsang ajoute au sujet de cette statue miraculeusement naturelle de Bhîmadevî « qu'une multitude de personnes viennent des diverses parties de l'Inde pour la prier... », on croirait lire une description du pélerinage actuel d'Amarnâth où, chaque année, le jour de la pleine lune du mois de Çrâvaṇa (juillet-août), à présent aussi de tous les coins de l'Inde « des gens accourent en foule pour présenter leurs hommages et demander la prospérité ». C'est toujours la même ferveur : son objet s'est simplement déplacé vers l'Est d'une centaine de lieues... Mais si le rapport de Hiuen-tsang est des plus intéressants pour l'histoire religieuse, il est, au point de vue archéologique, bien déconcertant. Car, à défaut des taches et des lignes de minium que l'art des desservants brahmaniques ajoute d'ordinaire à la nature, comment distinguer une image *svayambhû* du plus vulgaire rocher? Il y faudrait les yeux de la foi, ce qui ne se commande guère, — ou l'aide de la tradition, et celle-ci semble à tout jamais morte chez les *banya* hindous des villages environnants.

Essayons cependant et plus volontiers cherchons du côté de la plus haute

---

compte 24 degrés au lieu de 9) et que « dans cette même région le *li* de Hiuen-tsang vaut deux ou trois fois moins qu'en Kachgarie », où il marche en plaine (*Mission scientifique de la Haute-Asie*, IIe partie, p. 17, n. 1) — Cf. également Dr Stein, *loc. laud.*, p. 37.

(1) Sur la fig. 70, les petites flèches indiquent successivement, de gauche à droite, le sommet de Karamâr, celui de Mekha-sanda et l'emplacement de Shâhbâz-Garhi.

cime de la montagne (v. fig. 71). Nous la trouvons coiffée du cairn qui marque la station trigonométrique... Souhaitons que les ingénieurs anglais n'aient point démoli, par mégarde, pour le construire, la statue de Bhimadevi! Tout autour du sommet subsistent des restes de murailles ; immédiatement à l'Est se trouve une *ziarât* entourée d'un mur de pierres sèches et décorée, comme un sanctuaire tibétain, d'une profusion de petits drapeaux. Elle est toujours, paraît-il, fort fréquentée des fidèles, et les arbres magnifiques qui ombragent le sommet de Karamâr ne doivent leur préservation qu'à ce saint voisinage. Du côté du Sud, des falaises de roc vif tombent à pic, vertigineuses, toutes blanchies par les excréments des grands vautours qui aiment à

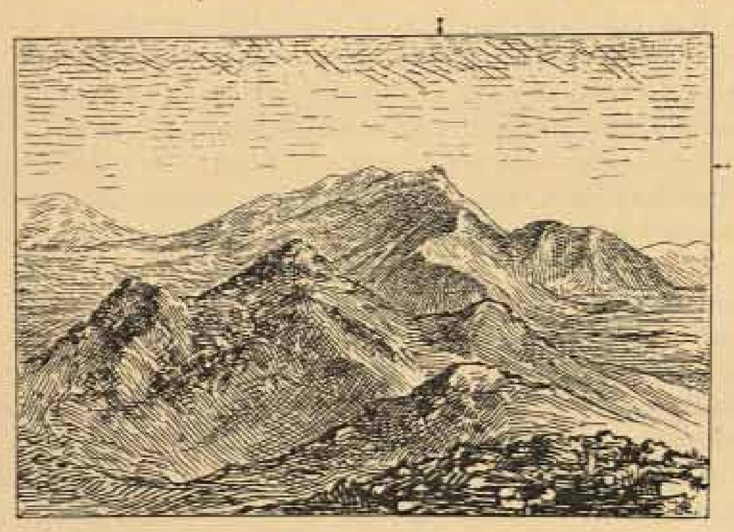


FIG. 71. — SOMMET DE KARAMÂR, VU DE MÊKHASANDA.

s'y poser... Il semble qu'il n'y ait rien à trouver ici. — Mais que conte cet homme, venu avec nous de Shîva, au sujet du saut miraculeux qu'un *fakîr* aurait jadis exécuté du haut de ces falaises? Ceci nous donne l'éveil. Jusque dans ces dernières années, n'était-ce pas la coutume de plus d'un *sâdhu*, sur sa route vers Amarnâth, de ne faire ainsi qu'un saut du haut de l'image *svayambhû* de Bhairava [1] dans la délivrance finale? Nous poussons notre enquête et les gens les plus graves nous assurent que le fait n'est qu'un des nombreux prodiges accomplis par Yekeisâb, le *pîr* de la colline, lequel, par un détail inexplicable dans les idées musulmanes et qui semble une survivance de la légende çivaïte, partage avec son chien la vénération des Pathâns d'alentour [2]. Au temps de sa jeunesse

(1) Il y a de ces « sauts de Bhairava » en plusieurs points de l'Inde, par exemple à Girnar (*Ind. Antiq.*, 1901, p. 248).

(2) On sait que Çiva et son épouse se plaisent à prendre tantôt des formes terribles et tantôt l'apparence des gens appartenant aux castes les plus méprisées, ou même hors castes, et pour qui le contact des chiens n'est pas une souillure : une des légendes du Kaçmir veut qu'on ait rencontré sur les hauteurs du Haramuk le couple divin, déguisé en Chamars, et occupé à traire une chienne, etc.

ses ennemis, par ruse, l'avaient fait tomber du haut de la falaise de la cime, et il était là, suspendu à une branche au-dessus de l'abîme et assuré de périr ; une « femme-fakîr » de ses amies, douée d'une puissance surnaturelle, le reçut au bas du mont dans un pan de sa robe, sans qu'il se fit aucun mal. Or le nom de cette fée tutélaire n'était autre que Sher-bânu, la « dame au lion », c'est-à-dire justement une des appellations communes de Bhîmâ, la « redoutable » et pourtant propice déesse (1).

Nous avons peine à ne pas entrevoir, dans ces contes bizarres, des extraits confus et défigurés du *mâhâtmya* (2) de Bhîmadevi, non point tel assurément que dut le connaître Hiuen-tsang, mais tel que l'avaient arrangé les convertis par force des premières invasions musulmanes, dans leur désir de mettre d'accord leur religion nouvelle et leurs usages traditionnels. Il semble que nous ayons en ce Yekeisâb un de ces saints mi-mahométans et mi-hindous, moitié *sâdhu* et moitié *fakîr*, dont la légende est le plus souvent greffée sur une souche indienne et qui sont si nombreux dans toute l'Inde du Nord-Ouest. Sans aller chercher plus loin, c'est un *pîr* non moins équivoque que ce Shâhbâz-Kalendar, que le pourtant peu orthodoxe Bâber accuse d'avoir perverti la foi encore mal sûre de nombre de Yûsufzais et de Dilazâks : aussi, en 1519, lors de son premier passage, crut-il de son devoir de faire détruire la tombe de cet hérétique (3). Quant à Yekeisâb, si l'on en croit les plus vieilles barbes des villages, il aurait vécu « il y a sept cents ans, au temps de Timour... ». L'invasion de l'Inde par ce dernier datant de 1398 de notre ère, il faudrait choisir. Il importe seulement de retenir que le saint de Karamâr remonterait ainsi à cette époque indécise qui s'étend entre la destruction du royaume hindou de Kâbul et de Peshavar par Mahmud de Ghâzni au XIe siècle et l'installation définitive des tribus pathânes dans le district, au XVe. Dans cet intervalle la légende, sans doute restée vivace jusqu'à la chute des rois Çâhis dont l'un porte le nom de Bhimadeva, avait eu tout loisir de se travestir à la musulmane. Quand les Pathâns achevèrent de faire du district de Peshavar, comme du reste de l'Afghanistan, une des forteresses de la pure doctrine sunnite, il n'est pas étonnant que, sous le couvert d'un *pîr*, le souvenir local de la « dame au lion » ait survécu. En revanche il n'est pas moins vraisemblable que la *ziarât* de Yekeisâb et de son chien usurpe actuellement sur le sommet de la colline la célébrité tradition-

---

(1) Cf. les noms de *siṃhayânâ*, *siṃhavahinî* etc., donnés à Pârvatî, Umâ, Gauri, Durgâ, Bhîmâ, etc., de quelque nom qu'on veuille appeler l'épouse de Çiva, toujours accompagnée d'un lion qui lui sert d'habituelle monture.

(2) On sait que l'on appelle *mâhâtmya* des sortes de guides ou de manuels, pour la plupart rédigés en sanskrit, qui décrivent le site des *tîrtha* ou lieux de pèlerinage de l'Inde, exposent les légendes sacrées qui s'y rattachent et, par la même occasion, en exaltent les mérites et les vertus.

(3) V. ses *Mémoires*, *trad.* Erskine, p. 252 ou *trad.* Pavet de Courteille, I, p. 284. Le tombeau de Shâhbâz dominait la petite colline qui porte l'inscription d'Açoka, près de Shâhbâz-Garhi.

nelle et le pouvoir miraculeux, sinon la place même, du temple de Bhîmadevî. Si nous étions au Kaçmîr, où les sanctuaires musulmans ne manquent jamais de marquer une ancienne place hindoue, nous dirions que nous en sommes sûrs (1).

Où se trouvait à présent le temple de Çiva ou Maheçvara que notre voyageur rencontre « au bas de la montagne » consacrée au culte de son épouse? Sur une indication aussi vague nous ne prétendons pas pouvoir en fixer l'emplacement. Remarquons cependant que le sommet de Karamâr n'est guère accessible que de deux côtés. Dans la direction du Nord un contrefort en défend les approches: quant au versant Sud, il n'est praticable qu'aux chèvres et à leurs chevriers. Seulement un sentier continue à chevaucher dans sa plus grande largeur, de l'Ouest à l'Est, la longue échine de la montagne. Venant de Po-lou-cha pour aller à Udabhâṇḍa, c'est par là que Hiuen-tsang dut forcément monter et redescendre. Or si, marchant dans le même sens que lui, nous nous laissons ramener par cet unique chemin du sommet de Karamâr à la plaine, le premier village auquel nous arrivons « au bas de la montagne » porte justement le nom de Shiva (carte anglaise: Shewa). Assurément ce mot ne représente aujourd'hui à l'esprit des musulmans rien d'autre que cet arbre de la famille des légumineuses que l'on appelle plus communément *shisham* (*Dalbergia Sissou*, *Roxb.*). Est-ce à dire qu'à la faveur de ce double sens aucun souvenir du nom de Çiva ne s'y cache? Nous n'en voudrions pas jurer (2).

* * *

Quoiqu'il en soit, c'est du sanctuaire de Bhîmâ et non de celui de Maheçvara, c'est-à-dire de la cime et non du bas de la montagne, que Hiuen-tsang compte à présent, dans la direction du Sud-Est, cent cinquante *li* (soit une trentaine de milles ou une cinquantaine de kilomètres, c'est-à-dire trois étapes) jusqu'à Udabhâṇḍa. C'est donc que l'on prenait le même temps pour s'y rendre du haut du Bhîmadevîparvata que l'on en mettait de Po-lou-cha, qui, nous dit Song Yun, était à trois journées à l'Ouest de l'Indus (3). Comme le sommet de la colline était lui-même à un jour de marche de Po-lou-cha, cela revient à dire

(1) Le fait n'est d'ailleurs pas spécial au Kaçmîr et s'étend plus ou moins à tout le Penjâb et à la partie de l'Asie centrale qui n'a reçu l'islamisme qu'après avoir été indianisée. M. Grenard (*loc. laud.*, IIIe partie, p. 144) remarque à propos de la Kachgarie, « qu'il ne peut pas y avoir eu de temple, de monastère ou d'ermitage bouddhique de quelque notoriété, là où il n'y a pas aujourd'hui une mosquée ou un mazâr ». Le Dr Stein écrit de même : « Il s'est trouvé que la ténacité du culte local dans le pays autour de Khotân n'a pas moins aidé mes recherches dans les questions de topographie ancienne qu'elle ne l'avait fait au Kaçmîr » (*J. R. A. S.*, 1901, p. 296), etc.

(2) Il faut se rappeler que la prononciation du *ç* sanskrit est chuintante et par suite très voisine de celle du *ṣ* ou *sh* (= *ch* français).

(3) *Trad.* Beal, t. I, p. CII. « Thirteen » est un lapsus pour « three ».

en somme que, de Po-lou-cha à Udabhâṇḍa, il fallait compter quatre étapes, si l'on faisait en route l'ascension du Bhîmadevîparvata, ou trois seulement si l'on prenait par la plaine. C'est ce qu'il n'est point nécessaire d'être alpiniste de profession pour comprendre. Mais la question subsiste toujours : comment pouvait-on trouver trois étapes ou cent cinquante *li* entre Shâhbâz-Gaṛhî et Und?

Il n'est point niable en effet que si, comme le veut Beal [1], on « projette » trente milles au Nord-Ouest d'Und, cela ne nous mène à huit milles plus loin que notre Po-lou-cha, jusqu'aux ruines bien connues qui dominent Jamâl-Gaṛhî. Pourquoi cette colline ne serait-elle point le Bhîmadevîparvata? A huit autres milles au Sud-Est, les restes non moins célèbres de Takht-i-Bahai représenteraient à leur tour Po-lou-cha. A la vérité on ne saurait plus que faire ni du Tan-to-lo-kia, ni de Puṣkarâvatî, ni par suite de Puruṣapura; mais qu'à cela ne tienne : il serait vraiment trop désobligeant d'admettre que Hiuen-tsang ne souffle mot des deux principales découvertes faites en ce pays au cours des cinquante dernières années... Il faut s'y résigner cependant, et aussi à penser que notre voyageur ne se « projetait » pas à travers l'espace à la façon des anciens *arhat*, par le chemin des airs. Il suivait prosaïquement la route : or que la route mette environ trente milles ou cinquante kilomètres entre Shahbâz-Gaṛhî et Und, nous avons, comme lui, quelque raison de le croire, les ayant faits [2]. C'est qu'aussi elle prend par le plus long; sagement, elle évite de conduire qui s'y fie au travers de ce désert de dunes pierreuses qu'on appelle dans le pays le Mairah; elle le contourne sans se presser, suivant la ligne des puits ou côtoyant le lit des rivières. Le voyage y gagne en agrément ce qu'il perd en brièveté. Qu'importe que la distance soit allongée d'un tiers, si la fatigue est deux fois moindre? Et qu'on y mette un jour de plus, où est le mal? On sait assez qu'en Orient le temps ne fait rien à l'affaire....

Cette vieille route d'Und à Shâhbâz-Gaṛhî est toujours une réalité des plus tangibles [3]; mais si elle n'existait plus, les raisons ne nous manqueraient point pour l'inventer. Une preuve décisive du long circuit qu'elle décrit vers l'Est, pour effectuer son entrée à Und par le Nord, nous serait encore fournie par ce que Hiuen-tsang nous rapporte de Çalâtura. Il place, comme on peut lire, la ville natale de Pâṇini à « vingt *li* au Nord-Ouest d'Udabhâṇḍa », là même où se trouve le gros bourg de Lahor, à environ sept kilomètres d'Und. Le village actuel est de loin signalé par une grande *ḍhêrî* que nous avons trouvée en exploitation réglée comme toutes ses pareilles du Nord-Ouest; et, si la dérivation du nom n'est pas absolument satisfaisante, l'antiquité de la place n'est point douteuse,

---

(1) *Loc. laud.*, I, p. 114, n. 108.

(2) C'est seulement en forçant légèrement les étapes que nous avons pu venir en trois marches d'Und à Hoti-Mardân, le nouveau centre choisi par l'administration anglaise à huit kilomètres à l'Ouest de Shâhbâz-Gaṛhî. Cf. *Sur la frontière indo-afghane*, pp. 16 à 33.

(3) V. la carte ci-jointe, et, pour une photographie de la route, *Sur la frontière indo-afghane*, fig. 7.

ni non plus son identification [1]. Mais le détail que nous voulons relever, c'est que, pour se rendre d'Udabhâṇḍa à Çalâtura, Hiuen-tsang doit faire une excursion spéciale : c'est donc qu'il n'a pas rencontré cette localité sur sa route en venant de Po-lou-cha. Or Lahor est exactement au Nord-Ouest d'Und, c'est-à-dire tout juste dans la direction de Shahbâz-Gaṛhi, et le pèlerin n'aurait pu manquer d'y passer s'il était venu en ligne droite. Mais il était trop vieux routier pour ne pas savoir que la ligne droite n'est presque jamais le meilleur chemin d'un point à un autre, et, comme tout le monde, il fit le grand tour.

Ainsi avertis, rien n'est plus simple pour nous que de suivre sur la carte la suite de son itinéraire. Le premier jour, il dut se borner à redescendre du haut du Bhîmadevîparvata et regagner, par Shiva, la même étape que s'il était parti au matin de Po-lou-cha. La seconde marche le mena vraisemblablement dans les environs de Svâbi, qui est toujours la halte traditionnelle ; il atteignit le troisième jour, par la vallée de la Bhadrai, les bords de l'Indus. Sur la rive droite du fleuve s'élevait une ville riche et commerçante que Hiuen-tsang, dans sa langue si peu souple, appelle Ou-to-kia-han-t'cha et en qui le Dr Stein a eu raison de reconnaître l'Udabhâṇḍapura que la *Râjataraṅgiṇî* attribue comme capitale d'hiver aux rois Çâhis de Kâbul [2]. La transcription chinoise suggère seulement une forme facultative, Udakabhâṇḍa. Le texte semble même faire allusion au nom de la ville, qui se traduirait en vieux français par la « marchandise de l'eau » : « On y trouve, lisons-nous, des amas de denrées précieuses et les divers pays de l'Inde y apportent, en quantité, leurs produits les plus rares et les plus estimés... » On ne peut d'ailleurs méconnaître dans l'Und d'aujourd'hui — car c'est ainsi que l'appellent ces propres habitants : les gens de

---

(1) L'analogie du nom de la capitale du Penjâb, « le grand Lahor », comme on dit dans le district, a dû influencer la transformation de Çalâtura en Lahor. Remarquons qu'encore ici, si le nom de la patrie de Pâṇini n'avait pas été connu d'autre source, Stan. Julien n'aurait jamais pu retrouver la transcription correcte de Çalâtura sous le P'o-lo-tou-lo de Hiuen-tsang, qu'il faut corriger en So-lo-tou-lo. Pour une vue du village afghan actuel, voyez *Sur la frontière indo-afghane*, fig. 5.

(2) V. *Fest-gruss an R. von Roth*, p. 199. La transcription donnée par Hiuen-tsang et que Stan. Julien a proposé de lire * Udakhâṇḍa n'est pas en effet si éloignée qu'on pourrait croire de la forme donnée par la *Râjataraṅgiṇî*. A première vue les caractères chinois semblent éliminer la restitution d'une labiale, mais il n'en est rien. M. Ed. Chavannes nous fait remarquer que nous possédons, dans une région voisine du Gandhâra, un cas analogue : le pays que Hiuen-tsang nomme Kie-p'an-t'o est quelquefois appelé seulement Han-t'o (Cf. le *T'ong-tien* de Tou Yeou, cité dans le *Pien-i-tien*, chap. LXVII, p. 1, vo) : or, dans ce cas, le même caractère *han* que nous voyons figurer dans Ou-to-kia-han-t'cha correspond au *p'an* de la forme pleine, c'est-à-dire à une labiale. La transcription de Hiuen-tsang se superpose donc exactement à un original sanskrit Udakabhâṇḍa. Quant à l'emploi de *uda°* pour *udaka°* au commencement d'un composé, il est trop courant pour que la co-existence des deux formes facultatives, Udakabhâṇḍa et Udabhâṇḍa, ait lieu de nous surprendre. Ces observations achèvent d'enlever toute espèce de fondement à l'hypothèse du colonel Deane, qui s'écartant de l'opinion de Reinaud, de Vivien de Saint-Martin, de Cunningham, du Dr Stein, etc, veut trouver dans le bourg de Khunda, « à environ six milles au Nord-Ouest (?) d'Und », un souvenir de la forme imaginaire * Udakhâṇḍa (*loc. laud.*, p. 673).

Peshavar et de Mardân, plus raffinés, prononcent Ohind — le Wayhand d'Albirûni, l'Udabhâṇḍa de la chronique kaçmîrie, et l'Udakabhâṇḍa du pélerin chinois. La vieille bourgade n'est pas sans vestiges de sa splendeur passée, du temps qu'elle était l'un des grands entrepôts du trafic de l'Inde avec l'Asie centrale. Assurément l'enceinte de ses murs de pierres sèches n'a plus que douze cents mètres de développement : nous sommes loin des vingt *li* de tour assignés par Hiuen-tsang à l'ancienne ville. Mais dans les berges de terre de l'Indus percent de tous côtés des pans de murailles construits en appareil gréco-bouddhique (1) ; dans les sables des grèves, les monnaies indo-grecques et indo-scythes se trouvent couramment mêlées à celles des rois hindous du Kaçmîr ou de Kâbul ; un bac permanent traverse encore le large lit entrecoupé de bancs de sables où le Sindhu étale sur plus de trois kilomètres ses eaux parfois guéables pendant la saison d'hiver (2) ; et le souvenir s'est conservé du nom significatif que les premiers envahisseurs musulmans donnèrent à la ville aujourd'hui déchue : la porte de l'Inde, *Dvâr-i-Hind*.

⁂

Nous touchons cependant à la limite orientale du Gandhâra. Le fleuve passé, on se trouvait en effet dans la plaine de Cac, l'ancien pays de Cukṣa, et sur le territoire de Takṣaçilâ, que l'on atteignait en trois étapes (3). Nous quitterons donc ici notre compagnon au moment où il arrive au seuil de la terre promise : ce ne sera pas sans regrets. Nous commençions à nous initier à ses goûts et à ses habitudes de voyage, à ses besoins d'édification, à son faible pour les histoires de moines,

---

(1) Pour un spécimen, V. *Sur la frontière indo-afghane*, fig. 4.

(2) Hiuen-tsang, à son voyage de retour, traversa l'Indus sur un éléphant, monture couramment employée dans l'Inde pour le passage des gués (V. *Biographie*, trad. Stan. Julien, p. 263). Bâber, lors de sa première invasion traverse de même à gué avec ses chameaux et sa cavalerie : mais ceci se passait en février ; au moment des grosses eaux d'été la chose serait impossible. Pour ce qui est du bac, cf. Bellew, *loc. laud.*, p. 16 ; Abbott, *J. B. A. S.*, 1854, p. 337, etc. — Remarquons en passant que la largeur donnée par Hiuen-tsang à l'Indus, à savoir « trois ou quatre *li* », (trad. Stan. Julien, II, p. 151 ; le biographe dit « quatre à cinq *li* » (*ibid*, I, p. 263) et Stan. Julien croit devoir l'excuser de cette exagération !) est à l'heure actuelle de beaucoup inférieure à la réalité. La plupart des voyageurs ne voyant l'Indus qu'à Attock, où il n'atteint pas trois cents mètres, ne se doutent guère qu'à quelques lieues en amont il est dix fois plus large et d'autant moins profond.

(3) Sur l'identification, due au Dr Stein, de Cac ou, selon l'orthographe ordinaire, Chach (prononcez Tchatch) avec Cukṣa, v. *Indian Antiquary*, 1896, p. 174. Takṣaçilâ a été depuis longtemps identifiée par Cunningham avec Shâh-Ḍhêri, près de la station de Kâlâ-ka-Seraï, sur le North-Western Railway (*A. S. I.*, t. II, p. 111 ; *Anc. Geogr. of India*, p. 111). — Il eût été également intéressant de suivre Hiuen-tsang sur la route qui, au Nord d'Und, à travers les montagnes et la vallée du Bunêr, le conduisit à la capitale de l'Udyâna. Mais nous n'avons pu visiter qu'un coin de la vallée récemment ouverte du Svât et nous devons renvoyer aux notes du colonel Deane et du Dr Stein, les seuls archéologues qui aient pénétré dans le Svât supérieur et le Bunêr en même temps que les dernières expéditions anglaises. Nous portons notamment sur notre carte les identifications proposées par le Dr Stein pour les trois grands sanctuaires que Hiuen-tsang signale dans le Bunêr. Nous en ajoutons même une quatrième, au prix d'une correction, qui à notre avis s'impose, à savoir celle du mont Hi-lo avec

à son parfait dédain des ruines, à son évidente préférence pour les chemins battus et les étapes de raisonnable longueur. Peut-être aussi étions-nous en train de nous familiariser avec les procédés de rédaction dont il use pour son journal de route. Si ses calculs sont forcément approximatifs, si plusieurs de ses renseignements sont, il faut l'avouer, assez vagues, il n'en est aucun qui, à l'épreuve et sur le terrain même, ne se démontre parfaitement véridique et suffisamment exact. C'est ainsi que, grâce à la précision et à la bonne foi de ses notes de voyage, nous avons pu le suivre de bout en bout, dans sa traversée du Gandhâra, profitant à chaque pas des indications qu'il a consignées et des légendes qu'il a recueillies aussi bien pour déterminer les principales routes commerciales que pour identifier les plus célèbres d'entre les monuments bouddhiques du pays. Les sanctuaires de Kaniṣka, du « Sacrifice des yeux », de Hâritî, de Viçvantara, etc., viennent comme d'eux-mêmes se localiser sur la carte à l'usage des archéologues, en attendant les fouilles méthodiques dont l'ère peut enfin s'ouvrir. Pour les historiens, l'intérêt n'est pas moindre de suivre le moderne déplacement des voies de communication. C'est d'hier à peine que la nouvelle route du Svât, Dîr et Chitrâl, que vient de doubler jusqu'à Dargai un chemin de fer à voie étroite, commence à supplanter ses vieilles rivales de droite et de gauche et que Naoshera et Hoti-Mardân se préparent à hériter de Puṣkarâvatî et de Po-lou-cha. C'est à une époque aussi récente que celle d'Akbar que les facilités offertes par l'étroite gorge d'Attok pour l'établissement d'un pont permanent — pont de bateaux ou pont de fer — ont attiré l'attention des Moghols avant celle des Anglais et définitivement détourné de ce côté, pour la ruine définitive d'Und, le grand chemin du commerce entre l'Asie antérieure et l'Inde. Mais, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, il ne se peut rien trouver de plus artificiel que le tracé du *Grand Trunk Road* et du railway, tout en ponts et en chaussées à travers marécages et ravines, triomphe de la ligne droite et tour de force des ingénieurs. La vieille route, qui était la voie naturelle, celle des gués d'hiver et des bacs d'été, décrivait plus au Nord un grand arc de cercle, à travers la plaine mollement ondulée qui vit s'écouler le flot de tant d'invasions. Ce n'est pas un des moindres services rendus par Hiuen-tsang à la connaissance de la géographie ancienne de l'Inde que d'en avoir clairement fixé pour son temps, de la passe du Khaïber à l'Indus, les quatre grandes étapes : Puruṣapura, Puṣkarâvatî, Po-lou-cha et Udabhâṇḍa.

A. Foucher.

---

l'Ilam. Dans les traductions de Stan. Julien et de Beal, Hiuen-tsang note, par rapport à Mañgalapura, en allant vers le Sud, d'abord le mont Hi-lo à *quatre cents li*, puis le Mahâvana-saṅghârâma à deux cents ; nous pensons qu'il faut lire, en progression croissante, que le premier est à *cent li* et le second à deux cents. Cette lecture s'accorde à la fois avec les habitudes de rédaction de Hiuen-tsang, avec le nom et la distance de l'Ilam par rapport à Manglaor, et avec la suite de l'itinéraire du pèlerin qui, à partir du Mahâvana cesse de nous reporter au Sud pour remonter constamment au Nord-Ouest vers la vallée de Chan-ni-lo-che (aujourd'hui d'Adinzai) dans la région du Svât.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES

Rijks ethnographisch Museum te Leiden. Vorslag van den Directeur [J. D. E. SCHMELTZ] *over het tijdvak van 1 Oct. 1899 tot 30 Sept. 1900.* S' Gravenhage, 1900. In-8°, 38 pp.

Le Musée ethnographique de Leyde jouit d'une réputation méritée. Les objets qui composent ses collections ont été choisis avec discernement et classés avec méthode. Malheureusement il étouffe dans des locaux insuffisants. Ses trois sections, placées à une assez grande distance l'une de l'autre (Chine, Japon, Inde Anglaise : Rapenburg, 67-69 ; — Australie, Océanie, Inde Néerlandaise : Hoogewoerd, 108 ; — Afrique, Amérique : Heerengracht, 8) ne rachètent pas cette dispersion incommode par une meilleure installation. La première est un peu moins encombrée, ayant pu s'annexer récemment la maison voisine, qui avait été affectée à l'exposition de l'art japonais (1er octobre 1899-31 janvier 1900). Le rapport du savant directeur du Musée, M. Schmeltz, en est tout illuminé : « Ce fait, écrit-il, peut être appelé un rayon de soleil dans la vie du Musée. » Une autre cause de satisfaction est la résolution de la seconde Chambre des Etats-Généraux en faveur de la construction d'un nouveau Musée d'histoire naturelle. M. Schmeltz espère que ce n'est qu'un premier pas et qu'après l'Histoire naturelle, l'Ethnographie aura son tour. En attendant, il enrichit ses collections et en fait libéralement profiter les savants par des prêts d'objets, des photographies, etc. Son rapport témoigne du large esprit scientifique qui inspire son administration : on ne pouvait moins attendre du savant, dont l'intelligente direction a placé l'*Internationales Archiv für Ethnographie* au premier rang des revues ethnographiques.

L. FINOT.

Râmâyaṇa, oudjavaansch Heldendicht, uitgegeven door H. KERN. La Haye, 1900. In-4°.

Le *Râmâyaṇa* javanais n'est pas une traduction du poème sanscrit, comme l'est la version en prose de l'*Adiparvan* du *Mahâbhârata* : c'est un poème original, un véritable *kâvya*, composé par un écrivain qui ne savait pas le sanscrit et qui puisait par conséquent à une source indigène. Dans l'ensemble, il suit la fable sanscrite, sauf à la fin du récit, où Râma se réunit à Sitâ, après sa justification, au lieu de se séparer d'elle.

Le style de l'ouvrage est généralement simple et la langue riche en formes, ce qui le recommande particulièrement pour l'étude de l'ancien javanais. La publication de ce poème n'est pas le moindre service que M. Kern aura rendu à la connaissance de cette langue intéressante (1). Il est superflu de louer la méthode sûre et irréprochable d'une édition signée d'un tel nom. Mais il faut noter avec reconnaissance la préoccupation de rendre la lecture

(1) Si le texte était accompagné d'une traduction et surtout d'un vocabulaire, l'utilité en serait décuplée : espérons que M. Kern voudra ajouter à son travail cet indispensable complément.

aussi aisée que possible (coupure des mots, large usage du *virâma*, etc.) : c'est un souci malheureusement peu commun chez les savants hollandais qui ont écrit sur la philologie javanaise.

L'édition est basée sur les mss. balinois, plus corrects que les javanais (qui pourtant renferment parfois de meilleures leçons). Ce qui a surtout contribué à préserver le texte à Bali, c'est que la connaissance de la métrique n'y a pas entièrement disparu comme à Java : quand le sentiment d'un rythme s'y est perdu (comme c'est le cas pour l'*âryâ*), les passages écrits dans ce mètre sont entièrement corrompus.

L'époque où ce poème a été écrit n'est pas connue : M. Kern incline à le dater du commencement du XIIIe siècle, après le *Mahâbhârata*, l'*Arjunavivâha* et le *Bharatayuddha*, avant le *Sutasoma* et le *Bhomakârya*. L'auteur était çivaïte : c'est tout ce qu'on peut dire de lui.

L'ouvrage est admirablement imprimé, et l'Institut Royal de la Haye, qui a fait les frais de cette belle publication, a droit à la gratitude du monde savant pour cette judicieuse libéralité.

L. F.

LE COMMANDANT DE PIMODAN. — *Promenades en Extrême-Orient (1895-1898)*. Paris, 1900. In-8o carré, VIII-377 pages.

« Je prie ceux qui liront ces pages de n'y chercher ni considérations politiques, ni appréciations militaires.... ce sont les notes et parfois les réflexions d'un passant, rien de plus ». C'est en ces termes que M. P. définit dans sa préface l'œuvre qu'il soumet au public. Il nous mène avec lui de Marseille à Yokohama, en faisant quelque peu l'école buissonière à Formose, aux Pescadores, en Indo-Chine, en Sibérie, en Corée et en Chine. Nous allons même, en fin de voyage, faire une excursion aux Tombeaux des Ming et à la Grande muraille. Le long de sa route, M. P. regarde d'un œil curieux les hommes et les choses. Il accueille parfois un peu à la légère les renseignements qu'il rencontre ; il nous donne, par exemple, un tableau fantaisiste des forces militaires et navales de l'empereur d'Annam Gia-Long en 1800 (p. 47). Il y mentionne notamment 24 escadrons de cavalerie d'un effectif de 6.000 hommes montés sur des buffles (!). Il est vrai que M. P. nous donne la source de cette extraordinaire information. Il eut mieux valu en vérifier l'exactitude. Mais ne chicanons pas l'auteur sur ces petites erreurs d'ailleurs rares en son livre et n'oublions pas que ce ne sont que les « notes et réflexions d'un passant » écrites en un style clair, alerte et gai, mais n'excluant ni la finesse, ni l'émotion. Lisez, par exemple, les pages où M. P. s'efforce d'analyser la psychologie de la haute société Japonaise qu'il a eu l'occasion de voir d'assez près, en sa qualité d'attaché militaire à la Légation de France. Il y a dans ses appréciations délicates de curieux rapprochements avec celles que formulait tout récemment M. André Bellessort dans un *Voyage au Japon*, publié dans la *Revue des Deux-mondes* (nos des 15 décembre 1899, 15 mars et 15 septembre 1900 et 1er février 1901). Tous deux rendent hommage aux qualités de la race japonaise ; ils lui reconnaissent l'ardeur au travail, l'amabilité, le sens artistique, l'esprit de charité. Mais ils concluent tous deux que tout cela n'est qu'un vernis assez superficiel dissimulant une inaptitude complète aux idées générales et aux conceptions abstraites. M. P. nous cite en particulier quelques fines remarques qui semblent lui donner raison, pour aujourd'hui du moins ; mais est-ce à dire que cette inaptitude persistera et qu'on doive désespérer de l'avenir ainsi que semble le faire M. P. ? Il y a si peu de temps que le Japon est ouvert à notre culture européenne : environ 30 ans, à peine une heure dans la vie d'un peuple ! M. P. partage d'ailleurs quelque peu nos doutes à cet égard, puisqu'après avoir formulé ces appréciations un tant soit peu pessimistes, il nous avoue qu'il est tenté d'effacer ce qu'il vient d'écrire pour « constater seulement que les Japonais sont fort différents de nous, qu'ils nous comprennent peu, que nous les comprenons moins encore, et que, plus on les voit, moins on les connaît ».

Signalons l'impression profonde de discipline et de force produite sur le voyageur par l'armée russe de Sibérie orientale. M. P. nous la résume en deux courts et saisissants tableaux. C'est d'abord celui de la revue de Barabach, dans une grande plaine marécageuse, aux rayons obliques du soleil couchant qui « allongeait démesurément les ombres des batteries et des escadrons », tandis que « s'éloignant vers les feux de bivouac allumés à l'avance et marquant leur passage de stries profondes parmi les herbes hautes et dures, les grands soldats vêtus de brun semblaient des apparitions ». L'autre est la parade du lendemain, avec son service divin, célébré devant cette armée hétérogène, composée d'Européens et d'Asiates, de chrétiens et de bouddhistes, de mahométans et de païens, tous réunis et maintenus par un même sentiment de discipline et de dévouement au Souverain. M. P. est tenté de traiter de blasphémateur un officier russe auquel il dit son émotion et qui lui répond : « C'est bien beau, surtout quand les troupes sont nombreuses ; car le bon Dieu est d'ordinaire avec les gros bataillons »,... Ce sceptique, en son irrévérence, donnait ce jour-là le fin mot de la diplomatie d'Extrême-Orient.

P. Odend'hal.

Mission Pavie. Indo-Chine. 1879 à 1895. Géographie et voyages. I. *Exposé des Travaux de la Mission.* (Introduction, première et deuxième périodes, 1879 à 1889) par Auguste Pavie. Paris, E. Leroux, 1901. In-4°, 332 pp.

En une longue introduction, l'auteur nous raconte comment il fut amené à vouer les meilleures années de sa vie à l'exploration de l'Indo-Chine. La description vraiment idyllique qu'il nous donne du pays et de ses habitants est de nature à susciter des vocations et à valoir de nouveaux explorateurs à la colonie. Celle-ci offre encore assez de régions inconnues pour qu'ils y trouvent ample moisson, même après la récolte de leurs aînés. L'ouvrage ne nous enseigne en revanche rien que nous ne connaissions déjà. Les récits de voyages qui le constituent en majeure partie, contiennent des renseignements topographiques et des anecdotes qui forment le commentaire de nombreuses cartes et d'illustrations fort soignées. C'est là, à notre avis, la meilleure part d'un ouvrage aujourd'hui dépassé et qui n'offre plus d'intérêt qu'au point de vue de l'histoire de la géographie de la colonie.

P. O.

R. Pischel. — *Grammatik der Prâkritsprachen* (Vol. I, fasc. 8 du *Grundriss der indo-arischen Philologie und Altertumskunde*). Strasbourg, 1900. In-8°, 430 pp.

Depuis le temps où Lassen a publié ses *Institutiones Linguæ Prakriticæ* aucune tentative n'a été faite pour réunir et utiliser, dans une grammaire comparée des langues prâkrites, le vaste matériel des textes que, depuis, on a édités ou découverts. L'étude des prâkrits au point de vue linguistique a été fort négligée et, pour la philologie comparée, le védique, le sanskrit et le pâli seuls représentaient la branche indienne de la famille indo-européenne. La tâche que M. P. a assumée était difficile : d'une part il a dû reviser les textes en *çaurasenî* et en *mâgadhî* que nous ne connaissons généralement que par des éditions peu critiques et impropres à servir de fondement à un travail grammatical ; d'autre part, il lui a fallu créer une base philologique qui manquait à la plupart des dialectes, à la seule exception de la *mâhârâṣṭrî*, de l'*ârṣa* et de la *mâhârâṣṭrî* des Jainas, dialectes qui nous sont plus particulièrement connus par les travaux de Weber, de E. Müller et de Jacobi.

Les Indiens sont d'accord pour considérer le sanskrit comme la source des différents prâkrits. Hemacandra donne cette définition : *prâkṛtiḥ saṃskṛtam, tatrabhavaṃ tata âgataṃ vâ prâkṛtam* : « la base (*prakṛti*) est le sanskrit ; ce qui a son origine en lui ou ce qui vient de lui est prâkrit. » Cette thèse avait trouvé d'illustres adeptes, tels que Lassen, et

MM. Bhâṇḍârkar et Jacobi. Mais nous savons maintenant qu'il est impossible de réduire tous les prâkrits à une seule source, le sanskrit. Leur lexique et leur grammaire offrent une série de particularités inconnues du sanskrit mais qui se retrouvent dans le védique. Qu'il nous suffise de mentionner parmi ces nombreuses affinités la grande liberté dans les règles du *sandhi*, les traces des vieux accents, les infinitifs en — *æ* et *ttæ* = ved. *tavai* (Pischel, § 578), les absolutifs en — *pi*, — *ppi*, — *vi* et — *piṃ* = véd. *tvî* et *tvînam* (Pischel, § 588) etc. Au contraire le sanskrit a emprunté aux prâkrits un nombre considérable de mots et ses *dhâtupâṭhas* contiennent plusieurs racines qu'on ne rencontre jamais dans les textes sanskrits mais qui vivent dans les prâkrits.

Aux yeux des Indiens la *mâhârâṣṭrî* passe pour le prâkrit par excellence, pour le « meilleur des prâkrits » : *Mahârâṣṭrâçrayâṃ bhâṣâṃ prakṛṣṭaṃ prâkṛtaṃ viduḥ* (Daṇḍin). Vararuci, le plus ancien grammairien du prâkrit, lui consacre neuf chapitres sur douze de son *Prâkṛtaprakâça*, et trois chapitres seulement lui suffisent pour parler de la *paiçâcî*, de la *mâgadhî* et de la *çaurasenî*. Ce dialecte tire son nom du pays des Marâṭhs actuels et M. P. se rallie à l'opinion de Garrez qui a démontré l'affinité indubitable de leur langue avec la *mâhârâṣṭrî*. C'est le prâkrit dont la phonétique a été le plus pliée aux besoins artificiels des *gâthâ* ; la suppression des consonnes y atteint un tel degré, que ce dialecte sans squelette finit par ressembler à un mollusque. En elles sont écrits les deux *mahâkâvya*, le *Râvaṇavaho* et le *Gauḍavaho* ; l'ouvrage le plus important qui nous soit conservé est la *Sattasaî* (*Saptaçatakam*) de Hâla, une anthologie de différents poètes, qui nous prouve quelle riche littérature ce prâkrit avait possédée.

Très rapprochés de la *mâhârâṣṭrî*, mais non identiques avec elle, sont l'*ardhamâgadhî* ou l'*ârṣa* (« langue des ṛṣis ») et le prâkrit qu'on est convenu d'appeler la *mâhârâṣṭrî des Jainas*. L'*ârṣa* est la langue des anciens *sûtra* des Jainas ; ceux-ci supposent que c'est en elle que le Mahâvîra a prêché et ils prétendent que tous les autres idiomes en tirent origine. La *mâhârâṣṭrî* des Jainas est la langue de la littérature non canonique des Çvetâmbaras. Les textes les plus importants pour ce dialecte sont les contes édités par M. Leumann et par M. Jacobi, ces derniers d'une date relativement récente. — La *çaurasenî* occupe la première place parmi les prâkrits employés dans la prose des drames. Elle est parlée par les héroïnes du drame et par leurs amis, tandis que la *mâgadhî* est attribuée aux personnes de basse condition. Ces deux dialectes, et surtout le dernier, nous sont très mal transmis dans la plupart des éditions des drames ; les manuscrits en écriture *devanâgarî* et ceux de l'Inde du Sud ont acquis une renommée particulière d'inexactitude. C'est le mérite de M. P. d'avoir établi un contrôle minutieux des différents manuscrits et d'être ainsi arrivé à prouver que, malgré la confusion apparente qui y règne, il reste encore de nombreuses traces qui prouvent que le texte original avait été d'accord avec les règles de la grammaire. Sa conclusion est diamétralement opposée au jugement si défavorable que M. Bloch a émis sur les grammairiens des prâkrits, d'après lequel nos manuscrits seraient le seul contrôle pour les données des grammairiens. — La *paiçâcî*, dont nous n'avons plus que quelques maigres passages qui se trouvent dans Hemacandra, semble avoir été un des dialectes les plus importants, puisque c'est en elle que Guṇâḍhya avait rédigé sa *Bṛhatkathâ* et qu'une des quatre écoles des Vaibhâṣikas, celle des Sthâviras, s'en est servi. Quant à l'*apabhraṃça*, il est certain que des dialectes très différents nous sont décrits sous ce nom, qui désigne le langage populaire, tout ce qui « s'écarte » du langage correct, le sanskrit.

Le travail de M. P. représente un dépouillement complet de la littérature prâkrite actuellement connue et des grammairiens prâkrits, dont il avait déjà précédemment publié le plus important, Hemacandra. Avec un diligence d'abeille, le savant auteur a amassé les citations et multiplié les exemples ; il serait difficile de nommer une question connexe aux prâkrits qui ne soit pas traitée dans l'ouvrage de M. P. Le seul reproche que nous osions lui faire, c'est d'avoir presque entièrement exclu de son travail le pâli et les dialectes des inscriptions d'Açoka.

Ed. Huber.

W. Geiger. — *Litteratur und Sprache der Singhalesen* (Vol. I, fasc. 10 du *Grundriss der indo-arischen Philologie und Altertumskunde*). Strasbourg, 1901. In-8°, 93 pp.

M. G., qui s'est déjà chargé de traiter des dialectes et de la géographie de la Perse dans le *Grundriss der iranischen Philologie* vient de faire paraître son travail sur la langue et la littérature des Singhalais. Ce sujet parait sortir un peu du domaine de l'Inde proprement dite, mais les conclusions auxquelles arrive M. G. l'y ramènent. Elles sont assez intéressantes et neuves pour mériter d'être reproduites ici *in-extenso* : « 1. Le singhalais est une langue purement aryenne — 2. Les donnés historiques nous apprennent que les premiers Aryens qui colonisèrent Ceylan vinrent du Nord-Ouest de l'Inde — 3. De même des raisons philologiques ramènent le singhalais à un dialecte prâkrit du Nord-Ouest de l'Inde : *a)* le singhalais est étroitement apparenté au pâli ; *b)* il ne provient pas du pâli des écritures bouddhiques, mais d'un dialecte populaire proche du pâli ; *c)* plus étroitement qu'au pâli, le singhalais est apparenté au prâkrit *mâhârâṣṭri* ; *d)* sur beaucoup de points la base du singhalais semble être plus ancienne que celle de la *mâhârâṣṭri* ; *e)* enfin, de la comparaison du singhalais avec les langues modernes de l'Inde aryenne il résulte que sa place est parmi le groupe occidental de ces dialectes et que ses plus proches parents sont la *sindhî*, la *gujarâtî* et surtout la *marâṭhî*. »

La première partie du travail de M. G. ne dépasse par les cadres d'un catalogue de la littérature et des inscriptions écrites en *elu*, le singhalais classique. La seconde partie est consacrée à la grammaire et elle se termine par un court aperçu sur la langue des Mâldives, sur le dialecte des Veddas et sur le parler des Rodiyâs, les parias de Ceylan.

Ed. H.

M. Courant. *En Chine, Mœurs et institutions, Hommes et faits*. Paris, Alcan, Bibl. d'Histoire contemporaine, 1901. In-12, 275 pp.

M. C., ancien secrétaire-interprète en Chine, actuellement professeur de chinois près la Chambre de Commerce et l'Université de Lyon, a réuni en ce volume quelques articles parus dans divers périodiques et qui contiennent le fruit à la fois de ses observations et de ses études. Il en résulte une série de chapitres infiniment supérieurs pour le fond à la littérature courante de voyage, et d'une forme bien plus vivante que les ordinaires traités *ex cathedrâ*. Si nous ajoutons qu'à une documentation nourrie et précise se joint une exposition aussi sobre qu'élégante, nous aurons assez dit que le plus grand mérite de ce livre ne réside pas dans son actualité. Après avoir enfoncé dans un premier article (*De l'utilité des études chinoises*) une porte qui devrait dès longtemps être ouverte, l'auteur s'efforce de démêler sous nos yeux l'écheveau confus des associations qui forment la trame de la société chinoise. Tour à tour il examine les corporations de marchands, à la fois syndicats, chambres et même tribunaux de commerce, le tout en dehors de l'action de l'Etat (*Les commerçants et les corporations*) ; les confréries, plus ou moins secrètes et religieuses ; les sociétés provinciales et les monopoles que parfois elles usurpent ; enfin la commune rurale et le clan (*Les associations*). La description de la famille chinoise l'amène à nous parler de la situation qui y est faite à la femme, si mal accueillie à sa naissance, sacrifiée comme jeune fille à des considérations de « convenances », soumise comme épouse à la tyrannie de sa belle-mère, mieux traitée enfin quand elle devient mère d'un fils ; puis, avec l'âge, prenant peu à peu dans sa maison une importance croissante, terrorisant à son tour ses brus et atteignant son bâton de maréchal lorsqu'elle a la chance de devenir veuve (*La femme dans la famille et dans la société.*) C'est encore une étude de mœurs autant que de littérature que celle que M. C. nous donne sur le *Théâtre*. Il aborde enfin dans : *Un coup d'État, La Situation dans le Nord en 1900, Etrangers et Chinois*, les questions si tragique-

ment remises à l'ordre du jour par les événements de l'année dernière. Il est curieux de noter qu'il ne dissimule pas son admiration pour la personnalité impérieuse et, aux yeux de beaucoup, parfaitement haïssable de Tshen-hi, l'impératrice douairière : les plus graves historiens ont toujours eu un faible pour les Sémiramis et les Catherine II. Les derniers articles sur l'*Enseignement du chinois à Lyon* et l'*Education de la Chine* sont ceux qui nous paraissent avoir le plus de portée. Officiers et diplomates trouveront peut-être qu'ils se sentent terriblement des préoccupations professorales de l'auteur ; mais qui sait si la pédagogie ne fournirait pas ici la meilleure des politiques, et si la vraie manière d'« ouvrir » la Chine ne serait pas de la comprendre et de nous faire comprendre d'elle, autant et plus que de l'envahir? Tant que l'Europe, enivrée de son récent développement scientifique, et la Chine, infatuée de sa civilisation séculaire, se borneront à proclamer, les armes à la main, leur réciproque barbarie, elles n'arriveront jamais à rien qu'à creuser plus profondément le fossé qui les sépare. Comme le dit avec raison M. C., la tâche urgente qui s'impose aux Occidentaux vis-à-vis des Célestes, est, après avoir appris à les connaître, de se faire connaître d'eux, et, s'il se peut, sous un bon jour. Il est nécessaire, mais il ne suffit plus, comme on l'a cru longtemps, de nous familiariser avec leurs usages : il faut encore, ce qui n'est nullement impossible, les initier discrètement et patiemment à nos conventions, les accoutumer à nos méthodes, faire toucher du doigt à ce peuple commerçant et avisé l'utilité pratique de nos inventions. Il sera toujours temps de se battre ensuite : disons mieux, il ne serait utile de se battre qu'après. C'est une règle, en matière de dressage comme d'éducation, que les corrections les plus sévères, et d'ailleurs les plus méritées, vont directement contre leur but si celui qui en est l'objet ne sait ni d'où elles lui tombent, ni où elles tendent. Un demi-siècle d'« expéditions de Chine » ne semble pas — nous en avons eu la preuve récente — avoir enseigné au gouvernement chinois les principes les plus élémentaires de notre droit des gens ; qui peut dire qu'un cours de droit international, professé pendant cinquante ans à une « Université de Pékin » par laquelle auraient plus ou moins passé les personnages aujourd'hui dirigeants de l'empire, n'y aurait pas mieux réussi? C'est sur le terrain neutre de l'école, ou nulle part, que pourra s'opérer la mutuelle intelligence — nous ne disons pas la pénétration — des deux civilisations en présence, seule base solide et durable pour le mutuel accord des intérêts politiques et commerciaux. Cette œuvre de « l'éducation de la Chine » jadis amorcée par les Jésuites, réessayée depuis par un missionnaire protestant, toujours interrompue, l'heure est venue de la reprendre. M. C. n'a pas de peine à montrer la grande part qui reviendrait à la France dans cette entreprise si conforme à son génie ni de quel secours pourrait lui être l'Indo-Chine pour l'aider à soutenir dignement son rang intellectuel et son rôle humainement éducateur. (1)

A. F.

V. A. SMITH. — *The Jain Stûpa and other Antiquities of Mathurâ (Archæological Survey of India, New Imperial Series*, vol. XX). *Allahabâd*, 1901. In-4°, 107 pl., 63 pp.

Le fond de cette publication est fourni par les planches que le Dr Führer, avant de quitter le service archéologique de l'Inde en 1898, avait fait exécuter sous sa direction par ses dessina-

(1) Ce concours, l'Indo-Chine l'apporte déjà à la France. Pour ce qui regarde la première partie de la tâche, l'enseignement du chinois aux Français, elle subventionne un cours de chinois près la chambre de Commerce de Lyon et un autre de sino-annamite près celle de Paris ; chez elle, elle va ouvrir (à l'Ecole française d'Extrême-Orient) un cours de sinologie pure, à côté des cours de sino-annamite qui fonctionnent déjà, en même temps qu'elle prévoit des missions à accorder aux officiers et fonctionnaires qui désirent aller se perfectionner dans l'étude de la langue chinoise à Pékin ou Yunnan-Sen ; quant à l'autre face, non moins importante, de cette œuvre doublement éducatrice, l'enseignement du français aux Chinois, le budget de 1902 porte inscrit un crédit de plus de 80.000 fr. pour les « Ecoles françaises de Chine. »

teurs indigènes d'après les découvertes qu'il avait rapportées de Mathurâ (1889-1896) et qui ont meublé tout le rez-de-chaussée du musée de Lakhnau (orth. angl. : Lucknow). N'aurait-il pas mieux valu donner de ces sculptures des reproductions photographiques ? Ce que nous pouvons assurer *de visu*, c'est que ces dessins, un peu lourds, sont en somme exacts. Nous savons d'ailleurs par expérience combien la photographie est à présent difficile dans « la sombre crypte » — l'expression est de M. V. Smith et n'a rien d'exagéré — où s'entassent les trouvailles de la Kaṅkali Tilâ. De toute manière M. S. a eu raison de faire sortir ces dessins de leurs cartons. Ajouterons-nous que les notices dont il les accompagne sont décidément un peu courtes et causeront plus d'une déception au lecteur ? Puisque M. S. avait tant fait que de se résigner, pour l'amour de ses confrères orientalistes, à la tâche ingrate d'éditer « des matériaux réunis par un autre et laissés incomplets », il leur était permis d'espérer mieux de sa compétence bien connue. Il se borne par exemple à nous dire que : « l'attitude des figures dans le compartiment supérieur du pilier représenté sur la pl. XXVIII est *indelicate* », et nous ne contestons pas la justesse de sa remarque, d'autant que l'on y voit une femme assise sur un arbre et tenant un homme sur ses genoux ; mais il eût été plus intéressant de rapprocher cette scène d'un autre bas-relief de la grotte de Râni-Gumphâ, en Orissa, où nous apercevons cette même femme (une *Kinnarî* ?) flirtant du haut de son arbre avec un roi en partie de chasse. Ailleurs, à propos des pl. CV-CVII, qu'il publie lui-même, nous lisons ces deux lignes, sans plus : « Ces planches illustrent un beau chapiteau, d'un modèle unique, apparemment bouddhique, trouvé à la Dhruvâ Tilâ, près de Mathurâ. Une des figure semble être celle du Buddha mourant. »... Comment ne pas être surpris qu'un connaisseur en art gréco-bouddhique, comme l'est M. S., n'ait pas aussitôt reconnu dans le prétendu « chapiteau » du Babou P. C. Mukherji un tambour de petit *stûpa* circulaire, dont la frise nous montre clairement, en dépit de la rusticité de la facture, les scènes de la tentation et de la première prédication du Buddha (pl. CV), celle de la Bodhi (symbolisée par l'offrande des quatre vases à aumônes par les quatre gardiens du monde), celle de la visite d'Indra à la grotte du Magadha (pl. CVI), etc... On ne voit pas bien l'utilité de nous donner pl. CIV la phototypie d'un Gaṇeça moderne : en revanche il eut été singulièrement à propos de joindre aux dessins de Lakhnau la reproduction des nombreux fragments anciens, bas-reliefs ou statues, qui sont restés au petit musée de Muttra même ou qui en ont été expédiés soit à la Bibliothèque publique d'Allahabâd, soit au Musée Indien de Calcutta. Les Orientalistes auraient alors possédé ce que le présent volume est encore bien loin de leur apporter, en dépit des promesses de son sous-titre, un recueil à peu près complet des sculptures originaires de Mathurâ !... Mais il serait souverainement injuste de rendre M. S. responsable des défauts d'une publication dont il est le premier à proclamer les « *obvious limitations and deficiencies* ». Nous serions mal venus à nous étonner qu'il n'ait pas mis tout son cœur, ni tout son art, dans une besogne qu'il n'avait pas choisie, et ce serait bien mal reconnaître l'incontestable service qu'il vient de rendre aux études indiennes que de lui reprocher de ne l'avoir pas rendu plus grand encore, sous prétexte qu'il le pouvait.

A. F.

Annuaire général, administratif, agricole et industriel de l'Indo-Chine. Hanoi, Schneider, 1901. In-8, 1300 pp.

Cet utile ouvrage, qui tient à la fois du *Bottin*, du *Directory* et du *Gazetteer*, s'il n'est pas encore — et pour cause — la véritable « encyclopédie indo-chinoise » qu'annonce le prospectus, condense déjà dans ses treize cents pages une masse énorme de renseignements sur l'Indo-Chine française. La première partie en expose tour à tour l'organisation politique (texte des traités conclus avec l'Annam, le Cambodge, le Siam, la Chine, etc., de 1787 à 1900), administrative (répertoire des décrets et arrêtés concernant les divers services publics), et économique (chemins de fer, postes et télégraphes, compagnies de navigation, poids et mesures,

monnaies, tarif des Douanes, etc.). Dans la seconde partie une notice spéciale est consacrée à chaque province et toujours accompagnée, sauf dans le cas du Cambodge et du Laos, d'une carte administrative : c'est là que le lecteur trouvera, provisoirement, le plus de nouveau à apprendre ; c'est là aussi que le progrès des études ethnographiques et la poussée du développement économique viendront apporter, d'année en année, le plus d'additions et de corrections. La troisième partie, de beaucoup la plus courte, donne des détails plus ou moins vécus sur le voyage de Marseille à Vladivostock. Beaucoup supprimeraient sans pitié ces quatre-vingt pages : mais après avoir songé à l'historien, au géographe, au fonctionnaire, au colon, le compilateur de l'*Annuaire* n'a pas voulu oublier le touriste : n'envions pas au touriste sa petite part. Le gros volume se termine par les index habituels : dans leur nombre figure, par une innovation que son auteur semble croire du dernier galant, la liste alphabétique des onze cent seize « dames » dont la présence embellit encore la plus belle de nos colonies.

A. F.

PERIODIQUES

Académie des Inscriptions et Belles Lettres. — Comptes-rendus des séances. (Mars-Juin 1901).

Séance du 15 mars. — Communication de M. Dieulafoy :

M. Dieulafoy offre à l'Académie, de la part de M. Hayashi, Commissaire général du Gouvernement japonais à l'Exposition universelle, un remarquable et magnifique ouvrage consacré à l'*Histoire de l'art du Japon* (Paris, in-folio). « Cette histoire, la première qui embrasse, depuis son origine jusqu'à nos jours, l'ensemble des arts proprement dits et des arts industriels n'est pas l'œuvre d'un seul homme. Des savants, des artistes choisis par le gouvernement impérial ont fait d'abord l'inventaire des richesses du Japon. Puis ils ont choisi des spécimens caractéristiques et précieux de chaque période, pour les présenter dans des notices qu'illustrent des planches en phototypie et des gravures polychromes d'une rare beauté.

Une méthode parfaite a présidé au classement de ces documents. Chaque période a fait l'objet d'un livre spécial comprenant un chapitre consacré à l'histoire et à la description du milieu social; un second à l'évolution et au caractère des arts ; et d'autres enfin à la peinture, à la sculpture, à l'architecture et aux industries artistiques. Chacun de ces derniers est divisé en deux parties : l'une d'un caractère général, l'autre composée de monographies. Enfin, on trouve en tête du volume un avis au lecteur et une préface qui forment une introduction excellente à l'étude des arts.

L'auteur attribue à la nature, à la diversité de ses aspects, à la variété de la flore et de la faune, aux brouillards nacrés et transparents, les instincts artistiques du peuple. Décrivant le mont Fouji-Yama, il écrit « que sa vue affermit l'idée de la puissance divine autant qu'elle entretient l'amour pour une patrie douée de telles merveilles et qu'elle inspire le sentiment poétique, don du ciel ». Il rapproche aussi des transformations si multiples et si imprévues que subissent certains êtres transportés au Japon, les modifications incessantes que présentent les arts étrangers dont sont nés les arts nationaux : telles la peinture, la sculpture, l'architecture ; tels ces papillons, ces libellules venues de Corée et de Chine et dont les variétés sont devenues si nombreuses dans « l'Ile fortunée née des flots en joie ».

Mais on ne doit pas oublier que « le pays d'abondance » est aussi celui de « l'expérience complète des armes » et que la caste militaire, en lutte pendant sept siècles avec le pouvoir civil, a développé et entretenu dans une partie de la nation un esprit héroïque que l'on ne saurait demander à des peuples accoutumés aux longs sommeils de la paix. Ce facteur est si important que les évolutions des arts et de la poésie correspondent à peu près aux périodes politiques entre lesquelles se répartit l'histoire de l'empire.

Ces périodes sont au nombre de dix. Ce chiffre n'a rien d'absolu, il est arbitraire, mais il paraît choisi avec discernement.

La période d'incubation fut très longue. Il semble qu'il y eut dans le peuple comme un trésor de forces latentes qui attendaient une étincelle, une vibration pour faire une explosion soudaine. Ce choc vint de la Corée et, par son intermédiaire, de la Chine dont la civilisation, à l'inverse de celle du Japon, avait de si profondes racines dans les siècles reculés. Elle se produisit vers le milieu du VI[e] siècle de notre ère. Des rares monuments antérieurs à cette époque, aucun ne peut faire présager l'avenir et la direction que prendra l'art japonais. Ce sont des sculptures naïves, des dessins enfantins qui rappellent plutôt les œuvres sorties des mains des premiers artistes grecs ou étrusques. Quelques armes de bronze ont seules du caractère. Mais elles furent sans doute apportées au second siècle de notre ère à la suite de l'expédition que conduisit en Corée la célèbre Mikadesse Jingo. En tous cas, il serait imprudent de les ranger au nombre des monuments archaïques nationaux.

La deuxième période, qui fut une époque d'imitation, dura un long siècle, de 540 à 650. En même temps que l'art, une religion nouvelle était révélée au Japon, le bouddhisme, qui allait devenir le pivot de la civilisation. De cette époque, il reste des œuvres d'un style bien défini et déjà parfaites. Si elles ne furent pas importées de Corée, elles sortirent au moins d'ateliers dirigés par des artistes coréens.

Dans la troisième période (de 650 à 720), le Japon entre en relations directes avec la Chine. Bien que la dynastie des Tan (618-900) présidât depuis quelques années aux destinées de l'Empire du Milieu, c'est le style en faveur sous leurs prédécesseurs, les derniers Souï, qui prédomine d'abord, tandis que vers la fin de la période les arts gréco-bouddhiques excercent une influence si marquée sur la peinture, la sculpture et les arts décoratifs, que certains objets semblent importés de Perse ou des Indes.

Durant la quatrième période, allant de 720 à 880, la ferveur pour le bouddhisme redouble, les relations avec la Chine se multiplient. Et ce dernier pays qui jouit sous la dynastie des Tan d'une prospérité artistique, qui est pour les Célestes sans précédent et sans suite, règne sans conteste dans le domaine des arts et de la foi. Elle devient la Grèce de cette nouvelle Rome tandis que la Corée en avait été l'Etrurie.

Pourtant l'art japonais se forme, s'affirme, prend sa personnalité et, vers la fin du IXe siècle, dans un effort immense, une école nationale, l'école du Yamato, se révèle avec des qualités essentielles : pureté, simplicité, sérénité, variété, vérité. Elle apparait idéaliste et synthétique à côté de l'école chinoise correcte, vigoureuse, puissante, mais sans grâce et sans charme. Dès lors, l'école japonaise subira des éclipses, aura des éclats, mais ne perdra aucun de ses caractères essentiels et restera pieusement attachée à ses origines.

C'est encore à cette époque que la laque, originaire du Japon, commence à jouir d'une immense faveur et qu'elle se classe au premier rang parmi les industries d'art.

J'ajouterai que peu d'années avant l'ouverture de la quatrième période une Mikadesse célèbre, Genmeï-Tenô (Tenô = ciel roi et se place après le nom du souverain), rompant avec les habitudes nomades de ses prédécesseurs, avait essayé de donner une capitale fixe à l'empire. Son choix s'était porté sur Nara qui, de 708 à 782, fut en effet la résidence de sept empereurs. Mais le huitième, Kwammon-Tenô, sentit la nécessité de se rapprocher de l'Est pour maintenir dans le devoir des populations turbulentes, abandonna Nara, fonda Kioto (capitale métropole) et donna aux arts une impulsion magique en fournissant un champ illimité aux études et aux travaux des maîtres.

Malgré les efforts heureux des Mikados (litt. : porte honorable = Majesté), malgré le respect que professait la nation pour une dynastie réputée divine, leur autorité déclinait et passait aux mains de régents. C'était le début des longues et si curieuses défaillances où durant douze siècles allait tomber le pouvoir du chef légitime de l'Etat.

Vers l'an 870 de notre ère, la famille Foujiwara occupe toutes les charges, dispose de la puissance souveraine et inaugure la cinquième période (870-1186). La paix et la prospérité règnent dans l'empire qui connait les délicatesses d'une civilisation précieuse, raffinée, favorable aux floraisons éclatantes des arts et des industries artistiques. Dans le domaine de la peinture, six grandes écoles se partagent la faveur publique, mais aucune ne l'emporte sur la célèbre école de Toça dont les œuvres eussent suffi à illustrer l'empire. Il semble que ce fut le lever de l'aurore radieuse qui, dans sa marche vers l'Occident, allait embraser l'Islam et les royaumes chrétiens.

Les dernières années du XIIe siècle virent la fin de la puissance des Foujiwara et de cette ère de prospérité où, depuis trois siècles, le Japon semblait s'endormir. A l'imitation de la Chine, les sages, les philosophes, les poètes, les législateurs avaient été jusque-là au pouvoir. La caste militaire n'attirait pas le respect et ses vertus un peu frustes étaient effacées par la splendeur sereine des lettres. Mais profitant du dédain où on la tenait, elle grandissait, prenait conscience de sa force et de sa puissance. Les Mikados, pour dominer, s'appuyèrent sur deux familles : les Tahira et les Minamoto. Mais après avoit été le soutien du trône, elles se disputent

la suprématie et leur rivalité ensanglante l'empire. La guerre civile est partout. Enfin, les Minamoto triomphent et avec eux la caste militaire.

La victoire des Minamoto marque, en 1186, le début de la sixième période (1186-1335) et inaugure le long règne des chefs militaires. Elle est connue au Japon sous le nom de Bakoufou, « Gouvernement des tentes », indépendant du Thôteï ou « Palais ». A la tête du Bakoufou est le Chogoun (de Cho = général) qui réside dans sa capitale de Kamakoura d'où le nom de Bakoufou de Kamakoura donné à ce premier essai de gouvernement militaire, tandis que le Mikado, dont la charge héréditaire, mais toute d'apparat, n'a pas été abolie, habite Kioto.

C'était, à l'intérieur, le triomphe du génie national sur la civilisation importée de Chine et aussi de la force matérielle sur la force morale. A la suite de cette révolution, les mœurs artificielles et efféminées le cédèrent à des habitudes simples, vigoureuses et franches. Le pinceau devint mâle, le ciseau sobre et grave, l'amour des belles armes s'introduit ; mais, en somme, si l'orientation donnée aux arts est différente, le style général n'est pas modifié et se rattache toujours au style des Foujiwara. Nous arrivons ainsi jusqu'à l'année 1335 où les Minamoto furent remplacés dans leur charge par la dynastie des Achikaga.

Les vainqueurs ont donné leur nom à la septième période (1335-1580). Période sombre, troublée, remplie à son début par les guerres entre les Chogouns et les Mikados qui ont trouvé pour les défendre un homme devenu l'objet de la vénération nationale, un véritable Cid, le grand Masachighé, aussi célèbre par ses vertus et ses talents militaires que par sa constance et sa fidélité à l'héritier légitime : fidélité que ne peut ébranler aucune injustice, que ne peuvent décourager aucune faute, aucun crime, aucune ingratitude. Après avoir vécu comme Rodrigue de Bivar, il meurt comme Léonidas, et le messager qui va porter au Mikado la nouvelle du désastre et de la mort de Masachighé s'ouvre le ventre dès que sa mission est accomplie, ne voulant pas se séparer dans la mort de son chef et de ses camarades. La vie héroïque du Japon est contenue dans ces années terribles. Il semble que les deux partis eussent été pris du délire des prouesses et de la folie des nobles sacrifices. Enfin, au moment où l'on croyait le Mikado victorieux, les Achikaga qui se rattachaient à la famille des Minamoto se révoltent et leur chef Takoudzi se proclame Chogoun.

Au milieu de ces scènes de carnage, il se produisit plusieurs faits qui eurent sur les arts une influence notable. D'abord l'extension considérable de la secte Zen ou de la *méditation sereine* à laquelle se rallia la caste militaire ; puis la reprise des relations fréquentes avec la Chine et l'arrivée des Portugais suivie de l'envoi à Rome d'une ambassade japonaise.

Le dessin devient sombre, sévère, austère même ; il y a une tendance à préférer la ligne à la couleur, et, comme source d'inspiration, le paysage à la légende. C'est la conséquence des doctrines religieuses en vogue et de l'école de Soghen (contraction de Soung-Youèn) dont le nom seul indique l'origine chinoise.

D'autre part, les sculpteurs recherchent les sujets qui se prêtent à une ornementation brillante et s'appliquent à couvrir leurs œuvres des couleurs dédaignées par les peintres. C'est encore l'époque des belles armes, des belles laques et les débuts de la céramique d'art.

Enfin l'architecture entre dans une voie toute nouvelle. Au lieu d'être exclusivement religieuse, elle devient civile et militaire. Elle s'applique, d'une part, à l'ornementation des palais et des maisons de thé, et, de l'autre, à la construction des châteaux et des enceintes fortifiées qu'ont rendu nécessaires les guerres civiles et dont les Portugais ont donné les premiers modèles.

Une courte période de vingt ans (1580-1600) conduit à la fin du XVI[e] siècle. Elle est signalée par la ruine du pouvoir des Achikaga, l'avènement de Hideyosi et la fermeture du Japon aux étrangers.

Enfin, en 1600, s'ouvre la neuvième époque connue sous le nom de Tokougawa, de la famille qui l'inaugure. Dorénavant, le Bakoufou est restauré et la dignité de Chogoun se transmet de père en fils dans la famille du Tokougawa Iyé-Yaçou qui fonde Tokio (litt. : Est-capitale) ou Yedo (emplacement) pour y installer le siège du gouvernement. Durant cette période qui

dura 260 ans et qui procura au Japon une paix ininterrompue et sans exemple, le gouvernement des Chogouns jeta un éclat incomparable. Les lettres et les arts progressent, une apparente prospérité règne sur le pays. Mais la paix avait été conquise au prix de l'oppression des consciences et d'une tyrannie formaliste et pesante ; mais la décision de fermer le Japon à tous les étrangers, en tarissant la source des échanges et du commerce extérieur, avait appauvri le pays. L'équilibre régnait si instable qu'il suffit de l'apparition de la flotte américaine, en 1853, dans les eaux d'Ouraga pour déchaîner la tempête. L'ère des grandes guerres et des exploits héroïques allait de nouveau s'ouvrir. Le Mikado allait se réveiller de son sommeil douze fois séculaire et, comme s'il eut appris la sagesse en son long recueillement, il allait, dès son premier essor, abolir la tyrannie, renverser les barrières, réconcilier les castes que tant de luttes avaient désunies et fonder sur les ruines du Bakoufou une monarchie constitutionnelle ouverte à tous les progrès, et dont les récentes victoires sur la Chine ont montré la puissance.

Les arts de cette période sont les plus connus de l'Europe et ils furent eux-mêmes enclins à ce respect des traditions nationales dont le gouvernement donnait l'exemple. Il serait donc inutile d'insister sur ces œuvres charmantes, originales, pures et délicates, si l'histoire de l'art japonais ne montrait que, bien loin d'être une ère d'exception, le nouveau Bakoufou, considéré au point de vue des arts, n'était que l'héritier légitime et direct des périodes anciennes.

Tel est cet ouvrage excellent par sa tenue scientifique, précieux entre tous par la sûreté, la richesse, la nouveauté des renseignements et qui honore autant les auteurs que les peintres, les sculpteurs, les architectes, les décorateurs dont il célèbre le génie

Avant de terminer, je voudrais seulement qu'il me fût permis d'émettre un vœu.

Dieu préserve les artistes japonais de suivre le courant glorieux où semblent les entraîner les succès politiques ; qu'ils conservent pieusement les traditions de l'art national. Ils s'illustreraient sans doute à côté de leurs confrères d'Occident, mais ils sont des chefs d'école, personne n'est capable de recueillir l'héritage qu'ils répudieraient et une lacune immense se créerait dans le monde des arts. »

Séance du 3 avril. — Communication de M. Bonin :

M. C. Bonin fait une communication sur le plus considérable des monuments archéologiques qu'il a explorés en Asie centrale, à savoir les « grottes des Mille Bouddhas (*Tsien-fo-tong*), à 20 kil. environ au Sud-Est de la ville de Sha-tchéou ou Tong-hoang (Kansou), près de la lisière du désert de Gobi et sur l'ancienne grande route commerciale entre l'Europe et l'Extrême-Orient. Voici la description qu'il en donne :

« L'effet premier est des plus singuliers. Qu'on se représente sur la rive gauche du ruisseau, faisant face par conséquent à l'Est, une falaise d'alluvions (loess), dont la hauteur atteint parfois cinquante mètres et plus, entièrement percée de niches carrées semblables aux alvéoles d'une ruche d'abeilles ; elles laissent voir leur intérieur décoré sur toutes les parois de peintures brillantes et fraîches comme au premier jour : mais toutes sont vides et plongées dans l'éternel silence du désert... Ces niches, toutes creusées de main d'homme, sont disposées sur plusieurs étages irréguliers, généralement trois, et même quatre, lorsque la hauteur de la falaise le permet... Les grottes ne sont pas seulement irrégulièrement disposées, comme il vient d'être dit, mais encore de dimensions fort différentes ; les plus petites sont des trous carrés ayant à peine un mètre de profondeur ; les plus grandes forment de vastes salles atteignant quinze et vingt mètres de largeur ; mais les moyennes ont de huit à dix mètres dans toutes leurs dimensions. Les grandes offrent en plus, derrière l'autel qui en occupe le fond, un étroit couloir tout juste assez large pour le passage d'un homme, taillé comme la salle elle-même dans le plein de la falaise : ce passage ne peut guère avoir servi qu'à faire la *pradakshinâ*.... Les grottes ne communiquent pas entre elles par des corridors intérieurs ; elles prennent jour seulement par la porte ou d'étroites fenêtres taillées dans la paroi de terre à côté de la porte ; mais quelques-unes ont encore des balcons de bois sur

la façade, auxquels on accède par des échelles. Il est vraisemblable que ces balcons devaient régner autrefois sur la longueur de chaque étage et relier les alvéoles les uns aux autres.

« Quelle que soit la profondeur ou la dimension des grottes, toutes, des plus petites aux plus grandes, sont uniformément couvertes de peintures murales qui en ornent les quatre murs et le plafond. Ces fresques sont peintes sur un enduit de chaux appliqué à même la muraille ; grâce à l'air extraordinairement sec de la région elles sont admirablement conservées et paraissent remonter à des époques différentes, mais le plus grand nombre est de style *purement hindou* ; on peut ranger les sujets qu'elles représentent en séries principales qui seraient les suivantes : 1° des Bouddhas, assis ou debout, entourés de gloires et d'auréoles, de toutes dimensions, les plus petits étant répétés à l'infini sur les murailles qui offrent ainsi l'aspect de nos modernes tentures imprimées ; 2° la déesse Târâ, Târâ la Blanche, entourée d'une auréole bordée d'une grecque ; 3° Des scènes de la vie et du culte du Bouddha, le représentant par exemple monté sur un char à bœufs et sous un parasol, ce qui est incontestablement d'origine hindoue ; 4° des théories d'hommes et de femmes, fidèles et prêtres, de grandeur naturelle, avec des types nettement aryens, le nez busqué, les chairs soit très blanches, soit rougeâtres ; les costumes sont toujours hindous, bien que dans certaines grottes les têtes des figures aient été grossièrement refaites par les Chinois : c'est ainsi que sur des corps de patriarches bouddhiques ont été placées des têtes de mandarins coiffés du bonnet officiel à ailettes, en usage sous les dynasties précédentes. Quant aux effigies de femmes, elles n'ont pas été retouchées, et rien ne peut rendre la grâce du dessin de ces corps souples, aux traits délicats, aux gestes gracieusement arrêtés dans le mouvement de la danse, et tenant une guirlande ou un lotus ou un plateau d'offrandes ; 5° enfin la Chine se retrouve en de curieuses compositions peintes sur les murs des plus grandes salles, qui représentent des paysages, des cités, des scènes de l'existence courante, assez analogues aux tableaux qu'offrent de la vie du moyen âge certaines miniatures de nos manuscrits... »

Après cette description générale des grottes, M. Bonin signale les particularités que présentent les principales et fait un relevé des inscriptions, dont une en six alphabets (devanâgarî, tibétain, turk-oïgour, phagspha, si-hia et chinois). S'appuyant sur l'analyse que M. Ed. Chavannes en a présentée à l'Académie dans la séance du 8 février 1901, il conclut ainsi :

« Sans parler de ces remaniements successifs, l'embryon du monument existait donc dans la première moitié du IVe siècle de notre ère. Or, nous savons par les auteurs chinois que le pays de Sha-Tchéou fut le berceau des Yue-Tchi qui partirent de là au IIe siècle av. J.-C. pour conquérir la Bactriane et l'Inde, où ils fondèrent la célèbre dynastie des Koushans. Il est singulier qu'on retrouve le principal monument du Bouddhisme primitif en Chine, de style si nettement hindou, précisément dans le pays d'origine de leur race.... »

Séance du 19 avril. — M. Hamy présente, au nom de M. Cordier, une *Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales* (1860-1900), T. I. *L'empereur T'oung Tché* (Paris, Alcan, Bibl. d'hist. contemp., 1901, in-8° de 570 pages) :

« Le volume, que j'ai l'honneur de présenter à l'Académie de la part de M. Henri Cordier, professeur à l'Ecole des langues orientales vivantes, est consacré à l'histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales sous le règne de l'empereur T'oung Tché. Il renferme le récit détaillé des faits qui se sont succédé depuis la signature de la convention française de Pékin, le 25 octobre 1860, jusqu'au décès de l'empereur, mort de la petite vérole le 12 janvier 1875. On y trouve, sur les relations antérieures des Européens avec la Chine, les traités passés avec cette puissance par l'Angleterre, la France, la Russie, l'Allemagne, etc., le rôle et l'importance des missions catholiques, la révolte des Taï Ping, les affaires de Corée, les massacres de Tien-tsin, etc., etc., les renseignements les plus complets, puisés aux meilleures sources. J'ai à peine besoin d'insister sur l'importance d'un ouvrage aussi largement compris, rédigé

par un des hommes qui connaissent le mieux le Céleste Empire, dans les circonstances où se trouvent placées les puissances européennes en Extrême-Orient. Le livre de M. Cordier, qu'un second volume, achevé dès à présent, conduira jusqu'à nos jours, ne saurait manquer d'intéresser très vivement tous ceux qui se préoccupent des graves questions soulevées par l'insurrection des Boxeurs ».

Séance du 3 mai. — M. Senart a la parole pour un hommage :

« Je demande à l'Académie de me permettre de lui faire hommage, au nom du bureau auquel j'ai l'honneur d'appartenir, du premier numéro du *Bulletin mensuel du Comité de l'Asie française* (avril 1901, in-4°) et d'en profiter pour appeler son attention bienveillante sur l'œuvre dont le *Bulletin* va devenir l'organe. En se proposant surtout d'être un intermédiaire utile pour les intérêts français dans toutes les parties de l'Asie, le Comité a certainement avant tout un objet actuel et économique. Cependant il se promet aussi de répandre par des conférences les notions relatives à l'Asie et de patronner, autant que ses ressources le lui permettront, des missions qui auront naturellement l'occasion d'associer à leurs enquêtes pratiques des recherches intéressant la connaissance désintéressée du présent et du passé de diverses régions. Par là, au moins, l'action du Comité se rapprochera plus d'une fois de l'ordre des préoccupations et de l'action même de notre Compagnie. C'est justement pour affirmer cette pensée que le Comité a voulu faire figurer dans son bureau un représentant des études asiatiques. Je suis certain d'ailleurs qu'il suffirait, pour éveiller l'intérêt sympathique de l'Académie, qu'elle connût l'esprit d'initiation patriotique et nationale dont s'inspirent les promoteurs de l'œuvre. Je ne doute pas que ce premier numéro du *Bulletin mensuel* qu'elle compte publier ne témoigne à ses yeux du talent, du soin et de la méthode qu'une rédaction active et bien préparée va mettre au service d'une entreprise utile, mais dont le succès dépend du concours persévérant du plus grand nombre possible de bonnes volontés ».

M. Senart offre, en outre, en son nom, un mémoire intitulé : *Bouddhisme et Yoga* (Paris, 1900, in-8° ; extr. de la *Revue de l'histoire des religions* ; cf. p. 152).

Séance du 10 mai. — Communication de M. Guimet :

M. Emile Guimet présente des miroirs funéraires en bronze de l'époque des Han (202 av. à 220 ap. J.-C.). Les plus anciens ont des décors symboliques chinois et des caractères mystiques. Sous les Han postérieurs, l'ornementation s'inspire subitement de l'art grec et représente surtout des raisins avec des animaux variés. Cette transformation coïncide avec la date de l'introduction de la vigne en Chine, et avec l'époque des relations établies entre Alexandrie et Canton d'une part, et la Perse et Si-ngan-fou de l'autre : circonstances affirmées à la fois par les auteurs grecs et les auteurs chinois.

— Communication de M. L. Finot, Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient :

Je dois tout d'abord remercier l'Académie de l'intérêt soutenu qu'elle a témoigné à notre œuvre. La scrupuleuse attention apportée au choix des pensionnaires, la nomination d'une Commission spéciale dont les avis nous ont été d'un précieux secours, le favorable accueil fait à toutes nos propositions sont autant de preuves de sa sollicitude. De notre côté nous n'avons rien négligé pour maintenir dans son intégrité un accord où nous croyons que l'Ecole trouvera toujours la meilleure garantie de stabilité et de progrès.

L'Ecole française d'Extrême-Orient a été fondée par un arrêté de M. Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, du 15 décembre 1898 ; elle a été définitivement constituée par un décret présidentiel du 26 février dernier. Ce mode de création à deux degrés est un procédé

communément appliqué en Indo-Chine depuis quelques années : les projets d'institutions nouvelles sont d'abord réalisés par un arrêté ; l'expérience décide ensuite de leur sort : si elle est contraire, un nouvel arrêté les annule ; si elle est favorable, un décret les consacre. Le décret est le critérium de la réussite. Il semble donc que l'Ecole Française ait réussi.

Il y en a un autre indice : c'est l'empressement qui se manifeste de divers côtés à en revendiquer la paternité. L'Ecole se découvre chaque jour des patrons inconnus et imprévus, qui en auraient souhaité, réclamé, provoqué la fondation. Cette émulation, assurément honorable pour nous, pourrait à la longue modifier sensiblement l'aspect réel des faits. Nos origines, pour récentes qu'elles soient, s'estompent déjà d'une légère brume de légende. C'est ce qui m'engage à en dire un mot en commençant. Si l'Ecole vit, comme je l'espère, assez longtemps pour avoir une histoire, nous épargnerons ainsi certaines perplexités à son futur historien.

C'est ici, je crois, que l'idée première en naquit. Quelques membres de l'Académie, qui prenaient un intérêt particulier au passé de l'Indo-Chine et déploraient la disparition presque complète des études historiques dans la colonie, avaient eu la pensée d'y installer un philologue chargé d'une double mission : l'une, de contribuer par ses travaux personnels à la connaissance du pays ; l'autre, de grouper autour de lui les travailleurs locaux, de les aider de ses conseils, de leur communiquer les notions de sancrit et de pâli, d'archéologie et d'histoire religieuse nécessaires à toute recherche sur une civilisation d'origine indienne : car il s'agissait, avant tout, sinon exclusivement, de restaurer l'étude de cette partie de l'Indo-Chine qui doit à l'Inde ses monuments, ses coutumes et son culte.

Ce plan était, par la force des choses, très limité. Peut-être l'était-il trop pour produire à bref délai des résultats appréciables. Quoiqu'il en soit, il n'eut pas à subir l'épreuve des faits et, à peine ébauché, fit place à un dessein plus vaste, dicté par des considérations un peu différentes.

A ce moment, l'Indo-Chine se transformait. L'assemblage mal cohérent de pays que la conquête avait successivement rangés sous l'autorité de la France devenait un corps organisé auquel des vues mieux concertées, des ressources mieux réparties et de plus puissants moyens de production et d'échange ouvraient un nouveau champ d'activité. Dans le plan de ce jeune Etat colonial, une place fut réservée à la science. On créa des laboratoires, des observatoires, des services chargés de préparer, par l'observation des phénomènes naturels, un développement plus rapide de la colonisation. On décida aussi la fondation d'un établissement de hautes études philologiques.

Plusieurs motifs avaient inspiré cette décision à l'organisateur de l'Union indo-chinoise.

Un motif pratique d'abord. Une grande colonie peuplée de races multiples, différentes de langue, de mœurs, de traditions, les unes sauvages, les autres héritières d'une culture ancienne, — cette colonie a un intérêt manifeste à posséder sur les populations qu'elle domine ou qu'elle avoisine des notions exactes, résultant d'enquêtes impartiales et méthodiques, telles qu'un grand établissement scientifique peut seul les mener à bien.

En outre, une nation européenne qui prend possession d'un vieux sol historique est en quelque sorte comptable au monde civilisé des souvenirs dont elle a la garde : elle a le devoir de les conserver et de les faire connaître. C'est une dette d'honneur qu'elle ne saurait répudier sans déchoir dans l'opinion de l'étranger et dans sa propre estime. Or cette tâche ne pouvait être remplie que par une institution permanente.

Un dernier motif eut l'action la plus décisive sur les résolutions du Gouverneur général : ce fut l'intérêt de l'orientalisme français.

Peut-être avez-vous gardé le souvenir d'un article (1) où un savant éminent, qui était en même temps un brillant écrivain, faisait spirituellement ressortir les travers de l'orientalisme allemand : « le vague des questions posées et des réponses, l'absence presque absolue de sens historique..., le piétinement sur place dans un cercle étroit de matériaux remâchés et de

(1) *Philologie et colonisation*, dans *Critique et politique*, par James Darmesteter.

formules routinières... Tout cela, ajoutait-il, tient à ce divorce entre la recherche théorique et la connaissance pratique, qui a été la loi de l'érudition allemande. Elle s'est hypnotisée sur un passé de convention, faute d'avoir cherché à la source du présent l'instinct de la réalité et de la vie : pour connaître, comprendre et revivre le passé, il faut avoir, si peu que ce soit, vécu le présent qui en vient, et qui seul peut rendre, par réflexion ou par écho, la couleur ou la voix de ce passé qu'il continue. »

Ces vues, d'une franchise si éloquente, eurent la rare fortune de frapper par leur justesse un esprit à la fois digne de les comprendre et capable de les réaliser. C'est la pensée de James Darmesteter qui a scellé la destinée de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Il convient que son nom y demeure attaché, avec celui de l'homme d'Etat qui l'a fondée, avec ceux des savants qui en ont élaboré le plan avec tant de clairvoyance et de sagesse (1).

Ce plan, approuvé par vous, est devenu la charte de notre Ecole. La vérité m'oblige à dire que nous avons déjà revisé notre constitution ; mais quelques détails seulement en ont été modifiés ; l'œuvre a gardé sa primitive physionomie.

Elle a porté successivement deux noms : celui de *Mission*, puis celui d'*Ecole* (2). Ce dernier terme, pris en soi, est ambigu ; mais les Ecoles françaises d'Athènes et de Rome l'ont rendu assez notoire pour que personne ne s'y trompe. L'Ecole Française d'Extrême-Orient a ce caractère commun avec ses deux sœurs aînées qu'elle n'enseigne pas, ou du moins qu'elle ne fait pas sa principale fonction d'enseigner. Pourquoi, en effet, irait-on sous les tropiques chercher des cours supérieurement professés à Paris ? Les pensionnaires qui nous viennent de France sont pour nous des collaborateurs et non des élèves.

Si on veut créer dans la colonie un enseignement utile, il doit s'adresser aux fonctionnaires de l'Indo-Chine ; il doit avoir pour but de donner aux jeunes administrateurs une connaissance plus approfondie et plus intime des populations qu'ils sont appelés à diriger. Cette espèce d'Ecole pratique des hautes études indo-chinoises remplacerait avantageusement l'ancien collège des administrateurs stagiaires, si mal à propos supprimé. Elle devrait sans doute être rattachée à l'Ecole Française ; je regretterais qu'elle en devînt la partie essentielle. Je regretterais surtout qu'on essayât de donner corps à l'idée d'une «Université de Saigon». L'existence de cette future Université n'est ni à prévoir, ni à désirer ; une entreprise de ce genre n'aurait, je le crois, aucun succès ; elle pourrait, par contre, avoir des suites désastreuses. Notre intérêt est de nous tenir fermement à l'objet principal de notre fondation : cet objet n'est pas de répandre les vérités connues, mais de découvrir des vérités nouvelles ; ce n'est pas l'enseignement, c'est la recherche. (3)

Mais en refusant à l'enseignement une place d'honneur qu'il ne peut ni ne doit occuper, nous ne prétendons nullement le proscrire. La preuve en est qu'un de nos pensionnaires, M. Pelliot, vient d'être chargé d'un cours de chinois...

L'École française est donc avant tout une institution de recherches scientifiques. Le domaine de ces recherches est vaste. Il ne se borne pas à l'Indo-Chine : il embrasse tout l'Extrême-Orient, en y comprenant l'Inde. Assurément, nous avons envers notre colonie des devoirs particuliers, et nous aurons d'autant moins de peine à nous en acquitter qu'elle offre à l'étude les questions les plus intéressantes et les plus variées ; mais il serait contraire au bon sens de

---

(1) Le projet de règlement, préparé par MM. Barth, Bréal et Senart, de concert avec M. Doumer, et approuvé par l'Académie dans sa séance du 9 décembre 1898, devint l'arrêté constitutif du 15 décembre 1898 (v. p. 67).

(2) Arrêté du 20 janvier 1900.

(3) Il ne s'agit ici que de l'enseignement proprement dit, consistant en un système de cours faits par des professeurs titulaires ; quant à l'enseignement tel que le définit M. Barth dans sa lettre sur l'École française d'Extrême-Orient (*B. E. F. E.-O.*, t. 1er, no 1), il ne présente que des avantages, et nous souscrivons sans réserve aux vues très sages et très pratiques de notre éminent correspondant.

s'y enfermer. L'Indo-Chine ne s'explique pas par elle-même : elle est un confluent de races et de civilisations, qu'on ne saurait comprendre sans remonter à leurs sources. On ne peut étudier le Laos sans le Siam et la Birmanie, le Cambodge sans l'Inde, l'Annam sans la Chine, les Chams sans la Malaisie. L'Extrême-Orient est un tout et c'est ce tout qui constitue le champ de travail de notre Ecole.

Elle est autre chose encore qu'un établissement scientifique : elle est un service administratif chargé de la conservation des antiquités. Il faut avoir visité les monuments de l'Indo-Chine pour bien comprendre à quel point ce service était urgent, et combien il est à regretter qu'il ait été créé si tard. Une habitude constante s'était établie de dépouiller les temples de leurs sculptures pour en orner les jardins et en enrichir les collections privées ; les inscriptions elles-mêmes n'échappaient pas à ces fantaisies décoratives. Ce qui a été dilapidé ainsi est incalculable. Le musée fondé jadis à Saigon aurait pu préserver beaucoup de choses anciennes : il fut un jour transformé en palais administratif ; quant aux collections qu'il abritait, nous les cherchons encore. Nous avons mis fin à ce pillage en proposant à la sanction du Gouverneur général une législation protectrice qui met dorénavant nos monuments à l'abri de toute mutilation et de toute altération. On ne reverra plus ces théories de sculptures qui voyageaient sur terre et sur mer au gré d'archéologues amateurs. Pas une pierre ne quittera désormais sa place sans une autorisation régulière. La période nomade est close et, espérons-le, définitivement [1]....

En résumé, nous avons organisé tous les services de l'Ecole : créé une bibliothèque et un musée, inauguré l'enseignement, inventorié les monuments et assuré leur conservation, commencé plusieurs séries de publications, suscité des travaux locaux. Pour l'avenir, les sujets de recherches abondent : nous indiquerons seulement la traduction des sources chinoises et annamites de l'histoire de l'Indo-Chine, l'étude des races non civilisées du centre de la péninsule, l'exploration des stations préhistoriques du Cambodge, du Laos, du Tonkin. On peut compter, pour faire honneur à cette tâche, sur les laborieux collaborateurs que nous devons au choix de l'Académie et sur ceux qui viendront après eux continuer la même tradition de science, de zèle et de dévouement ».

Séance du 24 mai. — Communication de M. Barth :

M. Barth donne lecture d'une note relative à une théorie nouvelle sur l'origine de l'ère Çaka : « L'origine de l'ère indienne, dite Çaka, qui correspond à l'an 78 ap. J.-C., a été l'objet de nombreux travaux et de presque autant d'hypothèses, dont aucune n'a pu jusqu'ici se faire unanimement accepter. L'Inde elle-même nous a transmis à cet égard une double tradition : l'une, plus jeune et courante encore de nos jours, d'après laquelle l'ère rappellerait la défaite et l'expulsion de la nation scythique des Çakas, les Sakai des Grecs, par un roi hindou du nom de Çâlivâhana ; l'autre, plus ancienne et longtemps oubliée, d'après laquelle l'ère daterait au contraire du triomphe des Çakas et du couronnement de leur roi. Cette dernière est évidemment celle qui a le plus de chance d'être la vraie. Mais quel est, parmi les événements historiques à nous connus, celui qui correspond à ce triomphe ? Et quelles sont, parmi les nombreuses dates que nous avons des premiers siècles, celles qu'il faut rapporter à cette ère ? Ce sont là autant de points sur lesquels l'accord n'a jamais pu s'établir d'une façon durable. La solution qui, plusieurs fois reprise, semblait naguère encore sur le point de rallier tous les suffrages, d'après laquelle l'établissement de l'ère aurait été l'œuvre du grand empereur indo-scythe Kaniṣka, a fini par se heurter à de nouvelles et graves difficultés [2].

---

[1] Les règles applicables aux monuments historiques ont été édictées par l'arrêté du 9 mars 1900. La liste des monuments a été promulguée par l'arrêté du 6 février 1901. (Cf. p. 76 et 170).

[2] Celle de ces difficultés dont on s'est avisé d'abord, que l'ère Çaka n'a pas pu être établie par Kaniṣka, qui était un Kushan, n'est peut-être pas aussi décisive qu'il semble à plu-

Plus récemment encore, le R. P. Boyer, dans un savant et ingénieux travail, en essayant, après d'autres, de concilier les deux traditions et de substituer à Kanishka le satrape Nahapâna, qui était un Çaka de race et qui a dominé au premier siècle sur le pays Mahratte, n'a abouti à son tour qu'à des probabilités. C'est dans ces conditions que le problème vient d'être traité à nouveau et d'une façon très remarquable dans deux mémoires qui font partie du dernier volume (XX, 1900) du Journal de la Société asiatique de Bombay, et dont je suis chargé de faire hommage à l'Académie de la part de son correspondant de Poonah, M. Ramkrishna Gopâl Bhandarkar.

Le premier en date des deux mémoires (1) est du plus jeune fils de notre confrère, M. Devadatta Râmkrishna Bhandarkar; mais je ne crois pas me tromper en supposant que le père y a largement collaboré; en tout cas, il en accepte pleinement les conclusions. Le mémoire traite, en première ligne, d'une inscription lapidaire inédite, conservée à Bombay, mais de provenance incertaine, dans laquelle est relatée la consécration d'une image du Buddha en l'an 45, sous le règne du roi indo-scythe Huvishka, de la dynastie impériale des Kushans. Je passe sur l'inscription, qui est conçue dans la phraséologie ordinaire de cette sorte de documents, et, sauf un contingent de noms propres, ne nous apporte rien de neuf. Par contre, je dois dire quelques mots de la dissertation qui s'y trouve jointe et dans laquelle est exposé un système chronologique entièrement nouveau sur l'histoire de l'Inde pendant les quatre premiers siècles de notre ère.

Résumé le plus brièvement possible, ce système revient à ceci: les dates connues jusqu'ici des empereurs Kushans, dates qui vont de l'an 5 à l'an 98, sont toutes de l'ère Çaka. Mais, suivant un usage que nous pouvons supposer ancien dans l'Inde, elles sont écrites en abrégé et doivent être uniformément renforcées de 200, comme le montre une inscription récente trouvée à Mathurâ (publiée par Bühler, mais sans facsimilé) qui, bien qu'elle ne contienne pas de nom de souverain, est certainement du dernier de ces princes et porte la date de l'an 290, plus un chiffre d'unités illisible. A cette même ère doivent être rapportées toutes les dates que nous avons des dynasties qui ont précédé les Kushans dans le Nord et dans le Nord-Ouest de l'Inde, c'est-à-dire, en remontant, celles des Indo-Parthes, Gondopharès et ses successeurs, et celles des Satrapes et Grands satrapes de race Çaka qui ont régné à Mathurâ et dans le Penjâb, ainsi que celles des Satrapes et Grands satrapes, également de race Çaka, qui ont dominé pendant trois siècles dans l'Ouest de la péninsule, dans le Gujarât et dans le Mâlva. Avec ces Satrapes, avec les derniers surtout, nous arrivons bien près du commencement de l'ère. Mais ce n'est pas à eux, qui, au début du moins, n'étaient que de simples vassaux, qu'on peut en attribuer l'établissement. Celui-ci doit être reporté à leurs suzerains, ceux que MM. Bhandarkar appellent les « empereurs Çakas », dont le berceau et le centre de puissance étaient au delà des monts dans le Çakasthâna ou Séistan, et dont le premier a été Vononès.

C'est là un terrible remue-ménage. Sauf pour les Satrapes du Sud-Ouest, dont les dates sont depuis longtemps et d'un commun accord rapportées à l'ère Çaka, tout ce que nous entrevoyons de l'histoire de l'Inde, depuis la disparition des dynastes grecs jusqu'à l'avènement des Guptas, se trouve déplacé d'un ou de deux siècles et rejeté en bloc en deçà de l'an 78 de notre ère. Gondopharès, par exemple, dont la place vers le milieu du premier siècle paraissait « absolument certaine » à Bühler, — je n'ai jamais bien compris pourquoi, — passe dans la deuxième moitié du second. Les cinq empereurs connus des Kushans, qu'on plaçait au Ier et au IIe siècle, auraient régné maintenant de 250 environ à 376 A. D. Le plus célèbre d'entre eux, Kanishka, vers lequel convergent plusieurs séries de faits importants de l'histoire politique, religieuse,

---

sieurs. Pendant cinq siècles, nous n'avons que des dates anonymes, et quand l'ère est spécifiée, au commencement du VIIe siècle, le mot Çaka avait pris depuis longtemps un sens très large, celui de barbare en général.

(1) *A Kushana stone-inscription and the question about the origin of the Çaka era* (Lu le 19 octobre 1899).

littéraire et artistique de l'Inde et que les combinaisons les plus récentes ne faisaient pas descendre plus bas que la fin du Ier siècle et le commencement du IIe, est rejeté à la fin du IIIe et au commencement du IVe. Et c'est sous son deuxième successeur, sous Vâsudeva, qu'on plaçait vers le milieu du IIe siècle, que cette dynastie impériale étrangère, peu après 376 A. D., aurait été définitivement renversée dans l'Inde Gangétique par la dynastie indigène des Guptas.

J'ajoute immédiatement que toutes les parties de ce système sont admirablement reliées et appuyées dans le détail. Je n'entreprendrai pas de les discuter une à une : il me faudrait pour cela pour le moins autant de place que MM. Bhandarkar en ont employé à les exposer. Et encore me serait-il impossible, sur beaucoup de points, de marquer plus que de simples préférences, et, pour toute la période, d'opposer système à système. Mais je crois du moins devoir indiquer sommairement les principales raisons qu'on peut faire valoir pour ou contre la nouvelle théorie.

Et d'abord, je noterai un point où elle me paraît avoir touché à la certitude : la succession des dynastes, connus seulement par leurs monnaies, qui se groupent à la suite de Vononès. MM. Bhandarkar ont été les premiers, par une analyse plus serrée des légendes bilingues de ces monnaies, à déterminer l'ordre dans lequel ces princes doivent être rangés, et qui est le suivant : Vononès, Spalirisès, Azès I, Azilisès, Azès II (1) et Manès : deux autres, Spalahorès et Spalgadamès, frère et neveu de Vononès, ne sont pas arrivés au suprême pouvoir. Que ces dynastes aient été ou non les « empereurs Çakas », — plusieurs se qualifient en effet de Saka sur les monnaies ; mais le nom de Vononès est parthe, — qu'ils aient fondé l'ère Çaka ou, comme on l'a cru jusqu'ici, qu'ils aient été de beaucoup antérieurs à l'établissement de cette ère, (2) le fait de leur ordre de succession n'en reste pas moins acquis, et c'est déjà beaucoup dans ce chaos.

Parmi les données qui militent directement en faveur du système, vient naturellement en première ligne la dédicace de Mathurâ, de l'an 290 (plus un chiffre d'unités), qui, bien qu'elle soit anonyme, appartient aux Kushans et, d'après le témoignage compétent de Bühler, ressemble si parfaitement à leurs autres inscriptions, qu'elle ne saurait en être séparée par un intervalle d'au moins deux siècles et de près de trois pour quelque-unes. La supposition que les dates de ces autres inscriptions doivent être majorées de deux centaines est donc fort probable. Mais, dans ce cas, l'ère est-elle bien l'ère Çaka ? Bühler, en publiant le nouveau document, avait laissé le choix entre deux explications tout autres de l'anomalie de cette date, et j'en ai moi-même risqué une troisième.

Puis viennent en faveur de la thèse, le fait que le monnayage des Guptas, au IVe et Ve siècle, se rattache de très près à celui des Kushans, dont il est comme le prolongement ; l'absence de toute trace, entre les deux dynasties, d'un autre pouvoir impérial dans l'Hindoustan central ; la très grande plausibilité de l'hypothèse que les Satrapes Çakas du Nord et de l'Ouest représentaient à l'origine un même pouvoir suzerain et qu'ils ont dû par conséquent dater leurs actes de la même ère, ère qui, chez ceux de l'Ouest, est unanimement reconnue comme étant l'ère Çaka. Déjà le R. P. Boyer a montré que les inscriptions des Satrapes de Mathurâ étaient notablement plus archaïques que celles des Kushans ; d'autre part, la différence, très sensible à première vue, entre l'épigraphie des Kushans et celle des Guptas, apparaît bien moindre quand on soumet les caractères à l'analyse paléographique : elle se réduit pour ainsi dire à une différence de style, et peut fort bien s'expliquer par un changement de dynastie qui, ainsi que cherche à l'établir notre confrère, a coïncidé avec un grand mouvement national, religieux et littéraire. Tout cela, joint au bel enchaînement que les auteurs ont su donner à l'exposition des faits, rend leur thèse bien séduisante.

---

(1) MM. Bhandarkar ont rendu infiniment probable ce dédoublement d'Azès.

(2) La seule donnée synchronique se rapportant à la série est l'identification très probable, mais non certaine, de Manès avec le Moga de l'inscription de Takshaçilâ.

Mais voici des raisons en sens contraire. Parmi les monnaies romaines déposées comme offrande et retrouvées de nos jours dans un *stûpa* de Manikyâla qui paraît bien avoir été érigé en l'an 18 sous Kanishka, les plus récentes sont des derniers temps de la République. La monnaie d'or, dont les empereurs Kushans paraissent avoir inauguré la frappe dans l'Inde, — avant eux, elle est extrêmement rare, — a été taillée sur le modèle de l'*aureus* d'avant la réduction ordonnée par Auguste. L'effigie sur une des monnaies du premier de ces empereurs, Kozoulo Kadphisès, est la copie exacte de celle d'Auguste âgé. On peut tourner ces objections : il est plus difficile de se débarrasser des suivantes. Les légendes des monnaies des Kushans sont en grec et en une langue barbare difficile à dénommer ; mais elles sont régulièrement écrites en lettres grecques et avec un raffinement orthographique (l'emploi du *sampi*) qui dénote une singulière familiarité avec cet alphabet. Le premier de ces princes, Kozoulo Kadphisès, est même associé d'abord, sur une de ses monnaies, avec un dynaste grec, Hermaios, autant de faits qui seraient très étranges au IIIe et au IVe siècle. Mais il y a plus : les annales chinoises mentionnent la fondation de l'empire des Kushans sur les deux versants du Paropamise. Comme paraît l'avoir démontré le P. Boyer, dans un récent article du *Journal asiatique* (mai-juin 1900), cette fondation doit être placée peu après l'an 30 de notre ère, sous un prince que la source chinoise appelle Kiou-tsio-kio et dans lequel il faut probablement reconnaître le Kozoulo Kadphisès des monnaies. Les annales ajoutent que le fils de ce prince, Yen-kao-tchen-tai, conquit ensuite l'Inde. Le nom chinois de ce fils, qui serait le Hima Kadphisès des monnaies, ne se trouve pas dans les documents indiens, pas plus du reste que les annales chinoises ne nous donnent les noms de ses sucesseurs, Kanishka, Huvishka et Vâsudeva. Mais la fondation du grand empire des Kouei-chouang ou Kushans, sur la frontière de l'Inde dans la première moitié du premier siècle, dans l'Inde même à la fin du même siècle, n'en reste pas moins solidement attestée. Or, elle est absolument inconciliable avec la thèse de MM. Bhandarkar (1). La conséquence à tirer de là paraît si nette, qu'elle dispense de recourir à d'autres données, comme les évaluations contradictoires de la tradition bouddhique au sujet de la date de Kanishka ou le synchronisme suspect, si nous n'avions que lui, que les *Periodoi Thômâ* fournissent pour Gondopharès. A lui seul, comme tout se tient dans cette thèse, ce témoignage, dans l'état présent de nos connaissances, permet de conclure que, cherchée une fois de plus avec un soin et une compétence des plus louables, l'origine de l'ère Çaka reste toujours encore à trouver.

Le deuxième mémoire est de M. Bhandarkar père (2). Notre confrère y expose en substance la même thèse, mais en l'encadrant dans un admirable résumé des temps qui ont précédé et suivi, de façon à la faire pleinement valoir et à en montrer toute la portée. Ici, encore plus que pour le précédent mémoire, il me faut renoncer à suivre l'auteur dans le détail. De cette rapide mais substantielle esquisse de l'histoire politique, religieuse et littéraire de l'Inde pendant huit siècles et demi, de l'avènement des Mauryas à la chute des grands Guptas, esquisse où même ceux qui, comme moi, n'en acceptent pas la théorie centrale, devront reconnaître les qualités qui font le véritable historien, je me bornerai à signaler deux ou trois points particulièrement importants.

La genèse du bouddhisme, ses attaches dans les doctrines antérieures du brahmanisme et du Véda, son vrai rôle et, en quelque sorte, son estimation historiques sont présentés d'une façon souvent neuve, sans exagération ni banalité. Mais c'est surtout de la domination étrangère avec ses conséquences, et, ensuite, de la restauration d'un grand pouvoir indigène sous les Guptas, que l'auteur a tracé un tableau aussi judicieux qu'original. Par-ci par-là quelque trait

---

(1) La thèse est, à plus forte raison, inconciliable avec les conclusions de M. Sylvain Lévi, qui plaçait ces événements un siècle et demi plus tôt.

(2) *A Peep into the Early History of India, from the foundation of the Maurya dynasty to the downfall of the imperial Gupta dynasty (B. C. 322 — circa 500 A. D)*. Bombay, Education Society Steam Press, 1900.

a pu être légèrement forcé, et ceux qui n'en acceptent pas la chronologie devront en rectifier parfois la perspective ; mais la justesse de l'ensemble nous paraît incontestable.

C'est avec raison, selon nous, que l'auteur, s'appuyant sur les inscriptions, insiste sur le grand changement qui s'accuse avec l'avènement des Guptas. Avant, tout est prâcrit et paraît bouddhique : après, on voit s'affirmer aussitôt, et de plus en plus, le sanscrit et le brahmanisme. Il semble donc bien, selon la formule heureuse de M. Bhandarkar, que si ces dynasties étrangères ont été chaque fois et promptement hindouisées, elles n'ont jamais été brahmanisées, et que la restauration, dans l'Hindoustan, d'un grand empire indigène, a été le symptôme et aussi la force adjuvante d'une restauration nationale au sens le plus large. L'auteur reprend ainsi à son compte, mais en la modifiant, la théorie de M. Max Müller, si radicalement contestée depuis, d'une « renaissance de la littérature sanscrite ». Il ne parle plus d'une éclipse totale de cette littérature ; il admet, au contraire, une période d'incubation, dont il est resté des traces et qui a préparé le triomphe final. Avec ces modifications et avec les réserves d'ordre chronologique faites plus haut, je suis bien près de m'entendre avec M. Bhandarkar. Comme lui et depuis longtemps, je pense qu'un des résultats les plus sûrs à tirer des inscriptions est celui-ci : qu'il n'y a eu en sanscrit une littérature profane, c'est-à-dire dégagée des écoles brahmaniques et s'adressant à un public étendu, qu'à une époque relativement moderne.

— M. Senart à la parole pour un hommage :

« Je suis heureux d'offrir à l'Académie le premier numéro du *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient*. Un avertissement de M. Finot détermine avec sa netteté et sa concision coutumières l'objet et le cadre de cette revue. Il explique comment elle est dans sa pensée destinée à devenir un organe commun pour l'étude de ces vastes régions de l'Inde et de l'Extrême-Orient dont il remarque justement que tant d'influences réciproques, d'actions et de réactions font plus qu'une expression géographique : « une trame de faits connexes qui ne se peuvent dissocier sans en demeurer mutilés ou amoindris », les constitue en une certaine unité historique essentielle à envisager d'ensemble. A ce travail, dont l'étude spéciale de l'Indo-Chine dans toutes ses parties demeurera pour lui le foyer central, le *Bulletin* consacrera des mémoires, des notices, une bibliographie soignée et étendue.

« Ce premier numéro donne une idée avantageuse de la manière dont sera remplie la tâche que s'assignent les créateurs de la nouvelle publication. Comme il est naturel en un premier numéro, les documents administratifs intéressant l'Ecole, les lettres de bienvenue adressés à son œuvre par plusieurs membres de cette Académie y tiennent une place relativement considérable. Il en est resté assez à M. Finot pour nous donner, des monuments subsistant en place dans la région des Chams, un inventaire exact, fruit de patientes investigations personnelles, et une étude précise, solide et circonspecte, comme tout ce qu'il publie, des débris iconographiques de cette région ; ils donnent quelque idée des influences diverses, brahmaniques et bouddhiques, viṣṇouites et çivaïtes, à travers lesquelles s'est faite l'évolution religieuse d'un peuple jadis puissant et aujourd'hui si près de disparaître. Une bibliographie copieuse et vraiment instructive témoigne de jugements nets, dénués de raideur inutile, mais aussi de toute faiblesse complaisante. En somme, ce premier numéro est de nature à inspirer sur les publications de l'Ecole les meilleures espérances. J'ajoute que l'exécution matérielle, assurée par l'imprimerie Schneider à Hanoï, est des plus satisfaisantes ».

Séance du 31 mai. — M. l'abbé Thédenat offre à l'Académie de la part du traducteur un recueil de *Légendes morales de l'Inde empruntées au Bhâgavatapurâṇa et au Mahâbhârata*, traduites du sanscrit par M. l'abbé Roussel, de l'Oratoire. Paris, Maisonneuve, 1900 et 1901. 2 vol in-8° formant

les tomes XXXVIII et XXXIX de la collection des Littératures populaires de toutes les nations).

Séance du 21 juin. — M. le capitaine L. DE LAJONQUIÈRE donne lecture d'un rapport sur la mission que l'Ecole française d'Extrême-Orient lui a confiée au Cambodge au mois de juillet 1900 :

« Cette mission avait pour but de rechercher les monuments archéologiques, d'en faire la description et l'inventaire, d'estamper les inscriptions, de préciser leur emplacement, enfin d'établir la carte archéologique de ces régions, travaux que nous avions déjà exécutés, M. Finot et moi, pour l'Annam et le Laos. L'Ecole française d'Extrême-Orient étant chargée non seulement de l'étude mais encore de l'entretien de ces monuments, je devais également, signaler leur état de conservation, dresser la liste de ceux qui me paraîtraient devoir être classés comme « monuments historiques », et préparer le transport au musée de Saïgon des stèles et morceaux de sculptures détachés et abandonnés. Le départ pour France de M. le Gouverneur général étant annoncé pour le mois de février 1901, il importait que l'arrêté de classement fût dressé en janvier et présenté à sa signature avant son départ. Cette date impérative limitait à six mois la durée de ma mission. Manquant presque totalement de renseignements précis, nous avions cru, M. le Directeur et moi, que ce laps de temps serait largement suffisant.

Je ne tardai pas à reconnaître dès les premières étapes que nous étions dans l'erreur. Les pluies incessantes, les inondations retardaient ma marche. L'apathie des indigènes, l'insouciance des mandarins chargés de m'accompagner me faisaient perdre en détours inutiles un temps précieux. Je dus dès les premiers jours abréger mes séjours et doubler les étapes. J'ai pu ainsi parcourir dans le laps de temps indiqué presque toutes les provinces du Cambodge et relever la situation d'environ trois cents quatre-vingts monuments archéologiques, monuments proprement dits, ponts, statues ou inscriptions. Une vingtaine environ sont, malgré tout, restés en dehors de mes itinéraires, soit qu'ils m'aient été indiqués alors que j'avais déjà quitté la région dans laquelle ils sont situés, soit que, placés dans une position trop excentrique, il m'ait paru, d'après les renseignements qu'on me donnait sur eux, que leur importance ne justifiait pas la perte de temps et le détour que je devais faire pour les visiter. J'ai dû me contenter, en ce qui les concerne, des renseignements recueillis auprès des indigènes plus ou moins lettrés et de notes assez détaillées qu'ont pu me fournir quelques mandarins. »

M. L. de Lajonquière donne ensuite des renseignements sur la répartition géographique, les dispositions architecturales et la décoration des monuments du Cambodge et conclut ainsi : « J'espère que mes efforts pourront servir à diriger les recherches des pensionnaires de l'Ecole, à leur éviter les tâtonnements, les routes inutiles, les fatigues sans profit, et que l'expérience que je puis avoir des choses de ces régions aura été utile à l'Ecole française d'Extrême-Orient. »

* * *

Journal des Savants. 1900.

A. BARTH. Compte rendu du *Grundriss der indo-arischen Philologie und Altertumskunde*, fondé par G. BÜHLER, continué par F. KIELHORN. Strasbourg, Karl J. Trubner. 12 fascicules publiés de 1896 à 1899.

« On fait commencer d'ordinaire l'étude de l'Inde et de son passé à la fin du siècle dernier; exactement, le 15 janvier 1784, date de la fondation de la Société asiatique du Bengale. C'est exagérer, mais pas de beaucoup. A réunir les livres publiés avant cette époque, on ferait toute une bibliothèque : relations de voyage, mémoires et lettres de missionnaires, pièces

diplomatiques, récits d'aventures et de guerre, descriptions du pays, de ses produits, de ses habitants, de leurs croyances, de leurs mœurs et coutumes, jusqu'à des annales et des livres d'histoire composés soit par des Européens, soit par des indigènes. Mais de cette masse, si l'on écarte ce qui est document contemporain, tout le reste, à peu d'exceptions près, ne présente qu'une abondance stérile. L'intelligence même du présent y est souvent faussée, parce qu'il y manque celle du passé, et ce passé restait impénétrable, parce que la clé qui, seule, pouvait l'ouvrir, la connaissance de l'ancienne langue, faisait défaut. Qu'on se figure ce que seraient des recherches plus ou moins « philosophiques » sur l'Italie ancienne, sans la connaissance du latin. L'exploration même des annales de l'Inde musulmane n'avait pas été poussée bien loin. Les relations de voyageurs arabes du IXe siècle, publiées par Renaudot, étaient restées une exception, et encore ne touchaient-elles qu'à quelques points des côtes. Au delà de l'époque mogole on était à peu près réduit aux données de l'antiquité classique. C'est sur ces données, rapprochées du témoignage des voyageurs modernes ou éclairées par quelques trouvailles récentes, que Danville (1773) et Rennel (1781) avaient entrepris de refaire la carte de l'Inde ancienne et que Bayer, avant eux (1738), avait essayé de reconstituer les annales du royaume gréco-bactrien. Tieffenthaler (1781), voulant remonter aux vieilles dynasties hindoues, avait dû en prendre les listes dans un livre écrit en persan sous le règne d'Akbar. C'est également d'une compilation persane (1) que Halhed, l'auteur d'une grammaire bengalie, venait de traduire son *Code des lois des Gentoux* (1776). Dans le Sud, en pays dravidien, on avait du moins travaillé sur des langues hindoues, appartenant, il est vrai, à une tout autre famille que celles du Nord, mais possédant des littératures d'une certaine antiquité. De ce côté, des missionnaires, comme Ziegenbalg (1713) et Beschi (1738), avaient publié des œuvres dont la valeur n'a pu être complètement appréciée que de nos jours. Par sa maîtrise incomparable de la langue indigène, Beschi avait même conquis pour ses poésies chrétiennes une place de premier rang, qui ne leur a pas été disputée depuis, dans la littérature classique tamoule. Plusieurs de ces missionnaires, ainsi qu'on le voit par les « Lettres édifiantes » et par les œuvres de l'un d'eux, Paulin de Saint-Barthòlomé (1776-1804), avaient aussi acquis une certaine connaissance du sanscrit. C'est d'après des données recueillies dans le Sud ou venues de plus loin encore, du Siam, que Dominique Cassini et, au siècle suivant, Le Gentil (1773) avaient publié les premiers aperçus de l'astronomie indienne. C'est également du Sud qu'était venu le *Bagavadam* (1769-1788), traduit d'un remaniement tamoul du *Bhâgavata-Purâṇa*; que les « Centuries » de Bhartṛihari, plus d'un siècle auparavant, encore d'après une version tamoule, étaient arrivées en Europe dans la *Porte ouverte* du médecin Abraham Roger (1651-1670), et que, bien plus tôt encore, peut-être dès la première moitié du XVIe siècle, une première mention des Vedas avait trouvé à s'introduire dans le pamphlet apocryphe du *De tribus impostoribus* (2). Mais dans tous ces tâtonnements, la véritable antiquité n'en restait pas moins voilée. On n'en avait que des images fragmentaires, infidèles le plus souvent jusqu'à la caricature, quand elles n'étaient pas comme dans l'*Ezour-Vedam* (1778), frauduleusement altérées. En somme, c'est toujours encore d'après Strabon, Pline, Plutarque, les historiens d'Alexandre, le pseudo-Callisthènes, Philostrate, Porphyre, Clément d'Alexandrie, Stobée, etc., qu'on parlait de l'antique civilisation de l'Inde et de la sagesse de ses brahmanes, et ce qu'on trouve à ce sujet dans Bayle et dans Voltaire est bien comme la fleur du savoir de cette époque.

» Il n'en fut plus de même dès les premiers travaux de la Société de Calcutta. Sans doute ni les hommes, ni les choses ne changèrent du jour au lendemain. Mais les temps étaient mûrs et, quand arrivèrent en Europe les discours d'ouverture, pourtant encore si chimériques,

---

(1) On sait que c'est encore d'après une version persane qu'Anquetil-Duperron a publié et traduit sa collection d'*Upanishads* (1801).

(2) Edition de E. Weller, Leipzig, 1846, p. 26.

du fondateur et premier président de la Société, William Jones, quand parurent ensuite successivement la *Bhagavadgîtâ* de Wilkins (1785), le premier Européen peut-être qui ait vraiment su le sanscrit, la *Çakuntalâ* (1789) et le *Code des lois de Manu* (1794-1796) de Jones lui-même, on eut comme le sentiment de tenir enfin l'« ouvre-toi, Sésame » qui ferait pénétrer dans un vieux monde enchanté, jusque-là vaguement entrevu, plein de mystères et de révélations sur les premiers temps. Ce fut une sorte d'aurore, que Gœthe salua avec enthousiasme dans sa célèbre épigramme sur Çakuntalâ et dont un reflet plus trouble se joue aussi, pour ne rien mentionner d'autre, dans les *Ruines* de Volney (1791). L'indianisme était fondé.

« Je n'ai pas à dire ici comment les illusions des premiers jours durent céder devant les exigences d'une science plus sobre, ni comment la jeune discipline grandit rapidement, élargissant chaque jour son domaine ; comment elle essaima bientôt en Europe où, munie de toutes les armes anciennes et nouvelles qu'avaient lentement forgées ses sœurs aînées de la philologie classique, elle ne tarda pas à leur en forger à son tour et non des moins efficaces, reculant ainsi les bornes de l'histoire en même temps qu'elle contribuait pour sa bonne part au renouvellement de la critique historique et philologique. Aussi cinquante ans ne s'étaient pas écoulés, que déjà les résultats étaient si nombreux et si dispersés qu'on dut songer à les réunir et à les coordonner. Après plusieurs tentatives faites sur une moindre échelle, dont je ne rappellerai que celle de Bohlen [1] et celle de Benfey [2], — cette dernière, un chef-d'œuvre, — ce but fut atteint dans le grand ouvrage de Christian Lassen, l'*Indische Alterthumskunde* [3].

« L'auteur était un homme d'un savoir prodigieux, profondément versé dans presque toutes les parties de son vaste sujet, un pionnier de la première heure dans plusieurs. Plus philologue qu'historien, il était soucieux, avant tout, de bien se mettre d'accord avec les textes et n'éprouvait que dans une moindre mesure le besoin d'arriver derrière eux à la vision même des choses. Il n'avait ainsi aucune des intransigeances que cette vision, vraie ou fausse, engendre inévitablement. S'il était systématique, c'était plutôt à la façon du collectionneur : il lui fallait des casiers et des étiquettes, mais il lui coûtait peu de les changer. Un esprit peu souple, mais naturellement modéré, l'inclinait d'ailleurs vers les solutions moyennes. Il était prêt ainsi aux compromis qu'une aussi vaste construction exige, du moment qu'ils ne touchaient pas à sa probité scientifique, qui était admirable. L'édifice qu'il éleva ainsi laborieusement n'avait pas de grandes prétentions architecturales ; comme construction historique, il était critiquable ; mais il était spacieux, commode, abondamment fourni de toutes les choses utiles et bâti de matériaux solides. Voici pourtant qu'après un autre laps de cinquante années, à compter largement, on le reconstruit de fond en comble, moins parce que l'ordonnance en a vieilli que parce qu'il faut loger les acquisitions faites dans l'intervalle. Sans être prophète, on peut prévoir qu'un nouveau demi-siècle ne se sera pas écoulé qu'il faudra, sous une forme ou sous une autre, le reconstruire pour la troisième fois..... »

Au terme de cette rapide revue de l'histoire de l'indianisme, M. B. rend hommage à G. Bühler, le savant qui conçut l'idée et n'aura pas vu l'achèvement de ce soi-disant *Grundriss* (« plan », en réalité « encyclopédie ») que dirige à présent le prof. Kielhorn. Lassen avait pu traiter à lui seul toutes les parties de son sujet : Bühler dut s'associer une trentaine de collaborateurs. Lassen avait procédé par époques : le *Grundriss* est divisé par spécialités. Il doit se composer de trois volumes comprenant : le premier, douze monographies (dont six ont paru), sur les « généralités » et la linguistique ; le deuxième, onze (dont trois parues) sur la littérature et l'histoire ; le troi-

(1) *Das alte Indien*, 2 vol., *1830*.
(2) Article *Indien*, dans l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber, 1840.
(3) 4 volumes, 1847-1861 ; les deux premiers volumes en deuxième édition, 1866-1874. La première moitié de l'ouvrage a été ainsi matériellement grossie ; mais déjà l'auteur était atteint de cécité et les additions ne se sont plus bien fondues avec le travail primitif. La date de l'œuvre reste bien le milieu du siècle.

sième, treize (dont cinq parues) sur la religion, les sciences et l'art. M. B. regrette que ce plan dont plusieurs parties chevauchent d'ailleurs l'une sur l'autre, laisse de côté non seulement la philologie dravidienne mais encore le prolongement indo-chinois et javanais de la civilisation indienne. Tout compte fait « l'immense masse de *realia* qui sera condensée dans le *Grundriss* exigerait de quatre à cinq fois le volume de l'*Alterthumskunde*. Et je crois que l'évaluation est très modérée. En tout cas, ce qui se dégage de la comparaison, c'est le sentiment direct et réconfortant de l'extension progressive des conquêtes sur l'inconnu. C'est même là, leur grande utilité pratique mise à part, un premier service que nous rendent ces grands inventaires. Quand, fatigué de controverses, las de voir les résultats qui paraissaient acquis la veille remis en question le lendemain, on jette un regard sur le chemin parcouru, il semble parfois que le progrès se réduise à peu de chose. Il suffit alors de parcourir les sommaires d'un livre pareil pour se rappeler aussitôt ce qu'il y a d'acquisitions positives, successivement accumulées sous l'instabilité très réelle de nos doctrines..».

Après cette première étude d'ensemble, M. B. examine tour à tour les onze premières monographies parues, laissant de côté la biographie de Bühler qui est venu doubler le premier fascicule. Ce sont :

Th. Zachariæ. *Die indischen Wörterbücher* (*Koça*). (Vol. 1, fasc. 3 *b* ; 40 pp.)

Cette étude a été confiée par Bühler à son collaborateur le plus actif dans sa campagne de réhabilitation des *Koça* ou lexiques sanscrits indigènes. Recueils d'homonymes ou recueils de synonymes, ces lexiques étaient écrits en vers pour être appris par cœur. M. Z. après avoir débrouillé l'écheveau de leurs procédés mnémoniques, décrit tous les *Koça* connus : « Aucune partie du sujet n'est restée inexplorée, et nulle part on ne pourrait trouver réuni ou condensé, comme dans ces quarante pages, tout ce qu'on sait actuellement d'essentiel sur la lexicographie indigène ».

J. S. Speyer. *Vedische und sanscrit Syntax*. (Vol. 1, fasc. 6 ; 96 pp.)

« Le travail de M. S. sur la syntaxe de la langue védique et du sanscrit est encore plus neuf et plus personnel que celui de M. Z. » Non-seulement il a entrepris de nous donner une syntaxe de la langue sanscrite — partie que la grammaire indigène (uniquement préoccupée, comme l'indique son nom de *vyâkaraṇa*, d'analyse) et même les grammaires européennes avaient jusqu'ici traitée de la façon la plus insuffisante — mais « il s'est proposé d'écrire la syntaxe historique du sanscrit dans les diverses phases de sa longue carrière, et, en somme, il a parfaitement réussi ». En ce sens, le livre de M. S. est un « traité historique en même temps qu'une œuvre directement didactique.... Si j'avais un reproche général à faire à l'auteur, ce serait même d'avoir trop abondé parfois dans l'un et l'autre sens... »

G. Bühler. *Indische Palæographie, von circa 350 ante Chr. bis circa 1300 post Chr.* (Vol. 1, fasc. 11 ; 100 pp. et 17 tables d'alphabets en fac-similé).

Ouvrage « de valeur capitale tant par la nouveauté du sujet, traité ici pour la première fois dans son ensemble, que par le mérite exceptionnel de l'exécution ». De la seconde partie (ch. III à VIII), qui expose le développement des alphabets indiens du IIIe au XIIIe siècle de notre ère et qu'il faut étudier avec référence constante aux tables, « tout ce que je pourrais dire se réduirait à rendre un perpétuel hommage à la vaste information de l'auteur et à son impeccable exactitude. Pour la première partie (ch. I à III) qui traite de l'origine et des formes les plus anciennes de l'écriture dans l'Inde » M. B. se sent au contraire obligé de faire plus d'une réserve et croit « qu'après comme avant ce labeur de Bühler, nous ignorons l'origine de l'alphabet *brâhmi* et par conséquent de l'écriture dans l'Inde. Qu'elle y soit venue du dehors et des Sémites, c'est le seul point sur lequel tout le monde est maintenant d'accord. »

M. Bloomfield. *The Atharva-Veda* (Vol. ii, fasc. 1 *b*; 126 pp.)

Cette monographie est la deuxième du fascicule réservé aux quatre Vedas. Il n'y a plus d'inconvénient, remarque M. Barth, à séparer l'Atharvaṇa des trois autres : « Il n'en eût pas été ainsi, il y a quelque vingt ans, quand j'étais presque seul à protester contre l'espèce de discrédit qui pesait sur ce livre. Il était de mode alors de le traiter de relativement moderne, non seulement quant à la forme, mais aussi et surtout pour le fond... » Grâce aux résultats accumulés de l'anthropologie, à l'étude plus compréhensive du rituel, à la découverte d'une nouvelle recension de ce Veda au Kaçmir, « on s'accorde généralement aujourd'hui à reconnaître qu'il y a dans *l'Atharva-Veda* un fonds original de *mantra*, de prières ou de formules liturgiques, correspondant à des rites très anciens de propitiation et d'imprécation, de conjuration, de guérison et d'exorcisme, de bénédiction, de purification, d'expiation, d'incantation et d'envoûtement... » Grimoire de prêtres conjureurs et sorciers, plus tardivement fixé, d'un caractère plus vulgaire et parfois odieux, *l'Atharvaṇa*, avec toute sa magie noire, n'en est pas moins reconnu comme faisant partie du Veda ; et si les idées se sont ainsi modifiées à son sujet, « c'est à M. Bloomfield, en grande partie, qu'on en est redevable ».

E. J. Rapson. *Indian Coins* (Vol. ii, fasc 3 *b*; 41 pp., 5 pl.)

Ce fascicule forme « la deuxième section des « sources de l'histoire », dont la première, non publiée, doit traiter des sources littéraires et des monuments épigraphiques. Ce que M. R. a entendu donner, ce sont les cadres de la numismatique indienne, mis au courant des dernières recherches, avec l'indication précise des critères qui ont servi à les dresser et des publications où l'étudiant devra chercher et trouvera de quoi les remplir. Et de la tâche ainsi comprise, il s'est acquitté avec une conscience et aussi une abnégation qu'on ne saurait trop louer... La période embrassée par M. R. va des origines jusqu'à l'introduction du monnayage musulman ; c'est-à-dire que, pour l'Inde du Nord (Hindoustan et Deccan septentrional), elle s'arrête à une limite qui, selon les régions, varie de la fin du xe siècle au commencement du xive ; pour l'Inde du Sud, où la domination musulmane n'a jamais été solidement assise, la limite inférieure a été tracée plus arbitrairement à l'établissement du royaume de Vijayanagara (Ct du xive s.). La matière est répartie en douze chapitres... Les planches sont autotypiques et d'excellente exécution. »

J. Jolly. *Recht und Sitte* (Vol. ii, fasc. 8; 158 pp.)

L'ouvrage de M. Rapson est bien véritablement un guide, un manuel ; celui de M. Jolly sur le « Droit et la coutume » est une « somme ». La matière est répartie en six chapitres, divisés eux-mêmes en cinquante-neuf paragraphes. Le premier chapitre traite des sources : les Hindous, qui n'ont pas à proprement parler de législation, ont une littérature juridique considérable : *dharmasûtra* ou *grihya-sûtra*, *dharmaçâstra* ou Codes du droit, dont celui de Manou est le type, *dharma-nibandha* ou digestes ; mais le classement chronologique qu'en tente M. J. semble à M. B. un trompe-l'œil. « Dans les chapitres ii à vi, M. J. traite successivement de la constitution de la famille et des successions ; des biens, contrats et obligations ; des délits et peines ; de l'organisation judiciaire et la procédure ; enfin des coutumes, presque toutes d'ordre religieux, mais dont il ne pouvait se dispenser de parler, parce qu'elles font partie du droit suivant les notions indigènes et qu'elles entraînent, la plupart, une sanction juridique.... Dans cette substantielle exposition il a, avec une diligence d'abeille, recueilli toutes les informations accessibles. »

A. Macdonell. *Vedic Mythology* (Vol. iii, fasc. 1 *a*; 177 pp.)

A. Hillebrandt. *Ritual-Litteratur. Vedische Opfer und Zauber* (Vol. iii, fasc. 2; 189 pp.)

M. B. examine ensemble ces deux volumes qui traitent des deux faces principales d'un seul

et même sujet, la religion védique. Tous deux sont d'ailleurs conformes à leur titre : « D'un côté la mythologie, c'est-à-dire les biographies des dieux ; de l'autre, le sacrifice et le sortilège, c'est-à-dire la description des rites. » Quant au côté moral et intime de cette religion, ou à la doctrine mystique du sacrifice qui fait des officiants des « alchimistes en adoration devant leur grand œuvre », il en est à peine question. La théologie et la gnôse avaient au contraire été mises en lumière, avec son habituel talent littéraire, par M. H. Oldenberg dans sa *Religion des Veda*, sans qu'il négligeât d'exposer la mythologie et le culte. En revanche MM. M. et H. ont condensé sous une forme strictement didactique une masse de détails plus considérable ; dans les limites qu'ils se sont tracées, ils nous donnent le dépouillement complet des textes et de véritables « répertoires de références, à l'aide desquels il ne sera pas difficile de paraître bien documenté. »

R. Garbe. *Sâṃkhya und Yoga* (Vol. iii, fasc. 4 ; 54 pp.)

L'auteur qui s'est fait une spécialité de ces systèmes philosophiques et les a étudiés auprès des paṇḍits de Bénarès nous expose tour à tour ce qu'on pourrait appeler le « rationalisme » et le « mysticisme » indiens. « Le traité se divise en deux parties, l'une pour le *Sâṅkhya*, l'autre pour le *Yoga*. La première comprend neuf chapitres ; la deuxième, où il n'y avait plus à revenir sur les matières communes, n'en comprend que quatre ; de part et d'autre, les deux premiers chapitres traitent de l'histoire et de la littérature du système ; les suivants ont pour objet la doctrine. En somme, et en transposant un peu les termes, l'ensemble peut se ramener à un double exposé, historique et doctrinal. Ce dernier est irréprochable ....» Mais M. B. ne peut cacher ses doutes au sujet de la théorie historique de M. Garbe qui fait naître tout d'une pièce le *Sâṅkhya* vers le vie siècle avant notre ère : dans sa pensée cette philosophie pourrait bien être à la fois plus jeune (sous sa forme actuelle) et plus vieille (sous une forme diffuse qui s'entrevoit jusque dans les hymnes philosophiques du *Ṛig-Veda*) qui ne le pense M. G.

H. Kern. *Manual of Indian Buddhism* (Vol. iii, fasc. 8; 139 pp.)

« C'est la seule de ces monographies ainsi qualifiée de « Manuel » et il semble bien que la dénomination, ainsi que la teneur même du titre, ait été choisie par M. K. de propos délibéré. En tout cas, il ne pouvait mieux définir son travail, qui n'est pas simplement une explication ou un essai de reconstruction du bouddhisme primitif, mais une exposition, réduite à l'essentiel et dans la mesure où elle est actuellement possible, du bouddhisme entier, tel que l'Inde l'a connu, avec l'histoire de ses vicissitudes, autant qu'on peut l'entrevoir, jusqu'à son déclin et à sa disparition finale. Sous une forme très condensée et malgré ses dimensions modestes, ce manuel est ainsi ce que nous avons de plus compréhensif et, à plusieurs égards, de plus complet sur le bouddhisme indien.... » Après une longue analyse et discussion que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, M. B. conclut ainsi : « Tel est ce manuel, œuvre de science et de conscience, à la fois sobre et riche, profondément originale sans jamais viser à l'effet, et aussi remarquable parfois, pour qui sait lire entre les lignes, par ce que l'auteur a jugé convenable de taire que par ce qu'il y a mis. Entre toutes ces monographies, dont aucune n'est médiocre, s'il me fallait absolument choisir, c'est ce « Bouddhisme indien » de M. Kern que je n'hésiterais pas à mettre au premier rang. »

G. Thibaut. *Astronomie, Astrologie und Mathematik*. (Vol. iii, fasc. 9 ; 80 pp.)

« La division du traité est celle même que donne le titre : après une introduction où l'auteur rappelle comment l'Occident a eu d'abord connaissance de cette branche de la science hindoue, et ce qui a été fait depuis, par des Européens et des indigènes, pour en faciliter l'abord et en retrouver l'histoire, il traite successivement, en trois chapitres, de l'astronomie, de l'astrologie

et des mathématiques pures. De chacune de ces disciplines, son exposé est à la fois technique et historique : il montre, par l'analyse des documents, en quoi consistait la discipline, ce qu'elle a enseigné aux diverses époques, quelles en étaient les applications pratiques ; il s'attache à en préciser la valeur et l'esprit, à en deviner la méthode, que les textes donnent rarement, à en déterminer l'origine et la provenance et, autant que possible, la chronologie. Sur tous ces points, il nous fait connaître ce que d'autres ont établi ou proposé, et nous donne sa propre opinion avec une prudente circonspection, ne tranchant aucune question, tant qu'il reste une seule chance qu'elle doive demeurer ouverte. Naturellement cet exposé ne descend pas au détail ; mais il n'est jamais sommaire : l'essentiel s'y trouve et présenté d'une façon si soigneuse et si claire, qu'il n'est pas nécessaire d'être mathématicien pour suivre le dessein de l'auteur ; au besoin des notions élémentaires et une certaine connaissance du langage technique y suffisent. »

[Pour des compte-rendus des deux fascicules du *Grundriss* parus depuis, la *Grammatik der Prâkrit-sprachen* de R. PISCHEL et la *Litteratur und Sprache der Singhalesen* de W. GEIGER, v. plus haut, p. 372.]

*
* *

Journal Asiatique. — *Neuvième Série*, t. XVII, n° 3. Mai-juin 1901.

E. SENART. *Les Abhisambuddhagâthâs dans le Jâtaka pâli.*

« Le *Jâtaka*, le livre des naissances passées du Buddha, encore Bodhisattva ou candidat à l'illumination parfaite, est, dans la forme où nous le présente le texte pâli de la *Jatakaṭṭhakathâ*, une trame compliquée d'éléments divers, contes qui s'encadrent, explications, prose, vers. On s'est dès longtemps préoccupé d'étudier l'économie de cette composition et d'établir notamment quelle relation il convient de concevoir entre les récits et les fragments métriques. Il y a plus de vingt ans, M. Rhys Davids, dans l'Introduction de ses *Buddhist Birth Stories* (p. LXXVII), signalait la tradition singhalaise d'après laquelle le livre original des Jâtakas aurait consisté uniquement en stances ; les contes en seraient le commentaire. Beaucoup plus récemment, dans son excellent mémoire sur la légende de Ṛiṣyaçriṅga (*Götting. Nachrichten*, 1897, p. 119), M. Lüders a démontré comment, dans le *Nalinikâjâtaka*, les stances reflètent la forme ancienne du conte, tandis que la prose n'en donne qu'une version altérée. Il en a pris occasion pour insister sur la tradition qu'avait signalée Rhys Davids ; il n'a pas oublié de rappeler l'analogie qu'elle évoque avec « la vieille forme de l'*âkhyâna*, telle que les recherches d'Oldenberg et Geldner en ont démontré l'existence déjà pour les temps védiques ». M. Barth n'a pas manqué de reconnaître, avec sa pénétration habituelle, la situation vraie : les vers constituant le texte canonique ancien, seul arrêté d'abord, la prose toute au commentaire : bien que reposant sur des données traditionnelles, elle n'a été cependant fixée qu'à une époque plus basse ; elle a donc pu être, et, en fait, elle a été, dans nombre de cas, ouverte à des remaniements plus ou moins profonds. En dépit de tant de précédents si autorisés, il ne paraît pas que ces vues aient reçu encore l'universel acquiescement qu'elles me semblent commander. . . »

M. S. y revient à propos de l'interprétation d'une locution propre à la terminologie de la *Jâtakaṭṭhakathâ*. Il s'agit de cette catégorie spéciale de stances caractérisées soit par le fait qu'elles sont mises dans la bouche du Maître « *abhisambuddha hutvâ* » ou simplement par le nom d'*abhisambuddha-gâthâ* : le commentaire en prose les désigne donc comme ayant été prononcées par le Buddha, non point au temps où se passe le conte, mais bien plus tard, au moment où il eut atteint l'état de Buddha accompli. M. S. n'a pas de peine à montrer qu'elles « appartiennent au même titre que les autres vers, stances de récit ou de dialogue, au bâtis versifié qui forme la charpente du *Jâtaka* », et qui en constitue « le texte canonique primitif ». A la vérité « si l'on raproche ces stances disjointes par le commentaire, elles ne forment pas d'ordinaire un ensemble bien lié. Le plus souvent elles se soudent mal, elles se succèdent dans

une relation que rien ne définit. Parfois leur tour irrégulier et forcé leur prête un aspect de simple résumé mnémonique... » Et tel était en effet leur rôle, si conforme à tout ce que nous savons des habitudes littéraires de l'Inde. M. S. résume ainsi ses vues sur la *Jātakaṭṭhakathā* :

« Certes l'ouvrage est jeté dans une cadre où se distinguent des parties diverses : *paccuppannavatthu* ou incident de la vie du Buddha auquel est rattachée l'exposition du conte ; *atītavatthu*, c'est-à-dire le conte même rapporté au Buddha dans une vie antérieure ; glose des vers ; formules finales qui rapprochent les deux récits par l'identification des personnages. Mais ce sont là des distinctions tout extérieures. Tel qu'il est, le texte se compose essentiellement de deux éléments : les stances, toutes les stances (sauf, encore une fois, les interpolations possibles, et sauf aussi les vers cités accidentellement dans le *paccuppannavatthu*), qui constituent le seul Jātaka canonique, et qui toutes, *abhisambuddhagāthās* ou autres, ont *a priori* un droit égal à y être comptées, — la prose, qui tout entière constitue le commentaire de cette tradition centrale. Il est évident qu'elle peut, qu'elle doit contenir des parties inégalement anciennes, que nombre de contes sont, par l'invention, antérieurs au bouddhisme même, tandis que l'application bouddhique, les incidents prétendus auxquels ils sont reliés dans la carrière du Buddha représentent nécessairement un arrangement tardif ; mais, quelques distinctions qu'il y ait lieu de statuer à cet égard, le texte même qui embrasse ces éléments divers est, dans la rédaction qui nous l'a conservé, tout du même temps et des mêmes mains. M. Fausböll a multiplié dans son édition les types divers destinés à en distinguer les divers éléments. J'estime qu'il eût pu se contenter de deux caractères : l'un destiné à mettre en vedette le texte original, le *Jātaka*, c'est-à-dire les stances, l'autre appliqué uniformément à tout le reste. A coup sûr le parti qu'il a pris de marquer par une impression plus fine les *abhisambuddhagāthās* et les vers analogues, comme appartenant à une autre stratification, plus récente, s'inspire d'une pensée inexacte. ... »

L. Feer. *Le Karmaçataka (suite et fin)*. Contes nº 72 à 127. (Cf. p. 269-70).

Ed. Specht. *Du déchiffrement des monnaies sindo-ephtalites.*

C'est un premier et louable essai de déchiffrement des légendes de quatorze monnaies frappées par des princes qui ont régné dans la vallée de l'Indus du IIIe au VIIe siècle de notre ère.

— *Neuvième série*. T. XVIII, nº 1. Juillet-août 1901.

Dr P. Cordier. *Vāgbhaṭa (Etude historique et religieuse)*.

Revenant sur une question qui lui est familière (v. p. 270) et remettant à plus tard la question chronologique, M. C. met en lumière l'unité originelle de l'œuvre du médecin Vāgbhaṭa, sous l'apparente divergence des deux rédactions qui nous ont été conservées, et dont l'une n'est qu'une « édition populaire » de l'autre ; il en étudie ensuite, les sources, ce qui lui est d'autant plus facile que le bon compilateur indien ne songe pas le moins du monde à dissimuler les nombreux emprunts qu'il fait à ses prédécesseurs ; enfin il établit, sans doute possible, le caractère nettement bouddhique et mahāyāniste des formules invocatoires, et même thérapeutiques, de son auteur.

*
* *

Revue de l'Histoire des Religions. T. XLIII, nº 3. Mai-juin 1901.

P. Regnaud. *Remarques sur le IXe maṇḍala du Ṛig-Veda* (Cf. p. 152 et 267).

V. Henry. *Bouddhisme et Positivisme* (Cf. p. 151).

G. Oppert. *Sur les Sālagrāmas, pierres sacrées de l'Inde* (Cf. p. 148 et 152).

Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland. Juillet 1901.

T. W. Rhys Davids. *Açoka and the Buddha relics.*

M. R. D. est tout disposé à croire que le *stūpa* récemment fouillé par M. Peppé (cf p. 50. n. 1) est bien, comme semble le dire l'inscription gravée sur l'urne funéraire, celui que « les Çâkyas, frères de l'Illustre, » avaient élevé sur la part qui leur était revenue des reliques du Buddha. Mais comme, à ce qu'il assure, le *stūpa* était resté intact depuis sa fondation jusqu'à nos jours, que faire en ce cas de la légende qui veut qu'Açoka ait ouvert sept sur huit des *stūpa* primitivement élevés au-dessus d'autant de parts de reliques, pour en meubler les 84.000 *dharmarājikā* qu'il fit édifier? M. R. D. s'attache à montrer que l'expression de *stūpa-bhedaka* (violateur de tombe) était fort mal portée, que l'histoire n'apparaît que dans le *Divyâvadâna*, qu'elle peut reposer sur une confusion avec 84.000 « édits » supposés ou les 84.000 sections traditionnelles du *Dharma*, etc.

Il oublie, semble-t-il, la vraie origine de la légende, à savoir la nécessité de garantir l'authenticité des mille et une reliques du Bouddha dont le nombre se multipliait presque avec chaque *stūpa* nouveau. La main d'Açoka, pieusement criminelle, se chargea-t-elle de faire marcher de front la dispersion des reliques du maître et la diffusion de son culte? Nous n'en savons pas là-dessus plus que M. R. D. Mais est-il sûr qu'aucune trace de restauration, pas même remontant au IIIe siècle avant notre ère (car Açoka passait pour avoir soigneusement restauré les *stūpa* qu'il avait ouverts) n'ait pu échapper aux investigations de M. Peppé? Il serait intéressant, avant de conclure, d'explorer le *stūpa* censé respecté par Açoka, à cause des Nâgas qui le protégeaient, près de Râmagrâma: nous ne pouvons que joindre nos vœux sur ce point à ceux de M. R. D.

C. F. Oldham. — *The Nâgas. A contribution to the history of serpent-worship.*

M. O. nous donne des photographies et des détails intéressants sur le culte actuel des Nâgas ou serpents dans les vallées himâlayennes, du côté du Kaçmir. Quelques tentatives d'exégèse, qu'il a cru devoir y joindre, sont d'un évhémérisme plaisant. Les *Nâgarâja* les plus mythiques deviennent d'anciens rois du pays, de même que « les Devas sont des Kṣatriyas déifiés et des ancêtres du peuple ». Jimūtavâhana, le héros du *Nâgananda* se travestit en vizir du Nâgarâja Vasuki et se sacrifie pour couvrir la retraite de son maître, surpris dans une position difficile par son ennemi Garuḍa, etc! Il faut dire que M. O. est « Brigade-surgeon » de son métier.

G. A. Grierson. *An old Kumaunî satire.*

Texte, en dialecte du Kumaon, d'une satire point si vieille, écrite par un certain Kriṣṇa Parai, du district d'Almora, peu après sa conquête sur le Népâl (1815), et où l'auteur ne vante pas précisément les bienfaits de l'administration anglaise.

V. A. Smith. *The authorship of the Piyadasi inscriptions.*

M. S. ayant entrepris d'écrire sur Açoka un livre qui vient de paraître à Oxford (1), dut résoudre pour son compte personnel et la satisfaction de ses scrupules scientifiques la double question de savoir: 1° si toutes les inscriptions de « Piyadasi » ont été issues par le même

(1) *Açoka, the Buddhist emperor of India (volume supplémentaire aux Séries des « Rulers of India »).* Oxford, 1901. In-8°, pp. 204. 4 fr. 50.

souverain; et 2° si ce Piyadasi, doit être identifié avec Açoka. Il examine ici la première de ces questions et rassemble toutes les raisons qui tendent à prouver que les quatorze édits sur roc, les sept édits sur piliers, et les inscriptions des deux piliers du Teraï, dus à *Devânampiya-Piyadasi-Râja* ; les deux édits détachés ou du Kalinga, les deux petits édits sur roc et les édits supplémentaires sur pilier (Allahabâd et Sanchi) dus à *Devânampiya*, et enfin l'édit de Bhabra et les inscriptions des grottes de Barâbar, dues à *Piyadasi-Râja*, sont bien d'un seul et même roi et reparties sur les années 9 à 28 de son règne.

J. F. Fleet. *Tagara; Têr.*

M. F. identifie la vieille ville commerçante de Tagara, connue par les inscriptions, par Ptolémée et par le *Périple de la mer Erythrée*, avec Têr (sur les cartes: Thair ou Ther) dans le district de Naldrug, sur le territoire du Nizâm (*lat.* 18° 19', *long.* 76° 12').

M. A. Stein. — *Archæological Discoveries in the Neighbourhood of the Niya River.*

M. S. rend compte dans cette lettre des nouvelles découvertes qu'il a faites dans le Turkestan Chinois, au Nord de Niya et dont nous avons déjà rendu compte (p. 169). Ajoutons ce détail qu' « un des sceaux d'argile montre une Pallas Athènè bien gravée, avec le bouclier et l'égide ; un autre, de plus grande dimension, un Eros assis, d'un bon travail grec. » Ces découvertes remontent au mois de février. Une lettre du même auteur, datée du 24 mai et publiée dans ce même fascicule du *J. R. A. S.*, p. 642, donne des renseignements encore plus intéressants sur les fouilles du *stûpa* de Rawak, au N. E. de Khotan ; « Dans la grande cour quadrangulaire qui enfermait le *stûpa*, beaucoup de reliefs en stuc, pour la plupart des Buddhas ou des Bodhisattvas colossaux, ont été mis au jour. Ils montrent l'affinité la plus étroite avec l'art du Gandhâra, et, à en juger par les nombreuses trouvailles de monnaies, appartiennent probablement aux tout premiers siècles de notre ère... » M. S. a également fait une édifiante enquête sur l'industrie des faux mss. et xylographes « en caractères inconnus », qui a fleuri à Khotán de 1895 à 1898.

* * *

Journal of the Ceylon Branch of the Royal Asiatic Society, 1900 (Colombo, 1901).

D. W. Fergusson. — *A chapter in Ceylon History in 1630.*

L'article a trait aux abus dont les Singhalais étaient victimes sous la domination portugaise. La matière en est fournie par deux lettres : l'une est du roi de Portugal ; dans l'autre Ambrosio da Freitts da Camara explique avec beaucoup de candeur les excellentes raisons qu'avaient les Singhalais « d'envoyer notre sainte Religion au diable. » — Le même auteur publie dans un autre article quelques renseignements sur João Rodriguez de Sá e Menezes.

O. Collett. — *1° Contribution à la Malacologie de Ceylan. — 2° Huîtres perlières et pêcheries de perles.*

H. C. P. Bell. — *Rapport de l'Archæological Commissioner pour 1899.*

L'*Archæological Survey* a été réorganisé et le budget augmenté de 10.000 roupies ; un assistant pour la surveillance des fouilles et deux épigraphistes, MM. D. N. de Z. Vikramasimha

et B. Gunasekara ont été attachés au service. Pour la première fois des fouilles ont été exécutées simultanément à deux centres de recherches, Anurâdhapura et Sigiriya ; ces dernières fouilles sont terminées et l'on devait entreprendre en 1900 celles de la vieille capitale de Polonnaruwa. Enfin nous pouvons espérer une publication systématique et scientifique des anciennes inscriptions de l'île dans la future *Epigraphia Zeylanica*.

***

Journal of the Asiatic Society of Bengal. Vol. LXIX, Part I, n° 2, 1900.

A. F. Rudolf Hoernle. *An Epigraphical Note on Palm-leaf, Paper and Birch-bark.*

M. H. résume à notre usage le résultat de sa longue expérience des mss. asiatiques. Les deux palmiers qui fournissent les feuilles à écrire sont le Talipat (*Corypha umbraculifera* ou *taliera*) et le Palmyra (*Borassus flabellifer* [et non *flabelliformis*]). Ce dernier serait originaire d'Afrique : en tout cas son usage dans les mss. indiens de la vallée du Gange n'apparait qu'à partir du troisième quart du XVIIe siècle ; en revanche il finit par y supplanter presque entièrement le *corypha*, sauf au Bihâr où l'usage exclusif de ce dernier continue jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Dans l'Inde occidentale, on ne s'est jamais servi que de feuilles de *corypha*. Il est vrai de dire que la feuille de palmier y est remplacée par le papier dès le milieu du XVe siècle. Dans l'Inde orientale, où l'usage de papier ne commence qu'un siècle plus tard, les deux systèmes vivent côte à côte jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Le papier apparait dans l'Inde du Nord-Ouest avec les Arabes, dès le XIe. Hiuen-tsang signale dans le Konkan une plantation d'arbres *tâla*, pour le commerce en gros de la feuille. Al-birûni, qui en note l'emploi, constate également celui de l'écorce de bouleau (*bhûrja*, *betula utilis*) dans l'Inde du Nord-Ouest. Il est à remarquer que les plus anciens mss. sur écorce de bouleau imitent la disposition des mss. sur feuilles de palmier. Ceci, et d'autres raisons techniques, donneraient à penser au Dr H. que le vieil alphabet *brâhmi* a eu son origine dans les ports de la côte occidentale (entre 650 et 550 B. C. ?), aux environs de Bombay, et qu'une partie de ses particularités sont dues au fait qu'il a été d'abord écrit à la pointe sèche sur feuilles de palmier.

H. Francke (Moravian Missionnary, Leh). *A collection of Ladakhi proverbs.*

Ferd. Hahn (German Evangelical Lutheran Mission). — *A Primer of the Asur dukmâ, a dialect of the Kolarian language* (communiqué par le Dr G. A. Grierson).

Babu Mon Mohan Cakravarti. — *An inscription of the time of Kapilendra-Deva of Orissa, from Gopinâthapura, Cattack* (XVe s.).

— *An inscription of the time of Nayapâla-Deva, from the Kṛiṣṇadvârikâ-temple at Gayâ* (XIe s.).

— *Part* III, 1900.

L. A. Waddell. *The tribes of the Brahmaputra valley : A contribution on their physical Types and Affinities.*

La publication de cet intéressant article a été retardée par le départ du Dr W. à la suite du corps expéditionnaire indien en Chine. Il commence par signaler que l'un des effets de la pénétration anglaise en Assam « sur la route naturelle de l'Inde au cœur de la Chine, le long de la ligne de moindre résistance géographique et ethnique », aura tôt fait de détruire les

langues et les coutumes indigènes : « A la suite du désarmement et de l'occupation militaire de plusieurs points, des routes et, dernièrement, le plus puissant de tous les facteurs de désintégration sociale, les chemins de fer sont rapidement poussés à travers ces montagnes jadis redoutées. Il n'est pas rare, dit-on, de voir un Naga, qui, il y a deux ou trois ans, était un sauvage nu et « chasseur de têtes », du type le plus prononcé, aujourd'hui vêtu d'un complet de drap et portant un parapluie de Manchester, prendre son billet à la prochaine gare... » Malheureusement pour la science, continue le Dr W., on ne fait rien pour conserver le souvenir des vestiges de société préhistorique (matriarcat, etc.) qui subsistent encore au milieu de ces tribus, infiniment plus primitives que celles de l'Inde propre. Il a du moins mis à profit ses loisirs pour continuer de ce côté les études qu'il avait entreprises parmi les tribus du Sikkhim et du Bhutan ; celles-ci sont d'ailleurs plus apparentées à celles de l'Assam qu'aux populations trans-himâlayennes du Tibet. Il nous donne ici une série de notices ethnographiques rangées par ordre alphabétique, des tables de mensurations et dix-sept planches photographiques consacrées aux tribus de la vallée du Brahmapoutre, Abor, Ahom (Asom, d'où Assam), Chins, Kasias, etc. et les fameux Nagas dont le nom, soit dit en passant, signifierait seulement « sauvages montagnards ».

* * *

The Indian Antiquary. (Mai à juillet 1901).

H. Hirschfeld. — *New researches into the Composition and Exegesis of the Coran* (Mai et juin).

R. C. Temple. — *Extracts from the Bengal Consultations of the* XVIIIth *Century relating to the Andaman Islands* (Mai). — *An unpublished* XVIIIth *century Document about the Andamans.* (Juin.)

S. M. Campbell. — *Notes on Spirit Basis of Belief and Custom.* (Mai et juillet.)

N. M. Venkataswami. — *Folk-lore in the Central Provinces.* (Mai).

J. F. Fleet. — *Spurious Indian Records.* (Juin).

La substance de cet article a été lue, sous le titre de « Curiosités de l'Epigraphie indienne », devant la section indienne du XIIe congrès international des Orientalistes, à Rome, le 10 octobre 1899. M. F. non seulement établit l'existence de faux documents épigraphiques, forgés le plus souvent pour servir de titres de propriété, mais donne la liste de 59 d'entre eux ; ils sont en grande majorité gravés sur plaque de métal : cinq seulement sont sur pierre.

— *Notes on Indian History and Geography.* (Juillet.)

M. F. identifie le pays de Sindavâḍi (district de Bellary etc.) et autres districts de l'Inde du Sud et en esquisse l'histoire d'après des inscriptions du Xe au XIIIe siècle.

Prof. A. Weber. *The Çatruñjaya-Mâhâtmyam (a contribution to the history of the Jainas)* édité par J. Burgess. (Juin et juillet.)

Nous avons déjà eu plus haut l'occasion de dire ce qu'est un *mâhâtmya* (v. p. 364, n. 2). Celui-ci est consacré au panégyrique de la sainte colline de Çatruñjaya, à Palitana (Gujerate), l'un des plus grand centres de pélérinage pour les Jainas. L'article reproduit l'analyse qu'en a donnée depuis longtemps le Prof. Weber, avec quelques additions.

— *On the history of Religion in India.* (Juillet.)

C'est encore une traduction (due à M. G. Grierson) d'un article du Prof. Weber, — magistral résumé qui échappe à l'analyse — de l'histoire des religions de l'Inde, depuis les temps dits védiques jusqu'à nos jours. Notons que le Prof. Weber maintient l'idée que la légende et les fêtes de Kṛṣṇa seraient inspirées de celles du Christ. On s'étonne de trouver encore sous le patronage d'un si grand nom des expressions comme « l'expulsion du Bouddhisme de l'Inde ». La conclusion est curieuse : « Pour l'Inde nous ne pouvons pas espérer de salut aussi longtemps que, d'une part, elle n'aura pas absolument rompu avec cette habitude traditionnelle (celle de déifier ses *guru* ou précepteurs spirituels) et d'autre part, que les forces physiques de son peuple ne retrouveront pas une vie et une vigueur nouvelles grâce à la réadoption de la viande comme nourriture.....» Le patriarche des études indiennes prend position comme ennemi décidé du régime végétarien.

CH. PARTRIDGE. — *A complete verbal Cross-Index to Yule's Hobson-Jobson or Glossary of anglo-indian Words.* (Juin et juillet.)

The Orient. — N° 3. Juillet 1901.

Dr G. TOKIWAI. — *Wer is der Bhikṣu Kun-tou-po-han?*

Identification de ce nom, porté par l'un des dix-huit grands *arhat* ou *lohan* des temples bouddhiques chinois, avec Kuṇḍopadhâniyaka, surnom du fameux *bhikṣu* Pûrṇa (Cf. Eug. Burnouf, *Introd. à l'histoire du Bouddhisme indien*, p. 260, n. 1, et *Divyâvadâna*, II, p. 44).

J. YAMAGATA. — *Histoire d'une conspiration chrétienne* (au Japon, XVIIe siècle).

Miss E. R. SCIDMORE. — *Buddha-Gaya.*

Simple récit de touriste qui a lu les pèlerins chinois. Le nom véritable est Bodh-Gayâ.

B. KISHIMOTO. — *The* NO *Drama and* KYOGEN *Comedietta.*

Mélanges. — La bibliothèque de feu Max Müller aurait été acquise par l'Université de Tokyo au prix d'environ 36.000 *yen*, frais de transport compris.

Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft. Vol. LV, fasc. 2.

H. OLDENBERG. *Zu Hiraṇyakeçin, Gṛhy.*, I, *11*, *1*.

M. O. défend contre Böhtlingk l'interprétation qu'il a donnée de cette stance dans les *Sacred Books of the East.*

W. CALAND. *Zur Exegese und Kritik der rituellen Sûtras.*

34. *prâṇa*=expiration, *apâna*=inspiration — 35. Reprend l'interprétation de *Vaitânasûtra* 12, 14, donnée par Garbe — 36. Corrections apportées au texte de l'*Apastamba-Çrauta-sûtra* de Garbe.

H. Oldenberg, *Ṛgveda*, vi, 1-20.

Spécimen d'un travail critique sur le texte entier du *Ṛgveda*, que M. O. s'est proposé d'entreprendre.

J. H. Mordtmann. *Uigurisches.*

Lettre de Nedjib Assym Bey, qui vient de découvrir dans la bibliothèque d'Aja Sophia un nouveau manuscrit ouïgour.

Tijdschrift voor indische Taal-, Land- en Volkenkunde. Vol. xliv, fasc. 1.

A. C. Kruijt décrit les différentes pratiques en usage dans la tribu des Toradja (centre des Célèbes) pour faire tomber la pluie. Le premier procédé consiste à essayer d'attendrir les divinités, par exemple en faisant pleurer des guirlandes de moules suspendues aux arbres du rivage ; si ce moyen ne réussit pas, on peut encore exciter leur courroux (qui se manifestera également par un orage) en faisant commettre par un homme de la tribu quelque inceste ou crime contre nature. Certains sorciers nommés *sando* ont la spécialité de commander à la pluie et de la chasser, etc. — Dans un autre article le même auteur étudie encore la manière *toradja* de consulter les augures, au moyen de grains de maïs, de cordelettes, de noix de coco, etc.

M. Joustra. — *L'écriture et la prononciation de la langue des Batak-Karo.*

J. Knebel — *Varia javanica.*

Traditions et renseignements de source indigène sur les sujets suivants : 1° La *tribu des Orang-Kalang* (étude ethnographique) ; 2° *Pasar Londa* (épisode d'une guerre entre deux chefs javanais en 1664) ; 3° *La légende de Telaga Pasir* (trouvaille d'un œuf magique qui change celui qui le mange en serpent) ; 4° *Sur la fête Tengkib* (fête qui se célèbre le septième mois de la première grossesse et où la femme enceinte est baignée en sept espèces d'eaux, frottée de sept espèces d'onguents, revêtue successivement de sept parures, etc.) ; 5° *La légende de Njai-Ageng Nagapertala* (serpent de pierre que l'on va consulter comme oracle) ; 6° *Les voleurs et leur argot* (notes sur les contrebandiers d'opium, etc.) ; 7° *Sur la propreté des Javanais* (détails plutôt répugnants sur les diverses manière de faire la chasse aux animaux parasites etc.)

S. Van Ronkel. *Un conte d'espiègle et un conte de cerf-nain en langue Rangéane.*

J. Brandes publie deux vieux rapports sur le Boroboudour antérieurs à 1814, date qui marque l'arrivée de Cornelius en cet endroit. Le premier est tiré du *Babad Tanah Djawi* et nous reporte à l'année 1709 ; le second se trouve dans un manuscrit javanais traitant d'événements de l'année 1758.

Bijdragen tot de Taal -, Land- en Volkenkunde van Nederlandsch - Indie. Vol III, fasc. 1 et 2.

C. van den Berg publie un long et intéressant travail sur les origines, le développement et l'organisation actuelle de la communauté musulmane indigène à Java et à Madoura.

F. Kohlbrugge étudie les coutumes de l'Insulinde au sujet du nom qu'il s'agit de donner à l'enfant nouveau-né.

D. Engelhard. Etude accompagnée d'une carte sur le district de Doessoulanden (Bornéo).

C. Poensen étudie dans une *babad* (chronique) javanaise la vie de Mangkubumi, le premier sultan de Ngajogyakarta.

M. Pleyte. *Contribution à l'étude du Mahâyâna à Java.*

A. Kern. *Sur une tribu parlant le javanais dans la résidence de Preanger (Iles de la Sonde).*

H. Inynboll nous fait connaître la traduction en vieux javanais de quelques stances indiennes qui se trouvent suivies de leur original sanskrit dans un mss. de Leyde appelé *Sâra-samuccaya*.

CHRONIQUE

INDO-CHINE

— Ecole Française d'Extrême-Orient. — M. P. Pelliot, professeur de chinois, s'est embarqué pour la France, le 19 juillet, en congé de convalescence.

— M. Ed. Huber, attaché à l'Ecole, après avoir pris la part la plus active au classement de nos livres chinois, tibétains et mongols, vient de partir en mission dans la Chine méridionale. Le but tout spécial de son voyage est de visiter les couvents bouddhiques et les bibliothèques privées — il n'en est pas d'autres en Chine — de Canton et de Fou-tchéou. Il n'a pas manqué de se rendre, en passant à Huê, au bureau des Annales, où il a reçu le meilleur accueil et où il se promet de revenir.

— Avec le consentement de M. le Directeur général des Travaux publics, M. H. Dufour, architecte diplômé par le gouvernement, inspecteur des Bâtiments civils, a été détaché à l'Ecole pour une période de trois mois. M. Dufour se propose d'étudier le « Bayôn » d'Angkor-thom — assurément le monument le plus original qu'ait produit l'architecture khmère.

— M. Ch. Carpeaux, chargé d'une mission d'études archéologiques en Indo-Chine, a été mis par M. le Gouverneur général à la disposition du Directeur de l'Ecole et adjoint à M. Dufour. Il s'occupera particulièrement du soin de photographier et d'estamper les bas-reliefs qui décorent les galeries du Bayôn.

— M. le Général commandant en chef a consenti à détacher pour trois mois, à l'Ecole, M. le capitaine Bonifacy, de l'infanterie coloniale, brêveté pour la connaissance de l'annamite et des caractères chinois. M. Bonifacy achève en ce moment ses études sur les Mán Quần Cộc, (v. p. 283) et a l'intention de les étendre aux autres groupes de Mán (Cao lan, Quần trắng, Đại bản etc.) qui habitent les provinces tonkinoises de Thái-nguyên, Vĩnh-yên, Tuyên-quang et Hưng-hóa.

* * *

Bibliothèque. — M. le Gouverneur général a fait don à la Bibliothèque des ouvrages suivants :

E. Aymonier. — *Le Cambodge* (*Le royaume actuel*). Paris, Leroux, 1900. In-8°, 478 pp. (Pour un premier compte-rendu, v. p. 46).

A. Pavie. — *Géographie et voyages. Exposé des travaux de la mission Pavie, Indo-Chine, 1879-1895.* (*Introduction, première et deuxième périodes = 1879-1889*). Paris, Leroux, 1901. In-4°, 328 pp., 18 cartes, 140 illustrations et un portrait de l'auteur par P. Renouard (v. le compte-rendu, p. 372).

Collection Courtellemont. *L'empire colonial de la France. Madagascar, la Réunion, Mayotte, les Comores, Djibouti* (Préface de M. Chailley-Bert ; texte par le R. P. Piolet et M. Ch. Noufflard ; illustrations directes d'après nature par M. G. Courtellemont). Paris, Firmin-Didot et Challamel, 1901. In-4°, 218 pp., 149 ill.

— Le gouvernement de l'Inde britannique a fait don à la Bibliothèque de trois nouveaux volumes de l'*Archæological Survey of India*, tous les trois édités, ainsi qu'il convient à des publications archéologiques, avec un grand luxe d'illustrations. Ce sont :

J. Burgess. — *The Muhammadan Architecture of Ahmadabâd* (Part I., A. D. 1412 to 1520). Londres, 1900. 112 planches.

Edm. W. Smith. — *Moghul Colour Decoration of Agra.* Allahabâd, 1901. 103 planches.

V. A. Smith. — *The Jain Stûpa and other Antiquities of Mathurâ.* Allahabâd, 1901. 107 planches (v. p. 375).

— Le gouvernement des Indes Néerlandaises a fait don à notre Bibliothèque du volume suivant, qui a paru sous ses auspices :

Dr J. Brandes. — *Description des manuscrits javanais, balinois et sassaks légués par feu le Dr Van der Tuuk à la bibliothèque de l'Université de Leyde*, Batavia, 1901 (tome premier).

— M. l'Inspecteur général des Douanes impériales chinoises, à Shang-hai, nous a envoyé, sur notre demande, plusieurs des ouvrages de statistique publiés par ses soins. Nous avons reçu :

1° *Returns of Trade and Trade Reports for the year 1900* (en deux parties intitulées, 1° : *Rapport sur le commerce de la Chine et résumé des statistiques ; 2° Rapports et Statistiques pour chaque port et Rapport sur le commerce de la Chine avec l'étranger*) ;

2° La *Gazette des Douanes* (*Customs Gazette*), nos 129 et 130, janvier-mars et avril-juin 1901 ;

3° Le *Medical Report* pour le semestre finissant le 31 mars 1900 (n° 59) ;

4° La *liste des phares, bouées etc. de Chine pour 1901* (n° 29), avec huit cartes.

Nous espérons que l'envoi de ces utiles documents sera continué à notre Bibliothèque.

— La Société Asiatique de Paris a donné une nouvelle marque de l'intérêt qu'elle porte à l'Ecole en faisant don à notre Bibliothèque de près d'un demi-siècle du *Journal Asiatique* (1853-1900) et de la belle traduction des *Prairies d'or* de Maçoudi par son président, M. Barbier de Meynard.

— M. le Résident supérieur au Cambodge a fait don à la Bibliothèque d'un volume autographié contenant une *Etude sur l'alphabet cambodgien* et un *Manuel de langue cambodgienne*, par Jeanneau. A côté de quelques théories linguistiques contestables, cet ouvrage, qui date de 1870, contient, sous forme de vocabulaires ou de dialogues, quantité de renseignements précieux sur la langue, l'organisation politique et sociale, et les us et coutumes du Cambodge. (Cf. p. 281).

— M. le Résident supérieur au Tonkin a également fait don à la Bibliothèque d'un exemplaire autographié du *Cours de Chữ-Nôm*, de M. A. Chéon, divisé en trois parties : 1° *Formation des Chữ-Nôm et vocabulaire élémentaire par catégories*; 2° *Analyse des Chữ-Nôm des « Cent textes »*, (recueil qui fait suite au cours de langue annamite); 3° *Transcription en Chữ-Nôm des « Cent textes »*. Il a également fait parvenir un exemplaire imprimé de ce *Recueil des Cent textes* et du *Cours de langue annamite* qui vient de paraître chez F.-H. Schneider, à Hanoi.

— Nous avons reçu du R. P. Boucher, recteur du collège de Zi-ka-wei, le *Nankin port ouvert* de feu le R. P. Louis Gaillard (Shang-hai, imprimerie de la mission catholique, 1901), qui forme le n° 18 des *Variétés Sinologiques*.

— Nous avons reçu les volumes n° 9 et 10 de la « Bibliothèque d'Etudes » qui fait partie des *Annales du Musée Guimet*. Ce sont :

Nathan Söderblom. — *La vie future d'après le Mazdéisme, à la lumière des croyances parallèles dans les autres religions, étude d'eschatologie comparée*, traduite du manuscrit suédois de l'auteur par J. de Coussanges. Paris, E. Leroux, 1901.

H. Kern. — *Histoire du Bouddhisme dans l'Inde*, traduite du néerlandais par Gédéon Huet. Paris, E. Leroux, 1901 (Tome premier).

— M. P. Macey, commissaire du Gouvernement à Muong-son, nous a adressé trois études fort bien faites sur les groupes ethniques suivants : 1° les *Khâs khaô*, les *Khâs thiê* des Siamois, qui s'appellent eux-mêmes *K'mous* et possèdent un grand nombre de villages ; 2° les *Pou-hoc*, qui au contraire ne représentent guère qu'un millier d'individus ; 3° les *Pong* qui se nomment eux-mêmes *Pou-K'emieng* et comptent environ cinq cents familles. Ces trois variétés de Khâs sont les seules que renferme la province des Hua Phans. Chaque étude comprend une notice ethnographique et un vocabulaire rédigés sur le plan de l' « Instruction pour les Collaborateurs de l'École française d'Extrême-Orient ».

— Nous avons reçu de M. le capitaine Maire, un vocabulaire mán cóc, accompagné de notes grammaticales et d'un recueil d'expressions usuelles. M. le Général en chef nous a éga-

lement transmis du même auteur une étude ethnographique sur les Mán, très curieusement et abondamment illustrée.

— M. le lieutenant de Pélacot nous a adressé une intéressante étude historique sur le Tra-ninh, accompagnée d'une liste généalogique des rois de Xieng-Khouang (Haut-Laos).

— M. Finot a mis à profit son voyage en Europe pour enrichir notre Bibliothèque. Le fonds européen vient de s'accroître par ses soins de plus de cinq cents volumes, dont quelques-uns fort rares et tous relatifs à l'Extrême-Orient.

⁂

Musée. — M. le Gouverneur général a fait don au Musée d'un beau gong ancien, en bronze, de travail chinois.

— M. de B. a enrichi la section ethnographique de treize nouveaux objets provenant des Battah (Indes Néerlandaises); ce sont des instruments de musique, un masque, des armes, une amulette contre les balles, etc., et une très curieuse déclaration de guerre consistant en une lettre écrite sur un morceau de bambou, un glaive en bois, une pointe de lance en bambou et une torche symbolisant l'incendie.

— Au mois de juillet dernier M. le Gouverneur général nous a transmis une lettre de M. O'Connell, alors résident à Soai-Rieng (Cambodge), par laquelle ce dernier lui annonçait, conformément aux dispositions de l'arrêté du 9 mars 1900, les découvertes qu'il venait de faire dans les restes d'un édifice en briques, appelé Bassak (prononciation annamite : Bathak), dans la province de Rom-duol. Notre collaborateur, M. Adh. Leclère, nous signalait en même temps tout l'intérêt de ces trouvailles. Comme elles provenaient d'un monument entièrement ruiné, nous avons demandé et obtenu l'entrée immédiate au Musée, vu leur rareté et leurs petites dimensions, de tous les objets de métal : quant aux statues de pierre et autres sculptures, nous avons du remettre à plus tard le soin de décider de leur destination. M. Thouvenin, successeur de M. O' Connell, nous a fait parvenir le 10 août dernier une collection comprenant : deux petites statues et deux statuettes en bronze, avec divers fragements, dont quelques-uns appartiennent à une statue de plus grandes dimensions ; deux cymbales, un grelot (probablement détaché du cou d'un Nandin), des mortiers, des têtes de Nâga, des morceaux de socles, et un grand nombre de débris du même métal ; deux feuilles d'arbre, et une bague en or ; une trentaine de gemmes (cristal de roche, cornaline, améthyste, etc.,) dont deux gravées et portant l'une l'empreinte d'une conque, l'autre d'un poisson : enfin deux statuettes de Gaṇeça en pierre. Il va de soi que les fouilles de Bassak, puisqu'on a tant fait que de les entreprendre, seront méthodiquement continuées et menées à bonne fin par les soins de l'Ecole. Nous publierons ultérieurement une notice détaillée sur les édifices mis au jour et les objets qui en sont sortis.

— Notre collaborateur, M. P. Odend'hal, résident de France à Phanrang, a fait entrer au Musée le «trésor» trouvé au cours des travaux de déblaiement du temple de Po-Klong-Garai (*Inv. som.*, nº 17-20) par M. H. Parmentier, membre de l'Ecole (*v. ci-dessous*).

A ce trésor est venu se joindre un autre vase de terre grise, à quatre godrons, — col, bec et anse brisés — que M. H. Parmentier a également trouvé près du soubassement des tours de Hoà-lai (*Inv. somm.*, nº 28-30).

— M. P. Macey, commissaire du gouvernement à Muong-son, outre les études énumérées plus haut, nous a fait parvenir pour le Musée cinq Buddhas de bronze de l'ordinaire style laotien ; ces statuettes proviennent de fouilles pratiquées dans les *that* en ruine de Muong-Hua Muong, l'ancienne première capitale des Hua-Phans Ha Tang Hoc (Hua Phans cinq, plus un sixième). Il y a joint les renseignements suivants :

« On peut faire remonter leur origine aux premiers temps de la conquête du pays par le Roi de Vien-Chang, Tiao Anou ; c'est-à-dire vers le milieu du XVIIIᵉ siècle de notre ère, ou entre les années 1108 et 1112 de l'ère laotienne. La tradition dit qu'à cette époque furent instituées les deux capitales de la nouvelle conquête : Muong Hua Muong, première capitale, (Hua pô), et Muong Xieng Khô, seconde capitale (Hua mé), soit : capitale "père" et capitale "mère". Pour marquer cette nouvelle ère de l'histoire du Royaume de Vien-Chang et donner

son empreinte à la conquête, on construisit, dans les deux nouvelles capitales, des pagodes et des *that* qui, depuis, furent dévastés et détruits par les Siamois, les Hôs, les Annamites et les Khâs révoltés, en vue de s'emparer des matières et pierres précieuses enfouies, suivant l'usage, dans leurs fondations. De tous ces édifices élevés à grands frais, il ne reste, après un siècle et demi environ, que des débris informes que la puissante végétation de la forêt et les terrassements des termites ont recouverts...»

— M. le lieutenant Oum, en rentrant de sa mission au Darlac, nous a fait parvenir, par l'intermédiaire de M. Adh. Leclère, un fragment d'acrotère, en grès, représentant la silhouette d'un Nandin; ce morceau provient d'un temple nouvellement découvert et très probablement cham, qui serait situé au confluent de l'Au-Thâl et du Ja-Leou, près du village de Tali dans le Darlac, à deux journées au Nord de Ban-Don. Les linteaux de grès de la porte porteraient des inscriptions, naturellement inédites; le temps a malheureusement manqué à M. le lieutenant Oum pour les estamper.

— Nous sommes heureux d'annoncer l'entrée au Musée de la stèle de Vat-Pou, récemment trouvée près de Bassac (Laos) par le R. P. Couasnon (v. p. 162).

— Notre collaborateur, M. H. Dufour, a fait don au Musée de 24 cachets cambodgiens en bois et un en ivoire : il a également réuni un grand nombre d'empreintes de ces cachets, qui sont d'une exécution extrêmement artistique et sur lesquels il prépare une étude.

Par son intermédiaire, M. Thouvenin a ajouté à notre collection dix-huit autres cachets du même genre, provenant de la résidence de Soai-Rieng.

— Le Musée a acquis de M. Knosp, architecte à Hanoi, une collection de numismatique comprenant un total de 1933 monnaies ou médailles se décomposant ainsi : 692 pièces annamites ; 980 chinoises ; 146 de diverses provenances (Corée, Japon, Cambodge, Siam) ; 63 amulettes ; 62 non classées. Cette collection constitue un premier fonds chinois et annamite que des achats et des trouvailles du genre de celles déjà faites sur l'emplacement de Đại-la (v. p. 38) continueront à développer.

— Le Musée a également fait l'acquisition par l'obligeant intermédiaire de M. Bouyeure, résident de Nha-trang, d'un beau fusil damasquiné d'or et à crosse finement sculptée ; une inscription incrustée en caractères d'or sur la couche le dénomme « fusil à l'écho céleste » et le date de la première année du règne de Tự-Đức (1850), à qui il doit avoir appartenu.

A cette arme sont encore venues se joindre par achat deux jolies boîtes à bétel en cuivre ciselé et décorées de plaques d'or repoussé, de travail également annamite.



FIG. 72.

* * *

Annam. — M. Parmentier, architecte, membre de l'École française d'Extrême-Orient, nous communique les renseignements suivants sur les objets qu'il a récemments découverts auprès d'un temple cham voisin de Phanrang (*Inv. sommaire* 17-20) et qui depuis sont entrés au Musée :

« Au cours des fouilles exécutées dans le courant du mois d'août 1901 au sanctuaire de Po-Klong-Garai, fouilles qui avaient pour objet d'en déterminer plus exactement les dispositions architecturales, nous avons eu la bonne fortune de mettre la main sur une cachette qui contenait une partie du trésor du temple. Cette cachette renfermait dix-huit pièces de métal : un plat en argent, quatorze vases de même nature, deux vases en argent doré, un vase en or (fig. 72-73). Ces pièces

étaient réunies, paraît-il, dans une caisse en bois dont les débris sont tombés en poussière, lors de l'extraction; elles étaient abritées sous une ou deux grosses pierres qui formaient voûte au-dessus, car elles s'appuyaient sur le mur de la terrasse à l'extérieur du monument; ce dépôt a été trouvé vers le milieu de la paroi N. de cette terrasse.

« Le plat est circulaire et n'a guère plus de vingt-cinq centimètres de diamètre ; les grands vases d'argent (fig. 73, 1) en comptent une vingtaine en hauteur ; les autres, une quinzaine ; le vase d'or (fig. 72), une dizaine. Ils sont tous de forme à peu près semblable, et comportent un couvercle retenu par une chaînette (fig. 73, 3). Ces couvercles sont ornés comme le marli du plat d'un ou deux rangs de godrons (fig. 73, 2). C'est là d'ailleurs leur seule décoration ; elle est obtenue, comme la masse même du vase, par un repoussé sur une forme en creux. La structure en est curieuse ; peut-être donne-t-elle l'explication d'un passage obscur de l'inscription XXX (408 A 2, st. 2) de Bergaigne : il s'y agit d'un vase en trois pièces, qu'il propose d'entendre par couvercle, vase et plateau ; ceux-ci, outre le couvercle, sont formés de deux écuelles opposées. Le joint de suture est sur la panse du vase ; il est d'ailleurs généralement désoudé. Mais l'auteur de l'inscription eût-il attaché tant d'importance au détail de cette structure ?

« Il est à présumer que cette cachette fut pratiquée par les Chams lors de la conquête annamite ; c'est-à-dire qu'elle serait contemporaine de la fin du XVe siècle A. D. Il est probable également que les vases ne sont pas antérieurs à la fondation du temple qui date du règne de

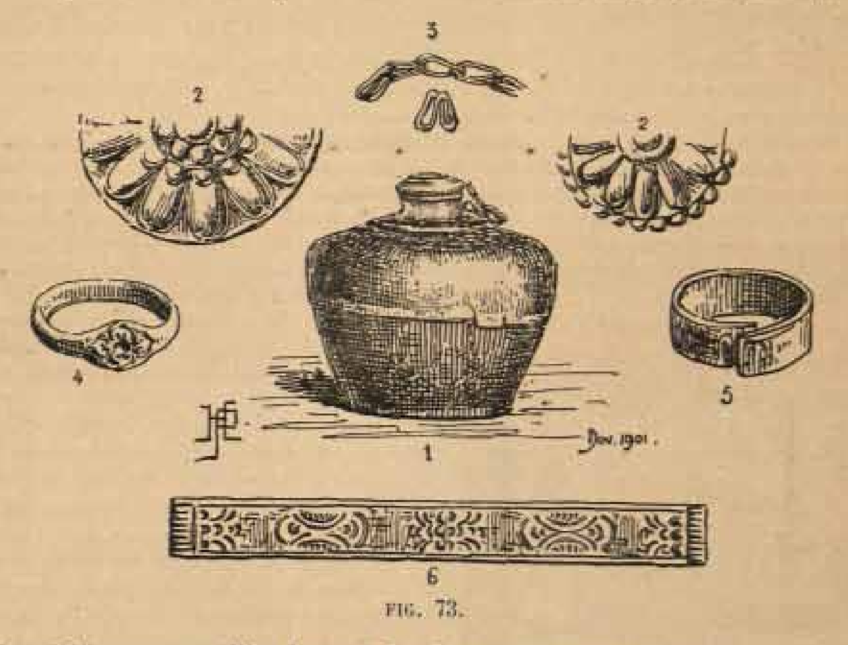


FIG. 73.

Çrî-Jaya-Siṃhavarman III (début du XIVe A. D.). Peut-être sont-ils mentionnés dans l'inscription de la face extérieure du pilier N. du monument ; M. Aymonier, malheureusement, n'a pas consigné la fastidieuse énumération des vases donnés au temple. Un seul fait est à retenir dans leur situation : c'est que la cachette est bien postérieure à l'érection du monument ; car elle date vraisemblablement d'une époque où les terres avaient commencé à s'accumuler le long des murs de la terrasse ; ceux-ci, qui n'ont guère que deux mètres, étaient presque complètement enterrés lors de nos travaux.

« Nous ne nous étendrons pas davantage sur les particularités de cette cachette que nous n'avons point vue nous-mêmes : cette découverte eut lieu un des rares jours où d'autres soins nous empêchèrent de suivre exactement le travail des fouilles : celle-ci fut menée à fond et très-rapidement dans l'espoir que la trouvaille échapperait ; et ce n'est pas sans quelque diplomatie que nous sommes parvenus à nous faire montrer la nouvelle cachette.

« Une autre trouvaille fut faite sous nos yeux à l'angle N.-E., au retour du petit pylône d'angle.

C'est celle d'un vase en terre, d'une forme générale élégante (fig. 72), à fond courbe. Une brique posée à plat en protégeait le large orifice. Au fond était une petite cassette en bronze (fig. 72) pleine d'ossements calcinés. Les Chams, par tradition, nous affirmèrent que ces débris avaient pour origine le crâne du mort inciné ; ces fragments sont trop petits pour que nous en décidions.

« Enfin deux bagues furent trouvées : l'une est un anneau d'argent plat orné d'un simple décor (fig. 73, nos 5 et 6) qui provient des déblais de l'angle S.-E. de la tour centrale ; l'autre fut extraite du guano de chauves-souris qui encombrait la tour, lors de son nettoyage (fig. 73, no 4).

« La position de ces divers objets n'autorise aucune conjecture spéciale sur leur époque : tout au plus peut-on dire qu'il doivent être postérieurs au monument.

« Nous ne croyons pas que l'édifice contienne d'autres cachettes ; nos travaux de déblaiement, à peu près complets, les eussent mis au jour. Seul le sanctuaire, comme les rares tours que les Annamites n'ont point fouillées, pourrait peut-être cacher d'autres dépôts sous son dallage. Par respect pour le culte encore rendu au dieu intérieur, nous n'avons pas voulu y faire des fouilles dont le résultat d'ailleurs nous paraissait fort douteux (1). »

Ajoutons que M. H. Parmentier a eu également la bonne chance de dégager une inscription gravée sur les trois faces d'un petit rocher de forme pyramidale situé en contrebas de la terrasse du temple du côté de la façade Est. Il en a rapporté deux bons estampages.

*
* *

— Notre collaborateur, le R. P. Cadière, nous envoie la description suivante de la statue de de la grotte de Chuà-hang, dont il a déjà été question plus haut (p. 207) et qui nécessite l'adjonction d'un nouveau numéro à l'*Inventaire sommaire* :

« Cette statue se trouve sur le territoire du village de Bố-Khê (Quảng-bình) à quelques centaines de mètres au Nord du cap Đá-nhảy, et à la même distance du bord de la mer, le long de la petite chaine de colline dite de Đá-nhảy. La grotte où elle se trouve, appelée Chuà-hang, « la pagode de la grotte », est élevée au-dessus du niveau du sol de deux mètres environ ; elle est précédée d'escaliers en pierres grossièrement assemblées ; à l'ouverture, il y a quelques pans de murs de construction récente et quelques troncs de colonnes ou autres pièces de charpente provenant d'un petit édifice incendié. Deux grands arbres s'élèvent de chaque côté. La grotte a une ouverture très étroite ; la chambre, où est la statue, mesure environ 2 mètres de large sur 4 de profondeur et 1 m 50 de hauteur ; elle se termine par un boyau de 8 à 10 mètres de profondeur, où l'on pénètre en rampant. La statue est au fond de la salle, dans une petite niche en maçonnerie de construction récente. Au coin, à gauche, en entrant, sous une couche de sable et de pierres, j'ai mis à jour de larges briques superposées qui devaient former le piédestal primitif de la statue. J'ai fait creuser 0 m 80 environ sans en voir la base. Les briques, très ramollies par l'humidité, ont cela de particulier que, à la terre rouge qui les compose, on a mélangé de la balle de riz en petite quantité. Le sol de la grotte paraît avoir été considérablement exhaussé.



FIG. 74.

(1) La fig. 72 représente à droite : le vase d'or ; à gauche : l'urne et la cassette à reliques. — Le dessin de la fig. 73 nous montre : 1°, un vase d'argent (tous les vases sont à la même échelle) ; 2, des décors de couvercles ; 3, un bout de chaînette et des maillons ; 4 et 5, les bagues ; 6, la bague no 5 développée.

« La statue, en pierre dure, repose sur un socle attenant, de la même pierre, de 0m 30 de large sur 0m 25 en profondeur et 0m 04 d'épaisseur. Elle a environ 0 m 35 de hauteur (dimensions approximatives).

« Le buste est en général bien conformé ; mais la tête, assez fortement penchée en arrière, est moins régulière Elle a été détachée et recollée avec de la cire. Il manque la moitié de la main gauche. Les Annamites disent que le tigre, étant une nuit entré dans la grotte, sauta sur la statue croyant que c'était une personne vivante et la mutila ainsi. La chevelure est formée de petites tresses descendant du sommet de la tête où se trouve un gros chignon placé, non à l'annamite, mais tout à fait au sommet de la tête ; de chaque côté des oreilles quelques mèches descendent sur les joues. Par derrière, sur le cou, la chevelure est coupée en rond.

« Les oreilles sont larges, longues, proéminentes, à lobes très développés ; le front étroit et bombé ; les arcades des sourcils très prononcées ; les yeux à fleur de tête, en amande, non bridés ; le nez petit et épaté ; la bouche lippue ; les lèvres proéminentes, larges, avec une petite moustache en croc, simplement dessinée à la lèvres supérieure : il manque une partie de la joue droite.

« Des deux mains, l'une, la droite, placée sur la poitrine, tient un court chapelet qui descend jusqu'à la main gauche dont il manque une partie et qui était étendue, la paume en l'air, à la hauteur du nombril.

« Les jambes sont bien conformées, repliées en avant, la jambe droite par-devant, le dessus du pied faisant face au spectateur.

« Les ornements consistent en une large ceinture de 0m03 environ, avec dessins formés de lignes horizontales et de petits cabochons ; le *langouti* est pris par derrière dans la ceinture, le bout dépassant un peu en haut et venant ressortir par devant, où une large langue retombe sur les jambes croisées : les plis de l'étoffe se marquent sur les cuisses.

Au cou, un collier ou bandeau, large par-devant, allant en s'amincissant vers les épaules, est noué derrière le cou, les deux bouts retombant sur le dos. Les bras portent un bracelet à deux rangs de perles au poignet, et un autre bracelet triple avec large plaque rhomboïdale au-dessus du coude ».



FIG. 75.

Nous n'avons rien à ajouter à cette description aussi exacte que minutieuse (v. fig. 74). Remarquons seulement que dans l'ensemble la pose et le geste sont des plus gauches. La posture assise à l'indienne, en *padmâsana*, exigerait que les jambes fussent encore plus entrecroisées et la plante du pied droit retournée en-dessus ; la main gauche, qui veut figurer le geste de la médidation (*dhyâna-mudrâ*) devrait reposer dans le giron etc. La statue est évidemment l'œuvre d'un médiocre sculpteur et qui commençait à perdre la tradition. Mais la *jatâ*, le chignon caractéristique, fait aussitôt reconnaître une figure çivaïte. Rien ne s'oppose même à ce que nous soyons en présence d'un Çiva ascète, forme non moins communément adorée que celle du Çiva orgiaque et dansant. Il se peut toutefois, si le piédestal de la statue était placé à l'entrée de la grotte, qu'elle ne représentât qu'un simple Gana de la suite de Çiva, dans son rôle de *drâropâla* ou gardien de la porte. On peut en rapprocher une autre image chame, encore plus maladroitement exécutée (fig. 75) et dont nous devons la communication à M. H. Parmentier. [1] Ces spéculations iconographiques sont d'ailleurs sans grande portée. Ce qui nous intéresse davantage — l'habitude des fidèles étant de créer les dieux à leur ressemblance — c'est de retrouver au Champa, comme à Java ou au Cambodge

---

(1) Cette figure est un des nombreux fragments qui ont été trouvés épars dans la citadelle de Binh-dinh et réunis sous la voûte de la porte royale par les soins de M. H. Parmentier. Elle porte le no 22 de ce petit musée improvisé et mesure une soixantaine de centimètres de hauteur. Elle provient très probablement, ainsi que les autres sculptures, de l'ancienne citadelle de Cha-ban, située à 8 kil. au N. de Binh-dinh et qui fut une des capitales du Champa (*I. S.*, no 55).

avec leur grand chignon et leur sommaire costume, des types, barbus ou non-barbus, de ces Pâçupatas ou religieux çivaïtes, encore si nombreux dans l'Inde de nos jours. A qui connaît l'horreur traditionnelle des brahmanes pour la mer et les longs voyages, à qui sait que l'hindouisme est une question de caste et non de dogme, de naissance et non de foi, l'« hindouisation », encore que superficielle, de l'Insulinde et de l'Indo-Chine resterait inexplicable, si les bas-reliefs ne nous montraient dans ces *sâdhu*, non moins nomades et mendiants que les *bhikṣu* bouddhistes, les véritables propagateurs des cultes sectaires de l'Inde et particulièrement de celui de Çiva. On sait que, au sein de leur pays même, les brahmanes n'ont pas dans la vénération populaire de plus redoutables rivaux que les membres de ces confréries, qui, bien que recrutées pour une bonne part en dehors d'eux, n'en partagent pas moins avec eux la direction religieuse des masses. Nous inclinerions volontiers à croire que la Basse-Asie n'a jamais connu d'autres directeurs spirituels « brahmaniques » que ces religieux aventuriers, de caste plus ou moins autenthique (et d'ailleurs dégagés de tout souci de caste) et de règle plus ou moins stricte. Ce sont eux dont nous avons ici l'image; ce sont eux qui apparaissent — seulement infiniment mieux exécutés — sur les bas-reliefs de Parambanan, le chapelet ou la cuiller du sacrifice à la main, à côté des idoles de Çiva ou d'Agni (Dr GRONEMAN, *Tjandi Parambanan*, pl. XXVI et XLII); ce sont ces prétendus brahmanes (ils se donnent le titre de « pandits ») qui font si gaillardement cortège à leur chef, le *Râja-hotar* ou « sacrificateur royal » dans le grand défilé d'Angkor-Vat (V. la description de M. AYMONIER, *Journal Asiatique*, 1883, p. 201 et 215). Ce sont enfin ces surprenants « ascètes » ou « pénitents » (*yati*, *tapasvin*, etc...) qui, sur les inscriptions du Cambodge, sont en même temps « sacrificateurs » (*yâjaka*, *hotar*), « chapelains domestiques » (*purohita*) ou « directeurs de conscience » (*guru*) des rois, et parfois couronnent leur carrière à la cour par un beau mariage.... Du moins ne pouvons-nous imaginer pour notre part, en si lointain pays, d'autres concurrents brahmaniques aux moines bouddhistes ni d'autres missionnaires à un système social et religieux qui, comme l'Hindouisme, est théoriquement étranger à toute espèce de prosélytisme et censé fermé à toute conversion.

* * *

Laos. — M. le Résident supérieur au Laos nous a fait parvenir, sur notre demande, tous les documents nécessaires à l'établissement d'un corps de caractères laotiens. Ces documents ont été transmis à M. Finot pour être déposés par lui à l'Imprimerie Nationale, à Paris.

— Des renseignements qui nous arrivent de divers côtés confirment l'existence de plusieurs temples en ruines sur les frontières de l'Annam et des provinces méridionales du Laos. Nous avons déjà signalé plus haut la découverte du lieutenant Oum, et le témoignage irrécusable qu'il en a rapporté. Il nous apprend encore, par ouï-dire, qu' « il y a ruines et inscriptions à Palaï-Nao (Phuttadraung) aux sources de la Se-san, et une ruine à Palaï-Chu, dans la vallée du Ja-Anhoun. Les habitants (Djiaraï et Bahnar) les respectent beaucoup et n'aiment pas à donner des renseignements sur les endroits où elles se trouvent. Ils attribuent leur bonheur ou leur malheur aux génies gardiens de ces lieux sacrés. » Ce dernier point a déjà été signalé par le R. P. Guerlach : « Dans la région de Bun-tür (1) se trouvent des tours assez élevées, semblables, paraît-il, à celles que l'on rencontre sur la route de Binh-dinh à Qui-nhon. L'une des ces tours renfermerait des statues de grandeur naturelle et deux éléphants en pierre mesurant environ 0m 50 de haut. Des *inscriptions* sont gravées sur les parois. Je tiens ces renseignements d'un Annamite qui a visité ces ruines. Les sauvages n'ont jamais voulu m'y conduire par crainte superstitieuse. On peut se rendre à Bun-tür par An-khê, Kon-chơrah, Vương-trang, Pơlei-pham, Pơlei-kluh, Bun-xo, Bun-tür. On peut y aller aussi du Phu-yên en passant par Bun-uin, Bun-jrơn. » Il y a là des découvertes qui n'attendent que d'être faites et que nous croyons devoir indiquer à quiconque sera en mesure de les faire.

---

(1) Le « Bun-tür » du R. P. Guerlach est le « Palaï-Chu » du lieutenant Oum. *Bun* (*corr. ban*,) signifie village en laotien et *palei* a le même sens en bahnar; la différence entre *Tür* et *Chu* est pure question d'orthographe.

Tonkin. — Nous publions plus loin *in-extenso* deux arrêtés signés par M. le Gouverneur général les 30 septembre et 1er octobre : le premier crée la Commission des Antiquités du Tonkin et en définit les attributions, le second en nomme les membres.

Nos lecteurs pourront bientôt juger, par ses résultats, de l'utilité de cette fondation. M. le Résident supérieur au Tonkin en a signalé l'intérêt à MM. les administrateurs chefs de province par la circulaire suivante :

Hanoi, le 5 novembre 1901.

Messieurs,

« Un arrêté de M. le Gouverneur général, en date du 30 septembre 1901, inséré au *Journal Officiel* de l'Indo-Chine, 2e partie, nº 86, a créé au Tonkin sous la présidence du Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient une commission dite des antiquités, dont le siège est fixé à Hanoi.

« Ses membres ont reçu pour mission d'inventorier les monuments ou objets ayant un intérêt historique ou artistique, de proposer les mesures destinées à en assurer la conservation, de surveiller les travaux pouvant mettre au jour des antiquités, de signaler les découvertes, de contribuer, en un mot, à la connaissance de l'histoire, de l'archéologie et de l'ethnographie du Tonkin.

« Ils sont également chargés de la surveillance des immeubles et autres antiquités classés parmi les monuments historiques du Tonkin.

« La tâche qui leur incombe ne laisse pas d'être considérable et, pour la mener à bien, il est indispensable, comme M. le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient m'en a, d'ailleurs, marqué le désir, que les membres de la commission des antiquités trouvent auprès des chefs de province ou de leurs représentants une assistance efficace.

« L'œuvre à laquelle cette commission va se consacrer intéresse le pays à un trop haut degré pour que l'administration locale ne cherche pas à en favoriser la réussite par tous les moyens dont elle dispose.

« J'ai, en conséquence, l'honneur de vous prier de vouloir bien prêter aux membres de la commission des antiquités, chaque fois qu'ils y auront recours, votre concours le plus entier. Je vous serai, en outre, obligé de ne leur refuser aucune des facilités, compatibles avec les exigences du service, qu'ils pourront vous demander, afin de leur permettre d'orienter et d'exécuter les recherches qu'ils vont entreprendre au Tonkin, de la façon la plus profitable au but à atteindre.

« Il serait utile de donner à ce sujet des instructions précises aux autorités indigènes placées sous vos ordres et de prévenir la population de manière à éviter tout malentendu et toute fausse interprétation des travaux auxquels se livreront les membres de la commission ».

INDE

Calcutta. — La *Gazette of India* du 25 octobre publie la proclamation qui institue, à partir du 9 novembre, la nouvelle province dite « de la Frontière du Nord-Ouest ». Elle est composée à l'aide des districts de Hazara, de Peshavar et de Kohat et de la partie de ceux de Bannu et de Dehra-Ismaïl-Khân qui est située au delà de l'Indus. En somme c'est surtout la rive droite de ce fleuve que l'on enlève à la juridiction du Lieutenant-Gouverneur du Penjâb pour mettre à sa tête un Commissaire-en-Chef, directement placé sous l'autorité du Gouverneur général. Le but de ce transfert est de créer une véritable marche-frontière, analogue à nos territoires militaires du Tonkin, et qui serve comme de tampon entre le Penjâb, dès longtemps pacifié, et les tribus afghanes, toujours si remuantes et si belliqueuses ; c'est encore et surtout de confier à un seul expert responsable l'exercice si délicat du contrôle que l'Angleterre a assumé, par delà la véritable frontière de l'Inde, sur la zone d'influence que lui réservent, au Nord et au Sud-Ouest de Peshavar, les traités passés avec la Russie (commission anglo-russe de délimitation des Pâmirs) et l'Afghanistan (convention dite de Sir Mortimer Durand). Nous n'avons pas à traiter ici du côté politique de la question ; mais nous devions signaler le double

changement que cette proclamation va introduire dans la cartographie de l'Inde, d'abord en introduisant une nouvelle ligne de démarcation et, par ricochet, en forçant à changer, dans la crainte de confusions devenues inévitables, la dénomination — que, depuis plus de cinquante ans, l'annexion du Penjâb avait déjà rendu surannée — des « Provinces du Nord-Ouest et Aoudh ». Nous avons encore une autre raison, toute archéologique, de noter et même de saluer avec plaisir l'inauguration de la nouvelle province : non seulement elle se trouve réunir sous une même main les districts où se pressent les plus nombreuses ruines gréco-bouddhiques connues, mais encore c'est le colonel Deane, si connu pour les services qu'il a déjà rendus à la science, qui en a été choisi comme *Chief-Commissioner*.

— Un sous-comité a été formé par le Conseil de la Société Asiatique du Bengale pour recueillir des souscriptions en vue d'un *Max Müller Memorial Fund* ; ce fonds serait consacré à l'avancement des études indiennes.

— On annonce l'apparition d'une nouvelle édition du *Raghuvamça* par les paṇḍits Haracaraṇa Gaṅgopâdhyâya et Kaviratna Bhaṭṭâcârya, accompagnée d'une traduction anglaise par le pandit Kiçori Mohan Gaṅguli (Calcutta, Banerjee et C[ie]). Nous ne l'avons pas encore vue, mais d'après la description qu'on en donne, l'appareil explicatif — sinon critique — dont elle est accompagnée dépasserait en minutie et en étendue tout ce qui s'est publié jusqu'à ce jour. C'est ainsi que le commentaire de la première stance ne remplirait pas moins de trente-deux pages. Le premier volume seul a paru.

— La fille, restée veuve, de feu le babou Pratâp Candra Roy fait savoir à la presse qu'il reste encore en vente un certain nombre de collections complètes de l'édition sanskrite et de la traduction anglaise du *Mahâbhârata*, le plus clair héritage que lui ait laissé son père ; l'adresse est 1, Râja Gooroo Dâs Street, Calcutta.

— Un *babou* bengali, M. Isan Chander Deb (Îçâna-Candra-Deva) annonce qu'il a fait une série d'observations dans le but de contrôler les règles assignées par Varâhamihira à la production de la pluie. Il est arrivé à cette conclusion que les chapitres XXI et suivants de la *Brihat-saṃhitâ* sur « l'accouchement des nuages » recèlent d'importantes vérités scientifiques. Comme il se prépare à nous les faire connaître, les météorologistes européens n'ont qu'à se bien tenir.

— Le féminisme vient de trouver un avocat assez inattendu dans la personne du Paramahaṃsa Çiva-Nârâyaṇa-Svâmî, un *sannyâsî* hindou qui vit dans un des faubourgs de Calcutta et compte, paraît-il, nombre de disciples. La question de l'émancipation et de l'éducation de la femme reste d'ailleurs à l'ordre du jour de tous les *Social Reformers*. Orthodoxes et réformateurs continuent sans se lasser à rompre des lances pour et contre l'éternelle question du remariage des veuves.

— Un mouvement s'organise à Calcutta, parmi les adhérents du Brahmo-samâj, pour acheter la maison où est mort Râm Mohan Roy et la conserver en souvenir de leur fondateur. On assure que le Brahmoïsme continue à faire des prosélytes : ses sectateurs envoient des missions jusqu'en Assam et, s'il faut les en croire, les sauvages Kasias mordraient de façon surprenante à l'enseignement des Upanishads !

* * *

Bombay. — On annonce la mort, à l'âge de trente-sept ans, de M. Virchand Raghavji, un des membres les plus en vue de la communauté jaina. Il avait représenté le jaïnisme au fameux Congrès de Chicago et profité de son séjour en Amérique pour établir une société en vue de la propagation de cette doctrine.

— Nous croyons devoir un souvenir à M. le professeur Pedrazza, qui, bien que d'origine espagnole, a tant fait pour l'enseignement du français dans la société anglaise et indigène et l'introduction de cette langue dans le programme des examens de l'Université de Bombay. Il était depuis 1886 président du « Cercle littéraire » qu'il avait fondé.

Madras. — M. Runga Chariar, du collège de Râjamahendri, a été nommé à la chaire de sanskrit du *Presidency College*, laissée vacante par la mort de l'excellent pandit Çesagiri Çâstri.

— M. Rea, surintendant de l'Archæological Survey de Madras et Coorg, vient de découvrir, dans le district de Tinnevelli, près d'Adichanallar, un champ de fouilles considérable. Si les trouvailles que l'on y fait sont aussi « préhistoriques » que le dit leur auteur, elles ne seraient pas moins intéressantes pour les archéologues indiens que les récentes découvertes de Crète pour les hellénistes : « Au cas où ces dépôts, écrit-il, seraient complètement fouillés, je n'ai pas le moindre doute qu'ils rempliraient plusieurs musées d'objets uniques en leur genre, car jusqu'ici chaque excavation amène au jour quelque chose qui n'avait pas encore été trouvé jusque-là. J'ai examiné nombre de sites préhistoriques mais je n'en ai jamais rencontré qui fussent aussi vastes ni aussi variés dans leurs résultats. Une étendue considérable de terrain est encore intacte..... Plus de 114 acres (46 hectares) sont à présent réservés, mais les restes s'étendent encore au-delà. Une exploration complète exigerait plusieurs années de travail assidu. Ce que je puis assurer, c'est que c'est de beaucoup le cimetière préhistorique le plus important qui ait encore été découvert dans la présidence de Madras... » On a déjà déterré sept ornements d'or de forme ovale et plus de dix-huit cents objets divers en bronze, en fer et en poterie (vases, bijoux, armes, outils, urnes funéraires, etc.).

CHINE

Shanghai. — Nous avons le vif regret d'apprendre la mort du R. P. H. Havret qui s'est éteint doucement à Zi-ka-wei, le 29 septembre dernier. C'est à son offre spontanée que nous devons le primeur de la généalogie des rois de Nan-tchao, publiée d'autre part. Il nous avait envoyé depuis, pour revoir l'orthographe des mots sanskrits, les épreuves d'une autre publication sur le *T'ien-tchou « Seigneur du Ciel », à propos d'une stèle bouddhique de Tch'eng-tou*, (Variétés sinologiques, n° 19) et nous nous étions chargés avec le plus grand plaisir d'une tâche qui rentrait si bien dans le rôle que l'Ecole s'est assigné en Extrême-Orient. Le goût dont il s'était pris pour les études bouddhiques n'aurait fait sans doute que multiplier entre nous ces échanges de communications. Si sa mort y est venu couper court, elle n'interrompra pas du moins les relations scientifiques ainsi établies entre l'Ecole et le Collège de Zi-ka-wei : nous en avons l'obligeante assurance du recteur, le R. P. Boucher.

*
* *

Tibet. — Un *sannyâsi* bengali, Svâmi Râmânanda Bhirati croit devoir révéler au monde quelques détails sur le voyage qu'il aurait fait au Thibet, il y a quatre ans. Il prétend avoir vu, au seul monastère de Thuling, cinq lakhs (un lakh vaut 100.000) de manuscrits et environ huit lakhs d'images de divinités. Il promet une description de cette collection peu banale : que ne commence-t-il par la donner ?

— Le numéro de la *Géographie* du 15 octobre contient la première photographie publiée de Lhassa : elle a été rapportée par un pèlerin russe et représente la résidence du Dalai-Lâma sur la colline de Potala.

— Dans le rapport de M. V. C. Henderson, *assistant-in-charge* des Douanes impériales chinoises à Yatung, sur le commerce entre l'Inde et le Tibet par la passe de Jalep en l'an 1900, nous relevons la mention, à l'exportation, de « six cents roupies de littérature tibétaine ». En revanche la science européenne est représentée aux importations par un télescope de cinq cents roupies, destiné au Dalai-Lâma.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

---

17 juillet 1901

Arrêté accordant à M. Pelliot, professeur de chinois à l'Ecole française d'Extrême-Orient, un congé de convalescence de trois mois pour en jouir en France.

16 août 1901

Arrêté autorisant M. Huber, attaché à l'Ecole française d'Extrême-Orient, à se rendre en mission dans la Chine méridionale. (*Journal Officiel*, 1re partie, n° 70, p. 1374).

24 septembre 1901

Arrêté détachant M. H. Dufour, architecte diplômé par le gouvernement, inspecteur des Bâtiments civils, à l'Ecole française d'Extrême-Orient, jusqu'au 31 décembre 1901. (*Ibid.*, n° 81, p. 1578).

30 septembre 1901

ARRÊTÉ CRÉANT UNE COMMISSION DES ANTIQUITÉS DU TONKIN. (*Ibid.*, n° 84, p. 1642).

Le Gouverneur général de l'Indo-Chine,

Vu le décret du 21 avril 1891 ;
Vu le décret du 26 février 1901, portant organisation de l'Ecole française d'Extrême-Orient ;
Vu l'arrêté du 9 mars 1900, relatif à la conservation des monuments et objets ayant un intérêt historique ou artistique en Indo-Chine ;
Sur la proposition du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, et l'avis conforme du Directeur des Affaires civiles,

ARRÊTE :

Article premier. — Il est créé une commission des antiquités du Tonkin. Le siège de cette commission est à Hanoi.

Art. 2. — Elle a pour mission d'inventorier les monuments ou objets ayant un intérêt historique ou artistique, de proposer les mesures destinées à en assurer la conservation, de surveiller les travaux pouvant mettre au jour des antiquités, de signaler les découvertes, de contribuer, par tous les moyens en son pouvoir, à la connaissance de l'histoire, de l'archéologie et de l'ethnographie du Tonkin.

Elle est également chargée, par délégation des pouvoirs confiés au Directeur de l'Ecole française par l'article 22 de l'arrêté du 9 mars 1900, de la surveillance des immeubles et autres antiquités, classés parmi les monuments historiques au Tonkin.

Ses membres ont qualité pour requérir, des autorités locales, la constatation de tous les faits pouvant nuire à l'intégrité de ces monuments.

Art. 3. — Le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient est président de la commission. Le vice-président et les membres sont désignés, sur sa proposition, par le Gouverneur général. Ils sont nommés pour trois ans ; leur mandat est renouvelable.

Art. 4. — La commission se réunit périodiquement aux dates fixées par le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

Art. 5. — Les membres de la commission, auxquels sont confiées des missions de service par le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, ont droit aux indemnités réglementaires de route et de séjour.

Art. 6. — Le Directeur des Affaires civiles de l'Indo-Chine et le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saigon, le 30 septembre 1901.

PAUL DOUMER.

Par le Gouverneur général :

Le Directeur des Affaires civiles de l'Indo-Chine,
BRONI.

Le Directeur p. i. de l'Ecole française d'Extrême-Orient
FOUCHER.

1er Octobre 1901

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ANTIQUITÉS DU TONKIN (*Ibid.*)

Le Gouverneur général de l'Indo-Chine,

Vu le décret du 21 avril 1891 ;
Vu le décret du 26 février 1901, portant organisation de l'Ecole française d'Extrême-Orient ;
Vu l'arrêté du 10 septembre 1901, instituant une commission des antiquités du Tonkin ;
Sur la proposition du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient et l'avis conforme du Directeur des Affaires civiles,

ARRÊTE :

Article premier. — Sont nommés membres de la commission des antiquités du Tonkin :

MM. Babonneau, chef des travaux de la ville de Hanoi ;
Dumoutier, directeur de l'enseignement du Tonkin ;
Godard, ingénieur, chef de service aux Travaux publics ;
Grossin, commandant de la gendarmerie de l'Indo-Chine ;
Hoang-trong-Phu, directeur du collège des Hâu-bo ;
Lubanski, lieutenant-colonel, chef du Service géographique ;
Lemarié, directeur de l'agriculture au Tonkin ;
Taupin, directeur du collège des interprètes ;
Vildieu, architecte, chef de service aux Travaux publics ;

M. Dumoutier remplira les fonctions de vice-président de la commission.

Art. 2. — Le Directeur des Affaires civiles de l'Indo-Chine et le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saigon, le 1er octobre 1901.

PAUL DOUMER.

Par le Gouverneur général :

Le Directeur des Affaires civiles de l'Indo-Chine,
BRONI.

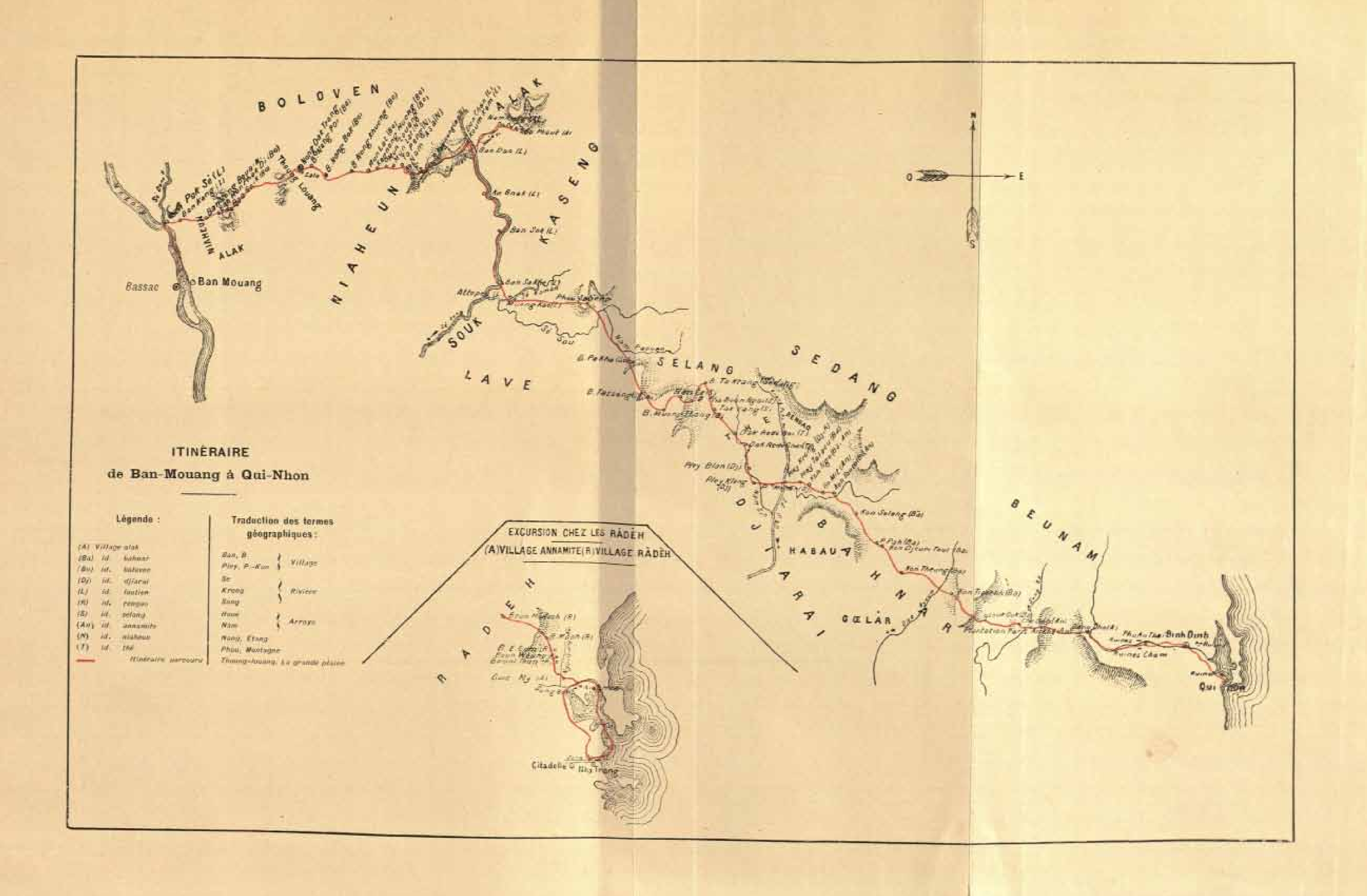
Le Directeur p. i. *de l'Ecole française d'Extrême-Orient,*
FOUCHER.

22 Octobre 1901

Arrêté mettant M. C. Carpeaux, chargé d'une mission d'études archéologiques en Indo-Chine, à la disposition du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient (*Ibid.*, no 87, p. 1725).

29 Octobre 1901

Arrêté détachant M. le capitaine Bonifacy, du 4e régiment des tirailleurs tonkinois, à l'Ecole française d'Extrême-Orient pour une période de trois mois à partir du 15 octobre 1901.



ITINÉRAIRE
de Ban-Mouang à Qui-Nhon
Légende :
(A) Village alak
(Ba) id. bahnar
(Bo) id. boloven
(Dj) id. djiarai
(L) id. laotien
(R) id. rengao
(S) id. selang
(An) id. annamite
(N) id. niaheun
(T) id. thé
Itinéraire parcouru
Traduction des termes géographiques :
Ban, B. / Pley, P.-Kon — Village
Se / Krong / Song — Rivière
Houe / Nam — Arroyo
Nong, Etang
Phou, Montagne
Thoung-louang, La grande plaine
EXCURSION CHEZ LES RÂDÊH
(A) VILLAGE ANNAMITE (R) VILLAGE RÂDÊH
BOLOVEN
ALAK
NIAHEUN
KASENG
SOUK
LAVE
SELANG
SEDANG
BEUNAM
DJIARAI
BAHNAR
HABAU
GOLAR
RADEH
Bassac
Ban Mouang
Ban Dan (L)
Attopeu
Binh Dinh
Qui Nhon
Citadelle
Nha Trang
O
E
N
S

INDEX ANALYTIQUE

Les noms des auteurs d'articles originaux sont en petites capitales, *et les titres de leurs articles* en italiques. *Les noms des auteurs d'ouvrages ou articles, dont un compte-rendu ou des extraits ont été donnés dans le* Bulletin, *sont* en italiques. *Les ouvrages qui ont été simplement signalés dans le* Bulletin *ne sont pas mentionnés dans cet* Index.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

HORS TEXTE

TABLE DES MATIÈRES

N° 1, Janvier 1901

N° 2, Avril 1901

N° 3, Juillet 1901

Nos 4. Octobre 1901

ERRATUM

Page 54, ligne 24. *Au lieu de* 賓 *lire* 賔.
Page 54, ligne 41. *Au lieu de* 派 *lire* 波.
Page 54, ligne 42. *Au lieu du premier caractère chinois de cette ligne lire* 圖.
Page 117. *La figure 24 a été reproduite à l'envers.*
Page 144, ligne 45. *Au lieu de* administratif *lire* admiratif.
Page 264, ligne 4 de la note. *Au lieu de* 安 *lire* 按.
Page 276, ligne 34. *Suppléez* T'oung Pao *en tête de la ligne.*
Page 282, ligne 32. *Au lieu de* 卿 *lire* 祖.
Page 282, ligne 32. *Au lieu de* biên truyện *lire* biên liệt truyện.
Page 396, ligne 18. *Au lieu de* Bohien *lire* Bohlen.





